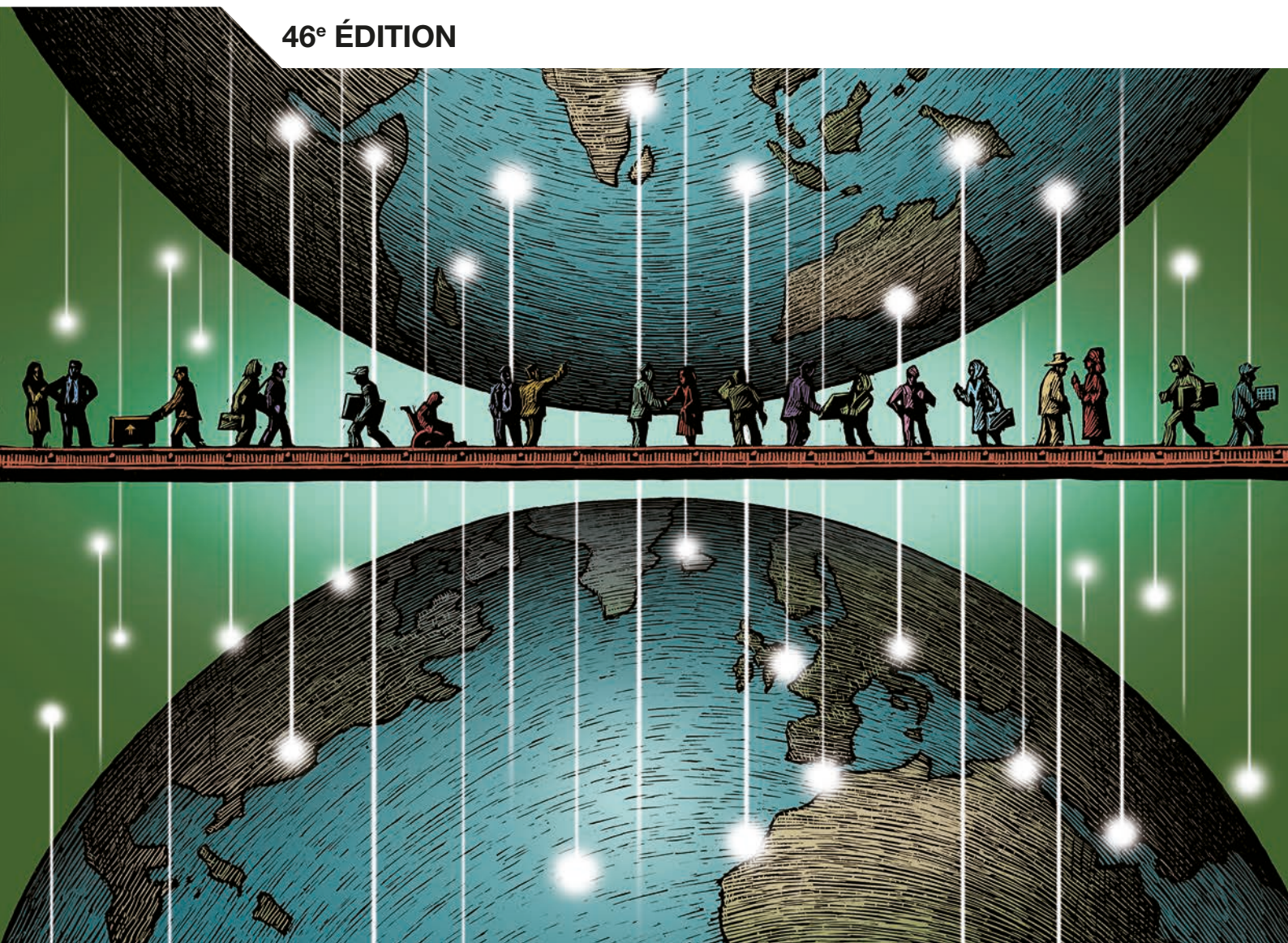




# Perspectives des migrations internationales 2022

46<sup>e</sup> ÉDITION





# Perspectives des migrations internationales 2022

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

#### Note de la République de Türkiye

Les informations figurant dans ce document qui font référence à « Chypre » concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Türkiye reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Türkiye maintiendra sa position sur la « question chypriote ».

#### Note de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de l'Union européenne

La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Türkiye. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

#### **Merci de citer cet ouvrage comme suit :**

OCDE (2022), *Perspectives des migrations internationales 2022*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7244fc44-fr>.

ISBN 978-92-64-59933-8 (imprimé)

ISBN 978-92-64-72288-0 (pdf)

ISBN 978-92-64-72643-7 (HTML)

ISBN 978-92-64-45327-2 (epub)

Perspectives des migrations internationales

ISSN 1993-0232 (imprimé)

ISSN 1999-1258 (en ligne)

**Crédits photo :** Couverture © David Rooney.

Les corrigenda des publications sont disponibles sur : [www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm](http://www.oecd.org/fr/apropos/editionsocde/corrigendadepublicationsdelocde.htm).

© OCDE 2022

---

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <https://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

# Avant-propos

Cette publication est la 46<sup>e</sup> édition du rapport du Système d'observation permanente des migrations de l'OCDE. Elle se compose de huit chapitres et d'une annexe statistique.

Le chapitre 1 donne un aperçu général des tendances récentes des flux migratoires internationaux et des politiques relatives aux mouvements internationaux jusqu'en 2021. Il analyse également les changements récents concernant l'intégration des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE. Le chapitre 2 examine les changements récents des politiques migratoires, tandis que le chapitre 3 analyse les changements récents des politiques d'intégration des immigrés et de leurs enfants.

Le chapitre 4 présente un large aperçu de la crise des réfugiés déclenchée par la guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine et des réponses politiques apportées dans les pays de l'OCDE. Le chapitre examine les politiques d'accueil et les mesures à moyen et long terme, mises en place à l'intention des réfugiés ukrainiens, en se concentrant spécifiquement sur le logement, l'accès à l'aide immédiate et aux services publics, l'éducation et l'emploi.

Les chapitres 5 à 7 sont consacrés aux étudiants internationaux. Ces chapitres analysent les tendances récentes des flux, les politiques visant à attirer et retenir les étudiants internationaux, ainsi que leur impact économique. Le chapitre 5 donne une vue d'ensemble des caractéristiques des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE, notamment en terme de pays d'origine et de destination ainsi que des moteurs de leur mobilité. Il compare les étudiants internationaux aux autres étudiants et fournit les statistiques les plus récentes sur les inscriptions et les octrois de permis, en notant l'impact de la pandémie de COVID-19. Le chapitre 6 passe en revue les politiques des pays de l'OCDE visant à attirer, sélectionner et retenir les étudiants internationaux. Il fournit des exemples de stratégies de communication et de sensibilisation des étudiants internationaux ainsi que des paramètres pour leur admission. Il aborde enfin les politiques visant à contrôler que les étudiants internationaux n'outrepassent pas les droits associés au permis de séjour qui leur est délivré et à garantir que les établissements et les étudiants n'abusent pas de ce canal migratoire. Le chapitre 7 fournit des estimations des taux de rétention des étudiants internationaux sur cinq et dix ans et examine leur importance en tant que source de migration de main-d'œuvre pendant et après les études, ainsi que leur impact économique.

Le chapitre 8 présente de courtes notes par pays ainsi que des statistiques sur l'évolution des migrations internationales et des politiques suivies ces dernières années par les pays membres de l'OCDE et certains pays non membres de l'OCDE. Enfin, l'annexe statistique comprend une large sélection de statistiques récentes et plus anciennes sur les flux d'immigration, les demandes d'asile, les populations étrangères et nées à l'étranger et les naturalisations.

L'édition de cette année des Perspectives des migrations internationales de l'OCDE est le fruit d'un travail collectif au sein de la Division des migrations internationales de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales. Le chapitre 5 a été rédigé par Elisabeth Kamm (OCDE). Le chapitre 6 a été préparé par Elisabeth Kamm et Jonathan Chaloff (OCDE). Le chapitre 7 a été préparé par Elisabeth Kamm et Thomas Liebig (OCDE). Jean-Christophe Dumont a édité le rapport. Le travail statistique a été effectué par Philippe Hervé et Nicolas Ortega. L'assistance éditoriale a été fournie par Dominika Andrzejczak et Charlotte Baer ainsi que par Natalie Corry et Lucy Hulett.

# Éditorial

## **Nous devons continuer à coordonner nos réponses à la crise actuelle des réfugiés ukrainiens, ainsi qu'à planifier leur déplacement à plus long terme**

Le ralentissement des migrations internationales observé pendant la pandémie de COVID-19 s'est inversé en 2021, en raison d'une forte reprise de l'activité économique et de la réouverture des frontières, ainsi que de l'augmentation des besoins en main-d'œuvre et de la reprise du traitement des visas. L'année 2022 a été marquée par des flux encore plus importants, résultant de la guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine. Au-delà de la tragédie humaine, cette guerre a déclenché une crise des réfugiés et une crise humanitaire d'une ampleur inégalée en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Près de cinq millions d'Ukrainiens ont fui vers l'UE et d'autres pays de l'OCDE, tandis que de nombreux autres ont été déplacés à l'intérieur de l'Ukraine.

Les pays de l'OCDE ont réagi fermement et rapidement à la crise des réfugiés ukrainiens, en apportant un soutien sans précédent aux millions de personnes en quête de protection venues de façon soudaine et inattendue. Les mesures prises par les pays de l'OCDE se sont appuyées sur les enseignements tirés d'expériences antérieures d'afflux massifs de réfugiés et ont été adaptées à cette nouvelle situation. Les pays ont coordonné leurs réponses, en établissant différents canaux de consultation et de collaboration pour gérer les flux d'informations entre les parties prenantes au sein des pays – entre les ministères, les municipalités et les organisations non gouvernementales – et au-delà des frontières, ce qui a permis une adaptation continue au fur et à mesure de l'évolution de la crise. Parallèlement, les gouvernements ont mis en œuvre des stratégies de communication efficaces et proactives pour informer les réfugiés et le grand public de leurs actions.

L'Union européenne, en activant pour la première fois de son histoire la directive sur la protection temporaire, a pu mobiliser rapidement des ressources pour gérer l'afflux dans l'UE et garantir la protection immédiate et les droits des personnes éligibles. Dès leur enregistrement, les bénéficiaires du statut de protection temporaire ont immédiatement obtenu un permis de séjour, et ont pu accéder à l'emploi, au logement, à la santé ainsi qu'à de nombreux autres droits. Les personnes de moins de 18 ans ont également eu accès à l'éducation. En dehors de l'UE, d'autres pays de l'OCDE ont également pris des mesures remarquables pour apporter un soutien immédiat aux réfugiés ukrainiens. Plusieurs pays, dont le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni, ont lancé de nouveaux programmes et politiques migratoires pour accueillir les Ukrainiens fuyant la guerre. De nombreuses autres mesures exceptionnelles ont été prises, comme le souligne le chapitre 4 de ces Perspectives.

Aux côtés des gouvernements, des citoyens et des ONG se sont mobilisés dans de nombreux pays de l'OCDE pour apporter leur soutien aux réfugiés ukrainiens. L'élan positif de solidarité et la puissance de l'action de la société civile ont été largement reconnus et souvent soutenus par des initiatives publiques. Cela a permis aux pays d'agir nettement plus, avec les ressources disponibles. L'impact a été le plus visible en ce qui concerne l'accès au logement pour les nouveaux arrivants. De nombreux pays, dont la Pologne, se sont largement appuyés sur un réseau de bénévoles pour répondre à la demande d'hébergement.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCDE ont bien géré la phase initiale de la crise, en s'inspirant largement des expériences précédentes. Cependant, nous entrons dans une nouvelle phase de la crise des réfugiés ukrainiens, déclenchée par l'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine. Nous espérons tous que les personnes qui ont fui l'Ukraine auront la possibilité de rentrer chez elles rapidement et en toute sécurité. Toutefois, compte tenu de la destruction du pays et des expériences traumatisantes des réfugiés, nous devons également penser aux personnes qui ne sont pas en mesure de rentrer chez elles ou qui souhaitent rester dans le pays d'accueil où elles ont commencé à reconstruire leur vie. Nous devons nous préparer à la possibilité que de nombreux réfugiés restent dans les pays de l'OCDE dans un avenir proche. Dans cette perspective, les pays doivent explorer des solutions à "double objectif" qui permettent aux réfugiés d'accéder rapidement à un soutien à l'intégration à grande échelle sans entraver un éventuel retour en Ukraine lorsque la situation le permettra.

Il est clair que l'investissement dans les compétences linguistiques des réfugiés est essentiel pour faciliter l'insertion des enfants ukrainiens dans les systèmes scolaires nationaux et assurer l'intégration de leurs parents sur le marché du travail. Il s'agit également d'un investissement destiné à favoriser les relations à plus long terme de l'Ukraine et de sa population avec l'UE et l'OCDE.

L'éducation jouera également un rôle clé. L'accès à l'enseignement public pour les enfants mineurs a été possible dans tous les pays de l'OCDE dès le début de la crise des réfugiés. Néanmoins, le début de l'année scolaire 2022-23 a vu beaucoup plus d'enfants ukrainiens entrer dans les systèmes éducatifs nationaux. Les pays d'accueil ont déployé d'importants efforts pour renforcer leurs capacités d'enseignement à temps, par exemple en recrutant des enseignants ukrainiens. En parallèle, de nombreuses nouvelles initiatives sont également mises en place par les établissements et par d'autres acteurs pour faciliter les possibilités d'apprentissage et le développement des compétences des adultes. L'éducation et la formation à tout âge constituent un important vecteur d'intégration, avec des retombées positives évidentes lorsque ces nouvelles compétences seront transférées en Ukraine pour reconstruire le pays.

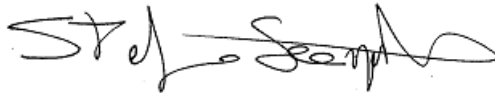
Il convient également de reconnaître pleinement les compétences des Ukrainiens et de favoriser leur insertion rapide sur le marché du travail. La plupart des adultes déplacés d'Ukraine ont fait des études supérieures, ils sont donc bien placés pour trouver un emploi, surtout à un moment où des pénuries de main-d'œuvre et de compétences se profilent dans de nombreux secteurs (Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2022). L'un des aspects cruciaux que les pays d'accueil doivent aborder à cet égard est l'accès aux services de garde d'enfants, ce qui est particulièrement important étant donné que la plupart des adultes ukrainiens en âge de travailler sont des femmes avec enfants. Capitaliser sur les compétences des réfugiés ukrainiens stimulera non seulement l'économie des pays d'accueil, mais aidera également les réfugiés à devenir autonomes. Il est également impératif pour la reconstruction de l'Ukraine que les compétences des Ukrainiens ne soient pas négligées pendant leur déplacement forcé.

Différents obstacles à l'intégration subsistent toutefois. L'accès sur le long terme à un logement abordable est l'un d'entre eux. Obtenir un logement est une condition préalable pour que les réfugiés puissent retrouver une certaine stabilité dans leur vie, mais leur disponibilité est limitée dans de nombreux pays d'accueil, notamment en Europe. L'afflux rapide de réfugiés ukrainiens s'est produit dans un contexte déjà tendu, marqué notamment par l'insuffisance de l'offre de logements et la hausse des coûts. Des solutions doivent être trouvées rapidement, car les tensions sur le marché immobilier ne montrent aucun signe d'amélioration.

Il est important de reconnaître que de nouveaux flux migratoires, en provenance d'Ukraine ou d'autres régions du monde, pourraient être déclenchés par la guerre actuelle de la Russie contre l'Ukraine. Les premiers enseignements de la crise actuelle peuvent nous aider à nous préparer. Des réponses politiques unifiées et bien coordonnées entre les pays nous ont permis de réagir et de nous adapter rapidement à la première vague de réfugiés. L'expérience actuelle a également souligné l'importance de l'opinion publique et de son soutien lors des crises migratoires. Cela pose la question de savoir comment exploiter et

maintenir au mieux ce niveau de solidarité à long terme, d'autant que les conséquences économiques indirectes de la guerre d'agression russe contre l'Ukraine se font de plus en plus sentir dans les pays d'accueil. La capacité à maintenir le soutien de l'opinion publique dépendra, du moins en partie, de l'intégration rapide et réussie des réfugiés ukrainiens déjà présents dans les pays d'accueil.

La crise des réfugiés ukrainiens façonnera les migrations internationales pour les années à venir. Sans aucun doute, le chemin à parcourir ne sera pas facile, mais les pays de l'OCDE mettent en pratique les leçons du passé et travaillent ensemble pour faire face à la situation. Il est toutefois important de continuer à prendre des mesures audacieuses fondées sur les bonnes pratiques pour relever les défis de la prochaine phase de cette crise humanitaire. Cela est crucial pour apporter le soutien nécessaire aux réfugiés ukrainiens et ouvrir la voie à la reconstruction de l'Ukraine.



Stefano Scarpetta,

Directeur de la Direction de l'emploi, du travail et des affaires sociales,

OCDE



# Table des matières

Avant-propos	3
Éditorial	4
Résumé	12
<b>1 Évolutions récentes des migrations internationales et intégration des immigrés sur le marché du travail</b>	<b>17</b>
En bref	18
Évolutions récentes des migrations internationales	20
Évolutions récentes de la situation des immigrés sur le marché du travail dans la zone OCDE	43
Références	54
Annexe 1.A. Tableaux et graphiques supplémentaires	56
<b>2 Évolutions récentes des politiques migratoires</b>	<b>69</b>
En bref	70
Introduction	70
Évolution des mesures d'atténuation de la pandémie de COVID-19	71
Gestion des migrations de travail	73
Migrations familiales	82
Protection internationale et considérations géopolitiques	82
Utilisation d'outils numériques innovants	85
Politiques de retour et de réadmission	86
Références	87
Notes	87
<b>3 Évolutions récentes des politiques d'intégration des immigrés</b>	<b>89</b>
En bref	90
Introduction	91
La flexibilité mise en place en réponse à la crise du COVID-19 pourrait perdurer avec le reflux de la pandémie	91
La régularisation a connu une nouvelle dynamique dans plusieurs pays	92
Les pays continuent d'adopter des stratégies variées en matière de naturalisation	93
Réformes de la composition des mesures d'intégration et des critères d'admissibilité	95
L'accès à l'éducation et la reconnaissance des compétences restent au centre des politiques d'intégration	96
L'apprentissage de la langue est un pilier de plus en plus universel des mesures d'intégration des adultes issus de l'immigration	97

Les pays ont continué de prendre des mesures pour combattre la discrimination, notamment dans le contexte de stratégies plus vastes de lutte contre le racisme	98
Besoins spécifiques des femmes et des jeunes immigrés	99
Les pays réorganisent et délimitent les responsabilités en vue d'améliorer la coordination de l'action publique	100
Références	102
<b>4 Faire face à la crise des réfugiés ukrainiens</b>	<b>103</b>
En bref	104
Introduction	105
Flux migratoires provoqués par l'invasion russe à grande échelle contre l'Ukraine	106
Permis et droits à l'immigration octroyés aux Ukrainiens	108
Mesures de soutien initial prises dans les pays de l'OCDE	110
Passer du court terme à des mesures à moyen et long terme	114
Nouveaux défis	122
Références	126
Notes	128
<b>5 Les étudiants internationaux : une catégorie d'immigrés en pleine croissance dans les pays de l'OCDE</b>	<b>129</b>
En bref	130
Introduction	130
Panorama des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE	131
Le cas particulier des échanges d'étudiants intra-européens et d'Erasmus+	145
Qui étudie où ? Facteurs de mobilité internationale des étudiants	147
Références	153
Annexe 5.A. Tableaux supplémentaires	157
Notes	161
<b>6 Conditions d'admission et politiques visant à attirer et retenir les étudiants internationaux</b>	<b>163</b>
En bref	164
Introduction	164
Politique d'information et stratégies de communication	165
Les critères d'admission	170
Politiques de soutien pendant les études	176
Possibilités de rester dans le pays après l'obtention du diplôme	180
Veiller à l'intégrité du système et prévenir les abus	185
Conclusion	191
Références	192
Annexe 6.A. Tableaux supplémentaires	193
Notes	195
<b>7 Rétention des étudiants internationaux et répercussions économiques dans l'OCDE</b>	<b>197</b>
En bref	198
Introduction	199
Installation des étudiants internationaux dans le pays d'accueil	199
Impact économique	211
Conclusion	218

Références	219
Annexe 7.A. Tableau supplémentaire	223
Notes	228
<b>8 Notes par pays : Changements récents dans les politiques et mouvements migratoires</b>	<b>229</b>
<b>Annexe A. Annexe statistique</b>	<b>311</b>
Liste des membres du groupe d'experts sur les migrations de l'OCDE	425
Composition de la Division des migrations internationales de l'OCDE	426

## GRAPHIQUES

Graphique 1.1. Immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE, 2012-21	21
Graphique 1.2. Immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE en pourcentage de la population totale, 2021 par rapport à la moyenne de 2012-20	24
Graphique 1.3. Immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE, par catégorie d'entrée, 2012-21	24
Graphique 1.4. Composition de l'immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE par catégorie d'entrée, 2021 par rapport à 2020	25
Graphique 1.5. Entrées de travailleurs immigrés temporaires (hors travailleurs détachés), principaux pays de destination de l'OCDE au cours de la période 2019-21	28
Graphique 1.6. Nouvelles demandes d'asile depuis 1980 dans l'OCDE et l'Union européenne	31
Graphique 1.7. Les 20 premiers pays d'origine des demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE, 2020-21	34
Graphique 1.8. Réfugiés admis au titre des programmes de réinstallation, 1981-2021	36
Graphique 1.9. Les 20 premières nationalités d'origine des nouveaux immigrés dans la zone OCDE, 2019-20	37
Graphique 1.10. Répartition de la population des pays de l'OCDE née à l'étranger, 2021	38
Graphique 1.11. Personnes nées à l'étranger en pourcentage de la population totale dans les pays de l'OCDE, 2015 et 2021	39
Graphique 1.12. Part des hommes dans le total des flux d'immigration dans les pays de l'OCDE, 2015-20	40
Graphique 1.13. Acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE, 2000-21	41
Graphique 1.14. Acquisitions de nationalité en pourcentage de la population étrangère, 2019-20	41
Graphique 1.15. Acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE : 20 premiers pays selon la nationalité antérieure, 2020 et 2010	42
Graphique 1.16. Évolution du nombre moyen d'heures travaillées dans les pays européens de l'OCDE, selon le lieu de naissance et le sexe, T4 2019-T4 2021	47
Graphique 1.17. Évolution du taux d'emploi selon le groupe démographique et le pays de naissance dans quelques pays de l'OCDE, entre 2019 et 2021	49
Graphique 1.18. Part des jeunes n'étant ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation ("NEET"), selon le lieu de naissance, dans une sélection de pays de l'OCDE, 2019-21	51
Graphique 4.1. Nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine enregistrés dans les pays de l'OCDE, en chiffres absolus et pour 1 000 habitants, mi-septembre 2022	107
Graphique 5.1. Les principaux pays de destination restent les mêmes dans la zone OCDE, mais d'autres pays émergent	133
Graphique 5.2. Les étudiants internationaux dans la zone OCDE sont principalement originaires d'Asie et d'Europe	134
Graphique 5.3. La Chine et l'Inde sont les principaux pays d'origine des étudiants internationaux dans la zone OCDE	135
Graphique 5.4. Le nombre d'étudiants internationaux a augmenté presque partout	137
Graphique 5.5. Les étudiants internationaux font des choix d'études légèrement différents	140
Graphique 5.6. Les étudiants internationaux sont surreprésentés dans les sciences naturelles et les TIC	141
Graphique 5.7. Avec Erasmus+, une majorité de pays accueillent davantage d'étudiants qu'ils n'en envoient à l'étranger	146
Graphique 5.8. La plupart des étudiants internationaux restent dans leur région d'origine	148
Graphique 5.9. La part des étudiants nés en Chine et en Inde est corrélée avec leur population migrante	149

Graphique 6.1. Les frais d'inscription annuels des étudiants étrangers sont deux fois plus élevés que ceux des nationaux dans les principaux pays de destination	173
Graphique 6.2. Dans la plupart des pays, les étudiants internationaux peuvent travailler à temps partiel pendant la période universitaire	177
Graphique 6.3. La plupart des titres de séjour des étudiants peuvent être prolongés de 12 à 24 mois	183
Graphique 6.4. Exemples de préoccupations liées au respect de la réglementation concernant les programmes destinés aux étudiants internationaux	185
Graphique 7.1. Près d'un titulaire d'un permis d'études sur trois prolonge son séjour	203
Graphique 7.2. Le taux de rétention après 5 ans est souvent plus élevé pour la cohorte de 2015 que pour celle de 2010	205
Graphique 7.3. Le fait d'exclure les individus titulaires d'un permis d'études fait baisser les taux de rétention	206
Graphique 7.4. Évolution du taux de rétention des étudiants internationaux sur une décennie	207
Graphique 7.5. Les étudiants indiens affichent des taux d'installation plus élevés que les autres titulaires de permis	209
Graphique 7.6. Les étudiants internationaux constituent un vivier de travailleurs immigrés, à des degrés divers	211
Graphique 7.7. Entre 2010 et 2019, les recettes tirées de la mobilité internationale des étudiants ont augmenté presque partout	212
Graphique 7.8. Les pays anglophones enregistrent les volumes d'exportation de services d'éducation les plus élevés	213
Graphique 7.9. L'APD consacrée aux étudiants internationaux est plus élevée dans les pays où les frais de scolarité sont bas ou inexistantes	214
Graphique 7.10. La contribution des étudiants internationaux aux effectifs de jeunes actifs occupés atteint 1 % ou plus dans de nombreux pays	216
Graphique d'annexe 1.A.1. Taux d'emploi selon le lieu de naissance, 2002-21	64
Graphique d'annexe 1.A.2. Évolution de l'écart de taux d'emploi entre hommes et femmes, selon le pays de naissance, 2002-21	65
Graphique d'annexe 1.A.3. Évolution des taux d'emploi par groupe démographique et pays de naissance, dans certains pays de l'OCDE, 2021 par rapport à 2020	66

## TABLEAUX

Tableau 1.1. Immigration à caractère permanent dans une sélection de pays de l'OCDE, 2012-21	22
Tableau 1.2. Détachements de travailleurs relevant de l'article 12 dans les pays de l'UE/AELE/Royaume-Uni membres de l'OCDE, par pays de destination, 2012-20	30
Tableau 1.3. Nouvelles demandes d'asile par pays de dépôt des demandes, 2015-21	32
Tableau 1.4. Décisions positives concernant les demandes de protection internationale et les réinstallations, 2011-21	35
Tableau 1.5. Situation des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE en 2021	45
Tableau 1.6. Taux d'emploi, de chômage et de participation par région d'origine dans certains pays de l'OCDE en 2019 et 2021, pourcentages	53
Tableau 4.1. Éléments constitutifs du coût total (subsistance, éducation, santé) et coût total par pays	114
Tableau 5.1. La part des étudiants internationaux est plus importante aux niveaux les plus élevés de l'enseignement supérieur	138
Tableau 5.2. Entrées d'étudiants de l'enseignement supérieur en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE, 2016-21	143
Tableau 6.1. Plateformes d'information et canaux de communication	165
Tableau 6.2. Caractéristiques des permis d'étudiant	171
Tableau 6.3. Exigences et politiques linguistiques pour les étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE	174
Tableau 6.4. Admission des familles et accès au marché du travail	179
Tableau 6.5. Politiques appliquées après l'obtention du diplôme	181
Tableau 6.6. Contrôle du respect des obligations par les étudiants après leur admission	189
Tableau 7.1. Données disponibles sur les taux d'installation des étudiants dans les pays de l'OCDE	200
Tableau 7.2. Résultats des anciens étudiants internationaux restés dans le pays d'accueil par rapport à d'autres catégories d'immigrés	217

Tableau d'annexe 1.A.1. Flux d'immigration permanente dans les pays de l'OCDE	56
Tableau d'annexe 1.A.2. Quelques catégories d'entrées de travailleurs étrangers temporaires	57
Tableau d'annexe 1.A.3. Nature et caractéristiques des permis pris en considération dans les statistiques sur l'immigration de travailleurs temporaires	58
Tableau d'annexe 1.A.4. Les 50 principaux pays d'origine des nouveaux immigrés dans l'OCDE	63
Tableau d'annexe 1.A.5. Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans selon le lieu de naissance et le niveau d'éducation dans les pays de l'OCDE, 2021	67
Tableau d'annexe 1.A.6. Emploi des personnes nées à l'étranger selon le secteur d'activité, 2021	68
Tableau d'annexe 5.A.1. Critères de définition des étudiants internationaux (ou des étudiants étrangers)	157
Tableau d'annexe 5.A.2. Étudiants nationaux et en mobilité internationale par domaine d'études	159
Tableau d'annexe 6.A.1. Efforts d'information et de communication	193
Tableau d'annexe 7.A.1. Données récentes sur l'impact économique des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE	223

## Suivez les publications de l'OCDE sur :



<https://twitter.com/OECD>



<https://www.facebook.com/theOECD>



<https://www.linkedin.com/company/organisation-eco-cooperation-development-organisation-cooperation-developpement-eco/>



<https://www.youtube.com/user/OECDiLibrary>




<https://www.oecd.org/newsletters/>

## Ce livre contient des...

**StatLinks** 

Accédez aux fichiers Excel® à partir des livres imprimés !

Vous trouverez un *StatLink*  sous chaque tableau ou graphique de cet ouvrage. Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de copier le lien dans votre navigateur internet ou de cliquer dessus depuis la version électronique de l'ouvrage.

# Résumé

## Les flux migratoires sont repartis à la hausse en 2021

Après une baisse record en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, l'immigration à caractère permanent vers les pays de l'OCDE a rebondi de 22 % en 2021. Les premières données suggèrent que l'augmentation des flux migratoires permanents se poursuit en 2022.

La migration familiale a augmenté de 40 % en 2021 et est restée la principale catégorie d'entrée, représentant plus de 40 % du total des migrations permanentes vers l'OCDE. Les migrations dans le cadre de la libre circulation ont été moins touchées par la pandémie mais avaient tout de même chuté de 17 % en 2020. La tendance est toujours à la baisse dans l'OCDE en 2021 (estimée à -2 %, principalement en raison du Brexit). La libre circulation dans les pays de l'UE27 a légèrement rebondi, avec une augmentation estimée à 4 %. Les migrations de travail à caractère permanent (18 % du total des entrées de type permanent vers l'OCDE) ont connu une forte reprise, de 45 %, en 2021. La migration permanente pour raisons humanitaires a légèrement augmenté de 4 % en 2021, après quatre années consécutives de baisse.

Le nombre de nouvelles demandes d'asile dans les pays de l'OCDE a augmenté de 28 % en 2021, pour dépasser 1 million. Les principaux pays d'origine étaient le Nicaragua, l'Afghanistan et la Syrie.

## La situation des immigrés sur le marché du travail a mieux résisté que ce qui était anticipé

Si les résultats des immigrés sur le marché du travail se sont davantage dégradés que ceux des natifs en 2020, ils se sont également améliorés dans une plus forte proportion en 2021. En 2021, environ 70 % des immigrés avaient un emploi, et 9 % étaient au chômage, dans l'ensemble de l'OCDE. Dans près de la moitié des pays de l'OCDE, les taux d'emploi des immigrés ont retrouvé ou dépassé leur niveau d'avant la crise. En particulier, les performances sur le marché du travail des immigrés récemment arrivés se sont davantage améliorées en 2021 que celles de leurs homologues installés depuis plus longtemps.

## La concurrence mondiale pour attirer les talents se retrouve en haut de l'agenda politique

La concurrence mondiale pour les talents se poursuit et de nouvelles politiques pour attirer les immigrés hautement qualifiés, les travailleurs à distance et les investisseurs potentiels ont été mises en place. Dans le même temps, les pénuries de main-d'œuvre, notamment dans les professions peu ou moyennement qualifiées, ont conduit plusieurs pays à étendre les programmes de mobilité temporaire de main-d'œuvre et les accords bilatéraux pour recruter des travailleurs étrangers. Plus généralement, les restrictions de voyage liées au COVID-19 ont été progressivement levées dans la plupart des pays de l'OCDE.

Les réformes des politiques d'intégration ont surtout visé à accroître l'individualisation, à améliorer le tutorat et la formation linguistique, et à aider les immigrés à accéder rapidement et de manière pérenne au marché du travail. Plusieurs pays, notamment l'Allemagne et les États-Unis, ont renforcé les mesures visant à faciliter ou à promouvoir la naturalisation. Quelques pays ont également mis en avant des plans d'action nationaux pour lutter contre la discrimination et le racisme.

Des programmes de régularisation ont été mis en place en 2021/22 au Chili et en Italie, un autre a été annoncé en Irlande. La Colombie a lancé une régularisation de grande ampleur pour les Vénézuéliens.

## Répondre à la crise des réfugiés en provenance d'Ukraine

La guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine, qui a débuté le 24 février 2022, a généré des flux d'émigration d'ampleur sans précédent. Les pays de l'OCDE ont réagi rapidement en assouplissant la réglementation en matière d'immigration vis-à-vis des ressortissants ukrainiens, notamment en accordant des exemptions de visa, des prolongations de séjour ou la priorisation des demandes d'immigration. Le Conseil de l'Union européenne a activé, pour la première fois, la directive sur la protection temporaire, qui prévoit un ensemble de droits harmonisés pour les bénéficiaires dans tous les États membres de l'UE. Les pays de l'OCDE non membres de l'UE ont également pris, à des degrés divers, des mesures pour faciliter l'entrée et le séjour des Ukrainiens fuyant la guerre.

La transition vers des solutions à moyen et long terme a fait apparaître de nouveaux défis, notamment l'abandon du recours à des statuts temporaires et autres statuts subsidiaires au profit de solutions plus durables, l'adoption de mesures de soutien, la prévention des flux secondaires et l'anticipation de l'évolution de l'opinion publique.

## Les étudiants internationaux apportent une contribution économique importante dans la plupart des pays de l'OCDE

En 2020, 4.4 millions d'étudiants internationaux étaient comptabilisés dans l'OCDE, soit en moyenne 10 % des étudiants de l'enseignement supérieur. Les principaux pays d'accueil sont les États-Unis (22 % de l'ensemble des étudiants internationaux), le Royaume-Uni (13 %) et l'Australie (10 %). Si les destinations des étudiants internationaux se sont diversifiées au cours de la dernière décennie, les principaux pays d'origine restent la Chine et l'Inde (respectivement 22 % et 10 % de tous les étudiants internationaux).

Au cours de la dernière décennie, presque tous les pays de l'OCDE ont mis en œuvre des politiques de grande envergure pour retenir les étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme, mais la rétention des étudiants internationaux varie fortement. Cinq ans après l'admission initiale, plus de 60 % des étudiants internationaux ayant obtenu un permis étudiant en 2015 étaient encore présents au Canada et en Allemagne, environ la moitié en Australie, en Estonie et en Nouvelle-Zélande, et environ deux sur cinq en France et au Japon. La part des étudiants toujours présents était inférieure à 15 % au Danemark, en Slovénie, en Italie et en Norvège.

Les anciens étudiants internationaux constituent une source importante de migration de travail dans de nombreux pays. Ainsi, les changements de statut des étudiants ont représenté une part importante des admissions au titre du travail en 2019, notamment en France (52 %), en Italie (46 %) et au Japon (37 %). Aux États-Unis, les anciens titulaires de permis étudiants (F 1) représentaient 57 % des bénéficiaires de permis temporaires hautement qualifiés (H-1B).

Dans l'UE, au Royaume-Uni et aux États-Unis, entre un étudiant international sur quatre et un sur trois travaille pendant ses études. C'est le cas pour environ un sur deux en Australie et neuf sur dix au Japon. Les étudiants internationaux qui restent dans le pays d'accueil à l'issue de leurs études ont des taux d'emploi sur le long terme équivalents à ceux qui entrent au titre de l'immigration de travail et bien

supérieurs aux taux calculés pour l'ensemble des immigrés. Ils présentent des taux de déclassement moitié moins élevés que les travailleurs immigrés ou d'autres groupes issus de l'immigration.

Si la migration étudiante peut être très bénéfique, le report de la gestion des flux sur les établissements d'enseignement supérieur et la part croissante de la migration économique constituée par d'anciens étudiants comportent toujours un certain nombre de risques, notamment celui de biaiser la réglementation en matière d'immigration et d'affaiblir la régulation du marché du travail.

## Principaux résultats

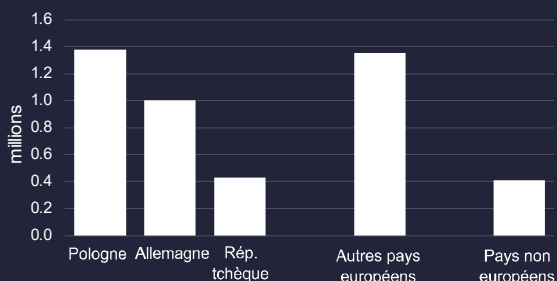
- Les pays de l'OCDE ont accueilli 4.8 millions de nouveaux immigrés de type permanent en 2021, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020, niveau toujours en deçà de plus d'un demi-million comparé à 2019.
- Les États-Unis sont restés le principal pays d'accueil d'immigrés permanents en 2021 (avec 834 000 nouvelles admissions, soit 43 % de plus qu'en 2020 et 19 % de moins qu'en 2019). Dans l'UE, la reprise de l'immigration à caractère permanent (+15 %) a été moins prononcée.
- À la mi-septembre 2022, près de 5 millions de réfugiés en provenance d'Ukraine avaient été enregistrés dans l'UE et dans les autres pays de l'OCDE, dont environ 4 millions inscrits au titre de la protection temporaire ou de régimes de protection nationaux similaires en Europe.
- Dans les pays de l'OCDE, les étudiants en mobilité internationale représentent 5 % des étudiants inscrits en licence, 14 % en master et 24 % en doctorat sur l'année universitaire 2020.
- Les étudiants internationaux ont tendance à étudier dans leur région d'origine. En 2020, 29 % des étudiants internationaux des pays de l'OCDE n'avaient pas changé de région géographique (définie au sens large).
- Dans l'ensemble de l'OCDE, les recettes d'exportation directes provenant des étudiants internationaux sont passées en termes nominaux de plus de 50 milliards d'euros en 2010 à plus de 115 milliards d'euros en 2019.



## Faits et chiffres clés

### L'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné un exode historique de réfugiés

Nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine dans les pays de l'OCDE, mi-septembre 2022



Mi-septembre 2022, près de 5 millions de réfugiés ukrainiens avaient été enregistrés dans les pays de l'OCDE et de l'UE.

### De nombreux pays ont réagi rapidement à l'afflux de réfugiés ukrainiens

De nombreux pays de l'OCDE ont réagi rapidement à la crise des réfugiés, en accordant des droits en matière d'immigration aux ressortissants ukrainiens, tels que des exemptions de visa, des prolongations de titres de séjour, et des programmes de protection temporaire ou de parrainage privé.



Protection temporaire

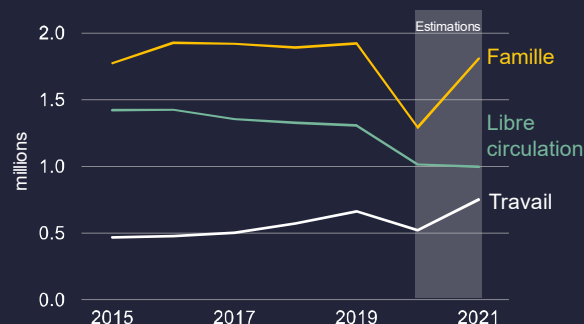


Exemptions de visa



Prolongations de titres de séjour

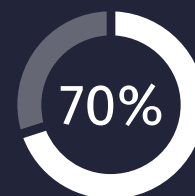
### Les flux migratoires vers les pays de l'OCDE ont rebondi



Les migrations permanentes vers les pays de l'OCDE ont augmenté d'environ 22 % en 2021, les migrations familiales représentant 38 % du total.

### Le taux d'emploi des immigrants est presque revenu au niveau d'avant le COVID

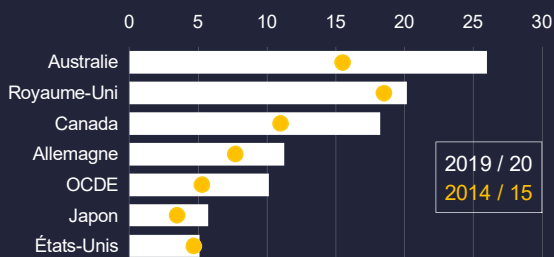
En moyenne, en 2021, environ 70 % des immigrants avaient un emploi (seulement 0.6 point de pourcentage de moins qu'avant la crise sanitaire du COVID-19).



Le taux d'emploi des immigrants était, en moyenne, inférieur d'1 point de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays.

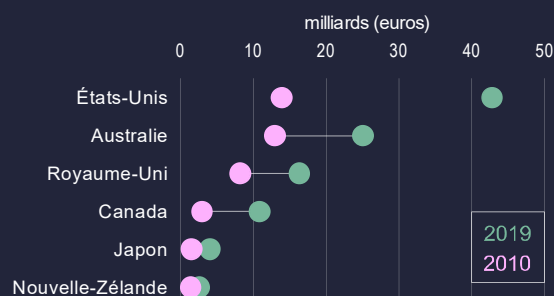
### Le nombre d'étudiants en mobilité internationale en hausse sur le long terme

Étudiants en mobilité internationale en pourcentage des étudiants de l'enseignement supérieur, %



En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les étudiants en mobilité internationale représentent plus de 10 % des étudiants de l'enseignement supérieur.

### Les revenus provenant des étudiants internationaux continuent d'augmenter



Dans les pays de l'OCDE, les services liés aux étudiants internationaux, tels que les frais de scolarité et le logement, sont passés de 50 milliards d'euros en 2010 à plus de 115 milliards d'euros en 2019.



# **1** Évolutions récentes des migrations internationales et intégration des immigrés sur le marché du travail

---

Le présent chapitre donne un aperçu des évolutions récentes des migrations internationales et de l'intégration des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE. La première section analyse l'évolution des flux migratoires internationaux au cours de la dernière décennie, jusqu'en 2021. Elle couvre les flux migratoires permanents et temporaires, par catégorie d'entrée. Le chapitre examine ensuite l'évolution récente des demandes d'asile dans les pays de l'OCDE. Puis il étudie la composition des flux migratoires et de la population née à l'étranger, ainsi que les tendances en matière d'acquisition de la nationalité. La seconde section du chapitre examine l'évolution de la situation des immigrés sur le marché du travail au cours des deux dernières décennies, en prêtant particulièrement attention à la crise économique provoquée par la pandémie. Une analyse détaillée des caractéristiques sociodémographiques et des régions d'origine est par ailleurs présentée.

---

# En bref

## Principaux résultats

### Évolution des flux migratoires

- L'immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE s'est partiellement rétablie en 2021 après une baisse record en 2020 du fait de la crise du COVID-19. Les pays de l'OCDE ont en effet enregistré 4.8 millions de nouveaux immigrants permanents en 2021, chiffre en hausse de 22 % par rapport à 2020 mais qui reste inférieur de plus d'un demi-million à celui de 2019.
- Cette augmentation des flux migratoires à caractère permanent devrait se poursuivre en 2022, compte tenu de la levée des restrictions en matière d'immigration et de déplacements dans les pays de l'OCDE.
- Les États-Unis restent le pays de l'OCDE qui a accueilli le plus d'immigrés permanents en 2021 (834 000, soit 43 % de plus qu'en 2020 mais toujours 19 % en deça du niveau de 2019). Le Canada a admis un nombre record de nouveaux immigrants permanents (plus de 400 000, soit plus du double du flux de 2020).
- Dans l'UE, la reprise de la migration à caractère permanent (+15 %) a été plus modérée. La mobilité intra-européenne (-17 % en 2020) a été moins affectée par la pandémie que les autres catégories de migration. Son rebond estimé en 2021 reste modeste (+4 %).
- Les mesures contre le COVID-19 ont encore fortement affecté les flux migratoires vers l'Australie, le Japon, la Corée et la Nouvelle-Zélande en 2021.
- L'immigration pour raisons familiales a augmenté de 39 % en 2021 et est restée la principale catégorie d'entrées, représentant plus d'un tiers de l'ensemble des migrations permanentes à destination des pays de l'OCDE. Avec 1.58 million de nouvelles admissions au titre des migrations familiales, elle reste sensiblement inférieure à son niveau d'avant la crise liée au COVID-19.
- Avec près de 600 000 admissions, la migration familiale a augmenté de 30 % dans l'UE, retrouvant son niveau moyen de 2017-19.
- Les migrations de travail en direction des pays de l'OCDE ont rebondi de 45 % en 2021 pour atteindre un niveau record de plus de 750 000 admissions, soit 19 % du total des entrées de type permanent. Cette évolution s'explique en partie par la forte hausse enregistrée aux États-Unis, au Canada, au Royaume-Uni et en Italie (en raison d'un programme de régularisation dans ce dernier pays).
- Dans l'UE, les migrations de travail à caractère permanent ont augmenté au même rythme que la migration familiale (+29 % par rapport à 2020), pour atteindre plus de 300 000 nouveaux travailleurs.
- L'immigration permanente pour raisons humanitaires dans les pays de l'OCDE a progressé de seulement 3 % en 2021, après avoir baissé pendant quatre années consécutives. L'Allemagne a été le principal pays de destination des immigrants pour raisons humanitaires, suivie de près par le Canada, qui a connu une hausse de 136 %. À l'inverse, des baisses ont été enregistrées en Australie et en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Espagne.

- L'embauche de travailleurs saisonniers venus de l'étranger est demeurée stable en 2020, avec environ 460 000 admissions et a progressé de 18 % en 2021, du fait principalement des évolutions survenues aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France.
- Les autres formes de migrations temporaires de travail ont baissé de plus de la moitié en 2020, et elles ont encore diminué en 2021.
- Les entrées de vacanciers actifs dans les 10 principaux pays de destination de l'OCDE ont diminué de 59 % en 2020 puis encore de 47 % en 2021.
- Les arrivées de stagiaires internationaux ont diminué de 56 % en 2020 dans les 4 principaux pays d'accueil de l'OCDE, avant de baisser de nouveau de 69 % en 2021. Le Japon est demeuré le principal pays d'accueil malgré un faible nombre d'entrées (24 000 en 2021 contre 202 000 en 2019).
- La mobilité au sein des sociétés multinationales a considérablement diminué en raison de la pandémie : le nombre de personnes transférées à l'intérieur d'une même société a diminué de 52 % en 2020 et de 24 % en 2021.
- En 2020, près de 3.8 millions de travailleurs détachés ont été enregistrés dans l'UE/AELE, soit 19 % de moins que l'année précédente. En Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et en Suède, plus d'un quart des travailleurs détachés fournissaient des services dans le secteur de la construction. En Slovénie, les travailleurs détachés envoyés à l'étranger représentent 30 % de la main-d'œuvre dans ce secteur.
- Le nombre de nouvelles demandes d'asile dans les pays de l'OCDE a connu un rebond de 28 % en 2021, dépassant le million. Les principaux pays d'origine étaient le Nicaragua, l'Afghanistan et la Syrie. Au sein de l'UE, les chiffres partiels pour 2022 font apparaître une nouvelle augmentation de 21 % par rapport à 2021.
- Les programmes de réinstallation ont pu reprendre mais seules 57 000 personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été transférées dans un pays de l'OCDE en 2021, soit environ moitié moins que les niveaux moyens observés avant la crise liée au COVID-19.
- En 2020, les deux tiers des pays de l'OCDE ont accueilli davantage d'hommes que de femmes immigrés. En moyenne, les pays de l'OCDE ont accueilli 55.5 % d'immigrés de sexe masculin.
- Malgré la pandémie, la population née à l'étranger qui vit dans les pays de l'OCDE a continué d'augmenter en 2021 pour atteindre 138 millions de personnes, soit 10.6 % de la population totale des pays de l'OCDE.
- Les pays où la part de la population née à l'étranger a le plus augmenté depuis 2015 sont l'Islande (+8 points de pourcentage), le Luxembourg (+5 points de pourcentage), le Chili (+5 points de pourcentage) et la Suède (+4 points de pourcentage).
- La pandémie de COVID-19 et les fermetures de frontières qui en ont découlé ont entraîné une baisse des flux d'immigration en provenance des 20 principaux pays d'origine. La Chine et l'Inde, qui étaient les deux premiers pays d'origine en 2019, ont connu le plus fort recul des flux d'émigration vers les pays de l'OCDE.
- D'après des données partielles et préliminaires, le nombre d'acquisitions de la citoyenneté dans les pays de l'OCDE en 2021 serait le plus élevé jamais enregistré, 2.3 millions de personnes étant concernées. Cela représente une augmentation de 20 %, attribuable en partie à la réduction du nombre des dossiers en attente durant la pandémie de COVID-19. De très fortes hausses ont été observées aux États-Unis (+30 %), au Royaume-Uni (+46 %), au Canada (+22 %), en Norvège (+109 %) et en Autriche (+80 %).

### Insertion sur le marché du travail

- De manière générale, la situation des immigrés sur le marché du travail s'est plus fortement dégradée en 2020 que celle des personnes nées dans le pays, mais elle s'est davantage améliorée lors de la reprise de l'économie en 2021.
- Entre 2020 et 2021, le taux d'emploi des immigrés s'est accru dans plus de sept pays de l'OCDE sur dix. En moyenne en 2021, plus de 70 % des immigrés occupent un emploi et 9 % des actifs immigrés sont au chômage. Dans près de la moitié des pays de l'OCDE, les immigrés ont retrouvé ou dépassé leur niveau d'emploi d'avant-crise.
- La crise sanitaire a engendré, pour la première fois depuis dix ans, une augmentation du risque de chômage de longue durée dans certains pays de l'OCDE, particulièrement parmi les immigrés, dont le réseau professionnel est moins développé, la pratique de la langue moins bonne, et la probabilité de subir des discriminations plus élevée.
- Le nombre moyen d'heures travaillées par les personnes nées à l'étranger occupant un emploi demeure plus faible que le niveau observé avant la crise.
- L'emploi des jeunes immigrés a progressé en 2021 mais reste en moyenne inférieur au niveau observé avant la crise. La part des jeunes immigrés n'étant ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation a diminué depuis 2020. Les mesures mises en place par les pays afin de soutenir l'intégration des jeunes au marché du travail ont contribué à atténuer les effets persistants de la crise.
- Les performances sur le marché du travail des immigrés récemment arrivés se sont davantage améliorées en 2021 que celles de leurs homologues installés depuis plus longtemps. Cela peut notamment résulter de la diminution de la part des flux d'immigrés ayant une faible connexion au marché du travail ainsi que de la hausse des départs d'immigrés arrivés récemment et ayant perdu leur emploi.
- Malgré une amélioration significative de la situation de l'emploi des immigrés issus d'Afrique et du Moyen-Orient depuis 2019, ces derniers restent le groupe le plus défavorisé dans la plupart des pays de l'OCDE.

## Évolutions récentes des migrations internationales

### *L'immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE a en partie repris en 2021*

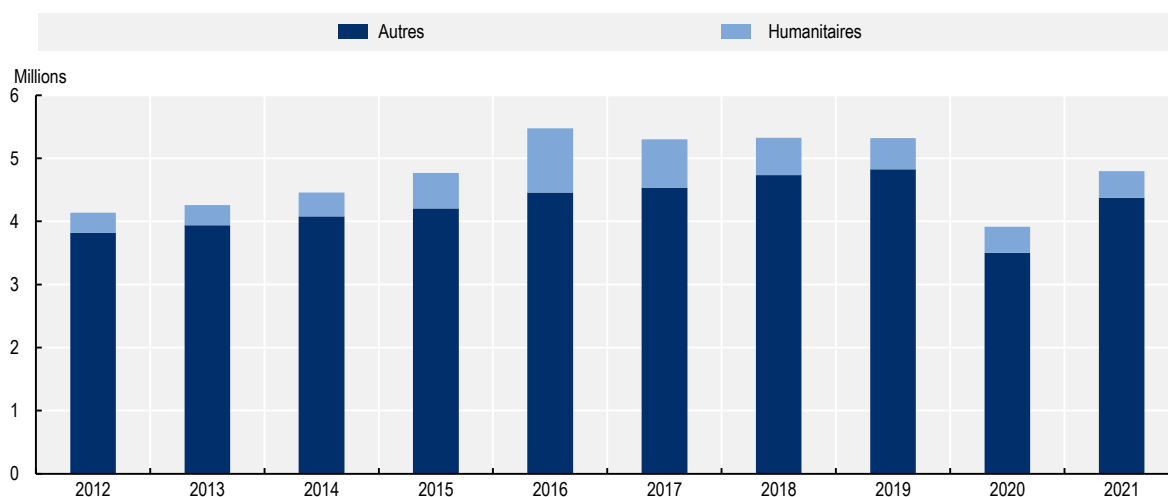
L'immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE s'est accrue en 2021 d'environ 22 % par rapport à 2020 pour s'établir à 4.8 millions de personnes (Graphique 1.1). Cette forte augmentation n'a toutefois pas permis de recouvrer les niveaux d'immigration d'avant la pandémie de COVID-19 : en effet, entre 2017 et 2019, elles se sont élevées en moyenne à 5.3 millions.

Les données sur les migrations à caractère permanent présentées dans cette section doivent être interprétées avec prudence. Tout d'abord, elles ne doivent pas être interprétées comme de nouvelles arrivées sur le territoire car elles incluent non seulement les nouvelles entrées, mais aussi les changements de statut dans le pays, d'un statut temporaire à un statut permanent. Les termes « migration à caractère permanent », « entrées/immigration permanentes » et « admissions » sont ici synonymes et renvoient aux mêmes données. La réouverture progressive des frontières affecte davantage les flux d'entrée que le nombre de changements de statut qui est plus stable. Par conséquent, l'augmentation totale des flux à caractère permanent observée en 2021 reflète une augmentation plus importante de l'immigration permanente en provenance de l'étranger.

Deuxièmement, plusieurs pays de l'OCDE communiquent leurs statistiques migratoires annuelles sur une base fiscale qui ne correspond pas aux années civiles. C'est notamment le cas de l'Australie, de la Nouvelle Zélande, de l'Irlande et des États-Unis. Par conséquent, l'augmentation des flux migratoires au cours de l'année civile 2021 ne se reflète que partiellement dans les statistiques migratoires nationales de ces pays pour 2021. Dans cette section, cependant, les données américaines ont été ajustées et font référence à l'année civile à partir de 2019.


Troisièmement, les statistiques de l'OCDE sur les migrations de type permanent comprennent des estimations de flux d'entrées bénéficiant d'accords de libre circulation et ne sont donc pas comparables au nombre total de permis de séjour accordés dans l'année.

### Graphique 1.1. Immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE, 2012-21



Note : Somme des chiffres standardisés et non standardisés (voir le Tableau 1.1, hors Türkiye, Colombie et Costa Rica), y compris les changements de statut de temporaire à permanent et les migrations bénéficiant d'accords de libre circulation. Les données pour 2021 sont en partie estimées sur la base des taux de progression publiés dans les statistiques nationales officielles et comprennent les migrations humanitaires.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (données mises à disposition sur demande).

StatLink  <https://stat.link/3kqiny>

Le rebond observé en 2021 a été largement alimenté par les migrations de type permanent vers les principaux pays d'accueil tels que les États-Unis (+43 %), le Canada (+117 %), l'Espagne (+13 %), le Royaume-Uni (+51 %), la France (+16 %), l'Italie (+82 %) ainsi que la Pologne (+37 %). Les États-Unis restent le pays de l'OCDE qui a reçu le plus d'immigrés permanents en 2021, bien que les entrées aient été inférieures de 19 % à leur niveau d'avant la pandémie (Tableau 1.1).

**Tableau 1.1. Immigration à caractère permanent dans une sélection de pays de l'OCDE, 2012-21**

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021 (e)	2021/20
<b>Données standardisées</b>	Milliers										%
États-Unis	1 031.6	990.6	1 017.2	1 051.0	1 183.5	1 127.2	1 096.6	1 031.0	581.6	833.9	+ 43.4
Allemagne	425.0	486.2	602.1	708.1	1 077.9	883.1	656.5	643.3	532.1	536.2	+ 0.8
Canada	258.3	262.8	261.5	275.9	296.7	286.5	321.0	341.2	184.6	401.1	+ 117.3
Espagne	324.5	275.0	266.0	267.6	290.0	316.8	333.3	388.9	344.7	390.3	+ 13.2
Royaume-Uni	236.4	283.4	343.9	369.6	354.7	345.4	346.5	346.4	223.4	338.3	+ 51.4
France	246.6	257.3	256.8	261.1	258.7	259.7	281.3	290.9	238.2	276.6	+ 16.1
Italie	308.1	278.7	241.8	221.6	211.0	216.0	223.8	190.6	132.2	241.1	+ 82.3
Australie	249.9	256.9	234.7	227.9	229.4	220.5	195.2	195.7	165.5	169.4	+ 2.4
Pays-Bas	88.5	92.8	104.0	111.3	125.1	128.2	136.2	153.2	121.1	146.0	+ 20.6
Suisse	125.6	135.6	134.6	131.2	125.0	118.4	122.1	122.5	118.1	121.2	+ 2.6
Belgique	102.0	104.4	100.5	103.8	106.2	107.7	109.1	113.2	91.6	109.9	+ 19.9
Suède	96.4	107.0	116.7	120.5	153.2	131.4	121.8	97.8	79.4	83.6	+ 5.3
Portugal	27.9	26.4	30.5	31.2	32.8	39.6	64.0	98.3	80.0	79.8	- 0.3
Autriche	70.8	70.8	80.9	103.0	105.7	98.6	87.1	81.9	62.7	73.4	+ 17.1
Mexique	21.0	55.0	43.5	34.4	35.9	32.6	38.7	38.7	54.2	67.7	+ 24.9
Japon	66.5	57.5	65.4	82.0	95.4	100.7	116.5	137.9	85.2	53.4	- 37.3
Danemark	36.0	43.8	50.7	62.3	56.1	52.1	51.1	48.5	41.2	53.0	+ 28.6
Corée	43.9	53.3	61.6	64.5	71.6	70.8	76.1	74.6	53.6	50.6	- 5.5
Norvège	57.5	56.6	68.1	61.5	65.1	55.3	46.3	46.6	33.2	38.6	+ 16.2
Irlande	22.4	26.0	27.6	36.6	42.4	40.4	45.5	51.4	42.5	38.1	- 10.4
Nouvelle-Zélande	42.7	45.1	49.9	54.5	55.7	47.2	45.1	38.3	35.7	35.4	- 0.9
Finlande	19.7	20.6	19.8	21.6	27.2	24.3	23.7	25.7	24.0	27.5	+ 14.8
Israël	16.6	16.9	24.1	27.9	26.0	26.4	28.1	33.2	19.7	25.0	+ 26.9
Luxembourg	17.2	17.9	18.9	19.4	19.5	21.5	21.6	22.9	19.2	20.6	+ 7.2
<b>Total</b>	<b>3 935.1</b>	<b>4 020.6</b>	<b>4 220.6</b>	<b>4 448.5</b>	<b>5 044.9</b>	<b>4 750.3</b>	<b>4 587.5</b>	<b>4 612.5</b>	<b>3 363.9</b>	<b>4 210.7</b>	<b>+ 25.2</b>
Pays UE27 inclus ci-dessus	1 785.2	1 806.8	1 916.2	2 068.1	2 505.9	2 319.4	2 155.2	2 206.5	1 809.0	2 076.1	+ 14.8
Dont : libre circulation	899.1	925.4	1 021.1	1 026.8	1 058.6	1 034.2	1 028.5	1 026.8	849.4	884.4	+ 4.1
<b>Données nationales (non standardisées)</b>											
Türkiye	..	..	..	..	273.9	364.6	466.9	578.5	470.0	..	..
Pologne	47.1	46.6	32.0	86.1	107.0	128.0	137.6	163.5	163.5	224.2	+ 37.1
Chili	65.2	84.4	83.5	101.9	135.5	207.2	339.4	254.1	154.6	96.7	- 37.4
République tchèque	28.6	27.8	38.5	31.6	34.8	43.5	55.9	63.3	53.8	69.2	+ 28.6
Hongrie	20.3	21.3	26.0	25.8	23.8	36.5	49.3	55.3	43.8	49.1	+ 12.1
Colombie	..	..	..	..	..	104.5	217.9	225.8	74.8	40.7	- 45.6
Lituanie	2.5	3.0	4.8	3.7	6.0	10.2	12.3	19.7	22.3	21.1	- 5.1
Slovénie	12.3	11.6	11.3	12.7	13.8	15.5	24.1	27.6	24.8	19.7	- 20.6
Costa Rica	..	..	..	15.7	6.6	8.6	9.2	7.8	..	..	..
Estonie	1.1	1.6	1.3	7.4	7.7	9.1	9.7	11.0	10.3	12.5	+ 20.9
Islande	2.8	3.9	4.3	5.0	7.9	11.8	11.5	9.5	7.6	8.5	+ 13.0
Lettonie	3.7	3.5	4.5	4.5	3.4	5.1	6.5	6.6	4.6	6.5	+ 41.2
Grèce	17.7	31.3	29.5	34.0	86.1	80.5	87.3	95.4	63.4	73.6	+ 16.1
République slovaque	2.9	2.5	2.4	3.8	3.6	2.9	2.9	2.5	2.8	4.4	+ 56.6
<b>Total (sauf Colombie, Costa Rica et Türkiye)</b>	<b>204.4</b>	<b>237.6</b>	<b>238.2</b>	<b>316.4</b>	<b>429.6</b>	<b>550.3</b>	<b>736.5</b>	<b>708.4</b>	<b>551.3</b>	<b>585.5</b>	<b>+ 6.2</b>

Note : Seuls sont pris en considération les ressortissants étrangers. Les données correspondent à l'exercice budgétaire se terminant au cours de l'année de référence dans le cas de l'Australie (juil.-juin), de l'Irlande (avr.-mar.). Pour les États-Unis (oct.-sep.) jusqu'en 2018, année calendaire à partir de 2019. Les entrées comprennent les personnes dont le statut a changé, à savoir celles qui sont entrées sur le territoire avec un statut temporaire et ont obtenu un titre de séjour de plus longue durée. Les séries concernant certains pays ont été sensiblement révisées. Les moyennes de l'UE couvrent les pays figurant dans le tableau, non compris le Royaume-Uni.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (données disponibles sur demande).

StatLink  <https://stat.link/gpyukb>



Le Canada a enregistré un nombre d'entrées record avec plus de 400 000 nouveaux immigrés permanents, soit plus du double qu'en 2020. Cela fait du Canada le troisième plus grand pays d'accueil après les États-Unis et l'Allemagne. Dans ce dernier pays, les flux permanents sont restés relativement stables. Ce nombre accru d'admissions vise à compenser le déficit de 150 000 nouveaux résidents permanents en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à combler d'importantes pénuries de main-d'œuvre. Le Plan des niveaux d'immigration 2022-24 vise à poursuivre l'accueil des immigrés dans une proportion équivalant à environ 1 % de la population du Canada, soit 431 645 résidents permanents en 2022, 447 055 en 2023, et 451 000 en 2024.

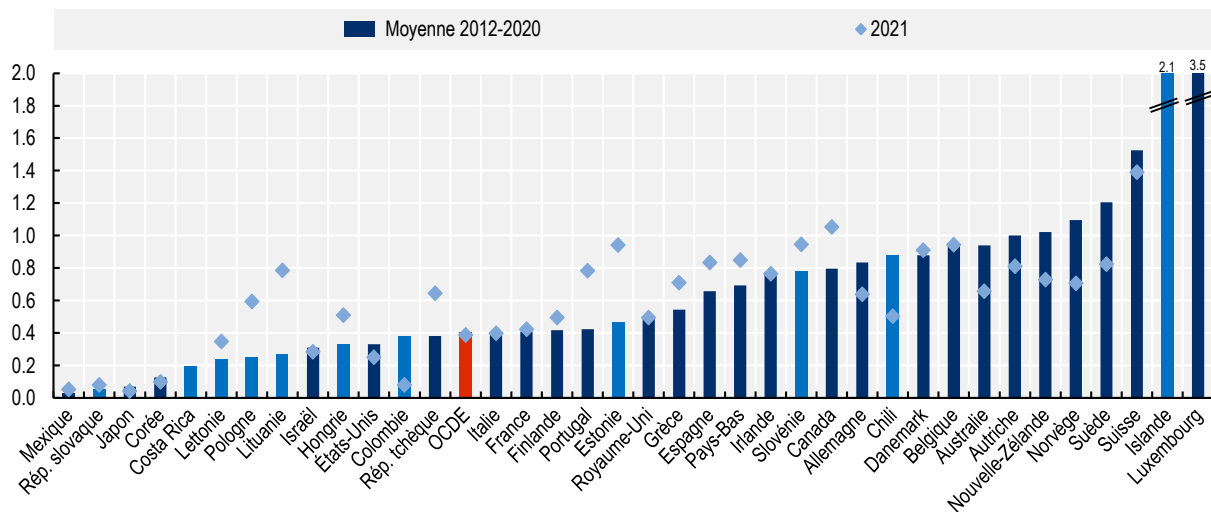
Les flux permanents sont repartis à la hausse en 2021 dans la plupart des pays de l'OCDE, avec quelques exceptions notables. Les mesures de lutte contre le COVID-19 ont continué de perturber les flux migratoires à destination de l'Australie et de la Nouvelle Zélande, du Japon et de la Corée. Les entrées permanentes en Australie sont restées en 2021 à un niveau similaire à celui de 2020 (années fiscales). Au Japon, après une croissance ininterrompue tout au long de la période 2013-19, les entrées permanentes ont à nouveau diminué en 2021, pour tomber à 53 400, soit environ 40 % de leur niveau en 2019. Les flux d'immigration permanente vers le Chili et la Colombie ont continué de diminuer. En revanche, l'immigration permanente au Mexique a de nouveau augmenté en 2021 (+25 % d'une année sur l'autre) pour atteindre un nouveau record à la suite d'une forte augmentation des admissions pour raisons humanitaires.

L'immigrations à caractère permanent vers les pays de l'Union européenne ont augmenté de 15 % en 2021 pour atteindre 2.1 millions. Tous les pays de l'UE ont connu une augmentation des flux permanents, à l'exception du Portugal et de l'Irlande. En Italie et en Pologne, ces flux d'entrée en 2021 ont été plus élevés qu'en 2019, en grande partie en raison de nouveaux recrutements de travailleurs immigrés – par le biais d'un programme de régularisation dans le cas de l'Italie (voir les commentaires ci-dessous et dans la note pays). Plusieurs autres pays d'Europe de l'Est ont connu de fortes augmentations des flux permanents. C'est le cas des Républiques slovaque (+57 %) et tchèque (+29 %), de la Hongrie (+12 %) et des États baltes à l'exception de la Lituanie.

Au Royaume-Uni, les nouvelles admissions de type permanent ont augmenté de moitié pour atteindre 338 000. Les nouveaux programmes destinés aux immigrés hautement qualifiés (notamment dans le secteur de la santé et des soins) ainsi que les flux en provenance de l'UE et de Hong Kong, Chine, ont largement contribué à ramener les nouvelles admissions de type permanent à leur niveau d'avant la pandémie de COVID19.

En 2021, les pays de l'OCDE ont accueilli en moyenne 4 nouveaux immigrés pour mille habitants (Graphique 1.2). Dans près de six pays de l'OCDE sur 10, le ratio pour l'année 2021 est plus élevé que celui de la période 2012-20. L'écart est particulièrement marqué dans plusieurs pays baltes et d'Europe de l'Est, ainsi qu'au Canada. En Norvège, en Suède, en Nouvelle-Zélande, en Australie, mais aussi au Chili et en Colombie, ce ratio a baissé entre 2012-20 et 2021.

## Graphique 1.2. Immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE en pourcentage de la population totale, 2021 par rapport à la moyenne de 2012-20



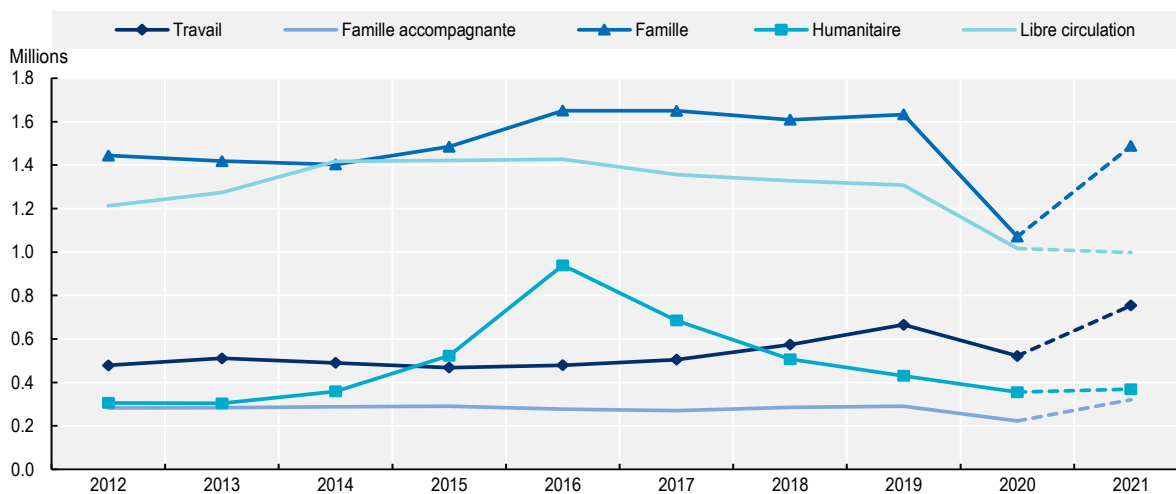
Note : Les pays pour lesquels les données ne sont pas standardisées sont représentés en bleu plus clair.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (données disponibles sur demande).

StatLink <https://stat.link/mf9wa2>

Les pays de l'OCDE ont accueilli environ 1.5 million de personnes pour raisons familiales en 2021, soit 40 % de plus qu'en 2020, mais sensiblement moins qu'avant la crise du COVID-19 (Graphique 1.3). Les migrations familiales restent la principale catégorie d'entrées dans les pays de l'OCDE, et représentent une part légèrement plus importante du total (43 %) par rapport à 2020 (38 %) (Graphique 1.4). Avec près de 600 000 admissions, la migration familiale a augmenté de 30 % dans l'UE, retrouvant son niveau moyen sur la période 2017-19.

## Graphique 1.3. Immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE, par catégorie d'entrée, 2012-21



Note : Les données pour 2021 sont des estimations fondées sur des données préliminaires couvrant les 2/3 des pays de l'OCDE.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (données disponibles sur demande).

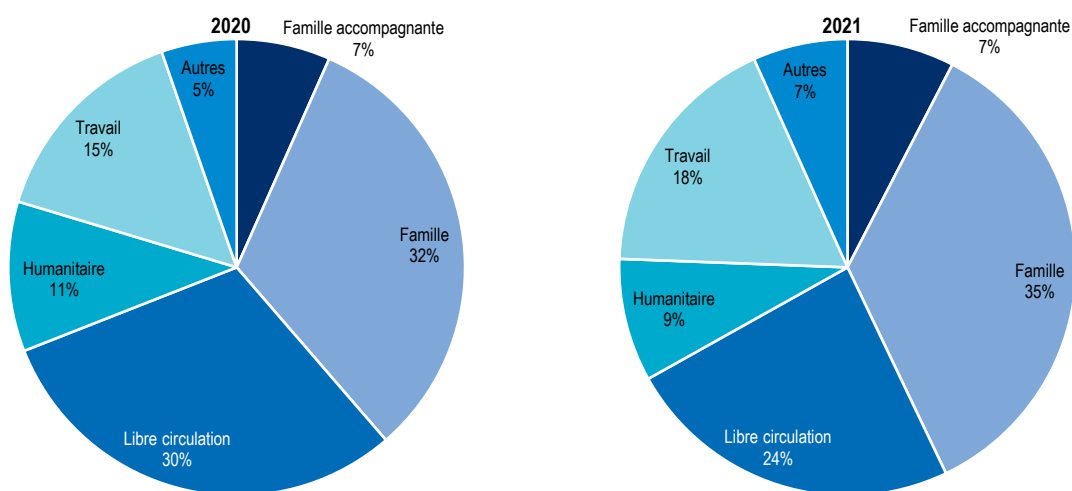
StatLink <https://stat.link/v5wloh>

Dans la zone OCDE, les États-Unis sont le principal pays de destination des personnes qui immigrent pour des raisons familiales, avec 532 000 entrées en 2021 (+50 %). Leur part dans l'ensemble des migrations familiales à destination de l'OCDE est toutefois passée de 43 % en 2019 à 38 % en 2021, à la suite de l'augmentation de la part des migrations familiales dans d'autres grands pays de destination. En Italie, les admissions pour raisons familiales ont presque doublé en 2021, atteignant le chiffre de 120 000, soit plus qu'en 2019. Le Royaume-Uni a également contribué au rebond avec 105 000 personnes admises pour des raisons familiales en 2021, dont 59 000 dans le cadre du programme d'installation des membres de familles ayant des liens avec des ressortissants de l'UE/AELE (*EU Settlement family Scheme*). Ce niveau, en hausse de 62 % par rapport à 2020, est le plus élevé jamais enregistré. Le Canada a connu une augmentation similaire (+64 %, soit 80 000 nouvelles entrées au titre des migrations familiales) et a retrouvé les niveaux antérieurs à la crise liée au COVID-19. L'autre progression majeure concerne l'Australie, qui a délivré en 2021 81 % de visas familiaux de plus qu'en 2020. Le Japon et la Corée figurent, dans le contexte des strictes restrictions de déplacement, parmi les quelques pays de l'OCDE où les admissions pour raisons familiales ont diminué en 2021, tout comme le Portugal et le Danemark.

L'immigration de travail dans les pays de l'OCDE a crû de 45 % en 2021 et a compté plus de 750 000 entrées, un niveau record. Ce rebond découle en grande partie de l'évolution de la situation au Canada, où l'immigration permanente de travailleurs étrangers a triplé en 2021 (170 000 entrées) et en Italie qui a mis en place un programme de régularisation de travailleurs immigrés. Plusieurs autres pays ont connu des hausses inédites des flux de travailleurs immigrés permanents, en particulier les États-Unis (103 000, +63 %) et le Royaume-Uni (82 000, +103 %). Dans l'ensemble, l'immigration de travail dans l'UE a suivi le rythme de la migration familiale, avec plus de 300 000 nouveaux travailleurs (+29 % par rapport à 2020).


Au Japon, l'immigration de travail a connu une croissance ininterrompue jusqu'en 2019, mais elle a été 40 % plus faible en 2021. L'Australie, l'Espagne, la Suède et la Nouvelle-Zélande ont également enregistré une baisse des admissions de travailleurs immigrés.

**Graphique 1.4. Composition de l'immigration à caractère permanent dans les pays de l'OCDE par catégorie d'entrée, 2021 par rapport à 2020**



Note : Seuls sont pris en considération les pays pour lesquels des données standardisées sur l'immigration à caractère permanent sont disponibles (voir le Tableau 1.1).

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales (données disponibles sur demande).

StatLink  <https://stat.link/g9ij1n>

Malgré des perturbations moindres en raison de la pandémie de COVID-19, les déplacements bénéficiant d'un accord de libre circulation ont néanmoins diminué de 22 % en 2020 et de 2 % supplémentaires en 2021. Cette tendance s'explique principalement par la fin de la libre circulation entrée en vigueur en 2021 entre l'UE et le Royaume-Uni en raison du Brexit, et par la forte baisse enregistrée sur l'exercice budgétaire 2021 en Australie. Dans l'UE, leur rebond estimé en 2021 a été modeste (+4 %) et cette catégorie de flux migratoires a représenté 43 % de l'ensemble des entrées à caractère permanent dans les pays de l'UE. En Allemagne et en Suisse, ces déplacements ont légèrement diminué (de 1 % et 3 %, respectivement), mais quelques autres pays de destination tels que l'Espagne, le Danemark, la Suède et la Finlande ont enregistré une croissance à deux chiffres.

L'immigration permanente pour raisons humanitaires dans les pays de l'OCDE a progressé de 3 % en 2021, après avoir baissé pendant quatre années consécutives. L'Allemagne a été le principal pays de destination des personnes ayant émigré pour raisons humanitaires, suivie de très près par le Canada, qui a enregistré une progression de +136 %. De nombreux autres grands pays de destination ont admis davantage de personnes pour motifs humanitaires en 2021 qu'en 2020. La croissance des flux a été supérieure à 70 % en Italie, en Autriche, en Belgique, au Danemark et aux Pays Bas. Ce dernier pays figure parmi les rares pays où les arrivées de réfugiés n'ont pas chuté en 2020. Des baisses ont été observées en 2021 au Royaume-Uni, aux États-Unis et en Espagne.

### ***L'immigration de travailleurs temporaires n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise liée au COVID-19***

*Les entrées de travailleurs saisonniers internationaux sont demeurées stables pendant la pandémie*

Les travailleurs saisonniers internationaux répondent à des besoins temporaires de main-d'œuvre, notamment dans l'agriculture et le tourisme, mais aussi dans la construction, les métiers du soin ou l'industrie agroalimentaire, selon les programmes nationaux en vigueur. Au sein de l'UE/AELE, les besoins en main-d'œuvre sont en grande partie satisfaits grâce à la libre circulation, mais ces dernières années, les pays de l'UE/AELE ont également signé plusieurs accords bilatéraux sur le recrutement de travailleurs saisonniers, comme celui passé par l'Allemagne avec la Géorgie en 2020. À la suite du Brexit, le Royaume-Uni a connu une pénurie de travailleurs saisonniers dans l'agriculture et l'horticulture et a lancé un nouveau programme pilote pour les travailleurs saisonniers (*Seasonal Workers Pilot*) en 2019.

La pandémie de COVID-19 et la fermeture partielle des frontières nationales et les diverses mesures de confinement qui en ont découlées n'ont guère interrompu le recrutement de travailleurs saisonniers à l'étranger, principalement pour les activités de récolte dans les pays de l'OCDE. En 2020, le nombre d'entrées est resté stable, aux alentours de 460 000. À titre de comparaison, les autres catégories d'immigration temporaire de travail ont diminué de plus de la moitié (Tableau d'annexe 1.A.2).

En 2021, les flux de travailleurs saisonniers se sont accrus de 18 %, du fait principalement de l'évolution observée aux États-Unis (+38 %), au Canada (+10 %), au Royaume-Uni (+300 %), en Nouvelle-Zélande (+27 %) et en France (+160 %). La Pologne s'est classée à la deuxième place des pays de destination des travailleurs saisonniers étrangers en 2021, malgré un recul de 17 % des flux saisonniers. Cette baisse est due à une modification de la législation : les étrangers qui ont obtenu le droit de travailler en Pologne après le 13 mars 2020 n'ont plus besoin d'un permis de travail saisonnier pour occuper des emplois saisonniers.

*Les autres catégories de migrations temporaires de travail ont été sensiblement perturbées par la pandémie*

Les programmes de vacanciers actifs permettent de répondre aux besoins de main-d'œuvre peu qualifiée, principalement dans le tourisme et l'agriculture. Pendant la pandémie de COVID-19, de nombreux pays d'accueil ont suspendu ces programmes, qui sont pour la plupart bilatéraux. Les entrées de vacanciers actifs dans les 10 principaux pays de destination membres de l'OCDE ont diminué de 59 % en 2020 puis encore de 47 % en 2021. Dans le cadre de ces programmes, un nombre total de 106 000 jeunes travailleurs sont arrivés dans les pays de l'OCDE en 2021, soit quatre fois moins qu'en 2019.

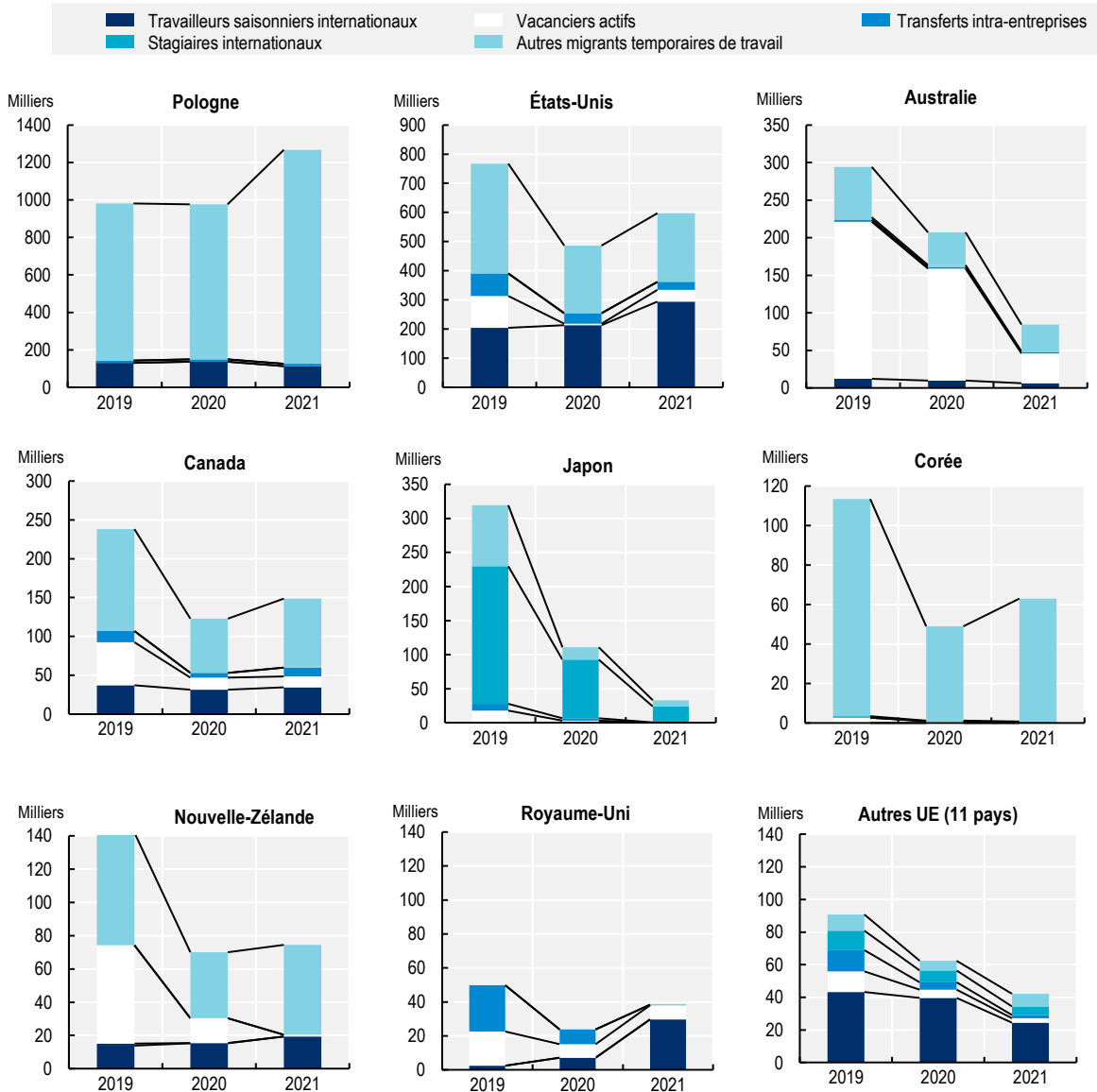
La baisse des effectifs de vacanciers actifs en 2021 est due à une chute brutale des arrivées dans les principaux pays d'accueil tels que l'Australie (-73 %) et la Nouvelle-Zélande (-94 %). Dans la majorité des autres pays, les flux ont rebondi sans toutefois retrouver leurs niveaux d'avant la crise du COVID-19 (Tableau d'annexe 1.A.2). Les États-Unis sont devenus le premier pays de destination des vacanciers actifs en 2021, environ 40 000 jeunes ayant participé cette année-là au dispositif *Summer Work Travel Program*. Cela représente moins de la moitié du nombre de participants de 2019 (108 000).

La forte baisse des entrées de stagiaires internationaux s'est par ailleurs poursuivie en 2021. Cette tendance est due à la baisse des flux migratoires vers le Japon, principal pays de destination des stagiaires au sein de la zone OCDE. Les entrées de stagiaires au Japon sont passées de 200 000 en 2019 à 86 000 en 2020 et 24 000 en 2021 (Tableau d'annexe 1.A.2).

On constate également une importante diminution de la mobilité au sein des multinationales à la suite de la pandémie : le nombre de personnes transférées à l'intérieur de leur société a diminué de 52 % en 2020 et de 24 % en 2021. Les seules exceptions sont la Pologne, qui accueille de 11 à 13 000 transferts de ce type chaque année depuis 2019, et le Canada, où le nombre d'entrées relevant de cette catégorie a retrouvé son niveau antérieur à la crise du COVID-19.

D'autres programmes nationaux permettent d'embaucher des travailleurs étrangers (Graphique 1.5). La Pologne a par exemple signé des programmes bilatéraux de recrutement simplifié avec l'Arménie, le Bélarus, la Géorgie, la Moldavie, la Fédération de Russie et l'Ukraine. Les travailleurs employés en Pologne suivant la procédure simplifiée, notamment dans les secteurs de l'industrie manufacturière, de la construction, de l'agriculture et des services administratifs, viennent en grande majorité d'Ukraine. Pendant trois années de suite, les employeurs polonais ont recruté au moins 1 million de travailleurs par an, outre les saisonniers et les personnes transférées à l'intérieur de leur entreprise (voir au Tableau d'annexe 1.A.3 le détail des catégories prises en considération), et la pandémie n'a guère eu d'incidence sur ces flux. À l'inverse, tous les autres pays de l'OCDE ont enregistré une baisse marquée des migrations temporaires de travail. Cette forte diminution des nouvelles embauches s'est poursuivie en 2021 en Australie et au Japon du fait du maintien des restrictions aux frontières (Graphique 1.9).

### Graphique 1.5. Entrées de travailleurs immigrés temporaires (hors travailleurs détachés), principaux pays de destination de l'OCDE au cours de la période 2019-21



Note : L'ensemble « Autres UE » comprend l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg et la Suède.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/6ek2m>

## *Évolution contrastée du nombre de travailleurs détachés dans la zone UE/AELE/Royaume-Uni en 2020*

Au sein de la zone UE/AELE/Royaume-Uni, les travailleurs détachés sont définis comme étant des salariés ou des indépendants qui exercent généralement leur activité dans un autre pays membre tout en restant affiliés au système de sécurité sociale de leur pays d'origine. Quand les travailleurs sont détachés dans un seul autre pays membre, le détachement ne peut dépasser 24 mois (CE n° 987/2009, article 12), alors qu'il n'y a pas de limite pour les travailleurs détachés dans deux ou plusieurs pays membres (CE n° 987/2009, article 13). Une application plus stricte des règles ainsi qu'une meilleure compréhension de celles-ci par les employeurs expliquent en partie la tendance à la hausse observée ces dernières années du nombre déclaré de travailleurs détachés.

La crise liée au COVID-19 a provisoirement mis un terme à 15 années de croissance ininterrompue du nombre de travailleurs détachés, malgré des effectifs en 2020 toujours supérieurs à ceux d'avant 2018. En 2020, près de 3.8 millions de travailleurs détachés ont été enregistrés dans l'UE/AELE, soit 19 % de moins que l'année précédente.

La majeure partie d'entre eux (2.4 millions sur 3.8 millions en 2020) relève de l'article 12 du règlement et n'implique qu'un seul autre pays membre. Les détachements ne peuvent dépasser 24 mois et leur durée moyenne était de 100 jours (contre une moyenne de 115 jours en 2019). Ils ont concerné environ 1.4 million de travailleurs, qui ont été envoyés en moyenne 1.7 fois par an à l'étranger. En 2020, le nombre total de détachements au titre de l'article 12 a chuté de 23 % au sein de la zone UE/AELE/Royaume-Uni. L'Allemagne est demeurée le principal pays de destination malgré une baisse de 19 %. Les Pays-Bas se sont hissés à la deuxième place après avoir enregistré une hausse de 78 % (principalement en provenance d'Allemagne). Viennent ensuite la France, l'Autriche et la Suisse, malgré une baisse de 28 à 32 % du nombre de détachements relevant de l'article 12 par rapport aux niveaux de 2019 (Tableau 1.2).

Pour tous les autres détachements, seul le pays d'origine est connu, soit parce qu'ils sont exécutés dans au moins deux pays de destination (article 13), comme c'est le cas pour 1.2 million de détachements (-8.8 % par rapport à 2019), soit parce qu'ils sont régis par des accords multilatéraux (article 16), situation qui concerne 18 400 détachements pour la seule année 2020. Malgré une baisse globale des détachements au titre de l'article 13 en 2020, les principaux pays d'origine ont déclaré davantage de détachements au titre de l'article 13 en 2020 qu'en 2019 (Pologne : 400 000, +3 % ; Allemagne : 115 000, +28 %), en raison principalement de la demande du secteur du transport routier de marchandises, qui compte pour près d'un détachement sur deux. Ce type de détachement n'est pas limité dans le temps, mais sa durée moyenne est de 300 jours.

En 2020, deux tiers des détachements relevant de l'article 12 (un seul pays) concernaient les services aux entreprises et le dernier tiers visait à fournir des services pour moitié aux secteurs de la finance et de l'assurance et pour moitié aux secteurs de l'éducation, de la santé et de l'action sociale. L'agriculture représentait moins de 1 % de l'ensemble des détachements relevant de l'article 12. Globalement, un quart de ces détachements ont eu lieu dans le secteur de la construction. La répartition sectorielle est très variable selon les pays : en Allemagne, près de la moitié des travailleurs détachés étaient employés dans les services, et la construction ne comptait que pour 7 % du total. À l'inverse, plus de la moitié des détachements ont concerné le secteur de la construction en Slovénie, en Roumanie et en République slovaque. Chose intéressante, plus de 20 % des détachements accordés par la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas ont bénéficié à des agences de travail temporaire. En Pologne, les détachements ont en grande partie concerné les travailleurs des secteurs de la santé et du social, comme les aidants résidents qui travaillent en Allemagne.


**Tableau 1.2. Détachements de travailleurs relevant de l'article 12 dans les pays de l'UE/AELE/Royaume-Uni membres de l'OCDE, par pays de destination, 2012-20**

Milliers

Destination	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Évolution 2020/2019 (%)	Durée moyenne (jours) 2020
<b>Total OCDE</b>	<b>1 173.4</b>	<b>1 275.6</b>	<b>1 365.9</b>	<b>1 425.2</b>	<b>1 539.1</b>	<b>1 639.1</b>	<b>1 718.2</b>	<b>3 076.3</b>	<b>2 354.2</b>	<b>-23</b>	<b>101</b>
Allemagne	335.9	373.7	414.2	418.9	440.1	427.2	428.9	505.7	410.9	-19	..
Pays-Bas	99.4	100.4	87.8	89.4	90.9	111.5	126.3	219.3	390.0	+78	..
France	156.5	182.2	190.8	184.7	203.0	241.4	262.1	450.2	307.7	-32	44
Autriche	76.4	88.6	101.0	108.6	120.2	141.0	119.9	320.5	232.0	-28	..
Suisse	64.9	78.1	87.5	97.7	104.3	105.7	113.8	247.0	177.1	-28	..
Belgique	125.3	134.3	159.7	156.6	178.3	167.3	156.7	218.2	168.9	-23	42
Italie	48.7	47.4	52.5	59.1	61.3	64.7	73.9	173.7	90.9	-48	47
Espagne	46.1	46.5	44.8	47.4	52.4	60.5	63.9	177.1	82.3	-54	..
Royaume Uni	40.4	43.5	50.9	54.3	57.2	59.6	60.8	132.5	62.4	-53	188
Suède	26.1	29.4	33.0	37.4	39.1	44.0	53.8	85.5	61.5	-28	132
République tchèque	17.8	18.6	17.2	19.1	22.7	24.2	30.6	101.5	60.5	-40	153
Pologne	16.0	14.4	14.5	17.9	17.8	20.6	26.7	93.6	59.0	-37	147
Luxembourg	19.7	20.5	21.8	21.7	26.6	32.7	36.5	52.9	47.5	-10	12
Danemark	11.0	10.8	10.9	13.4	15.7	15.6	20.3	46.3	35.2	-24	..
Hongrie	9.9	8.9	9.0	9.7	11.3	12.8	17.1	20.8	29.5	+42	104
Portugal	11.4	10.7	12.8	15.4	18.1	22.6	29.0	50.5	29.2	-42	91
Norvège	16.2	18.8	21.3	25.0	23.8	22.9	26.6	38.2	25.0	-34	276
Finlande	22.5	19.9	6.6	18.6	21.0	22.3	19.6	35.5	24.9	-30	190
Rép. slovaque	6.6	7.0	7.6	8.1	9.7	13.6	14.0	33.2	18.1	-45	116
Grèce	6.8	4.8	4.7	5.7	6.4	8.1	11.2	17.4	11.4	-35	..
Slovénie	3.3	4.5	6.6	5.7	5.1	6.2	9.2	17.2	11.3	-34	60
Irlande	4.7	5.6	4.0	4.0	5.8	6.2	7.8	17.2	8.2	-52	256
Lituanie	3.5	2.3	1.9	2.4	2.0	2.3	3.0	10.1	4.7	-54	..
Estonie	2.3	3.0	3.0	2.3	3.7	3.0	3.2	5.0	2.7	-46	256
Lettonie	1.5	1.2	1.5	1.4	1.1	1.4	2.2	5.2	2.6	-49	265
Islande	0.4	0.4	0.3	0.6	1.4	1.7	1.0	2.1	0.9	-59	..

Note : Durée moyenne pondérée des titres PD A1 délivrés.

Source : Commission européenne, Direction générale – Emploi, Affaires sociales et Inclusion, De Wispelaere, F., Pacolet, J., De Smedt, L. (2022<sup>[1]</sup>), *Posting of workers: Report on A1 portable documents issued in 2020*, <https://data.europa.eu/doi/10.2767/048597>.

StatLink  <https://stat.link/t84c9s>

Si l'on se penche sur la répartition sectorielle du point de vue des pays de destination, il convient de noter qu'en Allemagne, en Belgique, au Luxembourg et en Suède, plus d'un quart des travailleurs détachés fournissaient des services dans le secteur de la construction. En Belgique, en France et aux Pays-Bas, un pourcentage relativement élevé était employé par une agence de travail temporaire.

Bien que la part globale des détachements par rapport à l'emploi total au sein de la zone UE/AELE/Royaume-Uni soit faible (1 % ou 0.4 % en équivalent temps plein), l'impact sur le marché du travail national n'est pas négligeable dans certains pays et certains secteurs. Par exemple, en Slovénie, les travailleurs détachés envoyés à l'étranger représentent 30 % de la main-d'œuvre dans le secteur de la construction. Au Luxembourg et en République slovaque, le pourcentage correspondant atteint pas moins de 11 à 13 %.

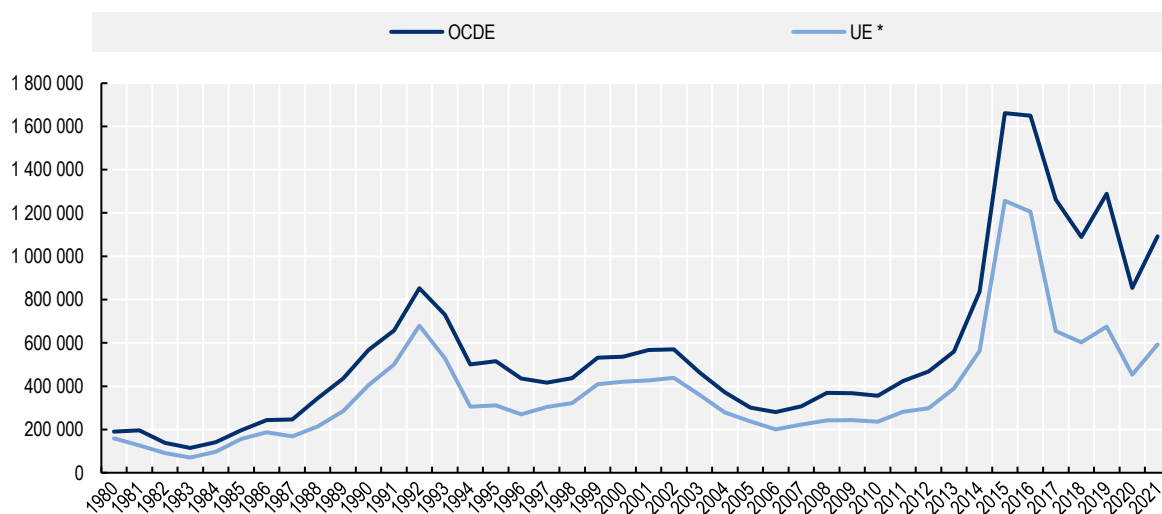


## Évolution des pays d'origine et de destination des demandeurs d'asile

*Forte hausse des demandes d'asile, qui n'ont pas retrouvé pour autant leur niveau d'avant la crise du COVID-19*

Le nombre de nouveaux demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE a connu un rebond de 28 % en 2021, pour dépasser le million (Graphique 1.6). Il demeure inférieur aux niveaux d'avant la pandémie, mais n'en dépasse pas moins les chiffres antérieurs à 2015. Dans l'UE, l'augmentation a même été plus vigoureuse (31 % pour atteindre près de 600 000), et les chiffres partiels pour 2022 font apparaître une nouvelle progression de 21 % par rapport à 2021.

### Graphique 1.6. Nouvelles demandes d'asile depuis 1980 dans l'OCDE et l'Union européenne



\* Y compris le Royaume-Uni.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de données de l'UNHCR et d'Eurostat.

StatLink  <https://stat.link/ku8fdc>

Cinq pays de l'OCDE ont enregistré plus de 100 000 nouvelles demandes d'asile en 2021. Cela ne s'était produit qu'une seule fois auparavant, en 2015, au plus fort de la crise en Syrie. Les États-Unis ont reçu environ 190 000 nouvelles demandes d'asile en 2021, soit 25 % de moins qu'en 2020, et 37 % de moins qu'en 2019. Ils sont toutefois restés pour la cinquième année consécutive le principal pays de destination des demandeurs d'asile au sein de la zone OCDE (Tableau 1.3). Les ressortissants vénézuéliens ont représenté plus de 14 % du total et ils ont été 15 % de plus (27 000) qu'en 2020 à demander l'asile aux États-Unis. Le Guatemala, le Honduras et El Salvador arrivent ensuite avec respectivement 23 000, 20 000 et 25 000 nouvelles demandes d'asile. Ces trois pays ont toutefois enregistré une forte baisse, de plus d'un tiers, par rapport à 2020. Treize mille ressortissants cubains ont demandé l'asile en 2021, un chiffre en hausse de 35 % par rapport aux 9 500 de 2020. La Colombie (11 200) et Haïti (10 000) sont les autres grands pays d'origine à avoir enregistré des augmentations. Dans l'ensemble, plus de 70 % de tous les demandeurs d'asile aux États-Unis viennent des pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Tableau 1.3. Nouvelles demandes d'asile par pays de dépôt des demandes, 2015-21

	2015-18 Moyenne annuelle	2019	2020	2021	Évolution absolue 2020-21	Évolution (%) 2020-21	Demandeurs d'asile par million d'habitants (2021)	Trois principaux pays d'origine des demandeurs d'asile (2021)
Australie	26 270	27 410	19 220	14 150	- 5 070	26	549	Malaisie, Chine, Afghanistan
Autriche	39 913	11 010	13 420	36 750	23 330	174	4 064	Syrie, Afghanistan, Maroc
Belgique	21 398	23 140	12 930	19 610	6 680	52	1 686	Afghanistan, Syrie, Erythrée
Canada	36 180	58 340	19 050	23 370	4 320	23	614	Mexique, Inde, Colombie
Chili	3 593	770	1 680	2 500	820	49	130	Venezuela, Cuba, Colombie
Colombie	1 670	10 620	11 920	15 940	4 020	34	311	Venezuela, Cuba, Equateur
Costa Rica	10 243	59 180	21 130	108 430	87 300	413	21 099	Nicaragua, Venezuela, Haïti
Rép. tchèque	1 240	1 580	800	1 060	260	33	99	Ukraine, Géorgie, Afghanistan
Danemark	8 528	2 650	1 440	2020	580	40	347	Afghanistan, Erythrée, Syrie
Estonie	143	100	50	80	30	60	60	Afghanistan, Russie, Belarus
Finlande	11 225	2 460	1 460	1 370	- 90	6	247	Afghanistan, Iraq, Somalie
France	87 110	138 290	81 740	103 810	22 070	27	1 587	Afghanistan, Cote d'Ivoire, Bangladesh
Allemagne	381 125	142 510	102 580	148 240	45 660	45	1 767	Syrie, Afghanistan, Iraq
Grèce	45 790	74 920	37 860	22 660	- 15 200	40	2 185	Pakistan, Afghanistan, Syrie
Hongrie	51 565	470	90	40	- 50	56	4	Iran, Afghanistan, Ethiopie
Islande	823	810	630	870	240	38	2 534	Venezuela, Palestine, Afghanistan
Irlande	3 023	4 740	1 540	2 620	1 080	70	526	Nigeria, Géorgie, Somalie
Israël	11 198	9 450	1 890	1 930	40	2	220	Chine, Inde, Rép. de Moldova
Italie	96 340	35 010	21 340	43 910	22 570	106	727	Pakistan, Bangladesh, Tunisie
Japon	12 055	10 380	3 940	2 410	- 1 530	39	19	..
Corée	9 835	15 430	6 670	2 330	- 4 340	65	45	Chine, Bangladesh, Nigeria
Lettonie	303	180	150	580	430	287	311	Iraq, Afghanistan, Belarus
Lituanie	380	630	260	3 910	3 650	1404	1 454	Russie, Belarus, Tadjikistan
Luxembourg	2 200	2 200	1 300	1 360	60	5	2 142	Syrie, Erythrée, Afghanistan
Mexique	14 105	70 360	41 200	131 420	90 220	219	1 009	Haïti, Honduras, Cuba
Pays-Bas	24 518	22 540	13 720	24 760	11 040	80	1 442	Syrie, Afghanistan, Yémen
Nouvelle-Zélande	440	540	440	420	- 20	5	86	Inde, Chine, Sri Lanka
Norvège	9 915	2 210	1 340	1 620	280	21	296	Syrie, Afghanistan, Erythrée
Pologne	6 378	2 770	1 510	6 240	4 730	313	165	Belarus, Afghanistan, Iraq
Portugal	1 155	1 740	900	1 350	450	50	133	Afghanistan, Maroc, Inde
République slovaque	173	220	270	330	60	22		
Slovénie	1 440	3 620	3 470	5 220	1 750	50	2 511	Afghanistan, Pakistan, Iran
Espagne	28 210	115 190	86 390	62 070	- 24 320	28	1 328	Venezuela, Colombie, Maroc
Suède	54 803	23 150	13 630	10 180	- 3 450	25	1 002	Syrie, Afghanistan, Ukraine
Suisse	23 550	12 600	9 770	13 300	3 530	36	1 526	Afghanistan, Erythrée, Algérie
Türkiye	104 715	56 420	31 330	29 260	- 2070	7	344	Afghanistan, Iraq, Iran
Royaume-Uni	37 275	44 470	36 030	56 470	20 440	57	828	Iran, Iraq, Erythrée
États-Unis	255 178	301 070	250 940	188 860	- 62 080	25	567	Venezuela, Guatemala, Honduras
<b>Total OCDE</b>	<b>1 423 998</b>	<b>1 289 180</b>	<b>854 030</b>	<b>1 091 360</b>	<b>237 330</b>	<b>28</b>	<b>792</b>	<b>Nicaragua, Afghanistan, Syrie</b>
Pays non membres de l'OCDE								
Bulgarie	11 253	2 080	3 460	10 890	7 430	215	1 579	Afghanistan, Syrie, Iraq
Roumanie	2 278	2 460	6 030	9 070	3 040	50	474	Afghanistan, Syrie, Bangladesh

Note : Jusqu'en 2020, les chiffres pour les États-Unis font référence aux demandes « affirmatives » soumises au ministère de la Sécurité intérieure (nombre de procédures multiplié par 1.5 pour tenir compte du nombre estimé de personnes) et aux demandes « défensives » soumises à l'*Executive Office for Immigration Review* (nombre de personnes). « .. » signifie que les chiffres ne sont pas disponibles.

Source : UNHCR, Eurostat, Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales.

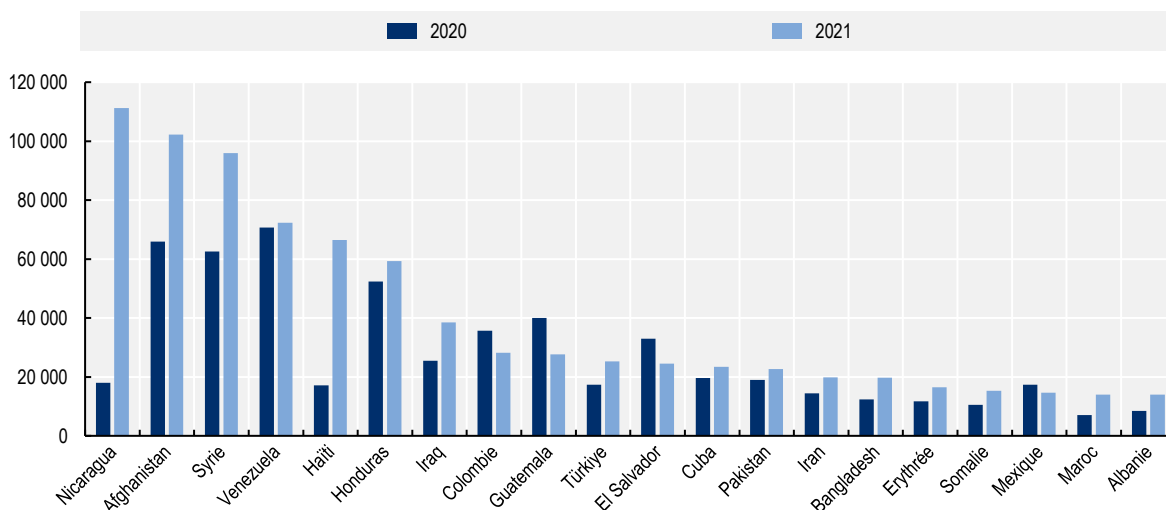
StatLink  <https://stat.link/t4abr9>

L'Allemagne, qui se classe à la deuxième place derrière les États-Unis depuis 2017, a reçu près de 150 000 nouvelles demandes d'asile en 2021. Cela représente une hausse d'environ 45 % principalement due aux demandes d'asile de ressortissants syriens (55 000, +50 %), afghans (23 000, +135 %) et irakiens (16 000, +58 %). Le Mexique, qui avant 2016 ne figurait pas dans la moitié des pays de l'OCDE recevant le plus grand nombre de nouvelles demandes d'asile, s'est classé à la troisième place en 2021. Le Mexique a reçu plus de 130 000 demandes en 2021, trois fois plus qu'en 2020. Cinquante-deux mille de ces demandes d'asile, soit 40 %, émanaient de ressortissants haïtiens, et 36 000 de ressortissants honduriens. Le Costa Rica arrive ensuite, ce qui confirme la forte hausse de la demande de protection internationale dans toute l'Amérique centrale et du Sud. Parmi les 100 000 demandeurs d'asile accueillis par le Costa Rica en 2021, plus de 100 000 venaient du Nicaragua voisin. Le nombre de nouvelles demandes d'asile déposées en France a atteint 104 000 en 2021 (+27 %). Les pays d'origine des demandeurs d'asile en France sont relativement divers puisque, outre les 16 000 demandes déposées par des Afghans, la France a reçu plus de 3 000 demandes d'asile émanant de ressortissants de dix pays différents. Soixante-deux mille nouvelles demandes d'asile ont été déposées en Espagne (+28 %), 56 000 au Royaume-Uni (+57 %), 43 000 en Italie (+106 %) et 37 000 en Autriche (+174 %).


Pour l'ensemble de la zone OCDE, le ratio de nouveaux demandeurs d'asile par rapport à la population totale s'est établi à 792 par million d'habitants en 2021. Le Costa Rica reste de loin le pays de l'OCDE où ce ratio est le plus élevé (21 000 par million d'habitants). D'après le HCR, en mars 2022, les réfugiés et les demandeurs d'asile nicaraguayens représentaient 3 % de la population du Costa Rica. L'Autriche vient ensuite avec un ratio de 4 000 par million d'habitants, alors que l'Islande, la Grèce, le Luxembourg et la Slovénie ont accueilli chacun plus de 2 000 demandeurs d'asile par million d'habitants. La Suède, qui figurait parmi les trois premiers pays de destination jusqu'en 2019, est arrivée à la 16<sup>e</sup> place en 2021 avec un ratio de 1 000 par million d'habitants. Quinze des 20 principaux pays d'origine des demandeurs d'asile en 2021 figuraient déjà sur cette liste en 2019, avant que la pandémie de COVID-19 ne se propage partout dans le monde. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes se situent aux deux extrémités de l'échelle pour ce qui est de leur évolution entre 2020 et 2021 (Graphique 1.7).

D'une part, la Colombie, le Guatemala, El Salvador et le Mexique sont les seuls pays d'origine à avoir enregistré en 2021 une baisse par rapport à 2020 du nombre de leurs ressortissants demandant l'asile dans les pays de l'OCDE. D'autre part, les plus fortes augmentations du nombre de nouvelles demandes sont observées pour les ressortissants de Haïti, et surtout pour ceux du Nicaragua. Plus de 110 000 Nicaraguayens ont demandé l'asile dans des pays de l'OCDE en 2021, soit six fois plus qu'en 2020, de même que 66 000 Haïtiens, ce qui correspond à une multiplication par quatre. Le nombre de demandeurs d'asile originaires d'Afghanistan s'est accru de 55 % et a dépassé les 100 000 pour la première fois depuis 2017. Quatre-vingt-cinq mille Syriens ont déposé une demande d'asile dans un pays de l'OCDE (+53 %), ce qui reste encore loin des niveaux de 2015 et de 2016 mais représente 0.6 % de la population syrienne. Le nombre de demandes émanant de ressortissants irakiens a également augmenté de plus de 50 % pour s'élever à 39 000. La Chine, dont les ressortissants n'ont déposé que 10 000 demandes, ne s'est classée qu'à la 24<sup>e</sup> place en 2021.

**Graphique 1.7. Les 20 premiers pays d'origine des demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE, 2020-21**



Source : UNHCR, Eurostat.

StatLink  <https://stat.link/2rgpn7>

Après la très forte baisse de 2020, les octrois de protection internationale ont augmenté de 3 % au total en 2021 (Tableau 1.4), avec des variations extrêmement fortes selon les pays de destination. En effet, si le nombre de nouveaux réfugiés a plus que doublé au Canada pour dépasser les 60 000 et connu un rebond de 40 % ou davantage en France (+65 % pour atteindre 51 000), en Italie (+45 % pour s'élever à 31 000), en Autriche (+45 % pour se situer à 18 800), aux Pays-Bas (+44 % pour parvenir à 14 600), et en Belgique (+74 % pour arriver à 10 700), il a baissé de 50 % ou davantage en Australie, en Espagne et en Grèce. L'Allemagne est devenue le principal pays d'asile en 2021 avec près de 100 000 décisions positives (4 %).

Dans les autres pays qui ont enregistré plus de 10 000 nouveaux immigrants permanents pour raisons humanitaires, les effectifs ont augmenté au Mexique (+13 %) et en Suède (+4 %) alors qu'ils ont diminué aux États-Unis (-12 %), au Royaume-Uni (-20 %) et en Suisse (-7 %). En Pologne, le nombre de décisions positives a presque atteint 3 000, soit huit fois plus qu'en 2020, et un niveau plus élevé que jamais auparavant depuis que des données sont recueillies.

Au niveau régional, les pays européens membres de l'OCDE ont rendu en 2021 un nombre total de 325 000 décisions positives en matière de protection internationale. Ce chiffre est inférieur de 2 % à celui de 2020, mais il n'est inférieur que de 8 % à celui de 2019 alors que dans les pays non européens membres de l'OCDE, malgré une augmentation de 17 % qui a permis d'atteindre les 145 000 octrois de protection, le chiffre correspondant reste inférieur de 22 % à celui de 2019.

Les programmes de réinstallation visent à transférer les réfugiés les plus vulnérables d'un pays de premier asile vers un autre qui leur assure une protection. En moyenne, depuis 1981, 106 000 réfugiés par an en ont bénéficié. Au plus fort de la pandémie, les transferts ne pouvaient pas avoir lieu, de sorte que ces programmes ont été interrompus. Ils ont pu reprendre, mais malgré un bond de 67 %, seulement 57 000 personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été transférées vers un pays de l'OCDE en 2021, environ moitié moins que la moyenne antérieure à la crise liée au COVID-19.

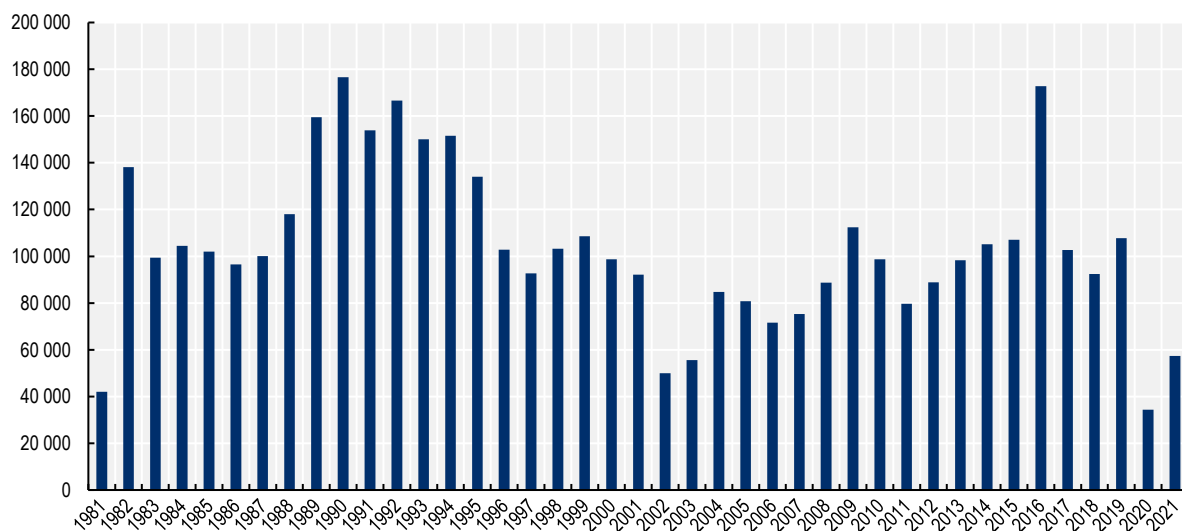
**Tableau 1.4. Décisions positives concernant les demandes de protection internationale et les réinstallations, 2011-21**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2021/20 (%)
Australie	13 976	13 759	20 019	13 768	13 756	17 555	21 968	16 250	18 762	13 171	5 947	-55
Autriche	5 870	6 000	6 345	10 425	18 510	31 950	29 510	20 700	13 730	12 985	18 780	+45
Belgique	5 575	5 880	6 810	8 560	11 175	15 850	14 205	11 130	7 180	6 205	10 770	+74
Canada	27 880	23 098	24 139	24 068	32 111	58 914	41 477	45 493	48 533	25 485	60 155	+136
Chili												
Rép. tchèque	705	225	365	410	480	445	145	165	155	115	320	+178
Danemark	2 210	2 590	3 935	6 140	10 730	7 715	2 755	1 650	1 785	600	895	+49
Estonie	10	10	10	20	80	140	115	50	50	30	55	+83
Finlande	1 925	2 600	2 550	2 585	2 815	8 320	5 475	4 565	3 770	2 705	2 980	+10
France	10 870	14 425	16 245	21 090	26 635	35 770	43 190	47 005	47 720	30 725	50 800	+65
Allemagne	13 190	22 470	26 360	47 835	148 730	446 455	328 400	142 760	121 120	99 720	95 765	-4
Grèce	590	625	1 410	3 850	5 875	8 545	12 015	15 805	18 595	35 775	18 420	-49
Hongrie	205	460	420	560	470	435	1 290	365	60	130	40	-69
Islande	10	20	15	45	100	170	220	245	455	580	345	-41
Irlande	195	195	290	590	730	1 145	1 115	1 615	2 335	1 725	2 390	+39
Israël												
Italie	7 480	22 820	14 465	20 625	29 730	41 220	36 645	49 065	32 365	21 625	31 325	+45
Japon	287	130	175	144	125	143	94	104	101	91		
Corée	38	60	36	633	241	289	442	622	259	204	114	-44
Lettonie	30	30	35	25	30	155	310	30	55	25	105	+320
Lituanie	25	60	60	75	90	220	350	160	90	85	450	+429
Luxembourg	85	45	140	160	255	820	1 310	1 015	705	765	860	+12
Mexique	262	389	198	348	615	1 760	3 335	5 756	7 903	18 122	20 403	+13
Pays-Bas	8 925	6 820	7 355	14 040	17 495	22 520	11 355	6 020	7 720	10 125	14 555	+44
Nouvelle-Zélande	2 741	3 032	3 385	3 551	3 784	4 021	4 149	4 191	3 615	2 289	1 572	-31
Norvège	5 995	7 355	7 730	7 155	9 525	16 485	8 085	4 220	4 800	2 840	4 940	+74
Pologne	575	590	735	740	695	380	560	435	275	365	2 930	+703
Portugal	95	115	135	125	235	330	670	660	545	95	305	+221
République slovaque	120	200	75	175	80	215	60	50	40	45	60	+33
Slovénie	20	35	35	45	50	175	150	135	100	90	20	-78
Espagne	1 010	645	555	1 725	1 030	7 250	5 610	3 795	38 525	51 190	20 510	-60
Suède	12 250	16 975	28 220	35 080	36 470	71 940	34 770	24 635	16 840	10 815	11 330	+5
Suisse	6 800	4 580	6 605	15 575	14 745	13 955	15 455	16 630	12 055	11 120	10 310	-7
Türkiye												
Royaume-Uni	13 003	11 434	21 274	17 944	20 089	18 854	24 101	30 882	22 700	31 975	25 578	-20
États-Unis	168 460	150 614	119 630	134 242	151 995	157 425	146 003	185 909	107 057	63 888	56 389	-12
<b>Total</b>	<b>311 125</b>	<b>318 156</b>	<b>319 581</b>	<b>392 209</b>	<b>559 351</b>	<b>991 423</b>	<b>795 240</b>	<b>642 008</b>	<b>539 899</b>	<b>455 614</b>	<b>469 418</b>	<b>+3</b>
<b>Pays européens</b>	<b>97 481</b>	<b>127 074</b>	<b>151 999</b>	<b>215 455</b>	<b>356 724</b>	<b>751 316</b>	<b>577 772</b>	<b>383 683</b>	<b>353 669</b>	<b>332 364</b>	<b>324 838</b>	<b>-2</b>

Source : Eurostat, Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales.

StatLink  <https://stat.link/s7cfoy>

## Graphique 1.8. Réfugiés admis au titre des programmes de réinstallation, 1981-2021



Note : Certaines données présentées peuvent ne pas correspondre aux statistiques publiées précédemment en raison de modifications rétroactives ou de l'inclusion de données auparavant indisponibles. Pour en savoir plus sur le programme de réinstallation du HCR, voir <http://www.unhcr.org/resettlement.html>.

Source : UNHCR.

StatLink  <https://stat.link/at1zjx>

En 2021, le Canada a repris la première place parmi les principaux pays de réinstallation, accueillant plus de 20 000 réfugiés à travers ce dispositif, soit plus d'un tiers du total. Ce chiffre représente par ailleurs plus du double de celui relevé en 2020 au Canada. Les États-Unis arrivent en deuxième position avec 13 700 nouvelles réinstallations (+43 %). La Suède a enregistré 6 700 réinstallations en 2021, deux fois plus que l'année précédente et davantage que jamais auparavant, et elle est devenue ce faisant le troisième pays de réinstallation. La Norvège a suivi la même évolution et a accueilli en 2021 un très grand nombre de réfugiés réinstallés (3 600, +138 %). L'Australie, où les restrictions de déplacement ont été particulièrement strictes et ont été maintenues pendant toute l'année 2021, est le seul grand pays de destination à avoir connu une baisse en 2021 (-9 % pour tomber à 3 300 réinstallations) et n'a été que le cinquième principal pays de destination, alors qu'elle arrivait régulièrement à la troisième place les années précédentes.

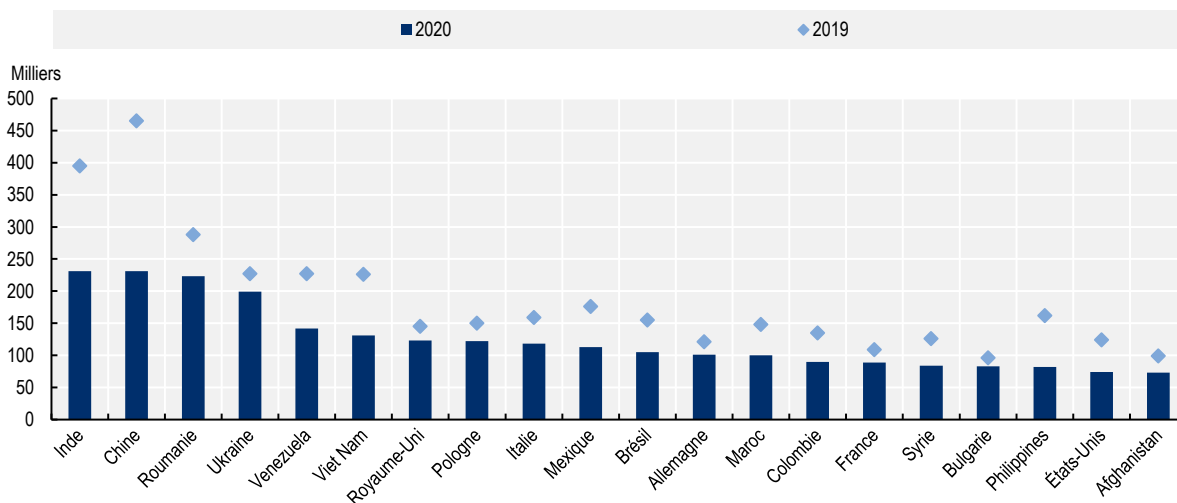
### **La Chine et l'Inde en perte de vitesse parmi les principaux pays d'origine**

La pandémie de COVID-19 et les fermetures des frontières qui s'en sont suivies ont entraîné une diminution des entrées en provenance des 20 premiers pays d'origine (Graphique 1.9). Cette contraction était aussi bien due aux mesures de confinement dans les pays d'origine qu'aux restrictions de déplacement à la fois dans les pays d'origine et ceux de destination. La Chine et l'Inde, qui étaient les deux premiers pays d'origine en 2019, ont connu le plus fort recul des flux d'émigration vers les pays de l'OCDE. En 2020, la Chine et l'Inde représentaient chacune 5 % de l'ensemble des flux migratoires vers les pays de l'OCDE, contre 7 % et 6 % en 2019.

La Chine a perdu sa place de premier pays d'émigration vers les pays de l'OCDE. Les entrées d'immigrés venus de Chine ont diminué de plus de 50 % par rapport à 2019 et leur nombre a été à peine supérieur à 230 000. C'est là le plus faible nombre d'entrées d'immigrés chinois dans les pays de l'OCDE depuis 2000. Les entrées d'immigrés chinois ont diminué des trois quarts en Nouvelle-Zélande et des deux tiers au Japon.


Les entrées d'immigrés en provenance d'Inde ont diminué de 41 % d'une année sur l'autre, pour tomber à environ 230 000. Le nombre d'Indiens accueillis par les principaux pays de destination, à savoir le Canada et le Royaume-Uni, a été divisé par deux en 2020, et il a également beaucoup diminué en Allemagne (-44 %).

**Graphique 1.9. Les 20 premières nationalités d'origine des nouveaux immigrants dans la zone OCDE, 2019-20**



Note : Les séries de données sur les flux migratoires relatives à l'Allemagne et à la Corée sont ajustées pour exclure les immigrants de courte durée. Les flux migratoires vers la Colombie, la Grèce et l'Irlande ne sont pas inclus. Les données sur les flux migratoires en 2020 sont estimées dans le cas de la Türkiye et du Royaume-Uni.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/5kxhbr>

Parmi les principaux pays d'origine, la Roumanie arrive peu après, en troisième position, avec 223 000 nouvelles entrées dans les pays de l'OCDE. La baisse des entrées en provenance de Roumanie a été modérée par rapport à la chute enregistrée par celles venues de Chine ou d'Inde (-23 %). En particulier, les entrées de Roumains en Allemagne, leur principal pays de destination, se sont élevées à près de 100 000, n'ayant diminué que de 11 % de 2019 à 2020.

L'Ukraine a présenté une baisse modeste des flux d'émigration en 2020 (-12 %), et elle a consolidé sa quatrième place parmi les pays d'origine. De 2017 à 2019, les entrées dans les pays de l'OCDE en provenance d'Ukraine se sont accrues de plus de 40 %. Près de 200 000 Ukrainiens ont immigré dans les pays de l'OCDE en 2020, dont 55 % en Pologne. Les flux migratoires de l'Ukraine vers la Pologne sont restés en 2020 à un niveau similaire à celui de 2019 (+2.4 %).

L'émigration du Venezuela vers les pays de l'OCDE a chuté de 37 % en 2020, mais elle est restée plus élevée qu'au cours d'aucune autre année antérieure à 2019. Une autre baisse notable des flux migratoires observée en 2020 résulte de la forte diminution de l'immigration en provenance des Philippines, principalement vers le Canada, et de celle en provenance de Cuba, surtout à destination des États-Unis. Sur les 50 principaux pays d'origine, seule la République slovaque a montré une évolution positive en 2020 (+13 %), du fait d'une forte hausse du nombre de sorties vers la Hongrie (6 000).

## Taille et composition des populations nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE

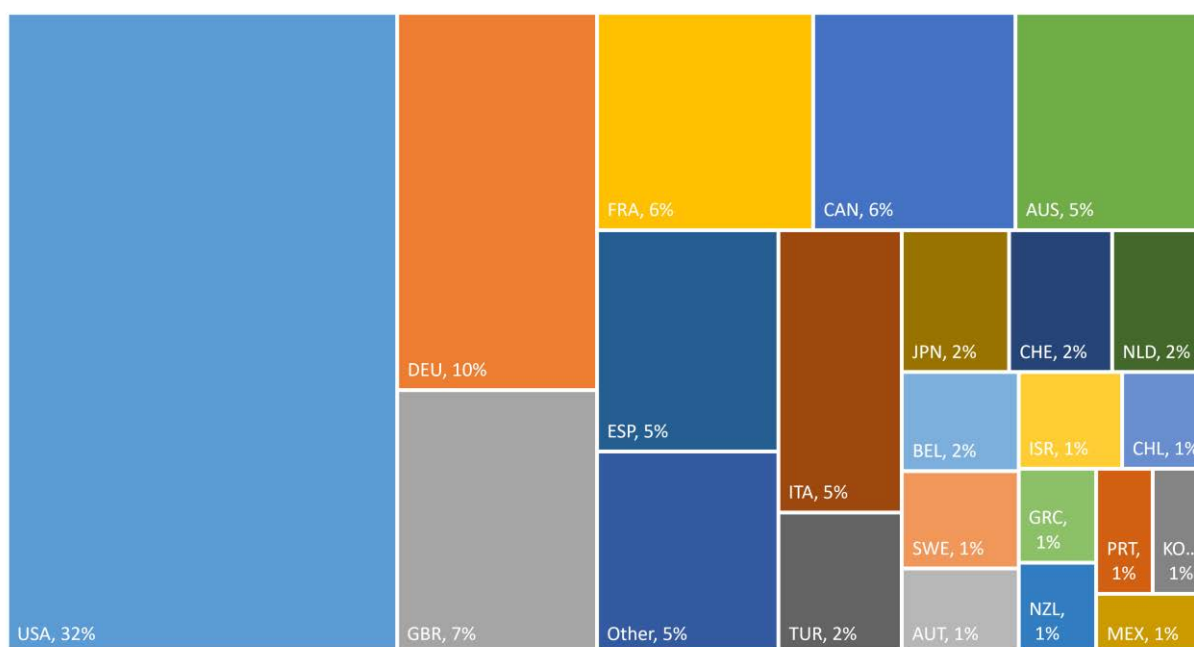
*La population née à l'étranger a continué de s'accroître pendant la pandémie*

Malgré la pandémie, la population née à l'étranger résidant dans les pays de l'OCDE a continué de s'accroître en 2021. Le nombre de personnes nées à l'étranger a atteint 138 millions, ce qui représente 10.6 % de la population totale des pays de l'OCDE.

Les États-Unis sont le principal pays de résidence des immigrés au sein de la zone OCDE et accueillent près d'un tiers de la population immigrée. Aux États-Unis, la population née à l'étranger plafonnait depuis 2018, mais elle a beaucoup augmenté de 2020 à 2021, pour représenter près de 45 millions de personnes en janvier 2021. L'Allemagne, qui accueille près de 14 millions d'immigrés, constitue le deuxième pays de résidence et le Royaume-Uni le troisième, avec plus de 9 millions de résidents nés à l'étranger.

Près de la moitié de la population de la zone OCDE née à l'étranger vit en Europe. Les pays de l'UE membres de l'OCDE accueillent 37 % de la population totale née à l'étranger, et les autres pays européens membres de l'OCDE 10 % supplémentaires. Un cinquième de la population née à l'étranger vit dans un autre pays que les États-Unis et hors d'Europe, principalement au Canada (6 %), en Australie (5 %), en Türkiye (2 %) et au Japon (2 %).

**Graphique 1.10. Répartition de la population des pays de l'OCDE née à l'étranger, 2021**



Note : Pour le Japon et la Corée, les données se rapportent à la population étrangère plutôt qu'à la population née à l'étranger.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

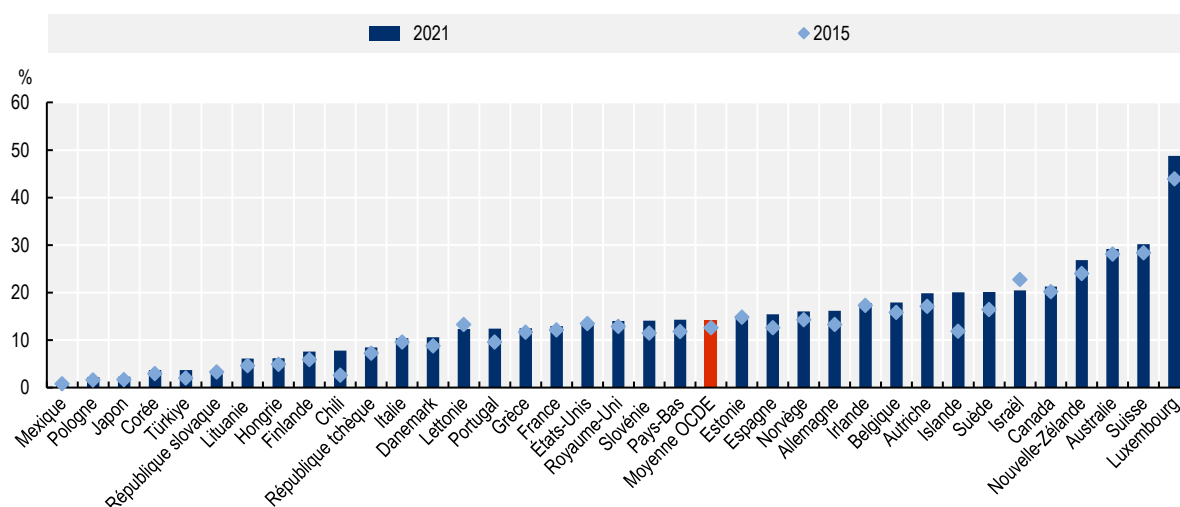
StatLink  <https://stat.link/c5fyk4>

Entre 2015 et 2021, le pourcentage d'immigrés au sein de la population s'est accrue dans presque tous les pays de l'OCDE. Le pourcentage moyen s'est établi à 14.3 % en 2021, contre seulement 12.6 % en 2015.




En 2021, les personnes nées à l'étranger représentaient 20 % ou davantage de la population totale dans 9 pays de l'OCDE. Il s'agit du Luxembourg (49 %), de la Suisse (30 %), des pays d'installation – Australie (29 %), Nouvelle-Zélande (27 %), et Canada (21 %) – ainsi que d'Israël, de la Suède et de l'Autriche (20 %).

**Graphique 1.11. Personnes nées à l'étranger en pourcentage de la population totale dans les pays de l'OCDE, 2015 et 2021**



Note : Les données correspondent à 2015 ou à l'année la plus proche pour laquelle des données sont disponibles et à 2021 ou à l'année disponible la plus récente. La moyenne OCDE est une moyenne simple des pourcentages présentés dans ce graphique. Pour le Japon et la Corée, les données se rapportent à la population étrangère plutôt qu'à la population née à l'étranger.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>, Eurostat, ONU-DAES.

StatLink  <https://stat.link/wein5s>

Les pays qui ont connu les plus fortes augmentations du pourcentage de la population née à l'étranger sont l'Islande (+8 points de pourcentage), le Luxembourg (+5 points de pourcentage) et le Chili (+5 points de pourcentage). L'augmentation de la part de la population du Luxembourg née à l'étranger suit une tendance de plus long terme. Au Luxembourg, la population née à l'étranger représente près de la moitié (49 %) de la population totale du pays. La part des immigrés dans la population du Chili a triplé au cours de cette période, sous l'effet pour partie de l'arrivée récente de Vénézuéliens, qui constituent à présent un tiers de la population née à l'étranger.

La population immigrée s'est également sensiblement accrue en Suède (+3.7 points de pourcentage) et en Allemagne (+2.9 points de pourcentage), du fait en partie des entrées pour raisons humanitaires enregistrées au milieu des années 2010. D'autres pays ont connu une sensible progression de la proportion d'immigrés au cours de cette période : l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, le Portugal et l'Espagne, avec des augmentations proches de 3 points de pourcentage.

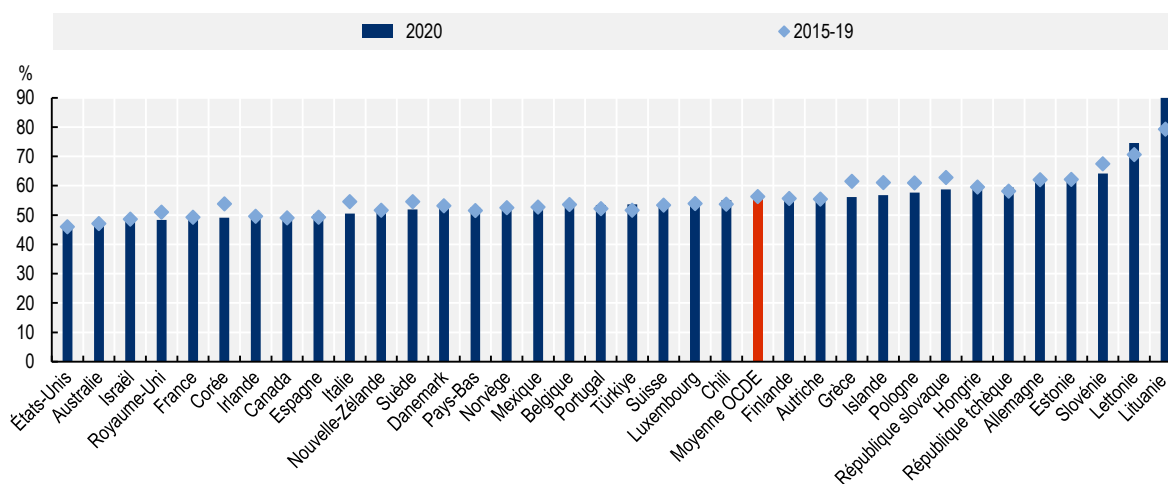
*Les hommes comptent encore pour plus de la moitié des flux migratoires, mais leur part a diminué en 2020*

En 2020, les deux tiers des pays de l'OCDE ont accueilli des flux migratoires comportant davantage d'hommes que de femmes (Graphique 1.12). Cependant, la proportion moyenne d'hommes parmi les nouveaux immigrés au sein des pays de l'OCDE a baissé et s'est établie à 55.5 %, contre 56.2 % en 2019 sur l'ensemble de la précédente période de cinq ans.

La part des femmes et des hommes dans la population immigrée est très variable selon les pays, et elle est notamment déterminée par la composition des flux d'immigration. Les pays qui comptent une forte proportion d'hommes parmi les nouveaux immigrés sont généralement ceux où les flux d'immigration de travail sont relativement importants, tels que les pays d'Europe centrale et orientale ou la Corée. Les États-Unis sont restés en 2020 le pays où la proportion d'hommes parmi les nouveaux immigrés est la plus faible (46.2 %).

Plusieurs pays ont connu une baisse notable de la proportion d'hommes dans les flux d'immigration. En Slovaquie, les hommes ont représenté 64.1 % des flux d'immigration en 2020, chiffre inférieur de 3.3 points de pourcentage à la moyenne de 2015-20. En République slovaque, en Pologne, en Islande, la baisse s'est située entre 2 et 4 points, et elle a atteint 5 points en Grèce, pays où le recul a été le plus marqué. Parmi les pays où les proportions d'hommes dans les nouvelles entrées sont relativement faibles, la plus forte baisse a été observée en Corée, où la part des hommes a reculé de 5 points de pourcentage par rapport à 2015-20 et où les femmes sont désormais majoritaires dans les flux d'entrée (50.9 %). L'immigration au Royaume-Uni comprenait également en 2020 moins d'hommes que de femmes (48.3 % d'hommes – 2.7 points). En Lettonie, d'autre part, la proportion d'hommes qui était déjà élevée s'est accrue en 2020 pour atteindre près de 75 %.

**Graphique 1.12. Part des hommes dans le total des flux d'immigration dans les pays de l'OCDE, 2015-20**



Note : La moyenne OCDE correspond à la moyenne des pays présentés dans le graphique ci-dessus. Pour le Chili, les données se rapportent à 2016 et non à 2020, pour le Canada, le Mexique, la Türkiye et le Royaume-Uni, les données correspondent à 2019 et non à 2020.

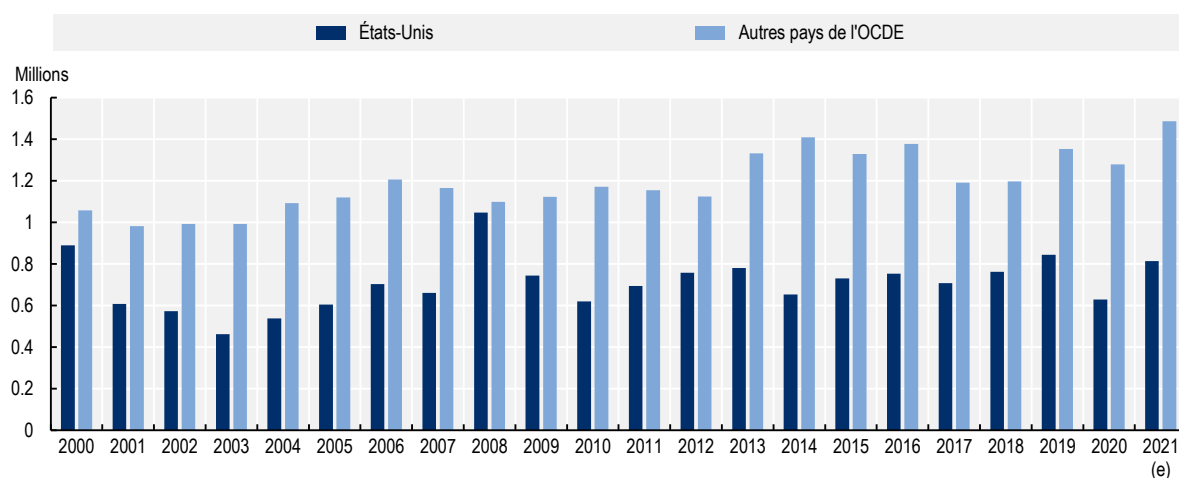
Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/t29yri>

### *Niveau record des acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE en 2021*

D'après des données partielles et préliminaires, le nombre d'acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE en 2021 serait le plus élevé jamais enregistré et atteindrait les 2.3 millions (Graphique 1.13). Cela représente une augmentation de 20 % qui est en partie due au traitement des demandes restées en instance durant la pandémie de COVID-19.

Graphique 1.13. Acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE, 2000-21



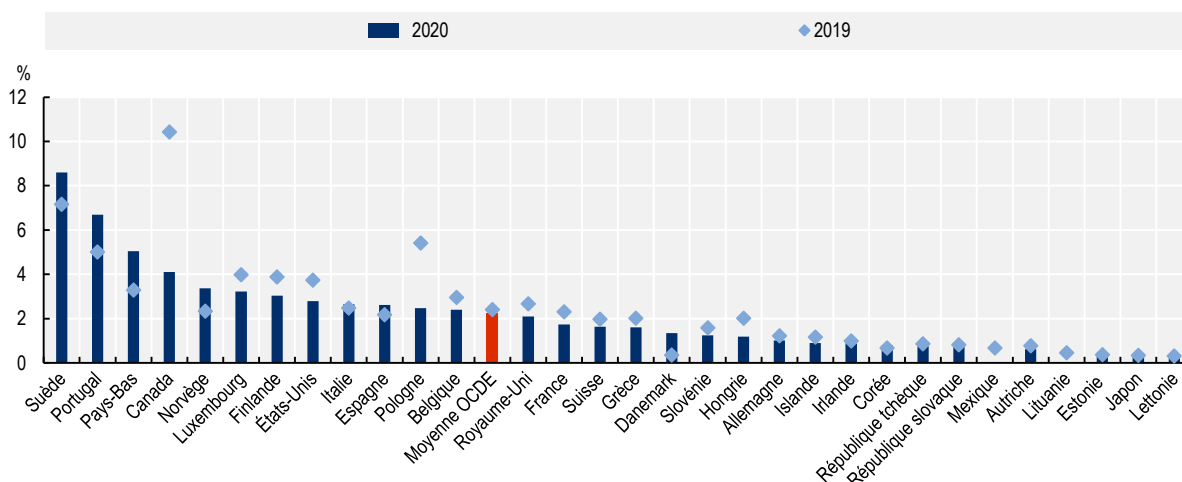
Note : L'estimation pour 2021 repose sur les données préliminaires pour 17 pays qui représentaient 87 % du total en 2020.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/80kvpd>

Parmi les pays pour lesquels des données pour 2021 sont disponibles, de très fortes hausses ont été enregistrées aux États-Unis (+186 000, +30 %), au Royaume-Uni (+60 000, +46 %), au Canada (+24 000, +22 %), en Norvège – où elles ont plus que doublé (+21 000, +109 %) – et en Autriche (+7 000, +80 %). Étonnamment, quelques pays ont connu une baisse du nombre de naturalisations en 2021. Tel est le cas du Luxembourg (-26 %) et de la Finlande (-15 %), deux pays où les naturalisations diminuent depuis plusieurs années, ainsi que du Danemark (-8 %) qui avait atteint un niveau très élevé en 2019.

Graphique 1.14. Acquisitions de nationalité en pourcentage de la population étrangère, 2019-20



Note : La moyenne OCDE correspond à la moyenne des pays présentés dans le graphique ci-dessus.

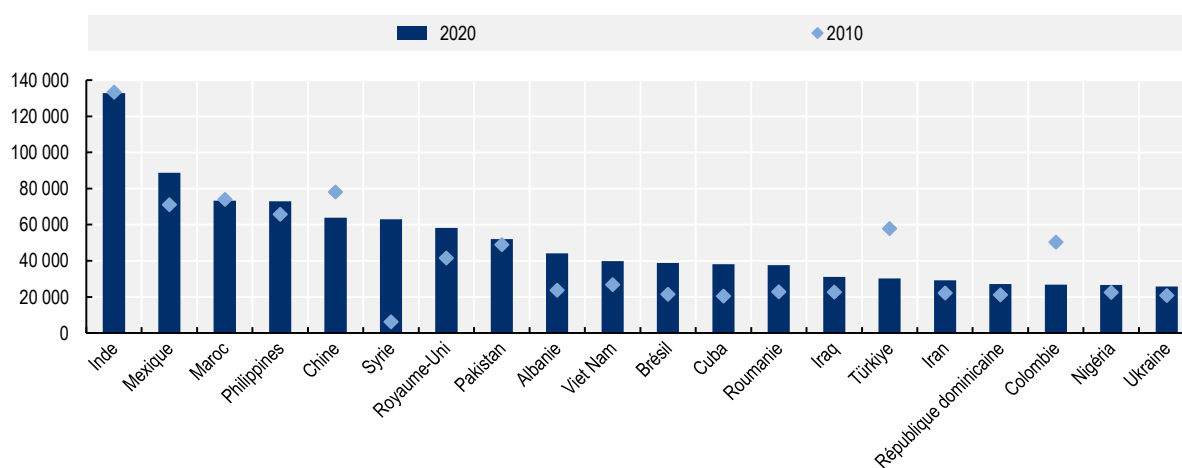
Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/7au9n8>

Dans les pays de l'OCDE, en moyenne, 2.2 % de la population étrangère ont acquis la nationalité du pays d'accueil en 2020 (Graphique 1.14). C'est un pourcentage similaire à celui observé en 2019.

En 2020, la Suède est redevenue le pays de l'OCDE où la part d'étrangers ayant acquis la nationalité du pays d'accueil est la plus élevée. Près de 9 % de ses résidents étrangers ont pris la nationalité suédoise, sensiblement davantage qu'en 2019. Viennent ensuite le Portugal et les Pays-Bas avec respectivement 6.7 % et 5 %, ce qui représente une hausse de 1.7 point de pourcentage pour chacun d'eux. Le Canada était arrivé en tête en 2019, mais le pourcentage de résidents étrangers naturalisés canadiens en 2020 n'a été que de 4 %, contre plus de 10 % en 2019.

**Graphique 1.15. Acquisitions de nationalité dans les pays de l'OCDE : 20 premiers pays selon la nationalité antérieure, 2020 et 2010**



Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, <https://doi.org/10.1787/data-00342-fr>.

StatLink  <https://stat.link/lzg8xs>

L'Inde se classe depuis longtemps à la première place par le nombre de ses ressortissants qui, chaque année, acquièrent la nationalité d'un des pays de l'OCDE, et elle a conservé cette position en 2020 avec plus de 130 000 nouvelles naturalisations (Graphique 1.15). Trois pays comptent à eux seuls pour plus de la moitié de ces naturalisations : les États-Unis (47 000), l'Australie (38 000) et le Canada (15 000).

Les Mexicains continuent de constituer la seconde nationalité d'origine par ordre d'importance malgré la sévère baisse des naturalisations aux États-Unis, leur principal pays de destination. Le Maroc, les Philippines et la Chine viennent ensuite dans le classement des principales nationalités d'origine.

Le nombre de Syriens qui acquièrent la nationalité d'un pays a augmenté d'année en année entre 2014 et 2021 à la suite de l'afflux de personnes pour raisons humanitaires aux alentours de 2015. Dans la seule Suède, 100 000 Syriens ont acquis la nationalité du pays au cours de cette période de huit ans.

## Évolutions récentes de la situation des immigrés sur le marché du travail dans la zone OCDE

### ***En 2021, la situation des immigrés sur le marché du travail s'est améliorée dans la majorité des pays de l'OCDE***

Alors que la pandémie de COVID-19 a marqué un coup d'arrêt à 10 années d'amélioration continue de la situation des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE, ces derniers ont presque retrouvé, en 2021, leur niveau d'emploi d'avant-crise. De manière générale, la situation des immigrés sur le marché du travail s'est plus fortement dégradée en 2020 que celle de leurs homologues nés dans le pays, mais elle s'est davantage améliorée lors de la reprise de l'économie en 2021. Le taux d'emploi des immigrés dans les pays de l'OCDE est passé de 67.9 % en 2020 à 69.4 % en 2021, soit un taux inférieur de 0.5 point de pourcentage à celui qui prévalait avant le déclenchement de la crise sanitaire. Leur taux de chômage a reculé de 10.3 % à 9.1 % mais reste toutefois supérieur de 0.7 points au niveau de chômage observé avant la pandémie (Tableau 1.5).

En 2021, le taux d'emploi des immigrés dans les pays de l'OCDE est en moyenne inférieur de 1 point de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays et le taux de chômage supérieur de 3 points de pourcentage. Cet écart s'est toutefois significativement resserré en 2021 dans plus de la moitié des pays. En effet, la progression plus prononcée de la situation des immigrés sur le marché du travail en 2021 – observée dans au moins deux-tiers des pays de l'OCDE – a engendré une réduction de l'écart avec les personnes nées dans le pays. Cette tendance s'explique notamment par la nature cyclique des emplois occupés par les immigrés (OCDE, 2019<sup>[2]</sup>). La situation des immigrés sur le marché du travail étant plus sensible aux variations cycliques, une période d'expansion ou de reprise économique, comme ce fut le cas en 2021, entraîne une diminution de l'écart de taux d'emploi et de chômage entre les immigrés et les personnes nées dans le pays.

Cette tendance à l'amélioration de la situation de l'emploi des immigrés en 2021 varie selon le pays d'accueil, et dépend notamment de la mesure dans laquelle chaque pays a fait perdurer les mesures de sauvegarde de l'emploi et les restrictions sanitaires au cours de l'année 2021. Malgré une réduction globale, l'écart de taux d'emploi entre les immigrés et les personnes nées dans le pays persiste notamment en Europe de l'Ouest, contrairement à d'autres pays de l'OCDE comme les États-Unis et les pays d'Amérique Latine où l'écart est inversé. En effet, au sein de l'UE27, le taux d'emploi des personnes nées dans le pays demeure supérieur de 4.5 points de pourcentage à celui des immigrés. De plus, les immigrés sont plus souvent au chômage dans la plupart des pays de l'OCDE, là encore à l'exception des États-Unis où le marché du travail est particulièrement flexible et où les immigrés sont plus mobiles que leurs homologues nés dans le pays.

Le taux d'emploi des immigrés a augmenté dans plus de sept pays de l'OCDE sur dix entre 2020 et 2021, et près de la moitié des pays de l'OCDE ont enregistré un accroissement de ce taux par rapport à la situation observée avant la crise. La hausse du taux d'emploi de la population immigrée depuis 2019 est particulièrement significative en Pologne (+6 points de pourcentage), au Danemark (+4 points de pourcentage) et en Nouvelle Zélande (+3 points). En Pologne, cette augmentation spectaculaire s'explique en partie par la diminution substantielle du nombre d'immigrés, due à la fois à la réduction de l'immigration temporaire et à la hausse des sorties d'immigrés. Par ailleurs, seulement huit pays de l'OCDE ont connu une hausse du taux d'emploi et une baisse concomitante du taux de chômage (Australie, France, Danemark, Grèce, Luxembourg, Nouvelle Zélande, Pologne et Portugal).

Dans plusieurs pays, l'amélioration du taux d'emploi des immigrés en 2021 n'a pas été suffisante pour contrebalancer les répercussions négatives de la crise en 2020. C'est le cas notamment des États-Unis, où les mesures de sauvegarde de l'emploi étaient limitées (OCDE, 2022<sup>[3]</sup>), et où les immigrés sont largement concentrés dans des secteurs et des régions où le taux de chômage est élevé. En effet, malgré

une amélioration substantielle de la situation des immigrés sur le marché du travail entre 2020 et 2021, leur taux d'emploi demeure nettement plus faible qu'en 2019 et leur taux de chômage plus élevé (Tableau 1.5). Néanmoins, en 2021, le nombre d'immigrés a fortement reculé dans les régions où le chômage est élevé tandis qu'il a augmenté dans les zones où le taux de chômage est plus faible, suggérant une plus grande mobilité des immigrés vers des zones avec des possibilités d'emploi plus importantes (Capps, 2021<sup>[4]</sup>).

Tandis que la situation des personnes nées dans le pays a retrouvé ou dépassé le niveau observé avant la crise, une baisse du taux d'emploi des immigrés par rapport à 2019 est également observée dans les trois pays Baltes, en Espagne, en Islande, en Italie, en République slovaque, en Suisse, et dans une moindre mesure en Allemagne (Tableau 1.5). Dans la plupart de ces pays, cela s'est accompagné d'une détérioration de leur taux de chômage, ainsi que d'une diminution de leur taux d'activité. La détérioration de cette situation reflète la persistance des facteurs qui ont présidé à la réduction de l'activité économique durant la crise sanitaire, impactant davantage les immigrés. En Allemagne, en Espagne, et en Italie, le nombre d'immigrés employés dans le secteur de la restauration a diminué pendant la crise, et l'accroissement du taux d'emploi immigré dans d'autres secteurs n'a pas compensé cette perte. En ce qui concerne les pays Baltes, le recul du taux d'emploi de la population immigrée peut également résulter d'une part d'un effet de cohorte – de nombreux immigrés âgés de 55 à 64 ans ont quitté le marché du travail – et de la détérioration de la situation des plus jeunes qui sont passés dans l'inactivité.

Enfin, le taux d'emploi des immigrés résidant dans les pays d'Amérique Latine, où les plans de maintien dans l'emploi ont été modestes, demeure nettement plus faible qu'en 2019. L'impact de la crise sur les personnes nées dans ces pays a toutefois été encore plus marqué.


Alors que le taux d'activité des immigrés s'était détérioré en 2020, notamment suite aux nombreux confinements ayant limité leur disponibilité et empêché les recherches effectives d'emploi, une augmentation en 2021 est visible dans la majorité des pays de l'OCDE, à l'exception des pays Baltes, de la Colombie, de la Slovénie, et de la Suisse. En moyenne, 75.9 % des immigrés sont actifs sur le marché du travail en 2021 contre 74.6 % en 2020. Par ailleurs, l'écart avec les personnes nées dans le pays s'est légèrement resserré en 2021 : le taux d'activité des immigrés est en moyenne supérieur de 0.6 point de pourcentage à celui des personnes nées dans le pays et près de la moitié des pays de l'OCDE enregistrent un taux d'activité des immigrés supérieur à celui de la population née dans le pays. Cet écart est particulièrement élevé en Pologne (12 points de pourcentage), au Portugal (8 points de pourcentage), au Luxembourg, en Hongrie et en République tchèque.

Tableau 1.5. Situation des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE en 2021

	2021		Évolution 2021-20		Évolution 2021-19		Écart avec les personnes nées dans le pays, 2021	
	Pourcentages		Points de pourcentage		Points de pourcentage		Points de pourcentage	
	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi
Australie	5.3	74.2	-1.8	+3.2	-0.2	+1.9	+0.1	-1.5
Autriche	11.3	67.6	-0.4	+1.6	+2.5	-1.3	+6.6	-6.3
Belgique	11.0	59.4	+0.4	+1.9	+0.5	+0.7	+5.9	-7.4
Canada	8.5	72.9	-2.4	+4.4	+2.2	-0.3	+1.5	-0.5
Chili*	10.2	69.8	-	-	-	-	-2.8	+16.2
Colombie	6.0	65.5	-11.4	+4.1	-8.8	-2.3	-0.2	+5.1
Costa Rica	18.0	62.1	-2.5	+1.9	+5.6	-5.2	+1.5	+5.5
République tchèque	3.3	79.8	+0.3	+0.5	+0.5	+0.6	+0.5	+5.7
Danemark	7.3	70.0	-1.3	+3.3	-1.1	+4.3	+2.6	-6.3
Estonie	9.7	71.2	+1.4	-4.2	+3.5	-4.1	+3.6	-3.2
Finlande	13.7	66.2	+0.1	+0.9	+1.6	+2.8	+6.6	-7.2
France	12.3	61.1	-0.3	+1.3	-0.8	+1.5	+5.1	-7.1
Allemagne**	6.5	68.3	-0.6	+1.4	+0.7	-1.6	+3.5	-9.4
Grèce	23.0	54.9	-6.9	+4.2	-6.6	+2.0	+8.8	-2.5
Hongrie	3.4	80.3	-1.9	+3.6	+0.8	+0.6	-0.7	+7.4
Islande	10.8	77.0	-0.9	+1.7	+6.1	-5.4	+5.6	-3.5
Irlande	7.5	71.8	+0.0	+4.4	+1.6	+0.4	+1.6	+2.6
Israël	4.6	77.9	+0.3	-0.4	+1.2	-1.2	-0.0	+13.8
Italie	13.1	59.3	+0.4	+1.5	+0.1	-2.1	+4.0	+1.2
Corée	5.9	67.6	-1.5	+1.3	+0.7	-0.5	+2.2	+0.3
Lettonie	8.0	67.1	-1.8	-3.7	+1.0	-3.3	+0.1	-3.1
Lituanie	10.0	68.2	+1.1	-2.4	+4.3	-3.7	+2.7	-4.4
Luxembourg	5.9	72.8	-2.3	+1.8	-0.8	+0.8	+1.8	+8.0
Mexique	5.4	51.7	-1.1	+4.3	+0.1	-1.5	+1.1	-9.4
Pays-Bas	7.9	66.8	-0.8	-0.5	+0.1	-0.9	+4.3	-15.9
Nouvelle-Zélande	3.2	80.8	-1.2	+2.7	-0.4	+3.0	-1.1	+3.6
Norvège	8.9	70.2	+0.1	+2.2	+1.5	+0.4	+5.6	-7.8
Pologne	5.1	80.4	+0.3	+4.0	-0.6	+6.2	+1.7	+10.2
Portugal	7.0	76.9	-2.0	+3.2	-1.7	+1.3	+0.4	+7.4
République slovaque	8.1	73.7	+1.9	+0.4	-	-7.3	+1.2	+4.3
Slovénie	6.7	67.6	-0.3	-1.0	+0.9	+0.1	+2.1	-4.3
Espagne	21.6	60.4	-1.8	+3.0	+2.7	-2.3	+8.3	-2.9
Suède	19.4	64.9	-0.1	+1.9	+3.4	-0.5	+13.8	-14.1
Suisse	8.1	75.2	+0.6	-1.8	+0.8	-1.9	+4.3	-6.3
Türkiye***	15.8	40.1	+1.2	-4.1	+1.2	-4.1	+2.5	-7.6
Royaume-Uni	4.4	75.5	-0.0	-0.2	+1.0	+0.4	+1.2	+0.1
États-Unis	5.6	70.0	-3.4	+3.0	+2.5	-2.2	+0.1	+2.3
Moyenne OCDE	9.1	69.4	+0.7	+1.5	+0.7	-0.6	+3.0	-1.1
Total OCDE	8.5	68.8	-1.8	+2.3	+1.7	-1.1	+2.6	+1.7
UE27	11.9	64.5	-0.7	+1.9	+0.6	-0.3	+5.5	-4.5

Note : L'écart avec les personnes nées dans le pays fait référence à la différence entre les taux correspondants de personnes nées à l'étranger et de personnes nées dans le pays. Le total OCDE est une moyenne pondérée et la moyenne OCDE une moyenne simple. Les taux d'emploi et de chômage des populations nées dans le pays et à l'étranger dans les pays de l'Union européenne en 2019 et 2020 ont fait l'objet d'ajustements tenant compte de la rupture de série provoquée par le changement de méthodologie de l'Enquête européenne sur les forces de travail en 2021. Les calculs ont été réalisés par le Secrétariat de l'OCDE à partir des séries ajustées pour l'ensemble de la population fournies par Eurostat. (\*) Les données pour le Chili se réfèrent à 2020. (\*\*) Des changements dans la méthodologie d'enquête pour l'Allemagne, ainsi que des problèmes techniques liés à la pandémie de COVID-19, ont conduit à une rupture de série en 2020. Ainsi, les données allemandes pour 2020 et 2021 sont préliminaires et pourraient être révisées à l'avenir. Le taux de chômage en Allemagne pour 2020 est estimé pour la population âgée de 15 à 74 ans. (\*\*\*) Les données pour la Türkiye se réfèrent à 2020 au lieu de 2021 et la variation se réfère à 2019 par rapport à 2020. Les taux pour la Corée sont estimés pour la population âgée de 15 à 59 ans. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili et la Türkiye pour lesquels les données de 2021 ne sont pas disponibles, ainsi que l'Allemagne, pour laquelle les données de 2020 ne sont pas disponibles.

Sources : Pays européens et Türkiye: Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat); Australie, Canada, Israël; Nouvelle Zélande, Royaume-Uni: Enquêtes sur la population active; Chili: *Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional (CASEN)*; Colombie: *Gran Encuesta Integrada de Hogares (GEIH)*; Mexique: *Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo (ENOE)*; États-Unis: *Current Population Surveys*.

StatLink  <https://stat.link/ktpmhn>

*La crise a engendré une augmentation du risque de chômage de longue durée parmi les immigrés*

En dépit de cette amélioration, la pandémie de COVID-19 a engendré une augmentation du risque de chômage de longue durée pour les immigrés ainsi que pour les personnes nées dans le pays. Alors qu'il était en baisse continue, le taux de chômage de longue durée des immigrés a augmenté pour la première fois depuis 10 ans au Canada, aux États-Unis et en Europe. En temps de crise, les immigrés ont plus de mal à retrouver un emploi et sont donc plus vulnérables face au chômage de longue durée en raison de leur réseau moins développé, de leur moins bonne pratique de la langue, de leur concentration dans les secteurs les plus exposés, ou encore des discriminations à l'embauche auxquelles ils font face, accrues en période de crise (OCDE, 2009<sup>[5]</sup>). Ce dernier facteur joue également sur la plus forte probabilité des immigrés de se faire licencier durant la pandémie. Auer (2022<sup>[6]</sup>) met en évidence l'existence de discriminations dans des entreprises en Allemagne lors de la première vague de COVID-19 : en contrôlant pour les effets sectoriels, les immigrés ont une probabilité plus élevée d'être licenciés tandis que les personnes nées en Allemagne ont plus de chances d'être incluses dans les dispositifs de chômage partiel. Alors que la demande de travail baisse, de nombreux individus sont découragés dans leur recherche d'emploi. Ces facteurs favorisent une augmentation du chômage durable, qui peut avoir des répercussions majeures sur la situation future sur le marché du travail (OCDE, 2021<sup>[7]</sup>).

Aux États-Unis, 1.3 % des personnes actives nées à l'étranger sont au chômage depuis plus de 12 mois en 2021, soit près de 1 point de pourcentage de plus qu'en 2019. Plus marquant est l'inversement de la tendance : alors que cette part était légèrement supérieure parmi les personnes nées dans le pays avant la crise, les immigrés courent maintenant un risque plus important de s'installer dans un chômage de longue durée. Dans les pays de l'UE27, le taux de chômage de longue durée des immigrés est passé de 1.8 % en 2020 à 2.3 % en 2021, une part supérieure à celle de l'ensemble des personnes nées dans le pays, et d'autant plus importante parmi les femmes immigrées. Au Canada, le taux de chômage de longue durée s'est également davantage dégradé pour les immigrés que pour leurs homologues nés dans le pays.

### **Encadré 1.1. Évolution des heures travaillées des immigrés depuis le début de la crise sanitaire**

L'étude de l'évolution du nombre moyen d'heures travaillées par les immigrés depuis la crise sanitaire permet de compléter l'analyse. Le déclenchement de la pandémie de COVID-19 a engendré une diminution substantielle du nombre d'heures travaillées pour l'ensemble de la population, mais de manière nettement plus marquée pour les immigrés, surreprésentés dans les secteurs les plus touchés par la crise. En moyenne dans les pays de l'UE27, ces derniers ont vu leur nombre d'heures diminuer de 17 % entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020, contre 12 % pour les personnes nées dans le pays. Au deuxième trimestre 2020, 20 % des immigrés en emploi indiquaient ne pas avoir travaillé (une augmentation de 8 points de pourcentage par rapport au premier trimestre) tandis que cela concernait 16 % des personnes nées dans le pays. Le nombre d'heures s'est accru dès le troisième trimestre 2020 lorsque la première vague s'atténuait.

Au quatrième trimestre 2021, les immigrés ont en moyenne presque retrouvé le nombre d'heures travaillées d'avant la crise : dans les pays de l'UE27, le nombre moyen d'heures travaillées par les immigrés a diminué de 4 % depuis le quatrième trimestre 2019, tandis qu'il a reculé de 3 % parmi l'ensemble des personnes nées dans le pays. Cette moyenne masque cependant une forte hétérogénéité entre les pays de l'UE. En Belgique, en Estonie, en Lituanie, au Portugal et en République slovaque, le nombre moyen d'heures travaillées par les immigrés occupant un emploi demeure inférieure de 10 à 18 % par rapport au niveau observé avant la crise (Graphique 1.16). A contrario, les personnes nées dans ces pays travaillent presque autant par rapport à la situation d'avant-crise, sauf en Belgique et au Portugal. En revanche, dans les pays où les immigrés ont retrouvé

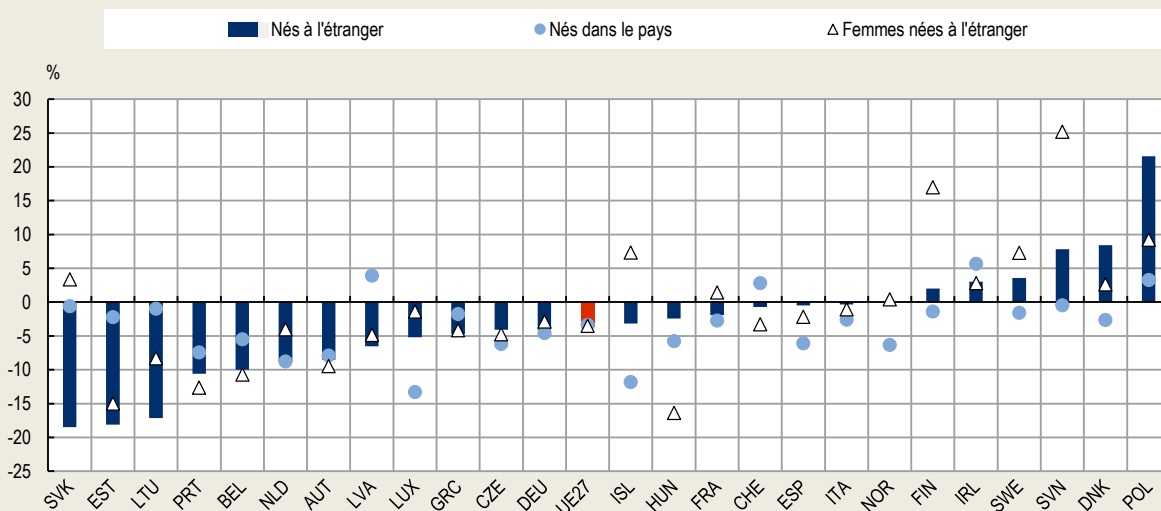


un temps de travail similaire à celui observé avant la pandémie (Espagne, Hongrie, Islande, Luxembourg et Norvège), les personnes nées dans le pays enregistrent une réduction de leur nombre d'heures travaillées. De plus, le nombre d'heures travaillées par les immigrés a augmenté au Danemark, en Pologne, en Suède et en Slovaquie.

Au deuxième trimestre 2020, le nombre d'heures travaillées par les femmes immigrées a été instantanément réduit, de manière plus marquée que pour leurs homologues masculins ainsi que pour les femmes nées dans le pays. En effet, les fermetures d'écoles ont engendré pour les femmes une charge de travail domestique et familial encore plus accrue. D'un autre côté, les femmes, et notamment les femmes immigrées, étaient surreprésentées dans les emplois « essentiels ». Leurs heures de travail ont augmenté rapidement à partir du troisième trimestre 2020. Néanmoins, le Graphique 1.16 met en évidence à la fois une persistance des effets de la crise sur la situation des femmes au quatrième trimestre 2021 dans certains pays européens (Autriche, Belgique, Estonie, Hongrie, Portugal) et une augmentation substantielle du nombre moyen d'heures travaillées par rapport au niveau observé avant la crise dans les pays Nordiques comme le Danemark (3 %), la Finlande (+17 %) ou la Suède (+7 %) et dans les pays d'Europe centrale comme la Pologne (+9 %) et la Slovaquie (+25 %). Ces pays sont également ceux qui ont enregistré les plus fortes augmentations du taux d'activité des femmes immigrées, qui pour certaines d'entre elles ont dû compenser la perte potentielle de revenu de leur conjoint induite par la crise. Ces tendances pourraient suggérer une meilleure intégration future des femmes immigrées sur le marché du travail.


Enfin, les données sur l'évolution du nombre d'heures travaillées par les immigrés indiquent également une détérioration plus prononcée du temps de travail des jeunes, des personnes au niveau d'éducation faible, ainsi que des personnes travaillant sous un contrat temporaire.

**Graphique 1.16. Évolution du nombre moyen d'heures travaillées dans les pays européens de l'OCDE, selon le lieu de naissance et le sexe, T4 2019-T4 2021**



Note : Les données correspondent au nombre hebdomadaire d'heures effectivement travaillées. Un changement dans la méthodologie de l'Enquête sur les forces de travail a causé une rupture de série en 2021. Les données sur le nombre d'heures travaillées ne sont pas ajustées.

Source : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat).

StatLink  <https://stat.link/p9zlbq>

## **L'évolution post-COVID-19 de la situation sur le marché du travail des immigrés diffère selon certaines caractéristiques sociodémographiques**

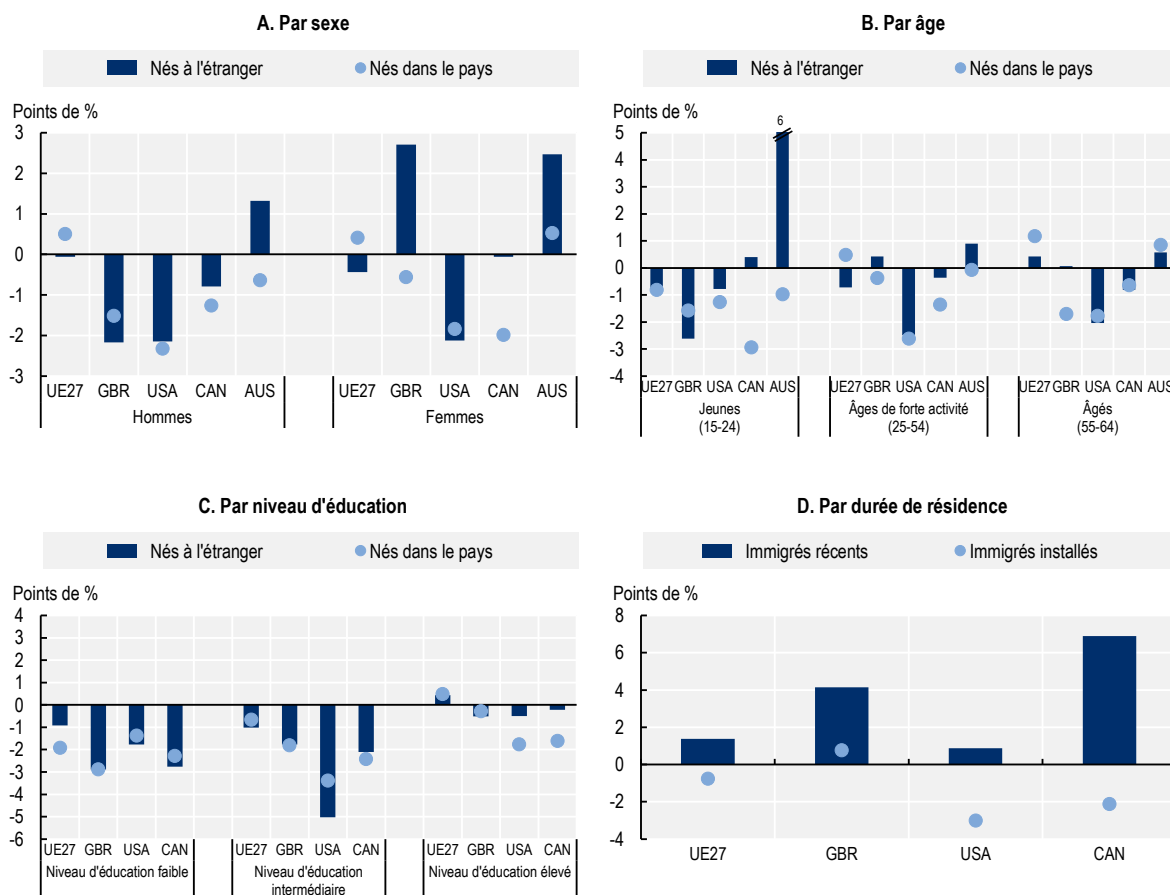
*Une amélioration de l'intégration des femmes immigrées au marché du travail par rapport à 2019*

Des études ont montré que la crise sanitaire a impacté de manière plus marquée la situation de l'emploi des femmes immigrées notamment du fait de leur surreprésentation dans les secteurs les plus touchés par la crise, mais également du fait de l'augmentation de la charge de travail domestique, des fermetures d'école et de leur plus grande difficulté à télétravailler (Fasani et Mazza, 2020<sup>[8]</sup>). Toutefois, l'examen de l'évolution de la situation de la population immigrée sur le marché du travail selon le sexe entre 2019 et 2021 ne montre pas de différences particulièrement marquées entre les femmes et les hommes, sauf au Royaume-Uni où le taux d'emploi des femmes immigrées est nettement supérieur à son niveau d'avant-crise alors que celui de leurs homologues masculins demeure nettement inférieur (Graphique 1.17). En Australie et au Canada, la situation des femmes immigrées sur le marché du travail s'est également davantage améliorée que celle des hommes immigrés, ainsi que des femmes nées dans le pays. À l'inverse, dans les pays de l'UE27, le taux d'emploi des hommes immigrés a davantage progressé en 2021 (Graphique d'annexe 1.A.3).

L'accroissement du taux d'emploi des femmes a été particulièrement fort dans les pays nordiques et certains pays d'Europe centrale, comme par exemple au Danemark (+9.3 points), en Pologne (+13.2 points) et en Slovaquie (+6 points), tandis que le taux d'emploi des hommes a plus fortement augmenté en Autriche, dans les trois pays Baltes et en Grèce. Une augmentation de plus de 5 points de pourcentage du taux d'activité des femmes immigrées au marché du travail est observée dans plusieurs pays nordiques et d'Europe centrale et orientale. Cette évolution peut potentiellement résulter d'une augmentation du nombre de femmes précédemment inactives ayant rejoint le marché du travail afin de compenser la potentielle perte de revenus du conjoint, comme c'est le cas dans les pays Nordiques (Sánchez Gassen, 2021<sup>[9]</sup>). Seuls la Colombie, l'Estonie, l'Italie et la République slovaque ont enregistré une baisse du taux d'activité des femmes immigrées de plus de 1 point de pourcentage.

Par ailleurs, les femmes nées à l'étranger et résidant en Australie et au Royaume-Uni enregistrent désormais un taux d'emploi record depuis les 20 dernières années. Bien que le taux d'emploi des hommes reste substantiellement supérieur à celui des femmes, cet écart s'est resserré en 2021 en Australie, au Canada et au Royaume-Uni. Cela n'est pas le cas des États-Unis, où l'écart – de 22 points de pourcentage en 2021 – a toujours été particulièrement élevé (Graphique d'annexe 1.A.2).

**Graphique 1.17. Évolution du taux d'emploi selon le groupe démographique et le pays de naissance dans quelques pays de l'OCDE, entre 2019 et 2021**



Note : La population de référence est la population en âge de travailler (15-64 ans). Un niveau d'éducation « faible » fait référence à un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire, « intermédiaire » au deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non supérieur, « élevé » au supérieur. Les taux d'emploi des populations nées dans le pays et nées à l'étranger dans les pays de l'UE27 en 2019 et 2020 ont fait l'objet d'ajustements pour tenir compte de la rupture de série causée par le changement de méthodologie de l'enquête européenne sur les forces de travail en 2021. Des calculs ont été effectués par le Secrétariat à partir des séries ajustées pour l'ensemble de la population fournies par Eurostat. L'UE27 n'inclut pas le Royaume-Uni.

Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada, Royaume-Uni : Enquêtes sur la population active ; États-Unis : *Current Population Surveys*.

StatLink  <https://stat.link/jiklwh>

*L'emploi des jeunes immigrés a progressé par rapport à 2020 mais reste inférieur au niveau d'avant-crise*

Face à la pandémie de COVID-19, les personnes âgées de 15 à 24 ans, qu'ils soient nés dans le pays ou à l'étranger, sont plus vulnérables sur le marché du travail que l'ensemble de la population, notamment parce qu'ils sont surreprésentés dans les secteurs les plus touchés par la crise, sont plus susceptibles de travailler sous contrat à durée déterminée et détiennent une expérience professionnelle plus limitée les exposant à un risque plus élevé de perdre leur emploi (OCDE, 2021<sup>[10]</sup>). L'interruption des formations ou des apprentissages sont également des facteurs heurtant la transition du système scolaire vers le marché du travail. À ces difficultés communes à l'ensemble des jeunes, s'ajoutent les barrières structurelles que

connaissent les jeunes immigrés. Ces premiers sont par exemple encore plus susceptibles que leurs homologues nés dans le pays de travailler à temps partiel ou dans des emplois temporaires, en 2021 comme en 2019.

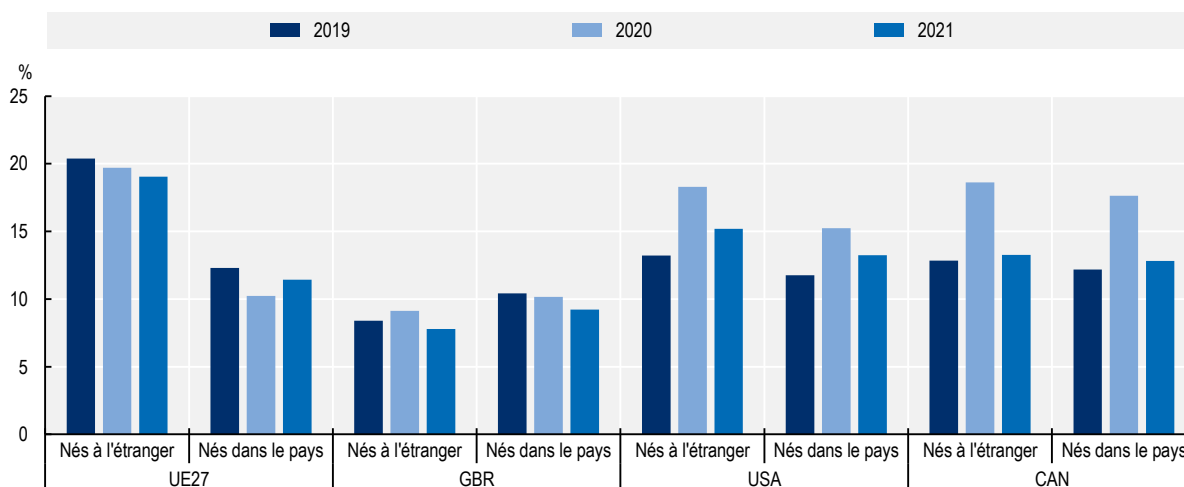
Malgré tous ces facteurs, de manière générale, l'impact négatif de la crise sur le taux d'emploi des jeunes immigrés n'a pas été plus prononcé que pour le reste de la population immigrée et que leurs homologues nés dans le pays – sauf en Australie et au Canada (Graphique 1.17). En effet, dans les pays de l'UE27, au Royaume-Uni, et dans une moindre mesure aux États-Unis, le taux d'emploi des jeunes (15-24 ans) s'est détérioré dans des proportions comparables à celui des non-immigrés. En Australie et au Canada, le taux d'emploi des jeunes immigrés s'est même amélioré et l'écart avec les jeunes nés dans le pays réduit depuis 2019 (Graphique 1.17). L'Australie a mis en place de nombreuses mesures afin de soutenir les jeunes durant et après la pandémie de COVID-19, notamment un dispositif de primes à l'embauche des jeunes entre octobre 2020 et octobre 2021 (le *JobMaking Hiring Credit*), des mesures promouvant le recrutement d'apprentis, ainsi que l'élargissement et le renforcement de programmes favorisant la transition vers l'emploi (OCDE, 2021<sup>[10]</sup>). Ce type de mesure a été mis en place dans la majorité des pays de l'OCDE, ce qui a participé à atténuer les effets durables de la crise sur les jeunes. Toutefois, l'amélioration significative de leur situation sur le marché du travail entre 2020 et 2021 (voir Graphique d'annexe 1.A.3) n'a pas permis de compenser les effets négatifs de la crise et le taux d'emploi des jeunes immigrés demeure, de manière générale, inférieur au niveau observé avant la crise.

Dans les pays de l'UE27, la part des jeunes n'étant ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation (taux de NEET) a diminué en 2021 parmi la population immigrée tandis qu'elle a légèrement augmenté parmi la population née dans le pays (Graphique 1.18). Le taux de NEET des immigrés a toutefois augmenté en République tchèque, au Luxembourg et en Norvège. Au Canada et aux États-Unis, le taux de NEET parmi les jeunes immigrés avait augmenté significativement en 2020 et pour la première fois depuis 10 ans. En 2021, ce taux est passé de 18 % à 15 % aux États-Unis, soit 2 points de pourcentage de plus qu'en 2019. Depuis le début de la crise, la plupart des pays de l'OCDE ont instauré des mesures favorisant l'embauche d'apprentis et la formation professionnelle. Certains pays, notamment l'Autriche, le Chili, la France, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la Suède ont mis en œuvre des mesures spécifiques visant les jeunes vulnérables ou issus de milieux défavorisés – y compris les immigrés (OCDE, 2021<sup>[10]</sup>).

Enfin, dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les immigrés ayant un niveau d'éducation élevé ont quasiment retrouvé leur taux d'emploi d'avant-crise, tandis que la situation des immigrés possédant un niveau d'éducation faible ou intermédiaire demeure nettement détériorée par rapport à 2019 (Graphique 1.17).

## Graphique 1.18. Part des jeunes n'étant ni scolarisés, ni en emploi, ni en formation ("NEET"), selon le lieu de naissance, dans une sélection de pays de l'OCDE, 2019-21

Population âgée de 15 à 24 ans



Note : Le service militaire obligatoire est exclu du calcul. Les taux de NEET des populations nées dans le pays et nées à l'étranger dans les 27 pays de l'UE en 2019 et 2020 ont fait l'objet d'ajustements pour tenir compte de la rupture de série causée par le changement de méthodologie de l'Enquête européenne sur les forces de travail en 2021. Des calculs ont été effectués par le Secrétariat en tenant compte des séries ajustées pour l'ensemble de la population fournies par Eurostat.

Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Canada, Royaume-Uni : enquêtes sur la population active ; États-Unis : *Current Population Surveys*.

StatLink  <https://stat.link/luawp8>

### *La situation des immigrants récemment arrivés sur le marché du travail s'est particulièrement améliorée en 2021*

L'impact négatif de la crise sanitaire sur l'emploi des immigrants en 2020 a, paradoxalement, été moins marqué pour les immigrants récents (arrivés dans le pays il y a moins de cinq ans) que pour les immigrants installés de longue date. De manière générale, l'amélioration de la situation de l'emploi des immigrants récemment arrivés dans le pays d'accueil est également nettement plus prononcée en 2021 (Graphique 1.17). Dans les pays de l'UE27, le taux d'emploi des immigrants récents a augmenté de 2.3 points de pourcentage entre 2020 et 2021, soit une augmentation de 1.4 point de pourcentage par rapport à 2019. A contrario, l'amélioration – moins forte – de la situation de l'emploi des immigrants installés depuis plus de cinq ans en 2021 n'a pas permis de rattraper l'effet délétère induit par le COVID-19 en 2020. De même, le Canada et les États-Unis ont enregistré en 2021 une augmentation spectaculaire de 8 et 6 points de pourcentage respectivement du taux d'emploi des immigrants récemment arrivés, dépassant ainsi le niveau pré-pandémie, tandis que le taux d'emploi des immigrants installés depuis plus longtemps a reculé par rapport à 2019 (Graphique 1.17). Au Canada, le nombre d'immigrants récents en emploi a augmenté de 71 % entre 2020 et 2021 tandis que le nombre d'immigrants installés en emploi n'a augmenté que de 5 %. Aux États-Unis, ces augmentations ont été de 35 % et 2 % respectivement.

Les immigrants récents demeurent cependant moins souvent en emploi que leurs homologues installés dans le pays depuis plus de cinq ans. Dans les pays européens, 66 % de ces derniers sont en emploi contre 55 % des immigrants récemment arrivés. Le taux de chômage des immigrants arrivés récemment est également supérieur, à l'exception des États-Unis où il est similaire (6 %).

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces résultats. Premièrement, la crise sanitaire a engendré en 2020 une diminution notoire des flux migratoires et notamment du nombre d'arrivés d'immigrés ayant une faible connexion au marché du travail comme les demandeurs d'asile, les réfugiés, et dans plusieurs pays, les migrants familiaux. De plus, les exemptions aux restrictions d'entrées imposées par les pays de l'OCDE en 2020 et en 2021 étaient octroyées pour des raisons essentiellement professionnelles, notamment dans le secteur de la santé, de l'agriculture et du transport. Afin de répondre aux pénuries de main d'œuvre, certains pays de l'OCDE ont également autorisé les demandeurs d'asile déjà présents sur le territoire à travailler, notamment dans le secteur de l'agriculture. C'est le cas de l'Espagne, où ces derniers peuvent être employés six mois après avoir soumis une demande de protection internationale. Depuis décembre 2020, les États-Unis ont également permis aux immigrés temporaires du secteur de l'agriculture de prolonger leur visa et de commencer à travailler avant l'approbation officielle de leur nouveau visa (REM/OCDE, 2021<sup>[11]</sup>).

Parallèlement, la pandémie de COVID-19 a entraîné dans certains pays de l'OCDE une augmentation des départs des immigrés récemment arrivés. Quelques études suggèrent que les immigrés les plus susceptibles de retourner dans leur pays d'origine sont des immigrés récents ayant des liens plus faibles au marché du travail ou ayant perdu leur emploi lors de la crise sanitaire. En Norvège, la réduction du nombre de travailleurs détachés au cours de la pandémie a atténué l'impact sur l'emploi des immigrés résidant dans le pays et des personnes nées dans le pays (Bratsberg et Raaum, à paraître<sup>[12]</sup>).

### ***Les disparités d'intégration sur le marché du travail selon l'origine persistent en 2021***

La situation des personnes nées à l'étranger sur le marché du travail varie significativement selon le lieu d'origine de ces derniers. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces variations. Les caractéristiques de la population immigrée, comme la part de femmes, de jeunes, de personnes ayant un niveau d'éducation faible ou élevé, diffèrent selon la région d'origine. Par ailleurs, le degré de pratique de la langue des immigrés et la reconnaissance des diplômes étrangers par le pays d'accueil sont d'autres facteurs déterminants de leur insertion sur le marché du travail et varient significativement d'une région à l'autre. Enfin, ces disparités résultent aussi des types de vagues migratoires, qui influencent le statut et la durée de séjour des immigrés, comme par exemple dans le cas des vagues de migration humanitaire. Certaines études ont de plus mis en évidence un effet négatif plus prononcé de la crise sanitaire sur les minorités ethniques (Fasani et Mazza, 2020<sup>[8]</sup> ; OCDE, 2022<sup>[13]</sup>), ce qui peut révéler une vulnérabilité plus élevée liée aux discriminations sur le marché du travail, mais également des effets de structure liés à leur surreprésentation dans les secteurs exposés à la crise. Les effets de la pandémie peuvent donc varier entre les immigrés et les personnes nées dans le pays, mais également entre les différents groupes d'immigrés.

L'examen de l'évolution des taux d'emploi, de chômage et de participation par région d'origine en 2021 met en évidence une amélioration de la situation de l'emploi des immigrés en 2021 dans la plupart des pays de l'OCDE. Toutefois, la mesure dans laquelle cette amélioration a permis aux immigrés de retrouver une situation de l'emploi similaire ou supérieure à celle qui prévalait avant la pandémie de COVID-19 varie nettement selon la région d'origine (Tableau 1.6).

Par rapport au niveau observé avant la crise, le taux d'emploi des immigrés originaires d'Afrique Sub-saharienne, d'Afrique du Nord, et du Moyen-Orient a davantage progressé que celui des autres groupes d'immigrés dans la plupart des pays de l'OCDE, à l'exception des États-Unis où il a diminué (Tableau 1.6). Au sein de l'UE27, ce groupe est le seul dont la situation s'est améliorée depuis 2019. Dans les pays de l'UE27 et en Australie, cette hausse s'est de plus accompagnée d'une diminution de leur taux de chômage, qui est passé en dessous de 10 % en Australie, pour la première fois depuis 10 ans. Malgré cette amélioration, ce groupe demeure le plus défavorisé : en 2021, leur taux d'emploi est le plus faible et leur taux de chômage le plus élevé dans la majorité des pays de l'OCDE. Au sein de l'UE27 par exemple, l'écart avec les immigrés originaires des pays de l'UE27 est substantiel : en 2021, 72 % des immigrés de l'UE27

étaient en emploi contre 51.5 % des immigrés originaires d’Afrique du Nord et 56 % de ceux venus du Moyen-Orient.

Par ailleurs, on observe une augmentation significative du taux d’emploi des immigrés originaires d’Asie au Royaume-Uni et en Australie entre 2019 et 2021. Ce résultat peut s’expliquer par une hausse des départs et une baisse concomitante des entrées des étudiants internationaux venus d’Asie suite à la crise sanitaire, diminuant ainsi mécaniquement leur taux d’emploi dans ces pays de destination majeurs pour les étudiants internationaux.

Aux États-Unis, bien que le taux d’emploi des immigrés ait augmenté entre 2020 et 2021, quelle que soit leur région de naissance, aucun groupe n’est parvenu à retrouver son niveau d’avant-crise. En particulier, malgré un accroissement important de leur taux d’emploi et un recul significatif de leur taux de chômage en 2021, la situation des immigrés originaires du Mexique, des autres pays d’Amérique Centrale et du Sud, et des Caraïbes s’est substantiellement détériorée par rapport à 2019. À l’inverse, le taux d’emploi des immigrés originaires d’Asie, du Canada et d’Europe est presque similaire (à 0.6 point de pourcentage près) au niveau observé avant la pandémie.

**Tableau 1.6. Taux d’emploi, de chômage et de participation par région d’origine dans certains pays de l’OCDE en 2019 et 2021, pourcentages**

	Région de naissance	Taux d’emploi		Taux de chômage		Taux d’activité	
		2019	2021	2019	2021	2019	2021
Australie	Autres pays de l’Océanie	76.9	77.3	5.9	4.8	81.7	81.2
	Europe	78.0	78.3	4.0	3.6	81.2	81.2
	Afrique du Nord et Moyen-Orient	52.6	56.7	10.9	9.8	59.0	62.9
	Afrique sub-Saharienne	76.2	79.2	6.1	5.2	81.1	83.6
	Asie	69.8	72.8	5.7	5.8	74.0	77.4
	Amériques	80.0	80.1	4.5	4.9	83.8	84.2
	<b>Nés à l’étranger (total)</b>	<b>72.3</b>	<b>81.4</b>	<b>5.5</b>	<b>4.5</b>	<b>76.5</b>	<b>85.2</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>75.7</b>	<b>75.7</b>	<b>5.2</b>	<b>5.2</b>	<b>79.9</b>	<b>79.8</b>
	Canada	Afrique sub-Saharienne	72.2	73.1	8.7	9.7	79.1
	Afrique du Nord	70.1	70.1	9.6	10.5	77.6	78.4
	Moyen-Orient	63.4	64.7	9.0	11.9	69.6	73.4
	Asie	73.3	72.5	5.9	8.4	77.9	79.2
	Europe	77.8	77.4	4.5	6.4	81.5	82.7
	Océanie	82.3	80.5	3.2	4.4	85.0	84.2
	Autres pays d’Amérique du Nord	69.9	69.5	6.7	7.6	74.9	75.2
	Amérique centrale, du sud, et Caraïbes	74.7	75.3	6.6	8.5	80.0	82.3
	<b>Nés à l’étranger (total)</b>	<b>73.2</b>	<b>72.9</b>	<b>6.3</b>	<b>8.5</b>	<b>78.1</b>	<b>79.6</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>74.9</b>	<b>73.4</b>	<b>5.5</b>	<b>7.0</b>	<b>79.3</b>	<b>78.9</b>
Pays de l’UE27	UE27 + AELE	72.4	72.1	7.5	8.1	78.2	78.4
	Autres pays d’Europe	66.0	64.5	9.2	9.4	72.7	71.2
	Afrique du Nord	50.5	51.5	19.6	19.0	62.8	63.6
	Afrique sub-Saharienne	61.3	61.8	16.7	16.2	73.6	73.7
	Moyen-Orient	57.3	56.2	14.4	15.2	66.9	66.2
	Amérique du Nord	69.2	66.5	6.8	9.1	74.2	73.2
	Amérique centrale, du sud, et Caraïbes	65.9	64.1	15.1	17.8	77.6	78.0
	Asie	64.1	63.5	8.6	10.2	70.2	70.7
	Autres régions	69.3	68.4	8.2	9.4	75.5	75.5
	<b>Nés à l’étranger (total)</b>	<b>65.2</b>	<b>64.5</b>	<b>11.1</b>	<b>11.9</b>	<b>73.3</b>	<b>73.2</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>68.8</b>	<b>69.0</b>	<b>6.2</b>	<b>6.4</b>	<b>73.4</b>	<b>73.7</b>

	Région de naissance	Taux d'emploi		Taux de chômage		Taux d'activité	
		2019	2021	2019	2021	2019	2021
Royaume-Uni	UE (excluant le Royaume-Uni)	83.0	82.4	2.7	3.0	85.7	85.4
	Autres pays d'Europe	73.7	73.6	3.4	4.0	77.2	77.6
	Afrique du Nord	62.9	63.6	5.0	10.5	67.9	74.2
	Afrique sub-Saharienne	75.0	75.0	4.9	5.9	79.9	81.0
	Moyen-Orient et Asie centrale	51.7	55.1	6.7	10.6	58.4	65.7
	Amérique du Nord	77.0	77.0	2.6	3.8	79.6	80.8
	Amérique centrale, du sud, et Caraïbes	76.6	75.9	4.8	5.3	81.4	81.3
	Asie	64.7	67.3	3.6	5.3	68.4	72.7
	Autres régions	86.2	86.7	1.5	2.5	87.7	89.2
	<b>Nés à l'étranger (total)</b>	<b>75.7</b>	<b>75.5</b>	<b>3.5</b>	<b>4.4</b>	<b>77.9</b>	<b>79.9</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>75.6</b>	<b>75.4</b>	<b>3.0</b>	<b>3.3</b>	<b>78.1</b>	<b>78.7</b>
États-Unis	Mexique	71.0	68.3	3.5	5.3	73.6	72.1
	Autres pays d'Amérique centrale	74.0	71.1	3.3	5.9	76.5	75.5
	Amérique du sud et Caraïbes	74.8	70.3	3.5	6.7	77.5	75.4
	Canada	76.2	75.6	2.2	3.4	78.0	78.3
	Europe	74.2	73.6	2.8	4.9	76.3	77.4
	Afrique	72.9	69.8	3.7	7.1	75.7	75.2
	Asie et Moyen-Orient	70.6	70.0	2.6	5.1	72.5	73.7
	Autres régions	67.5	65.7	2.7	6.0	69.4	69.9
	<b>Nés à l'étranger (total)</b>	<b>72.2</b>	<b>70.0</b>	<b>3.1</b>	<b>5.6</b>	<b>74.6</b>	<b>74.2</b>
	<b>Nés dans le pays</b>	<b>69.8</b>	<b>67.8</b>	<b>3.9</b>	<b>5.5</b>	<b>72.7</b>	<b>71.7</b>

Note : La population se réfère à la population en âge de travailler (15-64 ans) pour les taux d'emploi et de participation et à la population active âgée de 15 à 64 ans pour le taux de chômage. Les taux d'emploi, de chômage et d'activité des populations nées dans le pays et nées à l'étranger dans les pays de l'UE27 en 2019 et 2020 ont fait l'objet d'ajustements pour tenir compte de la rupture de série causée par le changement de méthodologie de l'Enquête européenne sur les forces de travail en 2021. Les calculs ont été effectués par le Secrétariat à partir des séries ajustées pour l'ensemble de la population fournies par Eurostat. L'UE27 n'inclut pas le Royaume-Uni. Les régions de naissance n'ont pas pu être rendues entièrement comparables entre les pays de résidence en raison de la manière dont les données agrégées fournies au Secrétariat sont codées. Pour le Royaume-Uni, la région « Moyen-Orient et Asie centrale » ne comprend que le Moyen-Orient pour 2020 et 2019.

Source : UE27 : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada : Enquêtes sur la population active ; États-Unis : *Current Population Surveys*.

StatLink  <https://stat.link/4fzth8>

## Références

- Baert, S. (dir. pub.) (2022), « Firing discrimination: Selective labor market responses of firms during the COVID-19 economic crisis », *PLOS ONE*, vol. 17/1, p. e0262337, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0262337>. [6]
- Bratsberg, B. et O. Raaum (à paraître), *Bruken av utenlandsk arbeidskraft gjennom COVID-19 pandemien*. [12]
- Capps, R. (2021), *Immigrants' U.S. Labor Market Disadvantage in the COVID-19 Economy: The Role of Geography and Industries of Employment*, Washington, DC: Migration Policy Institute. [4]
- De Wispelaere, F., L. De Smedt et J. Pacolet (2022), *Posting of workers: Report on A1 portable documents issued in 2019*, Publications Office of the European Union, Luxembourg, <https://doi.org/10.2767/487681>. [1]



- Fasani, F. et J. Mazza (2020), « Being on the Frontline? Immigrant Workers in Europe and the COVID-19 Pandemic », *Institute of Labor Economics (IZA) IZA Discussion Papers No. 13963*. [8]
- OCDE (2022), « Riding the waves: Adjusting job retention schemes through the COVID-19 crisis », *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris., <https://doi.org/10.1787/ae8f892f-en>. [3]
- OCDE (2022), « The unequal impact of COVID-19: A spotlight on frontline workers, migrants and racial/ethnic minorities », *OECD Policy Responses to Coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/f36e931e-en>. [13]
- OCDE (2021), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2021 : Affronter la crise du COVID-19 et préparer la reprise*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/40fac915-fr>. [7]
- OCDE (2021), « Quelles mesures ont été adoptées par les pays pour aider les jeunes face à la crise du COVID-19 ? », *Les réponses de l'OCDE face au coronavirus (COVID-19)*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/c1d692cb-fr>. [10]
- OCDE (2019), *Perspectives des migrations internationales 2019*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/60811ed3-fr>. [2]
- OCDE (2009), *Perspectives des migrations internationales 2009*, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2009-fr](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2009-fr). [5]
- REM/OCDE (2021), *The impact of Covid-19 in the migration area in EU and OECD countries*, Réseau Européen des Migrations/OECD. [11]
- Sánchez Gassen, N. (2021), *Integrating Immigrants into the Nordic Labour Markets: The impact of the COVID-19 pandemic*, Nordic Council of Ministers. [9]

# Annexe 1.A. Tableaux et graphiques supplémentaires

## Tableau d'annexe 1.A.1. Flux d'immigration permanente dans les pays de l'OCDE

2020 en milliers et évolution en pourcentage par rapport à 2019

	Travail		Famille accompagnante		Famille		Humanitaire		Autres		Libre circulation	
	2020	%	2020	%	2020	%	2020	%	2020	%	2020	%
Australie	43.9	-13	51.9	-12	44.4	-12	13.2	-30	0.1	-30	11.9	-28
Autriche	4.6	-24	1.3	-35	5.8	-32	6.8	-8	0.2	-46	43.9	-24
Belgique	3.4	-33	..	..	25.7	-20	5.8	-13	0.1	-23	56.6	-18
Canada	60.0	-42	46.4	-50	49.3	-46	25.5	-47	3.4	-27	..	..
Danemark	7.6	-15	3.3	-32	4.0	24	0.6	-66	0.5	28	25.1	-14
Finlande	5.6	-5	..	..	8.6	-16	2.9	-1	..	..	6.8	3
France	43.9	-14	..	..	83.5	-18	27.6	-17	18.9	-27	64.3	-18
Allemagne	53.7	-32	..	..	72.8	-28	63.6	-14	4.3	-40	337.8	-12
Irlande	13.0	-11	..	-99	1.8	-50	1.6	-9	..	..	26.1	-16
Israël	..	..	..	..	6.3	-2	..	..	13.4	-50	..	..
Italie	8.5	23	..	..	62.3	-38	11.6	-37	2.3	-55	47.6	-20
Japon	56.9	-31	..	..	21.4	-41	0.1	-10	6.9	-64	..	..
Corée	1.4	129	4.3	-21	16.4	6	0.2	-21	31.2	-41	..	..
Luxembourg	1.7	-26	..	..	1.6	-29	0.8	0	0.2	-61	15.0	-13
Mexique	7.3	21	..	..	20.5	21	18.1	129	8.3	6	..	..
Pays-Bas	14.8	-37	..	..	26.0	-24	5.4	11	..	..	75.0	-17
Nouvelle-Zélande	8.0	-9	10.9	-5	12.2	17	1.6	-57	..	..	2.4	-40
Norvège	3.0	-32	..	..	9.0	-24	3.7	-28	..	..	17.6	-30
Portugal	32.6	-6	..	..	28.1	-6	0.1	-49	3.4	-46	15.9	-42
Espagne	33.0	-4	..	..	113.1	-16	52.7	32	32.8	18	113.1	-25
Suède	12.5	-17	12.5	-17	21.7	-6	10.5	-40	..	..	22.3	-18
Suisse	1.8	-23	..	..	17.2	-12	6.6	2	3.5	-5	89.1	-2
Royaume-Uni	40.2	-19	27.2	-6	64.9	-17	32.0	41	13.5	-40	45.6	-68
États-Unis	64.4	-7	64.4	-7	354.0	-50	63.5	-41	35.2	-53	..	..
<b>OCDE</b>	<b>521.6</b>	<b>-22</b>	<b>222.3</b>	<b>-23</b>	<b>1 070.6</b>	<b>-34</b>	<b>354.4</b>	<b>-18</b>	<b>178.2</b>	<b>-38</b>	<b>1 016.1</b>	<b>-22</b>
<b>UE</b>	<b>234.8</b>	<b>-18</b>	<b>17.2</b>	<b>-23</b>	<b>455.0</b>	<b>-22</b>	<b>190.0</b>	<b>-10</b>	<b>62.7</b>	<b>-15</b>	<b>849.4</b>	<b>-17</b>

Note : Total UE, non compris le Royaume-Uni.

Source : Base de données OCDE sur les Migrations internationales.



StatLink  <https://stat.link/kwcrbz>

Tableau d'annexe 1.A.2. Quelques catégories d'entrées de travailleurs étrangers temporaires

Destination	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Évolution 2020/19	Évolution 2021/2020
	Milliers										(%)	(%)
<b>Travailleurs saisonniers</b>												
<b>Total OCDE</b>	..	..	..	..	..	..	..	<b>458.3</b>	<b>459.9</b>	<b>543.4</b>	<b>+ 0</b>	<b>+ 18</b>
États-Unis	65.3	74.2	89.3	108.1	134.4	161.6	196.4	204.8	213.4	294.7	+ 4	+ 38
Pologne	..	..	..	..	..	..	..	131.4	137.4	113.4	+ 5	- 17
Canada	25.7	27.6	29.8	30.8	34.2	35.2	35.8	36.9	31.2	34.3	- 15	+ 10
Royaume-Uni	..	..	..	..	..	..	..	2.5	7.2	29.6	+ 189	+ 311
Nouvelle-Zélande	8.0	8.6	8.9	9.6	10.5	11.3	12.2	13.9	15.3	19.4	+ 10	+ 27
Espagne	3.8	3.1	3.1	2.9	2.8	5.7	13.8	11.6	18.1	16.0	+ 56	- 12
France	6.4	6.1	6.6	6.7	6.8	7.2	8.1	10.3	5.8	14.9	- 44	+ 160
Australie	1.1	1.5	2.0	3.2	4.5	6.2	8.5	12.2	9.8	6.3	- 19	- 36
Suède	..	..	..	..	..	..	4.9	6.2	3.5	5.5	- 43	+ 59
Mexique	21.7	15.2	14.7	15.9	14.9	12.4	10.7	10.0	3.7	3.7	- 63	+ 2
Finlande	..	..	..	..	..	..	0.9	1.6	1.7	2.0	+ 7	+ 20
Italie	9.7	7.6	4.8	3.6	3.5	3.6	5.6	4.2	1.8	2.0	- 57	+ 9
Norvège	2.3	2.5	2.5	2.3	2.4	2.6	2.9	3.4	2.4	1.4	- 31	- 41
Autriche	13.2	15.1	7.2	6.9	6.7	6.9	7.6	9.4	8.7	..	..	..
<b>Vacanciers actifs</b>												
<b>Total OCDE</b>	<b>426.4</b>	<b>475.7</b>	<b>467.6</b>	<b>465.8</b>	<b>470.9</b>	<b>484.0</b>	<b>483.3</b>	<b>482.2</b>	<b>200.0</b>	<b>105.5</b>	<b>- 59</b>	<b>- 47</b>
États-Unis	79.8	86.4	90.3	95.0	101.1	104.9	104.5	108.8	5.0	39.6	- 95	+ 701
Australie	223.0	258.2	239.6	226.8	214.6	211.0	210.5	209.0	149.2	39.6	- 29	- 73
Canada	45.8	44.9	43.2	39.6	44.7	55.8	56.6	55.5	15.8	14.3	- 71	- 10
Royaume-Uni	19.6	20.9	23.5	25.3	22.3	21.6	20.8	20.1	8.0	8.4	- 60	+ 5
France	2.4	2.7	2.9	3.0	3.8	4.3	5.0	5.2	2.0	2.4	- 61	+ 17
Nouvelle-Zélande	45.2	51.9	58.1	63.5	69.8	69.2	65.9	59.2	14.8	0.9	- 75	- 94
Corée	1.0	1.2	1.3	1.4	1.6	1.9	2.4	2.7	0.9	0.3	- 67	- 64
Danemark	0.4	0.4	0.6	0.8	1.2	1.5	1.8	3.7	1.0	0.0	- 74	- 98
Japon	9.3	9.1	8.1	10.4	11.9	13.8	15.9	18.0	3.3	..	- 82	..
<b>Stagiaires internationaux</b>												
<b>Total OCDE</b>	<b>92.6</b>	<b>91.3</b>	<b>106.2</b>	<b>120.5</b>	<b>125.8</b>	<b>148.5</b>	<b>173.5</b>	<b>213.6</b>	<b>93.5</b>	<b>28.7</b>	<b>- 56</b>	<b>- 69</b>
Japon	85.9	83.9	98.7	112.7	121.9	144.1	163.6	201.9	86.2	23.6	- 57	- 73
Allemagne	4.1	3.9	3.8	4.3	..	..	4.6	5.1	3.1	..	- 39	..
France	1.2	2.0	2.2	2.5	2.6	2.5	3.1	4.2	2.5	3.0	- 41	+ 21
Danemark	1.4	1.4	1.5	1.1	1.3	1.9	2.3	2.4	1.6	2.0	- 30	+ 25
<b>Transferts intra-entreprise</b>												
<b>Total OCDE</b>	<b>127.6</b>	<b>134.4</b>	<b>136.1</b>	<b>149.7</b>	<b>141.7</b>	<b>138.9</b>	<b>141.7</b>	<b>150.5</b>	<b>72.1</b>	<b>54.8</b>	<b>- 52</b>	<b>- 24</b>
États-Unis	62.4	66.7	71.5	78.5	79.3	78.2	74.4	77.0	35.9	27.4	- 53	- 24
Royaume-Uni	29.3	33.2	36.6	36.4	36.0	32.8	31.7	27.1	8.6	0.3	- 68	- 97
Canada	12.4	11.5	11.4	9.8	9.8	11.0	12.7	14.3	5.9	11.3	- 59	+ 91
Pologne	..	..	..	..	..	..	..	11.3	12.9	11.9	+ 14	- 7
Japon	6.1	6.2	7.2	7.2	7.7	8.7	9.5	10.0	3.2	0.5	- 68	- 84
Allemagne	7.2	7.8	9.4	9.1	..	..	8.0	6.7	2.9	1.9	- 56	- 37
Australie	10.1	8.9	..	7.8	8.1	7.6	4.7	2.8	1.8	1.5	- 35	- 17
Irlande	..	..	..	0.9	0.8	0.7	0.8	1.2	0.7	..	- 42	..

Note : Pour chaque catégorie de permis, ne figurent dans le tableau que les flux d'immigration supérieurs à 1 000 en 2021. Le nombre de travailleurs saisonniers porte sur le nombre de permis octroyés, ou d'autorisations de travail dans le cas français.

Source: Base de données OCDE sur les Migrations internationales.

StatLink  <https://stat.link/j4nkdu>

**Tableau d'annexe 1.A.3. Nature et caractéristiques des permis pris en considération dans les statistiques sur l'immigration de travailleurs temporaires**

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
Allemagne (permis délivrés)	Stagiaires		
	Transferts intra-entreprises : § 8 BeschV ( <i>Praktische Tätigkeiten als Voraussetzung für die Anerkennung ausländischer Berufsqualifikationen</i> ), § 10 BeschV ( <i>Internationaler Personalaustausch, Auslandsprojekte</i> ), § 10a BeschV ( <i>ICT-Karte / Mobiler-ICT-Karte</i> )		
	Autres travailleurs : § 8 Abs. 2 BeschV ( <i>Anerkennung ausländischer Berufsqualifikationen – § 17a AufenthG bis zu 18 Monate</i> ), § 8 Abs. 3 BeschV ( <i>Anerkennung ausländischer Berufsqualifikationen – sonstige</i> ), § 11 Abs. 1 BeschV ( <i>Sprachlehrerinnen und Sprachlehrer</i> ), § 11 Abs. 2 BeschV ( <i>Spezialitätenköchinnen und Spezialitätenköche</i> ), § 12 BeschV ( <i>Au-Pair-Beschäftigungen</i> ), § 13 BeschV ( <i>Hausangestellte von Entsandten</i> ), § 19 Abs. 2 BeschV ( <i>Werklieferverträge</i> ), § 25 BeschV ( <i>Kultur und Unterhaltung</i> ), § 27 BeschV ( <i>Grenzgängerbeschäftigung</i> ), § 29 Abs. 1 BeschV ( <i>Internationale Abkommen – Niederlassungspersonal</i> ), § 29 Abs. 2 BeschV ( <i>Internationale Abkommen – Gastarbeitnehmer</i> ), § 29 Abs. 3 – 4 BeschV ( <i>Internationale Abkommen</i> ), § 29 Abs. 5 BeschV ( <i>Internationale Abkommen – WHO/Europaabkommen</i> )		
Australie (Visas temporaires accordés, années fiscales, ressortissants de Nouvelle-Zélande exclus)	Travailleurs saisonniers : <i>Seasonal Worker Programme</i> (sous-catégorie 416 remplacée par la sous-catégorie 403 à partir de nov. 2016)	Entre 4 et 7 mois.	Non soumis à quota.
	Vacanciers actifs : sous-catégories 417 et 462	Jusqu'à 1 an.	Sous-catégorie 417 : non soumis à quota ; Sous-catégorie 462 : quota sauf pour les États-Unis.
	Stagiaires : <i>Visa Training</i> (sous-catégorie 407) introduit en 2016. Ancien visas <i>Temporary Work (Training and Research)</i> (sous-catégorie 402) (dont <i>Occupational trainee</i> et <i>Professional development</i> ) fermé à de nouvelles candidatures depuis 2016 ; les visas suivants qui sont fermés à de nouvelles candidatures depuis le 24 nov. 2012 : <i>Visiting Academic</i> (sous-catégorie 419), <i>Occupational Trainee</i> (sous-catégorie 442), <i>Professional Development</i> (sous-catégorie 470) ; et le visa <i>Trade Training Skills</i> (sous-catégorie 471) supprimé en sept. 2007.	Jusqu'à 2 ans.	
	Transferts intra-entreprises : visas de la sous-catégorie 457 délivrés (aux demandeurs principaux)	Jusqu'à 4 ans.	
	Autres travailleurs : Autres travaux temporaires (Experts pour mission courte); Relations internationales (sauf travailleurs saisonniers); Activité temporaire; Travail temporaire (qualifié) (sauf transferts intra-entreprises)		
Autriche	Travailleurs saisonniers : saisons touristiques d'hiver et d'été, Agriculture, Travailleurs saisonniers de base, Aidants aux récoltes (nombre de personnes estimé sur la base du nombre de permis délivrés).	Jusqu'à 12 mois.	
	Transferts intra-entreprises		Non soumis à quota.
	Autres travailleurs : Chercheurs, Artistes (sous contrat ou à leur propre compte), travailleurs indépendants ; Au pairs ; Certains autres emplois rémunérés.		Non soumis à quota.
Belgique	Vacanciers actifs (10 principaux pays d'origine)		
	Stagiaire		
	Autres travailleurs : Au Pair ; Artistes ; Sportifs ; Professeurs invités et formateurs ; Autres travailleurs temporaires		
Canada (TFWP & IMP programmes – premiers permis)	Transferts intra-entreprises (ICT) : Détenteurs d'un permis du Programme de mobilité internationale (PMI) par année de d'obtention du premier permis (Commerce – ICT ; NAFTA – ICT ; GATS ; Intérêts canadiens – ICT)	Variable.	
	Travailleurs saisonniers : Programme des travailleurs agricoles saisonniers (Programme des travailleurs étrangers temporaires) : entrées effectives	Non renouvelable.	
	Vacanciers actifs : Expérience internationale Canada (EIC), vacanciers	Non renouvelable.	Non soumis à quota.

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
	actifs et programmes internationaux pour les jeunes (PMI)		
	Autres travailleurs : Programme de mobilité internationale (PMI) : Accords (hors transferts intra-entreprises) ; Intérêts canadiens (hors vacanciers actifs, conjoints et transferts intra-entreprises) ; Autosuffisants ; Candidats à la résidence permanente au Canada ; Raisons humanitaires ; Programme des travailleurs étrangers temporaires : Aides familiaux résidents ; Travailleurs agricoles (non saisonniers) ; Programme des travailleurs étrangers temporaires (autres)	IMP : variable ; Aides familiaux résidents : illimité ; Programme des travailleurs étrangers temporaires (autres) : non renouvelable.	Non soumis à quota.
Colombie	Vacanciers actifs		
	Transferts intra-entreprises		
	Autres travailleurs		
Corée (visas délivrés)	Stagiaires de l'industrie : D-3		
	Vacanciers actifs : H-1		
	Transferts intra-entreprises : D-7		
	Autres travailleurs : visas D-6 ; D-9 ; E-1 to E-9 ; H2		
Danemark	Vacanciers actifs		
	Stagiaires		
	Autres travailleurs : Statut de fait, Au pair, Volontaires		
Espagne	Travailleurs saisonniers : Autorisations de travail temporaire		
	Transferts intra-entreprises		
	Autres travailleurs : Permis pour employés à contrats de durée limitée ; Permis de fournisseurs de service international ; Permis de résidence temporaire pour des professions spécifiques ne nécessitant pas d'autorisation de travail ; Chercheurs ; Stagiaires et travailleurs dans la recherche-développement.	Jusqu'à 12 mois	
États-Unis (visas autres que « immigration »)	Travailleurs saisonniers : H-2A – Travailleurs temporaires dans l'agriculture	Jusqu'à 3 ans.	Non soumis à quota.
	Vacanciers actifs : J-1 – <i>Exchange visitor, Summer Work Travel Programm</i>	Jusqu'à 4 mois.	Quota.
	Stagiaires : H3	Jusqu'à 2 ans.	
	Transferts intra-entreprises : L-1 (personnel de direction, managers, et spécialistes employés dans une entreprise internationale)	Maximum de 1 an pour le premier séjour (jusqu'à 3 ans pour les employés L-1A). Extensions jusqu'à 7 ans maximum (5 ans pour les L-1B).	
	Autres travailleurs :		
	H-2B – Travailleurs temporaires dans des secteurs non-agricoles	Jusqu'à 3 ans.	Quota.
	H-1B – Travailleurs temporaires de mérite et compétence exceptionnels (hors infirmiers)	Jusqu'à 3 ans initialement. Maximum de 6 ans au total (il y a des exceptions).	
	H-1B1 – Travailleurs dans le cadre d'un accord de libre échange (Chili/Singapour)		
	H-1C – Infirmiers dans les zones en pénuries de main-d'œuvre médicale (expiré en 2009)	Jusqu'à 3 ans.	
	O-1 – Personnes aux capacités exceptionnelles dans les domaines scientifiques, artistiques, de l'éducation, les affaires ou l'athlétisme	Jusqu'à 3 ans (extension jusqu'à 1 an).	
	O-2 – Personne accompagnant ou assistant un artiste ou athlète détenteurs d'un O-1	Jusqu'à 3 ans (extension jusqu'à 1 an).	
	P-1 – Athlète reconnu internationalement ou membre d'une équipe reconnue internationalement	Jusqu'à 5 ans (1 an pour les groupes d'athlètes). Maximum	

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
		de 10 ans (5 ans pour les groupes d'athlètes).	
	P-2 – Artiste ou entraîneur dans un programme d'échange réciproque	Jusqu'à 1 an initialement (extension jusqu'à 1 an).	
	P-3 – Artiste ou entraîneur dans un programme non réciproque	Jusqu'à 1 an initialement (extension jusqu'à 1 an).	
	R-1 – Personnes dans des activités religieuses	Jusqu'à 30 mois initialement.	
	TN – <i>NAFTA professional</i>	Jusqu'à 3 ans.	
Finlande	Travailleurs saisonniers: visas pour travailleurs saisonniers	Jusqu'à 9 mois	
	Stagiaires		
	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
France (premier permis délivrés)	Transferts intra-entreprises : Salarié en mission / Salarié détaché ICT	Jusqu'à 3 ans.	
	Travailleurs saisonniers : autorisations de travail délivrés dans le cadre d'un contrat de travail saisonnier, y compris renouvellements – statistiques de l'OFII	Jusqu'à 9 mois par an (autorisation valable 3 ans).	
	Vacanciers actifs : Programme vacances travail	Jusqu'à 12 mois.	
	Stagiaires	Jusqu'à 1 an initialement (extension jusqu'à 3 ans au total).	
	Autres travailleurs : Migrations économiques temporaires (visa "salarié" < 12 mois)	Jusqu'à 12 mois (renouvelable).	
Irlande	Vacanciers actifs : visas de vacanciers actifs		
	Stagiaires: <i>Internship employment permit</i>		
	Transferts intra-entreprises		
	Autres travailleurs : Contrats de services ; Accords d'échanges ; <i>Sport and Cultural Employment Permits</i>		
Israël (entrées sauf travailleurs palestiniens ; et effectifs de travailleurs jordaniens en emploi dans des secteurs non soumis à quotas)	Vacanciers actifs		
	Autres travailleurs :		
	Construction : travailleurs jordaniens (journaliers dans les secteurs soumis à quotas); Projet de tramway à Tel Aviv ; Projets dans les ports fluviaux ; Projets d'irrigation dans la vallée du Jourdain ; Travailleurs étrangers dans le secteur de la construction (accords bilatéraux avec la Bulgarie, la Chine, la Moldavie, la Roumanie, la Türkiye et l'Ukraine).	Travailleurs journaliers: illimité; autres travailleurs: renouvelable jusqu'à 63 mois.	Quota.
	Tourisme : travailleurs jordaniens dans l'hôtellerie et dans la construction à Eilat	Illimité.	Quota.
	Agriculture	Non renouvelable.	Quota.
	Soins à domicile	Renouvelable jusqu'à 63 mois (ou jusqu'à 7 ans if no employer change entre 5 et 7 ans de séjour).	Non soumis à quota.
	Spécialistes et hautement qualifiés ( <i>Experts working visa</i> )	Illimité.	Non soumis à quota.
Italie	Travailleurs saisonniers		
	Vacanciers actifs		
	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
Japon (nouveaux visas, hors ré-entrées)	Stagiaires : Stagiaires et techniciens stagiaires		
	Transferts intra-entreprises		
	Autres travailleurs : Professeurs; Artistes; Activités religieuses ; Journalistes ; Chercheurs ; Instructeurs ; Entraîneurs ; Activités culturelles ; Certaines activités (y compris des travailleurs permanents et	Entre 1 et 5 ans, renouvelable.	Non soumis à quota.

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota	
	leurs conjoint(e)s, tels que les travailleurs hautement qualifiés)			
Luxembourg	Stagiaires			
	Transferts intra-entreprises			
	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois		
Mexique	Travailleurs saisonniers : Cartes de travailleurs frontaliers en visite ( <i>Tarjeta de Visitante Trabajador Fronterizo</i> )	Jusqu'à 5 ans		
	Autres travailleurs : Permis de résidence temporaire ( <i>Tarjetas de Residente Temporal</i> ) pour raison de travail			
Norvège (hors ressortissants de l'UE/AELE)	Travailleurs saisonniers	Non renouvelable.		
	Vacanciers actifs			
	Stagiaires			
	Transferts intra-entreprises			
	Autres travailleurs : Travailleurs temporaires non-qualifiés non-saisonniers			
Nouvelle-Zélande (hors ressortissants australiens)	Travailleurs saisonniers : <i>Recognised Seasonal Employer Limited Visa ; Supplementary Seasonal Employment</i> (extensions)	Jusqu'à 7 mois (ou 9 mois pour les ressortissants-résidents de Tuvalu et Kiribati) ; extensions possible jusqu'à 6 mois.	Quota.	
	Vacanciers actifs : <i>Working Holiday Scheme</i>	Jusqu'à 12 mois (ou 23 mois pour les ressortissants britanniques ou canadiens).	Quota pour certains pays.	
	Stagiaires : Expérience professionnelle pour les étudiants ; stagiaires en médecine ou dentisterie ; apprentis de la course <i>NZ racing</i> ; stagiaires religieux	Stage pratique pour les étudiants non inscrits en Nouvelle-Zélande (ou inscrits pour 3 mois maximum) : jusqu'à 6 mois ; stagiaires religieux : jusqu'à 3 ans ; Apprentis jockeys : jusqu'à 4 ans.	Non soumis à quota.	
	Autres travailleurs :			
	<i>Essential skills</i>	Jusqu'à 5 ans.	Non soumis à quota.	
	<i>Entertainers and Associated Workers</i>	Durée du contrat.	Non soumis à quota.	
	<i>Talent</i> (employeurs accrédités)	Jusqu'à 30 mois.	Non soumis à quota.	
	<i>Exchange Work</i>	Jusqu'à 12 mois.	Quota.	
	<i>Long Term Skill Shortage List Occupation</i>	Jusqu'à 30 mois.	Non soumis à quota.	
	<i>Chine Special Work</i>	Jusqu'à 3 ans.	Quota.	
Pologne	Travailleurs saisonniers : permis de travail saisonnier (y compris les activités non agricoles)		Non soumis à quota.	
	Transferts intra-entreprises	Renouvelable		
	Autres travailleurs :			
	Estimation basée sur le nombre de formulaires administratifs déposés par les employeurs souhaitant recruter des travailleurs en provenance de 6 pays (Arménie, Bélarus, Géorgie, Moldova, Russie et Ukraine) selon une procédure d'embauche simplifiée.	Jusqu'à 9 mois		
	Nouveaux permis de résidence (permis A) délivrés pour le motif du travail.	6 à 11 mois	Non soumis à quota.	
	Portugal	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
		Vacanciers actifs : Tier 5 – pre PBS Youth Mobility	Jusqu'à 24 mois (visa	

Pays	Nom du programme	Durée de résidence / renouvelabilité du contrat	Existence d'un quota
Royaume-Uni (visas délivrés)		multi-entrées).	
	Transferts intra-entreprises :		
	<i>Tier 2 – Intra Company Transfers Short Term</i> (fermé le 6 avril 2017)		
	<i>Tier 2 – Intra Company Transfers Long Term</i>	Maximum 5 ans (9 ans si salaire > 120 000 GBP par an).	
	Autres travailleurs :		
	<i>Tier 5 – pre PBS Charity Workers</i>	Jusqu'à 12 mois ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 28 jours (le plus court des deux).	
	<i>Tier 5 – pre PBS Creative and Sporting</i>	Jusqu'à 12 mois, ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 28 jours (le plus court des deux).	
	<i>Tier 5 – pre PBS Government Authorised Exchange</i>	Jusqu'à 12 ou 24 mois (selon le programme) ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 28 jours (le plus court des deux).	
	<i>Tier 5 – pre PBS International Agreement</i>	Jusqu'à 2 ans, ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 28 jours (le plus court des deux).	
	<i>Tier 5 – pre PBS Religieux</i>	Jusqu'à 3 ans et 1 mois, ou durée indiquée sur le certificat de parrainage plus 1 mois (le plus court des deux).	
	<i>Non-PBS – Travailleurs domestiques dans des ménages privés</i>	Jusqu'à 6 mois.	
Slovénie	Travailleurs saisonniers		
	Autres travailleurs	Jusqu'à 12 mois	
Suède	Travailleurs saisonniers: cueilleurs de baies		
	Vacanciers actifs : visas de vacanciers actifs		
	Stagiaires		
	Autres travailleurs : Athlètes et entraîneurs ; Au Pair ; Transferts intra-entreprises ; Interprètes ; Chercheurs invités.		
Suisse	Stagiaires	Jusqu'à 18 mois.	Quota.
	Autres travailleurs (hors travailleurs détachés) :		
	Employés avec permis de travail	Jusqu'à 12 mois.	Quota (contrats entre 4 à 12 mois) ou non (permis < 4 mois).
	Musiciens et artistes	Jusqu'à 8 mois.	Non soumis à quota.



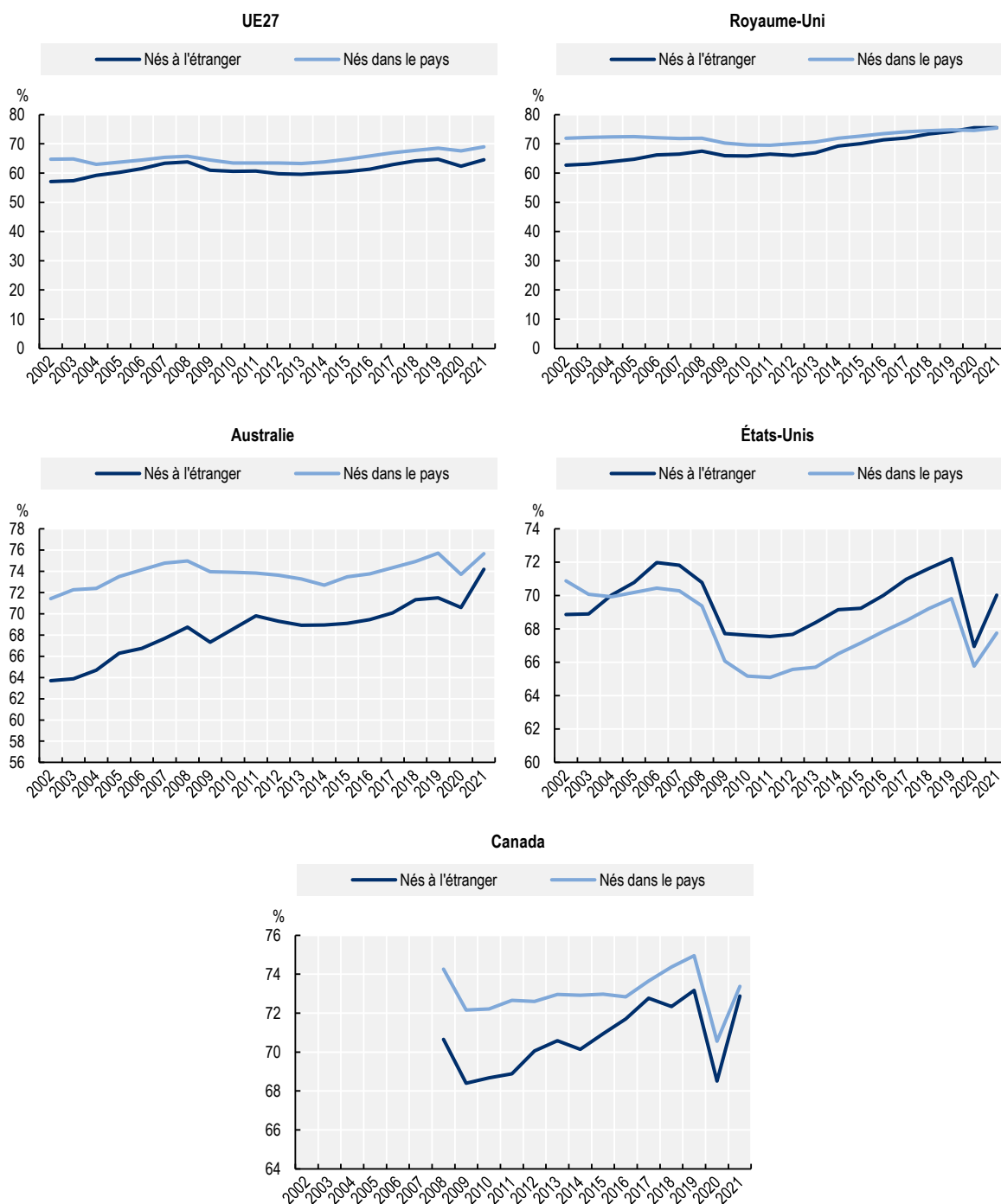
Tableau d'annexe 1.A.4. Les 50 principaux pays d'origine des nouveaux immigrés dans l'OCDE

	Milliers		Part (%)	Variation absolue 2020/19	Évolution 2020/19	Différence avec le classement 2019	Taux d'expatriation (pour 1 000 )
	2019	2020					2020
Inde	395	231	5.0	-164	-41	1	0.2
Chine	465	231	5.0	-235	-50	-1	0.2
Roumanie	288	223	4.8	-65	-23	0	11.5
Ukraine	227	199	4.3	-28	-13	0	4.5
Vénézuela	227	142	3.1	-85	-37	0	5.0
Viet Nam	226	131	2.8	-94	-42	0	1.4
Royaume-Uni	145	123	2.6	-22	-15	6	1.8
Pologne	150	122	2.6	-28	-19	3	3.2
Italie	159	118	2.5	-41	-26	0	1.9
Mexique	176	113	2.4	-63	-36	-3	0.9
Brésil	155	105	2.3	-51	-33	-1	0.5
Allemagne	121	101	2.2	-21	-17	5	1.2
Maroc	148	100	2.1	-49	-33	-1	2.7
Colombie	135	90	1.9	-45	-33	0	1.8
France	109	89	1.9	-20	-18	4	1.4
Syrie	126	84	1.8	-42	-33	-1	4.9
Bulgarie	96	83	1.8	-13	-14	5	11.8
Philippines	162	82	1.8	-80	-50	-10	0.8
États-Unis	124	74	1.6	-50	-40	-3	0.2
Afghanistan	99	73	1.6	-26	-26	0	1.9
Iraq	119	72	1.5	-47	-40	-3	1.8
Russie	98	66	1.4	-32	-32	-1	0.5
Espagne	82	63	1.4	-18	-22	2	1.4
Pakistan	92	63	1.4	-29	-31	-1	0.3
Iran	86	58	1.2	-28	-33	-1	0.7
Türkiye	77	55	1.2	-22	-29	2	0.7
Turkmenistan	81	48	1.0	-32	-40	-1	8.2
Portugal	64	46	1.0	-18	-29	5	4.5
Nigéria	66	43	0.9	-23	-34	0	0.2
Hongrie	56	42	0.9	-14	-25	4	4.3
Corée	78	41	0.9	-37	-47	-4	0.8
Pérou	65	41	0.9	-24	-37	-1	1.3
République dominicaine	65	39	0.8	-26	-40	-3	3.7
Albanie	52	38	0.8	-14	-27	2	13.2
Croatie	46	37	0.8	-9	-19	7	9.0
Honduras	49	36	0.8	-14	-28	2	3.7
Algérie	46	34	0.7	-12	-26	3	0.8
Haïti	54	33	0.7	-21	-39	-3	2.9
Bangladesh	50	33	0.7	-17	-34	-2	0.2
Grèce	46	33	0.7	-13	-29	1	3.1
Canada	44	32	0.7	-12	-27	2	0.9
Cuba	64	31	0.7	-32	-51	-10	2.8
Égypte	49	31	0.7	-18	-37	-4	0.3
Pays-Bas	41	31	0.7	-10	-24	1	1.8
Serbie	40	30	0.6	-10	-25	3	3.4
République slovaque	26	29	0.6	3	13	21	5.3
Bosnie-Herzégovine	40	28	0.6	-12	-31	0	8.4
Argentine	40	26	0.6	-15	-37	-2	0.6
El Salvador	40	24	0.5	-15	-39	1	3.8
Népal	40	24	0.5	-16	-39	-1	0.8

Source: Base de données OCDE sur les Migrations internationales.

StatLink  <https://stat.link/7fsqv5>

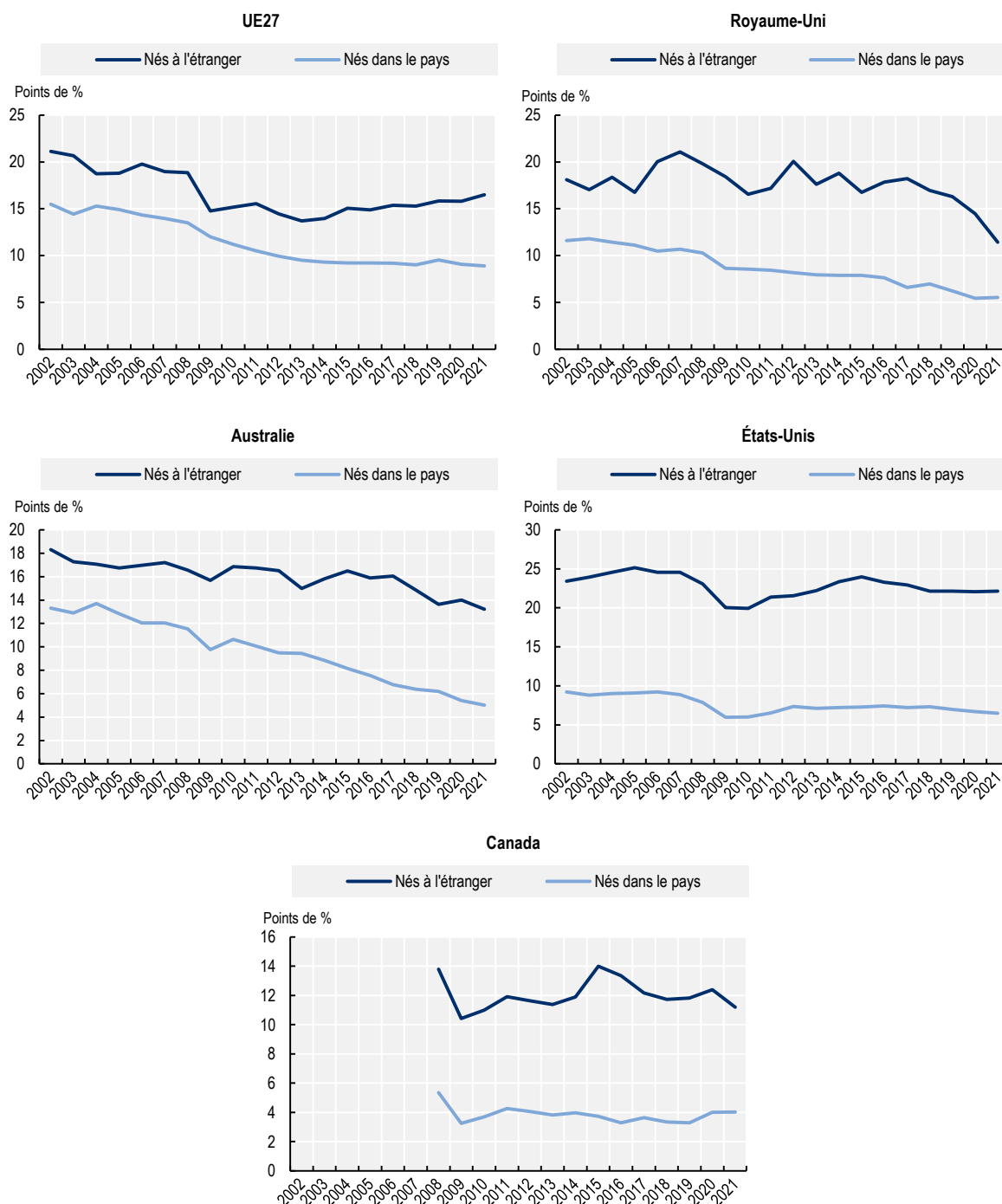
## Graphique d'annexe 1.A.1. Taux d'emploi selon le lieu de naissance, 2002-21



Note : La population de référence est la population en âge de travailler (15-64 ans). Dans l'UE27, les taux d'emploi pour les années de 2010 à 2020 ont fait l'objet d'ajustements tenant compte de la rupture de série causée par le changement de méthodologie de l'enquête européenne sur les forces de travail en 2021. Les calculs ont été effectués par le Secrétariat en tenant compte des séries ajustées pour les l'ensemble de la population fournies par Eurostat. L'UE27 n'inclut pas le Royaume-Uni.


Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada et Royaume-Uni : enquêtes sur la population active ; États-Unis : *Current population surveys*.

## Graphique d'annexe 1.A.2. Évolution de l'écart de taux d'emploi entre hommes et femmes, selon le pays de naissance, 2002-21

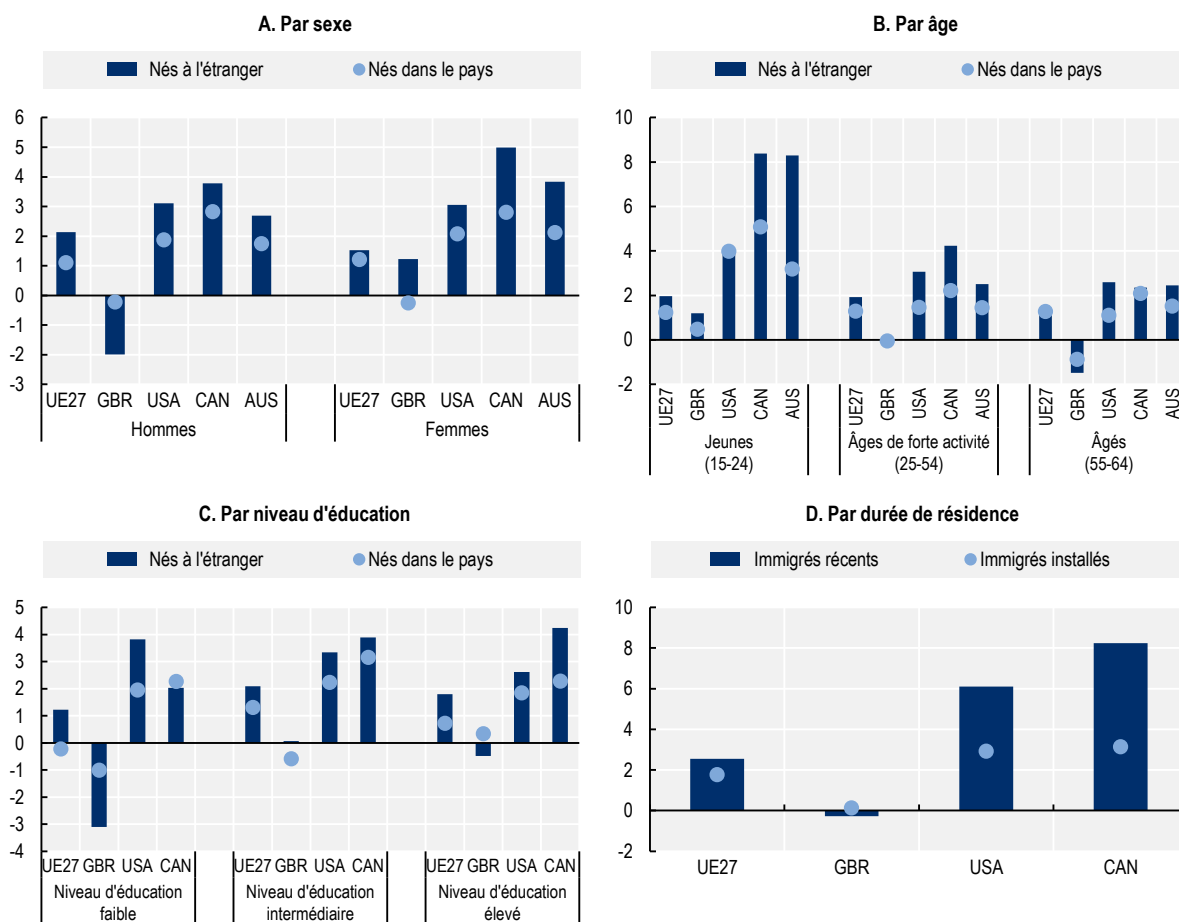


Note : La population de référence est la population en âge de travailler (15-64 ans). Dans l'UE27, les taux d'emploi pour les années de 2010 à 2020 ont fait l'objet d'ajustements tenant compte de la rupture de série causée par le changement de méthodologie de l'enquête européenne sur les forces de travail en 2021. Les calculs ont été effectués par le Secrétariat en tenant compte des séries ajustées pour les l'ensemble de la population fournies par Eurostat. L'UE27 n'inclut pas le Royaume-Uni.

Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada et Royaume-Uni : enquêtes sur la population active; États-Unis : *Current population surveys*.

StatLink  <https://stat.link/qfyr2x>

### Graphique d'annexe 1.A.3. Évolution des taux d'emploi par groupe démographique et pays de naissance, dans certains pays de l'OCDE, 2021 par rapport à 2020



Note : La population de référence est la population en âge de travailler (15-64 ans). Un niveau d'éducation « faible » fait référence à un niveau inférieur au deuxième cycle du secondaire, « intermédiaire » au deuxième cycle du secondaire et post-secondaire non supérieur, « élevé » au supérieur. Les taux d'emploi des populations nées dans le pays et nées à l'étranger dans les pays de l'UE27 en 2020 ont fait l'objet d'ajustements pour tenir compte de la rupture de série causée par le changement de méthodologie de l'enquête européenne sur les forces de travail en 2021. Des calculs ont été effectués par le Secrétariat à partir des séries ajustées pour l'ensemble de la population fournies par Eurostat. L'UE27 n'inclut pas le Royaume Uni.

Source : Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Australie, Canada et Royaume-Uni : enquêtes sur la population active ; États-Unis : *Current population surveys*.

StatLi <https://stat.link/th83qu>

**Tableau d'annexe 1.A.5. Taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans selon le lieu de naissance et le niveau d'éducation dans les pays de l'OCDE, 2021**

	Nés à l'étranger			Nés dans le pays		
	Faible	Intermédiaire	Élevé	Faible	Intermédiaire	Élevé
Autriche	51.4	70.4	77.8	45.5	74.6	86.9
Belgique	37.4	60.9	77.3	32.7	65.1	85.5
Canada	44.2	64.7	79.7	45.4	70.7	82.4
Chili	73.7	81.7	85.1	61.2	74.1	82.2
République tchèque	61.3	82.8	82.2	23.9	79.6	85.0
Danemark	57.5	79.7	89.3	53.9	80.1	88.4
Estonie	50.6	70.0	75.1	39.5	76.7	89.1
Finlande	46.5	69.4	81.4	39.9	74.4	87.8
France	48.4	60.5	74.6	35.2	68.7	85.6
Allemagne	54.7	75.5	78.0	47.8	80.7	90.2
Grèce	50.6	54.9	61.6	37.7	55.0	75.8
Hongrie	67.6	78.5	87.0	38.6	77.0	90.1
Islande	73.0	76.1	80.7	64.3	81.5	90.6
Irlande	33.6	70.9	85.2	36.2	68.6	86.3
Israël	65.8	76.7	85.0	41.9	69.2	87.4
Italie	54.9	62.5	66.5	40.2	63.9	80.5
Lettonie	39.5	62.9	77.7	31.4	70.7	86.5
Lituanie	34.8	62.5	80.5	24.9	69.6	89.7
Luxembourg	56.7	63.5	84.1	33.4	68.7	84.7
Mexique	70.1	64.1	71.2	65.6	71.6	79.7
Pays-Bas	53.5	69.3	78.2	68.9	83.2	90.2
Nouvelle-Zélande	66.4	79.5	86.3	71.9	83.0	89.3
Norvège	51.5	72.5	81.9	54.9	79.7	90.0
Pologne	-	76.0	88.6	24.7	70.7	89.9
Portugal	71.4	77.3	91.0	59.5	68.6	85.9
République slovaque	-	75.6	84.7	13.7	74.9	85.5
Slovénie	41.3	72.9	81.7	29.3	69.7	88.9
Espagne	52.4	62.0	70.2	48.1	58.2	81.2
Suède	41.8	72.5	80.7	40.7	81.8	90.9
Suisse	63.6	74.7	83.3	54.8	80.7	91.4
Türkiye	-	-	-	-	-	-
Royaume-Uni	67.3	77.6	85.0	55.4	77.6	87.0
États-Unis	58.9	67.4	77.9	29.0	65.4	81.6
UE27	52.1	67.8	76.3	41.9	71.4	86.2
Moyenne OCDE	54.7	70.5	79.9	45.1	72.9	86.4

Note : Pour le Mexique, les données se réfèrent à 2019. Les données pour le Chili se réfèrent à 2017. Pour Israël, les données se réfèrent à 2020. La moyenne de l'OCDE exclut la Pologne et la République slovaque car les données ne sont pas disponibles pour tous les niveaux d'éducation dans ces pays.

Source : Pays européens: Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; Canada, Israël; Nouvelle-Zélande : enquêtes sur la population active; Mexique : Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo (ENOE) ; États-Unis : *Current Population Survey*.


StatLink  <https://stat.link/5luog9>

Tableau d'annexe 1.A.6. Emploi des personnes nées à l'étranger selon le secteur d'activité, 2021

	Agriculture et pêche	Indus. Extractives, manufacturières, énergie	Construction	Commerce	Hébergement et restauration	Enseignement	Santé	Ménages en tant qu'employeurs	Administration et OET	Autres services	Total	Nés à l'étranger en emploi (milliers)	Nés à l'étranger dans l'emploi total (%)
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)		
Australie	1.3	11.0	7.4	11.8	9.0	6.7	14.8	-	9.0	29.1	100	-	30.3
Autriche	1.5	19.0	9.4	15.4	10.4	5.4	10.5	-	9.4	18.9	100	914	22.3
Belgique	-	12.1	8.2	11.7	5.3	6.6	14.5	-	20.7	20.9	100	820	17.9
République tchèque	2.3	34.6	11.2	12.1	4.7	4.5	6.6	0.5	6.0	17.6	100	229	4.7
Danemark	-	13.8	5.0	14.4	8.4	9.8	19.6	-	11.6	17.3	100	259	9.9
Estonie	-	30.4	10.4	12.6	-	11.0	-	-	-	35.5	100	49	8.5
Finlande	1.8	13.4	9.2	10.6	8.6	8.5	15.7	0.0	11.6	20.8	100	221	9.5
France	1.0	10.5	11.1	12.1	6.7	6.3	13.7	2.3	13.7	22.5	100	3 017	11.8
Allemagne	0.6	24.3	7.3	13.6	6.7	4.8	12.7	0.8	10.6	18.6	100	7 172	18.6
Grèce	9.0	15.0	11.6	15.4	18.3	2.2	4.4	4.2	7.3	12.5	100	263	7.1
Hongrie	3.7	20.9	10.0	16.0	7.2	10.7	6.8	0.0	7.9	16.9	100	142	3.2
Islande	3.5	15.1	8.9	10.3	13.7	10.4	11.9	-	8.6	17.7	100	29	16.2
Irlande	-	16.8	5.0	14.7	9.9	6.8	16.7	0.0	8.2	21.9	100	501	24.1
Israël	0.5	15.5	3.7	10.6	3.2	8.5	16.1	5.3	10.6	26.0	100	801	27.8
Italie	6.5	20.3	9.7	10.4	7.9	2.4	6.0	15.0	7.1	14.8	100	3 024	14.3
Lettonie	-	19.4	12.2	18.4	-	8.5	7.5	-	8.1	25.9	100	59	7.6
Lituanie	-	33.7	-	19.4	-	14.8	-	-	-	32.0	100	33	2.7
Luxembourg	-	3.9	7.9	10.7	4.8	4.6	9.0	2.3	20.4	36.3	100	152	58.2
Pays-Bas	1.7	12.4	4.0	14.9	6.9	6.5	14.5	0.3	14.5	24.2	100	1 093	13.0
Norvège	1.3	11.4	9.4	12.1	7.5	7.3	21.8	0.0	12.7	16.6	100	500	19.8
Portugal	-	17.3	4.9	14.9	5.1	11.2	12.7	2.6	12.3	19.1	100	387	8.8
République slovaque	1.0	21.4	8.0	19.5	6.1	4.0	7.7	-	9.3	22.9	100	23	1.0
Slovénie	-	26.9	15.7	11.3	5.1	5.7	7.6	-	9.9	17.9	100	87	9.5
Espagne	6.5	10.3	9.5	14.3	15.2	3.2	6.6	9.7	8.8	15.9	100	3 411	18.1
Suède	-	11.2	5.0	10.2	5.5	13.9	20.1	0.0	13.1	21.0	100	956	21.3
Suisse	0.6	15.3	7.9	12.3	6.2	6.5	14.6	2.1	8.7	25.8	100	1 231	32.1
Royaume-Uni	0.4	10.5	5.4	11.9	8.5	9.7	16.1	0.3	10.8	26.2	100	5 052	17.0
États-Unis	1.8	12.1	11.7	12.5	8.2	6.2	12.7	1.2	9.2	24.6	100	23 494	18.6
UE27	2.6	17.4	8.4	13.0	8.3	5.2	11.2	4.2	10.7	19.0	100	23 399	12.7

Note : Un tiret indique que les estimations ne sont pas suffisamment fiables pour être publiées. OET : organisations extra-territoriales. La population de référence est la population en âge de travailler (15-64 ans). Les données pour l'Australie se réfèrent à 2017 ; les données pour le Royaume-Uni se réfèrent aux trois premiers trimestres de 2020. Les données pour Israël et la République slovaque se réfèrent à 2020.

Source : Australie, Israël, Royaume-Uni : Enquêtes sur la population active. Pays européens : Enquêtes sur les forces de travail (Eurostat) ; États-Unis : Current Population Surveys.

StatLink  <https://stat.link/co1d14>

# **2** Évolutions récentes des politiques migratoires

---

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des modifications apportées aux politiques d'immigration dans les pays de l'OCDE au cours de la période 2021-22, et notamment les dispositifs novateurs et solutions nouvelles adoptés dans le sillage de la pandémie de COVID-19, ainsi que les programmes d'admission pour raisons humanitaires mis en place dans un contexte de conflits et d'instabilité géopolitique.

---

# En bref

## Principaux résultats

- L'amélioration de la couverture vaccinale s'est traduite par une réduction des restrictions de déplacement au cours de l'année 2021.
- Les restrictions de déplacement liées au COVID-19 ont été progressivement levées. Des mesures exceptionnelles et des dérogations étaient maintenues jusqu'alors pour certaines catégories (étudiants, travailleurs saisonniers, télétravailleurs, professionnels de santé, etc.). Les travailleurs essentiels et de première ligne ont continué de faire l'objet d'une attention particulière durant la phase de reprise post-COVID-19.
- La course internationale aux talents s'est poursuivie malgré la pandémie. De nouvelles voies d'accès visant à attirer les étrangers hautement qualifiés, les télétravailleurs et les investisseurs potentiels se sont multipliées dans les pays de l'OCDE.
- Dans le même temps, d'importantes pénuries de main-d'œuvre, notamment dans les professions peu et moyennement qualifiées, ont conduit de nombreux pays à étendre leurs dispositifs et accords bilatéraux relatifs à la mobilité des travailleurs temporaires, afin d'aider les entreprises à surmonter les difficultés d'embauche et d'offrir de meilleures conditions de travail aux travailleurs étrangers précaires.
- Dans de nombreux pays de l'OCDE, les stratégies nationales visant à retenir les travailleurs temporaires intègrent des procédures simplifiées (renouvellement ou changement de statut) et/ou de nouveaux programmes de résidence permanente.
- À titre comparatif, les politiques concernant les migrations familiales ont subi peu de changements. De récentes modifications législatives sont venues soit durcir les obligations imposées aux personnes qui parrainent un ou plusieurs membres de leur famille, soit simplifier la procédure de regroupement familial pour les bénéficiaires de la protection internationale.
- Parallèlement à la reprise des procédures d'asile et des activités de réinstallation dans l'ensemble des pays de l'OCDE, de grandes réformes politiques et législatives ont été mises en œuvre en 2021-22 dans le domaine de la protection internationale et de l'admission de personnes pour des raisons humanitaires, en réponse à des situations d'urgence et des crises politiques de grande ampleur, entre autres.
- De même, des circonstances exceptionnelles ont poussé plusieurs pays à renforcer leurs frontières et à concentrer leurs efforts sur la lutte contre l'immigration clandestine, de manière temporaire ou plus durablement.

## Introduction

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions majeures sur les migrations et la gestion des frontières sur la période 2020 et 2021. Un an plus tard, les dérogations, prolongations, concessions ad hoc et mesures d'accompagnement déployées en masse pour atténuer l'impact de la pandémie cessent peu à peu. Les réformes des politiques d'immigration menées à petite ou grande échelle redeviennent aujourd'hui plus structurelles. En 2021-22, un grand nombre de pays de l'OCDE s'attachaient à attirer en priorité des travailleurs qualifiés et hautement qualifiés, ce qui a donné lieu à des initiatives spécifiques (visas nomades numériques, modernisation des outils de gestion des migrations, prolongation des permis



de recherche d'emploi, etc.) censées perdurer au-delà de la phase de reprise. Autre enjeu à long terme pour les pays fortement dépendants du tourisme, de l'agriculture et d'autres secteurs essentiels : le recours aux travailleurs étrangers temporaires pour remédier à la pénurie persistante de main-d'œuvre. Les autres évolutions récentes en lien avec la protection internationale et l'admission pour raisons humanitaires, qui s'éloignent dans certains cas des approches en vigueur précédemment, s'inscrivent dans le cadre de mesures plus générales prises en réponse aux crises et à la situation géopolitique.

## Évolution des mesures d'atténuation de la pandémie de COVID-19

### ***Obligations aux frontières et restrictions de déplacement***

Les pays de l'OCDE ont continué d'appliquer des politiques d'immigration restrictives en 2021-22, bien que les pouvoirs publics aient progressivement assoupli les restrictions aux déplacements nationaux et internationaux et abandonné les approches « zéro COVID ».

Le certificat COVID numérique de l'UE est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021, et a été mis en œuvre à l'échelon national par les 27 États membres de l'UE et les quatre pays de l'espace Schengen non membres de l'UE. Le Conseil de l'Union européenne a revu à plusieurs reprises au cours de l'année sa liste de pays tiers sûrs sur le plan épidémiologique. Conformément aux recommandations formulées par la suite, les États membres de l'UE/EEE ont considérablement assoupli les restrictions à l'entrée et les règles de quarantaine pour certaines catégories de voyageurs et de titulaires de visa, notamment ceux disposant d'un schéma vaccinal complet. En Europe et ailleurs, les pays limitrophes se sont mutuellement accordé des concessions, les règles étant assouplies pour les travailleurs transfrontaliers et les travailleurs essentiels.

Dans de nombreux pays de l'OCDE, les dispositions exceptionnelles mises en œuvre pour permettre aux immigrés, frappés par les restrictions de déplacement et la limitation des services d'immigration, de rester en situation régulière, ont été prolongées à plusieurs reprises. En Norvège, les mesures d'atténuation visant les travailleurs saisonniers qui se trouvaient dans l'incapacité de retourner dans leur pays d'origine ont été prolongées jusqu'à fin 2021. Les immigrés résidant au Portugal ont également bénéficié d'une prolongation, jusqu'en juin 2022, de leurs permis de séjour et de leurs visas arrivant à expiration, et jusqu'en septembre 2022 pour ceux résidant au Costa Rica. Les aménagements flexibles du temps de travail (par exemple simplification des activités de télétravail des étrangers) ont été maintenus en Pologne et en Italie (même après la fin de l'état d'urgence annoncée par le gouvernement italien en mars 2022) et les conventions fiscales bilatérales conclues par le Luxembourg avec l'Allemagne, la Belgique et la France pour le télétravail des travailleurs transfrontaliers ont été automatiquement prolongées jusqu'au 30 juin 2022.

Si certains pays ont progressivement rouvert leurs frontières aux ressortissants étrangers dans le courant de l'année 2021, d'autres ont maintenu les restrictions de déplacement liées au COVID quelques mois de plus, avant d'annoncer leur levée au début de l'année 2022. L'Australie a annoncé la réouverture complète de ses frontières en février 2022, tout comme l'Islande et la Suisse (sauf pour les ressortissants de pays tiers en provenance de pays à haut risque). Le ministère tchèque de la Santé a actualisé le 18 mars 2022 les conditions et règles d'entrée dans le pays. Israël a levé les restrictions d'entrée pour tous les voyageurs le 21 mai 2022. Malgré une réouverture progressive de ses frontières (avec le Venezuela notamment) à compter de juin 2021, l'état d'urgence sanitaire a été prolongé jusqu'à fin juin 2022 en Colombie. Le Chili a présenté son « Plan de protection des frontières » (qui actualise les conditions d'entrée des voyageurs étrangers) en avril 2022, et la Nouvelle-Zélande a annoncé en août 2021 un plan national intitulé « Reconnecter les Néo-Zélandais au monde », l'objectif étant de rouvrir ses frontières progressivement et en toute sécurité, la réouverture complète étant prévue pour juillet 2022. Si le Mexique et la Corée n'ont appliqué aucune interdiction générale d'entrée, une procédure d'entrée spéciale et des contrôles stricts

aux frontières étaient en vigueur en Corée jusqu'en juin 2022, assortis d'une obligation de quarantaine pour les voyageurs non vaccinés.

Malgré l'assouplissement général (ou la fin) des interdictions et des restrictions de déplacement dans les pays de l'OCDE, la vigilance reste de mise en cette période de sortie de crise. En avril 2022, le Parlement européen (commission LIBE) a soutenu une proposition de la Commission européenne visant à prolonger de 12 mois le cadre juridique du certificat COVID numérique de l'UE, jusqu'en juin 2023, et à adopter d'ici là une approche coordonnée afin de garantir la libre circulation des étrangers et la sécurité de leurs déplacements, au sein de l'UE et à travers ses frontières extérieures.

### **Stratégies de relance**

La fermeture des frontières nationales et les restrictions de déplacement mises en œuvre pour limiter la propagation de la pandémie de COVID-19 ont eu des effets considérables sur les économies de nombreux pays et ont entraîné d'importants retards et des perturbations majeures. Certains retards, dans le traitement des demandes par exemple, ont persisté malgré la reprise progressive des activités consulaires et la réouverture des services d'immigration dans le courant de l'année 2021. Le Service de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis (USCIS), par exemple, s'efforce de réduire les retards de traitement imputables à la pandémie tout en améliorant ses prestations, notamment en réutilisant les données biométriques précédemment collectées, en renonçant aux entretiens en face-à-face avec les demandeurs de visa lorsque c'est possible, ou en prolongeant les délais accordés aux demandeurs et aux employeurs pour répondre à ses diverses sollicitations. En Israël, une prolongation automatique de six mois est accordée par l'Autorité de la population et de l'immigration (PIBA) à certaines catégories de titulaires de visas et de résidents en raison de la demande croissante de rendez-vous. Aux Pays-Bas, une équipe spéciale chargée des questions d'asile a été mise en place par le ministère de l'Immigration en soutien au Service d'immigration et de naturalisation (IND), afin de l'aider à traiter la quinzaine de milliers de demandes d'asile en souffrance accumulées jusqu'en avril 2020. De nouvelles méthodes de travail et de nouveaux aménagements pratiques ont été nécessaires pour rattraper ce retard initial et traiter les demandes déposées après cette date, ce qui a nécessité de prolonger le déploiement de cette équipe spéciale jusqu'à fin 2021. Des retards importants dans le traitement des demandes de visa et de permis ont également été signalés au Portugal.

Les mesures nationales et de relance mises en œuvre en réponse à la pandémie de COVID-19 comprennent des dispositions et des actions concrètes en faveur des travailleurs étrangers et/ou des catégories vulnérables d'immigrés. L'Australie, par exemple, a mis en place une équipe spéciale chargée d'attirer des entreprises et des talents du monde entier (Global Business and Talent Attraction Taskforce) afin de favoriser son redressement économique post-COVID et d'attirer davantage de travailleurs talentueux et d'entreprises innovantes sur son marché du travail. Le gouvernement australien s'est également engagé à faire venir 12 500 travailleurs océaniques supplémentaires dans le cadre du programme de travailleurs saisonniers (Seasonal Worker Programme) et du dispositif pour les travailleurs du Pacifique (Pacific Labour Scheme) d'ici mars 2022. Il s'agit d'une mesure complémentaire visant à soutenir le plan de relance post-COVID-19 et à remédier à la pénurie de main-d'œuvre (dans le secteur agricole notamment). La Colombie s'est tout particulièrement intéressée aux questions d'immigration et d'intégration dans son plan de réponse en six points de 2022, l'objectif étant de prévenir les risques d'abus et d'exploitation des populations vulnérables et très éprouvées par la pandémie (comme les immigrés et les personnes déplacées).

La plupart des gouvernements de l'UE ont adopté des plans nationaux pour la reprise et la résilience (PNRR), qui exposent leurs programmes de réforme et d'investissement jusqu'en 2026, conformément au règlement établissant la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), adopté le 11 février 2021.

Bien que nombre de ces plans nationaux ne citent pas explicitement la gestion des migrations parmi les principales mesures de relance post-COVID-19, quelques PNRR contiennent des mesures visant à

soutenir, entre autres, la cohésion sociale et économique ou la transformation numérique, et susceptibles d'avoir un impact direct ou indirect sur les politiques d'immigration. Le PNRR de la Grèce prévoit des investissements dans la transformation numérique du système de migration et d'asile. Plusieurs PNRR, notamment de pays fortement dépendants du tourisme (comme l'Espagne), prévoient de diversifier les mesures et d'investir massivement dans la transformation numérique de l'administration publique, notamment eu égard aux contrôles aux frontières et à la gestion des migrations. L'attention croissante portée aux systèmes de soins, à l'accès à ces systèmes et à leur sécurité dans les stratégies à long terme est également susceptible d'influencer et de modifier les politiques d'immigration en vigueur. Dans le cadre de son plan de relance national, approuvé par la Commission européenne le 1<sup>er</sup> juin 2021, la Pologne entend prendre des mesures pour faciliter l'embauche de travailleurs immigrés à plus long terme, afin de lutter contre le chômage et améliorer la situation du marché du travail polonais après la crise. De même, le PNRR de la République slovaque, approuvé en juin 2021, propose de réformer les stratégies et la législation existantes en matière d'immigration et d'intégration, et de prendre des mesures pour attirer une main-d'œuvre étrangère qualifiée et faire ainsi face aux pénuries croissantes dans le pays.

Dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour se relever de la crise du COVID-19, l'Irlande a étendu l'octroi de ses visas de court séjour à entrées multiples d'une durée de cinq ans à tous les ressortissants de pays tiers soumis à obligation de visa (une option qui était auparavant réservée aux seuls ressortissants chinois).

## Gestion des migrations de travail

Tout au long de la période 2021-22, la course internationale aux talents n'a pas faibli, malgré les effets de la pandémie. Des voies d'immigration réservées aux professionnels qualifiés ont été créées dans de nombreux pays afin de faciliter les embauches à l'international et de mieux attirer et retenir les talents étrangers dont les compétences sont recherchées. En effet, la « Grande Démission », un phénomène économique se caractérisant par un nombre record de personnes ayant quitté leur emploi après la pandémie de COVID-19, a obligé les décideurs à revoir leurs politiques d'immigration et une grande majorité d'entreprises à adapter leurs stratégies de fidélisation des salariés de manière innovante.

De nombreux pays de l'OCDE continuent de considérer que les travailleurs étrangers ont un rôle important à jouer, en particulier dans les professions en tension. En Allemagne, outre la loi sur l'immigration de travailleurs qualifiés, entrée en vigueur en mars 2020, l'accord de coalition présenté par le gouvernement en Allemagne en décembre 2021 prévoit de nouvelles voies d'immigration et des procédures simplifiées pour les travailleurs qualifiés, dans les métiers en tension en particulier. De même, la nouvelle politique migratoire 2021-25 adoptée par la République slovaque le 8 septembre 2021 souligne la nécessité d'une immigration de travail bien gérée, afin de prévenir les tensions sociales, économiques et environnementales. Aux États-Unis, le décret présenté par l'administration Biden en février 2021<sup>1</sup> a dévoilé plusieurs réformes visant à faciliter le recrutement de travailleurs étrangers et à mieux retenir les talents et les professionnels hautement qualifiés (par exemple dans les professions liées aux STIM). De même, l'immigration de travail est considérée comme une priorité politique dans la Stratégie migratoire (2021-25) et la Stratégie pour l'emploi (2021-30) de la Bulgarie, en particulier l'immigration de travailleurs hautement qualifiés.

Toutefois, les pays de l'OCDE ne cherchent pas seulement à attirer des professionnels hautement qualifiés. Les efforts visant à faciliter l'entrée, l'embauche et les conditions de travail des travailleurs temporaires dans les professions « essentielles » ou critiques, comme le secteur agricole ou de la santé, se sont poursuivis en 2021-22. Un certain nombre de pays de l'OCDE ont mis en place de nouveaux dispositifs d'admission, des mesures d'assouplissement et même, dans certains cas, des voies d'accès à la résidence permanente pour retenir cette main-d'œuvre précieuse et réduire le risque d'abus et d'exploitation.

## **Attirer les talents**

Si de nombreux pays étaient déjà engagés dans la course internationale aux talents avant le début de la crise, la pandémie de COVID-19 a eu de sérieuses répercussions sur la pénurie qui existait déjà. En raison des restrictions strictes de déplacement et de mobilité, on est passé d'une culture centrée sur le bureau à des solutions plus flexibles et hybrides. Cette nouvelle tendance, conjuguée à des défis démographiques et socioéconomiques plus systémiques, a incité de nombreux pays à consolider leurs stratégies pour attirer des talents étrangers (par exemple ressortissants étrangers hautement qualifiés, entrepreneurs et étudiants en mobilité internationale) et à prendre de nouvelles mesures pour répondre aux besoins de compétences à long terme. Depuis 2020-21, les nomades numériques et les télétravailleurs étrangers font l'objet d'une attention accrue, de nouveaux dispositifs et programmes étant dédiés à cette catégorie croissante de télétravailleurs salariés ou indépendants au service d'entreprises établies à l'étranger (Encadré 2.1).

Pour mieux attirer (et retenir) les travailleurs qualifiés du monde entier, plusieurs pays de l'OCDE prévoient d'adopter un système d'immigration à points. Ce modèle est déjà en vigueur en Australie, au Canada, au Japon et en Nouvelle-Zélande, où les étrangers doivent atteindre un certain nombre de « points » pour obtenir un permis de séjour ou de travail. Au Royaume-Uni, le système d'immigration à points (Points-Based Immigration System, PBS) instauré début 2021 est devenu la principale voie d'immigration des travailleurs étrangers qualifiés, bien qu'il s'agisse plutôt d'une liste de critères obligatoires. L'Allemagne et la République tchèque envisagent la possibilité d'instaurer des critères similaires à l'avenir. En Allemagne, bien que les critères exacts n'aient pas encore été définis, un système d'immigration à points devrait être mis en place parallèlement aux voies existantes, et inclure une « carte d'opportunité » fondée sur un système à points pour les travailleurs des pays tiers à la recherche d'un emploi.

### **Encadré 2.1. Les « nomades numériques » et les télétravailleurs transfrontaliers**

La crise liée au COVID-19, conjuguée à la transformation numérique de tous les domaines d'activité, a fait radicalement évoluer les conditions de travail. Les fermetures d'entreprises et les restrictions de déplacement ont entraîné un déploiement massif du télétravail à l'échelle mondiale, auquel de nombreux pays et employeurs ont dû s'adapter. Si l'année 2020 a marqué l'apparition de régimes de « visas nomades numériques » dans les pays de l'OCDE, initié par l'Estonie en août, les politiques relatives au télétravail ont continué de se développer tout au long de l'année 2021, et leur nombre augmente encore.

À ce jour, 6 pays de l'OCDE et au moins 22 pays non membres de l'OCDE proposent des visas spécifiques pour les nomades numériques, qui permettent aux travailleurs étrangers de rester dans le pays et de travailler à distance pour une entreprise établie à l'étranger. Le Costa Rica et la Grèce ont mis en place des visas de télétravail fin 2021. La Hongrie a lancé, en février 2022, la « Carte blanche », un permis de séjour d'un an autorisant les nomades numériques à résider en Hongrie tout en travaillant pour un employeur ou des clients étrangers. Le 29 juin 2022, la Lettonie a mis en place un visa de nomade numérique qui permet aux ressortissants étrangers salariés ou indépendants d'un pays de l'OCDE de télétravailler depuis la Lettonie pour une durée maximale d'un an, renouvelable une fois, sans parrainage local. Des propositions sont actuellement étudiées dans le cadre de la procédure législative en Italie, en Espagne et en Colombie ; en Italie, le Parlement a adopté la loi sur le visa de nomade numérique en mars 2022.

Les arguments avancés par les pays pour mettre en place des voies d'accès dédiées aux nomades numériques et aux télétravailleurs internationaux varient. Les économies dépendantes du tourisme, gravement touchées par la pandémie, ont lancé des programmes de visas nomades numériques dans le cadre de leurs stratégies de relance afin de combler leur manque à gagner et d'attirer des consommateurs/contribuables potentiels. D'autres visent à lutter contre le recours abusif aux dispositifs migratoires préexistants (par exemple visas de tourisme, positions de non-activité ou permis de travail indépendant) et à clarifier le statut juridique des étrangers dont les revenus proviennent uniquement de l'étranger et sont essentiellement issus d'activités salariées ou indépendantes.

Étant donné que la plupart des dispositifs de visas nomades numériques ont été adoptés en plein pic pandémique – ou juste après, leurs avantages nets (par rapport aux efforts nécessaires pour les gérer) et les risques qui y sont associés (par exemple conformité et abus éventuels) demeurent incertains. Toutefois, le suivi dans le temps des visas nomades numériques créés récemment suscite un intérêt considérable.

Source : OECD (2022<sup>[1]</sup>), "Should OECD countries develop new Digital Nomad Visas?", <https://www.oecd.org/migration/mig/MPD-27-Should-OECD-countries-develop-new-Digital-Nomad-Visas-July2022.pdf>.

À l'échelon de l'UE, l'une des priorités politiques est désormais d'attirer les compétences et les talents étrangers, l'objectif étant d'améliorer la gestion globale des migrations de manière durable et ambitieuse. La Directive révisée sur la carte bleue européenne (2021/1883) instaure de nouvelles règles d'entrée et de séjour des travailleurs hautement qualifiés, comme des conditions d'admission assouplies, des droits renforcés et la possibilité de circuler plus facilement entre les États membres de l'UE pour y travailler. En outre, la Commission européenne a annoncé le 27 avril 2022 un ensemble de mesures et de propositions de lois visant à attirer davantage de talents dans l'UE, tout en remédiant aux graves pénuries de main-d'œuvre sur les marchés du travail. Citons par exemple la constitution d'un réservoir européen de talents afin de mettre en relation les employeurs de l'UE avec les talents dont ils ont besoin.

#### *Permis de recherche d'emploi et procédure simplifiée de recrutement des diplômés et des jeunes professionnels*

Depuis avril 2022 en Finlande, les chercheurs et les diplômés qui ont terminé leurs projets ou leurs études peuvent demander un nouveau permis de séjour de deux ans pour chercher du travail ou créer une entreprise (en 2018, seule une prolongation d'un an maximum était possible). Ce nouveau permis peut également être demandé dans les cinq ans suivant l'obtention du diplôme ou la fin des recherches. Dans l'attente d'une nouvelle loi, le gouvernement espagnol a également annoncé en juin 2022 son intention d'accorder des permis de séjour aux étudiants en mobilité internationale pour toute la durée de leurs études, et de les autoriser à travailler une à deux années supplémentaires après l'obtention de leur diplôme.

En mars 2021, la Lituanie a également accordé d'autres facilités aux étudiants et chercheurs en mobilité internationale, en assouplissant les critères d'obtention des permis de séjour liés au travail, et en donnant la possibilité aux jeunes diplômés de commencer à travailler immédiatement, en attendant la réponse à leur demande. En mars 2022, la réglementation israélienne relative aux visas Hi-Tech a été révisée pour permettre aux entreprises nationales de haute technologie de recruter plus facilement des étudiants et des jeunes diplômés en mobilité internationale. Ces entreprises peuvent désormais demander des visas de travail pour les étudiants de l'enseignement supérieur ou les jeunes diplômés dans certaines professions de haute technologie dans les trois ans suivant l'obtention de leur diplôme.

### *Réformes récentes des politiques relatives aux travailleurs (hautement) qualifiés*

En Australie, les pouvoirs publics accordent la priorité aux visas parrainés par les employeurs (*Employer Sponsored*) et aux visas destinés aux indépendants qualifiés (*Skilled Independent*). Par conséquent, si le nombre de places ouvertes au titre du programme d'immigration 2022-23 a été maintenu à 160 000, 109 000 places ont été réservées aux travailleurs qualifiés, contre 79 600 l'année précédente. Afin de compenser le déficit d'immigration en 2020, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a revu à la hausse les objectifs d'admission de résidents permanents : 401 000 en 2021 (contre 351 000 dans le précédent plan des niveaux d'immigration), 411 000 en 2022 et 421 000 en 2023.

La Nouvelle-Zélande rééquilibre également son système d'immigration afin d'attirer et de recruter plus facilement des travailleurs étrangers hautement qualifiés tout en aidant certains secteurs à améliorer leur productivité et leur résilience, au lieu de s'appuyer sur des travailleurs immigrés moins qualifiés. Un nouveau visa permettant de travailler pour des employeurs accrédités (*Accredited Employer Work Visa, AEWV*) est entré en vigueur le 4 juillet 2022. Il permet à ces employeurs d'embaucher facilement des travailleurs immigrés qualifiés lorsqu'il existe une véritable pénurie de compétences ou de main-d'œuvre. Ce visa unique simplifié remplace six visas de travail. Bien que des restrictions aux frontières soient restées en vigueur en Nouvelle-Zélande jusqu'en août 2022, un certain nombre d'exceptions ont été annoncées en décembre 2021. Parmi celles-ci, une dérogation a été mise en place dans le secteur technologique, afin d'autoriser 600 techniciens spécialisés à venir en Nouvelle-Zélande avec leur famille.

Dans le cadre d'une réforme plus générale, la Suède a mis en place en juin 2022 un nouveau permis de séjour pour les demandeurs d'emploi hautement qualifiés et les créateurs d'entreprise, qui autorise les étrangers remplissant les critères à rester dans le pays pendant une durée pouvant atteindre neuf mois afin de chercher un emploi ou de créer une entreprise dans le pays. Depuis mars 2021, en Lituanie, les travailleurs hautement qualifiés sont autorisés à travailler en attendant que leur demande de permis de séjour soit examinée. Au Royaume-Uni, depuis 2022, un visa unique « *Global Business Mobility* », nécessitant le parrainage d'un employeur, est en vigueur pour les travailleurs établis en dehors du Royaume-Uni qui se voient confier une mission temporaire dans le pays en qualité de travailleurs seniors ou spécialisés, de jeunes diplômés dans le cadre d'un stage, de salariés étrangers chargés de créer une filiale au Royaume-Uni, de prestataires de services ou de travailleurs détachés. Le Royaume-Uni a également annoncé la création d'un nouveau visa ne nécessitant pas de parrainage, destiné aux profils à haut potentiel (« *High Potential Individual* »), qui permet aux diplômés des meilleures universités étrangères de demander un visa de travail d'une durée de deux à trois ans, de venir avec leur famille et d'obtenir ensuite un visa de travail à plus long terme si les conditions nécessaires sont remplies.

En Espagne, la future « *loi sur la création d'entreprise* », qui vise à attirer des talents internationaux et des télétravailleurs, est présentée comme une étape majeure du plan de relance, de transformation et de résilience du gouvernement. En juin 2022, la Finlande a lancé un nouveau service accéléré pour les spécialistes, les créateurs d'entreprises, les demandeurs de la carte bleue et les membres de leur famille (qui leur permet de voir leur demande traitée dans un délai de deux semaines maximum). Elle a en outre annoncé en avril 2023 la création d'un visa de plus longue durée (D) pour les spécialistes et les créateurs d'entreprises à fort potentiel de croissance, dans le cadre de l'engagement pris par les pouvoirs publics d'accroître l'immigration à des fins d'études ou de travail dans le pays. Dans sa feuille de route publiée en septembre 2021, le gouvernement finlandais prévoit de doubler les niveaux actuels d'immigration de travail à l'horizon 2030, l'objectif étant d'accueillir au minimum 50 000 travailleurs immigrés supplémentaires. Le nombre de nouveaux étudiants en mobilité internationale de deuxième cycle universitaire devrait tripler pour s'établir à 15 000 à l'horizon 2030, l'objectif étant que 75 % d'entre eux trouvent un emploi en Finlande.

Aux États-Unis, les dernières données de l'USCIS relatives au traitement des demandes de visa H-1B montrent une hausse des taux d'admission liés aux nouvelles demandes de visa de travail, ainsi qu'aux demandes de modification, d'extension et de changement d'employeur. Le programme de traitement

prioritaire qui garantit le traitement accéléré de certaines demandes de visas parrainées par l'employeur est également sur le point d'être étendu à plusieurs autres catégories de titres de séjour.

### *Stratégies de rétention des talents*

À compter de juillet 2022, l'Australie accordera des concessions supplémentaires aux employeurs souhaitant maintenir en poste des travailleurs étrangers (hautement) qualifiés titulaires d'un visa « Temporary Skills Shortage » (pénurie temporaire de compétences). Pour ces catégories, la restriction de renouvellement sur le territoire national (« onshore renewal restriction ») est supprimée, ce qui permet de déposer des demandes depuis l'Australie pour ce qui concerne le volet à court terme pour résider et travailler de manière permanente dans le pays. À compter d'une date comprise entre juin et août 2022, les personnes présentes au Canada qui sont titulaires d'un diplôme d'études postsecondaires canadien et d'un permis de travail postdiplôme expirant en 2022 pourront voir leur permis de travail prolongé d'une durée pouvant atteindre 18 mois. En Suède, les travailleurs étrangers peuvent désormais renouveler leur permis de travail temporaire, même après avoir cumulé quatre années d'activité ; ils étaient auparavant tenus de déposer une demande de résidence permanente et, s'ils n'y avaient pas droit, de quitter le pays.

Les pays confrontés à de graves pénuries de main-d'œuvre dans les professions de santé font face à un défi majeur : maintenir en poste les médecins et les professionnels de santé étrangers. L'Irlande et la Pologne ont récemment assoupli les règles afin de faciliter leur recrutement (par exemple instauration d'exemptions de permis de travail pour les médecins, les infirmières, les dentistes ou les sages-femmes pendant la crise du COVID-19, et autres simplifications administratives depuis novembre 2021 en Pologne), mais aussi leur installation dans le pays d'accueil, par une réduction de la charge administrative et la mise en place de nouvelles voies d'accès à la résidence. En Irlande, un dispositif temporaire (actif de mars à avril 2022) permettait aux médecins originaires de pays non membres de l'UE établis depuis plus de deux ans en Irlande (en vertu d'un permis de travail général) de demander un permis de séjour « Stamp 4 », leur donnant (ainsi qu'à leur partenaire) le droit de travailler sans conditions préalables pendant une période donnée, prise en compte dans la durée de résidence en cas de demande de citoyenneté ultérieure.

### *Soutenir les entreprises et les investisseurs*

À compter de 2021, plusieurs pays de l'OCDE ont modifié leurs cadres réglementaires afin d'ajuster les conditions applicables aux investisseurs étrangers et aux entrepreneurs/voyageurs d'affaires. Afin de soutenir la relance économique post-COVID-19 en Australie, le *Business Innovation and Investment Program* (BIIP) et le *Complying Investment Framework* (CIF) ont été actualisés et simplifiés. Parmi les changements entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2021, citons la réduction du nombre de catégories de visa, qui est passé de neuf à quatre, et l'ouverture de nouvelles voies d'accès à la résidence permanente pour ces catégories. Dans le même temps, certaines conditions d'admission ont été renforcées, et le seuil d'investissement a été considérablement augmenté pour les visas d'investisseurs. Au Portugal, les seuils d'investissement pour l'obtention du « golden visa » ont également augmenté à partir de janvier 2022 (ils ont par exemple été portés de 350 000 à 500 000 EUR pour l'option fonds d'investissement, et de 1 à 1.5 million EUR pour les transferts de capitaux), sauf pour les investissements immobiliers, toutefois soumis à des restrictions géographiques.

À titre de comparaison, une nouvelle loi approuvée en juin 2021 au Costa Rica a réduit l'investissement minimum requis pour les investisseurs étrangers, simplifié les procédures et accordé des avantages fiscaux aux titulaires de visas de résident temporaire, retraités compris. Au cours de l'année 2021, différents changements sont intervenus en Lituanie, l'objectif étant d'améliorer l'environnement d'investissement national, et d'aider les investisseurs étrangers (et les membres de leur famille) à s'installer dans le pays et à entrer sur le marché du travail. Les réformes de la loi sur les investissements, entrées en vigueur en juin 2021, prévoient de délivrer des permis de séjour temporaire (d'une durée

maximale de trois ans) aux salariés, actionnaires ou directeurs généraux étrangers d'un investisseur remplissant les critères d'admission, qui arrivent en Lituanie dans le cadre d'un accord d'investissement. Depuis mai 2022, les ressortissants étrangers embauchés par des « entreprises prospères » en Estonie ne sont plus soumis au quota annuel d'immigration. Les voyageurs souhaitant mener des activités commerciales à court terme au Chili peuvent désormais demander une autorisation consulaire de courte durée, accordée pour une durée maximale de dix ans, pour une entrée unique ou des entrées multiples.

### *Lutter contre l'importante pénurie de main-d'œuvre dans le secteur agricole...*

Dans de nombreux pays, le secteur agricole est extrêmement dépendant de la main-d'œuvre étrangère. Les restrictions de mobilité, la fermeture des frontières et la suspension des services d'immigration en raison de la pandémie de COVID-19 ont perturbé l'offre de main-d'œuvre, et ont affecté plus particulièrement les pays caractérisés par des périodes de forte demande de main-d'œuvre saisonnière ou une production à forte intensité de main-d'œuvre. Pour tenter de remédier aux importantes pénuries de main-d'œuvre dues au recul de l'immigration, la plupart de ces pays ont adopté des solutions complémentaires et des mesures spécifiques.

La Corée a mobilisé des groupes d'inactifs afin de renforcer les effectifs de main-d'œuvre agricole. Entre le 2 mars 2021 et le 31 mars 2022, le pays a étendu son programme de travailleurs saisonniers temporaires pour permettre à tous les résidents étrangers en situation de non-emploi d'occuper légalement un emploi saisonnier. Ce dispositif temporaire, précédemment ouvert aux travailleurs étrangers titulaires du visa E-9 dont le permis de travail arrivait à expiration, a été étendu à d'autres catégories de titulaires de visas (par exemple visiteurs familiaux, titulaires d'un visa de travail ou de visiteur), l'objectif étant d'inscrire au programme jusqu'à 79 000 résidents étrangers remplissant les critères d'admissibilité. Un nouveau règlement est entré en vigueur en Autriche le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il permet aux personnes inscrites auprès du service public de l'emploi (AMS) de se voir délivrer un permis de travail saisonnier pour une période initiale de six mois, hors quota, et sans obligation de réaliser un examen de la situation du marché du travail.

D'autres pays ont mis en œuvre des mesures ou des accords visant à faciliter ou à maintenir l'admission de travailleurs étrangers temporaires, afin de remédier à des pénuries de main-d'œuvre spécifiques. Le 23 août 2021, l'Australie a mis en place une nouvelle catégorie de visa parrainé (le visa agricole australien, AAV) ouverte aux travailleurs des pays ayant conclu des accords bilatéraux. Un accord a été conclu avec le Viet Nam le 28 mars. L'AAV était censé compléter temporairement le programme australien existant de mobilité de la main-d'œuvre océanienne (Pacific Australia Labour Mobility scheme, PALM), qui reste le principal dispositif de lutte contre les pénuries de main-d'œuvre agricole en Australie. En 2021, le Royaume-Uni a étendu son programme pilote de travailleurs saisonniers (lancé en 2019) au secteur horticole, ce qui permet d'accueillir chaque année jusqu'à 30 000 étrangers pour travailler dans ce secteur, pour une durée maximale de six mois. Le Costa Rica a prolongé de sept mois son accord bilatéral avec le Nicaragua, relatif à l'embauche temporaire de travailleurs agricoles nicaraguayens, afin de couvrir la saison de récolte 2021-22. En juillet 2021, l'Allemagne a conclu de nouveaux accords bilatéraux avec la République de Moldova concernant l'emploi de travailleurs saisonniers agricoles en 2022.

En 2021-22, l'Autriche, l'Italie et Israël ont augmenté leurs quotas annuels de travailleurs saisonniers, notamment dans le secteur agricole. En 2022, Israël va délivrer 2 500 permis de travail de plus qu'en 2021 aux travailleurs immigrés temporaires du secteur agricole. En Italie, un quota supplémentaire de 14 000 travailleurs ressortissants de pays non membres de l'UE a été réservé au secteur agricole en 2022. Ce quota est susceptible d'augmenter dans le cadre de la révision du décret annuel sur les flux migratoires annoncée en juin 2022 par le gouvernement italien, qui va porter le nombre d'entrées de contractuels, de saisonniers et de travailleurs indépendants à 75 000 en 2021-22 (contre 69 700 auparavant). Bien que le quota de travailleurs saisonniers n'ait cessé d'augmenter depuis 2016 en Autriche, 636 nouvelles places ont été créées en 2022. L'accès des travailleurs saisonniers réguliers au séjour et à l'emploi a également



été facilité, dans les secteurs de l'agriculture et de la sylviculture notamment. Les travailleurs saisonniers recrutés en Estonie sont exemptés du quota annuel d'immigration et de l'examen du marché du travail. À l'inverse, la Corée a réduit le quota de travailleurs non professionnels au titre du visa E-9, le faisant passer de 56 000 en 2020 à 52 000 en 2021. Depuis mars 2021, la Région flamande (Belgique) a réduit le seuil de salaire minimum requis pour les travailleurs saisonniers.

#### *...Tout en continuant de protéger les travailleurs saisonniers contre l'exploitation*

En raison de la nature temporaire de leur activité, les travailleurs saisonniers peuvent être particulièrement vulnérables aux conditions de travail précaires et à l'exploitation. Depuis le 17 juin 2021, les travailleurs saisonniers peuvent plus facilement changer d'employeur en Finlande. Dans le même temps, la révision de la loi sur les travailleurs saisonniers a durci les sanctions contre les employeurs récalcitrants. Depuis juin 2021, une loi relative au statut juridique des étrangers cueillant des produits naturels accorde également une meilleure protection aux cueilleurs de baies étrangers. Cette nouvelle loi définit les droits des cueilleurs de produits naturels, clarifie leur statut et précise les obligations des opérateurs et les sanctions/amendes prévues par la loi en cas de non-respect. En Suède, les contrats de travail doivent désormais être joints à la demande de permis de travail afin que l'Agence suédoise des migrations puisse contrôler les conditions de travail proposées. L'Agence peut également obliger l'employeur à signaler toute modification (moins favorable) des conditions du contrat de travail – sous peine d'amende en cas de non-respect. En juillet 2021, un nouveau visa temporaire (*Migrant Exploitation protection work visa*) a été mis en place pour les travailleurs dont la situation a été examinée par les services de l'emploi de la Nouvelle-Zélande à la suite d'un signalement d'abus, et qui ont reçu une lettre d'évaluation de la situation d'exploitation (*Report of Exploitation Assessment letter*). Ce visa est valable six mois et permet à son titulaire de quitter son emploi pendant l'enquête et de changer d'employeur facilement.

#### *Facilitation de l'entrée et du recrutement de travailleurs temporaires*

Les travailleurs (non) saisonniers du secteur agricole ne sont pas les seuls travailleurs temporaires à bénéficier de conditions d'entrée facilitées. Au début de l'année 2022, l'Allemagne a conclu plusieurs accords bilatéraux, avec l'Indonésie et l'Inde par exemple pour le placement d'infirmières, et avec la Colombie pour le placement d'électriciens et de jardiniers. En Israël, les accords bilatéraux signés par les pouvoirs publics avec des pays tiers ces dernières années (par exemple avec la Chine, la République de Moldova, l'Ukraine dans le secteur de la construction, ou avec les Philippines dans le secteur des soins à la personne) devraient devenir le seul moyen de recruter des travailleurs immigrés temporaires soumis à des quotas annuels. En décembre 2021, les ministères compétents des États-Unis ont autorisé l'octroi de 20 000 visas H-2B supplémentaires aux travailleurs temporaires non agricoles au premier semestre 2022.

De nouvelles mesures visant à faciliter le recrutement de travailleurs temporaires ont été mises en place en Italie (dans le cadre du décret dit « Sostegni Ter ») et en Australie (avec la fusion des deux programmes existants de mobilité professionnelle (Pacific Australia Labour Mobility) le 4 avril 2022). La Knesset (le Parlement israélien) a voté en janvier 2022 la suppression de la taxe de 15 à 20 % sur les salaires versée par tous les employeurs de travailleurs étrangers dans le secteur de la construction – il s'agissait du dernier secteur soumis à cette taxe. Ce changement vise à réduire le coût des projets de construction et d'infrastructure. La loi polonaise sur les étrangers a été modifiée en janvier 2022 afin de simplifier et d'accélérer le recrutement de travailleurs étrangers. Parmi les changements apportés, citons la réduction du nombre de justificatifs demandés, la possibilité de changer d'employeur et/ou de modifier facilement les conditions d'emploi, comme la durée d'emploi, sur la base de la seule déclaration de l'employeur pour les travailleurs ressortissants de six pays. Afin de renforcer la compétitivité des entreprises, l'Estonie prévoit d'assouplir les restrictions s'appliquant aux travailleurs ressortissants de pays tiers à compter de 2023, en portant la durée des permis de travail d'un à trois ans.

En République tchèque, la demande est supérieure à la capacité de traitement de nombreux consulats étrangers ; un système de quotas est en place, ainsi que des critères de traitement prioritaire. Les quotas appliqués aux salariés ont été augmentés en 2021 (ils ont été portés à 3 600 salariés étrangers hautement qualifiés et 50 000 salariés étrangers qualifiés). La demande de travailleurs étrangers a également fortement augmenté en Roumanie ; au quota initial de 25 000 travailleurs s'est ajouté un nouveau quota de 25 000 travailleurs en août 2021. Un quota de 100 000 travailleurs est annoncé pour 2022. Les entrées réelles sont inférieures à ce chiffre en raison des capacités de traitement.

Les restrictions de déplacement liées au COVID-19 ont également eu des répercussions considérables sur les dispositifs de mobilité de la jeunesse et les programmes vacances-travail de nombreux pays. Dans un contexte de baisse globale des taux d'infection, plusieurs pays de l'OCDE ont conclu des accords bilatéraux afin d'attirer les (jeunes) voyageurs et/ou les visiteurs temporaires susceptibles de contribuer à combler les pénuries de main-d'œuvre.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un nouveau dispositif bilatéral de mobilité de la jeunesse conclu entre le Royaume-Uni et l'Islande est entré en vigueur. Ce dispositif donne la possibilité aux jeunes citoyens de ces deux pays de découvrir la culture et le mode de vie de l'autre pays. L'Islande a déjà conclu un accord similaire avec le Japon. Les candidats se voient accorder un permis de séjour d'une durée d'un an (non renouvelable) et un permis de travail illimité. En février 2021, la France a ouvert son programme vacances-travail à la République du Pérou (avec un quota de 300 bénéficiaires par an). Les Pays-Bas ont étendu leur programme vacances-travail au Japon (qui devient le 9<sup>e</sup> pays participant), et depuis 2022, les jeunes citoyens suisses ont accès au programme vacances-travail australien.

En septembre 2021, le Canada a encore assoupli les conditions d'admissibilité des candidats entièrement vaccinés au programme *Expérience internationale Canada (EIC)* : ils ne sont plus tenus de justifier d'une offre d'emploi valide pour recevoir une invitation à soumettre leur profil pour ce qui concerne le bassin de la catégorie Vacances-travail. Les jeunes étrangers dont la demande a été approuvée en 2020 mais qui n'ont pas pu venir au Canada en raison des mesures de contrôle aux frontières se sont vus accorder 12 mois supplémentaires pour activer leur permis de travail. De même, la Nouvelle-Zélande a rouvert ses programmes vacances-travail en mars 2022, dans le cadre du plan du gouvernement visant à « reconnecter » le pays au reste du monde.

Outre les vacanciers actifs, les étudiants et les diplômés en mobilité internationale bénéficient également de programmes de mobilité temporaire dans certains pays. Le programme « Young generation as change agents » (YGCA), un projet financé par l'Union européenne en Espagne qui a pris fin en juin 2021, a permis à 98 diplômés marocains d'obtenir un master en Espagne dans l'un des secteurs stratégiques prédéfinis par les autorités marocaines. En octobre 2021, la France a mis en œuvre un accord de partenariat pour les migrations et la mobilité avec l'Inde afin de faciliter entre autres la migration temporaire et circulaire, et la mobilité des étudiants et chercheurs indiens. Toutefois, ces projets obligent les bénéficiaires et les participants à retourner dans leur pays à la fin de leurs études. Ils bénéficient dans ce cadre d'une assistance spécifique pour s'insérer sur le marché du travail local.

### **Voies d'accès des travailleurs temporaires à la résidence permanente**

Dans le cadre de leurs efforts visant à retenir et mieux intégrer les travailleurs temporaires, plusieurs pays de l'OCDE ont annoncé la création ou la prolongation des voies d'accès à la résidence permanente pour certains titulaires de visas ou de permis de séjour, en mettant l'accent sur les professions jugées essentielles ou critiques pendant la crise du COVID-19. Certaines de ces voies d'accès sont largement tributaires des employeurs, et sont mises en place temporairement ou à long terme.

À partir de juillet 2022, une nouvelle voie d'accès à la résidence permanente sera accessible à certains titulaires de visas de courte durée en Australie, dans le cadre du programme de Recrutement nominal par l'employeur (*Employer Nomination scheme*). Pendant deux ans, les employeurs bénéficieront de facilités

pour retenir les salariés étrangers. Ces mesures devraient rester en vigueur après les élections fédérales de mai 2022, des changements étant attendus concernant l'accès simplifié à la résidence permanente des titulaires de visas bénéficiant de bonnes conditions de travail et possédant des compétences jugées prioritaires en raison d'une pénurie dans le pays.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique a été remplacé par le Programme d'immigration permanente au Canada atlantique. Cette voie d'accès permet aux travailleurs qualifiés et aux diplômés internationaux qui souhaitent vivre et travailler dans l'une des quatre provinces du Canada atlantique d'obtenir un droit de séjour permanent. Ce changement vise à aider les employeurs à embaucher et retenir des candidats qualifiés, tout en répondant aux besoins locaux et communautaires. En outre, le Canada a lancé, entre mai et novembre 2021, une « Voie d'accès de la résidence temporaire à la résidence permanente » pour les travailleurs temporaires essentiels (par exemple dans le secteur de la santé) et les jeunes diplômés déjà présents au Canada, le plafond étant fixé à 90 000 demandes. Parmi les autres assouplissements, citons la possibilité pour les demandeurs dans l'attente d'une décision de quitter le Canada à partir de juin 2022, et la prolongation de la validité du Permis de travail ouvert transitoire (PTOT) jusqu'en 2024, ce qui permet aux demandeurs de continuer à travailler en attendant les résultats de leur demande de résidence permanente. En septembre 2021, la Nouvelle-Zélande a annoncé le lancement d'un nouveau visa de résident offrant une voie d'accès unique et simplifiée à la résidence à quelque 165 000 titulaires de visas liés au travail (visas de compétences essentielles, visas de travail post-études et membres de la famille proche). Pour ces candidats admissibles, l'obtention d'un visa de résident (*Resident Visa*) permet généralement de prétendre à un visa de résident permanent (*Permanent Resident Visa*).

Dans le cadre d'un accord intrarégional entre les pays membres de la Communauté andine, la Colombie propose, depuis janvier 2022, un nouveau visa fondé sur la nationalité (le visa d'immigré andin), valable deux ans, aux ressortissants admissibles de la Bolivie, de l'Équateur et du Pérou et à leur famille. En vertu de ce dispositif, les titulaires de ce visa bénéficient d'un accès simplifié à la résidence permanente à l'issue de cette période de deux ans, sans avoir besoin du parrainage d'un employeur.

Dans certains autres pays, l'obtention de la résidence permanente est soumise à des critères plus stricts. En Suède, un amendement à la loi sur les étrangers entré en vigueur en juillet 2021 soumet le statut de résident permanent à une « exigence de revenu minimum », qui nécessite de justifier d'un revenu stable et suffisamment élevé provenant soit d'un emploi permanent en Suède, soit d'un emploi à durée déterminée occupé pendant au moins 18 mois à compter de la date d'examen de la demande. Ces changements sont entrés en vigueur sans règles de transition, et s'appliquent également aux diplômés de l'enseignement supérieur et aux chercheurs. Au Canada, le montant minimum des fonds requis pour demander la résidence permanente dans le cadre du programme Entrée Express (Programme fédéral des travailleurs qualifiés) a augmenté à compter du 9 juin 2022. Au Chili, les titulaires d'un permis de séjour temporaire qui souhaitent séjourner dans le pays de manière permanente doivent y résider depuis au moins 24 mois et ne pas l'avoir quitté plus de 60 jours (contre 180 auparavant) au cours de l'année de résidence précédente. Toutefois, après être devenus résidents permanents, les étrangers bénéficient de règles assouplies leur permettant de quitter le Chili pour une durée maximale de deux ans (au lieu d'un) sans perdre leur statut.

Dans le cadre des mesures proposées dans le sillage du nouveau Pacte sur la migration et l'asile, la Commission européenne a présenté le 27 avril 2022 une refonte de la directive 2003/109/CE relative aux résidents de longue durée. Cette proposition vise à créer un système plus efficace, cohérent et équitable pour acquérir le statut de résident de longue durée de l'UE, par exemple en renforçant les droits des résidents de longue durée et des membres de leur famille, y compris ceux qui ont accumulé du temps de séjour dans différents États membres. Cette proposition met également en place un mécanisme visant à garantir des conditions de concurrence équitables entre le permis de séjour de longue durée de l'UE et les permis nationaux de séjour permanents en termes de procédures, d'égalité de traitement et d'accès à l'information. Bien que les négociations soient en cours, cette refonte devrait améliorer l'attrait global de l'UE aux yeux des talents étrangers, et renforcer l'intégration des ressortissants de pays tiers installés légalement et durablement dans l'UE.

## Migrations familiales

Si les changements récents concernant l'admission de personnes pour des raisons familiales sont principalement d'ordre procédural et visent à assouplir ou à durcir les conditions d'admissibilité, certains pourraient avoir des répercussions majeures sur les demandeurs principaux et les membres de leur famille. En ce qui concerne le regroupement familial, l'Australie, la Norvège, la Slovénie ou le Luxembourg ont mis en œuvre des réformes législatives ciblées visant à durcir les conditions d'admissibilité pour les personnes qui parrainent des membres de leur famille (en exigeant par exemple davantage de justificatifs de moyens financiers, ou en augmentant le seuil de salaire minimum). Le Luxembourg et l'Allemagne, au contraire, ont globalement assoupli les règles et les conditions applicables aux bénéficiaires de la protection internationale/subsidaire lorsqu'ils font une demande de regroupement familial. En novembre 2021, l'USCIS a publié des lignes directrices relatives à la prolongation automatique de l'autorisation de travailler pour certains conjoints à charge non immigrants H-4, E (négociants conventionnés) et L (TIC).

Plus important encore, le ministre canadien de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté a annoncé des améliorations au programme de super visa du Canada, qui permet aux parents et aux grands-parents de rendre visite à leurs enfants ou petits-enfants canadiens ou résidents permanents au Canada pendant une période plus longue. À compter du 4 juillet 2022, la durée de séjour autorisée pour les titulaires de super visas passera à cinq ans par entrée, contre deux ans actuellement. Les titulaires de visas auront également la possibilité de prolonger leur séjour au Canada de deux ans au maximum.

## Protection internationale et considérations géopolitiques

### *Évolutions récentes des politiques d'asile*

Les mesures extraordinaires et d'urgence adoptées par la plupart des pays de l'OCDE pour contenir la propagation du COVID-19 ont durement frappé les demandeurs d'asile, dont l'accès à la protection a été, dans certains cas, fortement restreint. En Grèce, le décret d'urgence adopté le 2 mars 2020 a temporairement suspendu la procédure d'asile pour un mois. Le 21 novembre 2021, après plus d'un an de restrictions aux frontières, le Canada a levé les mesures temporaires limitant les demandes d'asile pouvant être présentées par des étrangers cherchant à entrer sur le territoire canadien depuis les États-Unis entre les points d'entrée terrestres désignés.

Plus important encore, les crises successives qui ont frappé de nombreuses régions du monde ces dernières années (les crises économiques, migratoires et plus récemment sanitaires, par exemple) ont conduit un grand nombre de pays à réformer leurs cadres de politique d'asile. Parmi les principales évolutions observées en 2021, citons les réformes législatives visant à accélérer et à simplifier les procédures d'asile (au Luxembourg et en Slovénie), et les modifications ciblées des listes nationales de pays d'origine sûrs. Alors que le Conseil d'État français a retiré plusieurs pays de la liste française des pays d'origine sûrs (Bénin, Sénégal et Ghana) le 2 juillet 2021, le gouvernement grec a annoncé, le 7 juin 2021, sa décision d'inscrire la République de Türkiye sur la liste des pays tiers sûrs pour les demandeurs d'asile originaires de Syrie, d'Afghanistan, du Pakistan, du Bangladesh et de Somalie. À la suite de la transposition de la directive sur les procédures d'asile dans sa législation nationale, la Suède a adopté, en mai 2021, sa propre liste de pays d'origine sûrs, ce qui donne lieu à une procédure accélérée étant supposé qu'il est peu probable que des persécutions aient lieu dans ces pays désignés. En Autriche et au Luxembourg, des organismes indépendants ont été mis en place pour contrôler étroitement les droits et le bien-être des enfants dans les affaires d'immigration et d'asile.

Le traitement des demandes d'asile et la protection internationale ont été réformés au Danemark et au Royaume-Uni. Le 3 juin 2021, le Danemark a adopté une réforme législative autorisant le transfert des

demandeurs d'asile vers un pays tiers dans le cadre d'un accord bilatéral préalable, tant à des fins de traitement des demandes d'asile que de protection des réfugiés en dehors de l'Europe. Annoncée en mars 2021, la réforme du système d'asile au Royaume-Uni, instituée par la loi sur la nationalité et les frontières (*Nationality and Borders Act*), a été promulguée le 28 avril 2022. Outre les propositions de traitement différencié des réfugiés dans le cadre d'un « système à deux niveaux », en fonction de leurs conditions d'entrée, le nouveau projet de loi prévoit des dispositions permettant de renvoyer les demandeurs d'asile dont les demandes sont irrecevables vers un « pays tiers sûr » avec lequel un accord a été conclu. À ce jour, un seul accord de cette nature a été signé, avec le Rwanda<sup>2</sup> ; en Suède, les modifications apportées à la loi sur les étrangers en juillet 2021, qui maintiennent plusieurs restrictions instaurées par la loi précédente, incluent la mise en place de permis de séjour temporaires pour les bénéficiaires de la protection internationale, la résidence permanente n'étant accordée qu'aux réfugiés réinstallés.

### **Admission pour raisons humanitaires**

La plupart des activités de réinstallation et d'admission pour raisons humanitaires, interrompues ou suspendues pendant la pandémie de COVID-19, ont repris en 2021, mais souvent de manière progressive. Lors de la mise en œuvre de ces programmes, de nombreux pays ont dû adopter de nouvelles méthodes de travail, par exemple pour sélectionner les réfugiés ou évaluer les dossiers au cas par cas, afin de se conformer aux mesures sanitaires dictées par la pandémie de COVID-19. En outre, les difficultés soulevées par les conflits durables, les troubles émergents et les crises politiques dans diverses régions du monde ont conduit un nombre croissant de pays de l'OCDE à (r)ouvrir des voies humanitaires, que ce soit dans le cadre de programmes de réinstallation ou de programmes d'admission (temporaire).

L'exode des réfugiés vénézuéliens, deuxième plus grande *crise* des réfugiés dans le monde, reste très préoccupant, en particulier pour les pays voisins. Depuis le 8 octobre 2021, les Vénézuéliens bénéficient d'un permis de protection temporaire de dix ans en Colombie. Ce programme sans précédent, qui s'inscrit en complément de la protection internationale, s'applique aux personnes vivant actuellement dans le pays et à celles qui y entreront par les points de contrôle officiels au cours des deux prochaines années. Plus de 2.1 millions de Vénézuéliens devraient bénéficier de ce programme au cours des dix années à venir.

En réponse à la répression interne au Bélarus, la Pologne a lancé en 2020 l'initiative « Solidarité avec le Bélarus », un plan d'aide en 5 points comprenant des engagements à mettre en place des mesures de soutien et à simplifier les procédures d'entrée pour les personnes ayant besoin de rejoindre la Pologne, au moyen d'une procédure exceptionnelle de visa humanitaire national. La Lituanie a adopté une approche similaire, en instaurant plusieurs réformes visant à faciliter l'entrée des ressortissants bélarusses (afin de leur permettre d'obtenir plus facilement des visas à entrées multiples et de traverser la frontière pour des raisons humanitaires). En outre, au cours du second semestre 2021, l'UE a pris un certain nombre de mesures spécifiques pour contrer l'instrumentalisation des migrations par le Bélarus à ses frontières extérieures (Encadré 2.2).

### Encadré 2.2. Réponse de l'UE à la crise frontalière et humanitaire déclenchée par le Bélarus

À partir de l'été 2021, l'instrumentalisation des migrants parrainés par le Bélarus aux frontières extérieures de l'UE a particulièrement affecté la Lituanie, la Pologne et la Lettonie. En réponse à la situation d'urgence résultant de la hausse sans précédent des entrées en provenance du Bélarus, la Commission européenne a offert un soutien matériel et politique immédiat qui a débouché sur plusieurs mesures, dont une aide d'urgence de 36.7 millions EUR du Fonds pour l'asile, l'immigration et l'intégration (AMIF), qui vise à améliorer la mise en œuvre des procédures d'asile et les conditions d'accueil dans ces pays, pour les personnes vulnérables notamment.

En décembre 2021, à la demande du Conseil européen, la Commission a présenté un ensemble de mesures temporaires en matière d'asile et de retour, de nature extraordinaire et exceptionnelle, afin d'aider la Lettonie, la Lituanie et la Pologne à gérer les flux migratoires. Ces mesures, restées en vigueur pendant six mois, prévoyaient une prolongation des délais d'enregistrement des demandes d'asile, des procédures rapides à la frontière, et un soutien pratique de la part des agences de l'UE.

À la suite de l'offensive des talibans en août 2021, des opérations de sauvetage et d'évacuation des citoyens afghans ont été menées par des pays membres et non membres de l'OCDE. De nombreux pays de l'UE/EEE ont admis des personnes évacuées d'Afghanistan pour raisons humanitaires au cours du second semestre 2021. Certains ont inclus ces évacuations dans leurs quotas de réinstallation (Norvège), quand d'autres ont mis en place des voies de réinstallation spécifiques pour les ressortissants afghans ayant besoin d'une protection. Le « programme irlandais d'admission des Afghans » permet aux Afghans résidant déjà dans le pays de désigner quatre membres de leur famille afin de les faire venir, même s'ils se trouvent actuellement dans les pays limitrophes de l'Afghanistan (Iran, Pakistan, Turkménistan, Ouzbékistan et Tadjikistan). Invités par la Commission européenne à prendre des engagements en vue du prochain programme ad hoc de réinstallation en 2022, 15 États membres de l'UE ont accepté de venir en aide à près de 40 000 Afghans par le biais de la réinstallation et de l'admission pour raisons humanitaires.

Au Royaume-Uni, où un ministre de la Réinstallation des Afghans a été spécialement nommé pour superviser l'opération « Warm Welcome », une voie de réinstallation dédiée aux citoyens afghans (ACRS) a été ouverte en janvier 2022. Ce programme, qui se distingue du programme ARAP (*Afghan Relocation and Assistance Policy*), offre un moyen sûr et légal aux Afghans parmi les plus vulnérables et à risque de venir au Royaume-Uni et de bénéficier d'un droit de résidence illimité dans le pays.

Le Canada s'est engagé à accueillir au moins 40 000 réfugiés dans le cadre d'un programme humanitaire spécial visant à réinstaller les ressortissants afghans vulnérables en dehors de l'Afghanistan. À partir de juillet 2021, les États-Unis ont évacué près de 80 000 Afghans et leur ont accordé un droit de séjour temporaire pour raisons humanitaires (*humanitarian parole*) dans le cadre de l'opération « Allies Welcome », qui leur donne le droit de vivre et de travailler dans le pays, mais aucune voie d'accès au statut de résident permanent légal n'a été ouverte. Depuis mars 2022, l'Afghanistan bénéficie du statut de protection temporaire. En vertu de ce statut, les ressortissants étrangers admissibles peuvent demander une autorisation d'emploi et ont le droit de rester aux États-Unis tant qu'ils bénéficient de cette mesure. En avril et mai 2022, les États-Unis ont ajouté le Cameroun, le Soudan du Sud, le Soudan et l'Ukraine à la liste des pays dont les ressortissants peuvent bénéficier de cette protection.

En novembre 2021, à des fins de clarification, la Nouvelle-Zélande a renommé sa catégorie de dérogation à la frontière pour raisons humanitaires (« humanitarian border exception category »), établie en mars 2020 pour faciliter l'entrée des personnes ayant besoin de venir dans le pays pour des raisons humanitaires impérieuses. Elle porte désormais le nom de « compassionate entry border exception category ».

En outre, plusieurs réformes législatives ont été mises en place concernant l'accueil des réfugiés réinstallés. En Slovénie, un programme d'orientation préalable au départ a remplacé, en novembre 2021, les activités préparatoires menées durant trois mois après l'arrivée. En Irlande, le ministère de l'Enfance, de l'Égalité, du Handicap, de l'Intégration et de la Jeunesse est désormais en charge de la réinstallation des réfugiés. Le 24 février 2021, le gouvernement français a publié les orientations de la politique d'accueil des réfugiés réinstallés, renforçant ainsi la décentralisation du système et le rôle clé des préfetures dans ce processus.

Plus généralement, le gouvernement des États-Unis a annoncé la réinstallation de 20 000 réfugiés originaires des Amériques au cours des exercices budgétaires 2023 et 2024, soit trois fois plus que le nombre d'arrivées prévu pour l'exercice 2022. Dans ce contexte, un plus grand nombre d'Haïtiens déplacés seront orientés vers le Programme d'admission des réfugiés des États-Unis (USRAP). En mars 2021, le Département d'État et la Sécurité intérieure ont annoncé la réouverture du programme des mineurs d'Amérique centrale (*Central American Minors Programme*), qui, de 2014 à 2018, permettait à des parents ou tuteurs légaux résidant légalement aux États-Unis de demander la réinstallation de leurs enfants encore présents dans leur pays d'origine (Salvador, Guatemala ou Honduras) aux États-Unis par l'intermédiaire de l'USRAP. En Allemagne, le programme « New Start in a Team » (NesT), un projet pilote de parrainage local de réfugiés lancé en 2019, fera partie intégrante du programme allemand de réinstallation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Dans ce contexte, 200 places de réinstallation supplémentaires seront créées à l'intention des réfugiés particulièrement vulnérables.

Le ministre canadien de l'Immigration a annoncé en 2021 la création d'une filière de réinstallation réservée aux défenseurs des droits de l'homme, dotée d'un quota annuel de 250 places. En Australie, les dernières consultations publiques sur le programme humanitaire, qui permet la réinstallation des réfugiés et des personnes se trouvant à l'étranger et ayant besoin d'une aide humanitaire (par exemple les citoyens du Myanmar), ont soulevé un certain nombre de questions essentielles, concernant notamment l'ampleur et les objectifs du programme, les cohortes prioritaires, et l'impact du COVID-19 et des restrictions à la frontière sur les activités de réinstallation.

## Utilisation d'outils numériques innovants

La transformation numérique des processus de gestion des migrations s'accélère. Pendant la pandémie, des outils et solutions innovants ont dû être élaborés pour faciliter l'entrée et/ou la poursuite de l'intégration des ressortissants de pays tiers. Alors que la plupart des services en présentiel ont été suspendus en raison de mesures nationales de confinement et de distanciation sociale, les décideurs des pays de l'OCDE ont mis en place de nouveaux outils numériques – ou les ont modernisés – à des fins d'identification, d'information ou de traitement. Le Canada, par exemple, a amélioré le service numérique de l'IRCC pour la réception des demandes de permis électroniques et a dispensé une formation spécifique aux agents qui viennent en aide aux personnes qui déposent une demande à distance.

Au Chili, une loi adoptée en février 2022 a permis de centraliser le traitement des dossiers d'immigration au sein du Service national d'immigration (NIS). Dans ce contexte, l'accès au portail en ligne du NIS a été étendu à tous les ressortissants étrangers, y compris ceux qui se trouvent déjà dans le pays, avec délivrance immédiate d'un reçu qui permet aux demandeurs admissibles de résider (et, dans certains cas, de travailler) au Chili pendant le traitement de leur demande. Dans un souci de simplification et de modernisation de sa législation (inchangée depuis 1975), le Chili a également restructuré ses catégories de visas. Le pays délivre désormais des visas de résident temporaire aux travailleurs étrangers, qui devaient auparavant demander des permis de séjour et de travail distincts. En Belgique, la plateforme en ligne « Working in Belgium », un guichet unique fondé sur un accord interrégional et coordonnant les informations pertinentes pour les demandeurs et les titulaires de permis uniques, est entrée en vigueur le 31 mars 2021. En France, le service de demande en ligne de titres de séjour (ANEF), initialement destiné

aux étudiants en mobilité internationale, a été progressivement étendu à d'autres catégories de permis de travail et de séjour tout au long de l'année 2021. La Grèce a également poursuivi la transformation numérique de ses procédures de migration et d'asile avec l'attribution, à compter de mars 2021, d'un numéro d'identification fiscale en ligne aux bénéficiaires de la protection internationale et le lancement, le 15 avril 2021, d'une nouvelle plateforme en ligne pour le dépôt de certaines demandes de permis de séjour. D'autres améliorations fonctionnelles et technologiques ont été signalées en Lettonie, en Pologne, en Nouvelle-Zélande et en Türkiye (système de rendez-vous électronique pour les bénéficiaires de la protection temporaire). Révoquant une décision antérieure, l'Agence suédoise des migrations autorise les employeurs et les étrangers à soumettre des contrats de travail et des lettres de mission signés électroniquement à l'appui des demandes de permis de travail.

À compter de septembre 2021, les visiteurs étrangers sans visa (originaires de 102 pays) devront obtenir une autorisation de voyage électronique (K-ETA) pour entrer en Corée, dont la demande sera effectuée entièrement en ligne.

La transformation numérique est également au cœur des politiques européennes en matière de migration et d'asile, divers objectifs étant fixés par la Commission européenne, comme la transformation numérique complète de la procédure de délivrance des visas d'ici à 2025, ou l'interopérabilité des systèmes d'information de l'UE dans le domaine de la coopération policière et judiciaire, de l'asile et des migrations, avant la fin 2023.

## Politiques de retour et de réadmission

Les négociations en cours concernant le nouveau Pacte sur la migration et l'asile pourraient déboucher sur de nouvelles réglementations de l'UE à l'avenir. Le règlement relatif au « filtrage » instaurerait un filtrage préalable à l'entrée, applicable à tous les ressortissants de pays tiers se présentant à la frontière extérieure sans remplir les conditions d'entrée, tandis qu'un règlement révisé relatif à Eurodac moderniserait la base de données des demandeurs d'asile et des immigrés irréguliers. Parallèlement, plusieurs États membres de l'UE/EEE ont adopté en 2021 des mesures concrètes visant à accélérer les procédures d'expulsion ou à mieux définir les conditions de retour volontaire (Danemark, Allemagne, Grèce) des immigrés en situation irrégulière.

Si ces révisions ciblées étaient déjà planifiées lors de la définition des cadres d'action ou des réformes législatives d'ensemble, des situations d'urgence et des crises politiques aiguës ont donné lieu à d'autres changements de nature exceptionnelle dans les pays de l'OCDE. Les autorités grecques ont annoncé en mars 2020 un durcissement du traitement réservé aux migrants et aux demandeurs d'asile qui tenteraient de franchir illégalement les frontières terrestres et maritimes depuis la Türkiye, avec le déploiement d'une opération militaire et policière conjointe à la frontière terrestre orientale de la Grèce, dans la région d'Evros. En juillet 2021, en réponse à l'afflux soudain de migrants en provenance du Bélarus, la Lituanie a été déclarée en « situation extrême », d'où l'adoption par le parlement le 13 juillet d'une résolution sur la « lutte contre l'agression hybride », qui invite le gouvernement à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour contenir et prévenir la menace, en déployant par exemple les forces armées lituanaises à la frontière entre la Lituanie et le Bélarus, afin d'assurer sa protection. Le 10 août, la Lettonie a déclaré l'état d'urgence en raison de l'afflux de migrants à la frontière bélarusse, autorisant les gardes-frontières, les forces armées et la police à protéger ses frontières et à empêcher les entrées irrégulières. La Pologne a également déployé des gardes-frontières et des soldats à ses frontières. Des murs et des clôtures ont été érigés dans ces pays, ainsi que dans d'autres parties du monde, comme le mur construit par la Türkiye à sa frontière avec l'Iran et prolongé en septembre 2021 pour bloquer les nouvelles arrivées d'Afghans. Interrompu en 2021, le programme du gouvernement des États-Unis intitulé « Protocoles de protection des migrants » (PPM), qui vise à empêcher les demandeurs d'asile mexicains d'entrer dans le pays, a été rétabli par décision de justice en 2022, avec de nouvelles lignes directrices.



## Références

OECD (2022), « Should OECD countries develop new Digital Nomad Visas? », *Migration Policy Debates*, n° 27, OECD, Paris, <https://www.oecd.org/migration/mig/MPD-27-Should-OECD-countries-develop-new-Digital-Nomad-Visas-July2022.pdf>. [1]

## Notes

<sup>1</sup> Executive Order on Restoring Faith in Our Legal Immigration Systems and Strengthening Integration and Inclusion Efforts for New Americans, 14012.

<sup>2</sup> Partenariat entre le Royaume-Uni et le Rwanda en matière de migration et de développement économique, protocole d'accord signé le 14 avril 2022.



# **3**

## **Évolutions récentes des politiques d'intégration des immigrants**

---

Le présent chapitre dresse un état des lieux des modifications apportées aux politiques d'intégration dans les pays de l'OCDE sur la période 2021-22. L'instabilité mondiale et les flux migratoires de grande ampleur qui en découlent ont suscité un regain d'intérêt pour les politiques de régularisation et de naturalisation. Le chapitre étudie cette tendance ainsi que les changements d'orientation propres à favoriser l'intégration de certaines catégories de personnes issues de l'immigration sur le marché du travail et à répondre à leurs besoins. Il examine en outre la façon dont les systèmes ont été réorganisés afin d'améliorer la prestation des services d'intégration.

---

# En bref

## Principaux résultats

- Si la plupart des pays ont assoupli les restrictions dues au COVID-19 en matière de rassemblement, certains ont pris des mesures pour pérenniser les modes d'apprentissage flexibles mis en place pendant la pandémie, en particulier pour l'apprentissage des langues, ces modalités ayant été bien acceptées par les immigrants participant à des programmes d'intégration.
- Un grand nombre de régularisations ont été enregistrées en 2021 et 2022, notamment les immigrants fuyant l'instabilité dans leur pays d'origine. Les programmes de régularisation au Chili et en Italie étaient bien avancés, et une nouvelle vague de régularisation a été annoncée en Irlande. La Colombie a lancé un programme de régularisation particulièrement ambitieux pour faire face à l'afflux de personnes en provenance du Venezuela.
- Les pays de l'OCDE encouragent pour la plupart la naturalisation, qu'ils considèrent comme un levier important d'intégration, et ont pris des mesures pour assouplir les conditions d'admissibilité. L'Allemagne a fait part de son intention de réformer en profondeur sa législation sur la naturalisation, notamment en facilitant l'accès à la double nationalité, et les États-Unis ont mis en place plusieurs mesures dans le cadre d'une stratégie interinstitutionnelle de promotion de la naturalisation.
- Les réformes en profondeur des programmes d'intégration, menées par exemple en Belgique, ont essentiellement visé à personnaliser davantage l'offre d'intégration, à renforcer les services de mentorat et à aider les immigrants à s'insérer rapidement, mais durablement, sur le marché du travail.
- Les pays ont cherché à améliorer l'accès à l'éducation des jeunes et des adultes issus de l'immigration. Le Plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'intégration et de l'inclusion (2021-27) appuiera aussi directement les mesures visant à proposer des services inclusifs d'éducation et de formation.
- Si les pays de l'OCDE sont peu nombreux à avoir mis en œuvre de vastes programmes ciblés sur les femmes et les jeunes immigrants, un nombre croissant d'entre eux reconnaissent l'impact disproportionné de la crise du COVID-19 sur ces catégories de la population, en particulier en termes d'insertion sur le marché du travail. L'Allemagne a par ailleurs lancé plusieurs programmes en faveur de l'intégration des immigrants parents de jeunes enfants.
- La reconnaissance des compétences reste au centre des politiques d'intégration. L'Allemagne a mis en place une procédure administrative accélérée pour la reconnaissance des compétences dans certaines professions régies par la loi fédérale ou par des réglementations équivalentes au niveau des Länder. Israël et le Luxembourg ont également pris des mesures pour reconnaître les compétences de certaines catégories d'immigrants.
- Si peu de pays ont réformé en profondeur leurs programmes de formation linguistique destinés aux adultes issus de l'immigration, ceux qui l'ont fait ont relevé le niveau requis de maîtrise de la langue, conscients que les immigrants doivent mieux connaître la langue du pays d'accueil pour maximiser leurs chances de réussite.

- Les pays ont cherché à réorganiser et à mieux délimiter les fonctions relatives à l'intégration, mais ils ont pour ce faire adopté des stratégies très diverses, depuis la création d'organismes de coordination et de guichets uniques jusqu'à la délégation de davantage de responsabilités aux autorités locales.
- Plusieurs pays, notamment l'Irlande, les Pays-Bas, la Finlande et la Suède, ont lancé des plans d'action nationaux contre la discrimination et le racisme, qui visent en priorité à favoriser l'insertion des immigrés sur le marché du travail et à renforcer leur participation à la vie publique.

## Introduction

La nécessité de concentrer les efforts sur la lutte contre la pandémie étant moins forte, les pays de l'OCDE se penchent désormais sur la question essentielle qui sous-tend les mesures d'intégration des nouveaux arrivants et des personnes présentes sur leur territoire depuis plus longtemps : quelles actions peuvent-ils mener pour renforcer la cohésion et améliorer l'égalité des chances pour les immigrés ? La crise liée au COVID-19 est restée le souci principal des pays pendant une grande partie de l'année 2021, mais ces derniers se sont progressivement adaptés à une « nouvelle normalité ». Cette adaptation a parfois été synonyme de réformes structurelles visant à assouplir et à personnaliser davantage l'offre d'intégration, ainsi qu'à renforcer la participation aux programmes dédiés. Les pays ont également poursuivi leur lutte contre la discrimination et tenté d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les femmes et les autres populations immigrées vulnérables. Outre les interventions rapides et la montée en puissance qui ont été nécessaires, surtout en Europe, pour répondre aux besoins d'intégration d'un afflux important de personnes en provenance d'Ukraine (un chapitre spécial leur est consacré), une attention prioritaire a été accordée aux moyens d'intégrer plus efficacement les immigrés et, bien souvent, d'encourager in fine leur naturalisation.

## La flexibilité mise en place en réponse à la crise du COVID-19 pourrait perdurer avec le reflux de la pandémie

Bon nombre des restrictions mises en place en réponse à la pandémie de COVID-19 ont été progressivement assouplies tout au long de l'année 2021, mais les pays étaient encore confrontés à la nécessité d'éliminer les obstacles à l'intégration des immigrés et de réduire les retards causés par la pandémie. Des services réduits de transports publics, une surexposition au COVID-19 et des problèmes d'accès ont dissuadé les immigrés de participer à des programmes d'intégration. Des aides ont été mises en place pour utiliser les transports, par exemple en Allemagne, où les immigrés qui assistaient aux cours en personne pouvaient prétendre au remboursement de leurs frais de déplacement. Des pays ont également assoupli leurs programmes d'intégration pour créer les conditions propices à la participation continue des immigrés. Par exemple, les Pays-Bas ont accordé un délai à tous les immigrés tenus de participer à des programmes d'intégration. En janvier 2021, l'octroi d'un délai supplémentaire de quatre mois a également été décidé pour les immigrés qui participaient volontairement au programme, mais il s'est limité aux participants à qui il restait moins de six mois de cours pour achever le programme. En Allemagne, les échéances ont été repoussées de six mois pour les participants qui s'étaient déjà inscrits entre mars 2018 et juin 2021. Outre les échéances, les pouvoirs publics ont aussi assoupli les modalités d'enseignement. Compte tenu des possibilités limitées d'enseigner en personne, la plupart des pays de l'OCDE ont accéléré le passage au numérique de leurs programmes d'intégration. En Allemagne, au moment des pics d'infection, un grand nombre de cours de langue professionnelle ont été dispensés entièrement ou partiellement à distance. En 2021, près de 70 % des nouveaux cours de langue

professionnelle ont été dispensés dans un format hybride. L'ONG *Immigrant Council of Ireland* a proposé ses activités d'intégration sociale en ligne pour assurer la continuité de l'offre. En 2021, le programme « Migrant Leadership Academy », qui vise à rassembler des immigrants engagés dans la vie sociale, a été dispensé à distance.

Avec l'assouplissement des restrictions, les pays continuent d'examiner si certaines des mesures adoptées pendant la pandémie devraient être pérennisées. En Autriche, par exemple, les immigrants conservent la possibilité de s'inscrire à des cours de langue en ligne et au format hybride sur le portail national dédié à l'intégration. L'offre étoffée de cours en ligne associée aux modalités plus flexibles de participation a fait des adeptes parmi les immigrants, en particulier ceux qui travaillent ou qui ont de jeunes enfants. Pérenniser ces nouveautés peut également permettre aux prestataires de mieux adapter leur offre de cours en cas de difficultés imprévues à l'avenir. La pandémie a aussi accentué certaines faiblesses des programmes d'intégration, auxquelles les pouvoirs publics pourraient remédier à l'avenir. La Suède, par exemple, a multiplié par deux son enveloppe budgétaire pour 2022-24 afin de renforcer l'apprentissage du suédois chez les employés des services de soins aux personnes âgées et plus généralement dans les métiers du lien. Elle a aussi développé l'emploi subventionné et continuera de créer des premiers emplois pour permettre aux demandeurs d'emploi de faire plus facilement leurs preuves.

## La régularisation a connu une nouvelle dynamique dans plusieurs pays

La régularisation est une stratégie fréquente dans les pays qui se retrouvent confrontés à une forte pression migratoire. La Grèce, l'Italie, l'Espagne et les États-Unis font partie des pays qui procèdent périodiquement à des vagues de régularisations, mais les initiatives de régularisation sont loin d'être rares, la majorité des pays de l'OCDE et de l'UE y ayant déjà eu recours. La régularisation atténue la vulnérabilité des immigrants dans un certain nombre de domaines et leur donne accès aux services traditionnels. En 2021 et début 2022, des mesures de régularisation, à la fois temporaires et à plus long terme, ont été prises dans un grand nombre de pays de l'OCDE. Au cours de cette période, la plupart des pays ont en effet lancé des initiatives dans ce sens soit pour répondre à des besoins humanitaires, soit pour améliorer l'intégration des populations déjà immigrées.

Pour certains pays, notamment ceux qui ne sont pas des terres traditionnelles d'immigration mais qui comptent d'importants effectifs d'immigrants sans papiers ou en transit, la régularisation a constitué une composante essentielle de leurs politiques d'intégration nouvellement élaborées. Cette stratégie allège les tensions qui pèsent sur les systèmes d'asile et reconnaît les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de vastes opérations de reconduites à la frontière. En avril 2021, le Chili a instauré une nouvelle loi sur l'immigration qui prévoit la création d'un mécanisme de régularisation ciblé sur les personnes en situation irrégulière qui sont arrivées avant mars 2020. Les personnes qui sont entrées sur le territoire par des voies irrégulières peuvent quitter le pays sans être sanctionnées et demander depuis l'étranger un visa temporaire leur permettant de travailler au Chili. La loi vise également à lutter contre la clandestinité grâce à la délivrance de récépissés pour les demandes de permis de séjour et de visa en cours de traitement, ce qui permet aux demandeurs de séjourner et de travailler dans le pays immédiatement après avoir soumis leur demande.

En février 2021, la Colombie a annoncé l'octroi pendant dix ans d'une protection temporaire aux Vénézuéliens présents sur son territoire (1.8 million de personnes) et à ceux qui arriveront par les postes de contrôle officiels au cours des deux prochaines années. Les bénéficiaires ont accès à un large éventail de services sociaux colombiens (éducation, santé), ainsi qu'à la reconnaissance de leurs titres professionnels et à d'autres services financiers, et ils sont en outre autorisés à travailler. La main tendue des autorités colombiennes aux réfugiés vénézuéliens témoigne de la volonté d'intégrer les immigrants à plus long terme, en particulier de répondre aux besoins qui se font jour avec les séjours de longue durée. En effet, une première initiative prise en 2019 prévoit l'octroi de la nationalité colombienne aux enfants

vénézuéliens nés dans le pays depuis le 18 août 2015 (inclus). Ce cadre vise à éviter que les enfants ne soient apatrides, compte tenu de la difficulté d'acquérir la nationalité vénézuélienne depuis l'étranger.

D'autres pays de l'OCDE ont procédé à des régularisations, quoiqu'à plus petite échelle. En avril 2021, la Corée a mis en place un programme de régularisation ciblé sur les mineurs. Les enfants non déclarés de résidents étrangers en situation irrégulière, qui sont nés en Corée et ont vécu dans le pays pendant au moins 15 ans, sont autorisés à rester sur le territoire national jusqu'à la fin de leurs études secondaires au moyen d'un visa D-4, accompagnés de leurs parents. Le programme est opérationnel jusqu'en février 2025. L'Irlande a pour sa part annoncé le lancement d'un nouveau dispositif de régularisation en juillet 2021, lequel devrait concerner jusqu'à 17 000 immigrés clandestins. Les demandes seront acceptées du 31 janvier 2022 au 31 juillet 2022. Le programme vise tout particulièrement à réduire les délais d'attente pour les individus qui ont entamé une procédure d'immigration depuis au moins deux ans et concerne les immigrés sans papiers qui vivent dans le pays depuis quatre ans sans y être autorisés (trois ans dans le cas de parents avec enfants). Les bénéficiaires ont accès au marché du travail et peuvent lancer une procédure de naturalisation. L'Italie a continué de mettre en œuvre un dispositif de régularisation par domaine d'activité qui avait été annoncé début 2020 pour les travailleurs immigrés dans les secteurs de la pêche, de l'agroalimentaire, des soins et des services domestiques. L'objectif de cette mesure était de réduire la fraude fiscale et l'exploitation des travailleurs immigrés en permettant aux travailleurs clandestins qui occupaient auparavant un emploi d'obtenir un permis de séjour et en encourageant la régularisation des contrats de travail existants.

Pour chaque dispositif de régularisation, les autorités doivent déterminer quels mécanismes sont nécessaires pour une mise en œuvre sans heurts. L'Italie a accusé des retards, 26 % seulement des demandeurs ayant été régularisés deux ans après le lancement du programme. Le pays a par conséquent annoncé en mars 2021 sa décision d'embaucher des travailleurs temporaires et des inspecteurs du travail pour accélérer l'évaluation des demandes soumises et régler les problèmes de personnel. Le Chili a pris le parti de dématérialiser entièrement les procédures pour faciliter le traitement des demandes.

## **Les pays continuent d'adopter des stratégies variées en matière de naturalisation**

La naturalisation a des implications importantes pour l'intégration sociale des immigrés et leurs résultats sur le marché du travail (OCDE/Union européenne, à paraître<sup>[11]</sup>), et la tendance générale dans les pays de l'OCDE a été de prendre des mesures pour encourager davantage d'immigrés à demander la nationalité de leur pays d'accueil. Si les pays de l'OCDE ont été peu nombreux à modifier de façon importante les conditions applicables à la naturalisation en 2021 et 2022, beaucoup ont activement réfléchi aux meilleurs moyens pour les immigrés de devenir des citoyens à part entière.

### ***Certains pays ont pris des mesures pour encourager la naturalisation...***

L'Allemagne a annoncé son intention de réformer en profondeur la loi sur la nationalité dans son nouvel accord de coalition. Les modifications viseraient essentiellement à simplifier les conditions à remplir, par exemple en ramenant le nombre d'années de résidence à cinq ans (ou à trois dans le cas d'une intégration particulièrement réussie) et en abaissant le niveau requis de maîtrise de l'allemand. Ces changements comprendraient notamment la reconnaissance de la double nationalité en plus d'octroyer aux enfants le droit du sol si leurs parents résidaient en Allemagne depuis au moins cinq ans avant leur naissance. En outre, le 20 août 2021 est entré en vigueur un amendement à la loi sur la nationalité, qui prévoit un recours pour les personnes qui ont perdu ou n'ont pas pu acquérir la nationalité allemande en raison de la persécution nazie, à la fois pour eux-mêmes et pour leurs descendants. La loi exclut également de la naturalisation toute personne condamnée pour antisémitisme, racisme, xénophobie ou misanthropie.

Les États-Unis ont pris plusieurs mesures pour donner suite au décret de février 2021 : « Restoring Faith in Our Legal Immigration System and Strengthening Integration and Inclusion Efforts for New Americans ». Le 2 juillet 2021, le Groupe de travail interinstitutions sur la naturalisation (NWG) a publié la Stratégie interinstitutions pour la promotion de la naturalisation. La stratégie s'articule autour de trois axes : 1) initiatives d'information auprès des immigrés, des collectivités et des services d'éducation ; 2) renforcement des capacités et partenariats ; et 3) supports d'éducation à la citoyenneté et langage d'inclusion. Depuis la publication de la stratégie, les États-Unis ont mis en place plusieurs projets dans le but d'atteindre différents groupes, par exemple les anciens militaires et ceux en service ainsi que leurs familles, les populations géographiquement isolées et les personnes âgées. Le Bureau de la citoyenneté et des services d'immigration des États-Unis a mis au point un outil numérique d'admissibilité à la naturalisation et collaboré avec l'Administration de la sécurité sociale à l'amélioration de la procédure de délivrance des numéros de sécurité sociale.

L'Estonie a également pris des mesures en faveur de la naturalisation. La Fondation pour l'intégration invite les personnes de nationalité indéterminée à participer à une série de manifestations à Tallinn et dans le comté de Viru-Est. Lors de ces réunions, les membres de la fondation présentent les voies possibles pour acquérir la nationalité estonienne, examinent les obstacles et les avantages de la naturalisation, communiquent des informations détaillées sur la procédure à suivre et dispensent des conseils pour préparer les examens.

### ***...d'autres ont assoupli les critères d'admissibilité...***

Certains pays de l'OCDE ont cherché à assouplir les conditions applicables aux immigrés désireux d'acquérir leur nationalité. La Lettonie a notamment pris des mesures pour dématérialiser la procédure de demande et créer des outils permettant aux candidats potentiels de tester leurs connaissances avant l'entretien. En septembre 2021, l'Australie a assoupli les critères applicables à la durée du séjour des titulaires d'un visa de talent international (*Global talent scheme*), en réduisant sensiblement le nombre de jours de présence physique obligatoire en Australie pour pouvoir demander la nationalité australienne. Le gouvernement a également revu à la hausse les frais applicables aux demandes de nationalité pour la première fois depuis 2016, les portant de 285 AUD à 490 AUD pour tenir compte du coût de traitement des demandes. Le Luxembourg a récemment prolongé le délai autorisé pour déposer une demande de recouvrement de la nationalité luxembourgeoise et adopté un amendement qui permet aux immigrés de changer de nom lors de leur naturalisation.

La Colombie, la Lituanie et la Suède se sont intéressées aux enfants issus de l'immigration. La Lituanie a modifié sa loi sur la nationalité pour stipuler qu'un enfant né d'un parent apatride qui réside légalement en Lituanie bénéficie du droit du sol, quel que soit son véritable lieu de naissance. Une proposition présentée en Suède en juillet 2021 concerne la protection des enfants en cas de renonciation à la nationalité et contient de nouvelles mesures visant à limiter les situations d'apatridie.

### ***... tandis que d'autres encore ont envisagé des restrictions ou des exigences supplémentaires***

Si les pays ont de façon générale cherché à assouplir ou à préciser les droits relatifs à la naturalisation, certains ont fait figure d'exception. Le Danemark a en effet décidé de durcir l'accès à la naturalisation, notamment en ajoutant des questions au test de citoyenneté et en prolongeant le délai d'attente de deux ans après l'obtention d'un titre de séjour permanent (un an pour les réfugiés et les personnes apatrides). En outre, les demandeurs doivent désormais prouver qu'ils ont occupé un emploi à temps plein ou exercé une activité indépendante pendant 3.5 ans au cours des 4 dernières années écoulées. Le parlement danois a rétabli la cérémonie constitutionnelle qui avait été suspendue en raison du COVID-19 et envisage d'instaurer la déchéance rétroactive de la nationalité en cas d'action préjudiciable aux intérêts vitaux du Danemark.



La Grèce a fixé en 2021 des critères économiques stricts pour accéder à la naturalisation, exigeant des ressortissants étrangers désireux d'acquérir la nationalité grecque qu'ils apportent la preuve d'un niveau de vie suffisant, égal au moins au salaire minimum national durant toutes les années de résidence légale antérieure sur lesquelles se fonde la demande de naturalisation. Cette modification fait suite aux amendements au Code grec de la citoyenneté adoptés en 2019 et en 2020, qui imposent aux candidats de prouver qu'ils connaissent la langue et la vie politique grecques et qu'ils sont intégrés dans la vie économique du pays. Le gouvernement suédois a proposé de mettre en place des tests de langue suédoise et de connaissance de la société suédoise qui conditionneraient l'acquisition de la nationalité, mais cette proposition n'a pas encore pris effet. En 2022, Israël a renouvelé la loi sur la citoyenneté qui restreint l'octroi de la nationalité aux résidents du territoire palestinien mariés à des Israéliens, après ne pas être parvenu à la faire passer en 2021.

Si la Norvège n'a pas encore officiellement relevé de A2 à B1 le niveau requis en expression orale en vertu du Cadre européen commun de référence pour les langues (CEFR), elle a bel et bien durci les critères applicables aux demandes de naturalisation. Les modifications apportées à la loi sur la nationalité portent de sept à huit ans la durée obligatoire de résidence permanente pour pouvoir déposer une demande de naturalisation (à l'exception des réfugiés) et exigent des individus satisfaisant au critère de revenu minimum qu'ils aient résidé en Norvège pendant six ans au cours des dix dernières années écoulées.

## Réformes de la composition des mesures d'intégration et des critères d'admissibilité

Les pays de l'OCDE ont porté une attention accrue à la création de mesures d'intégration qui répondent aux besoins des immigrés et encouragent leur participation. Dans certains cas, cette logique a pris la forme de mesures obligatoires. La Belgique (Flandre) a en effet remanié en profondeur sa politique d'intégration, laquelle prendra effet en septembre 2022. Dans le cadre de ce nouveau programme, chaque participant élaborera un parcours personnalisé, bénéficiera de l'intervention des services flamands de l'emploi et de la formation professionnelle, et sera mis en relation avec un mentor flamand pour un accompagnement de 40 heures. Cette personne, qui jouera un rôle de parrainage, mettra les nouveaux arrivants en contact avec un réseau de relations, ce qui dans l'idéal augmentera leurs chances de trouver un emploi ou un logement. En outre, le programme sera payant. La plupart des immigrés devront payer 360 EUR pour le programme d'initiation (90 EUR pour les cours de langue et d'éducation civique et 90 EUR par examen). Les autorités flamandes continuent de financer en partie le coût total de l'intégration, évalué à 4 500 EUR par personne. Quelques catégories de migrants – éligibles mais non obligés d'adhérer au programme – seront exemptées de frais. À Bruxelles, où les immigrés ont le choix entre les programmes français et néerlandais, les programmes d'intégration flamands restent accessibles gratuitement (ces derniers étant sous la responsabilité de la Flandre).

Les Pays-Bas ont également modifié leur politique d'intégration en 2022. Le nouveau programme d'intégration civique prévoit des mesures personnalisées dans le cadre d'un Plan d'intégration et de participation à la vie civique. Les stages en entreprise et le travail bénévole jouent un rôle essentiel dans le nouveau système, qui comprend un module sur le marché du travail et la participation à la société. En outre, trois nouveaux parcours d'apprentissage du néerlandais ont été créés. Un module sur la connaissance de la société néerlandaise est commun à tous les parcours. Le gouvernement prend en charge le coût de l'intégration civique des immigrés pour raisons humanitaires. Les immigrés pour raisons familiales et autres peuvent participer aux différents modules, mais ils doivent organiser et financer leur apprentissage de façon indépendante.

La Suède a mis en place un dispositif de formation intensive sur une année (« Intensive Year ») pour certains participants au programme d'installation, qui a débuté le 15 avril 2021. Ce dispositif permet aux

participants de suivre une série d'activités, en fonction de leurs propres besoins ainsi que de ceux des employeurs potentiels, de mêler formation linguistique et pratique professionnelle, mais aussi de se mettre en relation avec des employeurs et de valider leurs compétences. Le but de cette offre à plein temps est de faire en sorte que les personnes immigrées trouvent du travail dans un délai d'un an. Les participants sont encouragés à participer à des activités pendant leur temps libre, par exemple des cours de langue et des programmes de mentorat complémentaires. La notion d'égalité entre hommes et femmes doit guider tous les aspects de l'année de formation intensive, le but étant de faciliter l'accès à l'emploi autant pour les femmes que pour les hommes.

En 2021, l'Estonie a réorganisé son module sur le travail et l'entrepreneuriat en le scindant en deux modules distincts en fonction de la volonté des participants de commencer à travailler ou de créer une entreprise. Le module sur l'emploi donne des pistes pour chercher du travail et rédiger un CV et des informations sur les services fournis par la caisse d'assurance chômage. Le module sur l'entrepreneuriat permet de cerner tous les aspects de la création d'entreprise mais répond aussi à des questions relatives à la législation et à l'imposition. Le Japon a aussi mis en place un programme de formation, dans le cadre de son dispositif global de mesures d'intégration des étrangers, qui vise à promouvoir l'accès des immigrés à un emploi stable, en donnant la priorité à la formation requise et au retour à l'emploi, le cas échéant.

Le Danemark, la Pologne, la République slovaque et la Slovénie ont apporté des modifications relativement modestes à leurs mesures d'intégration. Le Danemark exonère désormais du paiement des frais de formation professionnelle les mineurs non accompagnés et les immigrés titulaires d'un permis de séjour temporaire. La Pologne a annoncé pour la première fois que les étrangers mariés à des ressortissants polonais étaient autorisés à participer à des programmes d'intégration individuels. Le 12 janvier 2022, le gouvernement slovaque a modifié la loi sur l'asile pour que les services d'aide à l'intégration soient accessibles plus tôt, notamment aux demandeurs d'asile. Le délai de carence avant de pouvoir entrer sur le marché du travail a été ramené de neuf à six mois, et les demandeurs d'asile auront désormais accès à des services d'aide psychosociale et à des cours d'intégration. Les allocations d'intégration ont également augmenté pour les bénéficiaires de protection internationale. La Slovénie a modifié son programme d'intégration pour permettre aux demandeurs d'asile, à compter de juin 2022, d'accéder plus largement aux allocations d'intégration, aux programmes socioculturels et à des services d'assistance. En outre, la Nouvelle-Zélande a annoncé que l'accès à l'aide à la réinstallation était désormais octroyé pour 24 mois au lieu de 12 et qu'une aide aux personnes qui parrainent des membres de leur famille allait être intégrée au titre du programme de quota de réfugiés.

## **L'accès à l'éducation et la reconnaissance des compétences restent au centre des politiques d'intégration**

Presque tous les pays autorisent l'accès des jeunes enfants à une préscolarisation ordinaire, et des mesures prises récemment au niveau national viennent consolider cette volonté politique. En 2021, la Norvège a relevé de 16 à 18 ans l'âge minimum requis pour suivre son programme d'intégration, afin d'indiquer clairement que tous les jeunes issus de l'immigration doivent achever leurs études. Au Costa Rica, le ministère de l'Éducation publique et la Direction générale ont récemment adopté un protocole de coordination pour régulariser la situation des enfants issus de l'immigration qui fréquentent le système d'enseignement public, en vue de lutter contre le décrochage des mineurs issus de l'immigration grâce à un meilleur accès aux bourses et aux diplômes. En Pologne, la région de Poméranie-Occidentale a lancé un programme censé faciliter l'intégration des enfants de 5 à 18 ans dans le système scolaire, notamment en développant les compétences interculturelles des enseignants. Les Pays-Bas ont également réorganisé leur programme d'intégration dans l'intention de faciliter l'éducation des jeunes, en leur proposant un parcours d'intégration dédié qui est censé les préparer à une formation complémentaire au niveau de l'enseignement secondaire professionnel ou général. En Nouvelle-Zélande,

les enfants des titulaires d'un visa de travail admissibles pourront suivre des études supérieures en bénéficiant du statut d'étudiants nationaux en attendant que leur demande de permis de séjour soit traitée.

Il est admis qu'il faut faire davantage pour faciliter l'accès des adultes issus de l'immigration à l'éducation lorsque c'est nécessaire. Dans la zone OCDE, 37 % des personnes nées à l'étranger ont un niveau d'éducation élevé, soit une proportion plus importante que parmi les personnes nées dans le pays (32 %). À l'exception de l'Islande et des pays d'Amérique latine membres de l'OCDE, la part de personnes ayant un niveau d'éducation élevé parmi les immigrés a augmenté de 7 points de pourcentage ces dix dernières années. Toutefois, un nombre important de personnes nées à l'étranger ont un faible niveau d'éducation (27 %). La part de la population immigrée affichant un faible niveau d'éducation est plus élevée en Europe, dépassant 35 % en Belgique, en Italie, en France, en Grèce, à Malte et en Espagne. En Türkiye, cette part est supérieure à 50 % (OCDE/Union européenne, 2018<sup>[2]</sup>). Dans les pays de l'OCDE qui offrent un grand nombre d'emplois hautement qualifiés, un faible niveau d'études peut constituer un obstacle important à l'intégration. L'année 2021 a marqué le début de la mise en œuvre du Plan d'action de l'Union européenne en faveur de l'intégration et de l'inclusion (2021-27), qui propose une aide ciblée à l'intégration compte tenu des difficultés particulières auxquelles sont confrontées les personnes issues de l'immigration. Les principales actions soutenues par l'UE dans le cadre du plan comprennent la promotion de services inclusifs d'éducation et de formation, des programmes de formation passerelle, la reconnaissance plus rapide des qualifications et une meilleure reconnaissance des compétences. L'accent est mis en particulier sur le perfectionnement des solutions numériques dans le cadre du plan d'action en matière d'éducation numérique. La Commission collaborera avec des partenaires sociaux et économiques, ainsi qu'avec les employeurs, pour soutenir l'entrepreneuriat et faciliter la reconnaissance et l'évaluation des compétences. En outre, des pays comme la Norvège ont cherché à faciliter l'accès des adultes issus de l'immigration à l'éducation formelle grâce à leur allocation d'intégration. La Norvège a également supprimé l'obligation pour les immigrés de posséder déjà des compétences de base pour participer à son programme d'intégration. En Finlande, pour faciliter l'intégration des travailleurs qualifiés et des spécialistes, le plan d'action national à long terme prévoit de proposer des programmes d'éducation par l'intermédiaire des établissements d'enseignement supérieur et des services de mentorat.

Les pays membres ont aussi apporté des modifications précises à leurs politiques de reconnaissance des compétences. Conformément aux dispositions de la loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés adoptée en 2020, l'Allemagne a poursuivi ses travaux visant à raccourcir les délais des procédures de reconnaissance pour un certain nombre de professions. La procédure administrative accélérée mise en place récemment concerne les professions régies par la loi fédérale ou par des réglementations équivalentes en vertu de la législation de chaque Land. Israël a mis en place un dispositif qui permet aux médecins étrangers qui travaillent à l'hôpital sous la supervision d'un mentor expérimenté d'obtenir une autorisation d'exercice sans passer l'examen requis. Au Luxembourg, une nouvelle loi sur la reconnaissance des diplômes délivrés au Royaume-Uni est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. En mars 2022, la Nouvelle-Zélande a lancé le Plan d'action pour l'emploi des anciens réfugiés, des immigrés récents et des communautés ethniques, qui est axé sur la reconnaissance et l'adéquation des compétences. L'un de ses objectifs est de collaborer plus efficacement avec le secteur privé.

## **L'apprentissage de la langue est un pilier de plus en plus universel des mesures d'intégration des adultes issus de l'immigration**

La langue reste l'un des principaux piliers de l'intégration, et plusieurs pays ont reconnu la nécessité de mettre davantage l'accent sur la maîtrise de la langue du pays d'accueil. L'Estonie considère l'enseignement et l'apprentissage linguistiques comme un pilier essentiel de l'intégration. Dans le cadre de sa Stratégie linguistique pour 2021-35, l'Estonie a fixé l'objectif à atteindre, à savoir que chaque résident estonien maîtrise la langue nationale et que davantage de possibilités et de meilleurs outils soient proposés pour y parvenir. Au Japon, le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science

et de la Technologie (MEXT) encourage la mise en place d'un système global permettant aux collectivités locales d'étoffer l'offre de cours de japonais. En outre, le ministère a élaboré des supports numériques d'apprentissage linguistique pour les ressortissants étrangers vivant dans des lieux où il est difficile d'organiser des cours en personne. Pour améliorer la qualité de l'enseignement, il a publié un rapport sur un nouveau cadre fondé sur le CECR et envisage de mettre au point un système de qualification pour les enseignants de japonais. En Australie, plusieurs États ont complété ou amélioré leurs programmes d'anglais comme langue étrangère. L'Australie du Sud a notamment mis en place un cours en ligne de six modules pour assister les enseignants. La Suède a fait part de son intention d'offrir aux immigrés davantage de possibilités de combiner formation linguistique et formation professionnelle.

Seul un petit nombre de pays de l'OCDE a modifié en 2021 le niveau visé de maîtrise de la langue du pays d'accueil. En Flandre (Belgique), les immigrés participant au programme obligatoire d'intégration qui sont sans emploi ou ne suivent pas d'études deux ans après avoir reçu leur certificat d'intégration devront atteindre le niveau B1 du CECR en néerlandais parlé. Aux Pays-Bas, la nouvelle loi de 2021 sur l'intégration civique, qui prévoit des parcours d'intégration distincts, exigera de la plupart des immigrés qu'ils maîtrisent le néerlandais parlé et écrit au niveau B1 (à la fois dans le parcours B1 et le parcours d'éducation). Les immigrés qui suivent le parcours d'autonomisation sont censés apprendre le néerlandais au niveau A1 du CECR pour se préparer à un niveau basique de participation à la société néerlandaise. Avant ces modifications, le niveau visé pour tous les immigrés était le niveau A2 du CECR. Le relèvement du niveau exigé en langue s'inscrit dans une logique récente dans l'OCDE, qui indique que les pays d'accueil ont non seulement reconnu la nécessité d'examiner la situation particulière des immigrés, mais aussi que les niveaux qu'ils étaient censés atteindre en langue étaient insuffisants pour assurer la bonne intégration de certains. La Slovaquie a décrété pour la première fois que les immigrés devaient atteindre le niveau A2 du CECR pour pouvoir demander un permis de séjour permanent. Cette modification prendra effet le 27 avril 2023 après une période de transition de deux ans. Les modifications apportées à la loi sur les étrangers prévoient également de passer de la gratuité des cours d'instruction civique et de langue à un modèle de cofinancement selon lequel, après la période de transition de deux ans, les immigrés devront prendre à leur charge 50 % du coût des cours de langue.

En lien avec la question de la langue, quelques pays ont pris des mesures pour élargir et améliorer l'accès aux services d'interprétation et de traduction. Par exemple, dans sa loi du 1<sup>er</sup> janvier 2022 sur l'interprétation, la Norvège a précisé l'obligation pour les organismes publics de faire appel à des interprètes qualifiés pour offrir leurs services.

## **Les pays ont continué de prendre des mesures pour combattre la discrimination, notamment dans le contexte de stratégies plus vastes de lutte contre le racisme**

Avec le soutien de l'Union européenne et de son Plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion, plusieurs pays de l'UE ont lancé des plans nationaux de suivi sur la diversité et la lutte contre le racisme. En juin 2021, la Belgique (Flandre) a annoncé qu'une nouvelle organisation devait être créée pour encourager l'intégration ainsi que la participation à ce processus. La mission de cette organisation participative est de défendre les droits des minorités et d'œuvrer en faveur de l'inclusivité et de la participation. Ses principaux domaines de travail sont le logement, le travail, l'éducation, la participation à l'action publique et la cohésion sociale. En avril 2022, la nouvelle organisation, appelée LEVL, a annoncé qu'elle était opérationnelle.

L'Irlande, les Pays-Bas et la Suède ont progressé dans l'élaboration de leurs plans d'action nationaux. L'Irlande a publié un rapport intermédiaire du Comité contre le racisme et a commencé à travailler en 2021 à la définition d'une stratégie d'intégration des Gens du voyage et des Roms. Le Comité a visé mai 2022 pour soumettre le Plan d'action national contre le racisme au ministre de l'Enfance, de l'Égalité, du Handicap, de l'Intégration et de la Jeunesse. La Suède a élaboré un indice national sur la situation

socioéconomique des zones résidentielles dans le cadre de sa stratégie à long terme. Le 15 octobre 2021, les Pays-Bas ont nommé un coordinateur national contre la discrimination et le racisme, lequel est chargé d'élaborer un programme national pluriannuel assorti d'objectifs précis. En outre, les Pays-Bas ont annoncé la création d'une Commission d'État chargée pendant quatre ans d'évaluer et de proposer des solutions pour réduire la discrimination au sein de l'administration. L'Allemagne a également nommé son tout premier commissaire fédéral à la lutte contre le racisme en février 2022. Le Bureau du Commissaire est chargé d'élaborer une stratégie en faveur de la diversité dans l'administration fédérale et de coordonner les mesures officielles de lutte contre le racisme.

La promotion de la diversité au travail est devenue une priorité certaine. En Finlande, un programme a été lancé en 2021 pour veiller à ce que les entreprises et les organisations tirent parti de la diversité. Il a pour objectif de faire augmenter le taux d'emploi et de promouvoir l'emploi et l'avancement professionnel des immigrés, et il propose des initiatives à l'appui de l'adéquation des compétences des immigrés. La Finlande a adopté les recommandations publiées dans son Programme de lutte contre le racisme en septembre 2021 et a aussi lancé une campagne pour faire entendre la voix des réfugiés.

Au-delà de l'Union européenne, d'autres pays de l'OCDE ont pris des mesures similaires pour combattre la discrimination à l'encontre des personnes issues de l'immigration. Le Canada a lancé un appel à l'action pour diversifier le service public. De plus, en 2022, l'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a annoncé que des représentants de la lutte contre le racisme seraient déployés dans tous les secteurs de son ministère, en partie pour s'assurer que les principes de lutte contre la discrimination sont bien respectés lorsqu'il s'agit de traiter les demandes des immigrés. Le Japon a élaboré un dispositif global de mesures pour l'exercice 2021, reconnaissant la nécessité de mieux faire accepter les ressortissants étrangers, un défi que la crise liée au COVID-19 a révélé au grand jour. La Suisse a également cherché à soutenir et consolider les organismes de lutte contre la discrimination et de promotion de la diversité. En 2022, la lutte contre la discrimination sur le marché du travail a suscité une attention particulière. En Australie, l'État de Victoria a créé en juin 2021 un groupe spécial sur la lutte contre le racisme, qui est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre sa première stratégie nationale contre le racisme. La Nouvelle-Zélande a mis sur pied en juillet 2021 un nouveau ministère dédié aux Communautés ethniques afin d'assurer l'égalité d'accès aux services gouvernementaux et de promouvoir l'inclusion de ces communautés.

## Besoins spécifiques des femmes et des jeunes immigrés

### ***Les pays cherchent à réduire les obstacles auxquels se heurtent les femmes afin de renforcer l'égalité des résultats***

L'impact disproportionné de la pandémie de COVID-19 sur la situation des femmes issues de l'immigration a attiré davantage l'attention sur la nécessité de prendre en compte les questions d'égalité femmes-hommes dès la conception des projets, en plus d'adopter certaines mesures ciblées. Les pays de l'OCDE ont déployé des efforts particuliers pour améliorer l'accès des femmes nées à l'étranger à leur marché du travail. Par exemple, en Suède, le service public de l'emploi présentera un plan visant à améliorer la situation des femmes sur la période 2022-25, en coordination avec l'Agence nationale pour l'égalité femmes-hommes. L'Agence œuvre essentiellement auprès des femmes qui sont éloignées du marché du travail et qui ne participent pas aux programmes d'intégration. Le Canada a prolongé l'Initiative pilote pour les nouvelles arrivantes racisées, qui a été lancée en décembre 2018 avec un budget de 31.9 millions CAD pour soutenir l'emploi et l'avancement professionnel des femmes. Les autorités avaient en effet observé que le taux de chômage des nouvelles arrivantes issues de minorités visibles ou de la population non blanche (9.7 %) était supérieur à celui des nouveaux arrivants racisés (8.5 %) et non racisés (6.4 %) (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2021<sup>[3]</sup>). En 2021, le Canada a annoncé une enveloppe supplémentaire de 15 millions CAD pour favoriser l'insertion de ce groupe sur le marché du travail, les

projets ayant continué de recevoir des fonds jusqu'au 31 mars 2022. Les projets sont répartis sur l'ensemble du territoire canadien et sont axés sur divers éléments, comme le renforcement de la confiance, l'établissement de contacts, le perfectionnement des compétences en informatique et l'entrepreneuriat.

Dans le cadre du dispositif de sécurité des femmes (*Women's Safety Package*), le gouvernement australien débloquent 29.3 millions AUD sur trois ans à compter de juillet 2021 pour renforcer la sécurité des femmes issues de l'immigration et favoriser leur inclusion sociale et économique. Les fonds supplémentaires permettront de soutenir les femmes dans le cadre du programme d'aide à l'installation et de participation à la vie locale (SETS, Settlement Engagement and Transition Support Program). Des projets novateurs visant à répondre aux besoins identifiés en matière d'emploi seront également encouragés. La Suède a annoncé des fonds supplémentaires à hauteur de 4 millions SEK destinés à son Agence pour l'égalité femmes-hommes en 2022, en partie pour faire face à l'afflux de femmes et d'enfants en provenance d'Ukraine. Ce financement est destiné à renforcer les travaux de lutte contre l'exploitation et la traite.

L'Allemagne a précisément recensé les besoins des personnes immigrées ayant des obligations de garde d'enfants, dont beaucoup sont des femmes. Le ministère fédéral allemand du Travail et des Affaires sociales est en train d'élaborer des programmes pour permettre aux femmes de participer plus souvent à des activités de qualification et de formation. En janvier 2022, le ministère fédéral des Affaires familiales, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse a lancé le programme fédéral « Integrationskurs mit Kind: Bausteine für die Zukunft » qui s'adresse aux parents qui suivent un cours d'intégration et souhaitent faire garder leurs enfants. En plus de proposer des services de garde d'enfants pendant les cours d'intégration, les autorités allemandes soulignent l'importance d'apporter un soutien à la fois pendant et après la participation à ces programmes.

### **Les difficultés propres aux jeunes issus de l'immigration font l'objet d'une attention accrue**

L'UE, reconnaissant les difficultés et les sacrifices des jeunes pendant la pandémie de COVID-19, a proclamé 2022 l'Année européenne de la jeunesse. L'initiative phare en est le programme ALMA (pour *Aim, Learn, Master, Achieve*, que l'on peut traduire par Orientation, apprentissage, maîtrise, réussite), qui accompagne les jeunes issus de milieux défavorisés à la recherche d'une expérience professionnelle dans un État membre étranger. La Suède a prolongé jusqu'en février 2023 le mandat de sa délégation chargée de l'emploi des jeunes et des immigrés récemment arrivés. La mission de la délégation consiste à améliorer la coordination entre les communes et le gouvernement central dans la lutte contre le chômage des jeunes. De manière plus générale, les programmes d'intégration reconnaissent désormais de plus en plus l'importance de l'éducation pour les jeunes. L'une des filières disponibles dans le cadre du nouveau programme d'intégration aux Pays-Bas (examiné ci-dessus) s'adresse précisément aux jeunes qui se trouvent aux Pays-Bas et y suivent des études supérieures ou qui souhaitent obtenir leur diplôme de fin d'études. La Nouvelle-Zélande a annoncé la création d'un programme pilote associant d'anciens réfugiés pour faciliter l'accès des jeunes réfugiés à l'enseignement supérieur et/ou à la formation professionnelle, par exemple une formation en alternance. Les jeunes réfugiés travailleront avec Immigration New Zealand et d'autres organismes compétents pendant la phase de co-conception.

### **Les pays réorganisent et délimitent les responsabilités en vue d'améliorer la coordination de l'action publique**

Plusieurs pays de l'OCDE ont réorganisé leur offre de services d'intégration en 2021 et 2022, certains l'ayant même modifiée en profondeur. Ces réformes témoignent d'une prise de conscience croissante de la nécessité d'associer tous les acteurs de l'intégration des immigrés à la définition d'un plan cohérent et bien coordonné. Aux Pays-Bas, en Slovénie et dans plusieurs pays nordiques, cette réorganisation a pris

la forme d'une désignation plus précise des responsabilités, soit au niveau national soit à l'échelon local. En Norvège, la responsabilité de l'intégration a été transférée au ministère du Travail, tandis qu'en Suède, un nouveau ministère des Migrations et de l'Intégration a été mis sur pied pour toutes les questions relatives à l'intégration, à la lutte contre la ségrégation et à l'accueil des demandeurs d'asile. Le ministre de l'Emploi et de l'Égalité femmes-hommes reste responsable de l'intégration des immigrants arrivés récemment sur le marché du travail. Dans le même temps, la Norvège cherche à consolider le rôle de la société civile sur la période 2021-24, essentiellement en subventionnant des organisations. Le gouvernement finlandais a annoncé le transfert de la responsabilité de l'intégration aux communes dans le cadre de sa loi sur la promotion de l'intégration des immigrants. En outre, la Roumanie a publié une nouvelle méthodologie fondée sur sa loi relative à l'intégration qui met l'accent sur les responsabilités interconnectées de ses ministères en matière de logement, d'éducation et d'emploi. À l'inverse, témoignant d'une légère évolution vers une approche plus localisée, l'Australie a annoncé en décembre 2021 investir 37.3 millions AUD dans un programme d'initiative locale visant à aider les immigrants pour raisons humanitaires, dans le cadre duquel des réfugiés sont parrainés par les habitants à titre expérimental. Il a été convenu qu'une part importante de ces fonds serait affectée à des entreprises sociales qui œuvrent pour l'emploi des réfugiés.

Dans le cadre des modifications apportées au titre de la loi de 2021 sur l'intégration civique, les Pays-Bas ont cherché à délimiter plus clairement les responsabilités des communes eu égard à la supervision des nouveaux arrivants. En vertu de la nouvelle loi, si le ministère des Affaires sociales et de l'Emploi est responsable de la gouvernance de l'intégration et que le ministère de l'Éducation et l'Institut chargé de la mise en œuvre de l'éducation coordonnent les examens d'intégration civique, les communes assument un nombre encore plus élevé de tâches, dans l'objectif de proposer une offre davantage personnalisée. Les communes sont responsables du logement, des centres d'accueil pour demandeurs d'asile, de l'aide sociale, des services de l'emploi et de l'éducation en plus d'assurer le bon déroulement de trois parcours d'intégration civique. Désormais, elles prennent également en charge le coût des programmes d'intégration destinés aux immigrants pour raisons humanitaires. Cette approche diverge beaucoup des offres d'intégration du secteur privé, largement axées sur le marché, qui étaient disponibles auparavant.

L'Estonie et la Belgique ont pris des mesures pour améliorer les mécanismes de coordination. L'Estonie a lancé le plan « Cohésive Estonia 2021-30 », une initiative conjointe du ministère de la Culture, du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires étrangères. Le Conseil des ministres de la Belgique a approuvé la création de la Conférence interministérielle sur la migration et l'intégration en février 2021, dans le but de mener des consultations et d'harmoniser les politiques des autorités fédérales et régionales.

Le modèle de guichet unique est de plus en plus utilisé pour coordonner l'aiguillage des immigrants vers les services appropriés. Pour faciliter l'intégration des immigrants, la Lituanie a mis sur pied l'*International House Vilnius* (maison internationale de Vilnius) en septembre 2021. Ce lieu centralisé fournit en anglais et en russe des services, conseils et orientations en matière d'intégration aux immigrants hautement qualifiés et aux membres de leur famille. Avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, la Pologne avait annoncé un projet relevant du Fonds Asile, migration et intégration (AMIF) et visant à ouvrir à titre expérimental des centres d'intégration pour les étrangers dans deux voïvodies, la Grande-Pologne et la voïvodie d'Opole. Le premier centre a été ouvert à Kalisz le 8 mars 2022. Ces centres ont pour mission de dispenser des conseils sur le marché du travail, de faciliter l'apprentissage du polonais, de faire connaître la culture et d'offrir une aide psychologique et juridique. Le projet a été mené en coordination avec le Réseau national pour l'intégration des étrangers, lequel a vocation à rassembler divers organismes et bureaux qui œuvrent à l'amélioration de la situation des immigrants.

D'autres pays ont continué d'affiner leurs plans d'action nationaux et d'améliorer la coordination de leurs actions. L'Irlande a prolongé sa stratégie d'intégration des immigrants jusqu'à la fin de 2021. Dans le cadre de cette stratégie, plusieurs ministères ont été restructurés, et la responsabilité de l'intégration des immigrants et de la réinstallation des réfugiés a été transférée au ministère de l'Enfance, de l'Égalité, du Handicap, de l'Intégration et de la Jeunesse. Parmi les stratégies mises en œuvre dans le cadre de cette

restructuration figure la mise en place d'un nouveau service d'assistance aux demandeurs de protection internationale, qui sera déployé progressivement sur la période 2021-24. Le Conseil des ministres de la Lettonie a approuvé un document de planification stratégique du ministère de la Culture qui définit des lignes directrices pour la construction d'une société solidaire. Ces « Lignes directrices pour l'émergence d'une société civile active et solidaire 2021-27 » mettent l'accent sur l'intégration des immigrants par le biais de l'apprentissage de la langue et de l'histoire lettones.

## Références

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2021), *Le gouvernement annonce de nouvelles initiatives pour aider les nouvelles arrivantes racisées à réussir au Canada*, [3]  
<https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2021/08/le-gouvernement-annonce-de-nouvelles-initiatives-pour-aider-les-nouvelles-arrivantes-racisees-a-reussir-au-canada.html> (consulté le 8 June 2022).
- OCDE/Union européenne (2018), *Trouver ses marques 2018 : Les indicateurs de l'intégration des immigrants*, Éditions OCDE, Paris/Union européenne, Bruxelles, [2]  
<https://doi.org/10.1787/9789264309234-fr>.
- OCDE/Union européenne (à paraître), *Settling In 2023: Indicators of Immigrant Integration*, [1]  
Éditions OCDE, Paris/Union européenne, Bruxelles.



# **4** Faire face à la crise des réfugiés ukrainiens

---

Le présent chapitre donne un aperçu de la crise des réfugiés ukrainiens et des réponses politiques apportées par les pays de l'OCDE. Abordant d'abord l'ampleur et la nature des flux migratoires générés par la guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine, il donne des informations sur les permis de séjour et les droits accordés aux Ukrainiens. Le chapitre examine ensuite les dispositifs de soutien à l'accueil dont peuvent bénéficier les réfugiés ukrainiens, à la fois au moment de l'accueil et à moyen et plus long terme, notamment pour ce qui concerne le logement, l'accès à une aide immédiate et aux services publics, l'éducation et l'emploi. Alors que les pays commencent à développer des politiques d'intégration, de nouveaux défis se font jour. La dernière section du chapitre leur est consacrée.

---

# En bref

## Principaux résultats

- La guerre d'agression injustifiable, non provoquée et illégale de la Russie contre l'Ukraine déclenchée le 24 février 2022 a entraîné un exode sans précédent. À la mi-septembre 2022, près de 5 millions de réfugiés en provenance d'Ukraine avaient été enregistrés dans l'UE et dans d'autres pays de l'OCDE, dont environ 4 millions s'étaient inscrits pour bénéficier d'une protection temporaire ou d'un régime de protection national similaire en Europe.
- Les pays de l'OCDE, en Europe et au-delà, ont promptement réagi à la crise des réfugiés, en permettant aux ressortissants ukrainiens de bénéficier de certains dispositifs pour entrer sur leur territoire, notamment des exemptions de visa, des prolongations de séjour ou le traitement prioritaire des demandes d'immigration.
- Le Conseil de l'Union européenne a activé, pour la première fois, la Directive 2001/55/CE relative à la protection temporaire (DPT), qui prévoit un ensemble de droits harmonisés pour les bénéficiaires dans tous les États membres de l'UE.
- Les pays de l'OCDE non-membres de l'UE ont également réagi rapidement à la crise en Ukraine et ont pris, à des degrés divers, des mesures pour faciliter l'entrée et le séjour des personnes ayant fui la guerre. Dans certains cas, les pays non-membres de l'UE utilisent les voies d'immigration existantes pour admettre les Ukrainiens. D'autres pays, en revanche, ont mis en place de nouveaux dispositifs et politiques spécifiques à l'Ukraine, notamment le Canada, les États-Unis et le Royaume-Uni. La portée de ces interventions se limite souvent aux ressortissants ukrainiens et aux membres de leur famille proche, la préférence étant donnée aux personnes ayant déjà des liens avec le pays d'accueil.
- Les pays de l'OCDE ont offert différents types de soutien et d'assistance aux nouveaux arrivants afin de limiter le risque d'exclusion sociale et économique des réfugiés et de les aider à subvenir à leurs besoins élémentaires. Ces mesures consistent généralement à fournir un abri d'urgence, des aides financières et des prestations en espèces, ainsi qu'à garantir l'accès à l'éducation et aux services de santé. La portée des différentes mesures d'accueil dans les pays dépend souvent du type de permis accordé.
- Bien que l'on s'attende à ce que les personnes ayant fui la guerre retournent en Ukraine à la fin du conflit, les pays élargissent de plus en plus l'accès à différentes mesures d'intégration.
- L'accès au logement est un défi majeur dans de nombreux pays d'accueil. L'afflux soudain de réfugiés ukrainiens en Europe est intervenu dans un contexte de grandes tensions dans le secteur du logement, caractérisé notamment par une offre insuffisante et des prix en hausse. Cette situation limite les options disponibles pour loger les réfugiés à court terme, mais aussi à moyen et long terme dans de nombreux pays d'accueil, dont la Pologne.
- Les mineurs ont accès à l'enseignement public dans tous les pays de l'OCDE et de l'UE, même si, durant les premiers mois de la crise, de nombreux élèves ont poursuivi leur scolarité ukrainienne en ligne. La plupart des pays cherchent désormais à intégrer pleinement les élèves dans leur système national et redoublent d'efforts pour renforcer leurs capacités d'accueil en classe et les capacités d'enseignement pour faciliter ce processus, notamment en recrutant des enseignants ukrainiens.

- En dehors de l'enseignement obligatoire, l'offre d'enseignement et de formation professionnelle (EFP) proposée aux réfugiés ukrainiens est souvent considérée comme une voie particulièrement prometteuse avec des rendements attendus élevés. Ceci explique pourquoi de nombreux pays ont pris des mesures spéciales pour faciliter l'accès à l'enseignement secondaire supérieur et à la formation professionnelle pour adultes.
- Si l'accès immédiat à l'enseignement supérieur n'est pas courant, la plupart des pays d'accueil ont toutefois mis en place des mesures de soutien. Il s'agit notamment de cours de langue, d'orientation universitaire, d'aides financières et de bourses, ainsi que de places d'études réservées. En outre, de nombreux établissements d'enseignement supérieur des pays de l'OCDE ont mis en place leurs propres mesures exceptionnelles pour soutenir les étudiants et les universitaires ukrainiens.
- Certaines caractéristiques des réfugiés ukrainiens, en particulier leur niveau d'éducation, favorisent leur insertion sur le marché du travail et leur employabilité par rapport à d'autres réfugiés. À l'inverse, le fait que la plupart des nouveaux arrivants soient des femmes avec enfants, peut globalement constituer un frein à leur activité professionnelle.
- Les réfugiés ukrainiens ont obtenu le droit de travailler dans la plupart des pays d'accueil. Malgré cela, l'entrée dans la vie active a été relativement lente pour beaucoup d'entre eux, même si le nombre de personnes souhaitant travailler devrait augmenter.
- De nombreux pays de l'OCDE proposent une aide à la recherche d'emploi, même si le degré et la nature de cette aide varient considérablement. L'accent a été mis sur la facilitation d'une mise en relation réussie avec les employeurs : de nombreux portails en ligne ont été lancés ou sont en cours de développement, avec des systèmes de mise en relation intégrés à des degrés divers, pour mettre en relation les réfugiés ukrainiens avec des entreprises et leur proposer des emplois appropriés.
- Les pays qui envisagent des solutions à moyen et à plus long terme sont confrontés à de nouveaux défis, notamment transformer le statut de protection temporaire et d'autres statuts similaires de protection subsidiaire en des statuts permanents, systématiser les mesures de soutien, prendre en compte les flux secondaires et anticiper les changements de l'opinion publique et du soutien exprimé par la population.

## Introduction

L'agression de grande ampleur non provoquée de la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022 a entraîné la plus grande crise de réfugiés<sup>1</sup> en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Alors qu'il a fallu deux ans pour franchir la barre des trois millions de réfugiés syriens, ce chiffre a été atteint en moins de trois semaines dans le cas de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine. À la mi-septembre 2022, près de cinq millions de réfugiés en provenance d'Ukraine avaient été enregistrés dans l'UE et dans d'autres pays de l'OCDE, dont environ quatre millions s'étaient inscrits pour bénéficier d'une protection temporaire ou d'un régime de protection nationale similaire en Europe. Très réactifs, les pays de l'OCDE en Europe et au-delà ont ouvert leurs portes aux nouveaux arrivants et leur ont offert leur aide. La durée de séjour sur le territoire reste toutefois inconnue, et les pays commencent seulement à comprendre les défis à plus long terme que vont poser ces arrivées massives, et à chercher à y faire face.

Beaucoup de pays de l'OCDE ont été confrontés à des crises migratoires ces dix dernières années, notamment en 2014-2017 en Europe et dans le contexte de l'exode vénézuélien et de la crise des réfugiés en Amérique du Sud. La crise des réfugiés ukrainiens est toutefois unique à de nombreux égards. D'abord, les dispositifs qui facilitaient déjà l'octroi de visas aux ressortissants ukrainiens en Europe avant le conflit

a largement favorisé des migrations ordonnées. Ensuite, comparé à d'autres flux de réfugiés, le profil des personnes qui arrivent est lui aussi atypique. Cela tient largement au fait que ce sont surtout des femmes avec enfants qui quittent le pays et que les nouveaux arrivants sont plus nombreux à avoir fait des études supérieures. Enfin, l'espoir est grand que les personnes ayant fui la guerre retournent en Ukraine à la fin du conflit. En outre, à bien des égards, la réponse des pays d'accueil a également été unique. La crise a suscité un élan politique et populaire sans précédent, ainsi qu'une mobilisation exceptionnelle des institutions et des communautés d'accueil.

Les réponses politiques se sont appuyées sur les leçons tirées des expériences antérieures d'afflux massif de réfugiés. En plus de veiller à ce que les besoins immédiats des nouveaux arrivants soient satisfaits (par exemple, mise à disposition d'un abri temporaire et de moyens de subsistance minimum), la plupart des gouvernements ont introduit des mesures complémentaires. Ces mesures comprennent des subventions financières (par exemple, des prestations en espèces), des services gratuits (par exemple, les transports) et la facilitation de l'accès à l'éducation, aux services de santé et à l'emploi. L'étendue de ces mesures a toutefois varié d'un pays à l'autre et dépendait du type de permis accordé. Alors que la guerre se prolonge et que la reconstruction de l'Ukraine est toujours devant nous, les pays comprennent que les personnes déplacées ont peu de chances de rentrer rapidement chez elles. Ils passent progressivement de la fourniture de solutions à court terme – soutien d'urgence – à des réponses à moyen et long terme. Cette orientation vers des solutions plus durables est particulièrement urgente dans le domaine du logement, compte tenu du fait que les capacités d'accueil dans de nombreux pays et de nombreuses régions sont gravement compromises. Mais la nécessité d'adapter et de modifier les stratégies ne se limite pas à cela. La durée des séjours s'allongeant, il est en effet primordial d'offrir aux réfugiés de réelles possibilités d'étudier et de travailler, ainsi que de favoriser leur intégration.

Cette évolution s'accompagne d'un certain nombre de nouveaux défis. La majorité des réfugiés ukrainiens dans les pays de l'OCDE bénéficient d'un statut de protection temporaire ou subsidiaire, ce qui peut poser problème si la guerre s'installe et que leur déplacement se prolonge. Beaucoup de mesures exceptionnelles adoptées au début de la crise des réfugiés étant assorties de clauses de caducité automatique, les pays doivent trouver les moyens d'apporter une aide suffisante aux réfugiés ukrainiens en généralisant les mesures de soutien sans surcharger les systèmes de sécurité sociale. Dans le même temps, les questions liées aux possibles implications des déplacements secondaires vers d'autres pays et de l'évolution de l'opinion publique et du soutien apporté aux réfugiés deviennent aussi des considérations essentielles pour l'action des pouvoirs publics.

Le présent chapitre examine la nature et l'ampleur de la crise des réfugiés ukrainiens de même que les mesures prises en conséquence dans les pays de l'OCDE. Il fournit des informations sur les flux migratoires qui en découlent, sur les permis et les droits accordés aux Ukrainiens, ainsi que sur l'aide à l'accueil dont peuvent bénéficier les nouveaux arrivants, à la fois immédiate et à moyen et plus long terme, notamment dans les domaines du logement, de l'éducation et de l'emploi. Il s'intéresse pour finir aux principaux défis à venir.

## **Flux migratoires provoqués par l'invasion russe à grande échelle contre l'Ukraine**

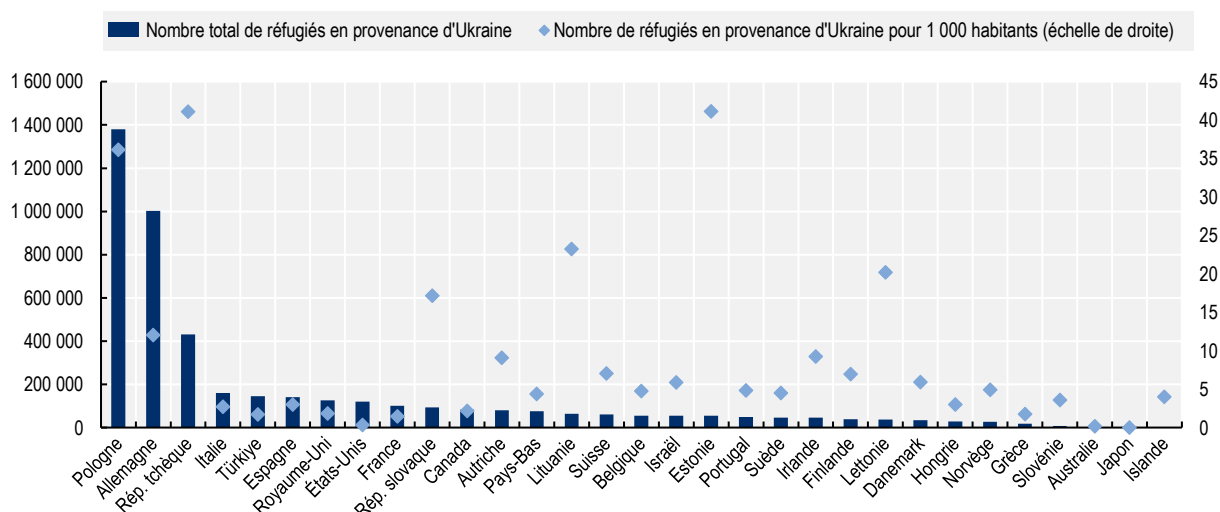
La guerre d'agression non provoquée de la Russie contre l'Ukraine a généré des flux d'émigration d'ampleur historique. Les départs quotidiens d'Ukraine ont augmenté rapidement durant les premiers jours de la guerre, atteignant un pic de plus de 200 000 passages de frontière le 6 mars 2022. Les chiffres ont toutefois diminué progressivement depuis lors et le solde migratoire de l'Ukraine est actuellement nul, voire légèrement négatif, car le nombre de retours en Ukraine a augmenté. À la mi-septembre 2022, près de cinq millions de réfugiés en provenance d'Ukraine avaient été enregistrés à travers l'UE et d'autres pays de l'OCDE, parmi lesquels environ quatre millions s'étaient inscrits pour bénéficier d'une protection temporaire ou de régimes de protection nationaux similaires en Europe.

La majorité des personnes fuyant l'Ukraine se sont dirigées vers la Pologne, qui a enregistré plus de six millions de passages de frontières en provenance de ce pays depuis février. Au cours de cette période, 1.3 million de personnes sont également entrées en Hongrie, 1.2 million en Roumanie, 780 000 en République slovaque et 600 000 en Moldavie. De nombreux réfugiés ukrainiens se dirigent toujours vers d'autres pays de destination et les mouvements aux frontières dans les deux sens demeurent substantiels. Par conséquent, seulement 29 000 réfugiés sont comptabilisés en Hongrie et 86 000 en Roumanie, en dépit du nombre élevé de passages à la frontière.

À la mi-septembre 2022, la Pologne est le principal pays d'accueil en chiffres absolus avec 1.38 million de réfugiés ukrainiens enregistrés dans le cadre de la protection temporaire (Graphique 4.1). La Pologne est suivie par l'Allemagne et la République tchèque avec respectivement environ 1 million et 400 000 réfugiés.

En dehors de l'UE, plus de 550 000 ressortissants ukrainiens et membres de leur famille ont demandé, par le biais de l'autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (CUAET), un visa de résident temporaire pour se rendre et séjourner au Canada. Près de 240 000 ont été approuvés et plus de 82 000 personnes sont arrivées dans le pays. Aux États-Unis, depuis le 25 avril, 124 000 personnes ont demandé à parrainer financièrement des réfugiés ukrainiens par le biais d'un programme de parrainage privé (*United for Ukraine*) et près de 51 000 Ukrainiens sont arrivés grâce à cette initiative. Des dizaines de milliers d'autres Ukrainiens ont obtenu un visa d'immigration permanente ou temporaire ou ont été admis à la frontière américano-mexicaine. Au Royaume-Uni, le nombre total d'Ukrainiens arrivés par le biais du programme de parrainage de l'Ukraine ou du programme « famille » de l'Ukraine s'élève désormais à 126 000.

**Graphique 4.1. Nombre de réfugiés en provenance d'Ukraine enregistrés dans les pays de l'OCDE, en chiffres absolus et pour 1 000 habitants, mi-septembre 2022**



Source : Calculs par le Secrétariat de l'OCDE.

StatLink  <https://stat.link/kpm5tw>

En pourcentage de la population totale, les principaux pays d'accueil de l'OCDE sont l'Estonie et la République tchèque, avec plus de 40 réfugiés pour mille habitants. Ils sont suivis par la Pologne (36 ‰), la Lituanie (23 ‰) et la Lettonie (20 ‰) (Graphique 4.1).

La mobilisation générale en Ukraine empêche la plupart des hommes âgés de 18 à 60 ans de quitter le pays. En conséquence, ce sont surtout des femmes avec enfants, quelques personnes âgées mais très

peu d'hommes en âge de travailler qui ont quitté le pays jusqu'à présent. Par conséquent, dans pratiquement tous les pays d'accueil, au moins 70 % des adultes sont des femmes et plus d'un tiers des réfugiés sont des enfants. Les parts de ces deux groupes sont plus importantes dans les pays géographiquement plus proches de l'Ukraine. En Pologne, par exemple, les enfants représentent plus de 40 % des réfugiés et environ 87 % des adultes sont des femmes. De même, en Lituanie, environ 36 % de tous les réfugiés ukrainiens sont mineurs et 83% des adultes sont des femmes. En Espagne, 33 % des arrivants sont des mineurs et 70 % des femmes, tandis qu'en Italie, les chiffres sont respectivement de 30 % et 75 %.

Les informations partielles actuellement disponibles sur le niveau d'éducation des réfugiés ukrainiens suggèrent non seulement qu'une part plus importante d'entre eux a fait des études supérieures comparé à d'autres groupes de réfugiés, mais aussi qu'ils ont un niveau d'éducation supérieur à celui de la population active ukrainienne dans son ensemble (qui comptait en 2019 34 % ayant fait des études supérieures). Les chiffres varient toutefois selon les pays. En Espagne, selon des données administratives, 62 % des adultes ukrainiens ont un diplôme de l'enseignement supérieur, 28 % un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur ou une qualification professionnelle, 9 % un diplôme de l'enseignement secondaire, tandis qu'environ 1 % n'a pas dépassé l'enseignement primaire. Deux études non représentatives réalisées en Allemagne ont révélé des niveaux d'éducation encore plus élevés au sein de la population réfugiée dans le pays : moins de 2 % des personnes interrogées avaient un faible niveau d'éducation, tandis que la part des diplômés de l'enseignement supérieur dépassait 73% (INFO GmbH, 2022<sup>[1]</sup> ; Panchenko, 2022<sup>[2]</sup>).

Dans le même ordre d'idées, les données recueillies par l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) et l'OCDE dans plusieurs pays de l'UE montrent que 71 % des personnes interrogées ont un diplôme de l'enseignement supérieur, 41 % d'entre elles sont titulaires d'un master ou d'un diplôme supérieur. En outre, 11 % ont suivi une formation professionnelle. Il existe toutefois quelques différences dans les niveaux de qualification des répondants en fonction de leur région d'origine, les Ukrainiens fuyant la ville de Kiev ayant un niveau d'éducation plus élevé que les autres groupes.

## Permis et droits à l'immigration octroyés aux Ukrainiens

Lorsque la Russie a déclenché sa guerre d'agression contre l'Ukraine, nombre de pays de l'OCDE ont rapidement assoupli les conditions d'immigration pour les ressortissants ukrainiens : dispenses de visa, prolongations de séjour ou traitement prioritaire des demandes. Des différences sensibles en termes de voies d'immigration possibles, de conditions d'octroi des permis et de droits correspondants sont toutefois observées entre les pays de l'OCDE membres et non membres de l'Union européenne (UE).

### ***L'UE a activé la directive relative à la protection temporaire***

Les titulaires d'un passeport biométrique ukrainien étant dispensés depuis 2017 de visa court séjour (90 jours) dans l'espace Schengen, qui comprend l'Islande, la Suisse et la Norvège, la majorité des Ukrainiens peuvent entrer légalement dans l'UE. Les ressortissants ukrainiens sont également dispensés de visa en Irlande en vertu d'une mesure d'urgence entrée en vigueur le 25 février 2022. Si quelques réfugiés ukrainiens poursuivent leur chemin vers des pays tiers, la grande majorité reste en Europe.

Le 4 mars 2022, le Conseil de l'Union européenne a activé, par la Décision d'exécution (UE) 2022/382 et pour la toute première fois, la Directive 2001/55/CE relative à la protection temporaire (DPT). Elle oblige les États membres de l'UE à octroyer une protection temporaire aux ressortissants ukrainiens qui résidaient en Ukraine le 24 février 2022 ou avant ainsi qu'aux personnes apatrides et aux ressortissants étrangers qui bénéficiaient d'une protection internationale (ou d'une protection nationale équivalente) en Ukraine avant cette date. Certains aménagements sont possibles au niveau national (élargissement à

d'autres catégories, procédures de demande différentes, plus longue durée de validité des permis, plus large éventail de droits et de prestations), mais ce cadre juridique est contraignant pour les États membres de l'UE. Ils ne peuvent pas consentir aux bénéficiaires d'une protection temporaire des droits inférieurs à ceux prévus par la directive.

Le Danemark, bien qu'il ne soit pas lié par la DPT, a adopté une loi spéciale qui en reprend l'essentiel, à quelques différences près : les personnes apatrides en provenance d'Ukraine en sont exclues et un permis sera délivré dans un premier temps pour une durée de deux ans, avec possibilité de prolongation d'un an. La Suisse, la Norvège et l'Islande offrent aux Ukrainiens des dispositifs de protection comparables avec, respectivement, le permis S, le dispositif de protection collective temporaire et le permis de séjour à titre humanitaire.

La Pologne et la Hongrie ont d'emblée différencié les bénéficiaires de protection en provenance d'Ukraine en fonction de leur nationalité conformément au droit national. Dans ces deux pays, le régime national de protection temporaire (institué en Pologne par la loi spéciale adoptée le 7 mars 2022 et en Hongrie par le décret n° 86/2022) concerne uniquement les ressortissants ukrainiens et leur famille. Les ressortissants de pays tiers ou les résidents permanents en Ukraine relèvent d'un autre régime de protection, lequel implique des statuts ou des procédures d'enregistrement différents. En juillet 2022, les Pays-Bas ont cessé d'accorder une protection temporaire aux ressortissants de pays tiers titulaires d'un permis de séjour temporaire ukrainien.

Les personnes fuyant l'Ukraine ont également pu demander une protection internationale. L'existence d'autres voies de protection est particulièrement importante pour les ressortissants ukrainiens qui ne remplissent pas les critères de la protection temporaire mais n'en ont pas moins besoin de protection. Parmi eux, on peut citer, par exemple, les ressortissants ukrainiens qui étaient déjà présents dans un pays d'accueil avant le 24 février 2022 et qui ne relèvent donc pas de la protection temporaire dans plusieurs États membres de l'UE.

### **Stratégies adoptées dans d'autres pays de l'OCDE**

En dehors de la zone UE/AELE, d'autres pays de l'OCDE ont réagi à la crise ukrainienne et pris des mesures, plus ou moins fortes, pour faciliter l'entrée et le séjour des personnes fuyant la guerre. Ces mesures, souvent réservées aux ressortissants ukrainiens et aux membres de leur famille proche, privilégient les personnes ayant déjà des liens avec le pays d'accueil.

Certains pays non-membres de l'UE ou de l'AELE ont mis en place des dispositifs et des mesures réservés aux Ukrainiens. Aux États-Unis, la principale voie d'entrée des Ukrainiens est le programme *Uniting for Ukraine* (U4U). Sans être un régime de visa, cette voie d'immigration pour raisons humanitaires, mise en place le 25 avril 2022, offre la possibilité aux ressortissants ukrainiens et aux membres de leur famille proche d'entrer aux États-Unis et d'y séjourner pendant un maximum de deux ans à condition d'être parrainés. Pendant leur séjour, les bénéficiaires peuvent demander un permis de travail et ont droit aux bons alimentaires, au supplément de revenu garanti et à Medicaid. L'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine (AVUCU) offre aux Ukrainiens et aux membres de leur famille, sans frais, un statut temporaire pendant un maximum de 3 ans les autorisant à travailler, à étudier et à demeurer au Canada. Contrairement aux demandes de réinstallation en tant que réfugiés et aux voies d'accès à la résidence permanente, le nombre de demandes acceptées en vertu de l'AVUCU n'est pas plafonné. En Nouvelle-Zélande, le visa spécial Ukraine 2022 permet aux Néo-Zélandais d'origine ukrainienne de demander à accueillir des membres de leur famille encore en Ukraine. Le Royaume-Uni, pour sa part, a mis en place plusieurs dispositifs parallèles destinés aux Ukrainiens en fonction des liens des demandeurs avec le pays (*Ukraine Family Scheme*, *Ukraine Extension Scheme* et le dispositif de parrainage *Homes for Ukraine*).

D'autres pays de l'OCDE non-membres de l'UE ou de l'AELE admettent les Ukrainiens sur leur territoire par le biais des voies d'immigration disponibles. Le Japon accorde aux nouveaux arrivants un visa de

90 jours et la possibilité d'obtenir un visa d'un an pour exercer certaines activités. Israël admet en tant qu'immigrés les Ukrainiens dont l'entrée sur le territoire national est approuvée en vertu de la Loi du retour. Les personnes admissibles dont l'immigration n'a pas encore été approuvée peuvent entrer provisoirement dans le pays et terminer leurs démarches sur place. En Australie, le visa temporaire pour raisons humanitaires a été ouvert à tous les ressortissants ukrainiens entre février et fin juillet. Après cette période, les ressortissants ukrainiens entrés en Australie sous couvert d'un visa temporaire et se trouvant dans l'incapacité d'obtenir un visa par les voies ordinaires ou de retourner en Ukraine peuvent demander un visa de protection en vue d'obtenir l'asile.

Si les dispositions de la DPT ont permis aux États membres de l'UE d'accélérer considérablement les processus administratifs, la plupart des pays non-membres de l'UE n'ont pas introduit de changements majeurs dans leurs procédures de traitement. L'augmentation du nombre de demandes a entraîné des retards de traitement dans certains pays, notamment en Australie, au Canada et aux États-Unis. Dans certains cas, ces retards n'ont pas été causés uniquement par la crise des réfugiés ukrainiens, mais également par une augmentation des demandes après la reprise du traitement des visas à la suite des restrictions imposées durant la crise sanitaire. Au Royaume-Uni, par exemple, le nombre de demandes de visa entre avril 2021 et mars 2022 a été presque deux fois et demie plus élevé (+145 %) que pendant les 12 mois précédents (Home Office, 2022<sup>[3]</sup>). L'augmentation des demandes de la part d'Ukrainiens cherchant à entrer et à séjourner au Royaume-Uni par le biais de l'un des trois nouveaux régimes spécifiques à l'Ukraine a mis le système à rude épreuve, entraînant des retards importants dans l'obtention des visas.

## Mesures de soutien initial prises dans les pays de l'OCDE

Les pays de l'OCDE ont également octroyé différents types d'aides aux nouveaux arrivants. La portée des mesures d'accueil organisées dans les pays dépend souvent du type de permis accordé. Dans l'Union européenne, la directive relative à la protection temporaire prévoit des droits harmonisés pour les bénéficiaires, dont les droits au travail (certaines restrictions pouvant être appliquées), au logement, aux soins de santé et à l'éducation des enfants de moins de 18 ans. Compte tenu du grand nombre de mineurs parmi les arrivants, la Commission européenne (2022<sup>[4]</sup>) recommande qu'une attention particulière soit accordée à l'intérêt et au bien-être de l'enfant pendant la phase initiale d'intervention et à plus long terme. Dans les pays de l'OCDE non-membres de l'UE, bien souvent, les individus parrainés n'ont pas droit aux mêmes niveaux d'aide à l'arrivée que les demandeurs d'asile ou de protection. Le traitement des Ukrainiens déjà présents sur le territoire d'un pays avant le 24 février 2022 varie lui aussi considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Dans la majorité des cas, seuls les demandeurs d'asile peuvent prétendre à l'ensemble des dispositifs d'aide à l'accueil.

L'ampleur inédite de la crise a conduit les pays européens à coopérer étroitement afin de gérer au mieux les réponses à la crise des réfugiés ukrainiens. En mars, la Commission européenne a créé une « plateforme de solidarité » en vue de mieux coordonner les mesures de réponse entre les États membres de l'Union européenne. Elle recueille des informations sur les besoins recensés dans les pays d'accueil et coordonne le suivi des opérations. La Commission européenne aide également les pays tiers voisins, dont la République de Moldova, à renforcer leur intervention en leur prêtant main-forte aux points de passage de la frontière et aux points de transit. Elle fournit également des financements destinés à garantir des conditions de vie élémentaires dans les centres d'hébergement ainsi qu'une aide en espèces pour couvrir les besoins essentiels des personnes déplacées vulnérables en Moldova. D'autre part, 18 États membres de l'UE et la Norvège ont offert une aide en nature à la Moldova par le biais du mécanisme de protection civile de l'Union européenne (MPCU).



## **Hébergement d'urgence**

L'hébergement fait partie des grands défis auxquels se heurte la majorité des pays d'accueil. Les centres d'accueil ont vite été saturés par l'afflux rapide de réfugiés ukrainiens, d'autant plus que le nombre de demandeurs d'asile en provenance d'autres pays n'a pas diminué au premier semestre de 2022. En Europe, la plupart des pays ont dû s'adapter et accroître leurs capacités d'hébergement. Afin de loger aussi rapidement que possible les nombreux individus fuyant l'Ukraine, ils se sont appuyés sur diverses solutions d'hébergement, en créant, en plus des centres d'accueil nouveaux ou existants et d'autres solutions d'urgence, des programmes pour faciliter l'hébergement chez l'habitant (OCDE, 2022<sup>[5]</sup>).

Un grand nombre de réfugiés ukrainiens ont été ainsi logés. En Europe, des hôtes privés et des particuliers ont sans attendre ouvert leur porte aux personnes déplacées, dans un élan de solidarité inédit. La Pologne s'est largement appuyée sur un système de volontariat pour répondre aux besoins de logement. Pendant les premiers mois de la crise, environ la moitié des personnes qui se sont réfugiées en Norvège ont été hébergées chez l'habitant. Selon les estimations de la Finlande et de la Lettonie, à peu près deux tiers des personnes déplacées ont été temporairement hébergées chez des particuliers ; une proportion qui a parfois atteint entre 85 et 90 % en Belgique et en Italie. Conscients du poids financier de l'accueil chez l'habitant, certains pays dédommagent les particuliers concernés (France, Pologne, République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni et Slovénie). Les Ukrainiens qui entrent dans des pays de l'OCDE non-membres de l'UE utilisant un système de parrainage (États-Unis et Royaume-Uni) sont eux aussi généralement accueillis chez des particuliers et le coût de leur hébergement est pris en charge par le parrain. Le Canada prévoit également la prise en charge de l'hébergement par les parrains, mais certains arrivants peuvent être accueillis dans des hébergements d'urgence pendant deux semaines.

Outre l'accueil chez l'habitant, quelques pays, dont l'Allemagne, la Grèce, l'Irlande et la Suède, ont aussi eu recours aux centres d'accueil de demandeurs d'asile déjà en place. Beaucoup d'autres, dont la Belgique, la Croatie, l'Espagne, la Finlande et la Pologne, ont dû ouvrir de nouveaux centres pour faire face à la demande. En Norvège, plus de 85 centres d'hébergement d'urgence temporaires ont été ouverts dans tout le pays pour recevoir 20 000 réfugiés. Il est prévu de les démonter à mesure que la demande faiblira (UDI, 2022<sup>[6]</sup>). Les pays ont également eu recours aux hôtels, aux foyers et aux écoles. Certains se sont même tournés vers des solutions d'urgence : bateaux de croisières, conteneurs, tentes ou logements mobiles.

À la différence des précédents afflux massifs de réfugiés, la majorité des personnes qui fuient l'Ukraine sont des femmes et des enfants. Leur hébergement soulève une problématique particulière et les pays s'emploient à cet égard à gérer les différents risques auxquels ces groupes pourraient être exposés, notamment le risque d'exploitation et de violences sexistes. Au Luxembourg, par exemple, la Croix-Rouge et Caritas organisent des visites à domicile à cause d'un risque identifié d'exploitation par le travail et d'exploitation sexuelle.

La mise en place de solutions d'hébergement pour les enfants arrivant d'Ukraine non accompagnés ou séparés (accompagnés par des adultes autres que leurs parents) fait partie des priorités, en particulier dans les pays de l'UE (OCDE, 2022<sup>[5]</sup>). L'intérêt supérieur de l'enfant étant pris en compte, les solutions d'hébergement sont examinées en étroite concertation avec les services de protection de l'enfance et autres services sociaux compétents. Dans le cas des mineurs non accompagnés, les solutions envisagées sont le placement en famille d'accueil, les foyers sécurisés et les centres spécialisés pour mineurs ou encore l'accueil chez des particuliers (amis ou connaissances de la famille). En Pologne et en Allemagne, des unités de coordination ont été mises en place pour organiser l'hébergement de groupes plus importants de mineurs non accompagnés et d'orphelins, principalement dans les centres des services de protection de la jeunesse, les auberges de jeunesse et les centres de loisirs.

## **Accès aux services d'assistance et aux services publics**

Les pays de l'OCDE ont pris des mesures pour atténuer le risque d'exclusion socioéconomique des réfugiés d'Ukraine et les aider à subvenir à leurs besoins essentiels. La plupart des pays d'accueil apportent une aide financière, mais les montants et les mécanismes varient considérablement d'un pays à l'autre. Par exemple, les États membres de l'UE, la Norvège, le Royaume-Uni et la Suisse fournissent une aide financière qui permet aux réfugiés ukrainiens de couvrir leurs frais de subsistance et d'avoir un logement décent. Les bénéficiaires d'une protection temporaire reçoivent 300 EUR par personne et par mois (150 EUR par enfant) pendant trois mois en Italie, et 260 EUR par personne et par mois aux Pays-Bas. L'Espagne a pour sa part adopté un système en deux phases. Dans un premier temps, les bénéficiaires d'une protection temporaire reçoivent une indemnité de subsistance (170 EUR/mois par personne) et de l'argent de poche, indépendamment de l'indemnité de logement. La deuxième phase couvre les besoins essentiels. Le coût total de l'assistance aux réfugiés ukrainiens pour les pays européens de l'OCDE est estimé à 26.6 milliards EUR en 2022 (Encadré 4.1).

En dehors de l'UE, les Ukrainiens doivent remplir certaines conditions pour bénéficier d'aides financières et d'allocations. Quelques provinces canadiennes fournissent une aide au revenu. En Corée, les arrivants ayant le statut de réfugiés ont droit à une aide financière. En Nouvelle-Zélande, les familles qui parrainent des Ukrainiens doivent s'engager à prendre leurs dépenses en charge.

Tous les pays de l'OCDE ouvrent l'accès aux soins de santé aux Ukrainiens mais, à l'instar de l'aide financière, les conditions varient. Seuls les soins primaires urgents sont concernés dans certains pays, tandis que d'autres ont plus généralement ouvert leur système de sécurité sociale aux Ukrainiens. La République slovaque autorise l'accès aux soins d'urgence et aux soins nécessaires. En Suède, tous les soins de santé sont ouverts aux enfants tandis que seuls les soins d'urgence et les soins dentaires sont ouverts aux adultes. En Australie, les titulaires d'un visa humanitaire temporaire bénéficient de Medicare. Au Canada, les personnes arrivées d'Ukraine peuvent accéder aux soins primaires urgents uniquement en vertu du Programme fédéral de santé intérimaire, mais certaines provinces (Québec, Colombie britannique et Alberta) leur ont ouvert d'autres services. La majorité des pays de l'OCDE ont par ailleurs reconnu le besoin de donner accès aux Ukrainiens à des services de santé mentale, souvent fournis sous forme de lignes d'assistance téléphonique, comme en Belgique, en Pologne et au Portugal. La République tchèque offre également des premiers secours psychologiques dans les centres d'accueil.

Compte tenu du nombre important de mineurs parmi les arrivants, l'accès à l'éducation publique est une priorité et ces enfants peuvent être scolarisés dans tous les pays de l'OCDE et de l'UE. Quelques pays offrent également des possibilités d'inscription dans des établissements d'enseignement préscolaire, dont la Finlande, la France, la Hongrie et la Lettonie. L'ampleur sans précédent des flux d'entrée pendant les premiers mois de la crise a cependant mis certains systèmes éducatifs à très rude épreuve en termes de capacité d'accueil des classes, notamment en Pologne. Plusieurs pays, dont l'Allemagne, l'Espagne et la République tchèque, se sont employés à recruter des enseignants ukrainiens pour faciliter l'instruction d'un nombre important d'enfants ukrainiens. L'accès immédiat à la formation et à l'éducation est moins courant pour les adultes, qui doivent remplir les conditions normales d'inscription dans les établissements d'enseignement.

### **Encadré 4.1. Peut-on évaluer l'incidence financière de la crise des réfugiés ukrainiens en Europe déclenchée par la guerre d'agression à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine ?**

Bien qu'il soit encore difficile d'évaluer les conséquences économiques globales de cette crise, nous sommes en mesure d'estimer le coût de l'accueil et de l'accompagnement des réfugiés ukrainiens dans les pays européens de l'OCDE. Les estimations ci-dessous couvrent une période de 10 mois en 2022 et incluent l'aide financière directe, l'hébergement et les frais d'éducation et de santé. La méthodologie utilisée suit celle adoptée dans la note de l'OCDE intitulée « La contribution potentielle des réfugiés ukrainiens au marché du travail européen » (OECD, 2022<sup>[7]</sup>). La répartition et la composition démographique des réfugiés ukrainiens dans ces pays sont supposées être restées inchangées par rapport au niveau observé dans chaque pays à la fin du mois d'avril 2022. Cependant, il semble que le nombre de réfugiés ukrainiens en Hongrie, en République slovaque et en Roumanie soit surestimé, car une partie de ces réfugiés ont soit migré dans un autre pays soit sont rentrés en Ukraine.

#### **Frais de subsistance et d'hébergement**

Les frais d'hébergement et les aides financières fournis aux réfugiés ukrainiens, qui constituent la plus grande proportion des coûts supportés en Europe. Sur la base des estimations des populations de réfugiés et des informations recueillies sur l'aide financière reçues par les personnes vivant dans des centres d'accueil et des logements privés, et compte tenu des aides financières fournies aux familles d'accueil, on estime le coût total de la fourniture de logements et d'aide financière directe en Europe à 17.2 milliards EUR. Les différences d'un pays à l'autre sont toutefois importantes. Comme l'on pouvait s'y attendre, le coût total devrait être le plus élevé pour la Pologne, de l'ordre de 6.2 milliards EUR. Les dépenses publiques au titre des frais de subsistance et d'hébergement s'élèvent à 4.4 milliards EUR en Allemagne et devraient approcher un milliard EUR (981 millions EUR) en Espagne.

#### **Frais d'éducation**

Pour estimer les coûts totaux d'éducation, nous supposons que le coût moyen d'éducation par niveau est égal au coût marginal. Il s'agit clairement d'une surestimation, mais d'un autre côté, l'inclusion des enfants ukrainiens dans les systèmes scolaires nationaux nécessitera des cours de langue et d'autres aides supplémentaires dont les coûts sont difficiles à estimer à ce stade.

Selon les estimations, l'éducation des réfugiés ukrainiens devrait coûter environ 5.1 milliards EUR. Tout donne à penser que la facture sera plus particulièrement lourde pour les pays limitrophes de l'Ukraine et ceux qui comptent la plus grande diaspora ukrainienne (Allemagne, Espagne, Italie et République tchèque). En République tchèque, les divers coûts d'éducation sont estimés à 352 millions EUR. Ils devraient atteindre un total de 1.5 milliard EUR en Pologne.

#### **Frais de santé**

En moyenne, les réfugiés ukrainiens sont plus jeunes que la population totale en Ukraine ainsi que dans les pays d'accueil. Les calculs en tiennent compte pour l'estimation des frais de santé. Globalement, ces frais sont estimés à environ 4.4 milliards EUR. La plus lourde facture (1.4 milliard EUR) reviendrait à l'Allemagne, suivie de la Pologne (664 millions EUR) qui a des dépenses de santé par habitant moins élevées. La République tchèque se place en troisième position (341 millions EUR).

#### **Coût total**


Le coût total de l'afflux massif de réfugiés ukrainiens pour les pays européens de l'OCDE est estimé à 26.6 milliards EUR en 2022 (Tableau 4.1). Les coûts afférents devraient dépasser 1 milliard EUR dans cinq pays, à savoir l'Allemagne, la Pologne, la République tchèque, l'Espagne et la Roumanie. La part

du coût total supportée par l'Allemagne et la Pologne est estimée à plus de 50 %. Les plus fortes dépenses par réfugié sont toutefois attendues en Suisse, en Belgique et au Luxembourg et les plus faibles en Hongrie, en Grèce et en Roumanie.

**Tableau 4.1. Éléments constitutifs du coût total (subsistance, éducation, santé) et coût total par pays**

Pays	Coût de subsistance, million EUR	Coût éducation primaire, million EUR	Coût éducation secondaire, million EUR	Coûts de santé, million EUR	Coûts totaux, million EUR	Coûts par réfugié., million EUR
Autriche	263	78	88	163	592	7 360
Belgique	400	51	47	91	589	12 626
Croatie	49	7	11	17	84	4 210
Rép. tchèque	1 265	144	208	341	1 957	5 028
Danemark	86	66	23	82	257	8 288
Estonie	90	31	16	30	166	3 898
Finlande	74	20	27	45	166	6 379
France	391	56	73	186	706	8 031
Allemagne	4 428	553	466	1 361	6 808	11 347
Grèce	45	11	8	15	78	2 707
Irlande	176	29	23	69	297	10 064
Italie	418	98	80	141	737	5 710
Lettonie	70	15	8	14	107	3 339
Lituanie	153	14	24	32	223	3 581
Luxembourg	24	13	10	16	63	12 487
Pays Bas	241	62	53	132	488	8 549
Norvège	106	43	13	73	236	12 491
Portugal	95	24	17	31	168	4 028
Slovénie	41	4	3	5	53	8 978
Espagne	981	115	81	181	1 359	8 009
Suède	75	114	21	115	325	7 525
Suisse	394	71	73	177	714	13 452
Royaume-Uni	96	16	31	63	207	6 073
Pologne	6 207	1 133	356	664	8 360	5 225
Hongrie	104	84	96	87	372	1 730
Rép. slovaque	411	68	68	94	642	4 217
Roumanie	499	149	148	207	1 002	3 012
<b>Total</b>	<b>17 182</b>	<b>3 069</b>	<b>2 072</b>	<b>4 432</b>	<b>26 756</b>	
<b>Moyenne</b>						<b>6 173</b>

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE.

StatLink  <https://stat.link/lqx356>

## Passer du court terme à des mesures à moyen et long terme

La fin de la crise des réfugiés n'étant pas en vue, la majorité des pays d'accueil ont commencé à ajuster leur stratégie afin de mieux répondre aux besoins à moyen et long terme de leurs nouvelles communautés ukrainiennes. Intégrer rapidement les réfugiés présente de nombreux avantages, notamment pour aider les nouveaux arrivants à devenir financièrement autonomes, mais dans le contexte de cette crise des réfugiés, les pays d'accueil mettent en balance cette considération avec le fait qu'un grand nombre

d'Ukrainiens ont l'intention de rentrer chez eux et ne demeureront que temporairement sur leur territoire national. Par ailleurs, le retour et la réintégration des ressortissants ukrainiens sont jugés indispensables lorsque viendra le moment de reconstruire l'Ukraine. L'intégration à long terme des nouveaux arrivants n'a donc pas été une priorité dans la majorité des pays.

Un retour rapide en Ukraine étant aujourd'hui moins probable, de plus en plus de pays de l'OCDE ont élargi l'accès des Ukrainiens aux mesures d'intégration. La plupart des pays d'accueil assurent des cours de langue et plusieurs, dont l'Allemagne, l'Australie et le Canada, offrent aux Ukrainiens le même accès que les autres réfugiés à toutes les mesures d'intégration, y compris à des cours d'éducation civique. En juillet, la participation au programme d'intégration est devenue obligatoire pour les Ukrainiens bénéficiaires d'une protection temporaire en Estonie. D'autres pays proposent des programmes adaptés aux circonstances des réfugiés ukrainiens. La Norvège, par exemple, a mis en place un programme d'intégration appelé NIP (Norwegian Introduction Programme) et propose aux Ukrainiens des cours d'anglais. Ces cours sont censés préparer les réfugiés ukrainiens à suivre des études en Norvège étant donné qu'un grand nombre de cursus de l'enseignement supérieur exigent un certain niveau d'anglais, mais pas nécessairement de norvégien.

### **Garantir l'accès à un hébergement durable**

L'accès à un hébergement salubre, financièrement accessible et dans lequel les réfugiés peuvent vivre en sécurité, est indispensable pour les aider à retrouver une certaine stabilité, à chercher de nouvelles opportunités et à nouer des liens avec leur communauté d'accueil. Des particuliers se sont mobilisés aux côtés des ONG, du secteur privé et des services publics pour héberger les réfugiés ukrainiens dans de nombreux pays de l'OCDE, mais ces solutions ne sont généralement que provisoires. Le passage à des solutions plus durables s'annonce difficile (OCDE, 2022<sup>[5]</sup>).

#### *Manque de capacité et répartition*

L'afflux rapide de réfugiés ukrainiens et la demande concomitante d'hébergements s'inscrivent dans un contexte de grandes tensions dans le secteur du logement dans un grand nombre de pays d'accueil, à savoir une offre insuffisante et des prix en hausse. Le coût du logement augmente depuis dix ans dans de nombreux pays de l'OCDE et de l'UE et devrait continuer de progresser sous l'effet de pressions inflationnistes (OCDE, 2022<sup>[8]</sup> ; OCDE, 2021<sup>[9]</sup>) ; une situation qui a déjà limité les possibilités de logement à court terme et qui retentira également sur le moyen et le long terme.

La pénurie de logement est particulièrement marquée dans les pays de l'OCDE limitrophes de l'Ukraine, mais aussi dans des pays plus éloignés. Les Pays-Bas, par exemple, font partie des pays dans lesquels la pénurie de logements est l'un des enjeux majeurs de l'accueil des bénéficiaires d'une protection temporaire. Ce manque de capacité est particulièrement aigu dans les zones métropolitaines, lesquelles enregistrent généralement les plus fortes concentrations d'immigrés. En Pologne, elle a conduit à un accroissement rapide des populations urbaines entre février et avril : de 15 % à Varsovie, 23 % à Cracovie, 34 % à Gdańsk et 53 % à Rzeszów, la ville la plus proche de la frontière ukrainienne (Wojdat et Cywiński, 2022<sup>[10]</sup>).

Ces fortes tensions dans le secteur du logement obligent les pays à réfléchir aux meilleurs moyens de répartir les bénéficiaires d'une protection temporaire sur leur territoire afin de soulager certaines zones. La Lettonie a annoncé que le nombre de réfugiés accueillis dans chaque commune sera proportionnel à la population déclarée de la commune et que l'État pourra transférer les bénéficiaires d'une protection temporaire ailleurs une fois atteinte la capacité maximum d'une commune. L'Allemagne utilise son système de répartition et prévoit de conditionner l'accès à l'aide sociale à la présence des bénéficiaires d'une protection temporaire dans le lieu qui leur a été assigné. En Suisse, le recours aux particuliers dans les premières phases de l'accueil a contourné le système traditionnel de répartition cantonale, mais les cantons cherchent de plus en plus à revendiquer la responsabilité de cette répartition afin de limiter les pressions inégales exercées sur

certaines communes. Quelques pays, dont la France, rapportent que les logements des zones rurales n'intéressent pas les Ukrainiens et demeurent vides. La Norvège indemnise les communes dans les cas où des réfugiés attendus n'arrivent jamais.

### *Aide à la recherche et à la mise à disposition de logements*

Au-delà de l'offre limitée de logement, les réfugiés ukrainiens souffrent d'un manque d'informations ; ils rencontrent également des difficultés à présenter les documents demandés et à justifier d'un revenu suffisant et, parfois, ils sont confrontés aux préjugés que peuvent avoir les propriétaires à l'encontre des étrangers (OCDE, 2022<sup>[5]</sup>). Dans un tel contexte, l'aide à la recherche de logement est essentielle et de nombreux pays ont mis en place des mesures d'accompagnement. Les montants à avancer pour obtenir un logement indépendant sont souvent pris en charge. L'Espagne aide financièrement les bénéficiaires d'une protection temporaire qui souhaitent faire appel à un agent immobilier pour trouver un logement. En Belgique, les centres publics d'aide sociale fournissent une indemnité d'installation pouvant servir à divers achats, dont le mobilier. De nombreux pays dont l'Autriche, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Slovaquie et la Suisse, fournissent une aide locative aux réfugiés ukrainiens sans autres moyens financiers.

Des pays ont par ailleurs cherché à combler le manque d'informations parmi les nouveaux arrivants étant donné qu'ils ne connaissent pas le marché de l'immobilier local. La France et l'Islande, par exemple, informent sur les solutions de logement dans les centres d'accueil ou sur leur portail d'information en ligne dédié. La majorité des pays de l'OCDE et de l'UE ont également créé des plateformes en ligne pour informer les Ukrainiens sur leurs possibilités de logement et leurs droits. La plateforme *Portugal for Ukraine*, par exemple, fonctionne comme un forum centralisé qui permet aux bénéficiaires d'une protection temporaire de recevoir des informations sur la manière d'accéder à un logement et à d'autres aides au Portugal.

### **Garantir la continuité de l'enseignement**

Le début de l'année scolaire 2022-23 a été marqué par l'arrivée dans les systèmes éducatifs des pays d'accueil d'un nombre encore plus important d'enfants réfugiés, ce qui a conduit les pays à des efforts significatifs pour renforcer la capacité d'accueil et d'enseignement des établissements scolaires. L'exécution de plans par étapes inscrits dans le temps long pour l'intégration des réfugiés ukrainiens dans les systèmes éducatifs ordinaires est désormais une priorité dans la majorité des pays de l'OCDE et de l'UE.

Pendant les premiers mois de la crise des réfugiés, de nombreux élèves réfugiés ont poursuivi leur scolarité ukrainienne à distance (voir l'Encadré 4.2). En Lettonie, près de la moitié des enfants d'âge scolaire ont poursuivi l'enseignement à distance jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-22. De ce fait, en plus de faciliter l'intégration dans les systèmes nationaux, les ministères de l'Éducation d'un grand nombre de pays d'accueil ont également dû trouver des moyens d'aider les élèves de dernière année du secondaire qui souhaitent passer l'examen ukrainien de fin d'études.

La plupart des pays d'accueil envisagent toutefois désormais d'intégrer pleinement les élèves ukrainiens dans leurs systèmes nationaux et dans les classes de leurs établissements scolaires, au moins pour la scolarité obligatoire. Les systèmes éducatifs constituent des vecteurs d'intégration essentiels ; ils offrent en effet aux étrangers la possibilité d'interagir avec la population locale et ils leur permettent d'apprendre la langue locale, de la pratiquer et de comprendre les cultures du pays d'accueil. Les systèmes éducatifs intégrés aident aussi la population du pays d'accueil à s'ouvrir à la diversité et au changement.

Il ressort cependant de recherches antérieures que les besoins particuliers des élèves réfugiés ne sont pas toujours satisfaits par les systèmes éducatifs des pays d'accueil, d'autant plus que les réfugiés peuvent aussi souffrir de stress post-traumatique des suites de leur expérience de déplacement, de deuil et de séparation familiale et des problèmes matériels de la vie quotidienne (Spaas et al., 2022<sup>[11]</sup>). Il existe

cependant des moyens de favoriser de meilleurs résultats, dont une approche intégrée répondant aux besoins éducatifs, sociaux et émotionnels des réfugiés ; l'enseignement de la langue du pays parallèlement au développement de leur langue maternelle ; l'offre de possibilités et de parcours d'apprentissage flexibles ; et la promotion des interactions sociales entre les élèves réfugiés et les autres (Cerna, 2019<sup>[12]</sup>).

Il importe également d'encourager l'apprentissage en dehors de l'école, surtout pour les enfants. Quelques pays de l'OCDE, dont l'Autriche, le Canada, l'Estonie, la Lituanie, l'Italie et le Royaume-Uni ont proposé des colonies de vacances et des cours d'été pour aider les réfugiés ukrainiens à apprendre la langue, à créer des liens sociaux et plus généralement à s'intégrer. Des mesures ciblées pour élargir l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) aux réfugiés ukrainiens, y compris par une aide financière puisque la plupart des services d'EAJE sont au moins en partie payants pour les parents, sont également à l'étude.

### *Enseignement primaire et secondaire*

Les systèmes éducatifs ont été mis à très rude épreuve en Europe, qui a accueilli la majorité des réfugiés ukrainiens. En juin 2022, la Commission européenne a publié un document de travail des services de la Commission, en collaboration avec le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ainsi que d'autres parties prenantes, dans lequel sont présentées des bonnes pratiques et des pistes pratiques pour aider les États membres de l'UE à intégrer les enfants déplacés d'Ukraine pendant l'année scolaire 2022-23 (Commission européenne, 2022<sup>[13]</sup>). Le droit de l'Union européenne exige que les élèves primo-arrivants soient inscrits dans un établissement scolaire du pays d'accueil dans les trois mois suivant l'arrivée et les États membres de l'UE sont encouragés à préparer activement les enfants déplacés à entrer dans le système éducatif ordinaire, sans ségrégation et dès que possible, plutôt que dans des établissements séparés ou spéciaux.

Cela n'a pas empêché les écoles de fournir un accompagnement supplémentaire aux élèves si nécessaire, par le biais de parcours personnalisés ou de classes d'accueil temporaires, en particulier pour les élèves des classes plus avancées. De nombreux pays, dont la Belgique, le Danemark, la France, la République slovaque et l'Espagne, proposent des classes dites « d'accueil », dans lesquelles les élèves bénéficient de cours de langue, d'un accompagnement psychologique, d'évaluations des compétences et des connaissances ou d'une autre forme d'assistance censée faciliter leur passage dans les classes ordinaires. Au Portugal, un programme télévisé d'enseignement à distance a été mis au point, constitué de 14 cours animés chacun par deux enseignants, l'un ukrainien et l'autre portugais. Des manuels scolaires ukrainiens sont également mis à la disposition des élèves réfugiés pour assurer la continuité de l'apprentissage (OCDE, 2022<sup>[14]</sup>).

Malgré la décision de privilégier l'intégration dans les systèmes éducatifs nationaux, les pays d'accueil demeurent confrontés au défi de mettre au point des systèmes compatibles et des parcours éducatifs flexibles en vue d'un retour possible en Ukraine à l'avenir. Il est important que les élèves entretiennent leur langue maternelle. Certains pays ont intégré l'enseignement des langues maternelles dans le programme officiel. En Suède, par exemple, les élèves pour qui le suédois n'est pas la première langue ont le droit de suivre des cours dans leur langue maternelle. D'autres pays, dont l'Estonie, la Lettonie et la Roumanie, possèdent des écoles ukrainiennes spéciales. Les élèves y suivent un programme national, mais étudient certaines matières en ukrainien. Dans certaines provinces du Canada (Alberta et Manitoba), les élèves réfugiés ukrainiens ont pu s'inscrire à des programmes d'études bilingues ukrainien-anglais déjà en place.

#### Encadré 4.2. L'enseignement à distance : une solution pour assurer la continuité du parcours éducatif des élèves ukrainiens

Le déplacement interrompt souvent la scolarité des réfugiés, mais de nombreux élèves ukrainiens ont pu reprendre leurs études à distance. À l'instar d'autres pays, l'Ukraine avait renforcé ses modalités de téléenseignement en réaction à la pandémie de COVID-19 et s'est trouvée en mesure d'assurer l'enseignement à distance dès mars 2022.

La principale plateforme de téléenseignement ukrainienne, All-Ukrainian Online School (de la 5<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année de la scolarité obligatoire), diffuse des cours dans 18 matières fondamentales et des guides méthodologiques pour les enseignants ainsi que de nombreuses autres ressources pour tous les niveaux, y compris la petite enfance. Par exemple, la plateforme NUMO, élaborée en collaboration avec l'Unicef et le ministère ukrainien de l'Éducation et des Sciences, met en ligne des épisodes destinés aux enfants de 3 à 6 ans. Les universités ukrainiennes proposent elles aussi des solutions de téléenseignement.

De nombreux pays d'accueil ont facilité la diffusion d'outils et de ressources numériques par le biais de leurs plateformes, notamment la plateforme en ligne européenne pour l'enseignement scolaire (*School Education Gateway*) et le *New Ukrainian School Hub*. Ces sources ont parfois été utilisées dans le cadre de l'intégration dans le système éducatif. En Allemagne, quelques États fédéraux, dont Berlin et la Saxe, offrent la possibilité de suivre en ligne les cours du ministère ukrainien de l'Éducation pendant la durée des classes d'accueil, tout en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique en personne et de cours d'allemand.

Ces ressources numériques sont également utilisées pour entretenir plus facilement les liens avec l'Ukraine pour faciliter un éventuel retour. Les décideurs ukrainiens estiment que la situation des réfugiés est temporaire et le ministère ukrainien de l'Éducation et des Sciences insiste sur la nécessité pour les élèves de poursuivre leur étude de la langue, de la culture et de l'histoire ukrainiennes au lieu de, ou au moins en plus de, fréquenter les écoles des pays d'accueil (OCDE, 2022<sup>[15]</sup>).

#### *Éducation et formation professionnelles (EFP)*

Les gouvernements ainsi que d'autres acteurs concernés posent également les jalons de la mise en place de mesures plus durables allant au-delà de la scolarité obligatoire. L'offre d'EFP dans les pays d'accueil peut être particulièrement prometteuse étant donné que les métiers qui demandent généralement un parcours d'EFP sont très recherchés. Ces métiers peuvent présenter un bon retour sur investissement pour les réfugiés ukrainiens, pour le marché du travail du pays d'accueil et pour la reconstruction de l'Ukraine (OCDE, 2022<sup>[16]</sup>). La Commission européenne (2022<sup>[17]</sup>), dans ses orientations publiées le 14 juin 2022, a invité les États membres de l'UE à « garantir un accès rapide à l'EFP initial, y compris à l'apprentissage », et à « fournir, le plus rapidement possible, des possibilités ciblées de perfectionnement et de reconversion professionnels, d'EFP et/ou d'expérience pratique sur le lieu de travail ».

Or, les réfugiés se heurtent souvent à des difficultés d'accès à l'EFP et ont davantage tendance à ne pas achever leurs études que personnes nées dans le pays (Jeon, 2019<sup>[18]</sup>). La maîtrise insuffisante de la langue, l'absence de réseaux de contacts utiles et la méconnaissance du fonctionnement du marché du travail, auxquels s'ajoutent de possibles discriminations sur le marché de l'apprentissage, sont autant d'obstacles qu'il faudra prendre en main afin que l'EFP soit une option viable pour les réfugiés ukrainiens.

Plusieurs pays ont pris des mesures spéciales pour faciliter l'accès des réfugiés ukrainiens au deuxième cycle du secondaire et à la formation professionnelle des adultes, dont des dérogations à certaines conditions d'entrée (OCDE, 2022<sup>[19]</sup>). La Lettonie, par exemple, dispense les mineurs ukrainiens de



l'examen national obligatoire pour l'admission à un cursus d'EFP. La majorité des pays européens de l'OCDE ainsi que l'Australie et les États-Unis, ouvrent la formation professionnelle des adultes aux Ukrainiens dans le cadre de la formation spécifique à un emploi par le biais des services publics de l'emploi ou de programmes de formation des adultes. Certains pays, dont l'Allemagne et les Pays-Bas, adoptent également des politiques visant à faciliter l'embauche d'enseignants d'EFP ukrainiens.

### *Enseignement supérieur*

La majorité des pays d'accueil ont cherché à faciliter l'accès des réfugiés ukrainiens aux établissements d'enseignement supérieur, bien qu'en adoptant des mesures très différentes. Dans de nombreux cas, les étudiants ukrainiens ont pu bénéficier des dispositifs déjà en place pour les réfugiés. Au Portugal, par exemple, un décret encadre l'admission dans les établissements d'enseignement supérieur d'étudiants dans des situations d'urgence humanitaire. Il garantit leur plein accès aux aides sociales, y compris aux bourses d'études, et leur égalité de statut avec les étudiants portugais au regard des droits d'inscription. La plupart des pays de l'UE ont utilisé et adapté des mesures et instruments déjà en place, lesquels prévoient généralement l'enseignement de la langue du pays d'accueil ou une aide à l'apprentissage de la langue, un accompagnement psychologique, des services d'orientation scolaire, des cours d'introduction, des bourses, et des places réservées (Commission européenne/EACEA/Eurydice, 2022<sup>[20]</sup>). Certains pays (Autriche, Irlande, Pologne, Roumanie, Slovaquie et Suède) ont également pris des mesures exceptionnelles, telles que l'exemption totale des frais d'inscription pour les réfugiés ukrainiens.

Les établissements d'enseignement supérieur jouissent toutefois d'un degré d'autonomie important dans la majorité des pays et ont pris eux-mêmes des mesures exceptionnelles d'aide aux étudiants et chercheurs ukrainiens. Ils ont notamment ouvert des postes universitaires et de recherche, des bourses d'études et différents types d'assistance aux citoyens ukrainiens et se sont engagés à admettre les étudiants, mais aussi à réduire et dans certains cas à annuler les frais d'inscription. En France, par exemple, plus de 50 universités et établissements de recherche offrent aux réfugiés ukrainiens différents types d'assistance, y compris financière, pour reprendre leurs études. Des initiatives de ce type à destination des étudiants ukrainiens sont en place, à divers degrés, dans la plupart des pays de l'OCDE.

Des mesures ont également été prises pour aider les étudiants ukrainiens en mobilité internationale qui étaient déjà présents dans les pays d'accueil avant février. Les États-Unis ont annoncé une modification des droits au travail pour les étudiants ukrainiens (la suspension de certaines règles d'autorisation d'emploi pour les étudiants ukrainiens confrontés à de graves difficultés économiques à cause de la guerre). Le gouvernement canadien a lancé un « fond à l'appui des chercheurs stagiaires provenant d'Ukraine » actuellement sur le territoire canadien ou souhaitant poursuivre des études ou des travaux de recherche au Canada. Le gouvernement norvégien a également mis en place un dispositif de subventions à destination des étudiants ukrainiens en Norvège confrontés à des difficultés financières à cause de la guerre.

Une partie de l'aide financière aux étudiants est conditionnée au retour en Ukraine et à la contribution à la reconstruction du pays, en particulier dans le cas de l'aide fournie par l'*Ukrainian Global University* (UGU). Ce vaste réseau d'établissements d'enseignement, en association avec le Bureau du président de l'Ukraine, aide les élèves de l'enseignement secondaire et les étudiants, les chercheurs et les enseignants ukrainiens à poursuivre des études dans les pays d'accueil en leur attribuant des bourses d'études et de perfectionnement. Tous les bénéficiaires de cette initiative sont tenus de rentrer en Ukraine une fois leurs études achevées pour aider à la reconstruction du pays après la guerre.

### ***Favoriser l'emploi et l'employabilité***

Depuis le début de la crise des réfugiés, seule une proportion relativement faible des personnes d'âge actif fuyant l'Ukraine est entrée sur le marché du travail dans les pays de l'UE et de l'OCDE. On prévoit toutefois une augmentation du nombre de personnes voulant trouver un emploi, ce qui aura un impact à

la fois sur les niveaux d'emploi et la taille de la population active des pays d'accueil dans les prochaines années. D'ici la fin de 2022, entre 850 000 et 1.1 million d'Ukrainiens d'âge actif devraient entrer sur le marché du travail en Europe, conduisant à un élargissement de la population active estimé à 0.5 %, soit le double de l'incidence des flux d'immigration enregistrés sur la période 2014-17 (OCDE, 2022<sup>[21]</sup>). Compte tenu de la forte concentration de réfugiés ukrainiens dans certains pays, l'effet sur la population active sera localisé : il sera le plus prononcé en République tchèque (2.2 %), en Pologne (2.1 %) et en Estonie (1.9 %).

Une intégration rapide et efficace dans le marché du travail est essentielle pour permettre aux réfugiés de reconstruire leurs vies et d'avoir des moyens de subsistance stables, mais trouver un emploi est souvent difficile et le sous-emploi est fréquent. Certaines caractéristiques des réfugiés ukrainiens amélioreront probablement leurs perspectives d'intégration et d'employabilité, notamment leur formation, leurs réseaux de contacts et leur accès immédiat au marché du travail dans un grand nombre de pays d'accueil, tandis que d'autres pourraient avoir l'effet inverse, notamment le fait que la majorité des arrivants sont des femmes accompagnées d'enfants et d'autres personnes à charge.

### *Recherche d'emploi et appariement de l'offre et de la demande*

La communauté mondiale s'emploie depuis dix ans à améliorer le devenir professionnel des réfugiés (OCDE/HCR, 2018<sup>[22]</sup>). Cela reste une priorité y compris pendant cette crise, et la majorité des pays d'accueil ont accordé le droit de travailler aux réfugiés ukrainiens presque immédiatement, même si ce droit demeure conditionné aux règles professionnelles applicables et aux politiques nationales du marché du travail (OCDE, 2022<sup>[19]</sup>). Dans les pays de l'UE, le droit au travail est couvert par la Directive relative à la protection temporaire et la Commission européenne (2022<sup>[17]</sup>) encourage les États membres à garantir le plus large accès possible au marché du travail. D'autres pays européens non liés par la directive et certains pays tiers (Canada, Danemark, Japon, Norvège et Suisse) ont introduit leurs propres réglementations nationales pour garantir aux réfugiés ukrainiens un accès immédiat au marché du travail.

Or, cet accès au marché du travail n'est pas suffisant pour garantir l'emploi et les pays choisissent d'accompagner les Ukrainiens dans leur recherche. Le degré d'accompagnement et la forme qu'il prend varient toutefois considérablement. Dans la majorité des pays de l'UE, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suisse, les services publics de l'emploi jouent un rôle fondamental en informant sur les emplois, en assurant les formations nécessaires et en servant d'intermédiaires entre les réfugiés et les employeurs. Quelques pays ont créé des unités spéciales à cette fin. Au Portugal, par exemple, l'Institut de l'emploi et de la formation professionnelle a mobilisé une équipe spéciale pour coordonner l'appariement des compétences des arrivants ukrainiens et des entreprises portugaises.

Différents outils d'appariement sont également disponibles pour faciliter le processus. Plusieurs pays ont créé des portails en ligne, avec un système plus ou moins intégré d'appariement entre les bénéficiaires d'une protection temporaire et les emplois disponibles. C'est le cas notamment de l'Estonie, de la France, de la Pologne et du Portugal. À l'échelon de l'UE, la Commission européenne élabore un « réservoir européen de talents » en ligne, sur lequel les personnes déplacées d'Ukraine peuvent publier leur profil professionnel, en suivant un modèle mis au point par l'OCDE (2022<sup>[23]</sup>). Les employeurs pourront consulter un sommaire des profils publiés via des points de contact nationaux désignés pour déterminer si les compétences recherchées sont présentes dans la communauté ukrainienne installée dans leur région.

À l'instar de l'offre d'hébergement, de nombreuses pages ad hoc ont fait leur apparition sur les réseaux sociaux, sur lesquelles des particuliers et des entreprises proposent des emplois aux réfugiés ukrainiens. Malgré la bonne volonté qui va généralement de pair avec ces initiatives, les risques sont évidents. Compte tenu de leurs vulnérabilités – traumatisme psychologique, manque de ressources financières, incapacité de parler la langue locale et méconnaissance de leurs droits – les réfugiés ukrainiens sont très exposés au risque d'exploitation, ce qui conduit à la fois les inspections du travail et les forces de l'ordre à mener

des interventions préventives et correctives. En République tchèque, le Bureau du médiateur a prévenu les réfugiés ukrainiens de ne se fier qu'aux informations officielles et d'éviter les courtiers en main-d'œuvre.

Les réfugiés ukrainiens peuvent aussi parvenir à l'autonomie économique par l'entrepreneuriat et quelques communautés et pays d'accueil, dont l'Irlande, proposent des formations à cet effet destinées aux nouveaux arrivants. Ce type d'initiative a également parfois eu l'appui du gouvernement ukrainien. Par exemple, le ministère ukrainien de la Transformation numérique, le ministère polonais du Développement économique et de la Technologie, et l'Agence polonaise pour l'investissement et le commerce, avec le concours de Mastercard, ont ouvert un centre d'accompagnement (Dii.Business) à Varsovie, où les réfugiés ukrainiens peuvent apprendre comment démarrer une entreprise en Pologne.

### *Évaluation et reconnaissance des compétences*

Les informations actuellement disponibles sur les niveaux d'études des réfugiés ukrainiens permettent de penser qu'ils sont plus nombreux que les autres réfugiés à avoir fait des études supérieures. La reconnaissance de leurs qualifications et de leur niveau d'études est donc importante pour garantir leur accès au marché du travail à leur plus haut niveau de compétence. Un grand nombre d'Ukrainiens arrivent munis de la totalité ou d'une partie de leurs justificatifs d'études, ce qui facilite grandement les procédures de reconnaissance. En outre, du fait de la place de l'Ukraine à l'avant-garde de la dématérialisation des données des étudiants, les pays d'accueil ont pu s'appuyer sur les autorités ukrainiennes pour vérifier les justificatifs. Malgré cela, la destruction des infrastructures a allongé les délais, conduisant les pays d'accueil à utiliser d'autres mesures pour accélérer l'évaluation et la reconnaissance des compétences.

De nombreux outils existent pour faciliter l'évaluation et la reconnaissance des compétences dans de telles situations, mis au point pour la plupart dans le contexte de crises de réfugiés antérieures. Le Passeport européen des qualifications des réfugiés (EQPR), élaboré par le Conseil de l'Europe, est un document standardisé qui explique les qualifications qu'un réfugié est susceptible d'avoir sur la base des preuves disponibles. Bien qu'il ne constitue pas un acte de reconnaissance officielle, il résume et présente les informations disponibles sur le niveau d'éducation du demandeur, son expérience professionnelle et ses compétences linguistiques. Le Passeport des qualifications de l'UNESCO (UQP), qui suit une méthodologie voisine, est également disponible pour les pays non européens. D'autres moyens peuvent aussi être mobilisés à l'échelon national. En Allemagne, par exemple, le test MYSKILLS disponible pour 30 professions en six langues permet aux demandeurs d'emploi de définir et de démontrer leurs compétences professionnelles sans posséder les justificatifs correspondants. La Commission européenne, en concertation avec la Fondation européenne pour la formation (ETF), les autorités ukrainiennes et les États membres de l'UE, compare le cadre national ukrainien des certifications et le Cadre européen (EQF) dans le but de faciliter la compréhension des certifications ukrainiennes pour les employeurs et les établissements d'enseignement et de formation d'autres pays.

La suppression des critères de certification ou l'accélération des évaluations des compétences et de la reconnaissance des diplômes sont deux autres formes de soutien possibles. Dans le cas de la crise des réfugiés ukrainiens, elles ont été principalement utilisées pour les métiers de l'enseignement et de la santé, lesquels supposent parfois de longues procédures de reconnaissance. La Pologne a écourté le délai de reconnaissance des certifications médicales pour les réfugiés ukrainiens et l'Espagne a accéléré l'évaluation des diplômes médicaux et autres certifications. La Lituanie dispense les bénéficiaires d'une protection temporaire des conditions de maîtrise de la langue pour accéder à l'emploi (y compris dans l'enseignement) pendant une période de deux ans. La Suède n'a pas introduit de programme spécial pour les réfugiés ukrainiens, mais les bénéficiaires d'une protection temporaire peuvent tirer parti de la voie rapide actuellement en place pour les enseignants, y compris les enseignants en milieu scolaire et les professionnels du milieu médical.

### *Prise en compte des besoins propres aux femmes*

Bien qu'ils bénéficient d'un accès à l'emploi souvent immédiat, les réfugiés ukrainiens ont été relativement lents à intégrer la population active des pays d'accueil. En Autriche, en juin 2022, environ 10 % seulement de tous les bénéficiaires d'une protection temporaire d'âge actif admissibles s'étaient manifestés auprès des services publics de l'emploi. Cette situation peut tenir à plusieurs facteurs, dont l'incertitude quant à la durée du séjour, mais aussi le sexe des arrivants. Si les femmes immigrées ont généralement plus tendance que les hommes nées dans le pays à être au chômage de longue durée, à subir leur inactivité et être vulnérables face au risque de déclassement, le risque est encore plus grand pour les réfugiées (Liebig et Tronstad, 2018<sup>[24]</sup>). En outre, les femmes réfugiées sont particulièrement vulnérables à l'exploitation sur le marché du travail et aux violences sexistes. Les autorités ont découvert des preuves de traite des êtres humains dès les premières semaines de la crise des réfugiés ukrainiens (Hoff et de Volder, 2022<sup>[25]</sup>). Ces problèmes, ainsi que d'autres questions liées au genre, doivent être traités pour permettre un accès significatif à l'emploi pour les réfugiées ukrainiennes.

L'un des principaux obstacles à l'entrée sur le marché du travail est le prix des structures d'accueil des personnes à charge, d'autant plus que la majorité des arrivants sont des femmes accompagnées d'enfants or d'autres membres de famille à charge. Quelques pays d'accueil ont cherché à pallier ce problème. En France, par exemple, les enfants jusqu'à l'âge de trois ans pourront fréquenter la crèche publique gratuite jusqu'au 31 décembre 2022. La Pologne a ouvert des centaines de nouveaux centres d'accueil des jeunes enfants. Or, de nombreux pays manquaient déjà de places et de personnel dans ce type de structures avant le nouvel afflux et peinent par conséquent à garantir l'accès à des services abordables à plus long terme.

D'autre part, l'accompagnement et la formation professionnelle ciblés peuvent aider les femmes à entrer sur le marché du travail des pays d'accueil. L'accès à la formation professionnelle, aux stages en entreprise et à des réseaux professionnels est particulièrement important pour assurer leur intégration dans la vie active au niveau de compétences approprié. Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, par exemple, parraine le projet « Ses mentores » du programme du Conseil économique des femmes, lequel met en relation des émigrées (y compris des Ukrainiennes arrivées au titre de l'AVUCU) et des « mentores ». Il offre en outre des formations pour améliorer leurs possibilités d'emploi ou de travail indépendant et aide les femmes à s'affilier à des associations professionnelles.

## **Nouveaux défis**

### ***Sortir progressivement du système de protection temporaire dans l'UE et ailleurs***

Compte tenu de l'ampleur des flux d'entrée, l'application rapide de la directive relative à la protection temporaire a permis d'éviter de submerger les systèmes nationaux d'asile, de mieux gérer un nombre inédit d'arrivées et de garantir la protection immédiate et les droits des personnes admissibles dans l'UE. Or, comme le nom l'indique, cette solution est temporaire et censée ne durer qu'un an. Elle pourra être prolongée par tranches de six mois jusqu'à un maximum de deux ans. Une troisième année, bien que possible, nécessitera un vote à la majorité qualifiée sur une proposition de la Commission européenne. Lorsque le régime de protection temporaire prendra fin, les règles et réglementations ordinaires sur la protection et les étrangers seront de nouveau applicables. Compte tenu du nombre total de bénéficiaires d'une protection temporaire à ce jour, le passage de la protection temporaire à d'autres droits de séjour représentera une tâche administrative colossale dans de nombreux pays de l'UE, d'où leur motivation à commencer à préparer sa suppression progressive dès que possible.

Les statuts temporaires et subsidiaires posent eux aussi leur lot de difficultés, que les pays doivent prendre en compte à mesure que la crise des réfugiés se poursuit. Ils sont appropriés pour les crises brèves, mais le sont moins dans les cas de déplacement de longue durée étant donné que la protection temporaire ne

procure généralement pas les mêmes droits que le statut de la convention de Genève. Les personnes déplacées risquent alors de se trouver dans des situations précaires sans vraies chances d'intégration (OCDE, 2016<sup>[26]</sup>). Qui plus est, la protection temporaire est basée sur l'idée d'un retour dans le pays d'origine au bout du compte. Il est toutefois quasiment impossible de prédire les flux de retour. Ces flux peuvent varier considérablement d'un groupe à l'autre. Dans le contexte des déplacements à grande échelle vécus en Europe en raison des conflits armés durant les guerres yougoslaves (1991-2001), qui ont conduit à l'adoption de la DPT en 2001, la majorité des réfugiés bosniaques ne sont pas rentrés dans leur pays à la fin du conflit en Bosnie, tandis que la plupart des réfugiés kosovars sont repartis au Kosovo en masse (Koser et Black, 1999<sup>[27]</sup> ; OCDE, 2016<sup>[26]</sup>). Il est fort probable que les décisions de retour au sein des groupes de réfugiés ukrainiens seront très variables et dépendront d'un éventail de facteurs : région d'origine, milieu culturel, situation économique et familiale, etc. Beaucoup rentreront, mais il faut veiller à offrir d'autres voies d'établissement pour ceux qui ne pourront pas rentrer en Ukraine lorsque le régime de la protection temporaire prendra fin ou qui décideront de ne pas le faire.

Certains pays de l'UE, dont la Pologne plus particulièrement, préparent déjà la suppression progressive de la protection temporaire. Selon la législation polonaise modifiée, les Ukrainiens qui ont quitté leur pays à cause de l'agression russe peuvent demander directement un permis de séjour d'une durée de trois ans. La demande doit être présentée au plus tôt 9 mois à compter de la date d'entrée et au plus tard 18 mois à compter du 24 février 2022. Cette mesure est en place pour assurer la continuité indépendamment de la prolongation ou non de la protection temporaire. Elle ne concerne toutefois pas les Ukrainiens déjà autorisés à séjourner en Pologne indépendamment de la protection temporaire, y compris les bénéficiaires de la protection internationale.

La transition vers des solutions plus durables pourrait également être complexe dans d'autres pays. Les pays d'Europe ne sont pas les seuls à avoir déjà fait les premiers pas vers la suppression progressive de ces systèmes. L'Australie, par exemple, a fermé la voie du Séjour temporaire humanitaire et, à la place, oriente les ressortissants ukrainiens arrivés sous couvert d'un visa temporaire et dans l'incapacité de rentrer en Ukraine vers le dépôt d'une demande d'asile. Il est toutefois difficile de savoir si les Ukrainiens pourront changer de statut, et par quels biais, si certains dispositifs temporaires prennent fin avant que le retour en Ukraine soit possible. Aux États-Unis, les Ukrainiens qui arrivent par la voie du programme *Uniting for Ukraine* (U4U) ne bénéficient pas d'un statut d'immigration et, dans la plupart des cas, n'ont droit ni à un statut d'immigration ni au séjour permanent légal au terme du programme d'immigration initial. En Norvège, contrairement aux autres permis humanitaires, la protection collective temporaire accordée aux Ukrainiens ne compte pas pour l'obtention du permis de séjour permanent et aucune voie d'accès au séjour permanent n'est prévue de façon explicite.

### ***Passer des mesures exceptionnelles aux dispositifs ordinaires***

La majorité des pays ont pris des mesures exceptionnelles temporaires pour faciliter l'accueil des nouveaux arrivants. Certaines d'entre elles étaient destinées aux réfugiés eux-mêmes, sous forme de soutien financier en espèces exceptionnel ou temporaire et de services gratuits et autres. De nombreux pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Lituanie, Pologne et Suède) ont par exemple instauré la gratuité des transports pour les Ukrainiens déplacés. D'autres mesures ont visé les sociétés d'accueil, sous forme d'indemnités pour l'accueil de réfugiés chez l'habitant. Dans de nombreux cas, ces mesures exceptionnelles ont été indispensables à la gestion de l'afflux de réfugiés. Il ressort des rapports de la Pologne et de la République slovaque, par exemple, que l'indemnisation financière des personnes qui accueillent des réfugiés est un élément qui a gagné en importance au fil du temps et qui a permis de mettre à disposition des solutions d'hébergement temporaires dans un marché saturé (OCDE, 2022<sup>[5]</sup>).

Ces mesures temporaires ne devraient cependant pas être prolongées indéfiniment. Un grand nombre ont déjà expiré ou devraient expirer plus tard en 2022. À mesure que la crise des réfugiés continue, les pays

devront soit prolonger ces mesures, soit apporter leur aide dans le cadre de dispositifs ordinaires et des systèmes de sécurité sociale. Quelques pays de l'UE ont essayé d'appliquer d'emblée les mesures ordinaires de soutien général. La République tchèque, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et le Luxembourg, par exemple, ont ouvert les services sociaux aux bénéficiaires d'une protection temporaire au même titre que les autres résidents. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les Ukrainiens bénéficiaires d'une protection temporaire peuvent également accéder au système général de sécurité sociale en Allemagne.

L'intégration devrait certes être un objectif à plus long terme dans la majorité des contextes, mais des mesures exceptionnelles supplémentaires pourraient encore être nécessaires à moyen terme pour éviter de submerger les systèmes de sécurité sociale générale. Cela sera particulièrement important s'agissant du logement. En juillet, plusieurs grandes villes lettonnes, dont Riga, ont cessé d'accepter des réfugiés ukrainiens en raison de la forte réduction de l'indemnité versée par l'État pour l'hébergement de réfugiés (à 3.5 EUR par jour), jugée désormais insuffisante par les communes pour garantir un logement privé compte tenu des conditions du marché local. Dans pareils cas, les autres solutions manquent aussi. L'accès aux logements sociaux n'est généralement pas une option, car le parc disponible est limité et extrêmement tendu. Le parc de logements sociaux varie de plus de 20 % du parc immobilier (Pays-Bas, Danemark et Autriche) à moins de 2 % (Lettonie, République slovaque, Espagne, Estonie, Lituanie et République tchèque) (OCDE, s.d.<sup>[28]</sup>). Il est particulièrement clairsemé dans les principaux pays de premier accueil des Ukrainiens, et des listes d'attente pour l'attribution de logements existent déjà dans de nombreux pays. Face à cette situation, attribuer les logements sociaux aux réfugiés ukrainiens en priorité ne semble pas être une mesure appropriée.

### **Gérer les déplacements secondaires**

La mobilité des Ukrainiens à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE est restée à un niveau élevé depuis le 24 février. Des mouvements transfrontaliers dans les deux sens se sont produits d'emblée, les habitants qui fuyaient le pays, croisaient des membres de la diaspora qui rentraient pour combattre. En même temps, les déplacements sans visa à l'intérieur de l'UE ont permis aux réfugiés de circuler d'un État membre à l'autre avant de demander une protection temporaire en Europe ou une protection en dehors de l'Europe. De nombreux Ukrainiens commencent par ailleurs à rentrer en Ukraine, à titre temporaire ou permanent. En juillet 2022, le nombre de citoyens ukrainiens retournant en Ukraine a été à peu près équivalent au nombre de départs et ceci pour la première fois depuis début février.

Ces déplacements, bien qu'attendus, peuvent devenir une source de préoccupation pour de nombreux pays d'accueil, surtout en Europe et dans l'espace Schengen. Les déplacements secondaires des bénéficiaires de la protection internationale augmentent depuis quelques années dans les États membres de l'UE qui, depuis la crise de 2015-16, ont fait de la lutte contre les mouvements secondaires de demandeurs d'asile une priorité politique (EASO, 2021<sup>[29]</sup>). Dans le contexte de la protection temporaire et de la crise actuelle, les pays redoutent en effet que des individus abusent du système en demandant une protection et en bénéficiant d'une aide sociale dans un ou plusieurs États membres de l'UE tout en résidant ailleurs, y compris en Ukraine.

La Commission européenne a mis en place une plateforme européenne pour l'échange d'informations sur les bénéficiaires d'une protection temporaire, laquelle permet aux États membres de l'UE d'échanger en temps réel des informations sur les personnes enregistrées, y compris de repérer les enregistrements doubles ou multiples et de limiter les éventuelles dérives. Certains pays s'emploient également à gérer les déplacements secondaires des arrivants ukrainiens. En Suisse, par exemple, le statut de protection S peut être révoqué en cas de voyage prolongé dans le pays d'origine et à l'étranger. Après concertation avec les autorités cantonales et municipales, le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) a décidé qu'il pouvait révoquer le statut de protection des personnes qui retournent dans leur pays et y séjournent plus de 15 jours par trimestre. Cette règle s'applique également aux réfugiés ukrainiens qui passeraient plus de deux mois dans un pays tiers. Rien n'est encore prévu pour révoquer le permis de séjour accordé au titre de la protection

en vertu de la DPT, mais la Suède et quelques autres États membres de l'UE ont déclaré que les bénéficiaires d'une protection temporaire pourraient perdre le droit de bénéficier de certaines aides (y compris les aides au logement et les aides financières) s'ils quittent le pays pendant une période prolongée.

### ***Se préparer à l'évolution de l'opinion publique et du soutien apporté aux réfugiés ukrainiens***

Dans tous les pays d'accueil, les réfugiés ont été reçus dans un élan de solidarité sans précédent. Pendant les premiers mois de la crise, un grand nombre de pays ont pu s'appuyer largement sur la société civile et sur les particuliers qui ont fait don de leur temps et de leurs ressources pour aider les réfugiés ukrainiens. C'est grâce à eux que les systèmes d'accueil ne se sont pas écroulés sous le poids des nouvelles arrivées. L'opinion publique ayant néanmoins tendance à évoluer avec le temps, et la solidarité vis-à-vis des populations déplacées à diminuer, il est peu probable que les pays d'accueil puissent compter durablement sur le même niveau de soutien public. Il ressort d'ores et déjà des données dont on dispose des signes de lassitude. Les dons et les actions de volontariat se tassent et l'anxiété gagne la population face à l'inflation record en Europe et ailleurs.

Cette évolution de l'opinion publique et de la solidarité de la population n'indique pas forcément aux gouvernements que le moment est venu de modifier leurs politiques vis-à-vis des réfugiés ukrainiens. Elle est plutôt le signe que le moment est venu d'accorder une plus grande attention à l'anxiété des citoyens et de rétablir la confiance dans les systèmes d'immigration et d'intégration. On décrit souvent le discours sur l'immigration comme oscillant d'un extrême à l'autre, passant de la solidarité totale à l'hostilité envers les immigrés. L'opinion publique est en réalité moins binaire et les populations ont des convictions et des opinions multiples et contradictoires. Ce constat permet de se préparer aux changements en favorisant la solidarité et en désamorçant les tensions (Banulescu-Bogdan, 2022<sup>[30]</sup>).

Le sentiment d'injustice, en particulier, peut fragiliser la solidarité et nuire au soutien du public vis-à-vis des réfugiés. L'idée que les nouveaux arrivants sont privilégiés par rapport à d'autres groupes peut vite engendrer du ressentiment. Par exemple, certains partis politiques en Irlande ont déjà exprimé leur opposition au traitement prioritaire des demandes de logement des réfugiés ukrainiens. Afin de réduire au minimum les éventuelles retombées négatives et l'impression d'un traitement spécial, quelques pays (dont la Belgique) évitent autant que possible de mettre en place des programmes et des mesures de protection sociale destinés spécifiquement aux Ukrainiens.

Certains pays cherchent aussi à démontrer que les craintes de la population locale sont prises au sérieux et que des plans à long terme sont en place pour gérer les pressions exercées sur les sociétés d'accueil. Plusieurs pays, dont l'Australie, le Danemark, l'Irlande et l'Italie, ont déjà adopté une approche coordonnée pour communiquer avec le public sur les mesures prises face à la crise et présenter une stratégie à long terme cohérente sur l'intégration des Ukrainiens (OCDE, 2022<sup>[31]</sup>). Ailleurs, des échanges réguliers et des communications étroites avec les populations locales pour détecter les changements dans l'opinion publique sont un élément fondamental des plans d'intervention à plus long terme face à la crise des réfugiés. L'Estonie, par exemple, prévoit d'organiser régulièrement des tables rondes localement pour répondre aux préoccupations éventuelles des populations concernant la crise des réfugiés ukrainiens. S'il est certes impossible de dissiper toutes les craintes du public, les pays peuvent, en attaquant le problème de front, éviter qu'elles ne se transforment en menaces existentielles et n'attisent l'hostilité envers les immigrés.

## Références

- Banulescu-Bogdan, N. (2022), *From Fear to Solidarity: The Difficulty in Shifting Public Narratives about Refugees.*, Migration Policy Institute, Washington, D.C., [https://www.migrationpolicy.org/sites/default/files/publications/refugee-narratives-report-2022\\_final.pdf](https://www.migrationpolicy.org/sites/default/files/publications/refugee-narratives-report-2022_final.pdf). [30]
- Cerna, L. (2019), « Refugee education: Integration models and practices in OECD countries », *Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation*, n° 203, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a3251a00-en>. [12]
- Commission européenne (2022), *Communication de la Commission relative aux lignes directrices opérationnelles pour la mise en œuvre de la décision d'exécution 2022/382*, Commission européenne, [https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022XC0321\(03\)&from=FR](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52022XC0321(03)&from=FR). [4]
- Commission européenne (2022), *Communication de la Commission relatives à des orientations stratégiques pour les actions des États membres en matière d'accès au marché du travail, d'enseignement et de formation professionnels ainsi que d'éducation et de formation des adultes concernant les personnes qui fuient la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine*, Commission européenne, Bruxelles, [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP\\_22\\_3620](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/IP_22_3620). [17]
- Commission européenne (2022), *Supporting the inclusion of displaced children from Ukraine in education: considerations, key principles and practices for the school year 2022-2023*, Office des publications de l'Union européenne, <https://doi.org/10.2766/310985>. [13]
- Commission européenne/EACEA/Eurydice (2022), *Supporting refugee learners from Ukraine in higher education in Europe*, Eurydice report. Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg. [20]
- EASO (2021), *EASO Asylum Report 2021*, Bureau européen d'appui en matière d'asile, Valletta, <https://euaa.europa.eu/sites/default/files/EASO-Asylum-Report-2021.pdf>. [29]
- Hoff, S. et E. de Volder (2022), *Preventing human trafficking of refugees from Ukraine: A rapid assessment of risks and gaps in the anti-trafficking response*, La Strada International and The Freedom Fund, [https://freedomfund.org/wp-content/uploads/UkraineAntiTraffickingReport\\_2022\\_05\\_10.pdf](https://freedomfund.org/wp-content/uploads/UkraineAntiTraffickingReport_2022_05_10.pdf). [25]
- Home Office (2022), *Immigration statistics, year ending March 2022*, <https://www.gov.uk/government/statistics/immigration-statistics-year-ending-march-2022> (consulté le 24 August 2022). [3]
- INFO GmbH (2022), *Geflüchtete aus der Ukraine*. [1]
- Jeon, S. (2019), *Unlocking the Potential of Migrants: Cross-country Analysis*, Examens de l'OCDE sur l'éducation et la formation professionnelles, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/045be9b0-en>. [18]
- Koser, K. et R. Black (1999), « « Limits to Harmonization: The 'Temporary Protection' of Refugees in the European Union » », *International Migration*, vol. 37/3, <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/1468-2435.00082/abstract>. [27]



- Liebig, T. et K. Tronstad (2018), « Triple Disadvantage? A first overview of the integration of refugee women », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 216, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/3f3a9612-en>. [24]
- Nations Unies (2016), *Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 septembre 2016*, <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N16/291/98/PDF/N1629198.pdf?OpenElement>. [33]
- OCDE (2022), « Aider les élèves ukrainiens réfugiés dans les pays d'accueil », *Les réponses de l'OCDE face aux conséquences de la guerre en Ukraine*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/fe69afc3-fr>. [14]
- OCDE (2022), « Comment les systèmes d'éducation et de formation professionnelles (EFP) peuvent soutenir l'Ukraine : Enseignements tirés des crises passées », *Les réponses de l'OCDE face aux conséquences de la guerre en Ukraine*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/d9afb1f4-fr>. [16]
- OCDE (2022), « Crise des réfugiés ukrainiens : Soutenir les enseignants dans les pays d'accueil », *Les réponses de l'OCDE face aux conséquences de la guerre en Ukraine*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f639171b-fr>. [15]
- OCDE (2022), *Feasibility Study on the Development of an EU Talent Pool: Final Report*, Éditions OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/migration/mig/Report-Feasibility-Study-on-the-Development-of-an-EU-Talent-Pool-2022.pdf>. [23]
- OCDE (2022), « Housing Support for Ukrainian Refugees in Receiving Countries », *Les réponses de l'OCDE face aux conséquences de la guerre en Ukraine*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9c2b4404-en>. [5]
- OCDE (2022), « How to communicate on the Ukrainian refugee crisis and build on the support of host communities? », *Les réponses de l'OCDE face aux conséquences de la guerre en Ukraine*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/db78fd32-en>. [31]
- OCDE (2022), *Perspectives économiques de l'OCDE, Volume 2022 Numéro 1*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/ede49c4e-fr>. [8]
- OCDE (2022), *Rights and Support for Ukrainian Refugees in Receiving Countries*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/09beb886-en>. [19]
- OCDE (2022), « The potential contribution of Ukrainian refugees to the labour force in European host countries », *Les réponses de l'OCDE face aux conséquences de la guerre en Ukraine*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e88a6a55-en>. [21]
- OCDE (2021), *Construire pour un avenir meilleur : des politiques pour un logement plus abordable*, Synthèses sur l'emploi, le travail et les affaires sociales, Éditions OCDE, Paris, [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060\\_1060078-vkilepncf5&title=FR\\_OECD-affordable-housing-policies-brief](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1060_1060078-vkilepncf5&title=FR_OECD-affordable-housing-policies-brief). [9]
- OCDE (2016), « Les migrations internationales dans le sillage des chocs environnementaux et géopolitiques : quelles mesures les pays de l'OCDE peuvent-ils prendre ? », dans *Perspectives des migrations internationales 2016*, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2016-7-fr](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2016-7-fr). [26]

- OCDE (s.d.), *Base de données sur le logement abordable*, [28]  
<http://www.oecd.org/social/affordable-housing-database.htm>. (consulté le 10 July 2022).
- OCDE/HCR (2018), *Engaging with employers in the hiring of refugees: A 10-point multi-stakeholder action plan for employers, refugees, governments and civil society*, Publications du HCR, Genève, <https://www.unhcr.org/5adde9904>. [22]
- OECD (2022), « The potential contribution of Ukrainian refugees to the labour force in European host countries », *OECD Policy Responses on the Impacts of the War in Ukraine*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/e88a6a55-en>. [7]
- ONU-Femmes/CARE International (2022), *The Rapid Gender Analysis of Ukraine*, [32]  
<https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-05/Rapid-Gender-Analysis-of-Ukraine-en.pdf>.
- Panchenko, T. (2022), *Prospects for Integration of Ukrainian Refugees into the German Labor Market: Results of the ifo Online Survey*, <https://www.cesifo.org/en/publikationen/2022/article-journal/prospects-integration-ukrainian-refugees-german-labor-market> (consulté le 2 August 2022). [2]
- Spaas, S. et al. (2022), « Mental Health of Refugee and Non-refugee Migrant Young People in European Secondary Education: The Role of Family Separation, Daily Material Stress and Perceived Discrimination in Resettlement », *Journal of Youth and Adolescence*, vol. 51, pp. 848–870, <https://doi.org/10.1007/s10964-021-01515-y>. [11]
- State Statistics Service of Ukraine (2020), *Labour force of Ukraine 2019*, State Statistics Service of Ukraine, Kyiv, [https://ukrstat.gov.ua/druk/publicat/kat\\_e/2020/08/Zb\\_rs\\_e\\_2019.pdf](https://ukrstat.gov.ua/druk/publicat/kat_e/2020/08/Zb_rs_e_2019.pdf). [34]
- UDI (2022), *Avtaler om akuttinnkvartering*, <https://www.udi.no/aktuelt/nye-avtaler-om-akuttinnkvartering/> (consulté le 7 juin 2022). [6]
- Wojdat, M. et P. Cywiński (2022), « *Urban hospitality: Unprecedented growth, challenges and opportunities* », Union of Polish Metropolises, Varsovie, [https://metropolie.pl/fileadmin/user\\_upload/UJP\\_raport\\_Ukraina\\_ANG\\_20220429\\_final.pdf](https://metropolie.pl/fileadmin/user_upload/UJP_raport_Ukraina_ANG_20220429_final.pdf). [10]

## Notes

<sup>1</sup> Le terme « réfugié » qui est utilisé dans le présent chapitre fait référence aux personnes ayant fui la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine et ayant obtenu une forme de protection internationale, c'est-à-dire le statut officiel de réfugié (en vertu de la Convention de Genève) ou une protection subsidiaire et temporaire (comme c'est le cas de la plupart des personnes qui arrivent d'Ukraine).

# 5

## Les étudiants internationaux : une catégorie d'immigrés en pleine croissance dans les pays de l'OCDE

Elisabeth Kamm

---

Le présent chapitre dresse un panorama des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE, de leurs pays d'origine et de destination, ainsi que des facteurs de la mobilité étudiante. Il examine les différences entre les étudiants internationaux et les étudiants nationaux au sein de la zone OCDE, et présente les dernières statistiques relatives aux inscriptions et aux permis de séjour délivrés, en partie impactées par la pandémie de COVID-19.

---

# En bref

- On comptait en 2020 4.4 millions d'étudiants internationaux inscrits dans la zone OCDE, soit 7 % de l'ensemble des étudiants de l'enseignement supérieur. Les principaux pays d'accueil sont les États-Unis (22 % de l'ensemble des étudiants internationaux), le Royaume-Uni (13 %) et l'Australie (10 %).
- La part des étudiants internationaux est plus importante aux niveaux plus élevés de l'enseignement. Dans les pays de l'OCDE, les étudiants internationaux représentaient 5 % des étudiants inscrits en licence, 14 % des effectifs de master, et 24 % des doctorants au cours de l'année universitaire 2020.
- Depuis 2010, le nombre d'étudiants internationaux a considérablement augmenté dans la quasi-totalité de la zone OCDE. C'est aux États-Unis, au Canada et en Australie que la hausse a été la plus importante en nombre absolu, suivis de l'Allemagne et de la République de Türkiye, tandis que des pays plus petits, comme les pays baltes et la Slovaquie, ont enregistré la croissance relative la plus forte.
- Bien que les pays de destination des étudiants internationaux se soient diversifiés au cours de la dernière décennie, les principaux pays d'origine sont restés les mêmes, la Chine et l'Inde représentant respectivement 22 et 10 % de l'ensemble des étudiants internationaux. Aux États-Unis, un étudiant international sur 12 est chinois.
- Les étudiants internationaux restent généralement dans leur région d'origine. En 2020, 29 % des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE suivaient leurs études dans un pays situé dans la même grande région géographique que leur pays d'origine. C'était notamment le cas des trois-quarts des étudiants internationaux ou étrangers en Autriche, au Danemark, en République slovaque, en République tchèque et en Slovaquie (Europe) ; au Chili, en Colombie et au Costa Rica (Amérique latine) ; et en Corée et au Japon (Asie).
- Dans la plupart des pays de l'OCDE, les étudiants internationaux sont plus susceptibles d'étudier les matières STIM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques) que les étudiants nationaux, et plus particulièrement les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques, ainsi que les TIC. En revanche, les étudiants internationaux sont moins susceptibles de suivre des études dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Les données nationales montrent que les étudiants indiens ont une préférence pour l'ingénierie.
- Malgré une forte hausse ces dernières années, les étudiants internationaux ne représentent qu'environ 3 % de l'ensemble des personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE. Dans certains pays de destination, toutefois, comme au Japon<sup>4</sup>, en Pologne et en Türkiye, cette part est deux fois plus importante, s'établissant à quelque 7 %.

## Introduction

Au cours de l'année universitaire 2020, 4.4 millions d'étudiants internationaux<sup>1</sup> étaient établis dans un pays de l'OCDE, soit une hausse de 70 % en 10 ans. Ils constituent donc un groupe de personnes nées à l'étranger en rapide expansion.

Pour les personnes concernées, les études à l'étranger sont souvent l'occasion d'accéder à un enseignement de meilleure qualité et d'acquérir de nouvelles compétences. Cette expérience est

également un bon moyen d'améliorer leur employabilité, non seulement dans les pays d'origine et d'accueil, mais aussi dans d'autres pays de destination. Elle permet également aux étudiants internationaux de se familiariser avec le mode de vie d'autres pays et d'améliorer leurs compétences linguistiques, notamment en anglais.

Du point de vue des politiques migratoires, les étudiants internationaux constituent un groupe unique de personnes issues de l'immigration. En effet, ils sont souvent considérés comme des immigrés « pré-intégrés », titulaires de diplômes nationaux facilement reconnaissables par les employeurs, et possédant au moins une certaine expérience et connaissance du pays d'accueil, y compris de sa langue.

Dans ce contexte, le présent chapitre dresse un panorama de la mobilité internationale des étudiants à destination des pays de l'OCDE<sup>2</sup>. Il commence par une présentation des effectifs d'étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE, de leurs domaines d'études, de leurs pays de destination et d'origine, et examine l'évolution de ces caractéristiques au fil du temps. Il présente les données les plus récentes, notamment celles relatives aux inscriptions et aux permis de séjour délivrés, et examine les répercussions de la pandémie de COVID-19. Le chapitre 6 de la présente publication examine les politiques spécifiques visant à attirer et à retenir les étudiants internationaux, et le chapitre 7 porte sur la rétention des étudiants internationaux et leur impact économique.

## Panorama des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE

### *Qui sont les étudiants internationaux ?*

Dans ce chapitre, les étudiants internationaux désignent les personnes qui ont quitté leur pays d'origine pour s'installer dans un autre pays et y suivre des études (Tableau d'annexe 5.A.1). Ce chapitre adopte donc une définition assez large des étudiants internationaux, plus générale que celle utilisée dans les statistiques internationales sur l'éducation (voir Encadré 5.1). En effet, du point de vue de la gestion des migrations, tout type d'études à l'étranger qui est susceptible d'avoir une incidence sur les voies d'accès à l'immigration présente un intérêt, pour autant que la catégorie d'entrée soit associée à un projet éducatif.

Cela étant, le présent chapitre se concentre sur les étudiants inscrits dans un cursus correspondant aux niveaux 5 et supérieurs de la CITE. Cela inclut toute personne inscrite dans l'enseignement supérieur, quel que soit son âge, notamment dans l'enseignement supérieur de cycle court qui est souvent davantage axé sur la pratique, professionnalisant, ou préparatoire à un cursus diplômant. Toutefois, dans certains cas, d'autres types d'étudiants étrangers peuvent également être pris en compte, s'ils relèvent du même régime de visa. Le terme « étudiants internationaux » peut donc englober les étudiants suivant un enseignement non universitaire, comme un programme d'EFP, et les personnes suivant certaines formations linguistiques.

Il existe dans toute la zone OCDE des instituts et des écoles de langues spécifiques proposant une formation linguistique intensive. Dans de nombreux pays, il suffit d'obtenir un visa touristique ordinaire pour suivre une formation linguistique, qui ne dure souvent que quelques mois. Dans d'autres pays, les programmes linguistiques font office de cours préparatoires à l'inscription dans un cursus diplômant, et les personnes inscrites à ces cours sont considérées comme des étudiants internationaux. C'est fréquemment le cas au Japon dans les instituts de formation spécialisée et les cursus post-secondaires, et dans certains pays d'Europe de l'Est, où ces cours préparatoires permettent aux étudiants internationaux d'acquérir la capacité d'étudier dans la langue nationale du pays d'accueil. Par exemple, la part des étudiants internationaux inscrits dans des écoles de japonais, qui était de 16 % en 2011, est passée à 30 % en 2018, bien qu'elle ait légèrement diminué depuis (27 % en 2019, 22 % en 2020). Dans la plupart des pays, toutefois, ces groupes d'étudiants internationaux sont plutôt restreints. En Allemagne, par exemple, les cours de langue et les visas au titre de l'enseignement non supérieur représentent environ 8 % de l'ensemble des visas délivrés aux étudiants internationaux. Dans la pratique, la définition d'un « étudiant

international » dépend de la source de données utilisée. En particulier, les statistiques sur l'éducation s'appuient sur les effectifs inscrits et risquent de ne pas bien rendre compte de la catégorie d'entrée correspondante (voir Encadré 5.1).

En ce qui concerne les étudiants internationaux, il est important de faire la distinction entre mobilité de crédits et mobilité de diplôme. La « mobilité de crédits » fait référence à une situation dans laquelle les étudiants internationaux partent étudier à l'étranger pendant une courte période sans obtenir de diplôme spécifique. Les établissements d'accueil leur accordent alors des crédits d'études, puis les étudiants retournent dans leur établissement d'origine pour terminer leur formation. À l'inverse, la « mobilité de diplôme » se rapporte aux étudiants qui se rendent à l'étranger pour obtenir un diplôme (comme un master) dans le pays de destination. Toutefois, il est de plus en plus difficile de faire la distinction entre les deux, en raison des formations à double diplôme qui permettent d'obtenir un diplôme à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine.

### **Encadré 5.1. Données et statistiques relatives aux étudiants internationaux**

#### **Données relatives aux inscriptions comparées aux données relatives aux permis**

La principale source de données sur les étudiants internationaux est la base de données OCDE-UNESCO, qui s'appuie sur les statistiques des effectifs inscrits dans les établissements d'enseignement, et est principalement axée sur les diplômes de l'enseignement supérieur. Les pays sont invités à considérer comme pays d'origine des étudiants celui dans lequel ils ont obtenu un diplôme de deuxième cycle d'enseignement secondaire donnant accès à l'enseignement supérieur. Lorsque les pays n'ont pas accès à ces informations, il est possible d'utiliser d'autres indicateurs. Il peut s'agir, par ordre de préférence, du pays de résidence permanente, de résidence habituelle ou de citoyenneté. Le terme « étudiants étrangers » désigne les étudiants qui ne sont pas ressortissants du pays dans lequel ils étudient. Il s'agit d'un terme approximatif utilisé dans certains pays lorsqu'aucune autre donnée n'est disponible. C'est notamment le cas en Colombie, en Corée, au Costa Rica, en Hongrie, en Israël, en Italie, en République slovaque, en République tchèque et en Türkiye (voir Tableau d'annexe 5.A.1).

Les pays de l'OCDE enregistrent également les permis de séjour délivrés à des fins d'études ou de formation. Les données relatives à ces permis permettent de comptabiliser les étudiants internationaux qui ne bénéficient pas de la libre circulation (au sein de l'UE par exemple), ainsi que les membres de leur famille. Ces permis sont délivrés à la fois au titre de la mobilité de crédits et de la mobilité de diplômes, et parfois également au titre des formations linguistiques, et peuvent inclure des étudiants participant à d'autres programmes éducatifs, comme les personnes au pair.

#### **La pandémie de COVID-19 et ses répercussions sur les données de 2020 relatives aux étudiants internationaux**

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions considérables sur la mobilité internationale des étudiants, comme le montrent les données relatives aux permis présentées ci-dessous. Toutefois, elle n'a eu qu'une incidence mineure sur la plupart des statistiques relatives aux effectifs inscrits qui sont présentées dans ce chapitre. Cela s'explique par le fait que les données relatives aux effectifs inscrits déclarés pour l'année 2020 font généralement référence à l'année universitaire 2019/20, qui, dans la plupart des pays de l'OCDE, a débuté à l'automne 2019. Toutefois, dans quelques pays de l'OCDE, l'année universitaire 2020 a commencé entre février et avril 2020, c'est-à-dire au tout début de la pandémie. C'est le cas au Japon, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Ces deux derniers pays en particulier ont enregistré une forte baisse des inscriptions en 2020.

## Profil des étudiants internationaux

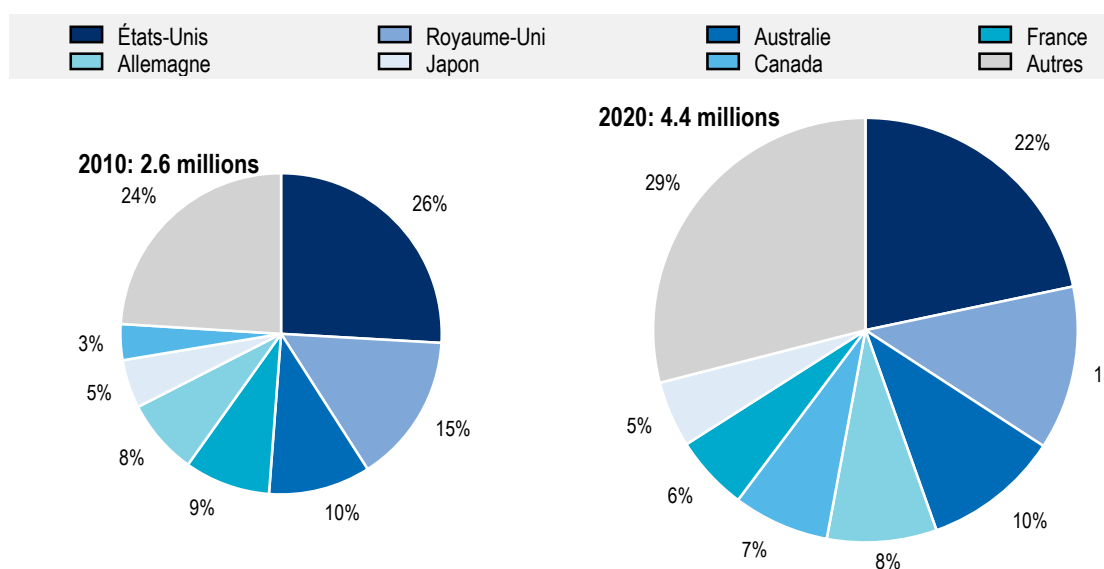
*Quelques pays d'origine dominant dans un ensemble de pays de destination de plus en plus diversifié*

En 2010, moins d'un étudiant international sur quatre était inscrit dans un pays de l'OCDE autre que les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, l'Allemagne, la France, le Canada et le Japon. Toutefois, la part des étudiants internationaux inscrits dans un pays de l'OCDE autre que ces sept pays de destination n'a cessé de croître, pour s'établir à près de 30 % en 2020 (Graphique 5.1).

En 2020, 4.4 millions d'étudiants internationaux étaient inscrits dans la zone OCDE, dont un tiers (1.4 million) dans un pays européen de l'OCDE. Cette même année, dans la zone OCDE, plus d'un étudiant international sur cinq (22 %) étudiait aux États-Unis, et plus d'un sur dix au Royaume-Uni et en Australie. Bien que la prédominance de ces pays de destination soit en léger recul, encore près de la moitié des étudiants internationaux (45 %) dans la zone OCDE étudiaient dans ces trois pays anglophones en 2020. L'Allemagne et la France sont les principaux pays de destination en Europe. Ils accueillent environ 14 % des étudiants internationaux dans la zone OCDE, et 45 % de ceux qui étudient dans un pays européen de l'OCDE. Parmi les sept premiers pays de destination, le Canada est celui qui a enregistré la plus forte hausse parmi les étudiants internationaux ; 7 % de l'ensemble des étudiants internationaux dans la zone OCDE étudiaient au Canada en 2020, contre seulement 3 % en 2010.

### Graphique 5.1. Les principaux pays de destination restent les mêmes dans la zone OCDE, mais d'autres pays émergent

Étudiants internationaux inscrits dans les pays de l'OCDE, par pays de destination, 2010 et 2020



Note : dans le graphique de gauche, les données de la France et du Japon se rapportent à 2013.

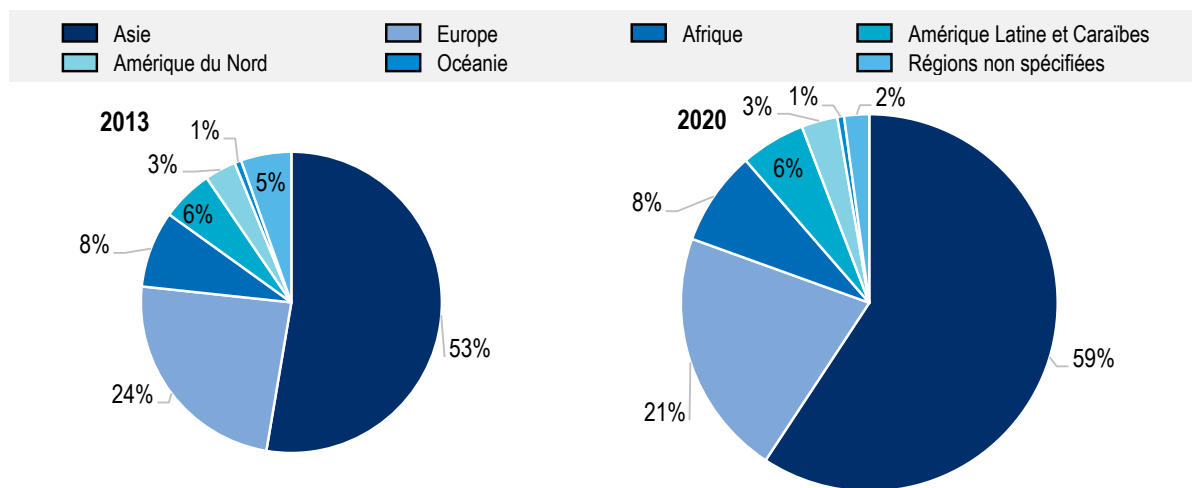
Source : OCDE, base de données de Regards sur l'éducation, 2022.

StatLink  <https://stat.link/afgpl5>

La plupart des étudiants internationaux dans la zone OCDE sont originaires d'Asie. En 2020, environ trois étudiants internationaux sur cinq dans les pays de l'OCDE étaient originaires du continent asiatique, la moitié d'entre eux étant originaires de deux pays : la Chine (22 % au total) et l'Inde (10 % au total). Par rapport à 2013, qui est l'année la plus ancienne pour laquelle des données relatives aux pays d'origine sont disponibles, la part des étudiants originaires d'Asie a augmenté, tandis que la part des Européens est restée stable (Graphique 5.2).

### Graphique 5.2. Les étudiants internationaux dans la zone OCDE sont principalement originaires d'Asie et d'Europe

Part des étudiants internationaux inscrits dans un pays de l'OCDE par continent d'origine, 2013 et 2020



Note : à des fins de comparabilité, les données de 2013 couvrent l'ensemble des pays membres de l'OCDE en 2022, pour lesquels des données sont disponibles.

Source : OCDE, base de données de Regards sur l'éducation, 2022.

StatLink  <https://stat.link/sj2k75>

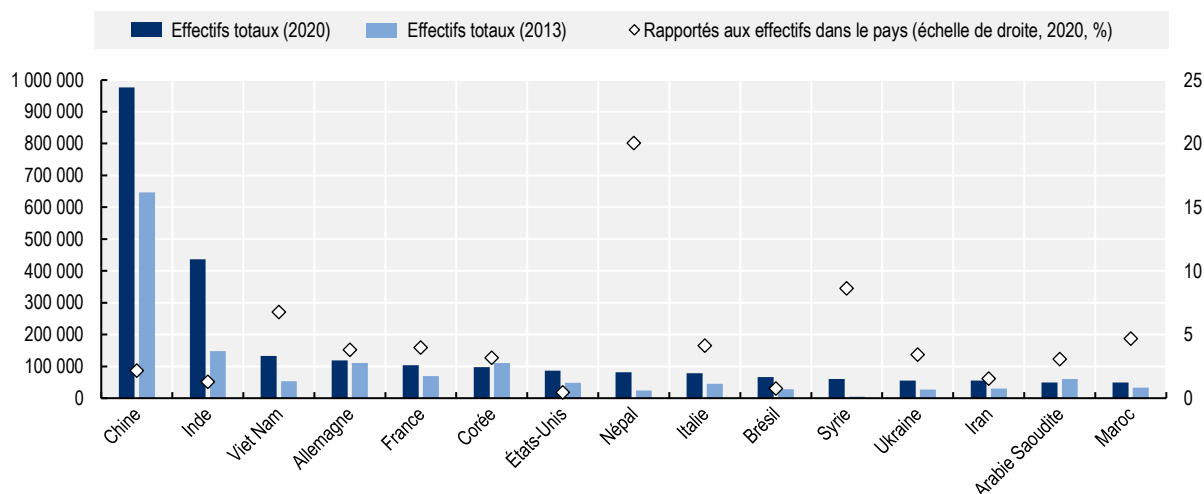
En 2020, 86 % des étudiants internationaux en Australie étaient originaires d'Asie, contre 76 % aux États-Unis et 59 % au Royaume-Uni. Ces trois pays, qui occupent la tête du classement des pays d'accueil, reçoivent à eux seuls 57 % de l'ensemble des étudiants internationaux originaires d'Asie.

Un tableau croisé par pays de destination et d'origine montre que la Chine est le principal pays d'origine, et les États-Unis le principal pays de destination. Environ un étudiant international sur 12 est un étudiant chinois aux États-Unis. Cette part est restée constante au cours de la dernière décennie.




### Graphique 5.3. La Chine et l'Inde sont les principaux pays d'origine des étudiants internationaux dans la zone OCDE

Nombre d'étudiants inscrits dans les pays de l'OCDE par pays d'origine, et pourcentage rapporté aux effectifs d'étudiants dans le pays d'origine, 2013 et 2020



Note : le pourcentage rapporté aux effectifs d'étudiants du pays d'origine se réfère à 2019 pour le Viet Nam, 2016 pour la Syrie et 2014 pour les États-Unis.

Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE fondés sur la base de données de Regards sur l'éducation, 2022, et les données de l'UNESCO relatives aux effectifs de l'enseignement supérieur.

StatLink  <https://stat.link/v7bykf>

Malgré leur nombre élevé en valeur absolue, le nombre d'étudiants internationaux originaires de Chine et d'Inde au sein de la zone OCDE n'est pas particulièrement élevé par rapport au nombre total d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur dans leurs pays d'origine respectifs (Graphique 5.3). Si l'on considère les 15 premiers pays d'origine, le Népal se distingue en revanche par une part importante d'étudiants internationaux. Le nombre d'étudiants népalais inscrits dans la zone OCDE en 2020 représente 20 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur au Népal.

Une estimation fondée sur la population mondiale de jeunes âgés de 20 à 29 ans confirme cet état des lieux. Environ un tiers de la population mondiale dans cette tranche d'âge vit en Chine et en Inde. Par conséquent, les jeunes Chinois et Indiens étudiant dans les pays de l'OCDE ne représentent qu'une faible proportion de la population totale de jeunes dans leur pays d'origine. En revanche, si l'on considère les 15 premiers pays d'origine, c'est le Népal et la Syrie qui enregistrent la part la plus élevée d'étudiants internationaux dans la zone OCDE dans sa population totale de jeunes. Parmi ces étudiants internationaux, 62 % étudiaient en Türkiye et 26 % en Allemagne. En effet, dans certains cas, la poursuite d'études peut constituer une voie complémentaire d'admission pour raisons humanitaires (Encadré 5.2).

### Encadré 5.2. Les études en tant que voie complémentaire d'admission pour raisons humanitaires

Les voies complémentaires d'admission pour raisons humanitaires, bien qu'elles ne remplacent pas l'asile, sont un moyen supplémentaire d'admettre les personnes ayant besoin d'une protection internationale. Ces voies réglementées englobent le regroupement familial, les migrations de travail et d'études. L'octroi de visas d'études aux personnes qui émigrent pour des raisons humanitaires permet aux pays d'accueil de disposer d'une voie d'admission supplémentaire, notamment pendant les périodes d'afflux massif de réfugiés (très instruits – comme lors de la crise actuelle en Ukraine). Dans les pays de l'OCDE, les permis et visas d'études sont principalement délivrés aux étudiants inscrits dans des programmes d'enseignement supérieur, bien que les programmes d'enseignement secondaire et les apprentissages ne soient pas rares non plus.

Depuis 2017, l'OCDE et le HCR assurent un suivi conjoint de ces voies d'accès. La dernière édition montre qu'en 2019, les permis d'études représentaient 15 % des permis accordés pour raisons non humanitaires aux sept populations étudiées (Afghanistan, Érythrée, Iran, Iraq, Somalie, Syrie, Venezuela), soit moins que les permis accordés pour raisons professionnelles (17 %) et familiales (67 %). En 2019, les 24 000 nouveaux permis d'études délivrés aux sept populations étudiées représentaient 2 % du nombre total de permis d'études délivrés par les pays de l'OCDE.

Les réfugiés qui tentent de bénéficier de ces voies d'accès complémentaires se heurtent généralement à des obstacles juridiques et administratifs. Les permis d'études, (souvent) liés au niveau d'instruction, sont particulièrement difficiles à obtenir pour les personnes qui émigrent pour des raisons humanitaires. Ainsi, alors que les réfugiés (jeunes et peu instruits) originaires de Somalie, d'Érythrée et d'Afghanistan se sont vu accorder très peu de visas à des fins d'études, ceux (plus instruits) venant d'Iran et du Venezuela ont été plus nombreux à en bénéficier.

Dans l'ensemble, les données de 2010 à 2019 indiquent toutefois que le nombre de permis d'études octroyés est resté stable tout au long de la décennie (entre 20 000 et 30 000), à l'exception d'un pic observé en 2014, et a même diminué en 2019. Ces chiffres contrastent avec la hausse constante des permis de travail délivrés au cours de la même période, et la forte augmentation des permis familiaux jusqu'en 2017. Cette situation semble indiquer que les immigrants originaires de ces pays n'ont pas utilisé la voie d'accès complémentaire des études dans la même mesure que les autres voies d'accès.

Source : OCDE-HCR (2021<sup>[1]</sup>), *Safe Pathways for Refugees II – OECD-UNHCR Study on Third-country Solutions for Refugees: Admissions for family reunification, education, and employment purposes between 2010 and 2019*, [https://www.oecd.org/els/mig/Safe-Pathways-for-Refugees\\_2021.pdf](https://www.oecd.org/els/mig/Safe-Pathways-for-Refugees_2021.pdf).

En 2020, parmi les pays d'origine avec au moins 1 000 étudiants internationaux dans la zone OCDE, les pays d'Asie centrale (Turkménistan, Ouzbékistan, Afghanistan), du Proche-Orient (Azerbaïdjan, Syrie), et d'Afrique subsaharienne (Somalie et Guinée-Bissau) sont ceux qui ont enregistré la plus forte hausse par rapport à 2013. Parmi les 15 premiers pays d'origine, c'est la Syrie qui a enregistré la plus forte progression (multiplication par 12), suivie du Népal et de l'Inde, dont les chiffres ont triplé. À l'inverse, le nombre d'étudiants internationaux originaires d'Arabie saoudite a légèrement diminué.

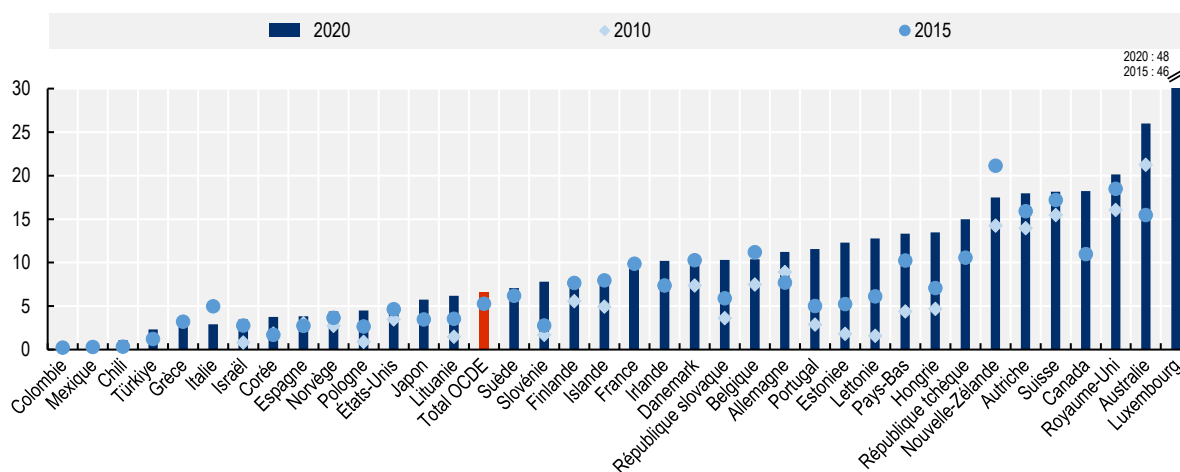
*La part des étudiants internationaux est variable au sein de la zone OCDE, mais ne cesse de progresser*

Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, la part des étudiants internationaux dans l'enseignement supérieur a augmenté au cours de la dernière décennie (Graphique 5.4). L'Italie, la Belgique, la France et


la Nouvelle-Zélande sont les seuls pays de l'OCDE à avoir enregistré une légère baisse de la part des étudiants internationaux au cours de cette période, et il n'y a qu'en Italie et en Grèce que le nombre en valeur absolue d'étudiants internationaux inscrits en 2020 a diminué par rapport à 2010<sup>3</sup>. Dans la plupart des pays, on observe en parallèle une hausse du nombre absolu d'étudiants internationaux et de leur part dans la population étudiante. Bien que les États-Unis, le Canada et l'Australie aient enregistré la plus forte hausse depuis 2010 en nombre absolu, suivis de l'Allemagne et de la Türkiye, c'est dans les pays baltes et en Slovénie que la hausse relative a été la plus importante.

### Graphique 5.4. Le nombre d'étudiants internationaux a augmenté presque partout

Part des étudiants internationaux dans la population totale d'étudiants de l'enseignement supérieur (en pourcentages), 2010, 2015 et 2020



Note : en raison de divergences entre les sources de données et les définitions, les parts peuvent être différentes de celles indiquées par les sources nationales. Les données de 2020 se rapportent généralement à l'année universitaire 2019/20. L'impact de la pandémie de COVID-19 est donc principalement visible dans les pays où les données se rapportent à l'année 2020, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Source : OCDE, base de données de Regards sur l'éducation, 2022.

StatLink  <https://stat.link/8eogi3>

La part des étudiants internationaux est plus élevée aux niveaux supérieurs de l'enseignement, mais cette tendance varie d'un pays à l'autre. En moyenne dans les pays de l'OCDE, les étudiants internationaux représentaient 5 % des étudiants inscrits en licence, 14 % des étudiants inscrits en master et 24 % des doctorants au cours de l'année universitaire 2020 (Tableau 5.1).

Dans la plupart des pays, la hausse du nombre d'étudiants internationaux inscrits en master et en doctorat explique la croissance globale observée ces dernières années. Par rapport à 2015, c'est en Hongrie, en Estonie et en Allemagne que la hausse du nombre de doctorants a été la plus importante. C'est en Lettonie, en Estonie et en Irlande que le nombre d'étudiants en master a le plus progressé. La part des étudiants internationaux par niveau d'études n'a quasiment pas diminué entre 2015 et 2020, sauf aux États-Unis, seul pays à avoir enregistré une forte baisse de la part d'étudiants internationaux inscrits en doctorat. Aux États-Unis, en 2020, 26 % des doctorants étaient des étudiants internationaux, contre 38 % en 2015. Les données donnent toutefois à penser que cette baisse s'est en fait amorcée dès l'année universitaire 2017.

Malgré la hausse observée ces dernières années, les effectifs d'étudiants internationaux ne représentent qu'une petite part de la population totale née à l'étranger dans les pays de l'OCDE, soit 3 % en moyenne en 2019<sup>4</sup>. Dans certains pays de destination, toutefois, cette part est deux fois plus importante,

s'établissant à quelque 7 % en Pologne, au Japon et en Türkiye. En outre, dans les pays dont la population née à l'étranger est relativement faible, les étudiants internationaux représentent une part plus importante des personnes nées à l'étranger. À l'inverse, dans les pays où la population née à l'étranger est importante, comme le Luxembourg et Israël, ou qui ont accueilli un grand nombre de personnes pour des raisons humanitaires au cours des dernières années, la part des étudiants internationaux dans la population totale née à l'étranger est faible, soit moins de 2 %.

**Tableau 5.1. La part des étudiants internationaux est plus importante aux niveaux les plus élevés de l'enseignement supérieur**

Étudiants internationaux inscrits dans les pays de l'OCDE, 2020

	Étudiants internationaux du supérieur		Part des étudiants internationaux dans le total (%)			Trois principaux pays d'origine en 2020
	Total (milliers)	Évolution 2020/19 (%)	Total enseignement supérieur	Master ou niveau équivalent	Doctorat ou niveau équivalent	
Allemagne	369	10	11	17	23	Chine, Inde, Syrie
Australie	458	-11	26	50	33	Chine, Inde, Népal
Autriche	76	2	18	23	37	Allemagne, Italie, Bosnie-Herzégovine
Belgique	53	2	10	20	33	France, Pays-Bas, Cameroun
Canada	323	14	18	20	36	Inde, Chine, France
Chili	13	20	1	4	19	Pérou, Colombie, Venezuela
Colombie	5	-5	0	1	2	Venezuela, Équateur, Mexique
Corée	112	13	4	11	17	Chine, Viet Nam, Ouzbékistan
Costa Rica	3	48	..	..	..	-
Danemark	31	-4	10	20	36	Allemagne, Norvège, Roumanie
Espagne	82	6	4	11	19	France, Colombie, Équateur
Estonie	6	16	12	18	26	Finlande, Russie, Nigéria
États-Unis	957	-2	5	12	26	Chine, Inde, Corée
Finlande	24	1	8	10	25	Viet Nam, Russie, Chine
France	252	2	9	13	38	Maroc, Chine, Algérie
Grèce	22	-26	3	1	2	Chypre, Albanie, Allemagne
Hongrie	38	7	13	21	25	Allemagne, Chine, Roumanie
Irlande	24	-4	10	23	36	Inde, Chine, États-Unis
Islande	2	23	9	11	42	États-Unis, Philippines, Allemagne
Israël	13	14	3	5	9	États-Unis, Russie, France
Italie	59	7	3	4	16	Chine, Inde, Iran
Japon	223	10	6	10	21	Chine, Viet Nam, Népal
Lettonie	10	16	13	27	12	Inde, Ouzbékistan, Allemagne
Lituanie	7	4	6	12	7	Bélarus, Inde, Ukraine
Luxembourg	4	14	48	75	89	France, Allemagne, Belgique
Mexique	43	23	1	2	8	-
Norvège	13	5	4	7	23	Chine, Suède, Allemagne
Nouvelle-Zélande	44	-20	17	34	49	Chine, Inde, Australie
Pays-Bas	125	13	13	19	48	Allemagne, Italie, Chine
Pologne	62	11	4	5	8	Ukraine, Bélarus, Inde
Portugal	44	19	12	14	33	Brésil, Cap-Vert, Guinée-Bissau
République tchèque	48	4	15	18	22	République slovaque, Russie, Ukraine
République slovaque	14	9	10	12	12	Ukraine, République tchèque, Serbie
Royaume-Uni	551	11	20	40	41	Chine, Inde, États-Unis
Slovénie	6	15	8	9	20	-
Suède	32	3	7	12	36	Chine, Inde, Finlande

	Étudiants internationaux du supérieur		Part des étudiants internationaux dans le total (%)			Trois principaux pays d'origine en 2020
	Total (milliers)	Évolution 2020/19 (%)	Total enseignement supérieur	Master ou niveau équivalent	Doctorat ou niveau équivalent	
Suisse	58	4	18	29	57	France, Allemagne, Italie
Türkiye	185	16	2	8	7	Syrie, Azerbaïdjan, Turkménistan
OCDE (Moyenne)	116		10	17	27	-
<b>OCDE (Total)</b>	<b>4 390</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>24</b>	<b>Chine, Inde, Viet Nam</b>
OCDE – Europe	1 388	8	8	13	24	Chine, Allemagne, Inde

Note : effectifs d'étudiants internationaux : pour la Colombie, le Costa Rica, la Corée, la Hongrie, Israël, l'Italie, la République slovaque, la République tchèque et la Türkiye, il s'agit des étudiants étrangers et non des étudiants internationaux ; les étudiants Erasmus dans les pays européens ne sont pas pris en compte.

Source : OCDE, base de données de Regards sur l'éducation, 2022.

StatLink  <https://stat.link/ax9p7i>

En 2020, le nombre d'étudiants inscrits dans les pays de l'OCDE correspondait approximativement à 14 % de la cohorte des 15-34 ans nés à l'étranger. Ainsi, environ un jeune immigré sur sept dans la zone OCDE est un étudiant international. Dans les pays d'Europe de l'Est ayant une faible population immigrée, comme la Pologne, et dans les pays où la population née à l'étranger est plutôt âgée, comme la Lettonie et la Lituanie, les étudiants internationaux représentent plus de la moitié des jeunes nés à l'étranger. En Estonie, ils en représentent plus d'un tiers, et plus d'un jeune né à l'étranger sur cinq est un étudiant international au Canada, en Australie, en Finlande, aux Pays-Bas et au Portugal.

Les étudiants internationaux sont plus souvent des hommes, et sont légèrement plus âgés que la population étudiante nationale. En 2019, 52 % des étudiants internationaux dans la zone OCDE étaient des hommes, ce qui contraste avec la présence des femmes dans les systèmes d'enseignement supérieur de l'OCDE. Les étudiants de sexe masculin représentent plus de 55 % des étudiants internationaux dans certains pays, notamment les pays baltes, la Finlande, le Japon et la Türkiye. En revanche, en Belgique, en Corée, en Islande, en Israël, en République slovaque et en Slovénie, au moins 55 % des étudiants internationaux sont des femmes. Une étude a également montré que les étudiantes sont surreprésentées dans le programme européen de mobilité internationale de crédits ERASMUS+ (Böttcher et al., 2016<sup>[2]</sup>). L'OCDE ne dispose pas de données standardisées sur l'âge des étudiants internationaux, mais les données de l'enquête EUROSTUDENT VII montrent qu'en moyenne, les étudiants internationaux en Europe sont un peu plus âgés que l'ensemble de la population étudiante de leur pays d'accueil, du fait qu'ils sont plus susceptibles de s'inscrire à des niveaux plus élevés de l'enseignement supérieur. Toutefois, ces données d'enquête n'incluent pas les doctorants. En France, où la population totale d'étudiants est la plus jeune d'Europe avec un âge médian d'à peine 21 ans, l'âge médian des étudiants internationaux est de 24 ans. C'est dans les pays nordiques, en revanche, que l'âge médian des étudiants est le plus élevé, s'établissant à 25 ans, voire plus. Dans ces pays, l'âge médian des étudiants internationaux est compris entre 25 et 32 ans.

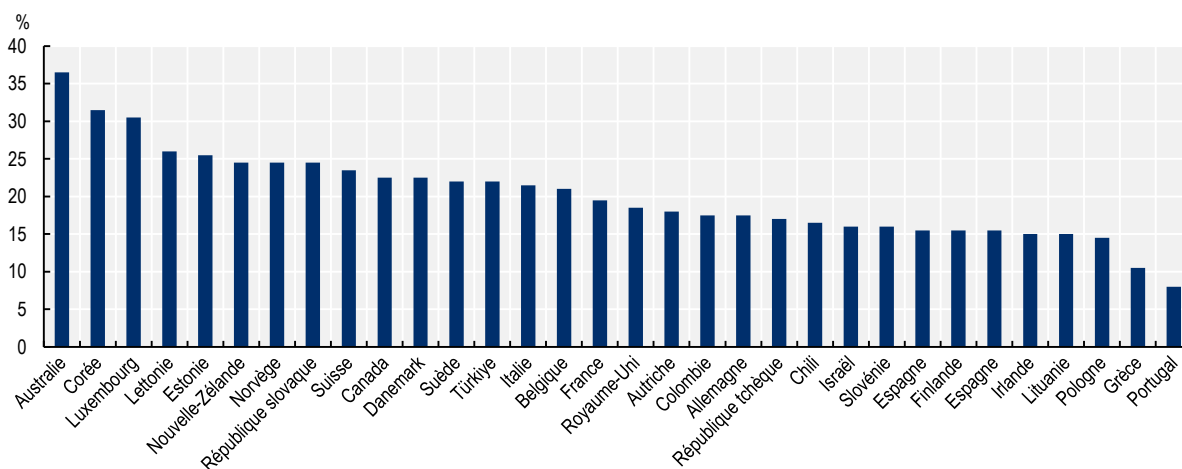
### *Les étudiants internationaux font des choix d'orientation différents*

Les étudiants internationaux ne s'inscrivent pas dans les mêmes domaines d'études que les étudiants nationaux. Une analyse de dissimilarité montre que globalement, les différences ne sont pas très importantes. Dans la plupart des pays, environ 20 % des étudiants internationaux devraient changer de domaine d'études pour que leur répartition entre les domaines d'études concorde avec celle des étudiants nationaux du pays d'accueil (Graphique 5.5). Les pays où les disparités de choix d'études entre les étudiants internationaux et les étudiants nationaux sont les plus importantes sont l'Australie, la Corée et le Luxembourg, où plus de 30 % des étudiants internationaux devraient changer de domaine d'études pour

correspondre à la répartition des étudiants nationaux dans les domaines. Toutefois, l'indice de dissimilarité ne rend pas totalement compte des disparités propres aux disciplines, étant donné que les domaines d'études rencontrant le plus de succès varient d'un pays à l'autre.


### Graphique 5.5. Les étudiants internationaux font des choix d'études légèrement différents

Indice de dissimilarité entre les étudiants internationaux et les étudiants nationaux, par domaine d'études, en pourcentage, 2020



Note : l'indice de dissimilarité mesure le pourcentage d'étudiants internationaux qui devraient changer de domaine d'études pour que leur répartition entre les domaines d'études concorde avec celle des étudiants nationaux du pays d'accueil. Un score de 100 % met en évidence une discordance totale entre les choix d'études des étudiants internationaux et ceux des étudiants nationaux ; un score de 0 % met en évidence une concordance parfaite. Ce pourcentage correspond à la moitié de la somme des différences en valeur absolue entre la répartition entre domaines d'études des étudiants internationaux et des étudiants nationaux.

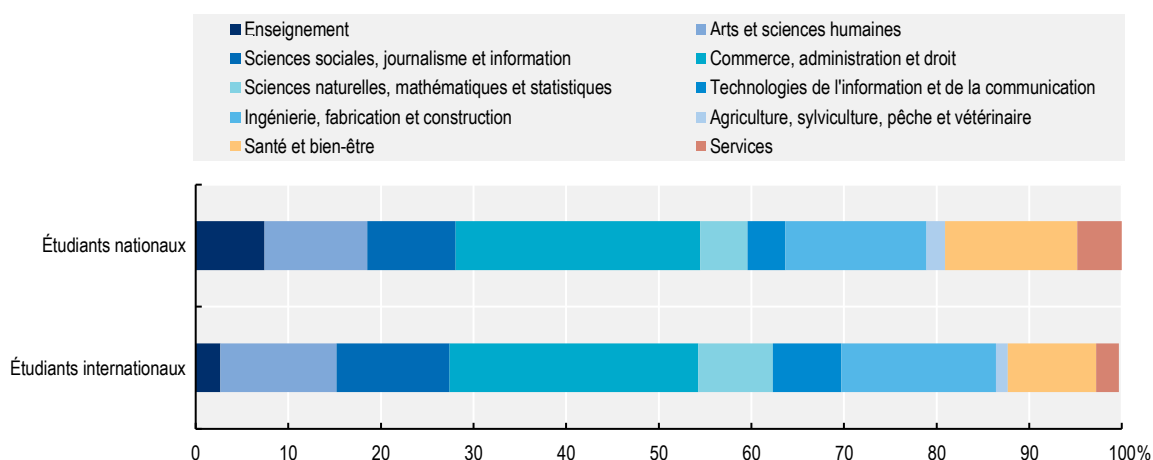
Source : calculs du Secrétariat de l'OCDE.

StatLink  <https://stat.link/g301v7>

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les étudiants internationaux sont légèrement plus susceptibles que les étudiants nationaux (32 contre 24 %) de suivre des études dans les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) ainsi que les technologies de l'information et de la communication (TIC) (Graphique 5.6). Toutefois, ce n'est pas le cas en Colombie, en Corée, en Espagne, en Italie, en Lituanie, au Portugal et en République slovaque. En Australie, l'écart est particulièrement important dans le domaine des TIC : si 14 % des étudiants internationaux sont inscrits dans cette filière, c'est le cas de seulement 4 % des étudiants nationaux. Dans les pays de l'OCDE, les étudiants internationaux sont moins susceptibles de faire des études dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. On observe des écarts importants dans plusieurs pays (voir Tableau d'annexe 5.A.2 pour une vue d'ensemble). Par exemple, en Autriche et en Corée, les étudiants internationaux sont plus de deux fois plus susceptibles que les étudiants nationaux de suivre des études dans les domaines des sciences sociales, du journalisme et de l'information. C'est également le cas, bien que dans une moindre mesure, en Lituanie et en Slovaquie. En Islande, en Norvège, en Suède et en Suisse, les étudiants internationaux sont environ trois fois plus susceptibles d'étudier les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques que les étudiants nationaux (contre deux fois plus au Chili, en France, en Israël et en Türkiye). Enfin, les étudiants internationaux sont environ deux fois plus susceptibles d'étudier les arts et les sciences humaines que les étudiants nationaux en Belgique, en Colombie, en Israël, en Italie et en Norvège.

## Graphique 5.6. Les étudiants internationaux sont surreprésentés dans les sciences naturelles et les TIC

Part des étudiants internationaux et des étudiants nationaux, par domaine d'études, total de la zone OCDE, 2020



Note : les étudiants internationaux englobent les ressortissants nationaux qui ont poursuivi leurs études secondaires à l'étranger avant de revenir dans leur pays d'origine.

Source : OCDE, base de données de Regards sur l'éducation, 2022.

StatLink  <https://stat.link/zmwikq>

Les données nationales<sup>5</sup> relatives au choix des domaines ou des disciplines d'études par pays d'origine mettent en évidence des différences importantes, et peu de tendances générales se dégagent. Elles indiquent toutefois que les étudiants indiens sont fortement surreprésentés dans les STIM, en ingénierie notamment. Aux États-Unis, au cours de l'année scolaire 2017/18, près de la moitié des étudiants internationaux étudiaient les STIM. C'était le cas d'environ 45 % des étudiants chinois, et de 79 % des étudiants indiens (Congressional Research Service, 2019<sup>[3]</sup>). Aux Pays-Bas, en 2016/17, plus de la moitié des étudiants indiens suivaient des études d'ingénieur, soit une forte surreprésentation par rapport aux autres pays d'origine (Nuffic, 2017<sup>[4]</sup>). En Allemagne, les trois principaux groupes d'étudiants internationaux suivent majoritairement des études d'ingénieur, soit environ 66 % des Indiens, 61 % des Syriens et 50 % des Chinois inscrits en 2021. Dans l'ensemble, environ 40 % des étudiants internationaux suivaient des études d'ingénieur en Allemagne, contre de 24 % des étudiants nationaux (Destatis, 2022<sup>[5]</sup>). En France, en 2018/19, près de deux étudiants indiens sur trois (63 %) étaient inscrits dans une formation scientifique. Ainsi, si l'on considère les 20 premiers pays d'origine, l'Inde est celui qui enregistre la concentration la plus élevée d'étudiants en sciences parmi ses étudiants internationaux en France. Les étudiants marocains et algériens optent également souvent pour des études scientifiques (44 % dans les deux cas), et seuls un petit nombre d'entre eux (5 à 6 %) étudient le droit ou les sciences politiques. En France, les étudiants chinois sont plus uniformément répartis entre les domaines d'études, notamment l'économie, les sciences sociales et les sciences naturelles, mais ils optent rarement pour le droit ou les sciences politiques (2 %) ou la santé et la médecine (1 %). Les étudiants originaires d'Afrique subsaharienne, à l'inverse, sont plus susceptibles d'étudier les sciences politiques et le droit (15 à 20 %) que les étudiants originaires des autres pays d'origine parmi les 20 premiers du classement (Campus France, 2020<sup>[6]</sup>). Au Luxembourg, les étudiants non originaires de l'UE inscrits en master représentent la moitié des étudiants inscrits dans des disciplines liées aux sciences, à la technologie et à la médecine, alors qu'ils ne représentent que 17 % de l'ensemble des effectifs inscrits.

En Allemagne, les étudiants internationaux<sup>6</sup> semblent moins susceptibles de changer d'orientation que la population générale d'étudiants. Une analyse fondée sur les statistiques des cursus de formation montre que, sur l'ensemble des étudiants ayant commencé leur première année d'études dans une université allemande en 2018/19, 14 % des étudiants en licence ont changé d'orientation avant le troisième semestre, contre 9 % seulement des étudiants internationaux de même niveau. Les étudiants en mathématiques et en sciences naturelles sont ceux qui changent le plus d'orientation au début de la licence, que ce soit dans la population totale d'étudiants (19 %) ou parmi les étudiants internationaux (14 %). Globalement, le taux de changement d'orientation est très inférieur au niveau master : il s'établit à seulement 4 % dans la population totale d'étudiants, et à 3 % parmi les étudiants internationaux (Destatis, 2022<sup>[7]</sup>).

### ***La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions profondes sur la mobilité internationale des étudiants***

En 2020, le nombre de permis délivrés aux étudiants internationaux a fortement baissé dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE (Tableau 5.2). Cependant, le nombre de permis délivrés a retrouvé son niveau antérieur à la pandémie dans près de la moitié des pays pour lesquels les données pour l'année 2021 sont déjà disponibles. On ne connaît pas encore l'ensemble des répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les étudiants internationaux, la plupart des données de 2020 relatives aux effectifs inscrits ne faisant pas apparaître ses effets (Encadré 5.1).

La pandémie de COVID-19 n'a pas seulement eu des répercussions sur le nombre d'étudiants internationaux, elle a également influencé les processus de prise de décision des établissements et des pays d'accueil, et notamment l'élaboration de nouvelles politiques d'attraction, d'admission et de rétention. Toutefois, elle a également entraîné un changement de point de vue général sur l'importance des études en mobilité internationale pour les pays d'origine et de destination. Nombre de ces répercussions se font encore sentir, les dispositions temporaires en vigueur étant souvent parvenues à leur terme.

Dans l'ensemble de la zone OCDE, des mesures spécifiques ont été mises en place pour faire en sorte que les étudiants internationaux aient toujours droit à un visa étudiant, et empêcher le retrait des visas et des permis. Pour éviter que le traitement des demandes de visas des étudiants internationaux ne prenne trop de retard, de nombreux pays de l'OCDE ont autorisé le dépôt de demandes ou la soumission de documents en ligne.



**Tableau 5.2. Entrées d'étudiants de l'enseignement supérieur en mobilité internationale dans les pays de l'OCDE, 2016-21**

Nombre de permis de séjour délivrés à des fins d'études

	Nombre de titres de séjour délivrés					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	Milliers					
Allemagne	37.3	39.5	48	49.2	12.4	..
Australie	136.8	156.6	162.9	173.4	122.6	65.6
Autriche	4.5	4.1	3.8	3.6	2.2	4
Belgique	6.3	6.9	6.9	8.7	5.7	9.2
Canada	105.9	134.7	151.9	171.4	50.8	216.7
Chili	1.5	1.5	..	..	..	..
Corée	65.1	72.7	82.7	86.6	52.4	65.9
Danemark	9.2	8.9	8.9	8.5	5	5.3
Espagne	35.6	39.7	42	45	28.1	..
Estonie	0.9	1.1	1.2	1.3	..	..
États-Unis	471.7	393.6	362.9	364.2	111.4	366.3
Finlande	6.3	5.2	5.2	5.2	3.2	5.8
France	71.2	78.1	80.9	86.5	70.2	82
Grèce	0.3	0.3	0.3	0.3	..	..
Hongrie	7.8	10.8	10.8	..	..	..
Irlande	21.4	27.6	30.2	34.7	14.7	..
Islande	0.4	0.5	0.5	0.4	..	..
Italie	8.5	2.9	3.2	2.9	0.7	..
Japon	108.1	123.2	124.3	121.6	49.7	11.7
Lettonie	1.3	1.6	2.3	2.4	..	..
Lituanie	0.9	0.9	1.1	1.2	..	..
Luxembourg	0.2	0.4	0.3	0.4	0.2	..
Mexique	4.3	3.7	6.1	5.7	2.8	4.6
Norvège	3.2	3.8	3.6	3.8	2	3.4
Nouvelle-Zélande	39.5	39.1	37.5	38.6	8.8	1.1
Pays-Bas	15.8	17	18.3	20.2	11.8	20.4
Pologne	21.3	21.6	26	6.1	..	..
Portugal	3.5	4.9	8.4	13.4	12.3	10.9
République slovaque	1.5	1.7	2	2.6	..	..
République tchèque	5.7	2.9	3.5	6.1	..	..
Royaume-Uni	270.7	305.8	330.6	376.1	221.9	368.6
Slovénie	1.3	1.3	1.5	1.8	..	..
Suède	9	10.4	10.2	10.8	6.6	8.5
Suisse	11.3	11.2	11.2	11.4	11.4	..
<b>Total</b>	<b>1 488.5</b>	<b>1 534.0</b>	<b>1 589.1</b>	<b>1 663.9</b>	..	..
<b>Total UE/AELE</b>	<b>2 85.0</b>	<b>303.1</b>	<b>330.2</b>	<b>326.4</b>	..	..

Note : les données se rapportent aux étudiants internationaux de l'enseignement supérieur, y compris les étudiants inscrits dans des formations linguistiques (à l'exclusion des étudiants bénéficiant de la libre circulation). Ces données ne tiennent pas compte des formations professionnelles.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations internationales, 2022.

StatLink  <https://stat.link/ujp6mh>

Sur la question de l'attraction des étudiants, la pandémie de COVID-19 a mis en échec les activités d'information en personne. Dans certains cas, comme au Japon, les organismes nationaux et les universités ont misé sur des événements à distance pour attirer les étudiants, comme des forums virtuels. Les comptes rendus des établissements d'enseignement supérieur donnent à penser que, malgré leur volonté de concevoir une approche hybride, il est probable que le recrutement des étudiants s'appuiera principalement sur des outils de visibilité virtuels à l'avenir, étant donné qu'ils permettent aux établissements d'atteindre de nouveaux publics à moindre coût.

Dans de nombreux pays, il était – et il demeure – impossible d'obtenir un permis de séjour si les études sont suivies uniquement en ligne. Toutefois, en raison de la pandémie, Israël a admis des étudiants internationaux lors de l'année universitaire 2020/21, que les cours soient dispensés en ligne ou en personne. En Australie, le déploiement des formations à distance n'a pas eu d'impact sur les conditions à respecter pour obtenir un visa, et aux États-Unis, les étudiants internationaux inscrits pour la rentrée 2020 ont été autorisés à rester dans le pays même si les cours étaient dispensés à distance. D'autres pays ont également pris en compte les périodes d'études à distance pour l'octroi des permis post-diplôme. C'est le cas de l'Australie, l'Autriche, le Canada, la Corée, le Danemark, la Grèce, la Hongrie, le Japon, la Lituanie et la Pologne. En Suisse, les études suivies en ligne depuis l'étranger ont été exclues du calcul, mais les études suivies à distance à l'intérieur du pays ont été prises en compte pour l'octroi des permis post-diplôme.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les dispositions relatives à l'accès au marché du travail pendant les études varient en fonction du type d'études (en personne ou en ligne). Seuls les Pays-Bas, la Pologne, la République slovaque et la Suisse ont pris en compte les périodes d'études à distance au même titre que les périodes d'études en personne pour l'octroi des permis de travail, à condition que l'étudiant ait été physiquement présent (au moins partiellement) sur le territoire national.

De nombreux pays ont également levé les restrictions relatives au nombre maximum d'heures de travail autorisées pendant la période d'études, et ont permis aux étudiants internationaux d'accéder à des fonds nationaux et autres mécanismes de soutien financier. L'Australie, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni ont tous quatre levé les restrictions de temps de travail, à quelques exceptions près. Au Royaume-Uni par exemple, la levée des restrictions ne concernait que certains emplois du secteur de la santé. La Norvège et la Pologne ont mis en place des bourses spéciales pour les étudiants connaissant des difficultés financières.

Étant donné que l'environnement d'études était entièrement en ligne, la pandémie a également soulevé des questions sur la relation entre les frais d'inscription et la possibilité pour les étudiants internationaux de bénéficier des services pour lesquels ils avaient payé. À noter que seuls quelques pays ont adapté leurs frais d'inscription pendant la pandémie de COVID-19, parmi lesquels la Corée, les États-Unis, la Hongrie, l'Italie, les Pays-Bas et la Pologne, mais à des degrés divers (OCDE, 2020<sup>[8]</sup>). D'après les résultats d'une enquête, la grande majorité des futurs étudiants internationaux (80 %) estime que les frais d'inscription devraient être réduits si les étudiants n'ont pas la possibilité d'étudier sur place (Quacquarelli Symonds, 2021<sup>[9]</sup>). Reste à savoir si cette question a réellement influencé les choix de destination des étudiants internationaux.

Sur la question de la rétention, une baisse des entrées des étudiants internationaux est synonyme de réduction du futur vivier de talents potentiels. Par conséquent, dans certains pays où les étudiants internationaux constituent l'essentiel des programmes d'immigration hautement qualifiée, des dispositions temporaires spécifiques ont été prises. De mai à novembre 2021, le Canada a accordé temporairement à 40 000 diplômés internationaux déjà présents au Canada le droit de déposer une demande de résidence permanente.

## Le cas particulier des échanges d'étudiants intra-européens et d'Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'UE qui favorise, entre autres objectifs, la mobilité internationale des étudiants. Fin 2020, près de 12 millions d'étudiants au total avaient participé à Erasmus+ et aux programmes précédents<sup>7</sup> (Commission européenne, 2021<sub>[10]</sub>).

Le programme de l'enseignement supérieur offre aux étudiants la possibilité de passer entre 2 et 12 mois, généralement un ou deux semestres universitaires, à l'étranger, le plus souvent sans obtenir de diplôme dans l'établissement d'enseignement supérieur à l'étranger. Il s'agit donc d'une mobilité internationale de crédits et non d'une mobilité de diplômes, cet aspect faisant l'objet du reste du présent chapitre.

L'une des caractéristiques de ce programme de l'enseignement supérieur est qu'il est relativement facile d'accès grâce à un cadre établi de coopération entre universités via des accords interinstitutionnels. Il est possible de partir avec Erasmus+ jusqu'à 12 mois par niveau d'enseignement (licence, master, doctorat) et de recevoir une bourse pour couvrir les frais supplémentaires liés au fait de vivre à l'étranger. Le montant de la bourse dépend du pays et permet de financer en partie la vie à l'étranger et les voyages correspondants.

Le programme de l'enseignement supérieur s'est considérablement développé ces dernières décennies, en partie parce que de nouveaux pays ont rejoint le programme mais aussi grâce à l'inclusion de nouvelles formes de mobilité, comme les stages. Créé au cours de l'année universitaire 1987/88 et bénéficiant à environ 3 200 étudiants dans les 11 premiers pays participants cette année-là, le programme de mobilité étudiante comptait 350 000 participants en 2018/19. Ce chiffre inclut à la fois les étudiants inscrits pour un ou deux semestres dans l'enseignement supérieur (environ les deux tiers du total) et les expériences d'apprentissage plus pratiques comme les stages (Commission européenne, 2020<sub>[11]</sub>).

Ces dernières années, cinq grands pays européens membres de l'OCDE ont représenté la majeure partie des effectifs du programme de l'enseignement supérieur : l'Espagne, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et l'Italie (Graphique 5.7). En effet, en 2018/19, ces cinq pays ont concentré la moitié des flux d'entrée et 58 % des flux de sortie.

Certains pays présentent un déséquilibre important entre les effectifs d'étudiants qui partent à l'étranger (mobilité sortante) et les effectifs qui arrivent sur leur territoire (mobilité entrante). La Türkiye et la Roumanie, par exemple, envoient beaucoup plus d'étudiants à l'étranger qu'elles n'en accueillent dans le cadre du programme Erasmus+, tandis que l'inverse est vrai pour la Norvège, l'Irlande et la Suède.

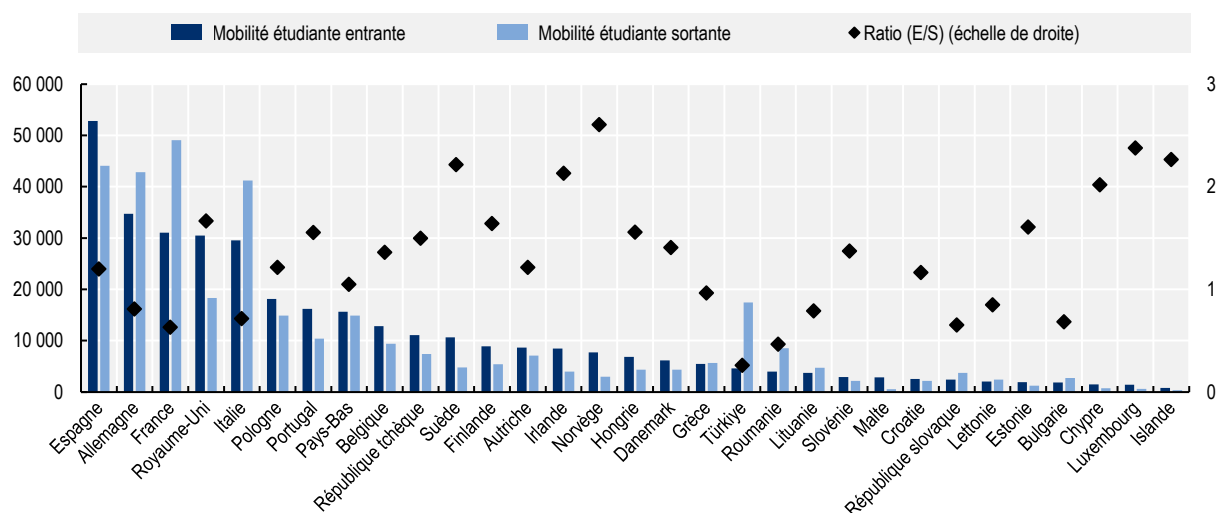
En 2019/20, l'Allemagne, la France et l'Italie étaient des pays de mobilité sortante nette, tandis que l'Espagne et le Royaume-Uni étaient des pays de mobilité entrante nette. Depuis le début du nouveau cycle du programme Erasmus+ 2021-27, le Royaume-Uni ne participe plus au programme.

Sur les 2 millions d'échanges étudiants réalisés dans l'enseignement supérieur au cours du dernier cycle du programme Erasmus+ (2014-20), 64 % ont concerné des étudiants en licence et 31 % des étudiants en master. Les études de cycle court (niveau 5 de la CITE) ont représenté seulement 3 % de la mobilité étudiante et les doctorats 1.4 % (European Commission, 2021<sub>[12]</sub>).

Les données d'Eurostudent<sup>8</sup> indiquent que la mobilité globale des crédits dans le cadre des études supérieures en Europe est plus fréquente pendant le cycle de master que pendant celui de licence. Environ 8 % des personnes interrogées ont au moins étudié provisoirement à l'étranger : parmi elles, 14 % l'ont fait pendant leur master et 7 % pendant leur licence. Parmi tous les étudiants européens interrogés dans l'enquête qui se sont rendus dans un autre pays pour étudier, les deux tiers (64 %) sont passés par le programme Erasmus+. Au total, 19 % des étudiants interrogés ont séjourné à l'étranger dans le cadre de leur parcours universitaire à un niveau inférieur au doctorat, lorsque d'autres formes de mobilité, comme les stages, sont proposées (Hauschildt et al., 2021<sub>[13]</sub>).

## Graphique 5.7. Avec Erasmus+, une majorité de pays accueillent davantage d'étudiants qu'ils n'envoient à l'étranger

Entrées et sorties des étudiants Erasmus+ dans l'enseignement supérieur, 2018/19



Note : Les données correspondent à la mobilité étudiante à des fins d'études et de stages. Les pays partenaires ne sont pas inclus dans le graphique. En effet, en 2018, 96 % des sorties et 99 % des entrées ont eu lieu entre les pays du programme inclus dans le graphique.

Source : Données corrigées de l'ANNEXE 15 – KA103/KA107 – Mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur en 2018 – Récapitulatif des périodes de mobilité par pays (en anglais uniquement), Commission européenne (2020<sub>[14]</sub>) "Erasmus+ annual report 2019: statistical annex", <https://data.europa.eu/doi/10.2766/431386>.

StatLink  <https://stat.link/qpy5zs>

D'autres caractéristiques des participants à Erasmus+ méritent d'être soulignées. Ils sont en effet davantage susceptibles d'étudier les lettres et les arts, les sciences sociales, le commerce et le droit, ainsi que l'ingénierie, les industries de transformation et la production. En outre, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de participer à Erasmus+, représentant 58 % des effectifs sur la période 2014-20, un chiffre resté relativement stable au fil du temps (Commission européenne, 2021<sub>[10]</sub>). Cet écart entre les femmes et les hommes est observé pour l'ensemble des pays et des matières étudiées (Böttcher et al., 2016<sub>[2]</sub> ; Benedictis et Leoni, 2020<sub>[15]</sub>). En outre, les étudiants issus de milieux modestes sont moins susceptibles de participer au programme (Commission européenne, 2019<sub>[16]</sub> ; Netz et Grüttner, 2020<sub>[17]</sub>). Précisément, les étudiants dont les parents ont un niveau d'études élevé indiquent plus souvent avoir l'intention d'organiser, ou être en train d'organiser, une période d'études à l'étranger, et précisent à cet égard que l'aide financière de leurs parents contribue à la réalisation de leur projet (Hauschildt et al., 2021<sub>[13]</sub> ; Meng, Wessling et Mühleck, 2020<sub>[18]</sub>). Selon la dernière étude d'impact, la bourse Erasmus+ est particulièrement importante pour les étudiants originaires de l'Europe de l'Est. Un étudiant participant sur trois venant d'un pays du programme situé en Europe de l'Est a indiqué que la bourse était un élément déterminant dans sa décision, par rapport à un étudiant participant sur quatre parmi ceux issus d'un milieu modeste<sup>9</sup> (Commission européenne, 2019<sub>[16]</sub>).

Pour le cycle en cours du programme Erasmus+ 2021-27, le budget a été presque doublé pour atteindre 26.2 milliards EUR, par rapport à 14.7 milliards EUR pour le cycle 2014-20. L'objectif est de tripler le nombre de bénéficiaires, d'atteindre des étudiants de tous horizons, de renforcer les liens avec le reste du monde, de valoriser plus particulièrement les disciplines tournées vers l'avenir et de promouvoir une identité européenne (Commission européenne, 2021<sub>[19]</sub>).

## Qui étudie où ? Facteurs de mobilité internationale des étudiants

De nombreux facteurs influencent la décision d'un individu de partir étudier à l'étranger, et son choix de destination. Cette section examine les facteurs macroéconomiques qui échappent au contrôle des décideurs, ainsi que certains déterminants du choix de destination des individus, qui peuvent être directement influencés par l'action des pouvoirs publics. L'accent est donc mis sur les principaux facteurs d'attraction dans les pays d'accueil, plutôt que sur les forces économiques et sociales du pays d'origine qui poussent les étudiants à partir à l'étranger. Divers autres facteurs, comme la liberté individuelle et la sécurité personnelle, les préférences en termes de mode de vie et de climat, les liens familiaux et les réseaux, ainsi que la qualité perçue de l'enseignement, déterminent les choix de destination, mais ne sont pas abordés ici. L'attrait de certains étudiants pour certains pays de l'OCDE résulte de l'interaction de divers facteurs, ainsi que des politiques en vigueur (Encadré 5.3).

### Encadré 5.3. Attractivité des pays de l'OCDE aux yeux des étudiants de l'enseignement supérieur

En 2019, l'OCDE a examiné pour la première fois les mesures déployées par ses membres pour attirer les talents étrangers. Trois profils de talents différents ont été pris en compte : les travailleurs titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (master ou doctorat), les entrepreneurs, et les étudiants de l'enseignement supérieur. Les cinq pays les plus attractifs pour les étudiants de l'enseignement supérieur étaient la Suisse, la Norvège, l'Allemagne, la Finlande et les États-Unis. Cette analyse a mis en évidence les raisons pour lesquelles les étudiants de l'enseignement supérieur en mobilité internationale ne sont pas attirés par les mêmes pays que les travailleurs ou les entrepreneurs, et a examiné le rôle clé des politiques.

Dans le cadre de cette évaluation, la plupart des pays anglophones (États-Unis, Canada, Australie, Royaume-Uni et Nouvelle-Zélande) obtiennent un score élevé en raison de leur environnement linguistique, outre leurs dépenses allouées à l'enseignement supérieur. En revanche, la Norvège, l'Allemagne et la Suisse sont bien placées car elles autorisent les étudiants internationaux à travailler pendant leurs études, et appliquent des frais de scolarité identiques aux étudiants nationaux et étrangers, voire les suppriment complètement (Norvège). Les perspectives d'avenir sont également prises en compte, et favorisent des pays comme la France et l'Italie, qui facilitent la transition vers un permis de travail après l'obtention du diplôme.

Note : une version actualisée des Indicateurs OCDE d'attractivité des talents paraîtra prochainement.

### **Les facteurs macroéconomiques influencent les choix de destination des étudiants internationaux**

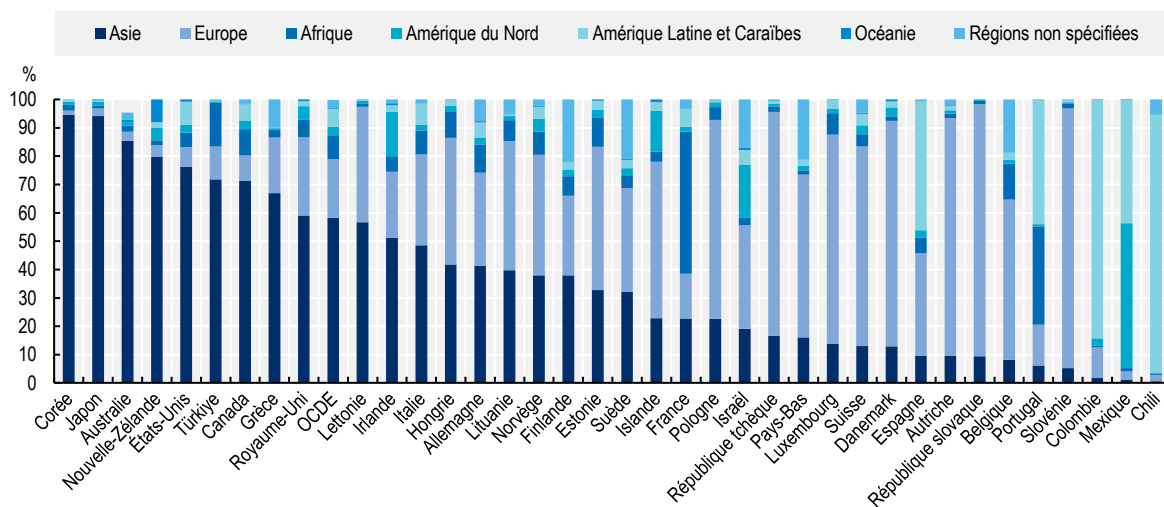
Plusieurs facteurs macroéconomiques échappant au contrôle des décideurs influencent le choix de destination des étudiants internationaux. Parmi ces facteurs, la proximité géographique, les langues officielles en commun, et la présence d'une diaspora font partie des plus importants.

Plusieurs études internationales ont montré que la distance géographique avec le pays d'origine a un effet négatif non négligeable sur les flux d'étudiants internationaux (Abbott et Silles, 2015<sup>[20]</sup> ; Beine, Noël et Ragot, 2014<sup>[21]</sup> ; Didisse, Nguyen-Huu et Tran, 2018<sup>[22]</sup> ; Kaushal et Lanati, 2019<sup>[23]</sup>). De nombreux étudiants restent dans leur région d'origine, même lorsqu'ils cherchent à vivre une expérience internationale (Graphique 5.8). Globalement, en 2020, 29 % des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE étudiaient dans un pays situé dans la même grande région géographique que leur pays

d'origine. Cette part est particulièrement élevée dans certains pays. En Corée et au Japon, plus de 90 % des étudiants internationaux ou étrangers sont originaires d'Asie. De même, 95 % des étudiants internationaux qui étudient au Mexique sont originaires du continent américain. Les étudiants européens représentent la majorité des étudiants internationaux dans les pays européens de l'OCDE. Au moins trois étudiants internationaux sur quatre sont européens en Autriche, au Danemark, en République slovaque, en République tchèque et en Slovénie. La Nouvelle-Zélande est le seul pays de l'OCDE à compter une part importante d'étudiants internationaux originaires d'Océanie (7 %), principalement d'Australie. Dans environ deux tiers des pays de l'OCDE, au moins la moitié de la population d'étudiants internationaux est originaire d'une seule région du monde. Toutefois, la population d'étudiants internationaux est un peu plus diversifiée en Allemagne, en Finlande, en France, en Irlande, en Israël, au Portugal et en Türkiye, où au moins 10 % des étudiants sont originaires de trois continents différents.

### Graphique 5.8. La plupart des étudiants internationaux restent dans leur région d'origine

Pourcentages d'étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE par grande région d'origine, 2020



Note : la moyenne de l'OCDE correspond à la moyenne pondérée des pays figurant dans le graphique.

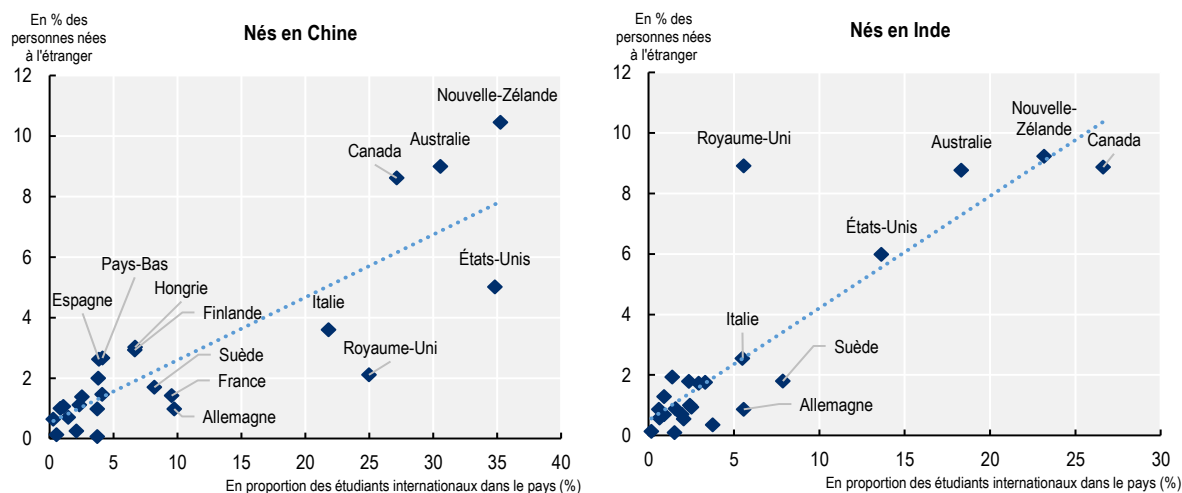
Source : base de données de l'OCDE sur l'éducation, 2022.

StatLink  <https://stat.link/6vs3nt>


Outre la distance géographique, le fait d'avoir une langue en commun est un important facteur de mobilité internationale dans l'enseignement supérieur. En 2020, la moitié des étudiants internationaux en France étaient originaires du continent africain, le Maroc (13 %) et l'Algérie (9 %), deux pays francophones, se classant de loin en tête. Globalement, un étudiant sur trois originaire d'un pays africain et étudiant dans un pays de l'OCDE étudiait en France. On observe la même tendance chez les étudiants internationaux originaires du Brésil (41 %) et d'Afrique lusophone (22 %) inscrits au Portugal, et chez les étudiants latino-américains en Espagne (46 %). Toutefois, elle pourrait être due à un ensemble de facteurs autres que la langue, comme les liens économiques et les réseaux existants. En effet, des études menées antérieurement ont mis en évidence un effet de réseau positif – une part croissante des étudiants internationaux se rendant dans les pays où une diaspora est présente (Perkins et Neumayer, 2014<sup>[24]</sup>). D'après les travaux disponibles sur le sujet, la présence de ressortissants du pays d'origine dans le pays de destination agit comme un « aimant à étudiants internationaux », dont l'effet s'accroît avec le niveau d'instruction du réseau dans le pays de destination (Beine, Noël et Ragot, 2014<sup>[21]</sup>). Les données nationales, celles des États-Unis par exemple, montrent que l'octroi de visas de travailleurs qualifiés aux ressortissants d'un pays est positivement et significativement corrélé au nombre d'étudiants internationaux originaires de ce pays (Shih, 2016<sup>[25]</sup>).

## Graphique 5.9. La part des étudiants nés en Chine et en Inde est corrélée avec leur population migrante

Part des étudiants nés en Chine et en Inde rapportée à la part des ressortissants de ces pays dans la population née à l'étranger, 2019



Note : l'ensemble des données se rapportent à l'année 2019. Les étudiants nés en Inde établis en Lettonie sont exclus du graphique.  
Source : Secrétariat de l'OCDE à partir des bases de données sur l'éducation et les migrations, 2022.

StatLink  <https://stat.link/6djnp8>

Concernant ces deux principaux pays d'origine, seuls les pays anglophones donnent à observer une forte corrélation entre la part de population née à l'étranger et la part d'étudiants internationaux (Graphique 5.9). On remarque des contrastes intéressants au Royaume-Uni. La part des étudiants internationaux originaires de Chine y est en effet élevée (25 %), tandis que la part des personnes nées en Chine dans l'ensemble de la population née à l'étranger est faible (2 %). Les données disponibles pour le Royaume-Uni donnent à penser que de nombreux Chinois ne restent pas au Royaume-Uni après leurs études (UK Department for Education, 2022<sup>[26]</sup>). La situation est inverse pour les personnes nées en Inde. Le Royaume-Uni compte un nombre assez restreint d'étudiants indiens en mobilité internationale par rapport à l'importante population née en Inde présente dans le pays. Les principaux déterminants du choix du pays de destination, outre la langue et les liens historiques, semblent être les droits de scolarité et la possibilité de rester dans le pays après les études. Des données australiennes, par exemple, suggèrent que les étudiants indiens s'inscrivent dans des universités appliquant des droits de scolarité inférieurs à ceux des meilleures universités du pays pour une formation similaire, mais offrant le même accès à un visa de travail post-études et la même possibilité d'obtenir un visa permanent (Birrell, 2019<sup>[27]</sup>). De manière générale, il est possible que les étudiants indiens choisissent plutôt des pays offrant de bonnes perspectives de séjour après l'obtention du diplôme, mais où les frais d'études sont comparativement inférieurs.

### Frais de scolarité et admission

L'impact des frais de scolarité sur l'attractivité d'un pays pour les étudiants internationaux n'est pas clairement défini. Les frais de scolarité peuvent être un indicateur de la qualité de l'enseignement, en particulier dans les pays ayant une bonne réputation. Dans ce cas, des frais élevés attirent généralement les étudiants internationaux. Il existe également un effet de causalité inverse : les pays et les universités qui attirent déjà un grand nombre d'étudiants internationaux, à savoir les pays anglophones de l'OCDE

principalement, peuvent se permettre de demander des droits de scolarité élevés en raison de leur bonne réputation (Beine, Noël et Ragot, 2014<sup>[21]</sup>). La perception de droits de scolarité permet aux universités de maintenir un flux de financement constant qui, à son tour, leur permet d'améliorer leur classement, d'accroître leur prestige et leurs résultats de recherche, et de subventionner le coût de l'inscription d'étudiants nationaux supplémentaires (Chen, 2021<sup>[28]</sup>).

La révision des frais de scolarité applicables aux étudiants internationaux a donné lieu à des résultats très divers. Par exemple, l'instauration de frais de scolarité en Suède pour les étudiants des pays non-membres de l'UE et de l'EEE en 2011 a entraîné une forte diminution des nouvelles inscriptions des étudiants de ce groupe la première année, soit une baisse de 80 %. Cette forte baisse du nombre de nouveaux inscrits s'explique principalement par la diminution du nombre d'étudiants originaires du Bangladesh, d'Éthiopie, de Türkiye et d'Ukraine. Une réforme similaire menée au Danemark en 2006 a mené à l'instauration de frais de scolarité pour les étudiants étrangers, et s'est traduite par une baisse de 20 % du nombre d'inscriptions la première année (Sanchez-Serra et Marconi, 2018<sup>[29]</sup>). Après la première année, le nombre de nouvelles inscriptions d'étudiants internationaux est reparti à la hausse au Danemark et en Suède, et a depuis retrouvé à peu près les niveaux observés avant leurs réformes respectives. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation du nombre de bourses d'études et la création de nouveaux programmes de bourses. Une évaluation de la réforme suédoise a montré qu'elle a eu un impact à long terme sur la composition des entrées d'étudiants internationaux, avec une diminution du nombre d'étudiants originaires de pays plus pauvres et/ou moins démocratiques. En l'absence de bourses, on estime que seule une infime partie des étudiants serait susceptible de venir de ces pays (Bryntesson et Börjesson, 2019<sup>[30]</sup>). Une évaluation récente d'une réforme similaire menée en 2017 en Finlande a montré que si le nombre d'étudiants internationaux dans ce pays a initialement diminué, il est désormais supérieur au niveau observé avant l'instauration des frais de scolarité. Dans le cas présent, la réforme a coïncidé avec une hausse de l'offre de diplômes en langues étrangères, ainsi qu'un renforcement des efforts déployés pour attirer et soutenir les étudiants internationaux, ce qui explique probablement cette différence de résultats (Ministère de l'Éducation et de la Culture, 2022<sup>[31]</sup>).

En Allemagne, entre 2006 et 2014, sept *Länder* sur 16 ont instauré des frais de scolarité, avant de les supprimer peu après. L'analyse de ces réformes montre qu'un seul *Land* (la Basse-Saxe) a enregistré un recul significatif du nombre d'étudiants internationaux après l'instauration des frais de scolarité, alors qu'aucune baisse n'a été observée dans les autres *Länder* concernés (Zullo et Churkina, 2021<sup>[32]</sup>). Des données récentes provenant d'universités italiennes mettent en évidence un effet négatif marqué des droits de scolarité sur les entrées d'étudiants internationaux (Beine, Delogu et Ragot, 2020<sup>[33]</sup>). En permettant aux étudiants étrangers d'accéder aux subventions des frais de scolarité au même titre que les étudiants nationaux (et en leur accordant, ainsi qu'à leurs partenaires, le droit de travailler sous certaines conditions), la Nouvelle-Zélande a plus que doublé le nombre de nouveaux entrants dans les programmes de doctorat en 2006, année où ces changements sont entrés en vigueur, alors qu'une légère baisse a été observée dans les autres programmes d'enseignement supérieur (OCDE, 2017<sup>[34]</sup>).

Dans les enquêtes menées auprès des étudiants internationaux, le fait que les droits de scolarité soient abordables est un aspect généralement cité comme étant un important facteur de décision lors du choix de leur cursus (Quacquarelli Symonds, 2021<sup>[9]</sup>). Toutefois, la définition du terme « abordable » est propre à chaque pays d'origine. Par exemple, d'après les données d'une enquête menée en République tchèque, la principale raison pour laquelle les Nord-Américains choisissent d'étudier dans ce pays est le niveau relativement faible des frais de scolarité (57 %), alors que pour les Slovaques, qui sont confrontés à des coûts similaires, voire inférieurs, dans leur pays d'origine, ce critère pèse beaucoup moins lourd (13 %) (Michaela Kudrnáčová et al., 2020<sup>[35]</sup>). Les frais de scolarité peuvent également agir comme un repoussoir auprès des étudiants issus de milieux socioéconomiques défavorisés. Des travaux antérieurs ont montré que les étudiants issus de groupes socioéconomiques plus aisés sont davantage susceptibles d'aller étudier à l'étranger (Waters et Brooks, 2010<sup>[36]</sup> ; Hauschildt et al., 2015<sup>[37]</sup>). Lors de la dernière vague d'enquête EUROSTUDENT, 60 % des répondants ont indiqué que le coût des études était le principal



obstacle à un départ (temporaire) à l'étranger. De même, 37 % des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête Eurobaromètre spéciale menée en 2018 ont cité le manque de moyens financiers comme l'une des principales raisons pour lesquelles elles ne partiraient pas étudier à l'étranger, bien que ce motif se classe en troisième position derrière le manque d'opportunités et les raisons familiales, personnelles et professionnelles.

Autre facteur semble-t-il pertinent, bien que peu étudié dans les travaux universitaires : la rapidité avec laquelle les étudiants internationaux reçoivent une réponse après avoir soumis leur candidature. D'après des données d'enquête, les étudiants internationaux ont des attentes élevées et, sur plus de 100 000 répondants, 71 % affirment qu'il est extrêmement ou très important d'obtenir rapidement une réponse après avoir formulé une demande auprès d'une université. En effet, 31 % des futurs étudiants internationaux s'attendent à ce que leur demande soit traitée dans les trois jours (Quacquarelli Symonds, 2021<sup>[9]</sup>).

### ***Le rôle de la langue d'enseignement***

La langue détermine les décisions de mobilité dans l'enseignement supérieur de multiples façons. Tout d'abord, une langue officielle commune s'avère être une variable explicative importante de la mobilité bilatérale des étudiants (Abbott et Silles, 2015<sup>[20]</sup>), une relation également mise en évidence par les données de l'OCDE relatives aux effectifs, comme examiné plus haut. Deuxièmement, l'objectif d'amélioration des compétences dans la langue du pays d'accueil est un facteur décisif de la mobilité des étudiants, en particulier pour ceux qui choisissent des destinations anglophones. Il a été démontré que l'amélioration des compétences en anglais fait partie des trois principaux facteurs déterminant le choix des États-Unis comme pays de destination (Nicholls, 2018<sup>[38]</sup>), et que l'amélioration des compétences en langues étrangères est une raison importante pour laquelle les étudiants chinois partent étudier à l'étranger, au Royaume-Uni en particulier (Counsell, 2011<sup>[39]</sup>).

Par ailleurs, le rôle de l'apprentissage des langues dans le choix de pays de destination non anglophones a été peu étudié. Une étude sur la mobilité ERASMUS (à l'intérieur de l'Europe) a révélé que l'amélioration des compétences linguistiques n'arrive qu'en sixième position sur une échelle comptant 14 niveaux, et qu'elle pouvait donc être considérée comme relativement peu importante (Lesjak et al., 2015<sup>[40]</sup>). Une enquête portant sur la décision des étudiants de s'inscrire à un programme d'échange international en Espagne ou en Allemagne a toutefois révélé que l'amélioration et la pratique de la langue se classaient en deuxième et troisième position parmi une liste de 26 motivations essentielles (Castillo Arredondo et al., 2017<sup>[41]</sup>).

Il a été démontré qu'un manque perçu de compétences en langues étrangères peut faire obstacle à la décision individuelle de partir étudier à l'étranger (Netz, 2015<sup>[42]</sup>) pour des exemples de pays européens). Dans une enquête Eurobaromètre de 2018, un tiers des jeunes répondants européens, tous niveaux d'instruction confondus, se déclarent incapables d'étudier dans plus d'une langue. Néanmoins, 77 % des jeunes Européens déclarent qu'ils aimeraient apprendre une nouvelle langue, tandis que 84 % aimeraient améliorer leur connaissance d'une langue étrangère déjà étudiée.

La langue d'enseignement – en particulier l'anglais comme moyen d'instruction (AMI) – dans les programmes d'études supérieures est aujourd'hui une thématique très souvent abordée, tant dans les travaux universitaires que dans la sphère politique (pour un tour d'horizon, voir (Unangst, Altbach et de Wit, 2022<sup>[43]</sup>)). Les débats portent notamment sur les avantages perçus, comme le renforcement de l'attractivité aux yeux des étudiants internationaux et l'amélioration des débouchés pour les étudiants nationaux du fait de leur meilleure connaissance de l'anglais, ainsi que sur les préoccupations relatives à la qualité de la langue et le risque d'exclusion de certains groupes (Macaro et al., 2017<sup>[44]</sup>). Par exemple, d'après des données d'enquête récentes en provenance de République tchèque, près d'un quart des étudiants internationaux (23 %) sont insatisfaits de la qualité de l'enseignement, principalement en raison du faible niveau d'anglais des enseignants, alors que seuls 7 % de ceux qui suivent leurs études en tchèque sont insatisfaits de leur cursus (Michaela Kudrnáčová et al., 2020<sup>[35]</sup>).

Les étudiants internationaux sont fortement surreprésentés dans les programmes en langue anglaise. Au Danemark par exemple, les étudiants internationaux représentaient 40 % des étudiants inscrits dans les programmes d'enseignement en anglais en 2020, contre seulement 2 % des inscrits dans les programmes d'enseignement en danois. En Pologne, au cours de l'année universitaire 2020/21, les étudiants étrangers représentaient 4 % des inscrits dans les programmes d'enseignement en polonais, contre 65 % des inscrits dans les programmes d'enseignement en anglais. Globalement, toutefois, quelque 61 % des étudiants étrangers suivent leurs études en polonais, ce qui représente une part élevée. La Hongrie est un cas intéressant, car elle propose des programmes d'enseignement supérieur en anglais, français, hongrois et allemand. Les données relatives aux taux d'inscription par langue d'enseignement lors du semestre d'hiver 2021/22 montrent que seuls 4 % des étudiants suivant l'enseignement en hongrois sont des étudiants internationaux. En revanche, 95 % des étudiants suivant l'enseignement en allemand sont des étudiants internationaux. Environ quatre cinquièmes des inscrits dans les programmes en anglais et en français sont des étudiants internationaux.

### ***Accès au marché du travail pendant et après les études***

La possibilité de travailler tout en poursuivant des études peut inciter les étudiants internationaux à choisir un pays plutôt qu'un autre. Selon une enquête réalisée en 2018 par le Bureau canadien de l'éducation internationale, 62 % des étudiants de niveau post-secondaire en mobilité internationale ont déclaré avoir choisi le Canada en raison de la possibilité de travailler pendant leurs études (BCEI, 2018<sup>[45]</sup>). Une enquête réalisée en 2017 auprès de 2000 étudiants internationaux actuels et anciens aux États-Unis a révélé que 46 % des personnes interrogées considéraient la possibilité de travailler tout en étudiant comme un critère important pour le choix d'un établissement (World Education Service, 2017<sup>[46]</sup>).

Les étudiants internationaux tiennent également compte de leurs perspectives d'installation lorsqu'ils choisissent leur pays de destination. D'après une enquête menée en 2019 auprès de diplômés internationaux en Australie, 76 % estimaient que l'accès à un permis de travail post-études avait pesé lourdement dans leur choix de l'Australie comme destination d'études (Nghia, 2019<sup>[47]</sup>). De même, des recherches menées au Canada montrent que trois étudiants internationaux sur quatre considèrent la possibilité de travailler au Canada après leurs études comme un facteur important pour choisir leur destination (BCEI, 2018<sup>[45]</sup>). En outre, les données des enquêtes internationales donnent à penser qu'environ la moitié des futurs étudiants internationaux souhaitent rester dans le pays où ils ont fait leurs études, temporairement du moins, après l'obtention de leur diplôme (Quacquarelli Symonds, 2021<sup>[9]</sup>).

Globalement, de nombreux facteurs macroéconomiques influencent le choix de destination des étudiants internationaux. Certains d'entre eux, comme la proximité géographique et la présence d'une diaspora, échappent au contrôle direct des pouvoirs publics. D'autres, notamment les frais de scolarité et la langue d'enseignement, relèvent de choix politiques concrets, bien qu'ils n'incombent pas nécessairement aux responsables des politiques migratoires. Par ailleurs, d'autres mesures, en particulier l'octroi d'un accès au marché du travail pendant et après les études, l'admission des membres de la famille, et les efforts visant à inciter les diplômés internationaux à rester travailler dans le pays, permettent aux pays de stimuler la mobilité internationale des étudiants – à des degrés divers toutefois. Le présent chapitre a dressé un panorama de la mobilité internationale des étudiants à destination de la zone OCDE. Il sert de toile de fond aux deux chapitres suivants, l'un portant sur les politiques d'attractivité, d'admission et de rétention, et l'autre sur les taux d'installation et l'impact économique des étudiants internationaux.

## Références

- Abbott, A. et M. Silles (2015), « Determinants of International Student Migration », *The World Economy*, vol. 39/5, pp. 621-635, <https://doi.org/10.1111/twec.12319>. [20]
- BCEI (2018), *La voix des étudiants : résultats nationaux du Sondage des étudiants internationaux du BCEI de 2018*, Bureau canadien de l'éducation internationale, [https://cbie.ca/wp-content/uploads/2018/08/Student\\_Voice\\_Report-FRE.pdf](https://cbie.ca/wp-content/uploads/2018/08/Student_Voice_Report-FRE.pdf). [45]
- Beine, M., M. Delogu et L. Ragot (2020), « The role of fees in foreign education: evidence from Italy », *Journal of Economic Geography*, vol. 20/2, pp. 571-600, <https://doi.org/10.1093/JEG/LBY044>. [33]
- Beine, M., R. Noël et L. Ragot (2014), « Determinants of the international mobility of students », *Economics of Education Review*, vol. 41, pp. 40-54, <https://doi.org/10.1016/J.ECONEDUREV.2014.03.003>. [21]
- Benedictis, L. et S. Leoni (2020), « Gender bias in the Erasmus network of universities », *Applied Network Science*, vol. 5/1, <https://doi.org/10.1007/s41109-020-00297-9>. [15]
- Birrell, B. (2019), « Overseas students are driving Australia's Net Overseas Migration tide », <https://tapri.org.au/wp-content/uploads/2019/04/Overseas-students-are-driving-NOM-final-18-April-2019.pdf> (consulté le 11 avril 2022). [27]
- Bryntesson, A. et M. Börjesson (2019), « Internationella studenter i Sverige Avgiftsreformens påverkan på inflödet av studenter », <http://www.delmi.se> (consulté le 4 mai 2022). [30]
- Campus France (2020), *Key figures 2020*, <http://www.campusfrance.org/en/resource/key-figures-2020> (consulté le 11 mai 2022). [6]
- Castillo Arredondo, M. et al. (2017), « Motivations of educational tourists in non-English-speaking countries: the role of languages », *Journal of Travel & Tourism Marketing*, vol. 35/4, pp. 437-448, <https://doi.org/10.1080/10548408.2017.1358238>. [41]
- Chen, M. (2021), « The Impact of International Students on US Colleges: Higher Education as a Service Export », *SSRN Electronic Journal*, <https://doi.org/10.2139/ssrn.3859798>. [28]
- Commission européenne (2021), *The new Erasmus+ programme for 2021-2027 has launched!*, [https://www.eacea.ec.europa.eu/news-events/news/new-erasmus-programme-2021-2027-has-launched-2021-03-25\\_en](https://www.eacea.ec.europa.eu/news-events/news/new-erasmus-programme-2021-2027-has-launched-2021-03-25_en) (consulté le 2 août 2022). [19]
- Commission européenne (2020), *Erasmus+ Annual report 2019: Statistical Annex*, Office des publications, <https://data.europa.eu/doi/10.2766/431386> (consulté le 2 août 2022). [14]
- Commission européenne, D. (2021), *Erasmus+ Annual Report 2020*, Office des publications de l'Union européenne, <https://op.europa.eu/fr/publication-detail/-/publication/7bda9285-5cc4-11ec-91ac-01aa75ed71a1/language-en> (consulté le 2 août 2022). [10]
- Commission européenne, D. (2020), *Erasmus+ Annual Report 2019*, Office des publications de l'Union européenne, <https://data.europa.eu/doi/10.2766/651849> (consulté le 2 août 2022). [11]
- Commission européenne, D. (2019), *Erasmus+ higher education impact study*, Office des publications de l'Union européenne, <https://data.europa.eu/doi/10.2766/162060> (consulté le 2 août 2022). [16]

- Congressional Research Service (2019), *Foreign STEM Students in the United States*, [3]  
<https://crsreports.congress.gov/product/pdf/IF/IF11347> (consulté le 10 mai 2022).
- Counsell, D. (2011), « Chinese students abroad: Why they choose the UK and how they see their future », *China: An international journal*, vol. 9/1, pp. 48-71, [39]  
<https://muse.jhu.edu/article/423826>.
- Destatis (2022), *Sonderauswertung. Studienverlaufsstatistik*. [7]
- Destatis (2022), « Studierende an Hochschulen - Fachserie 11 Reihe 4.1 - Sommersemester 2021 », <https://www.destatis.de/DE/Themen/Gesellschaft-Umwelt/Bildung-Forschung-Kultur/Hochschulen/Publikationen/publikationen-innen-hochschulen-studierende-endg.html> (consulté le 9 mai 2022). [5]
- Didisse, J., T. Nguyen-Huu et T. Tran (2018), « The Long Walk to Knowledge: On the Determinants of Higher Education Mobility to Europe », *The Journal of Development Studies*, vol. 55/6, pp. 1099-1120, <https://doi.org/10.1080/00220388.2018.1475647>. [22]
- European Commission (2021), *Erasmus+ annual report 2020*, Publications Office of the European Union, <https://data.europa.eu/doi/10.2766/36418> (consulté le 2 août 2022). [12]
- Hauschildt, K. et al. (2015), « Social and economic conditions of student life in Europe : synopsis of indicators : EUROSTUDENT V 2012-2015 ». [37]
- Hauschildt, K. et al. (2021), *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe. Eurostudent VII 2018-2021 | Synopsis of Indicators*, <https://doi.org/10.3278/6001920dw>. [13]
- Kaushal, N. et M. Lanati (2019), « International student mobility: Growth and dispersion », *NBER working paper series*, <http://www.nber.org/papers/w25921>. [23]
- Lesjak, M. et al. (2015), « Erasmus student motivation: Why and where to go? », *Higher Education*, vol. 70/5, pp. 845-865, <https://doi.org/10.1007/s10734-015-9871-0>. [40]
- Macaro, E. et al. (2017), « A systematic review of English medium instruction in higher education », *Language Teaching*, vol. 51/1, pp. 36-76, [44]  
<https://doi.org/10.1017/s0261444817000350>.
- Meng, C., K. Wessling et K. Mühleck (2020), *Eurograduate pilot study: key findings*, Commission européenne, Direction générale de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la culture, <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/91fe9c5a-a66d-11ea-bb7a-01aa75ed71a1/language-en> (consulté le 12 avril 2022). [18]
- Michaela Kudrnáčová et al. (2020), *Studying and living in the Czech Republic from the perspective of foreign students: Report on Research at Czech Universities*, Czech National Agency for International Education (DZS), [https://www.dzs.cz/sites/default/files/2020-09/DZS\\_zprava\\_o\\_zahranicnich\\_studentech\\_BOOK\\_EN\\_nahled3%20%281%29.pdf](https://www.dzs.cz/sites/default/files/2020-09/DZS_zprava_o_zahranicnich_studentech_BOOK_EN_nahled3%20%281%29.pdf). [35]
- Ministère de l'Éducation et de la Culture (2022), *Introduction of tuition fees did not halt the internationalisation process of higher education institutions – room for growth in tuition fee revenue - OKM - Ministère de l'Éducation et de la Culture, Finlande*, <https://okm.fi/en/-/introduction-of-tuition-fees-did-not-halt-the-internationalisation-process-of-higher-education-institutions-room-for-growth-in-tuition-fee-revenue> (consulté le 27 avril 2022). [31]

- Netz, N. (2015), « What Deters Students from Studying Abroad? Evidence from Four European Countries and Its Implications for Higher Education Policy », *Higher Education Policy*, vol. 28/2, pp. 151-174, <https://doi.org/10.1057/HEP.2013.37>. [42]
- Netz, N. et M. Grüttner (2020), « Does the effect of studying abroad on labour income vary by graduates' social origin? Evidence from Germany », *Higher Education*, vol. 82/6, pp. 1195-1217, <https://doi.org/10.1007/s10734-020-00579-2>. [17]
- Nghia, T. (2019), « Motivations for Studying Abroad and Immigration Intentions », *Journal of International Students*, vol. 9/3, <https://doi.org/10.32674/jis.v0i0.731>. [47]
- Nicholls, S. (2018), « Influences on international student choice of study destination: Evidence from the United States », *Journal of International Students*, vol. 8, pp. 597-622, <https://doi.org/10.5281/zenodo.1249043>. [38]
- Nuffic (2017), *International degree students in the Netherlands: a regional analysis*, <http://www.nuffic.nl/en/publications/international-degree-students-in-the-netherlands-a-regional-analysis> (consulté le 10 mai 2022). [4]
- OCDE (2020), *Regards sur l'éducation 2020 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/7adde83a-fr>. [8]
- OCDE (2017), « Tuition fee reforms and international mobility », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 51, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2dbe470a-en>. [34]
- OCDE-HCR (2021), *Safe Pathways for Refugees II - OECD-UNHCR Study on Third-country Solutions for Refugees: Admissions for family reunification, education, and employment purposes between 2010 and 2019*, [https://www.oecd.org/els/mig/Safe-Pathways-for-Refugees\\_2021.pdf](https://www.oecd.org/els/mig/Safe-Pathways-for-Refugees_2021.pdf). [1]
- Perc, M. (dir. pub.) (2016), « Gender Gap in the ERASMUS Mobility Program », *PLOS ONE*, vol. 11/2, p. e0149514, <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0149514>. [2]
- Perkins, R. et E. Neumayer (2014), « Geographies of educational mobilities: exploring the uneven flows of international students », *The Geographical Journal*, vol. 180/3, pp. 246-259, <https://doi.org/10.1111/GEOJ.12045>. [24]
- Quacquarelli Symonds (2021), « EU International Student Survey 2021 », dans *Supporting recovery and driving growth in global higher education*, Quacquarelli Symonds, Londres. [9]
- Sanchez-Serra, D. et G. Marconi (2018), « View of Increasing International Students' Tuition Fees: The Two Sides of the Coin », *International Higher Education*, <https://ejournals.bc.edu/index.php/ihe/article/view/10278/8953> (consulté le 19 avril 2022). [29]
- Shih, K. (2016), « Labour market openness, H-1B visa policy, and the scale of international student enrollment in the United States », *Economic Inquiry*, vol. 54/1, pp. 121-138, <https://doi.org/10.1111/ecin.12250>. [25]
- UK Department for Education (2022), *Graduate outcomes (LEO), Tax Year 2018-19*, <https://explore-education-statistics.service.gov.uk/find-statistics/graduate-outcomes-leo/2018-19#dataBlock-cb5bd289-e28a-4996-93f3-d2c70e9fc52b-tables> (consulté le 11 avril 2022). [26]

- Unangst, L., P. Altbach et H. de Wit (2022), « English as medium of instruction in non-Anglophone countries: A global comparative analysis of policies, practices, and implications », dans *International Student Recruitment and Mobility in Non-Anglophone Countries*, Routledge, <https://doi.org/10.4324/9781003217923-3>. [43]
- Waters, J. et R. Brooks (2010), « Accidental achievers? International higher education, class reproduction and privilege in the experiences of UK students overseas », *British Journal of Sociology of Education*, vol. 31/2, pp. 217-228, <https://doi.org/10.1080/01425690903539164>. [36]
- World Education Service (2017), « Career Prospects and Outcomes of U.S.-Educated International Students: Improving Services, Bolstering Success », <https://knowledge.wes.org/wes-research-report-career-outcomes>. [46]
- Zullo, M. et O. Churkina (2021), « A quasi-experiment in international student mobility: Germany's fee re-introductions », <https://doi.org/10.1080/21568235.2021.1983451>, <https://doi.org/10.1080/21568235.2021.1983451>. [32]

## Annexe 5.A. Tableaux supplémentaires

**Tableau d'annexe 5.A.1. Critères de définition des étudiants internationaux (ou des étudiants étrangers)**

	Critère	Date de collecte des données	Notes additionnelles
AUS	Résidence	5 août 2020	
AUT	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	1er octobre 2019	Si le pays du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire n'est pas disponible, l'occurrence dans la base de données statistiques sur les inscriptions des années précédentes est utilisée à la place
BEL	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	1er février 2020	Les données sur les étudiants étrangers de l'enseignement tertiaire ne comprennent pas les étudiants de l'enseignement de la promotion sociale, ni ceux de l'Open University, de l'Institut des maladies tropicales et de la Faculté théologique évangélique en Communauté flamande. Ainsi, le champ des étudiants internationaux et étrangers diffère et les données ne peuvent être comparées. Les données pour la CITE 5 – diplôme associé – enseignement professionnel supérieur pour adultes – ne comprennent que les données de la Communauté flamande et reposent sur des informations liées à la citoyenneté plutôt qu'au pays d'obtention du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire
CAN	Résidence	21 avril 2021	Citoyens non-canadiens à l'exception des immigrants reçus (résidents permanents)
CHE	Scolarisation antérieure	15 novembre 2019	
CHL	Résidence	30 juin 2020	Les établissements d'enseignement tertiaire indiquent si les étudiants sont non-étrangers, résidents étrangers ou non-résidents étrangers. À partir de 2018, on considère que les étudiants mobiles sont ceux qui ont obtenu un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans un pays différent du Chili. Dans les cas où le pays dudit diplôme n'est pas disponible, on considère que les étudiants mobiles sont ceux qui sont classés comme non-résidents
COL	Citoyenneté	31 décembre 2020	
CRI	Citoyenneté		
CZE	Citoyenneté	30 septembre 2019	
DEU	Scolarisation antérieure	1er septembre 2019	Le nombre d'étudiants mobiles dans les programmes professionnels des niveaux 554 et 655 de la CITE est négligeable et la valeur zéro lui est attribuée
DNK	Diplôme d'enseignement secondaire supérieur	1er octobre 2019	Les étudiants internationaux sont définis comme des étudiants qui ont obtenu leur enseignement secondaire de deuxième cycle à l'étranger. Si le pays d'origine n'est pas connu, la citoyenneté est utilisée comme indicateur du pays de scolarisation antérieure
ESP	Résidence	31 octobre 2019	Le pays du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est utilisé comme critère au niveau 5 de la CITE
EST	Résidence	10 novembre 2019	Pays d'origine
FIN	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	20 septembre 2019	Un étudiant mobile/international est un étudiant qui a passé son diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'étranger (hors de Finlande). Si les données sur le pays d'origine spécifique ne sont pas disponibles sur la base dudit diplôme, elles sont définies sur la base de la nationalité de l'étudiant
FRA	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire		Un "étudiant mobile" est celui qui a obtenu son diplôme de deuxième cycle de l'enseignement secondaire à l'étranger. Comme son pays (d'origine) est inconnu, sa nationalité est utilisée comme indicateur du pays
GBR	Résidence	16 janvier 2020	
GRC		20 mai 2020	
HUN	Citoyenneté	1er octobre 2019	La citoyenneté est utilisée pour déterminer le pays d'origine
IRL	Résidence	30 septembre 2019	
ISL	Scolarisation antérieure	15 octobre 2019	Citoyenneté, pour une minorité de cas où le pays de scolarisation antérieure est inconnu

	Critère	Date de collecte des données	Notes additionnelles
ISR	Citoyenneté	30 juin 2020	
ITA	Citoyenneté	1er mars 2020	
JPN	Visa étudiant	1er mai 2019	
KOR	Citoyenneté	1er avril 2020	
LTU	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	1er septembre 2019	
LUX	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	30 octobre 2020	Le pays du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire est utilisé pour les étudiants mobiles de la CITE 5 à 8
LVA	Scolarisation antérieure	10 octobre 2019	
MEX	Lieu de naissance	30 septembre 2019	
NLD	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	31 décembre 2019	Le pays du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ne fait la distinction qu'entre les Pays-Bas et "à l'étranger". Dans cette deuxième catégorie, la citoyenneté est utilisée pour déterminer le pays d'origine. Les données sur les étudiants internationaux et étrangers ne comprennent pas ceux inscrits à l'Open University
NOR	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	1er octobre 2019	
NZL	Résidence	1er juillet 2020	Un étudiant est considéré comme mobile s'il est un non-résident. Pour les étudiants mobiles, la citoyenneté est utilisée pour déterminer le pays d'origine
POL	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	30 septembre 2019	Pays du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour les niveaux CITE 7 et CITE 6, pas pour le troisième cycle. Absence de données sur le pays du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire pour certains programmes aux niveaux CITE 6 et 8. Comme meilleure estimation nationale, la Pologne a utilisé des données sur : CITE 6 (études de troisième cycle) et CITE 8 – pays de scolarisation antérieure (pays du diplôme de maîtrise) ; CITE 6 – études de troisième cycle – pays d'éducation préalable
PRT	Diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire	31 décembre 2019	La définition de l'étudiant international est "Pays du diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire" depuis 2013/14. Jusqu'en 2013/14, il était défini sur la base du pays de scolarisation antérieure (ce qui signifie "éducation antérieure" : dans le cas d'un étudiant au niveau CITE 7, le pays d'origine est le pays où le diplôme CITE 6 a été délivré
SVK	Citoyenneté	15 septembre 2019	La citoyenneté est utilisée pour déterminer le pays d'origine
SVN	Résidence	15 septembre 2019	
SWE	Résidence	15 octobre 2019	Les étudiants internationaux sont définis comme des étudiants qui ont un permis de séjour pour étudiants ou qui sont soit des non-résidents, soit des personnes qui ont déménagé en Suède pas plus de six mois avant de commencer leurs études. Pour les étudiants de la CITE 8, le délai est de 24 mois. Les étudiants titulaires d'un permis de séjour pour étudiants sont déclarés par leur pays de citoyenneté, tandis que les autres étudiants sont déclarés par leur pays de naissance. Les étudiants en échange (étudiants mobiles) ne sont pas inclus dans la définition ci-dessus
TUR	Citoyenneté	1er décembre 2019	Les citoyens turcs qui vivent à l'étranger et y font leurs études secondaires, puis étudient en Türkiye, peuvent également postuler dans le cadre du quota d'admission pour les étudiants étrangers
USA	Résidence	1er septembre 2019	Les étudiants qui ne sont pas citoyens des États-Unis, qui sont dans le pays à titre temporaire et qui n'ont pas le droit d'y rester indéfiniment

Source : adapté de Regards sur l'éducation, métadonnées, 2022.




## Tableau d'annexe 5.A.2. Étudiants nationaux et en mobilité internationale par domaine d'études

Part des étudiants internationaux et des étudiants nationaux, par domaine d'études, 2020 (%)

		Éducation	Arts et sciences humaines	Sciences sociales, journalisme et information	Commerce, administration et droit	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	Technologies de l'information et de la communication (TICs)	Ingénierie, fabrication et construction	Agriculture, sylviculture, pêche et médecine vétérinaire	Santé et bien-être	Services
AUS	International	4	6	3	46	4	14	12	1	11	1
	National	11	12	9	23	7	4	8	1	24	2
AUT	International	5	14	16	20	11	5	16	2	9	1
	National	14	9	7	25	8	5	17	1	9	4
BEL	International	3	14	13	12	6	2	12	5	32	2
	National	10	8	10	24	4	4	11	2	26	2
CAN	International	1	7	9	28	13	10	18	1	5	5
	National	5	10	12	20	11	5	10	1	17	5
CHE	International	5	13	12	19	17	5	18	0	9	3
	National	11	8	8	26	7	4	14	1	18	3
CHL	International	5	4	5	34	5	6	18	2	17	4
	National	11	4	5	22	2	4	21	3	22	5
COL	International	6	9	15	28	2	3	17	2	16	2
	National	8	4	12	36	2	5	21	3	7	3
CZE	International	2	10	10	21	8	11	13	3	18	4
	National	14	9	9	19	6	5	14	4	13	7
DEU	International	2	14	8	18	11	10	29	2	7	1
	National	9	12	8	24	9	7	19	1	9	3
DNK	International	2	10	9	28	7	8	21	2	9	4
	National	8	10	9	23	5	5	11	1	25	2
ESP	International	4	9	12	26	5	3	12	2	22	5
	National	12	11	10	20	6	6	13	1	16	6
EST	International	3	14	10	36	7	12	11	4	4	0
	National	8	13	6	20	6	10	15	2	14	6
FIN	International	3	10	4	23	6	19	19	2	11	4
	National	6	11	7	18	5	9	19	2	19	4
FRA	International	1	16	10	29	13	6	16	0	7	2
	National	3	13	7	25	7	3	16	2	15	10
GBR	International	2	13	14	34	9	6	13	1	7	0
	National	6	14	16	21	10	5	8	1	17	0
GRC	International	5	16	13	16	12	4	15	3	12	3
	National	4	13	13	20	10	4	21	4	8	3
IRL	International	1	11	7	20	10	11	12	1	24	2
	National	8	15	6	22	10	6	11	2	17	4
ISL	International	8	41	10	8	15	2	8	2	4	1
	National	15	8	17	19	4	6	9	1	17	4
ISR	International	13	13	16	14	14	6	12	1	11	0
	National	20	8	18	14	6	8	17	0	9	0
ITA	International	1	31	12	15	6	2	21	2	9	1
	National	8	16	14	18	8	2	15	3	14	3

		Éducation	Arts et sciences humaines	Sciences sociales, journalisme et information	Commerce, administration et droit	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	Technologies de l'information et de la communication (TICs)	Ingénierie, fabrication et construction	Agriculture, sylviculture, pêche et médecine vétérinaire	Santé et bien-être	Services
KOR	International	3	22	13	31	2	4	11	1	4	11
	National	6	16	6	13	5	6	23	1	14	9
LTU	International	1	10	16	23	2	4	15	2	26	1
	National	4	9	9	27	4	6	17	3	19	2
LUX	International	5	7	13	37	11	11	9	6	2	0
	National	19	13	10	24	6	7	9	0	12	0
LVA	International	1	3	4	38	1	10	11	1	25	7
	National	8	8	8	25	3	7	16	2	15	9
NOR	International	4	20	11	15	15	6	12	1	11	4
	National	17	10	11	19	4	5	10	1	18	5
NZL	International	5	8	7	33	9	11	13	2	8	4
	National	8	13	13	19	10	5	10	2	18	3
POL	International	2	12	16	27	4	6	9	2	17	7
	National	9	10	11	23	4	5	15	2	14	8
PRT	International	4	12	13	25	5	2	20	2	12	5
	National	3	10	11	22	6	3	21	2	16	6
SVK	International	9	8	6	11	3	4	11	2	42	3
	National	13	8	10	19	5	5	13	2	18	7
SVN	International	4	10	15	18	8	9	20	1	7	9
	National	10	9	8	19	6	5	19	3	14	8
SWE	International	3	14	13	11	14	7	25	1	11	1
	National	14	14	11	14	5	4	17	1	18	2
TUR	International	5	12	13	20	5	2	24	2	14	3
	National	4	13	10	39	2	2	10	2	13	5
OECD	International	3	13	12	27	8	7	17	1	10	2
	National	7	11	10	26	5	4	15	2	14	5

Source : adapté de la base de données de Regards sur l'éducation, 2022.

StatLink  <https://stat.link/she4pf>

## Notes

<sup>1</sup> Le terme *étudiant international* désigne ci-après des personnes venant de l'étranger pour étudier à plein temps dans un établissement d'enseignement supérieur.

<sup>2</sup> Ce travail a été réalisé avec le soutien financier du ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche. Il comprend une contribution d'Ewa Krzaklewska (Jagiellonian University of Krakow).

<sup>3</sup> Ces évolutions sont partiellement imputables à une modification de la méthode de définition d'un étudiant international. Pour une présentation détaillée, voir Regards sur l'éducation, données annuelles détaillées de l'annexe 3.

<sup>4</sup> Cette part est calculée sur la base des définitions nationales des étudiants internationaux (c'est-à-dire des étudiants étrangers) dans chaque pays. Concernant la population née à l'étranger, les données se rapportent aux personnes de nationalité étrangère au Japon et en Corée.

<sup>5</sup> Sauf mention contraire, les données et informations ont été recueillies au moyen d'un questionnaire relatif aux politiques d'attractivité, d'admission et de rétention des étudiants internationaux, à compter de janvier 2022, et sont également tirées des rapports nationaux du Groupe d'experts de l'OCDE sur les migrations.

<sup>6</sup> Selon la définition nationale, il s'agit des étudiants étrangers ayant obtenu leur diplôme d'accès à l'enseignement supérieur à l'étranger ou dans un établissement préparatoire.

<sup>7</sup> Depuis 2014, le programme regroupe des programmes qui étaient auparavant distincts, dont le plus important est le programme de l'enseignement supérieur qui s'appelait « Erasmus » et auquel il est encore parfois fait référence. Le programme de l'enseignement supérieur a été mis en œuvre dans une succession de cadres (Socrates I (1994-99), Socrates II (2000-06), Éducation et formation tout au long de la vie 2007-13, Erasmus+ 2014-00, et Erasmus+ 2021-27). Avant 2014, la mobilité étudiante relevait du Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie. Au sein de ce programme, l'appellation Erasmus correspondait aux échanges d'étudiants de l'enseignement supérieur. D'autres programmes s'adressaient à d'autres publics cibles, comme Leonardo da Vinci pour la formation professionnelle, Comenius pour l'enseignement scolaire et Grundtvig pour la formation des adultes. Depuis 2014, le programme Erasmus+ regroupe des programmes qui fonctionnaient auparavant séparément, comme le Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, le programme Jeunesse en action et Erasmus Mundus, et il comporte aussi désormais un volet consacré aux activités sportives. Avec Erasmus+, les étudiants partent à l'international et pas seulement dans l'UE, les échanges pouvant avoir lieu dans 33 pays participants ou partenaires. Parmi les pays du programme, on compte tous les États membres de l'UE : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède et Royaume-Uni jusqu'en 2020. Des pays tiers sont en outre associés au programme : Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie et Türkiye.

<sup>8</sup> Le projet EUROSTUDENT, qui recueille et analyse des données comparables sur la dimension sociale de l'enseignement supérieur européen, est une enquête européenne sur les conditions sociales et économiques de la vie étudiante en Europe. Le septième cycle du projet EUROSTUDENT s'est déroulé de juin 2018 à août 2021. Au total, 26 pays de l'Espace européen de l'enseignement supérieur y ont participé et environ 270 000 étudiants ont été interrogés.

<sup>9</sup> Le guide du programme Erasmus+ définit les participants issus de milieux défavorisés et bénéficiant de perspectives moindres sur la base des critères suivants : handicap, difficultés scolaires, difficultés économiques, différences culturelles, problèmes de santé, barrières sociales et obstacles géographiques.



# 6

## Conditions d'admission et politiques visant à attirer et retenir les étudiants internationaux

Elisabeth Kamm et Jonathan Chaloff

---

Le présent chapitre passe en revue les conditions d'admission et les politiques des pays de l'OCDE visant à attirer et retenir les étudiants internationaux. Il illustre par des exemples les stratégies de communication et d'information auprès des étudiants internationaux ainsi que les critères de leur admission. Il décrit les politiques en vigueur qui soutiennent les étudiants internationaux pendant leur séjour, notamment eu égard à l'accès au marché du travail et à l'admission des membres de leur famille. Il examine les perspectives qui s'offrent aux étudiants internationaux pour rester sur place et chercher un emploi après l'obtention de leur diplôme. Enfin, le chapitre examine les mesures qui visent à s'assurer que les étudiants internationaux respectent les règles associées à leur permis de séjour à des fins d'études, et que ni les établissements ni les étudiants n'en fassent une utilisation abusive.

---

# En bref

- Dans tous les pays de l'OCDE, la délivrance d'un permis de séjour à des fins d'études est conditionnée à un justificatif d'admission dans une université, une preuve de moyens financiers suffisants pour couvrir les frais de subsistance, et une assurance maladie. Malgré des critères de base similaires, les taux de refus des visas d'études varient considérablement, allant de 2 % à 40 % dans les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles.
- L'Estonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Suède sont les seuls pays de l'OCDE dans lesquels les étudiants internationaux bénéficient d'un accès total au marché du travail pendant leurs études, sans aucune restriction. Dans tous les autres pays, l'accès au marché du travail est quelque peu limité, le plus souvent via un plafond du nombre d'heures de travail autorisées pendant les périodes de cours. Seule la Colombie interdit à tous les étudiants internationaux de travailler.
- Ces dix dernières années, les pays de l'OCDE ont mis en œuvre des politiques de grande envergure pour retenir les étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme. Dans presque tous les pays de l'OCDE, il leur est notamment possible de rester dans le pays après l'obtention de leur diplôme pour chercher un emploi. Ces programmes de prolongation de visa après des études de troisième cycle durent pour la plupart entre 12 et 24 mois, et peuvent aller jusqu'à trois ans ou plus en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni.
- Pour s'assurer que les étudiants internationaux respectent les dispositions associées à leur permis d'études, certains pays exigent que les établissements d'enseignement supérieur fassent état de la progression ou de l'absence de progression de leurs étudiants, tandis que dans d'autres pays de l'OCDE, cette obligation incombe à l'étudiant lui-même afin de prolonger son permis. D'autres problèmes liés à l'intégrité se posent, notamment l'utilisation abusive du visa au-delà de la durée autorisée du séjour, l'occupation d'un emploi non autorisé et les activités d'espionnage technologique ou militaire.
- Si la mobilité peut être très bénéfique aux étudiants, le rôle de filtrage qui est confié aux établissements d'enseignement supérieur et la part croissante d'anciens étudiants dans les flux migratoires pour raisons économiques comportent toujours un risque de dérive pour les pays d'accueil, de non-respect de la réglementation du marché du travail et, dans des cas extrêmes, d'activités malveillantes.

## Introduction

Au cours de la dernière décennie, les pays de l'OCDE ont pris des mesures actives pour attirer, soutenir et retenir les étudiants internationaux. Attirer et admettre les étudiants internationaux suppose l'intervention de nombreux acteurs, notamment les universités et les agences spécialisées dans le marketing de l'enseignement supérieur. Ce sont les établissements d'enseignement supérieur qui prennent en charge la plupart des coûts liés à l'information et à la présélection des candidats potentiels. À cet égard, le rôle des autorités nationales dans la définition des conditions d'admission et des politiques d'attraction des étudiants est plus limité que pour les autres populations immigrées.

Bien que les étudiants internationaux doivent répondre à certains critères d'autosuffisance et d'assurance, une fois acceptés, ils ne sont bien souvent pas soumis aux mêmes évaluations des compétences que les travailleurs immigrés, et ce malgré le fait que, dans la plupart des pays de l'OCDE, les étudiants

internationaux puissent travailler (à temps partiel) pendant leurs études et rester dans le pays après l'obtention de leur diplôme pour chercher un emploi. Dans de nombreux pays, il leur est plus facile d'entrer sur le marché du travail et d'y rester à moyen ou long terme.

Dans ce contexte, ce chapitre donne un aperçu des politiques mises en place dans les pays de l'OCDE dans cinq domaines clés : i) l'information et la communication auprès des étudiants internationaux ; ii) les critères d'admission ; iii) le soutien pendant les études ; iv) le maintien dans le pays après l'obtention du diplôme ; et v) le contrôle du respect des réglementations.<sup>1,2</sup>

## Politique d'information et stratégies de communication

Une première étape pour attirer les étudiants internationaux consiste à informer les publics cibles des avantages uniques que présente le fait d'étudier, de faire des recherches et de vivre dans les pays et établissements respectifs. Dans l'ensemble de l'OCDE, cette activité se caractérise par la diversité des initiatives au niveau des établissements et aux échelons national et régional, ainsi que par la pluralité des intervenants, notamment les ministères et les agences d'enseignement supérieur, les universités et les agences privées spécialisées dans le marketing de l'enseignement supérieur.

### Canaux de communication

Tous les pays de l'OCDE disposent de sites web officiels pour informer les étudiants internationaux des programmes d'enseignement supérieur proposés et pour fournir des renseignements utiles concernant le processus d'immigration. Dans certains pays, comme en Suède, le contenu du site web sur les frais d'inscription, les permis de séjour et les bourses d'études est adapté en fonction du public cible. Il utilise l'adresse IP de la connexion et permet aux candidats potentiels de choisir les informations correspondant à leur nationalité.

Ces sites web et les efforts d'information menés en parallèle sont gérés soit par un ministère désigné, comme le ministère de l'Éducation au Danemark et en Italie, soit par des agences et organisations indépendantes spécialisées qui sont chargées de promouvoir le pays en tant que destination d'études internationales, comme le DAAD en Allemagne et Campus France en France (Tableau 6.1).

**Tableau 6.1. Plateformes d'information et canaux de communication**

Pays	Site web national	Exploité par	En ligne					Hors ligne	
			Médias sociaux					Salons étudiants au cours des 3 dernières années	Bureaux à l'étranger
			Facebook	Twitter	YouTube	LinkedIn	Instagram		
AUS	<a href="http://www.studyaustralia.gov.au">www.studyaustralia.gov.au</a>	Gouvernement australien	X	X	X	X	X	Oui	Oui
AUT	<a href="http://www.studyinustria.at/en/">www.studyinustria.at/en/</a>	Agence autrichienne pour l'éducation et l'internationalisation	X	X	X			Oui	Oui
BEL	<a href="http://www.studyinbelgium.be/">www.studyinbelgium.be/</a> <a href="http://www.studyinflanders.be">www.studyinflanders.be</a> <a href="http://www.ahs-ostbelgien.be/">www.ahs-ostbelgien.be/</a>	Les trois communautés ont des agences distinctes chargées de promouvoir les études internationales	X	X			X	Oui	n/a

Pays	En ligne						Hors ligne		
	Site web national	Exploité par	Médias sociaux					Salons étudiants au cours des 3 dernières années	Bureaux à l'étranger
			Facebook	Twitter	YouTube	LinkedIn	Instagram		
CAN	<a href="http://www.educanada.ca/study-plan-etudes/before-avant/guide.aspx?lang=eng">www.educanada.ca/study-plan-etudes/before-avant/guide.aspx?lang=eng</a>	ÉduCanada, une collaboration entre les provinces et les territoires par l'intermédiaire du Conseil des ministres de l'Éducation (CMEC) et d'Affaires mondiales Canada	X	X		X		Oui	Oui
CZE	<a href="http://www.studyin.cz/">www.studyin.cz/</a> <a href="http://www.dzs.cz">www.dzs.cz</a>	Agence nationale tchèque pour l'éducation et la recherche internationales (DZS)	X	X	X	X	X	Oui	n/a
DEU	<a href="http://www.study-in-germany.de/en/">www.study-in-germany.de/en/</a> <a href="https://www.daad.de/en/">https://www.daad.de/en/</a>	Échange universitaire allemand (DAAD)	X	X	X	X	X	Oui	Oui
DNK	<a href="http://www.studyindenmark.dk">www.studyindenmark.dk</a>	Ministère danois pour l'éducation et les sciences	X					Oui	n/a
EST	<a href="http://www.studyinestonia.ee/">www.studyinestonia.ee/</a> <a href="http://www.educationestonia.org/">www.educationestonia.org/</a>	Conseil de l'éducation et de la jeunesse d'Estonie	X	X		X	X	Oui	n/a
FRA	<a href="http://www.campusfrance.org/fr">www.campusfrance.org/fr</a>	Campus France	X	X	X	X	X	Oui	Oui
GBR	<a href="https://studyinuk.britishcouncil.org/">https://studyinuk.britishcouncil.org/</a>	British Council	X	X	X	X	X	Oui	Oui
GRC	<a href="http://studyingreece.edu.gr/el/archiki/">studyingreece.edu.gr/el/archiki/</a>	Ministère de l'éducation et des affaires religieuses, ministère des affaires étrangères, ministère du tourisme et ministère de la culture et des sports	X	X		X		Oui	n/a
HUN	<a href="http://studyinhungary.hu/">http://studyinhungary.hu/</a>	Organisation à but non lucratif Tempus Public Foundation (TPF)	X		X			Oui	n/a
ISR	<a href="https://studyisrael.org.il/">https://studyisrael.org.il/</a>	Le Conseil de l'enseignement supérieur (CHE)	X	X	X	X	X	Oui	n/a
ITA	<a href="http://www.studiare-in-italia.it/studenti-stranieri">www.studiare-in-italia.it/studenti-stranieri</a> <a href="https://www.universitaly.it">https://www.universitaly.it</a> <a href="http://www.studyinitaly.esteri.it">www.studyinitaly.esteri.it</a>	Ministère italien de l'éducation, de l'université et de la recherche (MIUR)	X		X	X		n/a	n/a



Pays	En ligne							Hors ligne	
	Site web national	Exploité par	Médias sociaux					Salons étudiants au cours des 3 dernières années	Bureaux à l'étranger
			Facebook	Twitter	YouTube	LinkedIn	Instagram		
JPN	<a href="http://www.studyinapan.go.jp/ja/">www.studyinapan.go.jp/ja/</a>	Organisation japonaise des services aux étudiants (JASSO)	X		X		X	Oui	Oui
KOR	<a href="http://www.studyinkorea.go.kr">www.studyinkorea.go.kr</a>	Institut national pour l'éducation internationale (NIIED)	X				X	Oui	Oui
LTU	<a href="https://studyin.lt/">https://studyin.lt/</a>	Fondation de soutien aux échanges éducatifs (SMPF)	X		X	X	X	Oui	n/a
LVA	<a href="http://www.studyinlatvia.lv/">www.studyinlatvia.lv/</a>	L'Agence nationale de développement de l'éducation en partenariat avec le ministère de l'Éducation et des Sciences	X	X	X		X	Oui	n/a
MEX	<a href="https://upn.mx/index.php/comunidad-upn/intercambio-academico">https://upn.mx/index.php/comunidad-upn/intercambio-academico</a>	Département des échanges académiques et des relations internationales	X				X	n/a	n/a
NLD	<a href="http://www.studyinholland.nl/">www.studyinholland.nl/</a>	Nuffic, une organisation à but non lucratif financée par l'État pour l'internationalisation de l'éducation						n/a	n/a
NOR	<a href="http://www.studyinnorway.no/">www.studyinnorway.no/</a>	La Direction norvégienne de l'enseignement supérieur et des compétences (HKDir)	X		X	X	X	Oui	n/a
NZL	<a href="http://www.studywithnewzealand.govt.nz/en">www.studywithnewzealand.govt.nz/en</a>	Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	X	X	X	X	X	Oui	Oui
POL	<a href="https://study.gov.pl/">https://study.gov.pl/</a>	Agence nationale polonaise pour les échanges universitaires (NAWA)	X	X	X	X	X	Oui	n/a
PRT	<a href="https://www.study-research.pt/">https://www.study-research.pt/</a>	Direction générale portugaise de l'enseignement supérieur et Fundação para a Ciência e Tecnologia (Agence publique portugaise de soutien à la science, à la technologie et à l'innovation)	X	X		X	X	Oui	No
SVK	<a href="http://www.studyinslovakia.saia.sk">www.studyinslovakia.saia.sk</a>	Agence slovaque d'information académique (SAIA)	X	X	X	X	X	Oui	n/a

Pays	Site web national	Exploité par	En ligne					Hors ligne		
			Médias sociaux					Salons étudiants au cours des 3 dernières années	Bureaux à l'étranger	
			Facebook	Twitter	YouTube	LinkedIn	Instagram			
SWE	<a href="http://www.studyinsweden.se/">www.studyinsweden.se/</a>	L'Institut suédois, un organisme public chargé de promouvoir la Suède à l'étranger	X		X			X	n/a	Oui
TUR	<a href="http://www.studyinturkey.gov.tr">www.studyinturkey.gov.tr</a>	Conseil turc de l'enseignement supérieur (YOK)	X	X	X				Oui	n/a
USA	<a href="http://www.studyinthestates.dhs.gov">www.studyinthestates.dhs.gov</a>	US Department of Homeland Security	X	X	X	X	X	X	n/a	n/a

Note : Les salons étudiants incluent ceux en ligne. Les réponses laissées en blanc sont indiquées comme étant sans objet.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques publiques, 2022.

Les salons étudiants et la présence de bureaux à l'étranger constituent un moyen important de promouvoir les études internationales. Au cours des trois dernières années, les deux tiers environ des pays de l'OCDE ont organisé des salons étudiants (virtuels) dans les pays d'origine ou y ont participé (Tableau d'annexe 6.A.1). Les principaux pays de destination de l'OCDE (Australie, Canada, Royaume-Uni, Nouvelle-Zélande, Allemagne, France et Japon) disposent de bureaux dans les pays d'origine, de même que l'Autriche, la Corée et la Suède. Campus France compte par exemple plus de 250 bureaux et antennes situés dans plus de 120 pays.

Les médias sociaux sont devenus des outils de communication majeurs pour attirer les étudiants. Étant donné que les étudiants internationaux constituent un public particulièrement diversifié en termes de nationalité, de niveau d'études, de centres d'intérêt, de culture, de langue et de revenu, avec des habitudes d'utilisation des médias et un accès à la technologie différents, les pays de l'OCDE ont recours à un large éventail de canaux et de plateformes de communication. La plupart des pays de l'OCDE sont présents dans les médias sociaux sur Facebook, Twitter, Instagram, YouTube et LinkedIn. Dans certains cas, les pouvoirs publics utilisent des plateformes de médias sociaux plus spécifiques au pays. L'Australie et la Corée utilisent par exemple la plateforme sociale Sina Weibo, pour cibler les étudiants chinois.

Les rapports des responsables de la communication dans l'enseignement supérieur<sup>3</sup> soulignent que l'utilisation des médias sociaux pour engager des discussions et établir un dialogue, plutôt que de simplement « diffuser » des informations, est particulièrement importante pour instaurer la confiance et répondre aux besoins d'information.

Les réseaux d'élèves et d'anciens élèves sont un autre canal pour atteindre les candidats potentiels. Ils permettent de les atteindre par le biais de personnes qui peuvent partager leur propre expérience et répondre aux questions dans les langues des publics cibles. Dans le but de consolider la communauté d'étudiants internationaux, l'Agence nationale tchèque pour l'éducation et la recherche internationales (DZS) a invité les étudiants ambassadeurs et les anciens élèves à utiliser leurs canaux de médias sociaux. Pendant la pandémie de COVID-19, le Royaume-Uni a lancé des campagnes de communication dirigées par des étudiants afin de rassurer les futurs étudiants européens et internationaux et de les aider à poursuivre leurs projets d'études au Royaume-Uni. La campagne a donné lieu à plus de 100 vidéos de témoignages d'étudiants, dans lesquelles ces derniers racontaient comment ils avaient vécu leurs études dans une université britannique pendant la pandémie. Sur plus de 2000 étudiants internationaux potentiels interrogés, 67 % ont déclaré que la campagne les avait convaincus de poursuivre leurs projets d'études au Royaume-Uni. En France, la campagne de communication *Bienvenue en France* lancée en 2020 fait

appel à des étudiants non seulement pour témoigner sur leur site web, mais aussi pour jouer le rôle d'ambassadeurs lors de salons étudiants.

Dans l'ensemble, les pays de l'OCDE et leurs agences nationales pour les étudiants utilisent une approche multicanal, s'adressant à des publics en différents lieux et à différents moments, en ligne et hors ligne, ce qui permet d'obtenir un retour d'information de la part des différents publics et d'inclure les réseaux d'anciens élèves et les ambassadeurs.

### ***Transmettre efficacement les messages***

Pour attirer les étudiants internationaux, les pays adaptent également leurs messages en fonction des raisons et des préférences qui poussent les étudiants internationaux à les choisir. Alors que certains pays mettent en avant la réputation internationale et la qualité des études, d'autres insistent sur d'autres aspects de plus en plus appréciés, tels que la diversité des étudiants sur le campus, les multiples cultures présentes, la qualité de vie ou la sécurité. Par exemple, la Suède a développé une nouvelle stratégie de communication et de marque après avoir mené une enquête auprès de 7 000 étudiants internationaux et a découvert que le mode de vie suédois et son système éducatif étaient les deux principaux facteurs d'attraction.

Le principal message de l'Estonie repose sur les grandes perspectives de recrutement et d'employabilité qu'offrent les diplômés estoniens. Le Canada met en avant les possibilités pour les étudiants internationaux d'obtenir ensuite le statut de résident. En revanche, le message transmis par la Hongrie et les États-Unis ne fait aucune mention d'un maintien dans le pays.

### ***Cibler certains étudiants***

Quelques pays ciblent les étudiants internationaux issus de certains pays ou présentant certaines caractéristiques. Le British Council a par exemple mené des campagnes spécifiques ciblant la Chine, qui font notamment la promotion du Royaume-Uni comme destination pour apprendre l'anglais afin de se préparer à un marché du travail international. La Lettonie et la République slovaque ciblent également leurs propres ressortissants vivant à l'étranger. La plupart des pays de destination ciblent plusieurs pays d'origine. Par exemple, la Nouvelle-Zélande dispose d'une liste comprenant actuellement 13 pays cibles pour l'activité marketing. En Israël, une liste similaire existe mais elle est limitée à quatre pays : le Canada, la Chine, l'Inde et les États-Unis. L'Espagne vise les étudiants des pays d'Amérique latine, du bassin méditerranéen et d'Afrique du Nord.

Il est moins courant de cibler les étudiants internationaux en fonction d'autres caractéristiques que leur pays d'origine. Attirer des personnes possédant des compétences linguistiques particulières, si tant est qu'elles soient prises en compte, se fait principalement dans le cadre de certains programmes de bourses d'études pour étudier dans la langue nationale, par exemple en République slovaque. Un autre exemple est celui du Canada, qui a étendu un programme spécifique (Student Direct Stream) de traitement plus rapide des candidatures aux étudiants résidant dans certains pays, afin d'inclure des candidats potentiels du Maroc et du Sénégal et d'encourager davantage de jeunes francophones à étudier au Canada.

Seuls quelques pays de l'OCDE ciblent les étudiants internationaux en fonction du domaine d'études souhaité ou des besoins plus larges du marché du travail, comme dans le cas de l'Australie. Parmi les secteurs visés figurent les technologies de l'information et de la communication (TIC) en Estonie et les disciplines STIM aux États-Unis. En Lituanie et en République slovaque, le ciblage du domaine d'études n'est présent que dans le cadre des bourses publiques. Les actions publiques visant à attirer les étudiants internationaux en fonction de facteurs socio-économiques sont limitées. Les outils les plus courants pour y parvenir sont les subventions et les bourses d'études, abordées ci-dessous.

## Les critères d'admission

### *Procédure d'admission*

Dans tous les pays de l'OCDE, la délivrance d'un permis de séjour à des fins d'études est conditionnée à un justificatif d'admission dans une université, une preuve de moyens financiers suffisants pour couvrir les frais de subsistance, et une assurance maladie. Au-delà de ces exigences minimales, la procédure d'admission diffère entre les pays, et souvent aussi d'un établissement d'enseignement supérieur à l'autre.

Dans la majorité des pays de l'OCDE, le parrainage universitaire est limité aux établissements agréés. En Australie, par exemple, les candidats ne peuvent s'inscrire qu'à un cursus à temps plein répertorié au registre du Commonwealth des établissements et des programmes destinés aux étudiants étrangers. Au Danemark, les candidats ont uniquement accès aux établissements d'enseignement agréés par l'État ou à des programmes spécifiques approuvés par l'État.

Dans la plupart des cas, la vérification du niveau d'études est effectuée par les établissements universitaires et constitue une condition d'admission, plutôt que par les autorités migratoires en tant que condition de la délivrance du visa d'études. Plusieurs pays de l'OCDE demandent toutefois la vérification des niveaux d'études avant la délivrance des permis de séjour. Les modalités sont variables. Par exemple, en Allemagne, les autorités exigent que les études préalables aient été suivies dans un organisme reconnu par l'État dans le pays d'origine. En France, les diplômes sont vérifiés et authentifiés par un centre national d'information académique.

D'autres modifications des politiques publiques simplifient la procédure d'admission. En Espagne, par exemple, depuis 2018, les étudiants internationaux peuvent remplir des formulaires d'immigration depuis l'étranger et depuis l'Espagne, et charger un représentant de remettre leur demande, ce qui supprime l'obligation de se rendre eux-mêmes au consulat. En outre, les autorisations de séjour pour études dans les établissements d'enseignement supérieur peuvent être présentées par l'établissement lui-même. De cette façon, les universités participent à la procédure d'admission des étudiants internationaux.

### *Durée du permis délivré aux étudiants*

Dans environ la moitié des pays de l'OCDE, le permis d'études est délivré pour la durée totale des études (Tableau 6.2). Dans plusieurs de ces pays, le permis a une durée de validité de quelques mois de plus, comme au Canada (+90 jours), en Lettonie (+4 mois), aux Pays-Bas (+3 mois) et au Royaume-Uni (+4 mois, si le programme d'études est supérieur à 12 mois). Au Japon, la période est déterminée individuellement par le ministère de la Justice et peut aller jusqu'à 4 ans et 3 mois. En Estonie, elle peut être comprise entre 12 mois et la durée totale des études. En Lituanie, le permis est valable pour la durée des études, sans dépasser deux ans. En Pologne, le premier permis est valable pour 15 mois, mais pour trois ans en cas de renouvellement. Dans le reste de l'OCDE, le permis ou le visa a généralement une durée de validité d'environ un an. En République tchèque, au Luxembourg et en Slovénie, le permis est valable pour une durée maximale d'un an ou pour la durée du programme d'études, la durée la plus courte étant retenue.

Tableau 6.2. Caractéristiques des permis d'étudiant

	Durée du permis		Accès au marché du travail		
	Durée maximale d'émission unique/ renouvellements	Durée maximale (y compris les renouvellements)	Automatique	Suite à une demande	Non
AUS	60 mois	5 ans (pour un permis)	X		
AUT	12 mois	Aucune limite		X	
BEL	12 mois, renouvelable pour la durée des études	Aucune limite	X		
CAN	Durée des études + 90 jours	n/a	X		
CHE	12 mois, renouvelable pour la durée des études	8 ans		X	
CHL	12 mois	n/a		X	
COL	36 mois	n/a			X
CZE	12 mois ou durée des études, selon la période la plus courte	Aucune limite		X	
DEU	24 mois	10 ans	X		
DNK	Durée des études + 12 mois	Aucune limite	X		
ESP	12 mois		X		
EST	12 mois jusqu'à toute la durée de l'étude	Aucune limite	X		
FIN	Durée des études		X		
FRA	Durée des études, 3 ans pour la licence, 2 ans pour le master et 4 ans pour le doctorat	Aucune limite	X		
GBR	Durée des études et diplôme + 4 mois (si les études durent plus de 12 mois).	3 ans ou 5 ans selon le diplôme	X		
GRC	12 mois, renouvelable pour la durée des études	Durée des études + année supplémentaire pour la langue grecque	X		
HUN	Durée des études	Durée des études	X		
IRL	Durée des études	7 ans	X (étudiants à temps plein d'au moins 1 an)		
ISR	12 mois	Durée des études		X	
ITA	Jusqu'à 12 mois, renouvelable pour la durée des études. Pas plus de 3 ans au-delà de la durée légale du diplôme	Durée des études + 3 ans au-delà de la durée légale du diplôme	X (avec restrictions)		
JPN	Période désignée individuellement par le ministre de la Justice, mais la délivrance unique est de 51 mois maximum	Aucune limite		X	
KOR	24 mois	Selon le diplôme		X	
LTU	Durée des études mais pas plus de 24 mois	Aucune limite	X		
LUX	12 mois ou la durée des études, selon la période la plus courte	Aucune limite	X		
LVA	12 mois, renouvelable pour la durée des études + 4 mois	Durée des études + 4 mois	X		
MEX	12 mois	Durée des études		X	
NLD	Durée des études + 3 mois	5 ans		X	
NOR	Durée des études	Durée des études	X.		
NZL	Durée des études	4 ans	X.		
POL	15 mois pour la première délivrance, 3 ans pour le renouvellement	n/a	X		
PRT	12 mois. Renouvelable annuellement jusqu'à la fin des études	Non pertinent tant que toutes les exigences légales sont remplies, car après avoir obtenu le diplôme en cours, le candidat peut s'inscrire à un diplôme d'enseignement		X (sur notification écrite)	

	Durée du permis		Accès au marché du travail		
	Durée maximale d'émission unique/ renouvellements	Durée maximale (y compris les renouvellements)	Automatique	Suite à une demande	Non
		supérieur de niveau supérieur.			
SVK	Durée des études	6 ans	X		
SVN	12 mois ou durée des études, selon la période la plus courte	Durée des études		X	
SWE	Premier permis 13 mois puis 12 mois pour les renouvellements	Aucune limite	X (après 30 ECTS)		
TUR	12 mois, renouvelable pour la durée des études	n/a		X	
USA	Durée des études	7 ans	X		

Note : Pas d'information disponible pour le Costa Rica et l'Islande

Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques publiques, 2022.

Dans ce contexte, dans certains pays, les étudiants internationaux doivent renouveler leur permis chaque année, tandis que dans d'autres, ils bénéficient d'un seul permis ayant une durée de validité de plusieurs années (comme pour les études de doctorat en France, 60 mois en Australie, 51 mois au Japon). Cela ne signifie pas que les étudiants une fois admis ne doivent pas fournir la preuve qu'ils poursuivent des études, mais simplement qu'ils n'ont pas à soumettre à nouveau des documents et à payer des frais pour le renouvellement ou la prolongation de leur visa.

Dans les deux tiers environ des pays de l'OCDE, la durée de validité du permis étudiant est limitée (renouvellements compris). Cela va de 3 à 5 ans au Royaume-Uni (selon le niveau du diplôme, pré ou post-licence) et 5 ans en Australie à 10 ans en Allemagne. D'autres pays se situent entre les deux : 6 ans en République slovaque, 7 ans aux États-Unis et 8 ans en Suisse, où des exceptions sont possibles. En revanche, dans environ un quart des pays de l'OCDE, aucune restriction de ce type n'est en place, et un visa d'étudiant peut être prolongé tant que ses conditions sont remplies.

### **Frais d'inscription**

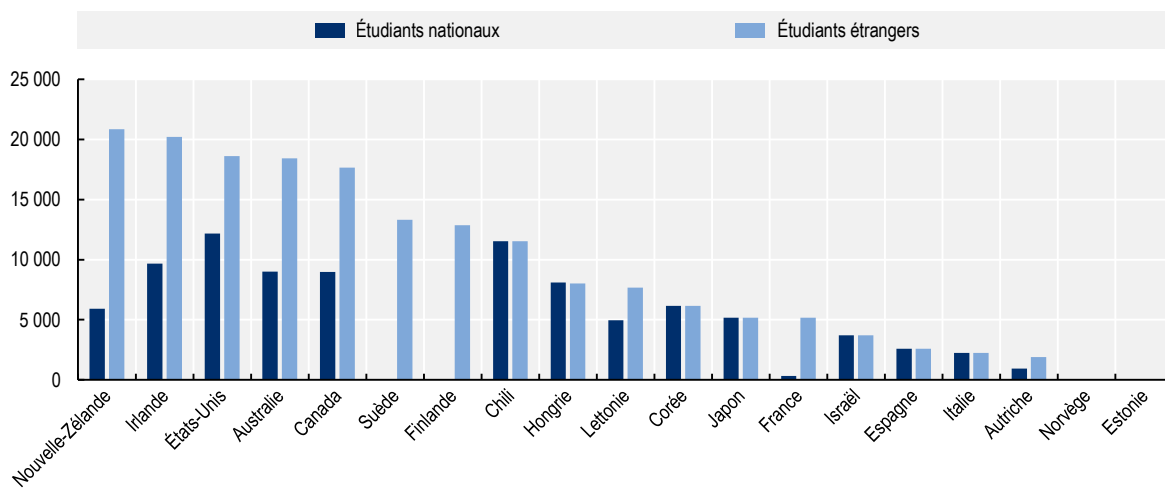
Dans la plupart des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, les étudiants internationaux dans les établissements publics ne paient pas les mêmes frais d'inscription que les étudiants nationaux inscrits dans le même programme. Les écarts sont plus prononcés en France et dans les pays anglophones de l'OCDE. Dans ces pays, les étudiants nationaux paient eux aussi des montants comparativement élevés, mais les étudiants étrangers paient en moyenne des frais d'inscription environ deux fois plus élevés que les étudiants nationaux (Graphique 6.1). En revanche, les frais sont identiques pour les étudiants étrangers et nationaux au Chili, en Italie, au Japon et en Espagne. Il n'y a aucun frais d'inscription pour les étudiants des universités publiques en Norvège.

Plusieurs pays européens appliquent la gratuité ou des frais réduits aux étudiants des pays de l'EEE, mais des frais supérieurs pour les étudiants provenant de pays hors EEE. Au Danemark, en Finlande et en Suède, l'enseignement supérieur est gratuit pour les ressortissants nationaux et les citoyens de l'EEE, mais payants pour les étudiants internationaux provenant de pays hors EEE. Si cette politique est en place depuis plus d'une décennie au Danemark (2006/07) et en Suède (2011), elle n'a été introduite qu'en 2017 en Finlande. De même, la France a introduit un régime de droits d'inscription dans les universités publiques, qui, à partir de 2019, applique des frais d'inscription différents aux étudiants européens et non européens. Depuis la rentrée 2019/20, les frais annuels pour une licence et un master ont été multipliés par plus de 15, passant à 2 770 EUR pour la licence et 3 770 EUR par an pour le master pour les étudiants internationaux. Ils sont néanmoins faibles en comparaison avec les autres pays, comme indiqué ci-dessus. Les universités peuvent exempter des groupes spécifiques d'une partie ou de la totalité des frais d'inscription les plus élevés, et ce pour un maximum de 10 % du nombre total d'étudiants (y compris les

étudiants nationaux et européens). La plupart des établissements français accordent cette exonération pour les étudiants internationaux provenant de pays moins développés ainsi que de pays francophones (Campus France, 2019<sup>[1]</sup>). Les autres pays européens qui opèrent une distinction entre les étudiants de l'EEE et hors EEE sont l'Autriche, l'Estonie, la Hongrie, l'Irlande, les Pays-Bas et la Communauté flamande en Belgique.


### Graphique 6.1. Les frais d'inscription annuels des étudiants étrangers sont deux fois plus élevés que ceux des nationaux dans les principaux pays de destination

Frais d'inscription annuels moyens (ou les plus courants) en équivalent USD convertis sur la base des PPA, pour les étudiants à temps plein, pratiqués par les établissements publics d'enseignement supérieur à l'égard des étudiants



Note : voir l'Annexe 3 de Regards sur l'éducation 2021 pour les notes.

Source : Adapté à partir de Regards sur l'éducation de l'OCDE (2021).

StatLink  <https://stat.link/nc5rk2>

L'Australie, le Canada et Israël appliquent des frais différenciés pour les étudiants nationaux et étrangers. En Israël, les frais d'inscription moyens facturés par les établissements publics aux étudiants internationaux en licence sont plus de trois fois supérieurs aux frais facturés aux étudiants nationaux.

Dans certains pays, les frais d'inscription varient en fonction de la langue d'enseignement, avec des frais de scolarité plus élevés pour les programmes dans des langues non nationales. Par exemple, en République tchèque, en Estonie, en Grèce et en République slovaque, les étudiants internationaux qui étudient dans la langue nationale paient les mêmes frais que les ressortissants nationaux. Le principe de différenciation des frais d'études en fonction de la langue d'enseignement est également appliqué en Hongrie, en Israël, en Italie, en Lettonie et en Pologne, mais à des degrés divers (Tableau 6.3).

### Exigences linguistiques

Les étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE doivent généralement prouver qu'ils connaissent la langue d'étude avant de s'inscrire (Tableau 6.3). Dans la plupart des pays, les exigences et les niveaux sont fixés par l'établissement d'enseignement supérieur ou par le programme universitaire dans le cadre de la procédure d'inscription et non par la politique d'immigration. Dans certains pays comme l'Estonie et la Hongrie, la preuve d'une connaissance suffisante de la langue du programme d'études est toutefois exigée dans le cadre de la procédure d'immigration.

Dans quelques pays seulement, les étudiants internationaux sont tenus d'apprendre ou de suivre des cours dans une langue nationale officielle pendant leurs études. Ces obligations sont généralement liées à des bourses d'études. En Hongrie par exemple, les bénéficiaires du *Stipendium Hungaricum* ont des bourses couvrant leurs frais de scolarité pour étudier en Hongrie, y compris pour tous les programmes enseignés en anglais. Toutefois, les boursiers doivent étudier la langue et la culture hongroises en première année. En Lettonie, les étudiants internationaux qui bénéficient de la bourse d'État lettone sont tenus de maîtriser en partie la langue lettone.

Dans presque tous les pays de l'OCDE qui ont fourni des informations à ce sujet, au moins une partie des programmes menant à un diplôme complet dans les universités publiques est proposée en anglais. Dans la plupart des cas, l'anglais est la seule langue non nationale qui est disponible comme langue d'enseignement en dehors des langues nationales. Mais d'autres langues sont proposées dans certains pays d'Europe de l'Est. Il s'agit notamment de programmes en allemand et en français en Hongrie, en russe en Lituanie, et en allemand, français, russe et hongrois en République slovaque. Le Mexique fait figure d'exception dans l'OCDE, car aucun programme complet de diplôme dans les universités publiques n'est disponible en anglais. Il est à noter que les pays anglophones, à savoir l'Australie, le Canada, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis, ne proposent pas de programmes complets dans une autre langue que la langue nationale.

**Tableau 6.3. Exigences et politiques linguistiques pour les étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE**

	Les étudiants doivent-ils démontrer leurs compétences linguistiques avant de s'inscrire ? Si oui, à quel niveau ?	Programmes menant à un diplôme complet dans les universités publiques proposés dans une ou plusieurs langues non nationales	Les frais d'études diffèrent-ils selon la langue d'enseignement ?
AUS	Oui, selon l'établissement	Non	n/a
AUT	Oui, aucun niveau spécifié	Oui	Non
BEL	Oui, anglais, français et néerlandais au niveau CECR B2 pour les programmes enseignés dans les langues respectives. Des exceptions s'appliquent	Oui, anglais	Non
CAN	Oui, selon l'établissement	Non	n/a
CHE	Oui, selon l'établissement	Anglais	Non
CHL	n/a	Anglais	Non
CZE	Oui, mais aucun niveau spécifique de connaissance de la langue n'est défini	Oui	Non
DEU	Oui, certificat de maîtrise de la langue allemande ou preuve d'intention de suivre un cours de langue en Allemagne, ou compétences en anglais pour un programme menant à un diplôme enseigné en anglais	Anglais	Non
DNK	n/a	Anglais	Non
EST	Oui, les candidats doivent présenter un certificat de compétences en anglais. Habituellement, le résultat de test minimum requis est de 6 à l'IELTS et de 72 au TOEFL (IBT). Selon l'établissement et le programme, il peut y avoir des tests d'entrée supplémentaires tels qu'un entretien, un essai écrit, un portfolio, etc.	Anglais	Oui
FIN	Oui, aucun niveau spécifié	n/a	
FRA	Oui, obligatoire pour les étudiants de premier cycle dans les universités publiques ; peut varier dans d'autres EES et niveaux	Oui	Non
GBR	n/a	Non	n/a
GRC	Oui, selon l'établissement	Anglais	Oui
HUN	Oui, CECRL B2 minimum	Anglais, français et allemand	Oui
ISR	Oui, niveau d'anglais élevé (la connaissance de l'hébreu ou de l'arabe aide)	Anglais	Oui



	Les étudiants doivent-ils démontrer leurs compétences linguistiques avant de s'inscrire ? Si oui, à quel niveau ?	Programmes menant à un diplôme complet dans les universités publiques proposés dans une ou plusieurs langues non nationales	Les frais d'études diffèrent-ils selon la langue d'enseignement ?
ITA	Oui, CECRL B2 minimum	Principalement anglais	Oui
JPN	Oui, Cours post-secondaire d'une école de formation spécialisée : N1 ou N2 (Test de compétence en langue japonaise (JLPT)) université, école d'études supérieures et collège pré-universitaire : inconnu	Cours post-secondaire d'une école de formation spécialisée : non. Université, école d'études supérieures et collège pré-universitaire : inconnu	Cours post-secondaire de l'école de formation spécialisée : Non. Université, école d'études supérieures et collège : Non connu
KOR	Oui, selon l'établissement	Oui	Non
LTU	Oui, selon l'établissement	Anglais et russe	Non
LUX	Oui	Anglais (en plus de français et allemand)	Non
LVA	Oui, le niveau de connaissances doit être égal ou supérieur au niveau standard B2	Anglais	Oui
MEX	Oui, aucun niveau spécifié	Non	Non
NLD	Oui, CEFR B1 minimum	Anglais	Non
NOR	Oui, aucun niveau spécifié	Anglais	Non
NZL	Oui, aucune exigence linguistique pour obtenir un visa étudiant. Le niveau requis dépend de l'établissement. Pour certains cours, il est obligatoire de suivre un cours d'anglais. Dans ce cas, les écoles proposent souvent ces cours	Non	Non
POL	Oui, aucun niveau spécifié	Oui	Oui
PRT	Oui, selon l'établissement	Anglais, français	Non, mais cela peut dépendre du fait que l'étudiant soit couvert par le statut d'étudiant international
SVK	Oui, selon l'établissement	Anglais, hongrois, allemand, français et russe	Yes
SWE	Oui, le niveau général d'anglais requis pour les études menées en anglais dans l'enseignement supérieur en Suède correspond à l'équivalent du cours d'anglais de l'enseignement supérieur de deuxième cycle 6	Anglais	No
TUR	Oui	Anglais, Allemand, Français, Arabe	No
USA	Oui, selon l'établissement	Non	No

Note : Le tableau n'inclut pas COL, CRI, ESP, IRL, ISL, et SVN.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques publiques, 2022.

De nombreux pays de l'OCDE ont élargi leur offre d'enseignement en anglais ces dernières années. En Norvège, par exemple, en 2020, 90 % des programmes de premier cycle mais seulement 44 % de ceux du deuxième cycle sont répertoriés comme étant dispensés en norvégien. En outre, alors qu'en 2011, seuls 11 % des cours étaient répertoriés comme étant dispensés en anglais, cette part est passée à 19 % en 2020 (Diku, 2022<sup>[2]</sup>). En Suède, 64 % de tous les programmes de niveau master sont enseignés en anglais. Cela représente une hausse de 26 points de pourcentage par rapport à 2007 (Malmström and Pecorari, 2022<sup>[3]</sup>). En Italie, le nombre de programmes en anglais est passé de 143 à 245 entre 2013/14 et 2015/16 (Rugge, 2018<sup>[4]</sup>). En Israël, les programmes dispensés en anglais ont doublé pour les licences, 25 au lieu de 13 en 2016, et augmenté de 25 % pour les masters, 85 au lieu de 63 en 2016. Le nombre de programmes diplômants en anglais dans les établissements d'enseignement supérieur allemands a été multiplié par plus de six, passant de 258 (2008) à 1 550 (2020). Leur proportion dans l'ensemble des programmes diplômants a également considérablement augmenté au cours de cette période, passant de 2 à 8 %, et la grande majorité de ces programmes (86 %) étaient proposés au niveau du master. En 2020, les programmes dispensés en anglais représentaient 2 % des programmes de licence, mais 14 % des programmes de master. Aux Pays-Bas, en 2018/19, environ 28 % des programmes de licence des universités de recherche étaient exclusivement proposés en anglais, et 15 % supplémentaires étaient

proposés dans plusieurs langues. Dans le cas des programmes de master, 76 % étaient proposés en anglais uniquement, et 10 % en plusieurs langues, généralement en néerlandais et en anglais. Les cours de master en ingénierie, arts libéraux et sciences n'étaient proposés qu'en anglais (Nuffic, 2019<sup>[5]</sup>). De même, dans les enquêtes transnationales, et en dehors de la ou des langues nationales, l'anglais est la langue d'étude la plus fréquente, mentionnée par quatre répondants sur dix (38 %) dans une récente étude de l'Eurobaromètre sur le sujet. Analysant les données de 19 pays européens, Sandström et Neghina (2017<sup>[6]</sup>) constatent que le nombre de programmes de licence enseignés en anglais en Europe a été multiplié par 50.

## Politiques de soutien pendant les études

### *Employabilité et accès au marché du travail pendant les études*

Dans la plupart des pays de l'OCDE, le permis étudiant donne automatiquement accès au marché du travail (Tableau 6.2). Les étudiants internationaux en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, au Danemark, en Estonie, en Finlande, en France, en Grèce, en Hongrie, en Lettonie, en Lituanie, au Luxembourg, en Norvège, en Pologne, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Suède n'ont pas besoin de détenir un autre permis pour travailler. Dans la plupart des autres pays de l'OCDE, dont l'Autriche, le Chili, la Corée, les États-Unis, Israël, l'Italie, le Japon, le Mexique, les Pays-Bas, la République tchèque, la Slovaquie, la Suisse et la Turquie, les étudiants internationaux doivent obtenir une autorisation, généralement un permis de travail, avant de commencer à travailler. En Nouvelle-Zélande, seuls certains programmes ouvrent droit au travail à temps partiel. De même, en Israël, seul un petit groupe d'étudiants internationaux peut travailler, à savoir ceux qui sont inscrits dans un domaine d'études lié aux hautes technologies. La Colombie est une exception dans l'OCDE, car les étudiants internationaux ne peuvent généralement pas y travailler.

L'Estonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Suède sont les seuls pays de l'OCDE où les étudiants internationaux peuvent travailler à temps plein pendant leur programme d'études sans aucune restriction horaire, à condition que cela n'interfère pas avec le déroulement de leurs études. Dans tous les autres pays, l'accès au marché du travail est quelque peu limité, le plus souvent via une limitation du nombre d'heures de travail autorisées pendant les périodes de cours.

Dans environ deux tiers des pays de l'OCDE, les étudiants internationaux ne peuvent travailler qu'à temps partiel, pendant la période des cours universitaires (Graphique 6.2)<sup>4</sup>. Dans certains pays, ce plafond est légèrement plus souple, comme 40 heures par quinzaine en Australie, 60 % du plafond légal pour un emploi à temps plein en France, et 120 jours complets ou 240 demi-journées en Allemagne. En Autriche, au Danemark, en Corée, en Lettonie, en Lituanie, au Luxembourg et au Royaume-Uni, le nombre maximal d'heures de travail dépend du niveau des études réalisées, des limites plus strictes étant en vigueur pour les niveaux d'études inférieurs. Environ la moitié des pays qui limitent le temps de travail pendant les périodes universitaires suppriment cette limite pendant les vacances. C'est le cas en Australie, en Belgique, au Canada, au Danemark, en Italie, en Corée, au Luxembourg, en Nouvelle-Zélande, en Norvège, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Aux Pays-Bas, les étudiants internationaux peuvent travailler soit 16 heures par semaine pendant les périodes universitaires, soit à temps plein pendant les vacances d'été de juin à août.

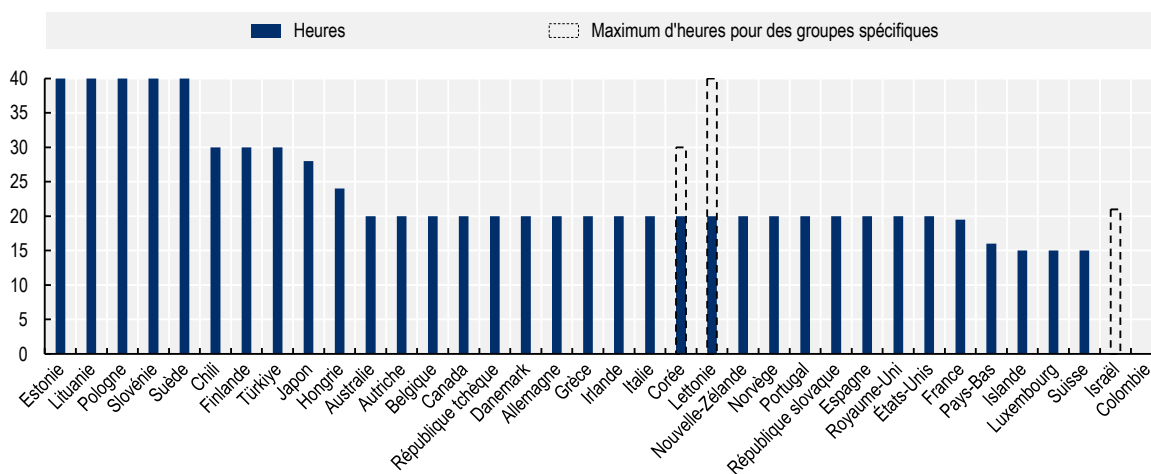
Outre la limitation du nombre d'heures de travail, la deuxième restriction la plus courante est le secteur d'activité. Par exemple, en Corée, les étudiants internationaux ayant obtenu un permis de travail à temps partiel n'ont pas le droit de travailler dans un secteur non qualifié, mais peuvent travailler dans un secteur qualifié si celui-ci est lié à leur domaine d'études, ou à la traduction. Au Luxembourg et au Mexique, l'emploi doit être lié au domaine d'études de l'étudiant international. Dans ce dernier pays, le travail n'est possible que pour effectuer des études de troisième cycle et de recherche. En France, l'emploi doit être

en rapport avec le programme d'études si le volume horaire de travail dépasse la limite de 60 % de la durée de travail annuelle.

Enfin, des conditions et des restrictions spécifiques sont en vigueur dans certains pays. Par exemple, en Autriche, l'obtention d'un permis de travail pour plus de 20 heures par semaine nécessite un examen de la situation du marché du travail. Aux États-Unis, l'emploi hors campus n'est possible qu'après une année d'études, dans le cadre d'une formation pratique relative au programme d'études (Curricular Practical Training, CPT) et uniquement chez les employeurs qui parrainent des étudiants par le biais d'accords de coopération avec l'établissement ; travailler à temps plein plus de 12 mois dans le cadre d'une formation CPT exclut le recours ultérieur à une formation pratique facultative (Optional Practical Training, OPT) de troisième cycle. En Suisse, les étudiants non européens ne sont autorisés à commencer à travailler pendant leurs études qu'après 6 mois de séjour dans le pays.

## Graphique 6.2. Dans la plupart des pays, les étudiants internationaux peuvent travailler à temps partiel pendant la période universitaire

Nombre maximal d'heures de travail par semaine autorisé dans certains pays de l'OCDE (pendant le semestre), 2022



Note : Le graphique inclut les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles. En Australie, les étudiants internationaux peuvent travailler 40 heures par quinzaine. Au Danemark, la limite est de 20 heures par semaine pour les étudiants de premier et second cycle universitaire tandis que les doctorants peuvent travailler à temps plein. En Israël, seuls les étudiants internationaux dans des domaines d'études liés aux hautes technologies peuvent prétendre à un emploi à temps partiel dans les entreprises concernées pendant leurs études. Aux États-Unis, l'emploi n'est autorisé que sur le campus ou dans un lieu de travail hors campus affilié à l'établissement. En Lettonie, la limite est de 20 heures par semaine pour les étudiants en licence et de 40 heures par semaine pour les étudiants en master/doctorat. Au Luxembourg, la limite est de dix heures par semaine pour les étudiants en licence et de 15 heures par semaine pour les étudiants en master/doctorat. En Corée, la limite est de 20 heures par semaine pour les étudiants en licence et de 30 heures par semaine pour les étudiants en master/doctorat. Les données pour le Danemark, le Portugal et l'Espagne se rapportent aux étudiants non européens. Le nombre maximum d'heures de travail parallèlement aux études n'est pas limité pour les étudiants européens et nationaux. L'Estonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie et la Suède ne limitent pas le nombre maximal d'heures de travail effectuées parallèlement aux études.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques publiques et recherche documentaire sur les sites web officiels, 2022.

StatLink  <https://stat.link/oymaqaq>

## Aide au logement et accès des étudiants aux prêts et aux bourses

Outre l'accès au marché du travail, les pays de l'OCDE peuvent également soutenir les étudiants internationaux de manière indirecte, par le biais de logements étudiants subventionnés par l'État et de l'accès à des emprunts publics.

L'accès à un logement étudiant subventionné par l'État est une mesure de soutien courante dans ce contexte, du moins dans les pays européens de l'OCDE, ainsi qu'au Japon et en Corée. Toutefois, certaines conditions s'appliquent, souvent au niveau de chaque programme. Les politiques nationales prévoient par exemple en Grèce que les étudiants de premier cycle ressortissants de pays tiers aient accès aux cités universitaires au même titre que les étudiants nationaux, mais l'allocation de logement n'est accordée qu'aux ressortissants grecs et européens. En revanche, dans les pays anglophones de l'OCDE, dont l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis, les logements subventionnés ne sont pas accessibles.

Les prêts nationaux ne sont accessibles aux étudiants internationaux au même titre qu'aux nationaux que dans quelques pays de l'OCDE. Cela s'explique en partie par le fait qu'un tel système n'existe pas dans tous les pays. Le Chili, la Hongrie, l'Italie, le Mexique et la Suisse font partie des pays qui offrent un accès aux prêts étudiants nationaux. En Lituanie, au Luxembourg et en Suède, l'accès aux prêts étudiants nationaux n'est possible que pour les ressortissants de l'UE/EEE et seulement sous certaines conditions. En Estonie, une demande de prêt étudiant n'est possible que pour les personnes titulaires d'un permis de séjour de longue durée ou d'un droit de séjour permanent.

Dans environ la moitié des pays de l'OCDE, les étudiants internationaux ont accès aux bourses publiques au même titre que les étudiants nationaux. C'est le cas en Allemagne, en Autriche, au Chili, en Corée, en Estonie, en Grèce, en Hongrie, en Italie, au Japon, en Lettonie, en Lituanie, au Luxembourg, au Mexique, aux Pays-Bas, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni et en Suisse. De nombreux pays offrent des bourses d'études publiques dans un cadre spécifique. La bourse d'État lettone en est un exemple. Les étudiants admissibles de plus de 40 pays peuvent en faire la demande sur la base d'accords bilatéraux.

### ***Admission des familles et accès au marché du travail***

Le regroupement familial est un facteur important pour attirer les étrangers et favoriser leur intégration dans la société de destination. Les étudiants internationaux ne font pas exception. À l'exception de quatre pays de l'OCDE, les conjoints des étudiants internationaux peuvent les accompagner (Tableau 6.4). Il n'y a qu'en Irlande, en Lituanie, au Luxembourg et en Türkiye que les étudiants internationaux ne sont pas autorisés à être accompagnés de leur conjoint lors de leur séjour. La Lituanie est le plus ouvert de ces quatre pays, puisque les conjoints peuvent rejoindre les étudiants internationaux au bout de deux ans de résidence, et immédiatement pour les doctorants. Au Luxembourg, en revanche, seuls les doctorants ont la possibilité d'être accompagnés de leur conjoint, et seulement si leur contrat est supérieur à un an. En Irlande et en Türkiye, les étudiants internationaux ne peuvent en aucun cas être accompagnés de leur conjoint. Les conditions d'admission ou de regroupement des conjoints des étudiants internationaux sont variables. Par exemple, en République tchèque, au Portugal, en République slovaque et en Slovénie, les demandes ne peuvent être déposées qu'après l'arrivée. Le type spécifique de visa (visiteur, regroupement familial ou résidence) et sa durée diffèrent également.

Dans la plupart des pays de l'OCDE, les conjoints des étudiants internationaux peuvent travailler. En Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Estonie, en Italie, en Lituanie, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, au Portugal, en République slovaque (après un an de résidence), en Suède, en Suisse et au Royaume-Uni, ils ont automatiquement accès au marché du travail. En revanche, en Australie, en Belgique, au Canada, en République tchèque, en Hongrie, au Japon, en Corée, en Lettonie, au Mexique, en Slovénie et aux États-Unis, ils doivent solliciter un permis de travail, dont les exigences diffèrent selon le pays. Par exemple, en Australie, les conjoints des étudiants internationaux sont soumis à un examen de la situation du marché du travail et l'Autriche limite le nombre d'heures pendant lesquelles les conjoints/partenaires sont autorisés à travailler. Dans d'autres pays, des critères de revenu s'appliquent, tels que les seuils de revenu individuel en Finlande et aux Pays-Bas, tandis qu'aux États-Unis, les revenus du conjoint/partenaire ne sont pas demandés pour le calcul des aides financières du titulaire du visa.

d'étudiant. Dans huit pays seulement, l'autorisation pour les conjoints de rejoindre les étudiants internationaux ne donne pas le droit de travailler. C'est le cas au Chili, en Colombie, en France, en Grèce, en Israël, aux Pays-Bas, en Pologne et en Espagne.

**Tableau 6.4. Admission des familles et accès au marché du travail**

Pays	Les partenaires peuvent rejoindre les étudiants internationaux	Accès au marché du travail des partenaires			Commentaires
		Automatiquement	Sur demande	Non	
AUS	Oui	X			Temps de travail jusqu'à 40 heures par quinzaine; conjoint / partenaire d'étudiant en master et doctorat peut travailler un nombre illimité d'heures. Le tout une fois que le titulaire du visa d'étudiant principal a commencé ses cours.
AUT	Oui		X		
BEL	Oui		X		
CAN	Oui		X		
CHE	Oui	X			
CHL	Oui			X	Les membres de la famille immédiate peuvent obtenir un visa temporaire pour la durée des études en tant que personnes à charge.
COL	Oui			X	
CRI	Oui				n/a
CZE	Oui		X		
DEU	Oui	X			
DNK	Oui	X			
ESP	Oui			X	
EST	Oui	X			Les membres de la famille de l'étudiant peuvent demander un permis de séjour pour la même période que l'étudiant.
FIN	Oui				n/a
FRA	Oui			X	
GBR	Oui	X			Seuls les étudiants de niveau 4 qui suivent un cours de troisième cycle de 12 mois ou plus dans une université, ou un étudiant parrainé par le gouvernement qui suit un cours de plus de 6 mois peuvent faire venir leur partenaire et / ou personnes à charge.
GRC	Oui			X	
HUN	Oui		X		
IRL	Non				n/a
ISR	Oui			X	
ITA	Oui	X			Les conditions générales du regroupement familial s'appliquent, sous réserve de critères de revenu minimum et de logement. Les titulaires d'un permis familial peuvent travailler (sans restriction). La durée est liée au titulaire du permis d'études.
JPN	Oui		X		
KOR	Oui		X		
LTU	Non/oui	X			Les conditions générales de regroupement familial s'appliquent aux étudiants en licence (2 ans de rés.). Les titulaires d'un permis familial peuvent travailler. Les étudiants qui viennent pour des études de master peuvent immédiatement amener leur famille.
LUX	Non				Uniquement les doctorants avec des contrats de travail de plus d'un an.
LVA	Oui		X		
MEX	Oui		X		
NLD	Oui			X	Oui, sous réserve de critères de revenus réguliers (le mandant doit gagner au moins EUR 867.68 par mois).

Pays	Les partenaires peuvent rejoindre les étudiants internationaux	Accès au marché du travail des partenaires			Commentaires
		Automatiquement	Sur demande	Non	
NOR	Oui	X			La personne avec qui le membre de la famille demande l'immigration familiale doit être un étudiant d'un niveau supérieur. Cela signifie un programme de master ou de doctorat dans un collège universitaire ou une université.
NZL	Oui	X			Visa de travail ouvert si le partenaire étudie au niveau du master ou au-dessus. Pour les étudiants de licence et de troisième cycle, le cours doit être un cours classifié en « pénurie de compétences » pour que le partenaire obtienne un visa de travail.
POL	Oui			X	Ils ne peuvent entrer que s'ils obtiennent leur propre titre de séjour.
PRT	Oui	X			Si le conjoint a obtenu un permis de séjour, il peut entrer automatiquement sur le marché du travail.
SVK	Oui	X	X		Automatique uniquement après 12 mois de résidence temporaire aux fins de regroupement familial. Avant 12 mois, une autorisation est requise.
SVN	Oui		X		
SWE	Oui	X			Si le permis de séjour est valable plus de 6 mois.
TUR	Non				n/a
USA	Oui		X		Conjoint à charge et enfants non mariés de moins de 21 ans sous les classifications de visa F2, M2 et J2. L'autorisation de travail est soumise à approbation : les revenus perçus par le conjoint ne doivent pas être nécessaires à l'entretien du bénéficiaire du visa F1/J1/M1.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques publiques, 2022.

## Possibilités de rester dans le pays après l'obtention du diplôme

Au cours de la dernière décennie, les pays de l'OCDE ont mis en œuvre des politiques de grande envergure pour retenir les étudiants internationaux. Il est notamment possible de changer de permis de séjour avant l'obtention du diplôme, de prolonger (automatiquement) le permis d'études ou le permis spécifique accordé après l'obtention du diplôme pour chercher un emploi et commencer à travailler. D'autres mesures consistent à faciliter l'accès à l'emploi en supprimant, par exemple, l'examen de la situation du marché du travail. Certaines politiques favorisent également les séjours de longue durée, par exemple en comptabilisant (une partie de) la durée des études dans le traitement des demandes de résidence permanente et de naturalisation. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, certains pays ont étendu ces politiques aux étudiants internationaux inscrits à des cours en ligne à temps plein.

Dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE, les étudiants internationaux peuvent déjà convertir leur permis d'études en un autre permis de séjour avant l'obtention de leur diplôme, à condition de satisfaire aux exigences requises. Dans certains pays, cette possibilité est limitée à certaines catégories, par exemple uniquement aux permis de séjour familial comme au Luxembourg. La Suède impose aux étudiants internationaux de justifier d'une activité étudiante et d'avoir suivi au moins un semestre d'études (30 ECTS) avant de pouvoir changer de statut pour obtenir un permis de travail. Dans certains pays, il peut être difficile pour les étudiants n'ayant pas obtenu leur diplôme de se voir accorder l'un des permis de travail disponibles s'ils exigent tous un niveau d'études supérieur.

La plupart des pays de l'OCDE ont mis en place des politiques permettant aux étudiants internationaux de rester sur place et de chercher un emploi après l'obtention de leur diplôme. Cependant, l'accès à ces prolongations de visa postuniversitaires et leur durée varient selon les pays (Tableau 6.5). Au Danemark, en Estonie, en Grèce et au Luxembourg, la prolongation d'un permis d'études est automatique, sans qu'il

soit nécessaire d'en faire la demande. Dans certains pays, les diplômés internationaux peuvent rester pour une période limitée, comme 60 jours aux États-Unis, trois mois en Pologne, quatre mois en Lettonie (sur la base de leur permis d'études), mais ils doivent faire une demande de prolongation s'ils veulent rester plus longtemps.

**Tableau 6.5. Politiques appliquées après l'obtention du diplôme**

	Existe-t-il une extension post-diplôme pour la recherche d'un emploi/travail indépendant ?				L'emploi dans le cadre d'un permis de recherche d'emploi post-diplôme est-il restreint ?	Changement de statut avant l'obtention du diplôme ?	Des conditions favorables au changement de statut vers l'emploi après l'obtention du diplôme ?	Le temps d'étude compte-t-il pour la résidence permanente / la naturalisation ?
	Automatiquement	Sur demande	Non	Durée maximale (mois)				
AUS		X		48	Non	Oui	Oui	Oui
AUT		X		24	Oui	Oui	Oui	Oui
BEL		X		12	Non	Oui	Oui	Oui
CAN		X		36	Non	Oui	Oui	Oui
CHE		X		6	Non	Oui	Oui	Oui
CHL		X		24	n/a	Oui		Oui
COL			X			Oui	Non	Oui
CZE		X		9	Non	Oui		Oui
DEU		X		18	Non	Oui	Oui	Oui
DNK	X			6	Oui, plafonnement des heures de travail (sauf en juin, juillet et août)	Oui	Oui	Oui
ESP		X		12			Oui	Oui
EST	X			9	Non		Non	Oui
FIN		X		24	Non	Oui	Oui	Seules exceptions
FRA		X		12	Oui, plafonnement des heures de travail	Oui	Oui	Non
GBR							Oui	Non
GRC	X			12	Non	Non	Oui	Non
HUN		X		9	Oui, recherche d'emploi uniquement	Oui	Non	Oui
IRL		X		24	Non	Oui	Oui	
ISR		X				Oui	Oui	Non
ITA		X		12	Non		Oui	Oui
JPN		X		12	Oui	Oui	Oui	Oui
KOR		X		24	Oui	Non	Oui	Oui
LTU		X		12	Non	Oui	Oui	Oui
LUX	X			9	Oui, l'emploi doit être lié au domaine d'études		Oui	Oui
LVA	X	X		4 – ensuite sur demande	Oui, recherche d'emploi uniquement		Non	Oui
MEX			X			Oui	Oui	Non
NLD		X		12	Non	Oui	Oui	Oui

	Existe-t-il une extension post-diplôme pour la recherche d'un emploi/travail indépendant ?				L'emploi dans le cadre d'un permis de recherche d'emploi post-diplôme est-il restreint ?	Changement de statut avant l'obtention du diplôme ?	Des conditions favorables au changement de statut vers l'emploi après l'obtention du diplôme ?	Le temps d'étude compte-t-il pour la résidence permanente / la naturalisation ?
	Automatiquement	Sur demande	Non	Durée maximale (mois)				
NOR		X		12	Non	Oui	Oui	Non pour la résidence permanente Oui pour la naturalisation si la période d'études était d'un an ou plus
NZL		X		36	Oui, le travail indépendant n'est pas autorisé	Oui	Oui	Non
POL	X	X		3 – ensuite sur demande		Oui	Oui	Oui
PRT		X		12	Non. Après notification, le demandeur peut travailler.	Non	Non.	Oui
SVK		X		9	Oui, plafonnement des heures de travail	Oui	Oui	Oui
SVN		X					Oui	Oui
SWE		X		12	Non	Oui	Oui	Non
TUR		X		12	Non	Oui	Non	Oui
USA	X	X				Oui	Oui	Non

Note : Le tableau n'inclut pas CRI ni ISL.

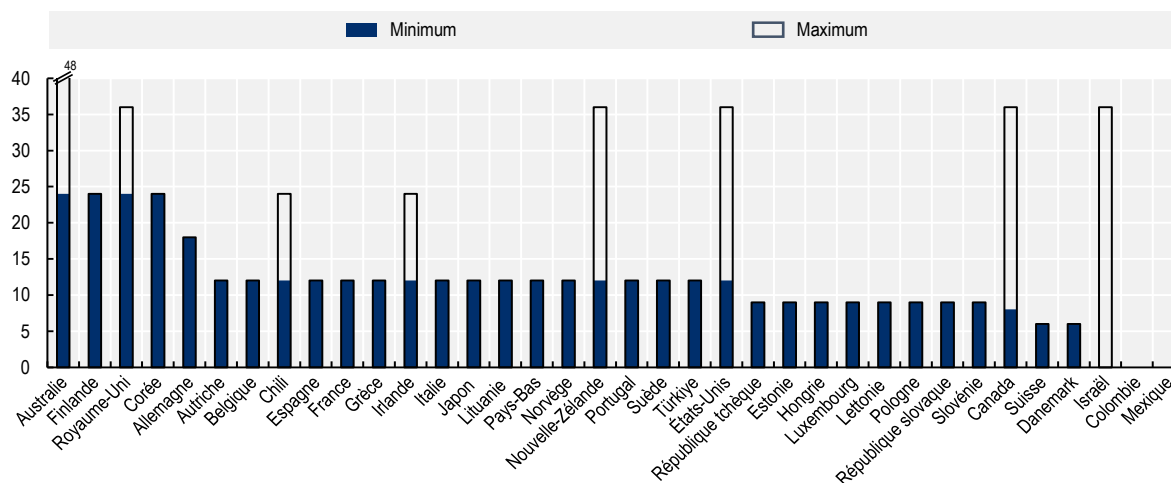
Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques publiques, 2022.

La prolongation du visa à l'issue de la formation universitaire dure généralement entre un et deux ans (Graphique 6.3). Dans certains pays, la prolongation est liée à la durée des études antérieures, comme au Canada, ou au niveau de la qualification nouvellement obtenue, comme en Australie, en Nouvelle-Zélande et au Royaume-Uni. Il convient de noter que dans tous les pays européens de l'OCDE qui ont transposé la directive de l'UE (2016/801), les ressortissants de pays tiers sont autorisés à rester sur le territoire national pendant au moins neuf mois après l'obtention de leur diplôme. En Finlande, les jeunes diplômés peuvent faire une demande de permis de recherche d'emploi pendant cinq ans après l'expiration de leur visa étudiant. Les étudiants internationaux peuvent donc quitter le pays tout en bénéficiant de conditions favorables pour revenir en Finlande pendant plusieurs années. Une disposition similaire existe en France, pour une durée maximale de quatre ans après l'obtention du diplôme. Le Mexique et la Colombie font figure d'exception au sein de l'OCDE, car ils n'offrent pas la possibilité aux étudiants internationaux de prolonger leur titre de séjour.




### Graphique 6.3. La plupart des titres de séjour des étudiants peuvent être prolongés de 12 à 24 mois

Durée minimale et maximale du séjour, généralement pour chercher un emploi après l'obtention du diplôme, en mois, 2022



Note : AUS : filière *Graduate Work*, généralement jusqu'à 18 mois (portée à 24 mois dans le cadre d'une dérogation liée au COVID-19) ; filière *Post-Study Work*, deux ans pour les diplômés de licence et jusqu'à quatre ans pour les doctorants. GBR : deux ans pour la licence et la maîtrise, trois ans pour le doctorat. NZL : un à trois ans selon le niveau et la durée du programme antérieur. CAN : égale à la durée des études antérieures. USA : prend la forme de l'Optional Practical Training (OPT) à l'issue du diplôme, avec une prolongation possible d'encre 24 mois pour les diplômés dans le domaine des STEM. IRL : les diplômés ayant atteint le Niveau 8 ou plus peuvent demander une prolongation de 12 mois, ceux au Niveau 9 ou plus peuvent renouveler pour 12 mois supplémentaires. EST : 270 jours. ISR : uniquement les diplômés dans les domaines liés aux hautes technologies. L'Espagne envisage de porter à deux ans la prolongation du titre de séjour après l'obtention du diplôme.  
Source : Questionnaire du Secrétariat de l'OCDE, 2022.

StatLink  <https://stat.link/68qu3r>

Les diplômés internationaux peuvent généralement travailler pour financer leurs frais de subsistance pendant leur période de recherche d'emploi. Dans certains pays, notamment l'Allemagne, la Belgique, le Canada, l'Estonie, la Grèce, la Lituanie, les Pays-Bas, la République tchèque et la Suède, les diplômés internationaux bénéficient d'un libre accès au marché du travail pendant cette période. Au Japon, les diplômés internationaux doivent demander un permis pour exercer des activités autres que celles autorisées par le statut de résidence précédemment accordé. Au Danemark et en République slovaque, l'emploi est limité à 20 heures par semaine, comme pendant les études, de même qu'en France, il est limité à 60 % du temps de travail normal. La Nouvelle-Zélande interdit le travail indépendant et l'emploi dans les services sexuels tarifés. Au Luxembourg, l'emploi doit correspondre au domaine d'études antérieur des diplômés. En Autriche, en Estonie, en Hongrie, en Lettonie et en Pologne, il est au contraire interdit de travailler pendant la durée d'un permis de recherche d'emploi.

Les pays peuvent également faciliter l'emploi des diplômés internationaux par d'autres moyens. Par exemple, en Allemagne, à l'issue de la période de recherche d'emploi, les diplômés sont exemptés de l'examen de la situation du marché du travail, à condition que le secteur et le niveau de qualification de leur emploi correspondent à leur domaine d'études et à leur diplôme. En Italie, les diplômés internationaux d'un établissement d'enseignement italien sont exclus des quotas annuels fixés lors de la délivrance d'un permis de séjour à des fins de travail. En Autriche, les diplômés qui ont au moins terminé un programme de licence sont exemptés du système de points et peuvent demander directement la carte Rouge-Blanc-Rouge pour s'installer temporairement en Autriche et travailler pour un employeur déterminé. En République slovaque, les employeurs peuvent recruter des diplômés internationaux sans avoir à demander un permis de travail ou un examen de la situation du marché du travail. En Finlande, aucun examen de la situation du marché du travail n'est requis non plus. En Lituanie, les diplômés internationaux

qui sollicitent un permis de séjour pour travailler ne sont pas tenus d'avoir une expérience professionnelle d'un an et sont dispensés de l'examen de la situation du marché du travail s'ils font leur demande dans les deux ans qui suivent la fin de leurs études. En Belgique, les diplômés internationaux peuvent demander un seul permis depuis le territoire national.

La durée des études dans le pays d'accueil est entièrement ou partiellement prise en compte dans le cadre des demandes de résidence permanente ou de naturalisation. En Colombie, au Danemark, au Japon, en Corée et en Türkiye, la durée des études est entièrement prise en compte. En Suisse, les séjours à des fins d'études sont comptabilisés lorsque, à la fin de ses études, la personne étrangère est en possession d'un permis de séjour permanent depuis deux ans sans interruption. Pour obtenir le statut de résident de longue durée en vertu de la directive européenne 2003/109/CE, au moins la moitié des périodes de résidence aux fins d'études peut être prise en compte dans le calcul de la période de résidence légale et ininterrompue de cinq ans qui est exigée<sup>5</sup>. Ce critère figure dans la législation nationale des pays qui sont couverts par la directive, par exemple, l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, l'Allemagne, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie et la Slovaquie. Les mêmes conditions s'appliquent dans ces pays pour le régime national de résidence permanente. Au Chili, les diplômés internationaux peuvent demander la résidence permanente à l'issue de seulement une année supplémentaire de séjour dans le pays, soit au total à l'issue d'au moins deux ans de séjour au Chili.

En revanche, dans plusieurs grands pays de destination, dont la France, Israël, l'Italie et le Mexique, les années d'études ne sont pas prises en compte dans le cadre des demandes de résidence permanente. C'est également le cas en Suède, sauf pour les doctorants qui peuvent faire valoir la durée de leur permis de séjour temporaire pour l'obtention d'un permis permanent. En Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, la résidence permanente est délivrée indépendamment de critères de résidence sous un statut temporaire, de sorte que la question du décompte des années en tant qu'étudiant se pose moins. Toutefois, dans certains pays, une période d'études en mobilité internationale ou un diplôme national ouvrent des perspectives favorables pour un séjour de longue durée (Encadré 6.1).

### Encadré 6.1. Retenir les étudiants internationaux en leur proposant des possibilités de séjour à long terme

En **Australie**, les étudiants internationaux qui ont achevé au moins deux années d'études peuvent obtenir 5 points (10 s'ils se trouvent dans une région rurale de l'Australie) sur le score de 60 points actuellement requis pour solliciter un visa d'immigration permanente. Les diplômés en ingénierie, en comptabilité et en informatique peuvent suivre un programme d'une année professionnelle après l'obtention de leur diplôme, ce qui leur confère cinq points supplémentaires dans le cadre du test à points requis pour le visa de travailleur qualifié.

Au **Canada**, les candidats au programme d'immigration permanente des travailleurs hautement qualifiés gagnent des points supplémentaires grâce à leurs études supérieures réalisées au Canada. De plus, le programme appelé « Catégorie de l'expérience canadienne » est une voie d'immigration qui permet à ceux qui n'ont qu'une année d'expérience de travail qualifié au Canada de présenter une demande, cette possibilité étant ouverte à tous ceux qui ont travaillé légalement dans le pays après l'obtention de leur diplôme.

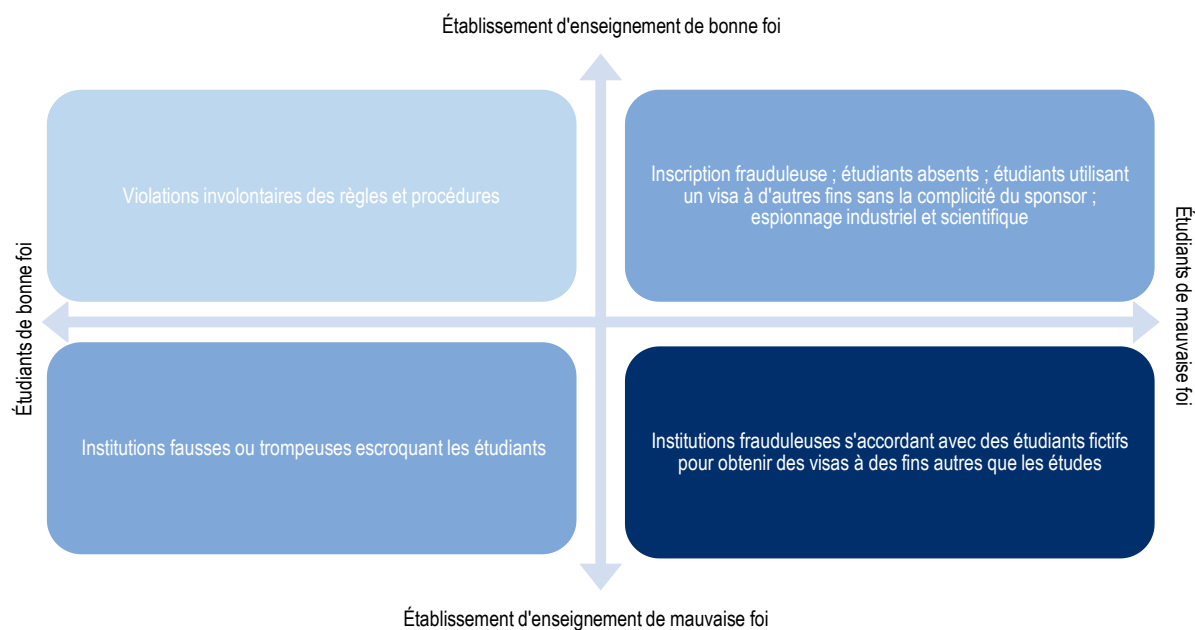
Au **Chili**, les diplômés internationaux peuvent solliciter la résidence permanente après seulement une année supplémentaire de séjour dans le pays, soit au total au bout d'au moins deux ans de séjour au Chili.

En **France**, si tous les étudiants internationaux sont autorisés à rester en France pendant 12 mois afin de chercher un emploi après l'obtention de leur diplôme de fin d'études ou d'études supérieures dans un établissement français, les accords bilatéraux avec le Bénin, le Burkina Faso, l'Inde et certains autres pays étendent cette possibilité à deux ans. Les étudiants qui ont quitté la France peuvent également demander ce permis, dans un délai maximum de quatre ans après l'obtention de leur diplôme en France.

## Veiller à l'intégrité du système et prévenir les abus

Parallèlement aux arguments en faveur de l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux et de l'obtention d'un statut de résident après les études, des craintes existent quant à l'intégrité des programmes et à la surveillance des programmes destinés aux étudiants internationaux. Les programmes pour étudiants internationaux peuvent être utilisés de manière abusive par les étudiants, les intermédiaires et les établissements de mauvaise foi, à des fins autres que celles pour lesquelles ils ont été conçus et pour des gains illicites. Même lorsque les établissements sont de bonne foi, ils peuvent être escroqués ou exploités par des étudiants de mauvaise foi ; même lorsque les étudiants sont de bonne foi, ils peuvent être amenés à payer pour des programmes qui ne sont pas légitimes (par exemple, non agréés) ou même fictifs (Graphique 6.4).

### Graphique 6.4. Exemples de préoccupations liées au respect de la réglementation concernant les programmes destinés aux étudiants internationaux



Les craintes relatives au respect de la réglementation portent sur différents aspects. Il s'agit notamment de l'utilisation abusive du visa d'étudiant, principalement pour contourner les restrictions à l'immigration de la main-d'œuvre, mais aussi de formes de fraude connexes. En outre, le risque pour la protection de la propriété intellectuelle et des connaissances stratégiques que représentent les étudiants internationaux qui se livrent à l'espionnage fait l'objet d'un débat croissant. Cette section aborde les domaines de conformité suivants :

- Le risque que les demandeurs de visas étudiants utilisent le visa pour entrer sur le territoire et y restent au-delà de son expiration, sans avoir jamais l'intention d'étudier ;
- La question connexe des écoles frauduleuses ou fictives, créées pour escroquer les étudiants internationaux ou pour ne servir sciemment que d'intermédiaires pour la délivrance de visas, en étant de connivence avec les étudiants pour parrainer un visa en échange d'un paiement ;
- Le risque que les candidats utilisent le visa étudiant pour venir travailler, et restent indéfiniment sous le statut d'étudiant tout en ayant un emploi mais sans obtenir de diplôme ;
- Le risque que les étudiants en situation régulière violent les restrictions en matière d'emploi en effectuant des heures supplémentaires, ou en exerçant des emplois dont la nature ou le lieu n'est pas autorisé par leur statut ;
- Le risque que des étudiants internationaux se livrent à de l'espionnage technologique ou industriel pour le compte de leur pays d'origine ou d'autres acteurs malveillants.

### ***Délivrer des visas étudiants uniquement aux étudiants de bonne foi***

La lutte contre l'entrée de personnes n'ayant pas l'intention de poursuivre des études – et le risque connexe de prolongation irrégulière du séjour – se fait principalement par le biais d'un contrôle préalable à l'admission.

Avant même de demander un visa, un étudiant doit être inscrit dans un établissement. Ces établissements de parrainage sont censés, en contrepartie de leurs responsabilités en matière de filtrage, procéder à une vérification raisonnable des bonnes intentions des étudiants. En effet, le fait que ce sont bien souvent les écoles qui vérifient l'authenticité des documents attestant du niveau d'études signifie que la gestion des risques leur est partiellement déléguée.

De nombreux pays utilisent non seulement un système d'agrément, mais aussi un système distinct d'établissements reconnus ou classés ayant le droit de procéder à l'inscription des étudiants internationaux. Ces systèmes tiennent généralement compte de la capacité de l'école à soutenir les étudiants, à transmettre des informations sur ceux-ci, ainsi que des observations sur leur comportement. Un système de reconnaissance ou de classement des établissements proposant un parrainage incite ces derniers à examiner soigneusement les candidats pour identifier les facteurs de risque, plutôt que d'inscrire aveuglément tous les candidats ; s'ils risquent de perdre le privilège de parrainer des étudiants internationaux, ils feront preuve de plus de prudence. Dans les pays où les étudiants internationaux constituent une source de revenus importante pour les établissements d'enseignement supérieur, il peut exister des mécanismes de conformité supplémentaires.

Aux États-Unis, les établissements d'enseignement supérieur doivent être homologués par l'USCIS pour accueillir des étudiants étrangers avec le visa F-1. Seuls les établissements certifiés par le Student and Exchange Visitor Program (SEVP) peuvent inscrire des étudiants avec un visa non-immigrant de catégorie F ou M. Les établissements doivent satisfaire à des exigences en matière de tenue des dossiers, de conservation des données, de rapports et autres pour rester agréés, ainsi que pour renouveler leur homologation tous les deux ans. En Australie, les établissements d'enseignement supérieur doivent être répertoriés au Commonwealth Register of Institutions and Courses for Overseas Students (CRICOS) pour pouvoir parrainer des étudiants ; le ministère de l'Éducation supervise ce registre, bien que l'examen et le contrôle soient effectués par des organismes au niveau de chaque État. L'inscription au registre est valable pour sept ans et renouvelable. Au Royaume-Uni, les prestataires de services d'éducation doivent être titulaires d'une autorisation de parrainage d'étudiant (anciennement, les parrains de niveau 4). Les autorisations de parrainage d'étudiant sont valables quatre ans et sont renouvelables. Les établissements d'enseignement supérieur ayant obtenu la note requise lors des inspections légales antérieures relatives aux études sont généralement admissibles. Au départ, les candidats sont en période probatoire jusqu'à ce qu'ils réussissent un premier contrôle de conformité de base. Depuis 2011, la Corée utilise un système

de classement intitulé International Education Quality Assurance System (IEQAS) pour réduire le nombre de documents à fournir par les étudiants étrangers qui s'inscrivent dans ces établissements. L'IEQAS se fonde sur la proportion d'étudiants qui prolongent leur séjour de manière irrégulière et ne respectent pas les règles, ainsi que sur une évaluation subjective de la capacité de l'établissement à soutenir les étudiants internationaux (OCDE, 2019<sup>[7]</sup>).

Les établissements frauduleux et fictifs sont également un sujet de préoccupation. Il n'est pas toujours suffisant de demander un agrément si les établissements d'enseignement peuvent facilement l'obtenir. Les exigences relatives aux parrainages agréés – qui peuvent impliquer un processus de vérification souvent coûteux et un audit permanent – sont un moyen de filtrer les établissements frauduleux. Les violations, ainsi que des antécédents de non-respect des règles, entraînent le retrait du droit de parrainer des étudiants.

La prolifération d'agents intermédiaires de recrutement dans certains pays d'origine, qui perçoivent une commission de la part de l'établissement, signifie qu'il existe une catégorie d'agents ayant intérêt à placer les étudiants dans des établissements offrant un parrainage dans le pays de destination. Les établissements frauduleux peuvent exploiter cette masse d'agents pour inscrire des étudiants internationaux, et les agents peuvent rechercher des établissements disposés à parrainer de faux étudiants. Une remarquable opération visant à identifier et à combattre ce phénomène a eu lieu aux États-Unis, où les autorités ont créé en 2013 une université fictive – mais agréée – et ont attendu que les agents des pays d'origine proposent des étudiants. L'opération s'est conclue en 2016 par des inculpations de ces agents, qui savaient que l'établissement était fictif, mais qui avaient néanmoins inscrit plus d'un millier d'étudiants. Certains de ces étudiants ont pu croire qu'ils fréquentaient un véritable établissement, tandis que d'autres ont pu chercher à obtenir un visa pour entrer sur le territoire et y travailler.

Il se peut aussi que les établissements soient agréés mais que leur mission principale consiste à procurer un emploi aux étudiants plutôt qu'à leur dispenser des cours. Cette question a été un sujet de préoccupation dans plusieurs pays essentiellement eu égard aux écoles de langues, conduisant certains (par exemple, le Royaume-Uni, l'Irlande) à limiter l'accès au marché du travail aux étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur.

Une fois les étudiants potentiels inscrits, ils doivent tout de même demander et être titulaires d'un visa étudiant. Ils doivent aussi généralement prouver qu'ils disposent de ressources suffisantes et d'une assurance, aux fins d'une vérification consulaire. La vérification des documents et l'entretien en personne sont les principaux moyens de contrôle utilisés dans les pays européens (Réseau européen des migrations, 2022<sup>[8]</sup>), mais certains peuvent également contacter les établissements d'enseignement supérieur pour avoir confirmation de l'inscription des étudiants et du paiement des frais demandés. Les certificats de compétences linguistiques peuvent être vérifiés, et certaines autorités vont jusqu'à tester les compétences linguistiques. Le consulat peut également exiger l'authentification des documents relatifs aux études antérieures. Les taux de refus des visas montrent dans quelle mesure la vérification consulaire peut conduire à des demandes déboutées. Ils varient fortement parmi les pays qui ont fourni ou publié des données officielles. Par exemple, le taux de refus des visas étudiants était de 2 % en Grèce pour la période 2019-21, de 7 % en 2021 au Danemark, et de 4 % en 2021 aux Pays-Bas. Dans d'autres pays de l'OCDE, les taux sont plus élevés, avec environ 21 % des visas étudiants refusés en 2021 en Belgique, 40 % au Canada et environ 40-50 % en Suède. Les taux de refus peuvent s'expliquer par de nombreux facteurs, notamment l'accessibilité et la complexité de la procédure, les approches d'évaluation des risques et les types de programmes pour lesquels les étudiants potentiels déposent leur candidature. Par conséquent, ils ne sont pas comparables d'un pays à l'autre en tant qu'indicateur du niveau de vérification ou de la légitimité des candidats, ou même de la facilité d'admission des étudiants internationaux.

### **Contrôler le respect de l'obligation de progression universitaire**

Un point clé de la gestion des déplacements des étudiants internationaux consiste à s'assurer que ceux-ci respectent les conditions spécifiées dans leur permis de séjour ; il est essentiel que le but premier du séjour soit de poursuivre des études. Le risque existe que des personnes utilisent un visa étudiant pour travailler, sans obtenir de diplôme ; pour y faire face, les autorités imposent que les étudiants progressent dans leur parcours universitaire (Tableau 6.6) et elles limitent aussi la durée maximale de leur séjour (Tableau 6.2). Ces exigences visent à s'assurer que les étudiants s'impliquent sérieusement dans leurs études.

La personne chargée de rendre compte de la progression des études et de fournir des preuves de cette progression n'est pas la même selon les pays de l'OCDE. Seule la Suède ne prévoit aucune obligation de cet ordre pour les établissements ou les étudiants.

Ce rôle incombe à l'établissement d'enseignement supérieur en Australie, au Danemark, aux États-Unis, en Italie, en Lettonie, en Lituanie, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en République slovaque, au Royaume-Uni et en Slovénie. Au Royaume-Uni, par exemple, un parrain agréé doit informer l'Agence des frontières si un étudiant ne se présente pas pour suivre le cursus, est absent ou quitte le cursus plus tôt que prévu. En République slovaque, les universités sont tenues d'informer les autorités si un étudiant a annulé prématurément ses études ou a été renvoyé.

En revanche, en Allemagne, en Autriche, en France, en Grèce, en Hongrie, en Israël, au Japon et en Suisse, les étudiants doivent eux-mêmes fournir la preuve de l'avancement de leurs études. En Autriche, ils doivent le faire au moment où ils demandent une prolongation de leur permis de séjour ; ils doivent alors fournir la preuve d'un niveau suffisant de réussite aux examens (au moins 16 crédits ECTS par année universitaire). De même, en Israël, les étudiants doivent fournir chaque année une attestation écrite de l'établissement d'enseignement reconnu confirmant leur inscription afin de renouveler leur visa.

En Belgique, au Canada, en Colombie, en Corée, en Estonie, au Mexique, en Norvège, en Nouvelle-Zélande, en Pologne, au Portugal, en République tchèque et en Türkiye, la responsabilité du suivi est partagée. Ainsi, tant les établissements d'accueil que les étudiants internationaux doivent faire état de l'avancement du parcours universitaire ou signaler si les conditions dans lesquelles le permis a été accordé ont changé. Par exemple, au Canada, on peut demander aux étudiants internationaux de compléter la déclaration de leur établissement d'enseignement supérieur en fournissant la preuve qu'ils sont inscrits dans l'établissement désigné et qu'ils y poursuivent activement leurs études. En Belgique, l'Office des Étrangers peut demander aussi bien au demandeur qu'à l'établissement d'enseignement supérieur de fournir la preuve de l'avancement des études, et ceux-ci ont 15 jours pour envoyer les documents requis.

Dans presque tous les pays de l'OCDE, le visa étudiant peut être révoqué en cours de validité pour des raisons liées aux études. Le motif le plus courant est l'absence de l'étudiant et l'abandon de ses études. Certains pays comme la Belgique, les États-Unis, la Lettonie et la Lituanie précisent que l'absence de progression peut également être un motif de révocation du permis. La directive européenne sur les étudiants et les chercheurs prévoit la possibilité de retirer une autorisation s'il est prouvé que le ressortissant de pays tiers réside à d'autres fins que les études. De plus, en Türkiye, le permis peut être révoqué s'il existe des preuves que le permis a été utilisé à une fin autre que celle pour laquelle il a été accordé. Au Mexique et en Nouvelle-Zélande, un visa étudiant ne peut être révoqué, mais d'autres mesures ou sanctions administratives peuvent être mises en place.

Tableau 6.6. Contrôle du respect des obligations par les étudiants après leur admission

	Qui est responsable du signalement ?			Pour le renouvellement/la prolongation du permis, laquelle des preuves suivantes, le cas échéant, est requise :			Le permis peut-il être révoqué pendant sa durée pour des raisons scolaires ?	
	Institutions d'accueil	Étudiants internationaux	Les deux	Preuve de poursuite d'études / de progrès	Preuve de présence	Autre	Oui/Non	Commentaires
AUS	X			X			Oui	
AUT		X		X			Oui	Arrêt des études
BEL			X	X			Oui	Manque de progression scolaire
CAN			X	X			Oui	
CHE		X		X	X		Oui	Les conditions initiales ne sont plus remplies
COL			X	X			Oui	Absence
CZE			X	X		Logement, moyens financiers et assurance médicale	Oui	Arrêt des études
DEU		X		X			Oui	Manque de progression scolaire
DNK	X			X	X		Oui	Manque de progression scolaire et absence
EST			X	X		Identique à la première émission	Oui	Manque de progression scolaire
FRA		X		X		Moyens financiers et assurance	Oui	
GRB	X			X	X	Moyens financiers	Oui	Manque de progression scolaire et absence
GRC		X		X	X		Oui	Manque de progression académique ou conditions initiales non remplies
HUN		X		X	X		Oui	
ISR		X		X			Oui	Manque de progression académique
ITA			X	X	X		Oui	Manque de progression académique
JPN		X		X	X		Oui	Absence
KOR			X	X	X	Dans certains cas, des moyens financiers	Oui	Absence
LTU	X			X	X		Oui	
LUX	X			X	X		n/a	
LVA	X			X			Oui	Manque de progression académique et absence
MEX			X	X			Non	
NLD	X			X	X		Oui	
NOR			X	X	X	Moyens financiers	n/a	
NZL			X	X	X		Le permis ne peut pas être révoqué, mais le titulaire peut se voir signifier un avis de responsabilité d'expulsion pour avoir enfreint des conditions telles que l'absence, le manque de progrès académiques ou le travail illégal	
POL			X	X	X		Oui	Le permis a été utilisé à d'autres fins que les études

	Qui est responsable du signalement ?			Pour le renouvellement/la prolongation du permis, laquelle des preuves suivantes, le cas échéant, est requise :			Le permis peut-il être révoqué pendant sa durée pour des raisons scolaires ?	
	Institutions d'accueil	Étudiants internationaux	Les deux	Preuve de poursuite d'études / de progrès	Preuve de présence	Autre	Oui/Non	Commentaires
PRT		X		X		Justificatif de paiement des frais d'inscription.	Oui	Dans les cas où le candidat a abandonné le programme, n'a pas assisté aux cours ou n'avait aucune justification valable pour ne pas conclure avec succès son plan d'études
SVK	X			X			Oui	Arrêt des études
SVN	X			X			n/a	
SWE	Aucun signalement requis						Oui	Arrêt des études
TUR			X	X			Oui	Absence de progrès académique ou le permis a été utilisé à d'autres fins que les études
USA	X			Le renouvellement ou la prolongation n'est pas nécessaire car le permis est valable pour la durée des études.			Oui	Manque de progression académique et absence

Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques publiques, 2022.

### **Contrôle du respect des restrictions à l'emploi**

Outre la vérification de la progression des études, la plupart des pays imposent également des restrictions à l'emploi afin de s'assurer que les étudiants se consacrent pleinement à leurs études (Graphique 6.2). Le risque existe que des étudiants exercent un nombre d'heures de travail supérieur à celui autorisé ou occupent un emploi exclu de leur autorisation de travailler ; il est difficile d'y faire face car il faut pour cela soit établir des rapports, soit contrôler les données. Dans plusieurs pays, les employeurs doivent déclarer les embauches. Il est donc possible pour les autorités de vérifier manuellement ou automatiquement si les conditions du contrat sont conformes aux restrictions liées au statut d'étudiant. Dans le cas d'un étudiant travaillant pour de multiples employeurs, il se peut que chaque contrat respecte la limite horaire, mais pour vérifier si le cumul des heures dépasse la limite, il faut que les contrôles de conformité fassent le total des heures travaillées sur chacun des sites. Si les employeurs déclarent le travail de l'étudiant et paient des cotisations sociales, il est également possible d'utiliser les informations relatives aux cotisations de sécurité sociale pour évaluer si le plafond des heures travaillées est dépassé, même si les données relatives aux cotisations patronales ne mentionnent pas toujours ces chiffres. Le travail illégal – non déclaré par l'employeur, que l'étudiant le sache ou non – est plus difficile à détecter.

Plus les restrictions sont complexes, par exemple en ce qui concerne le domaine d'études ou le type de profession, plus il est difficile de les faire respecter. Aux États-Unis, par exemple, la formation pratique facultative (Optional Practical Training, OPT) doit porter sur le domaine d'études principal (la majeure) ; l'établissement est chargé d'approuver les placements professionnels et la prolongation du statut étudiant est subordonnée à cette validation. Ce n'est que lors d'inspections effectuées par des agents sur le terrain que l'US Immigration and Customs Enforcement a constaté que des établissements avaient dans certains cas approuvé des placements dans des emplois ne relevant pas du domaine d'études des étudiants.



## **Prévenir l'utilisation des visas étudiants à des fins d'espionnage**

L'espionnage industriel et technologique par l'intermédiaire d'étudiants internationaux et de chercheurs recrutés par le pays d'origine est devenu une préoccupation croissante dans certains grands pays de destination de l'OCDE. Les craintes ont principalement porté sur les étudiants chinois, notamment eu égard aux universités liées à l'armée et aux programmes financés par le gouvernement pour les chercheurs envoyés à l'étranger (CSET, 2021<sup>[9]</sup>; NIDS, 2020<sup>[10]</sup>). Le transfert de technologie – brevets et propriété intellectuelle – est la principale préoccupation, tant dans les secteurs militaires que civils. Cependant, des cas d'utilisation abusive de visas étudiants par d'autres ressortissants, notamment russes, dans le cadre d'activités d'espionnage militaire et de la collecte de renseignements ont également été détectés.

Bien qu'une grande partie des contrôles de conformité aient lieu dans le cadre du processus de délivrance des visas, les universités et les établissements de recherche prennent également des mesures pour examiner la source de financement des candidats et pour rendre compte aux autorités des activités de recherche dans des domaines considérés comme revêtant une importance stratégique. Tous les pays ne disposent pas de procédures spécifiques pour l'établissement de ces rapports. Aux États-Unis, les étudiants sont tenus de divulguer tout lien avec l'armée et le gouvernement dans le cadre de leur demande de visa. L'Office of Science and Technology Policy (OSTP) de la Maison Blanche a publié en 2021 des directives à l'intention des établissements pour l'examen des sources de financement des chercheurs étrangers (National Science and Technology Council, 2021<sup>[11]</sup>). Au Royaume-Uni, l'Academic Technology Approval Scheme (ATAS) exige que les étudiants et les chercheurs qui travaillent dans certains domaines et qui sont originaires de certains pays obtiennent un certificat ATAS pour pouvoir étudier ou effectuer des recherches au Royaume-Uni. En 2022, les services de renseignement britanniques ont indiqué que 50 étudiants chinois étaient partis suite à l'application de ce dispositif (MI5, 2022<sup>[12]</sup>).

## **Conclusion**

Il est manifeste que les pays de l'OCDE cherchent de plus en plus à attirer et à retenir les étudiants internationaux, et beaucoup ont déjà assoupli leur réglementation pour délivrer à ces étudiants des permis de séjour plus longs, leur offrir de meilleures perspectives d'emploi et faciliter leur transition vers l'emploi après l'obtention de leur diplôme. Les étudiants internationaux qui obtiennent leur diplôme sont explicitement considérés comme des talents qu'il convient d'attirer dans les flux d'immigration de main-d'œuvre. Les politiques ainsi mises en œuvre accordent un plus grand pouvoir de filtrage aux établissements de l'enseignement supérieur, puisque les effectifs d'étudiants qu'ils choisissent d'inscrire influencent par la suite la composition des effectifs d'immigrés, ce qui peut même écarter d'autres travailleurs immigrés lorsque l'admission est soumise à des plafonds. Cette responsabilité de filtrage s'est également accompagnée d'un contrôle plus strict des obligations de conformité afin de lutter contre l'utilisation abusive des voies d'entrée des étudiants pour contourner les réglementations en matière migratoire. Cette approche suppose également de mieux superviser les établissements d'enseignement pour éviter les dérives. En outre, les droits plus étendus en matière d'emploi qui sont accordés aux étudiants sont souvent soumis à des restrictions complexes, qui peuvent être difficiles à faire respecter. Si la mobilité des étudiants présente clairement de grands avantages pour les jeunes, les établissements d'accueil et les pays d'accueil, le présent chapitre relève également certains risques eu égard au cadre migratoire et au respect des réglementations du marché du travail, voire des menaces pour la sécurité nationale. Ces risques doivent être pris en compte dans le contexte de la course aux talents internationaux que se livrent les pays.

## Références

- Campus France (2019), *Introduction de droits d'inscription différenciés pour les étudiants extra-communautaires : Le point complet sur la mesure*, <https://www.campusfrance.org/fr/droits-inscription-2019-2020-etudiants-internationaux> (accessed on 19 April 2022). [1]
- CSET (2021), "Assessing the Scope of U.S. Visa Restrictions on Chinese Students", Center for Security and Emerging Technology (CSET) Issue Brief, Washington, DC., <https://cset.georgetown.edu/wp-content/uploads/CSET-Assessing-the-Scope-of-U.S.-Visa-Restrictions-on-Chinese-Students.pdf>. [9]
- Diku (2022), *Dikus rapportserie 07/2021 Tilstandsrapport for høyere utdanning 2021*, <https://diku.no/rapporter/dikus-rapportserie-07-2021-tilstandsrapport-for-hoeyere-utdanning-2021> (accessed on 6 May 2022). [2]
- Malmström, H. and D. Pecorari (2022), *Språkval och internationalisering Svenskans och engelskans roll inom forskning och högre utbildning*, Rapporter från Språkrådet, <https://www.isof.se/sprakrapport19> (accessed on 4 May 2022). [3]
- MI5 (2022), *Joint address by MI5 and FBI Heads*, MI5, Londres. [12]
- National Science and Technology Council (2021), *Recommended Practices for Strengthening the Security and Integrity of America's S&T Research Enterprise*, Gouvernement des États-Unis, Washington, D.C., <http://www.whitehouse.gov/ostp>. (accessed on 15 July 2022). [11]
- NIDS (2020), "NIDS China Security Report 2021: China's Military Strategy in the New Era", *National Institute for Defense Studies (NIDS)*, [http://www.nids.mod.go.jp/publication/chinareport/pdf/china\\_report\\_EN\\_web\\_2021\\_A01.pdf](http://www.nids.mod.go.jp/publication/chinareport/pdf/china_report_EN_web_2021_A01.pdf). [10]
- Nuffic (2019), *Incoming degree student mobility in Dutch higher education 2018-2019*, <http://www.nuffic.nl/en/publications/incoming-degree-student-mobility-in-dutch-higher-education-2018-2019> (accessed on 10 May 2022). [5]
- OCDE (2019), *Recruiting Immigrant Workers: Korea 2019*, Recruiting Immigrant Workers, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264307872-en>. [7]
- Réseau européen des migrations (2022), *EMN inform: Preventing, detecting, and tackling situations where authorisations to reside in the EU for the purpose of study are misused*, Réseau européen des migrations, Bruxelles, <https://eur-lex.europa.eu/> (accessed on 13 July 2022). [8]
- Rugge, F. (2018), *L'internazionalizzazione della formazione superiore in Italia.*, Fondazione CRUI, <https://www2.crui.it/crui/crui-rapporto-inter-digitale.pdf> (accessed on 6 May 2022). [4]
- Sandström, A. and C. Neghina (2017), "English-taught bachelor's programmes Internationalising European higher education", <http://www.eaie.org> (accessed on 6 May 2022). [6]

## Annexe 6.A. Tableaux supplémentaires

### Tableau d'annexe 6.A.1. Efforts d'information et de communication

	Participation à des salons étudiants dans les pays/régions d'origine au cours des 3 dernières années	Bureaux d'agence dans les pays/régions d'origine
AUS	Oui – Corée, Hong Kong (Chine), Inde, Japon, Mongolie	Argentine, Bangladesh, Brésil, Chili, Chine, Colombie, Corée, Fiji, Ghana, Hong Kong (Chine), Inde, Indonésie, Japon, Kenya, Malaisie, Mexique, Mongolie, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Thaïlande, et Viet Nam
AUT	Oui	Oui
BEL	Oui – Participation à divers salons organisés par exemple par Study in Europe, des ambassades ou d'autres entités. En raison de la COVID-19, nombre de ces salons ont eu lieu virtuellement au cours des dernières années	n/a
CAN	Oui	Les bureaux de l'IRCC peuvent mener des activités de sensibilisation auprès des étudiants et sont situés dans les pays suivants : Australie, Autriche, Brésil, Chine, Colombie, Égypte, France, Ghana, Haïti, Hong Kong (Chine), Indonésie, Israël, Italie, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Liban, Mexique, Pérou, Pologne, Roumanie, Russie, Arabie saoudite, Sénégal, Singapour, Afrique du Sud, Sri Lanka, Tanzanie, Thaïlande, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye, Ukraine, Viet Nam, Philippines, Émirats arabes unis, Royaume-Uni, États-Unis
CZE	Oui – Amérique Latine (Colombie, Équateur, Chili), Ukraine, Kazakhstan, Chine et Albanie	n/a
DEU	Oui.	Bureaux régionaux du DAAD dans 19 pays
DNK	Oui – L'agence participe aux salons EAIE et NASFA avec les EES concernés, cependant, le but de la participation n'est pas d'attirer des étudiants internationaux mais de connecter les EES danois avec leurs partenaires internationaux.	n/a
EST	Oui – Russie, Ukraine, Inde, Finlande, Türkiye, Géorgie, Japon et certaines régions du monde – Asie centrale, Amérique latine	n/a
FRA	Oui – En 2021, les salons étudiants organisés se sont concentrés autour de l'Asie et de l'Amérique latine.	Les 259 bureaux de Campus France font partie du réseau diplomatique français et sont présents dans 127 pays
GBR	Oui – en Chine, en Inde, en Indonésie, en Malaisie, au Pakistan, au Nigéria, en Türkiye, en Thaïlande et dans l'UE (à l'échelle de la région).	Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Nigéria, Türkiye, Thaïlande, France, Allemagne
GRC	Oui – États-Unis, Chine, Canada, France, Japon, Géorgie.	n/a
HUN	Oui – Asie du Sud-Est, Amérique Latine, Singapour, Japon, Inde, Corée du Sud, Canada.	n/a
ISR	Oui – Par le biais de la NAFSA, de l'EAIE, de l'IGSF et des salons d'études virtuels (ciblant les États-Unis, l'Argentine, la Russie, l'Inde, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Canada)	n/a
ITA	n/a	n/a
JPN	Oui	En Indonésie, en Thaïlande, au Viet Nam, en Corée, en Malaisie, au Pérou, au Brésil, en Russie, en Türkiye, en Égypte, au Kenya, en Ouzbékistan, au Kazakhstan, en Inde, au Sri Lanka, au Myanmar, en Thaïlande et en Zambie,
KOR	Oui – salons étudiants à la fois en ligne et hors ligne : Hong Kong (Chine), Kazakhstan, Canada, Malaisie, Ouzbékistan, Viet Nam, Mexique, Colombie, Indonésie, France, Mongolie, Pays-Bas, Japon, Chili, Pérou, Colombie et Indonésie	En Allemagne, en Argentine, en Australie, au Brésil, au Canada, en Chine, aux États-Unis, en France, au Japon, en Malaisie, en Nouvelle-Zélande, au Paraguay, au Royaume-Uni, en Russie, au Kazakhstan, en Ouzbékistan, au Kirghizistan, en Thaïlande, en Ukraine, et au Viet Nam

	Participation à des salons étudiants dans les pays/régions d'origine au cours des 3 dernières années	Bureaux d'agence dans les pays/régions d'origine
LTU	Oui – événements en ligne, mais a également participé à des salons étudiants à Sakartvelo, en Ukraine, au Royaume-Uni, en Allemagne, en Lettonie, en Pologne et aux Pays-Bas	n/a
LVA	Oui – salon en présentiel en Ukraine et salons en ligne en Amérique latine/du Sud, au Japon	n/a
MEX	n/a	n/a
NLD	n/a	n/a
NOR	Oui – aux États-Unis, au Canada et à Singapour	n/a
NZL	Oui – Avant la pandémie de COVID-19, la Nouvelle-Zélande a organisé (et avec des tiers) des salons dans des pays tels que l'Inde, la Thaïlande, le Viet Nam, le Japon, la Corée, la Chine, le Brésil, la Colombie et en Europe	Brésil, Chili, Chine, Allemagne, Inde, Indonésie, Japon, République de Corée, Singapour, Thaïlande, États-Unis, et Viet Nam. La Nouvelle-Zélande a du personnel dans des bureaux dans certains pays couvrant les marchés limitrophes (par exemple, un membre du personnel à Berlin couvre la France, l'Italie et le Royaume-Uni)
POL	Oui	n/a
SVK	Oui – salons en présentiel : Ukraine ; Éthiopie ; Malaisie ; Finlande (EAIE) et salons virtuels : Afrique ; Asie ; Eurasie ; Europe ; Sous-continent indien ; Amérique latine ; Maroc et Tunisie, Philippines ; Singapour ; Amérique du Sud ; Afrique sub-saharienne ; Türkiye, Russie et Asie centrale ; Série de webinaires Étudier en Europe : Afrique ; ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) ; EAE	
SWE	n/a	France
TUR	Oui – Salons virtuels dans le monde entier.	n/a
USA	n/a	n/a

Note : Le tableau ne comprend que les pays ayant fourni des réponses au moins partielles ; n/a signifie que le pays a laissé cette réponse en blanc.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur les politiques publiques, 2022.

## Notes

<sup>1</sup> Ce travail a été réalisé avec le soutien financier du ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche. Il comprend une contribution de Hedvig Heijne (Consultante auprès de l'OCDE).

<sup>2</sup> Sauf mention contraire, les données et les éléments de politique ont été recueillis au moyen d'un questionnaire sur les conditions d'admission et les politiques visant à attirer et retenir les étudiants internationaux, à partir de janvier 2022, ainsi que dans les rapports nationaux du Groupe d'experts sur les migrations de l'OCDE.

<sup>3</sup> De nombreux exemples dans cette section sont basés sur une réunion d'experts en communication en juin 2021, dans le cadre du Réseau des chargés de communication sur les migrations de l'OCDE (NETCOM). D'autres exemples de bonnes pratiques sont disponibles sur le site web du réseau : <https://www.oecd.org/migration/netcom/>.

<sup>4</sup> C'est notamment le cas dans tous les pays de l'UE qui ont transposé la directive européenne sur les étudiants et les chercheurs, qui précise que les étudiants doivent pouvoir travailler au moins 15 heures par semaine.

<sup>5</sup> En avril 2022, la Commission européenne a présenté une proposition de refonte de la Directive relative aux résidents de longue durée (COM(2022) 650 final). La proposition prendrait entièrement en compte toute période de résidence passée en tant que titulaire d'un visa de long séjour ou d'un permis de séjour pour l'acquisition du statut de résident de longue durée de l'UE. Cela couvrira les cas où un ressortissant de pays tiers qui, ayant précédemment résidé à un titre ou sous un statut exclu du champ d'application de la directive (par exemple, en tant qu'étudiant), réside par la suite à un titre ou sous un statut relevant du champ d'application (par exemple, en tant que travailleur). Dans ces cas, il sera possible de prendre en compte intégralement les périodes de résidence en tant qu'étudiant, afin de satisfaire à la condition des cinq ans.



# 7

## Rétention des étudiants internationaux et répercussions économiques dans l'OCDE

Elisabeth Kamm et Thomas Liebig

---

Ce chapitre porte sur la rétention des étudiants internationaux, sur le rôle que ces derniers jouent en tant que source de main-d'œuvre immigrée et sur leur impact économique. Dans un premier temps, il présente des estimations de leur taux d'installation dans les pays d'accueil, cinq et dix ans après leur admission. Il étudie ensuite dans quelle mesure les étudiants internationaux viennent alimenter l'immigration de travail. Le chapitre se termine par un examen de l'impact économique des étudiants internationaux dans les pays d'accueil.

---

# En bref

- La rétention des étudiants internationaux est très variable parmi les pays de l'OCDE. En effet, parmi ceux qui ont obtenu un permis d'études en 2015, plus de 60 % se trouvaient toujours au Canada ou en Allemagne cinq ans après leur admission dans le pays d'accueil, près de la moitié étaient encore en Australie, en Estonie et en Nouvelle-Zélande, et près de deux étudiants sur cinq séjournèrent toujours en France et au Japon. C'est le cas pour un étudiant sur six au Royaume-Uni et moins d'un sur sept au Danemark, en Italie, en Norvège et en Slovénie.
- Les taux de rétention des étudiants internationaux ont tendance à être plus élevés parmi les cohortes d'étudiants plus récentes, ce qui vient confirmer les efforts accrus qui sont déployés pour leur permettre de rester dans leur pays d'accueil et de changer de statut une fois leurs études terminées.
- Les étudiants chinois et indiens, les deux groupes d'étudiants internationaux les plus importants dans l'OCDE, présentent des taux très différents d'installation dans les pays d'accueil. Le taux d'installation des étudiants indiens est généralement plus élevé que celui de l'ensemble des étudiants internationaux. La situation pour les étudiants chinois est plus variable mais ils sont, dans l'ensemble, plus nombreux à quitter le pays d'accueil à la fin de leurs études.
- Dans de nombreux pays, les anciens étudiants internationaux alimentent largement les migrations de travail. En 2019, les changements de statut d'étudiants ont représenté 52 % des admissions au titre de la migration professionnelle en France, 46 % en Italie et 37 % au Japon. Aux États-Unis, les anciens titulaires d'un permis d'études (F1) comptaient pour 57 % des travailleurs très qualifiés bénéficiaires d'un visa de travail temporaire (H1B).
- Dans l'ensemble de la zone OCDE, les recettes d'exportation directes en termes nominaux, générées par la mobilité internationale des étudiants, sont passées de plus de 50 milliards EUR en 2010 à plus de 115 milliards EUR en 2019. Ces exportations de services d'éducation comprennent la contribution directe des étudiants internationaux à l'économie du pays d'accueil pendant leurs études au titre des frais de scolarité et des dépenses relatives à l'alimentation, au logement, aux transports locaux et à d'autres services.
- Dans les pays anglophones de l'OCDE, les services d'éducation constituent des produits d'exportation importants. En 2019, en Australie et en Nouvelle-Zélande, les exportations de services d'éducation comptaient respectivement pour 8 % et 5 % de l'ensemble des exportations. Arrivaient ensuite le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis avec environ 2 % des exportations totales.
- Entre un tiers et un quart des étudiants internationaux travaillent pendant leurs études dans l'UE, au Royaume-Uni et aux États-Unis, environ la moitié en Australie et neuf étudiants sur dix au Japon. Les étudiants internationaux peuvent donc contribuer de façon importante aux marchés locaux du travail, en particulier dans les grandes villes et dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration et de l'enseignement où ils sont surreprésentés par rapport aux étudiants nationaux. Par exemple, les données de l'Enquête européenne sur les forces de travail montrent qu'un quart des étudiants en emploi non-ressortissants d'un pays de l'UE était employé dans le secteur hôtelier en 2020, alors qu'ils n'étaient qu'un sur dix parmi les étudiants nés dans le pays.



- Les bourses d'études et les dépenses afférentes aux étudiants internationaux sur le territoire national représentent souvent une part importante de l'aide publique au développement (APD). En 2020, ce poste représentait 24 % de l'ensemble de l'APD en Autriche, 45 % en Hongrie et plus de la moitié du total de l'APD en Pologne et en Slovaquie. Si l'Allemagne est le pays qui avait consacré le montant le plus élevé d'APD aux étudiants internationaux sur son territoire, avec 1.8 milliard USD, cette part ne représentait que 7 % de l'APD totale du pays.
- Les étudiants internationaux qui restent dans le pays d'accueil après leurs études présentent des taux d'emploi de longue durée similaires à ceux des travailleurs immigrés et bien supérieurs à ceux de l'ensemble des immigrés. Ils présentent des taux de déclassement moitié moins élevés que les travailleurs immigrés ou d'autres groupes issus de l'immigration.

## Introduction

Les étudiants internationaux forment une catégorie à part parmi les personnes immigrées. Puisqu'ils ont suivi des études dans le pays, les étudiants internationaux sont souvent considérés comme une source de main-d'œuvre pré-intégrée. Il n'est donc pas surprenant que la plupart des pays de l'OCDE aient créé des passerelles spécifiques ou simplifiées pour que les étudiants internationaux puissent rester dans le pays après leurs études et accéder à l'emploi. En effet, si leur admission est d'abord temporaire, nombreux sont ceux qui restent dans le pays où ils ont suivi leurs études grâce à des mesures mises en œuvre pour les inciter à y travailler. Pour autant, il est encore difficile de déterminer combien d'entre eux restent dans leur pays d'accueil, dans la zone OCDE, et le rôle que joue ce circuit dans les migrations de travail dans leur ensemble.

Pendant leurs études, un grand nombre d'étudiants internationaux travaillent déjà ou contribuent d'une autre façon à l'économie. Dans les pays où les frais de scolarité sont élevés, les étudiants internationaux jouent un rôle important dans le financement du système d'enseignement supérieur car ces frais sont souvent plus élevés pour les étudiants internationaux que pour les étudiants nationaux. En revanche, dans les pays où l'enseignement supérieur est gratuit, le coût théorique des étudiants internationaux venus de pays en développement peut constituer un facteur important de l'aide publique au développement.

Dans ce contexte, le présent chapitre propose une étude comparative des taux d'installation des étudiants internationaux au sein de la zone OCDE, réalisée au moyen des données nationales sur les permis. Il examine d'abord les éléments disponibles et présente ensuite de nouvelles données à la fois sur la rétention des étudiants internationaux et sur leur contribution à l'immigration de travail dans son ensemble. Le chapitre propose ensuite un rapide aperçu de l'impact économique des étudiants internationaux. Pour finir, il analyse le rôle de la mobilité internationale des étudiants eu égard aux politiques migratoires.<sup>1</sup>

## Installation des étudiants internationaux dans le pays d'accueil

### *La rétention au cœur de l'action des pouvoirs publics*

De nombreux pays de l'OCDE cherchent les moyens de retenir les étudiants internationaux une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme. Selon une étude du Réseau européen des migrations (REM), près de la moitié des pays observés considèrent comme une priorité stratégique le fait d'attirer et retenir les étudiants internationaux (Réseau européen des migrations, 2018<sup>[1]</sup>). Par exemple, le gouvernement de Lettonie s'est donné pour objectif d'atteindre un pourcentage d'étudiants internationaux qui choisissent de rester dans le pays une fois leur diplôme obtenu de 10 % d'ici 2030 (OCDE, 2017<sup>[2]</sup>). La stratégie pour la promotion internationale de l'enseignement supérieur en Estonie comprend un indicateur sur l'emploi dans le pays

après l'obtention d'un diplôme. L'objectif est que 30 % des étudiants internationaux qui suivent un master ou un doctorat restent travailler en Estonie. Les stratégies d'études internationales de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni mettent en avant le rôle que les diplômés internationaux peuvent jouer pour pourvoir les postes vacants (Department of Education, Skills and Employment, Australie, 2021<sup>[3]</sup> ; Gouvernement de la Nouvelle-Zélande, 2018<sup>[4]</sup>).

### Données disponibles

Les données disponibles sur la rétention des étudiants internationaux sont essentiellement nationales. Ces dernières années, près d'un tiers des pays de l'OCDE se sont intéressés à cette question. L'approche la plus fréquente, dans ces études, consiste à calculer la part des individus qui restent dans le pays un certain nombre d'années après la délivrance du permis d'études initial ou, dans certains cas, après l'obtention de leur diplôme. Ces estimations reposent sur des approches méthodologiques, des périodes de référence et des sources de données différentes. Les résultats ne sont donc pas comparables d'un pays à l'autre. Le Tableau 7.1 propose un aperçu.

**Tableau 7.1. Données disponibles sur les taux d'installation des étudiants dans les pays de l'OCDE**

Pays	Approche et données	Résultats	Source
Allemagne	Regroupement des ressortissants de pays tiers ayant étudié en Allemagne au cours de la période janvier 2005 – octobre 2013, suivi en octobre 2014.	En octobre 2014, 54 % des anciens élèves vivaient encore en Allemagne.	(Hanganu, 2015 <sup>[5]</sup> )
Australie	Suivi des étudiants/titulaires de permis temporaires ou permanents, regroupés entre 2000/01 et 2013/14 (1.6 million de personnes).	16 % de tous les étudiants étrangers ont finalement obtenu la résidence permanente.	(The Treasury, Department of Home Affairs, Gouvernement de l'Australie, 2018 <sup>[6]</sup> )
Autriche	Mise en commun des cohortes de diplômés de 2008/09 à 2018/19. Basé sur le statut de résidence au moment de l'obtention du diplôme, 1,2,3 ans plus tard. Le rapport énumère les chiffres par nationalité et les sépare par type d'études et par années depuis l'obtention du diplôme.	Diplômés de master 2016/17 qui ont quitté le pays ("Wegzugsquoten") : Ressortissants autrichiens : 5 % ; ressortissants allemands : 64 % ; autres UE : 53 % ; autres non-UE (y compris le Royaume-Uni) : 43 %	(Statistics Austria, 2021 <sup>[7]</sup> )
Belgique	Registre national belge, individus résidant pour des raisons d'études en 2010. Position socio-économique en 2014 (4 ans plus tard).	43 % avaient un statut actif sur le marché du travail en Belgique (travail ou recherche d'emploi) en 2014.	(Overheidsdienst, 2017 <sup>[8]</sup> )
Canada	Part des étudiants internationaux obtenant un permis de travail post-diplôme après l'expiration de leur permis d'études. Cohortes 2008-17.	43 % des étudiants internationaux dont le permis d'études avait expiré en 2017 ont obtenu un permis de travail post-diplôme dans l'année. Cette part était de 48 % pour la cohorte de 2012, cinq ans après l'expiration de leur premier permis d'études.	(Crossman, Lu et Hou, 2022 <sup>[9]</sup> )
Corée	Transition immédiate vers le travail après l'obtention du diplôme.	12 % des titulaires d'un master ou d'un doctorat ont travaillé immédiatement après l'obtention de leur diplôme en 2021.	(Ministère de l'Éducation, Corée, 2021 <sup>[10]</sup> )
Danemark	–	42 % des diplômés des programmes anglophones de niveau master ont quitté le Danemark dans les deux ans suivant la fin de leurs études. Seul un tiers environ reste dans la population active danoise après deux ans.	(Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Danemark, 2018 <sup>[11]</sup> )

Pays	Approche et données	Résultats	Source
Estonie	Transition immédiate vers le travail après l'obtention du diplôme.	Diplômés d'un master ou d'un doctorat qui ont travaillé immédiatement après l'obtention de leur diplôme ; 56 % en 2016/17 ; 58 % en 2017/18.	(Statistics Estonia, 2019 <sub>(12)</sub> )
Finlande	Suivi de 13 cohortes annuelles de diplômés au travers des registres de données nationaux. Taux de séjour 3 ans après l'obtention du diplôme des étudiants internationaux diplômés en Finlande entre 1999 et 2011.	67 % des diplômés de la licence et 64 % de ceux de master résidaient en Finlande trois ans après l'obtention de leur diplôme. L'échantillon exclut ceux qui vivaient en Finlande avant de s'inscrire.	(Mathies et Karhunen, 2020 <sub>(13)</sub> )
France	France métropolitaine, ressortissants de pays tiers ayant obtenu un premier titre de séjour étudiant en 2015, suivis les années suivantes jusqu'en 2020.	Un an après le premier permis, 37 % avaient quitté la France (ou étaient devenus des nationaux) ; 5 ans après le premier permis, 57 % étaient partis (ou étaient devenus des nationaux).	(Ministère de l'Intérieur, France, 2021 <sub>(14)</sub> )
Luxembourg	Lieu du premier emploi enregistré.	46 % des diplômés internationaux de master et de doctorat de 2014-19 ont eu un premier emploi enregistré au Luxembourg.	Données fournies par l'Université du Luxembourg, 2022
Norvège	Les immigrés ayant obtenu un diplôme de licence ou de master en Norvège en 2007 et 2012, et leur situation sur le marché du travail après cinq ans.	78 % des diplômés internationaux de 2007 vivaient toujours en Norvège cinq ans après l'obtention de leur diplôme – 88 % d'entre eux avaient un emploi. 76 % des diplômés internationaux de 2012 vivaient toujours en Norvège en 2017, 85 % d'entre eux avaient un emploi.	(Statistics Norway, 2020 <sub>(15)</sub> )
Nouvelle-Zélande	Suivi cinq ans après les premiers permis.	Deux tiers (66 %) de tous les titulaires d'un premier permis (FSV) d'études en 2009 sont à l'étranger cinq ans après l'avoir obtenu.	(Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Zélande, 2017 <sub>(16)</sub> )
Pays-Bas	Taux de séjour des cohortes de diplômés internationaux de 2006/07 et 2012/13 sur la base de données intégrées de Statistics Netherlands.	Près de 25 % des étudiants internationaux qui ont étudié aux Pays-Bas y vivent encore 5 ans après l'obtention de leur diplôme.	(NUFFIC, 2022 <sub>(17)</sub> )
République tchèque	Enquête auprès des diplômés ayant étudié en République tchèque entre 2012 et 2021. 3 136 réponses.	45 % des diplômés des programmes d'études complets ont séjourné en République tchèque pour des raisons professionnelles.	(DZS, 2022 <sub>(18)</sub> )
Royaume-Uni	<i>L'ensemble des données Longitudinal Educational Outcomes (LEO)</i> , afin de relier les données sur l'enseignement supérieur et les données fiscales, et de suivre la transition des diplômés de l'enseignement supérieur vers le marché du travail.	Cinq ans après l'obtention du diplôme de la cohorte de 2013-14, environ 39 % des diplômés de l'UE et 15 % des diplômés hors UE étaient enregistrés dans un "emploi durable", dans la poursuite d'études, ou les deux.	(Ministère de l'Éducation, Royaume-Uni, 2022 <sub>(19)</sub> )
Suisse	Lieu de résidence des diplômés des universités suisses un an après l'année d'obtention du diplôme.	36 % des étudiants internationaux (diplômés de licence d'une université de sciences appliquées, diplômés d'une université pédagogique ainsi que diplômés de master et de doctorat) résidaient à l'étranger en 2015.	(Office fédéral de la statistique, 2017 <sub>(20)</sub> )

Note : Les recherches nationales présentées dans ce tableau s'appuient sur des méthodologies, des périodes et des groupes cibles différents. Les pourcentages ne sont donc pas comparables d'un pays à l'autre et ne portent pas nécessairement sur les étudiants titulaires d'un permis d'études, comme le font les estimations de l'OCDE ci-dessous.

Les études s'intéressent également à la part des résidents arrivés initialement dans le cadre de leurs études. Les données du Canada montrent qu'en 2021 plus d'un tiers (39 %) des nouveaux immigrants permanents admis au cours de l'année s'étaient vu délivrer un permis d'études par le passé. Cette proportion a sensiblement augmenté ces dernières années puisqu'elle n'était que de 16 % en 2017. Les données australiennes montrent que sur plus de 160 000 permis de résidence permanente délivrés en 2017/18, 21 % ont été accordés à des demandeurs qui détenaient ou avaient détenu par le passé un permis étudiant australien (Birrell, 2019<sup>[21]</sup>).

Alors que le volume des données d'observation nationales sur les taux de rétention augmente, les données comparables au niveau international restent rares. Dans presque tous les pays de l'OCDE, un permis d'études est délivré aux étudiants internationaux<sup>2</sup> qui ne bénéficient pas de la libre circulation pour poursuivre leurs études, mais les statistiques sur ces permis ne précisent pas si l'étudiant a obtenu son diplôme ou non. Ainsi, s'il existe une mesure indirecte des entrées (permis délivrés), l'estimation du taux d'installation des étudiants dans le pays n'est pas aussi simple. De précédentes estimations, notamment de l'OCDE et de la Commission européenne, ne permettent pas de suivre les étudiants internationaux au fil des années mais fournissent plutôt un état des lieux des installations et des départs des étudiants internationaux un an après leur inscription dans un établissement d'enseignement (voir Encadré 7.1).

### Encadré 7.1. Données internationales antérieures

L'approche précédemment choisie par l'OCDE (OCDE, 2011<sup>[22]</sup>) consistait à calculer la part des étudiants titulaires d'un permis d'études qui changeaient de statut pour entrer dans une catégorie autre que celle-ci, par rapport au nombre d'étudiants internationaux qui ne renouvelaient pas leur permis d'études au cours de la même année, parce qu'ils changeaient de statut ou quittaient le pays d'accueil. Le nombre d'étudiants qui ne renouvelaient pas leur permis était estimé en soustrayant du nombre d'entrées (évalué grâce au nombre de permis délivrés) la différence entre les effectifs des étudiants internationaux à l'année  $t$  et ceux à l'année  $t-1$ . Le nombre de changements de statuts par rapport à ce nombre global donnait une indication de la part globale des étudiants qui restaient dans leur pays d'accueil. Le résultat obtenu correspondait donc au taux d'installation. En 2008/09, cette part allait de 17 % à 33 % dans les pays observés. Toutefois, il est important de noter les éventuels écueils de cette méthode dans un contexte où le nombre d'étudiants évolue, où les études sont de durées variables et où le délai des éventuelles modifications de permis doit être pris en compte.

Des estimations ont également été réalisées pour l'ensemble de l'UE, à partir de données d'Eurostat sur les permis. Pour ce qui est des étudiants originaires de pays extérieurs à l'UE, les taux d'installation agrégés pour l'ensemble de l'UE ont été évalués entre 16 % et 29 % selon les hypothèses retenues concernant la durée des études et d'autres paramètres non observés dans les données. Un rapport de la Commission européenne (2018), réalisé à partir de l'Enquête de l'Union européenne sur les forces de travail (UE-EFT) et portant sur l'installation dans les pays d'accueil des étudiants intra-européens, a calculé la part des individus interrogés qui étaient citoyens européens d'une nationalité différente de celle de leur pays de résidence, qui vivaient dans le pays d'accueil depuis plus d'un an et qui étudiaient dans ce pays l'année précédant l'année de référence. Des résultats n'ont été obtenus que pour le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suède. Dans chacun de ces pays, les taux d'installation s'élevaient à 40 % ou plus pour les étudiants qui avaient terminé leurs études.

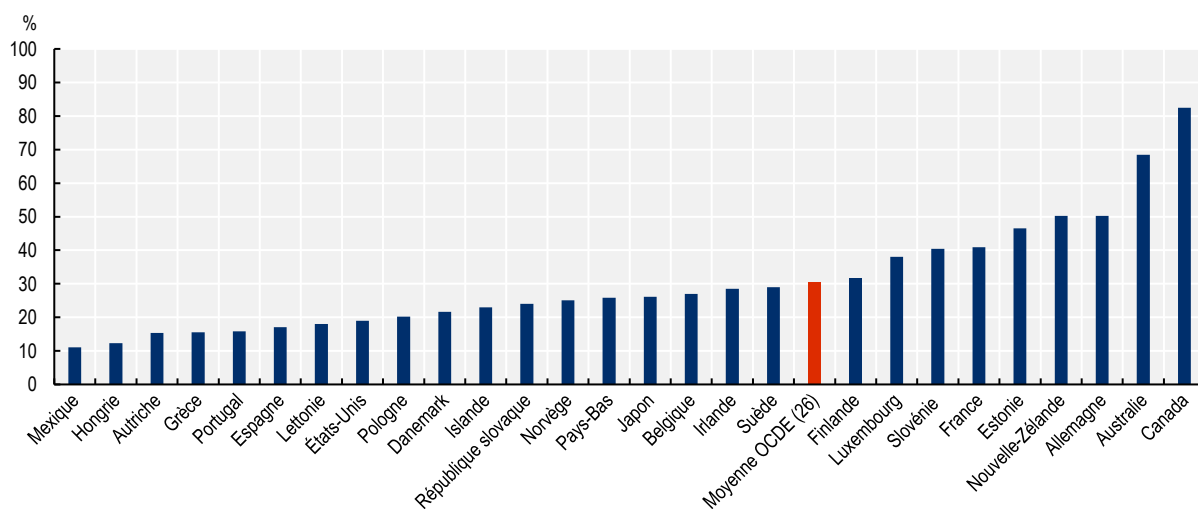
Source: OECD (2011<sup>[22]</sup>), International Migration Outlook 2011, [https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2011-en](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2011-en); Weisser (2016<sup>[23]</sup>), "Internationally mobile students and their post-graduation migratory behaviour: An analysis of determinants of student mobility and retention rates in the EU", <https://doi.org/10.1787/5jlwxbvmb5zt-en>; European Commission (2018<sup>[24]</sup>), Study on the movement of skilled labour: Final report, <https://doi.org/10.2767/378144>.

L'OCDE et Eurostat recueillent des données annuelles sur les types de permis délivrés aux anciens titulaires d'un permis d'études (Eurostat, 2021<sup>[25]</sup>). Ces données montrent également que les parcours d'installation sont très divers. En Belgique, Lituanie, Pologne et Slovaquie, plus de 40 % des titulaires d'un permis d'études qui changent de statut demandent un permis de séjour pour raisons familiales. En revanche, en Allemagne, au Danemark, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en République slovaque, ils sont plus de trois sur quatre à changer de statut au profit d'un permis de travail.

Si l'on compare ces données avec le nombre annuel de permis d'études délivrés au cours des années passées, on obtient une première indication du taux de rétention. Les données montrent qu'environ un titulaire d'un permis d'études sur trois change son statut initial pour un autre au cours des années qui suivent. Comme le montre le Graphique 7.1, ces données évoluent en fonction du nombre d'étudiants au fil du temps.

### Graphique 7.1. Près d'un titulaire d'un permis d'études sur trois prolonge son séjour

Nombre de titulaires d'un permis d'études qui obtiennent un autre type de permis (ou qui accèdent à un travail après leurs études) en 2019, rapporté au nombre annuel moyen de permis d'études délivrés entre 2016 et 2018



Note : Les pourcentages correspondent au nombre de titulaires d'un permis d'études qui ont changé de permis en 2019 et obtenu un autre type de permis, par rapport au nombre annuel moyen de nouveaux permis délivrés aux étudiants internationaux entre 2016 et 2018. La moyenne OCDE correspond à la moyenne des pays présentés dans le graphique. Australie et Canada : octroi d'un permis de recherche d'emploi aux diplômés et passage direct à un permis de séjour permanent. États-Unis : étudiants titulaires d'un visa F1 qui ont obtenu un visa H1B aux États-Unis. Japon : passage d'un permis d'études à un permis de travail.

Source : Secrétariat de l'OCDE à partir de la base de données sur les migrations internationales et des données d'Eurostat, 2022.

StatLink  <https://stat.link/gezl8x>

### Remarques méthodologiques et limites

L'analyse d'un taux de rétention part généralement d'une cohorte d'admis ou de diplômés et étudie leur présence dans le pays à différents intervalles de temps. L'année d'obtention du diplôme ou le temps écoulé depuis la délivrance du premier permis sont deux points de référence possibles. Ce deuxième point pose problème parce que la durée des études varie et qu'il est donc difficile de déterminer une année précise au-delà de laquelle on peut parler de rétention des anciens étudiants. Si l'obtention du diplôme constitue une date plus précise, cette information n'est généralement pas disponible dans les données sur les permis. De plus, tous les étudiants internationaux n'obtiennent pas leur diplôme. L'analyse suivante considère comme point de départ de l'étude la délivrance du premier permis d'études. Même si ce n'est

pas le cas de tous les pays de l'OCDE, ils sont nombreux à recueillir des données sur les permis et à mentionner sur ces permis un élément d'identification unique. À partir de cet identifiant unique, il est possible de faire le lien entre le titulaire d'un permis arrivé au départ à des fins d'études et tous les permis qui lui ont ensuite été délivrés. Dans certains pays, quand il n'est pas possible d'établir ce lien, les estimations ne peuvent pas suivre individuellement les titulaires des permis et se limitent donc aux changements de catégories de titres délivrés sur une année donnée ; elles mettent ensuite ces données en correspondance avec d'autres variables pertinentes, comme les admissions antérieures pour étudier ou les admissions en cours pour travailler.

Les statistiques sur les permis présentent des inconvénients méthodologiques. Tout d'abord, elles ne donnent que des renseignements sur la présence d'une personne dans un pays, une année donnée, et donnent une valeur approximative de la situation à l'égard de l'installation dans le pays. De nombreux pays ne font pas la distinction entre les étudiants de l'enseignement supérieur et les étudiants en échange ou séjour linguistique, ainsi les premiers permis délivrés comptabilisent de nombreux étudiants qui ne restent que quelques mois ou une année universitaire. De plus, dans certains pays, le permis d'études est simplement prolongé pour ceux qui choisissent de rester pour chercher un emploi. Ainsi, ces individus peuvent figurer dans les statistiques comme s'ils étudiaient encore alors qu'ils sont déjà à la recherche d'un emploi. En outre, les étudiants internationaux qui obtiennent un titre de séjour permanent ou se font naturaliser dans certains pays sortent des statistiques sur les permis et ne peuvent pas être dissociés de ceux qui quittent le pays. Dans d'autres pays, ces personnes peuvent être identifiées et étudiées séparément. Ces limites peuvent conduire à des biais, étant donné que l'une des principales hypothèses de la méthode fondée sur l'identifiant du titulaire du permis est que les individus pour lesquels aucune donnée n'est enregistrée ont quitté le pays.

Le calcul du taux de rétention implique de choisir qui doit figurer dans la catégorie des personnes installées dans le pays. Ce taux peut porter uniquement sur les anciens étudiants internationaux actuellement dans le pays avec un statut de travailleur immigré, ou inclure également les anciens étudiants internationaux titulaires d'un permis relevant d'une autre catégorie, comme un permis de séjour pour raisons familiales. L'analyse suivante s'intéresse à tous les permis obtenus ultérieurement, y compris les permis de travail et pour raisons familiales ou humanitaires.

Les estimations réalisées à partir des données sur les permis n'apportent aucune information sur les individus qui bénéficient de la libre circulation. Dès lors, les calculs ci-dessous excluent les déplacements des étudiants dans les zones de libre circulation comme l'UE/EEE et dans le cadre de l'accord transtasmanien entre la Nouvelle-Zélande et l'Australie.

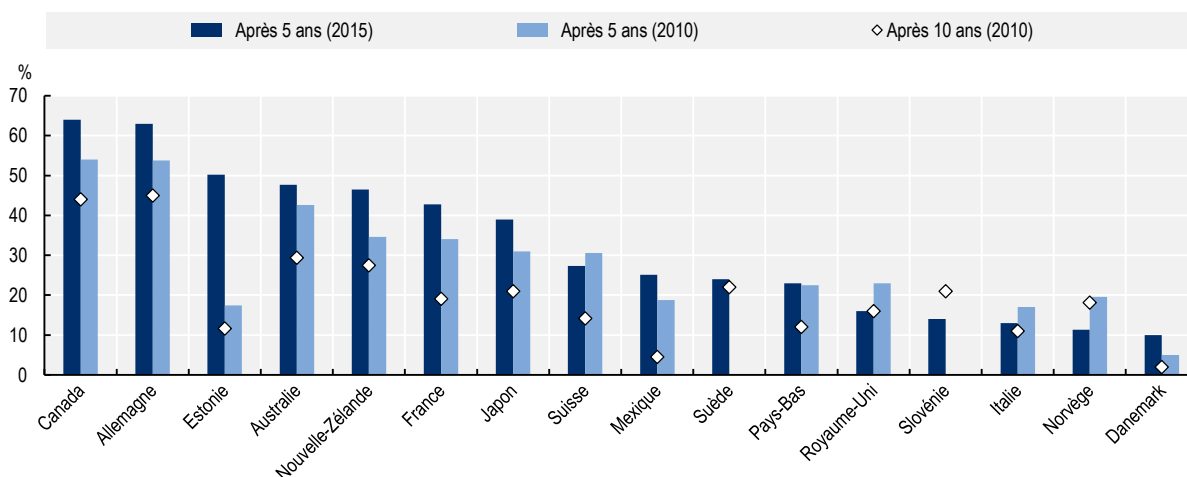
## **Résultats**

### *Évolution des taux d'installation au fil du temps*

Globalement en 2015, cinq ans après avoir reçu leur premier permis d'études en 2010, près de 30 % des étudiants internationaux sont toujours titulaires d'un permis en cours de validité dans leur pays d'accueil, mais ce pourcentage varie fortement d'un pays de l'OCDE à l'autre (Graphique 7.2). Dix ans après la première admission, ce pourcentage chute radicalement dans la plupart des pays mais se maintient autour de 50 % au Canada et en Allemagne, et autour de 30 % en Australie et en Nouvelle-Zélande.

## Graphique 7.2. Le taux de rétention après 5 ans est souvent plus élevé pour la cohorte de 2015 que pour celle de 2010

Part des titulaires d'un premier permis d'études en 2010 et en 2015 qui possédaient un permis en cours de validité en 2020



Note : Les données comprennent les individus titulaires d'un permis en cours de validité, y compris les titulaires d'un permis d'études. Les données du Danemark, de la Suède et de la Suisse intègrent les individus revenus ultérieurement sur le territoire national. Les données de l'Allemagne comprennent des personnes déjà résidentes qui ont obtenu un permis d'études pour la première fois. Les données de l'Italie et du Mexique portent sur la cohorte de 2011 au lieu de 2010 et indiquent ceux qui étaient encore présents 4 ans après leur première admission, en 2015, et 9 ans après, en 2020. Les données ne concernent pas les individus qui ont acquis la citoyenneté en France, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas. Ce graphique fait référence aux statistiques sur les permis et ne tient pas compte des individus bénéficiant de la libre circulation. Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE, 2022.

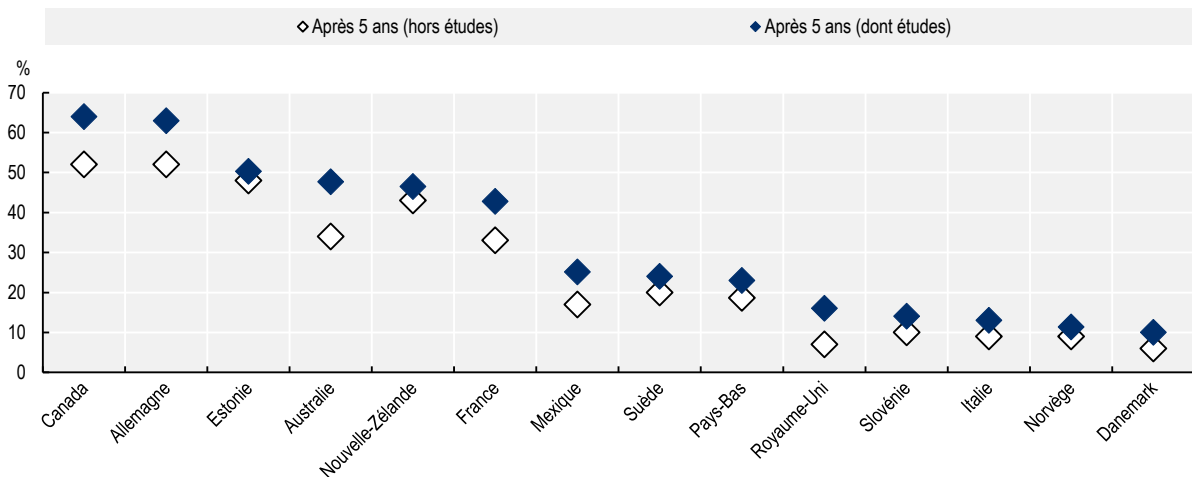
StatLink  <https://stat.link/u3j1ry>

D'après les données disponibles, le taux de rétention a eu tendance à augmenter chez les cohortes plus récentes. À l'exception de la Suisse, de la Norvège et de l'Italie, les individus de la cohorte de 2015 sont plus susceptibles de se trouver encore dans le pays cinq ans plus tard que ceux de la cohorte de 2010. Cette différence est la plus marquée en Estonie où le taux de rétention est passé de moins d'un sur cinq à près d'un sur deux. Les chiffres peu élevés dans les pays nordiques doivent être interprétés eu égard aux effectifs nombreux d'étudiants admis à des fins d'études qui sont originaires d'autres pays de l'OCDE à haut revenu.

Il convient de noter que les chiffres présentés ci-dessus comprennent les individus encore, ou de nouveau, titulaires d'un permis d'études. Dans certains pays, ce groupe est considérable. Par exemple, au Canada et en Allemagne, près d'un quart des titulaires d'un premier permis en 2015 étaient encore enregistrés parmi les titulaires d'un permis d'études en 2020. Un volume similaire a été observé en Australie (20 %). En revanche, en Nouvelle-Zélande, ce n'était le cas que pour 6 % du groupe initial. Si les titulaires actuels d'un permis d'études sont exclus du cadre de référence, les taux de rétention diminuent. Sans surprise, les diminutions les plus importantes correspondent au Canada (12 points de pourcentage), à l'Allemagne (11 points de pourcentage) et à l'Australie (14 points de pourcentage). Le recul du taux de rétention est également marqué en France (10 points de pourcentage). Toutefois, le classement global des pays en termes de rétention des étudiants internationaux reste largement inchangé (Graphique 7.3).

### Graphique 7.3. Le fait d'exclure les individus titulaires d'un permis d'études fait baisser les taux de rétention

Part des titulaires d'un premier permis d'études en 2015, toujours titulaires d'un permis valide en 2020, permis d'études inclus et non inclus



Note : Les données comprennent les individus titulaires d'un permis en cours de validité. Les données du Danemark et de Suède intègrent les individus revenus ultérieurement sur le territoire national. Les données de l'Allemagne comprennent des personnes déjà résidentes qui ont obtenu un permis d'études pour la première fois. Les données ne concernent pas les individus qui ont acquis la citoyenneté en France, en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas. Ce graphique fait référence aux statistiques sur les permis et ne tient pas compte des individus bénéficiant de la libre circulation.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE, 2022.

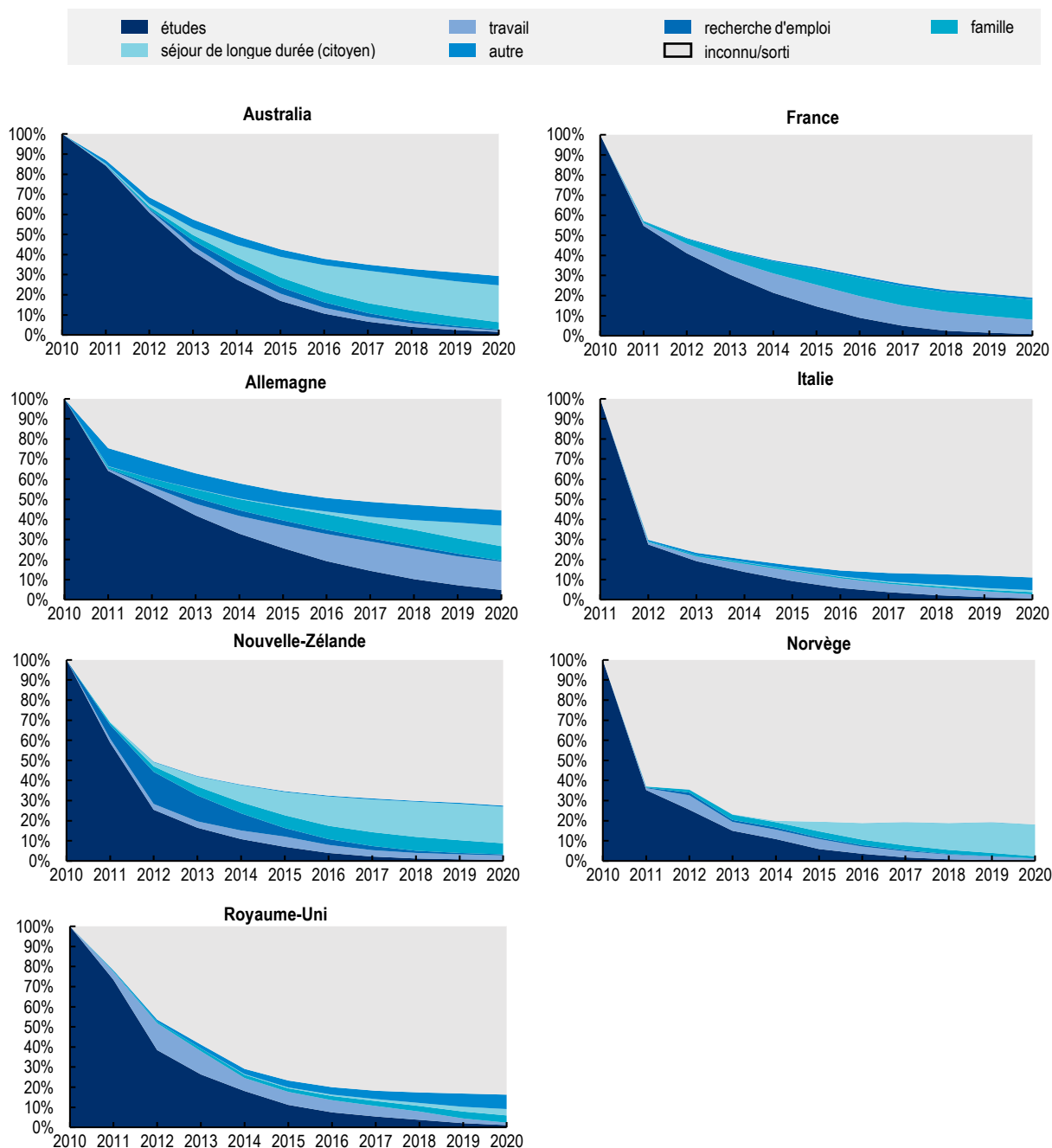
StatLink  <https://stat.link/h7q1fx>

Les données détaillées relatives au parcours annuel des titulaires d'un permis ne sont disponibles que pour quelques pays de l'OCDE (Graphique 7.4). Ces données indiquent que les individus en Allemagne, en Australie et en France poursuivent leurs études pendant une période relativement longue. En revanche, en Nouvelle-Zélande, Italie et Norvège, les étudiants changent plus rapidement de catégorie de permis de séjour. En Nouvelle-Zélande, deux ans après leur admission, 16 % des étudiants sont titulaires d'un permis leur permettant de chercher un emploi, ce qui correspond environ à un tiers des effectifs étudiants restés dans le pays après leurs études. Dans d'autres pays pour lesquels les données sont disponibles, les pourcentages sont inférieurs à 5 % pour toutes les années. L'Italie ne propose pas de permis pour la recherche d'emploi.




## Graphique 7.4. Évolution du taux de rétention des étudiants internationaux sur une décennie

Permis délivrés à des individus ayant reçu un premier permis d'études en 2010, sur la période 2010-20



Note : Les données ne comprennent que les individus ayant reçu un permis, les bénéficiaires de la libre circulation étant exclus. La catégorie des séjours de longue durée comprend les travailleurs à long terme / permanents en Nouvelle-Zélande et en Australie (ministère de l'Intérieur). Les données de la Nouvelle-Zélande et de la France n'incluent pas les individus qui ont obtenu la citoyenneté du pays. Ces individus figurent dans la catégorie inconnu/départ. Les données du Royaume-Uni se rapportent à l'octroi de visas à l'étranger sans départ valide au cours des 12 mois précédents. Elles sont basées sur la nationalité et incluent un faible nombre d'enfants arrivant pour l'enseignement secondaire.  
Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE, 2022.

StatLink  <https://stat.link/8zq0ry>

Les données de l'Australie montrent que les étudiants internationaux mènent plus rapidement leurs études à terme que les ressortissants du pays et sont plus susceptibles de décrocher leur diplôme<sup>3</sup>. Les données du Canada vont dans le même sens. Presque deux tiers (65 %) des étudiants internationaux en master qui ont commencé leur formation en 2013 ont été diplômés au bout de deux ans alors que les élèves canadiens n'étaient que 58 % dans ce cas. Quatre ans après le début de leur formation, la plupart des étudiants internationaux (87 %) et canadiens (83 %) au niveau du master avaient décroché leur diplôme (Statistique Canada, 2020<sup>[26]</sup>).

Dix ans après l'obtention d'un premier permis d'études, les anciens étudiants internationaux restés en Australie, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Norvège et en Suède sont majoritairement titulaires d'un permis de longue durée.<sup>4</sup> En Allemagne, c'est le cas pour uniquement un quart environ de ceux qui se trouvent toujours dans le pays, et la plupart de ceux qui résident encore sur le territoire allemand sont titulaires d'un permis de travail.

Le passage à un permis de séjour pour raisons familiales est globalement moins courant. Moins d'un individu sur dix initialement titulaire d'un permis d'études en 2010 détient un permis familial dix ans plus tard, avec un taux qui atteint 10 % en France, 7 % en Allemagne, 6 % en Nouvelle-Zélande, 2 % en Suède et aux Pays-Bas, et uniquement 1 % au Canada, en Italie, en Norvège, au Danemark et au Royaume-Uni.

#### *Taux d'installation des étudiants chinois et indiens*

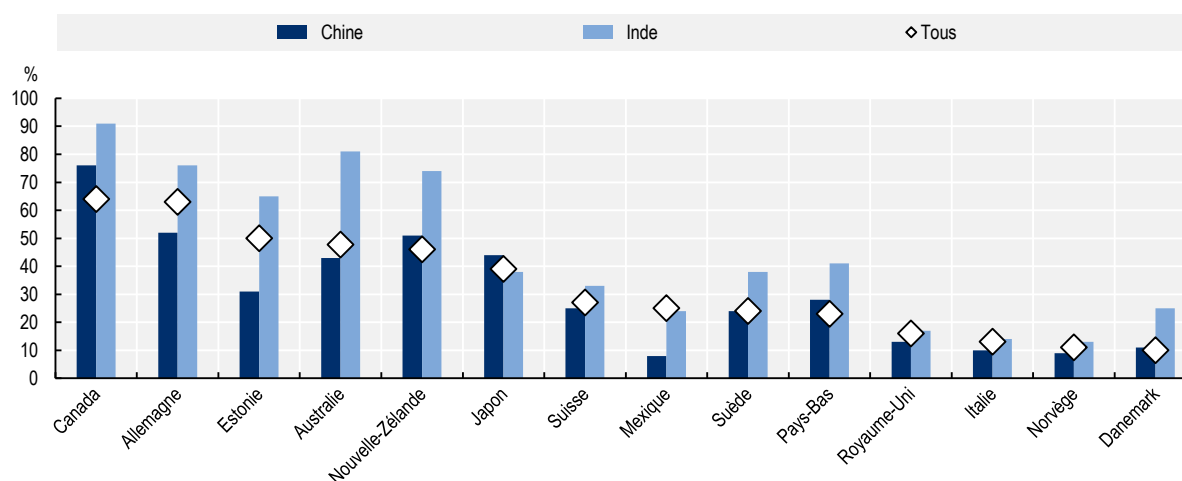
Comme l'indique le chapitre 5, l'Inde et la Chine constituent des pays d'origine largement représentés parmi les étudiants internationaux dans la plupart des pays de l'OCDE puisqu'ils comptent respectivement pour 22 % et 10 % de l'effectif total de l'année universitaire 2020.

Le taux d'installation des étudiants indiens est plus élevé que celui de l'ensemble des étudiants internationaux. En ce qui concerne les étudiants chinois, la situation est plus contrastée. Dans la plupart des pays, leur taux d'installation est inférieur à celui de la population étudiante en général, à l'exception de la Nouvelle-Zélande, du Japon et des Pays-Bas (Graphique 7.5). De même, les données des États-Unis indiquent que les Indiens sont plus susceptibles de rester dans le pays pour acquérir une première expérience professionnelle que les étudiants chinois (Encadré 7.2).

Les données sur le comportement des étudiants chinois et indiens eu égard à leur installation dans le pays d'accueil montrent également qu'ils ne changent pas de catégories de permis au même rythme, notamment en ce qui concerne les permis de travail. En effet, en Allemagne, où les étudiants internationaux poursuivent leurs études relativement longtemps, la part des Chinois de la cohorte de 2015 encore titulaires d'un permis d'études en 2020 était légèrement supérieure à celle de l'ensemble du groupe, soit 27 % contre 23 % dans l'ensemble. En revanche, seuls 10 % des Indiens admis en 2015 pour leurs études étaient encore titulaires d'un permis d'études en 2020. Les différences entre ces deux groupes se retrouvent de façon similaire en Nouvelle-Zélande où à peine 6 % des admis pour la première fois en 2015 étaient encore titulaires d'un permis d'études en 2020. 17 % des étudiants chinois admis en 2015 étaient toujours titulaires d'un permis d'études cinq ans plus tard alors que les étudiants indiens n'étaient que 2 % dans ce cas de figure. En revanche, 45 % des Indiens étaient titulaires d'un permis de travail de courte ou de longue durée (y compris d'un permis permanent). La part des étudiants chinois titulaires d'un permis de travail était de 14 % à peine. Les chiffres de l'Estonie sont trop bas pour figurer dans la publication mais font apparaître les mêmes différences entre ces deux nationalités. Toutefois, ce schéma n'est pas présent partout. En Australie, 5 ans après leur admission en 2015, 24 % des Chinois et 27 % des Indiens étaient toujours titulaires d'un permis d'études.

## Graphique 7.5. Les étudiants indiens affichent des taux d'installation plus élevés que les autres titulaires de permis

Taux d'installation en 2020 des Chinois, des Indiens et de l'ensemble des titulaires de permis dont le premier permis d'études remonte à 2015



Note : le taux d'installation comprend les étudiants encore inscrits. Les données qui correspondent à moins de 40 individus dans l'année de référence sont exclues. Les données du Danemark et de la Suède intègrent les individus revenus ultérieurement sur le territoire national. Les données de la Nouvelle-Zélande n'incluent pas les individus qui ont obtenu la naturalisation, les données du Royaume-Uni se rapportent à l'octroi de visas à l'étranger sans départ valide au cours des 12 mois précédents et incluent un faible nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement secondaire.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE, 2022.

StatLink  <https://stat.link/yrvnqs>

En Suède, seulement 5 % de l'ensemble des étudiants étaient toujours titulaires d'un permis d'études cinq ans après leur admission. Pour la Chine (9 %) et l'Inde (7 %), ces pourcentages sont légèrement plus élevés. Toutefois, en 2020, un pourcentage comparativement élevé d'anciens étudiants indiens en Suède étaient titulaires d'un permis de travail (23 %) contre un pourcentage bien moindre parmi les Chinois (6 %) et l'ensemble des étudiants (7 %) admis cinq ans plus tôt. Aux Pays-Bas, cinq ans après l'admission en 2015, seuls 4 % de tous les titulaires d'un permis étaient encore enregistrés avec un permis d'études. En revanche, ils étaient 14 % à détenir un permis de travail. Ce pourcentage était légèrement plus élevé parmi les Chinois (16 %) et largement plus important chez les ressortissants indiens (36 %). Au Danemark, à peine 4 % de tous les admis en 2015 étaient titulaires d'un permis de travail en 2020. Ce pourcentage était de 5 % pour les ressortissants chinois et de 14 % pour les Indiens.

En résumé, les données des pays disponibles par nationalité indiquent que les étudiants indiens sont plus susceptibles que l'ensemble de la population étudiante internationale de rester dans le pays d'accueil après avoir obtenu un premier permis d'études. Ils ont également plus de chances, dans la plupart des pays, d'être titulaires d'un permis de travail cinq ans après leur première admission que les étudiants chinois et d'autres nationalités.

Dans ce contexte, il est important de noter que les étudiants internationaux originaires de l'Inde sont plus susceptibles d'être inscrits en master ou en doctorat (niveau 7 ou 8 de la CITE) que les étudiants chinois, ce qui peut expliquer la rapidité avec laquelle ils entrent sur le marché du travail et la période plus courte pendant laquelle ils sont en possession d'un permis d'études. Dans l'ensemble, 58 % des étudiants indiens suivent des études de master ou de doctorat dans les pays de l'OCDE, contre 45 % des étudiants chinois en mobilité internationale en 2020.

### Encadré 7.2. Les étudiants indiens représentent la majorité des autorisations de travail à la fin des études aux États-Unis

Les étudiants internationaux qui suivent des études supérieures aux États-Unis ne sont généralement pas autorisés à travailler hors campus pendant la première année universitaire mais peuvent accéder à un emploi au sein du campus. Après la première année universitaire, les étudiants peuvent travailler en dehors du campus par le biais d'une formation pratique facultative (OPT). Une autorisation d'OPT permet d'accéder à un emploi temporaire en lien direct avec le domaine d'études principal de l'étudiant pour une durée maximale de 12 mois. Ceci peut être utilisé avant ou après l'obtention du diplôme. Depuis 2008, les étudiants titulaires d'un diplôme dans les STIM peuvent demander à accéder à une formation pratique facultative de troisième cycle de 24 mois supplémentaires. Les données sur les autorisations d'OPT indiquent que presque toutes les formations pratiques facultatives sont autorisées pour des formations de troisième cycle. Les étudiants indiens sont surreprésentés parmi les étudiants autorisés à suivre une formation pratique facultative générale et à la poursuivre dans le cadre des études STIM.

Les ressortissants indiens comptent également depuis longtemps parmi les plus nombreux à passer directement d'un permis d'études (F1) à un permis temporaire pour les travailleurs qualifiés (H1B). En 2019, ils représentaient 60 % de ces changements de permis, contre 40 % en 2010. En revanche, en ce qui concerne les ressortissants chinois, les chiffres les plus élevés de la dernière décennie ont été enregistrés en 2015, avec 31 % de transitions directes d'un permis à l'autre, alors qu'en 2019 leur part ne s'élevait qu'à 23 %. De plus, ce constat se vérifie alors même qu'il y avait deux à trois fois plus d'étudiants chinois que d'étudiants indiens aux États-Unis au cours de cette période. Ces données indiquent donc que, comme dans d'autres pays, les étudiants indiens ont plus de chances de rester aux États-Unis, du moins, en comparaison avec les étudiants chinois.

Source : United States Immigration and Customs Enforcement (2022<sup>[27]</sup>), *Homeland Security Investigations: Student and Exchange Visitor Program*, données partagées avec l'OCDE en juin 2022.

#### *Étudiants internationaux : une source de main-d'œuvre immigrée*

Il n'est pas possible de mesurer le volume que représentent les étudiants internationaux en tant que source de main-d'œuvre immigrée uniquement avec les taux d'installation, en raison des écarts entre les pays de l'OCDE en termes d'effectifs et de composition globale des cohortes d'étudiants internationaux, et compte tenu aussi de l'ampleur de l'immigration de travail totale et des populations nationales.

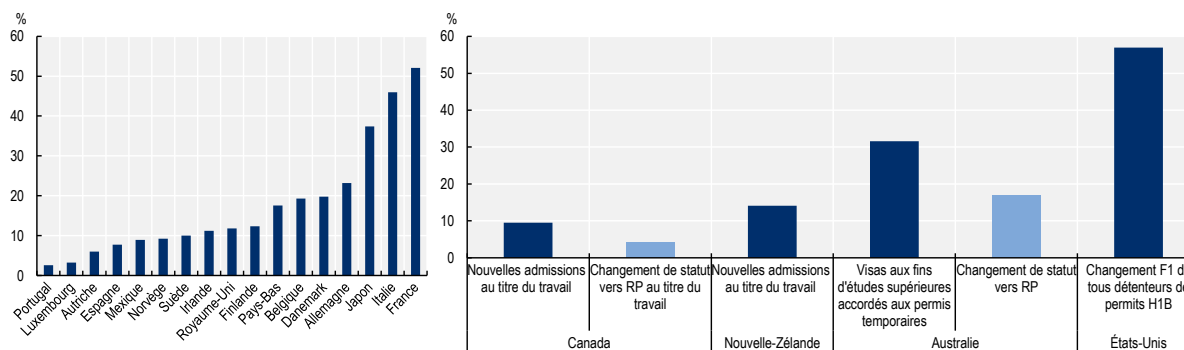
Pour évaluer le rôle que jouent les étudiants internationaux dans l'offre de travailleurs immigrés, il convient de mettre en rapport le nombre de passages d'un permis d'études à un permis de travail avec l'ensemble des permis de travail délivrés. Ceci fait apparaître des différences importantes entre les pays (Graphique 7.6). En 2019, en France, en Italie et au Japon, la part des permis d'études transformés en permis de travail correspondait à 30 % ou plus de l'ensemble des admissions pour raisons professionnelles, mais ce pourcentage était inférieur à 10 % dans certains pays tels que l'Autriche, l'Espagne, la Norvège et le Portugal.

Dans les pays d'installation, les étudiants internationaux peuvent passer directement à un permis de résidence permanente, mais la plupart de ceux qui restent dans le pays obtiennent généralement au départ un permis temporaire. En 2019, 14 % des permis de travail de Nouvelle-Zélande ont été accordés à des individus initialement admis pour des études. Cette part était de 9 % au Canada. Une grande majorité de ces permis de travail temporaires, délivrés aux étudiants internationaux, l'ont été pour leur permettre de travailler après obtention de leur diplôme (81 % en Nouvelle-Zélande et 73 % au Canada). En Australie,

17 % des visas de résident permanent ont été accordés à d'anciens étudiants internationaux en 2019-20. Aux États-Unis, en 2019, les anciens titulaires d'un permis d'études (F1) représentaient 57 % des titulaires d'un visa temporaire pour les travailleurs qualifiés (H1B).

### Graphique 7.6. Les étudiants internationaux constituent un vivier de travailleurs immigrés, à des degrés divers

Permis d'études transformés en permis de travail en 2019, par rapport aux admissions pour raisons professionnelles en 2019 (gauche) ; permis délivrés selon la catégorie d'immigration, 2019 (droite)



Note : les données pour les pays européens de l'OCDE et le Japon (graphique gauche) correspondent aux permis d'études transformés en permis de travail. Australie (bleu clair) : titres de résidence permanente (RP) délivrés aux anciens étudiants internationaux par rapport à tous les titres de résidence permanente délivrés pour raisons professionnelles en 2019-20. Australie (bleu foncé) : visas d'études supérieures temporaires (sous-classe 485) délivrés par rapport à tous les permis temporaires. Nouvelle-Zélande (bleu foncé) : nouvelles admissions pour raisons professionnelles de personnes précédemment titulaires d'un permis d'études par rapport à toutes les nouvelles admissions pour raisons professionnelles. Canada (bleu foncé) : titulaires d'un permis de travail initial ayant d'abord été admis en tant que titulaires d'un permis d'études, par rapport à tous les titulaires d'un permis de travail initial dont le permis a pris effet en 2019. Canada (bleu clair) : transitions directes d'anciens étudiants vers la catégorie économique de résidents permanents (RP). États-Unis : anciens titulaires d'un permis d'études F1 par rapport au pourcentage de titulaires d'un visa H1B, 2019.

Source : pays européens de l'OCDE : base de données de l'OCDE sur les migrations et Eurostat, données nationales des statistiques sur les permis pour le Japon. Nouvelle-Zélande : ministère des Entreprises, de l'Innovation et de l'Emploi, 2022. Canada : IRCC, CDO, données 2022. Australie : statistiques du gouvernement australien sur les migrations, 2022.

StatLink  <https://stat.link/80z1oe>

## Impact économique

La présence d'étudiants internationaux a diverses répercussions sur l'économie des pays d'accueil. La présente section étudie ces répercussions sous quatre angles différents, à savoir d'abord l'impact macro-économique tel que mesuré dans les comptes nationaux, les conséquences au titre de l'aide publique au développement (APD) et les incidences pour le marché du travail. Elle examine enfin brièvement les répercussions à long terme de la présence des anciens étudiants internationaux sur le marché du travail du pays d'accueil, à partir de données récentes des pays européens de l'OCDE.

Les données précédentes sur l'impact économique des étudiants internationaux proviennent essentiellement des études par pays. Malgré l'importance croissante des études internationales, les recherches approfondies sont étonnamment rares et souvent anciennes (voir le tableau général Tableau d'annexe 7.A.1). Par exemple, les données de la France et de l'Allemagne, les deux principaux pays de destination des étudiants internationaux en Europe continentale, se limitent à une ancienne étude par pays (Campus France, 2014<sup>[28]</sup> ; Prognos, 2013<sup>[29]</sup>).

Les pays de l'OCDE pour lesquels l'impact économique des étudiants internationaux a fait l'objet d'évaluations fréquentes sont les pays anglophones de l'OCDE : Australie, Canada, États-Unis,

Nouvelle-Zélande et Royaume-Uni. Plusieurs autres études ont également été menées en Belgique (en particulier pour la Flandre), en Espagne, en Estonie, en Irlande, aux Pays-Bas et en Suède. La moitié des pays de l'OCDE ne disposent pas d'études sur l'impact économique des étudiants internationaux.

### Estimations de l'impact macro-économique

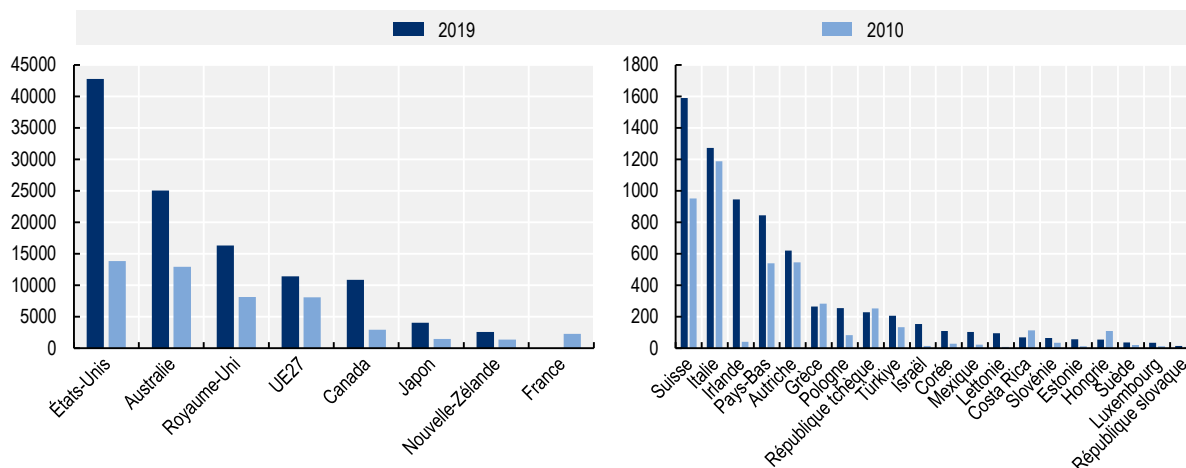
Ces estimations reposent sur une analyse des données sur l'exportation qui présente deux avantages. Premièrement, même si cette analyse ne permet pas de quantifier les contributions économiques indirectes et induites, elle fournit une mesure précise des contributions directes (frais de scolarité + dépenses hors frais de scolarité) pendant les études. Deuxièmement, elle permet de disposer de statistiques comparables pour la plupart des pays de l'OCDE sur la dernière décennie, alors que la plupart des données antérieures concernent un pays et une année données et sont difficilement comparables.

Une estimation comparable à l'échelle internationale de l'impact macro-économique des étudiants internationaux est réalisable à partir des comptes nationaux. Les données sur les exportations des services d'éducation couvrent les dépenses des étudiants internationaux au titre des frais de scolarité, de l'alimentation, du logement, des transports locaux et des soins de santé. Ces données sont recueillies par l'OCDE dans le cadre des statistiques des comptes nationaux sur le commerce international.

Le Graphique 7.7 montre la croissance générale des exportations des services d'éducation dans la plupart des pays de l'OCDE, les recettes totales dans la zone OCDE étant passées de 50 milliards EUR en 2010 à plus de 115 milliards EUR en 2019.

### Graphique 7.7. Entre 2010 et 2019, les recettes tirées de la mobilité internationale des étudiants ont augmenté presque partout

Exportations (brutes) des services d'éducation en millions d'EUR, 2010 et 2019, valeurs courantes



Note : pour l'Autriche, les données de 2010 se réfèrent à 2012. Pour la France, les données de 2010 se réfèrent à 2011. Pour l'Irlande, les données de 2010 se réfèrent à 2012. Pour le Japon, les données de 2010 sont celles de 2014. Pour les Pays-Bas, les données de 2010 sont celles de 2014. Pour la République slovaque, les données de 2010 sont celles de 2013. Pour la Türkiye, les données de 2019 sont celles de 2018.

Source : Données EBOPS 2010 de l'OCDE – Base de données sur l'échange de services par économies partenaires. Les données de la Suisse proviennent de l'Office fédéral de la statistique suisse (OFS). Les données du Royaume-Uni proviennent de la série chronologique « Pink Book » de l'Office des statistiques nationales.

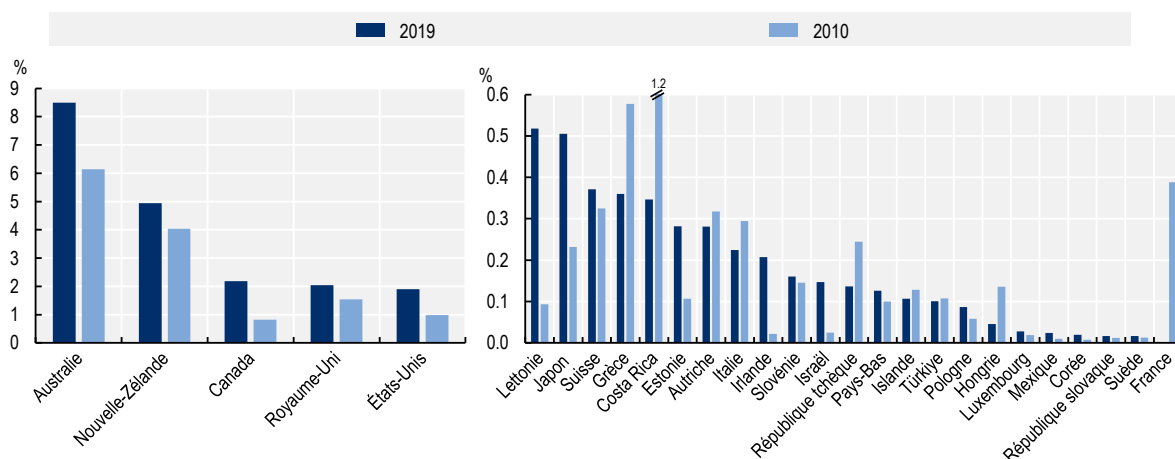
StatLink  <https://stat.link/tiuk1v>

Les pays anglophones de l'OCDE, c'est-à-dire les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni, le Canada et la Nouvelle-Zélande occupent les cinq premières places du classement des pays en termes de recettes brutes, et comptaient pour plus de 80 % de l'ensemble des recettes tirées de l'exportation des services d'éducation dans la zone OCDE en 2019. Les chiffres pour les États-Unis et le Canada ont plus que triplé au cours de la dernière décennie alors que ceux de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Royaume-Uni ont doublé. Le Japon a enregistré une hausse des exportations des services d'éducation particulièrement forte, avec des recettes issues des étudiants internationaux qui ont presque triplé entre 2014 et 2019. De même, en Irlande, ces exportations ont été multipliées par 20, par 10 en Israël et en Lettonie. Les pays d'Europe centrale et orientale membres de l'OCDE ont quasiment tous enregistré une hausse considérable de leurs exportations de services d'éducation, lesquelles ont doublé voire triplé au cours des dix dernières années. Le taux de croissance moyen de l'UE-27 est nettement inférieur (+42 %) puisque certains grands pays d'accueil comme l'Autriche et l'Italie ont enregistré des taux de croissance plus limités.

Les valeurs brutes des exportations des services d'éducation peuvent être comparées au total des exportations (Graphique 7.8). Là encore, les pays anglophones de l'OCDE affichent les parts les plus élevées, avec toutefois quelques différences au fil du temps. En Australie, la part a augmenté de 6 à 8.5 % et en Nouvelle-Zélande de 4 à 5 %. Le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis ont vu la part de leurs exportations de services d'éducation augmenter de 2 % du total des exportations. Dans les autres pays de l'OCDE, les exportations de services d'éducation représentent bien moins de 1 % de l'ensemble des exportations. Parmi ces pays, l'Estonie, l'Irlande, Israël, le Japon et la Lettonie ont enregistré de fortes hausses. À l'inverse, le Costa Rica, la Grèce, la Hongrie, l'Italie, et la République tchèque ont enregistré de fortes baisses par rapport au total des exportations, entre 2010 et 2019.

### Graphique 7.8. Les pays anglophones enregistrent les volumes d'exportation de services d'éducation les plus élevés

Exportations (brutes) de services d'éducation en pourcentage des exportations totales, 2010 à 2019



Note : pour l'Autriche, les données de 2010 renvoient à 2012. Pour la France, les données de 2010 renvoient à 2011. Pour l'Islande, les données de 2010 sont celles de 2013 et les données pour 2019 renvoient à 2018. Pour l'Irlande, les données de 2010 sont celles de 2012. Pour le Japon, les données de 2010 sont celles de 2014. Pour les Pays-Bas, les données de 2010 sont celles de 2014. Pour la République slovaque, les données de 2010 sont celles de 2013. Pour la Türkiye, les données de 2019 se réfèrent à 2018. Prix et taux de change courants.

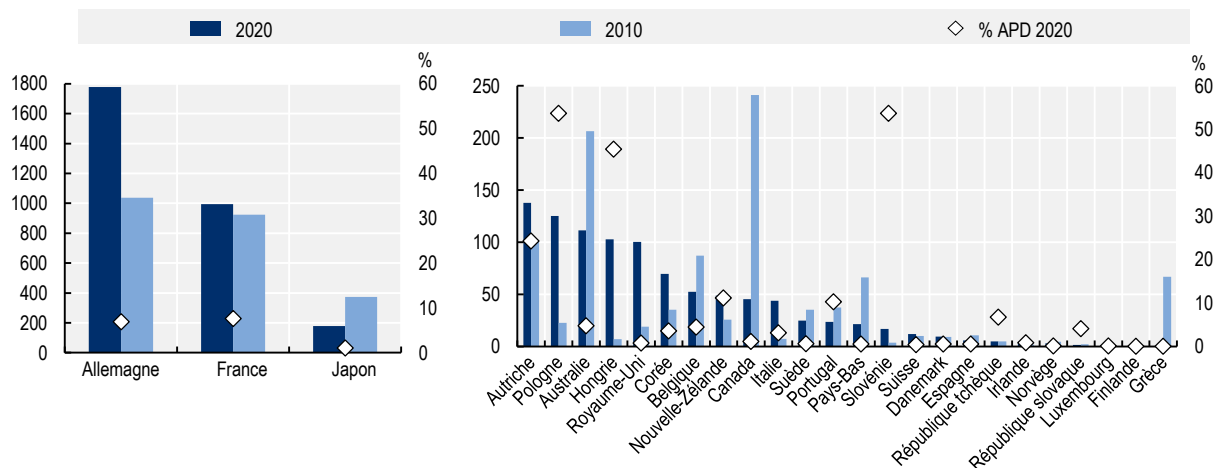
Source : Données EBOPS 2010 de l'OCDE – Base de données sur l'échange de services par économies partenaires. Les données de la Suisse proviennent de l'Office fédéral de la statistique suisse (OFS). Les données du Royaume-Uni proviennent de la série chronologique « Pink Book » de l'Office des statistiques nationales.

## Aide publique au développement

Les bourses d'études et les aides accordées aux étudiants internationaux sont la contrepartie implicite des recettes provenant de frais de scolarité élevés. Pour les étudiants originaires de pays en développement, ces deux points sont considérés comme relevant de l'aide publique au développement (APD). Ils entrent dans le calcul de l'APD d'un pays parce que les étudiants internationaux rentreront chez eux avec un capital humain enrichi, ce qui s'apparente à de l'aide au développement. Cette méthode de calcul a été remise en cause ces dernières années puisque la plupart des pays de l'OCDE redoublent d'efforts pour retenir les diplômés internationaux sur leur territoire.


### Graphique 7.9. L'APD consacrée aux étudiants internationaux est plus élevée dans les pays où les frais de scolarité sont bas ou inexistants

APD au titre des bourses et des dépenses afférentes aux étudiants dans les pays donneurs, en millions USD à prix constants de 2010 et 2020 et par rapport au total de l'APD en 2020 (droite)



Note : Les données comprennent les bourses d'études et les coûts des étudiants dans les pays. Pour l'Autriche, les données de 2010 font référence à 2014. Pour le Canada, les données de 2020 font référence à 2019. Pour la Norvège et le Royaume-Uni, les données de 2010 sont celles de 2013. Pour la Suisse, les données de 2010 sont celles de 2011.

Source : Base de données de l'OCDE sur l'APD, 2022.

StatLink  <https://stat.link/uwmgxs>

De façon prévisible, cette partie de l'APD est plus importante dans les pays qui reçoivent un grand nombre d'étudiants internationaux et où les frais de scolarité sont bas (Graphique 7.9). Ainsi, en 2020 comme en 2010, l'Allemagne était le pays où le volume de l'APD consacrée aux étudiants internationaux présents sur le territoire national était le plus élevé, avec près d'1.8 milliard USD en 2020. La France se plaçait en deuxième position avec 1 milliard USD. Toutefois, la croissance au cours de la dernière décennie était nettement moins marquée dans ce pays, compte tenu de la forte hausse des frais de scolarité pour les étudiants internationaux en 2019. Tous les autres pays enregistrent des valeurs inférieures à 400 millions USD pour les deux années.

L'APD consacrée aux étudiants internationaux représente également une part considérable du montant total de l'APD dans certains pays. En 2020, les bourses et les contributions aux frais d'études représentaient 24 % de l'APD totale en Autriche, 45 % en Hongrie et plus de la moitié de toute l'APD en Pologne et en Slovenie. En revanche, la part de l'APD apportée par le biais de bourses et de contributions aux frais d'études dans le pays donneur était relativement basse en Allemagne (7 %), France (8 %) et au Japon (1 %), malgré des montants globaux importants. La plupart des pays anglophones de l'OCDE qui



figuraient parmi ceux qui tiraient le plus de recettes des étudiants internationaux (voir ci-dessus) n'ont pas affecté une part importante du montant total de leur APD aux étudiants internationaux. Seule la Nouvelle-Zélande a consacré un peu plus de 11 % de l'ensemble de son APD aux étudiants internationaux. La plupart des autres pays n'ont eux aussi consacré qu'une petite partie de leur APD totale aux étudiants internationaux présents sur leur territoire national.

Ainsi que mentionné, l'APD consacrée aux étudiants internationaux comporte deux postes : les bourses et les dépenses afférentes aux étudiants dans les pays donateurs. Dans les pays où les frais de scolarité sont élevés, les bourses d'études représentent l'essentiel de l'APD consacrée aux étudiants internationaux. C'est le cas de la plupart des pays de l'OCDE. Il n'y a que dans quelques pays que les coûts estimés des étudiants représentent le gros de l'APD consacrée aux étudiants étrangers. C'est notamment le cas en Allemagne (95 %), en Autriche (95 %), en Belgique (93 %), en Pologne (93 %) et en Slovénie (96 %). En France, environ 18 % de l'APD au titre des étudiants internationaux sont consacrées aux bourses d'études et environ 82 % aux coûts des étudiants. Si l'on considère uniquement les bourses d'études, la France est le pays à avoir donné la somme la plus importante au titre des étudiants internationaux en 2020 (186 millions USD), suivie par le Japon (178 millions USD) et l'Australie (111 millions USD).

### ***Répercussions sur le marché du travail aux niveaux national et local***

Dans la plupart des pays de l'OCDE, au moment de leur arrivée, les étudiants internationaux ont le droit de travailler pendant la durée de leurs études, au moins à temps partiel. La contribution des étudiants à la population active occupée du pays d'accueil est limitée par la réglementation nationale relative au travail des étudiants, mais elle dépend aussi de la décision des étudiants de travailler.

Dans les Perspectives des migrations internationales de 2019, l'OCDE a évalué pour la première fois la contribution potentielle des étudiants internationaux au marché du travail (OCDE, 2019<sup>[30]</sup>). La méthodologie employée a également été utilisée dans cette section. La contribution est estimée en équivalent temps plein et en année pleine. L'estimation la plus haute considère que les étudiants internationaux effectuent tous le nombre maximum d'heures de travail autorisées par les conditions de leur permis. En équivalent temps plein et en année pleine, au cours de l'année universitaire 2020, les étudiants internationaux sont venus accroître la population en âge de travailler à hauteur de 1.2 % en Australie et de 0.5 % en Autriche. Dans les autres pays, leur contribution maximale potentielle est inférieure à 0.5 %. Cette estimation représente la limite supérieure de la contribution des étudiants internationaux à la population pourvue d'un emploi.

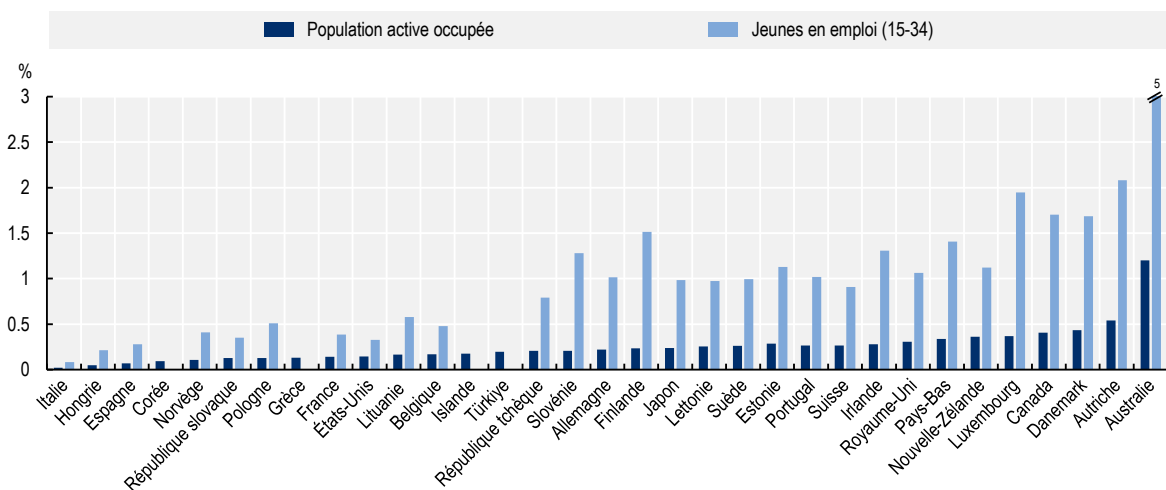
Par rapport aux jeunes occupés, ce nombre est nettement plus élevé dans tous les pays et atteint pas moins de 5 % en Australie (Graphique 7.10).

Dans ces conditions, le choix des étudiants internationaux de travailler pendant leurs études varie d'un pays à l'autre. Une mesure indirecte pour les pays européens de l'OCDE peut être obtenue à partir des données sur la population active relatives à l'emploi des étudiants étrangers inscrits dans l'enseignement supérieur qui sont arrivés il y a moins de cinq ans. Ces données montrent qu'environ un tiers (34 %) de tous les étudiants de l'UE sont pourvus d'un emploi. Cette proportion est comparable aux chiffres pour les étudiants nationaux (35 %) et le pourcentage est plus élevé parmi les étudiants nés dans un pays de l'UE (42 %) que parmi ceux nés en dehors de l'UE (31 %). Calculée avec la même approximation, environ un tiers des étudiants internationaux aux États-Unis (35 %) occupent un emploi. En France et au Royaume-Uni, ils sont environ un sur quatre à travailler (Office national des statistiques, 2018). En Australie, d'après le recensement de 2016, près de la moitié des étudiants internationaux occupaient un emploi, la plupart à temps partiel. Les pourcentages les plus élevés sont ceux de la Suisse et du Danemark où près de 60 % des étudiants internationaux occupent un emploi, ainsi que ceux du Japon où ce chiffre atteint 90 %.

L'emploi des étudiants internationaux n'est pas réparti uniformément au sein des pays. Il se concentre essentiellement dans les villes dotées d'établissements d'enseignement supérieur, et, dans ces villes, à proximité des lieux de résidence des étudiants. Les données de l'Enquête européenne sur les forces de travail de 2019 indiquent que les 15-34 ans étudiants du supérieur, nés à l'étranger et arrivés il y a moins de cinq ans, sont fortement surreprésentés dans les zones urbaines. Ils sont en effet 80 % à vivre en ville, contre 53 % des étudiants nés dans le pays. De même, d'après les données de 2019 des États-Unis sur la population active, parmi les 15-34 ans étudiants du supérieur nés à l'étranger et arrivés moins de cinq ans auparavant, 53 % vivent dans une des villes principales du pays contre 32 % de leurs pairs nés dans le pays.

### Graphique 7.10. La contribution des étudiants internationaux aux effectifs de jeunes actifs occupés atteint 1 % ou plus dans de nombreux pays

Estimation de la contribution des étudiants internationaux à la population active occupée et aux effectifs de jeunes pourvus d'un emploi, 2020



Note : Leur contribution estimée à la population active occupée suppose que l'étudiant international moyen effectue 34 % du nombre maximum d'heures de travail autorisées par an conformément aux conditions de son permis. Les pourcentages disponibles des étudiants internationaux occupant un emploi sont utilisés pour l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède.

Source : Base de données de l'OCDE sur les migrations.

StatLink  <https://stat.link/zx0tyl>

Les étudiants internationaux se concentrent également dans certains secteurs d'activité, en particulier l'hôtellerie puisque c'est un secteur où les besoins de personnel se font souvent sentir en dehors du calendrier universitaire habituel et où les obstacles à l'entrée sont moindres. D'après l'Enquête européenne de 2019 sur les forces de travail, un quart des étudiants non originaires de l'UE pourvus d'un emploi travaillait dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration, alors que c'était le cas d'un étudiant européen sur cinq et d'un étudiant né dans le pays sur dix. Alors que les étudiants nés dans le pays sont deux fois plus susceptibles de travailler dans ce secteur que le reste de la population (10 % contre 5 %), les étudiants internationaux non originaires de l'UE ont cinq fois plus de chance de le faire (25 % contre 5 %). Par rapport à l'ensemble de la population, les étudiants internationaux sont aussi largement surreprésentés dans le secteur de l'éducation, avec 16 % contre 11 % des étudiants nés dans le pays et 8 % de la population totale.

## Résultats à long terme des étudiants internationaux qui s'installent dans le pays d'accueil

Des données indicatives sur les résultats à long terme des étudiants internationaux sont disponibles dans l'Enquête européenne de 2021 sur les forces de travail et apportent des informations sur le motif (autodéclaré) d'immigration dans les principales destinations des étudiants internationaux en Europe. Ces informations sont résumées dans le Tableau 7.2.

Dans la plupart des pays pour lesquels des données sont disponibles, cinq ans après leur arrivée, les immigrés entrés dans le pays pour leurs études (c'est-à-dire, majoritairement, des étudiants internationaux) présentent des taux d'emploi plus élevés que ceux de l'ensemble des populations nées à l'étranger et nées dans le pays, mais légèrement inférieurs à ceux des individus admis au titre de l'immigration de travail. Globalement, dans les pays européens de l'OCDE pour lesquels ces données sont disponibles, les trois quarts des individus qui sont venus y étudier sont pourvus d'un emploi.

Ces données indiquent également que les étudiants internationaux, lorsqu'ils accèdent à l'emploi, semblent parvenir à faire valoir leurs qualifications formelles. La fréquence du déclassement, c'est-à-dire la part des diplômés de l'enseignement supérieur qui occupent des emplois pour lesquels un niveau d'enseignement inférieur suffirait, est bien plus basse pour cette catégorie que pour les travailleurs immigrés ou l'ensemble de la population issue de l'immigration, dans tous les pays pour lesquels des données sont disponibles. En effet, dans l'ensemble, leurs taux de déclassement sont approximativement les mêmes que ceux de leurs homologues nés dans le pays et deux fois moins élevés que ceux des travailleurs immigrés ou des autres populations issues de l'immigration.

### Tableau 7.2. Résultats des anciens étudiants internationaux restés dans le pays d'accueil par rapport à d'autres catégories d'immigrés

Sélection de pays européen de l'OCDE, 2021

	Arrivés aux fins d'études	Arrivés aux fins de travail	Tous les immigrés	Nés dans le pays
	Taux d'emploi			
Tous (UE et l'OCDE)	74.9 %	75.6 %	65.7 %	68.3 %
Allemagne	77.5 %	81.1 %	70.9 %	77.8 %
France	75.4 %	73.4 %	62.5 %	67.2 %
Italie	68.2 %	74.9 %	61.0 %	58.1 %
Espagne	67.5 %	72.1 %	61.8 %	63.1 %
Suède	72.4 %	84.1 %	66.1 %	77.9 %
	Taux de déclassement,			
Tous (UE and l'OCDE)	19.3 %	37.5 %	33.1 %	20.8 %
Allemagne	15.1 %	30.8 %	30.5 %	17.7 %
France	18.6 %	26.0 %	28.1 %	19.6 %
Italie	23.1 %	65.9 %	49.3 %	18.5 %
Espagne	32.0 %	56.4 %	51.9 %	34.7 %

Note : Le taux d'emploi pour les individus nés à l'étranger fait référence aux individus qui résident depuis au moins 5 ans dans le pays. Le déclassement fait référence aux personnes qui occupent un emploi correspondant aux niveaux 4-9 de la CITE alors qu'elles sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (niveaux 5-8 de la CITE) et qu'elles ne suivent pas de formation.

Source : Calculs du Secrétariat de l'OCDE à partir de données tirées de l'Enquête européenne sur les forces de travail (UE-EFT).

De même, un rapport récent de Statistique Canada a montré que peu après leur admission en tant que travailleurs immigrés permanents, les individus qui avaient suivi des études au Canada percevaient des revenus bien supérieurs à ceux qui n'avaient pas étudié dans ce pays (Crossman, Lu et Hou, 2022<sup>[9]</sup>). Cet

avantage était entièrement dû à leur meilleure maîtrise de la langue et au fait qu'ils étaient davantage susceptibles d'avoir déjà travaillé au Canada. Si l'on compare cette situation uniquement avec celle des immigrés possédant des compétences linguistiques similaires et une expérience professionnelle au Canada, les individus qui avaient étudié au Canada gagnaient moins au départ, essentiellement parce qu'ils étaient plus susceptibles de poursuivre une formation complémentaire au cours des quelques années qui suivaient leur immigration. L'avantage d'avoir étudié au Canada s'accroît au fil du temps et, environ 10 ans après avoir immigré, les travailleurs immigrés permanents qui ont étudié au moins une année au Canada percevaient des revenus nettement plus élevés que leurs pairs titulaires d'un diplôme étranger, même après prise en compte d'autres facteurs.

En Europe, l'impact à long terme de la participation au programme Erasmus (voir chapitre 5) sur les futurs débouchés professionnels a également fait l'objet d'études relativement approfondies. Un tour d'horizon récent des publications montre que les participants au programme Erasmus perçoivent généralement des salaires plus élevés et sont plus susceptibles d'occuper des fonctions de direction et de poursuivre une carrière internationale (Crăciun, 2020<sup>[31]</sup>). De même, pour les étudiants espagnols en mobilité internationale, la participation au programme Erasmus semble avoir un effet positif sur la probabilité de devenir entrepreneur (Conti, Heckman et Pinto, 2016<sup>[32]</sup>).

## Conclusion

Les étudiants internationaux constituent une part de plus en plus importante des flux migratoires internationaux. Au cours de la décennie qui a précédé la pandémie de COVID-19, le nombre d'étudiants internationaux a considérablement augmenté dans la plupart des pays. Les étudiants internationaux sont devenus une source majeure de main-d'œuvre immigrée puisqu'une part importante et croissante d'entre eux restent dans les pays d'accueil pour travailler après l'obtention de leur diplôme.

Par rapport à d'autres populations immigrées, les étudiants internationaux bénéficient d'un certain nombre d'avantages qui leur permettent d'accéder plus facilement aux voies d'immigration de travail dans leur pays d'accueil. Ils sont considérés comme étant « pré-intégrés » dans la société de leur pays d'accueil et entretiennent souvent des liens étroits avec le marché du travail de ce pays puisqu'ils y ont déjà occupé des emplois à temps partiel ou effectué des stages. De plus, ils sont titulaires de diplômes nationaux reconnus par les employeurs, ce qui facilite leur entrée sur le marché du travail. Les préoccupations liées à la fuite des cerveaux, qu'elles soient justifiées ou non, sont également moins fortes que pour d'autres catégories de travailleurs qualifiés recrutés dans des pays moins développés, parce que les étudiants internationaux ont acquis au moins une partie de leur capital humain dans leur pays d'accueil.

L'analyse ci-dessus apporte également plusieurs éclairages sur l'importance de certains leviers d'action. Par exemple, les stratégies nationales en matière de frais de scolarité appliqués aux étudiants internationaux varient selon les pays. Dans les pays où les frais de scolarité sont élevés, les dépenses des étudiants internationaux représentent souvent une part importante des exportations de services et du financement du système d'enseignement supérieur. Dans les pays où les frais de scolarité sont faibles ou inexistantes, si les finances publiques ne tirent pas de bénéfice de la présence d'étudiants internationaux, il est possible de déclarer les coûts qui y sont associés au titre de l'aide publique au développement (APD). Les coûts liés à l'accueil des étudiants internationaux sont comptabilisés au titre de l'APD parce que ces étudiants rentreront chez eux dotés d'un capital humain enrichi, ce qui s'apparente à de l'aide au développement. Les effectifs croissants d'étudiants qui s'installent dans les pays d'accueil, et les efforts consentis par les pays pour retenir les diplômés internationaux, peuvent toutefois s'avérer incompatibles avec cet objectif.

Dans l'ensemble, la mobilité internationale des étudiants offre clairement des avantages, notamment en termes d'insertion sur le marché du travail. Dans le même temps, le fait que les étudiants internationaux viennent de plus en plus grossir les rangs de l'immigration de travail, à la fois en termes absolus et par

rapport aux autres voies d'entrée, nous amène également à nous interroger : les étudiants internationaux répondent-ils aux besoins précis de compétences pour lesquels les voies de l'immigration de travail sont conçues ? Si l'immigration de travail par cette voie d'accès est grandement facilitée, les compétences professionnelles proprement dites n'ont pas été « testées » de façon productive. La mobilité internationale des étudiants n'est pas non plus une solution aux pénuries de main-d'œuvre moyennement et peu qualifiée qui touchent les marchés du travail dans de nombreux pays de l'OCDE. De la même manière, la forte concentration des étudiants internationaux dans les capitales de nombreux pays interroge sur le risque de creusement des disparités régionales.

Il convient donc de veiller à conserver un équilibre au sein du système migratoire, afin d'éviter que certains pays ne deviennent trop dépendants à l'égard de cette source d'immigration en particulier et de s'assurer qu'ils en connaissent les spécificités. Néanmoins, attirer des étudiants internationaux offre une rentabilité économique importante, notamment grâce aux meilleurs résultats enregistrés par les étudiants internationaux après l'obtention de leur diplôme par rapport aux autres catégories de personnes immigrées. En outre, comme le montrent les données disponibles, les pays d'accueil parviennent de mieux en mieux à retenir les étudiants étrangers à la fin de leurs études.

## Références

- Affaires mondiales Canada (2020), *Impact économique du secteur de l'éducation internationale au Canada 2017-2018*, Canmac Economics Limited, [https://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/impact\\_economique\\_education\\_internationale\\_canada\\_2017\\_2018.pdf](https://www.international.gc.ca/education/assets/pdfs/impact_economique_education_internationale_canada_2017_2018.pdf) (consulté le 19 mai 2022). [35]
- Birrell, B. (2019), « Overseas students are driving Australia's Net Overseas Migration tide », <https://tapri.org.au/wp-content/uploads/2019/04/Overseas-students-are-driving-NOM-final-18-April-2019.pdf> (consulté le 11 avril 2022). [21]
- Campus France (2014), *Beyond Influence: the Economic Impact of International Students in France*, <http://www.campusfrance.org> (consulté le 19 mai 2022). [28]
- Centraal Planbureau (2019), *De economische effecten van internationalisering in het hoger onderwijs en mbo*, <https://www.cpb.nl/de-economische-effecten-van-internationalisering-het-hoger-onderwijs-en-mbo-0> (consulté le 19 mai 2022). [41]
- Choi, Y., E. Crossman et F. Hou (2021), « International students as a source of labour supply: Transition to permanent residency », <https://doi.org/10.25318/36280001202100600002-eng>. [45]
- Commission européenne (2018), *Study on the movement of skilled labour – Final report*, <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=8156&furtherPubs=yes> (consulté le 15 avril 2022). [24]
- Conti, G., J. Heckman et R. Pinto (2016), « The Effects of Two Influential Early Childhood Interventions on Health and Healthy Behaviour », *The Economic Journal*, vol. 126. [32]
- Crăciun, D. (2020), *Does Erasmus Mobility Increase Employability? Using Register Data to Investigate the Labour Market Outcomes of University Graduates..* [31]
- Crossman, E., Y. Lu et F. Hou (2022), *International students as a source of labour supply: Engagement in the labour market after graduation*, <https://doi.org/10.25318/36280001202101200002-eng>. [9]

- De Witte, K. et M. Soncin (2021), « Do international classes pay off? A cost-benefit analysis of the internationalisation of higher education in Flanders », *Higher Education*, vol. 82/3, pp. 459-476, <https://doi.org/10.1007/s10734-021-00737-0>. [34]
- Deloitte Access Economics (2015), *The value of international education to Australia*, <http://www.internationaleducation.gov.au>. (consulté le 19 mai 2022). [33]
- Department of Education, Skills and Employment, Australie (2021), *Australian Strategy for International Education 2021-2030 - Department of Education, Skills and Employment, Gouvernement de l'Australie*, <https://www.dese.gov.au/australian-strategy-international-education-2021-2030/resources/australian-strategy-international-education-2021-2030> (consulté le 20 mai 2022). [3]
- Domnīca Certus (2016), *Number of foreign students in Latvia has trebled in 3 years: The Baltic Course* | *Baltic States news & analytics*, International Internet Magazine, <http://www.baltic-course.com/eng/education/?doc=121527> (consulté le 19 mai 2022). [40]
- DZS, A. (2022), *Survey among international alumni of Czech universities*, [http://www.dzs.cz/sites/default/files/2022-06/Survey%20among%20international%20alumni%20of%20Czech%20universities\\_2022\\_0.pdf](http://www.dzs.cz/sites/default/files/2022-06/Survey%20among%20international%20alumni%20of%20Czech%20universities_2022_0.pdf) (consulté le 5 août 2022). [18]
- Eurostat (2021), *Residence permits (migr\_res)*, [https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/migr\\_res\\_esms.htm](https://ec.europa.eu/eurostat/cache/metadata/en/migr_res_esms.htm) (consulté le 11 avril 2022). [25]
- Gouvernement de la Nouvelle-Zélande (2018), *International Education Strategy 2018 – 2030 - He Rautaki Mātauranga A Ao*, <http://www.enz.govt.nz/assets/Uploads/International-Education-Strategy-2018-2030.pdf> (consulté le 23 mai 2022). [4]
- Grasset and Menéndez (2020), « The Economic Impact of International Students in Spain », [http://agrilife.org/cromptonrpts/files/2011/06/3\\_4\\_7.pdf](http://agrilife.org/cromptonrpts/files/2011/06/3_4_7.pdf) (consulté le 19 mai 2022). [36]
- Hanganu, E. (2015), « Bleibequoten von internationalen Studierenden im Zielstaaten-Vergleich », [http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Forschung/Forschungsberichte/Kurzberichte/artikel-auswertung-zu-absolventenstudiefb23.pdf?\\_\\_blob=publicationFile&v=12](http://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Forschung/Forschungsberichte/Kurzberichte/artikel-auswertung-zu-absolventenstudiefb23.pdf?__blob=publicationFile&v=12) (consulté le 10 août 2022). [5]
- Indecon International Economic Consultants (2019), *Indecon Independent Assessment of the Economic and Social Impact of Irish Universities*, <http://www.indecon.ie> (consulté le 19 mai 2022). [39]
- London Economics (2021), *The costs and benefits of international higher education students to the UK economy*, <https://londoneconomics.co.uk/blog/publication/the-costs-and-benefits-of-international-higher-education-students-to-the-uk-economy-september-2021/> (consulté le 19 mai 2022). [37]
- Market Economics Limited (2018), *Economic Valuation of International Education in NZ 2018*, m.e consulting. [42]
- Mathies, C. et H. Karhunen (2020), « Do they stay or go? Analysis of international students in Finland », *Globalisation, Societies and Education*, vol. 19/3, pp. 298-310, <https://doi.org/10.1080/14767724.2020.1816926>. [13]

- Ministère de l'Éducation, Corée (2021), *Education Statistics Analysis 2021 - Higher Education Statistics. Table | 표 I-2-35 | 연도별 성별 국내 비학위과정 외국인 연수생수(2004~2021)*, <https://moe.go.kr/boardCnts/viewRenew.do?boardID=351&boardSeq=90276&lev=0&searchType=null&statusYN=W&page=1&s=moe&m=0310&opType=N> (consulté le 17 juin 2022). [10]
- Ministère de l'Éducation, Nouvelle-Zélande (2017), *Moving places. Destinations and earnings of international graduates*, Ministère de l'Éducation, [http://www.educationcounts.govt.nz/\\_data/assets/pdf\\_file/0004/179959/Moving-Places-Destinations-and-earnings-of-international-graduates.pdf](http://www.educationcounts.govt.nz/_data/assets/pdf_file/0004/179959/Moving-Places-Destinations-and-earnings-of-international-graduates.pdf) (consulté le 7 mars 2022). [16]
- Ministère de l'Éducation, Royaume-Uni (2022), *Graduate outcomes (LEO), Tax Year 2018-19*, <https://explore-education-statistics.service.gov.uk/find-statistics/graduate-outcomes-leo/2018-19#dataBlock-cb5bd289-e28a-4996-93f3-d2c70e9fc52b-tables> (consulté le 11 avril 2022). [19]
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Danemark (2018), *More international graduates must stay and work in Denmark*, <http://ufm.dk/en/newsroom/press-releases/2018/more-international-graduates-must-stay-and-work-in-denmark> (consulté le 8 avril 2022). [11]
- Ministère de l'Intérieur, France (2021), *Les chiffres clés de l'immigration 2020*, <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Info-ressources/Actualites/Focus/Nouveaute-les-chiffres-cles-de-l-immigration-2020-en-28-fiches> (consulté le 7 avril 2022). [14]
- Nafsa (2021), *New NAFSA Data Show Largest Ever Drop in International Student Economic Contributions to the U.S.*, <https://www.nafsa.org/about/about-nafsa/new-nafsa-data-show-largest-ever-drop-international-student-economic> (consulté le 19 mai 2022). [44]
- NUFFIC, T. (2022), *Stayrates of international graduates*, <https://www.nuffic.nl/en/subjects/facts-and-figures/stayrates-of-international-graduates> (consulté le 7 avril 2022). [17]
- OCDE (2019), *Perspectives des migrations internationales 2019*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/60811ed3-fr>. [30]
- OCDE (2017), *OECD Economic Surveys: Latvia 2017*, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/eco\\_surveys-lva-2017-en](https://doi.org/10.1787/eco_surveys-lva-2017-en). [2]
- OCDE (2011), *Perspectives des migrations internationales 2011*, Éditions OCDE, Paris, [https://doi.org/10.1787/migr\\_outlook-2011-fr](https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2011-fr). [22]
- Office fédéral de la statistique (2017), *Diplômés des hautes écoles issus de la migration : Intégration sur le marché du travail et émigration en 2015*, <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.4104530.html> (consulté le 10 mai 2022). [20]
- Overheidsdienst, F. (2017), « Socio-economische monitoring ». [8]
- Oxford Economics (2020), « Multiplying Economic Value: The Impact of Swedish Universities ». [43]
- Prognos (2013), *The Financial Impact of Cross-border Student Mobility on the Economy of the Host Country*. [29]
- Réseau européen des migrations (2018), *Attracting and retaining international students in the EU*, [http://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2019-09/00\\_eu\\_international\\_students\\_2018\\_synthesis\\_report.pdf](http://ec.europa.eu/home-affairs/system/files/2019-09/00_eu_international_students_2018_synthesis_report.pdf) (consulté le 18 mai 2022). [1]

- Statistics Austria (2021), *Wegzüge und Berufseinstieg von Universitätsabsolventinnen und -absolventen 2021*, Statistics Austria. [7]
- Statistics Estonia (2019), *Välisüliõpilaste majanduslik mõju. Eesti tööturul osalemine 2019*, Statistics Estonia, [http://www.stat.ee/sites/default/files/2021-01/v%C3%A4lis%C3%BCi%C3%B5pilaste%20majanduslik%20m%C3%B5ju\\_bl3mm.pdf](http://www.stat.ee/sites/default/files/2021-01/v%C3%A4lis%C3%BCi%C3%B5pilaste%20majanduslik%20m%C3%B5ju_bl3mm.pdf) (consulté le 8 avril 2022). [12]
- Statistics Norway (2020), *Hvordan går det med innvandrere som fullfører en bachelor- eller mastergrad i Norge?*, <http://www.ssb.no/utdanning/artikler-og-publikasjoner/hvordan-gar-det-med-innvandrere-som-fullforer-en-bachelor-eller-mastergrad-i-norge> (consulté le 25 mars 2022). [15]
- Statistique Canada (2020), « Parcours des étudiants à travers le système d'éducation postsecondaire au Canada, 2011 à 2016 », <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/200917/dq200917b-fra.pdf?st=tuKON83D> (consulté le 9 mai 2022). [26]
- Tempus Public Foundation (2020), *Measuring the economic impacts of inbound higher education mobility*, <https://tka.hu/publication/14367/measuring-the-economic-impacts-of-inbound-higher-education-mobility> (consulté le 19 mai 2022). [38]
- The Treasury, Department of Home Affairs, Gouvernement de l'Australie (2018), *Shaping a Nation*, <http://research.treasury.gov.au/external-paper/shaping-a-nation> (consulté le 16 juin 2022). [6]
- United States Immigration and Customs Enforcement (2022), *Homeland Security Investigations. Student and Exchange Visitor Program. Data shared with the OECD June 2022.* [27]
- Weisser, R. (2016), « Internationally mobile students and their post-graduation migratory behaviour: An analysis of determinants of student mobility and retention rates in the EU », *Documents de travail de l'OCDE sur les questions sociales, l'emploi et les migrations*, n° 186, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5jlwxbvmb5zt-en>. [23]



## Annexe 7.A. Tableau supplémentaire

Tableau d'annexe 7.A.1. Données récentes sur l'impact économique des étudiants internationaux dans les pays de l'OCDE

	Approche et données	Impact économique estimé	Années analysées	Auteur
AUS	Pour modéliser la contribution économique des dépenses des étudiants sur les frais de scolarité et les frais de subsistance, différentes lignes de revenus ont été prises en compte.	La contribution de l'éducation internationale est estimée à hauteur de 17.1 milliards AUD au PIB de l'Australie en 2014/15. Il est estimé que les revenus d'exportation ont soutenu plus de 130 700 employés équivalents temps plein (ETP) en 2014/15, ce qui représente 1.3 % de l'emploi total de l'Australie.	2014/15	(Deloitte Access Economics, 2015 <sup>[33]</sup> )
AUT	Sur la base d'une analyse de la littérature, un modèle entrées-sorties a été développé pour quantifier la contribution économique des étudiants internationaux.	La valeur ajoutée calculée pour les étudiants internationaux s'élevait à environ 8 000 EUR par tête. Pour 10 étudiants internationaux, on estime que 15 emplois sont ajoutés à l'économie (8 800 au total). La valeur ajoutée agrégée apportée par chaque diplômé s'élevait à environ 74 000 EUR.	2011	(Prognos, 2013 <sup>[29]</sup> )
BEL (Flandres)	La méthodologie consiste en une analyse coûts-avantages, par laquelle les avantages et les coûts directs et indirects des étudiants internationaux sont calculés. L'impact de long terme des étudiants internationaux est examiné en estimant le taux de séjour après l'obtention du diplôme et la contribution subséquente à l'économie nationale. Les données sur les étudiants du ministère flamand de l'éducation et les données sur les taux de séjour proviennent des données de la sécurité sociale du gouvernement flamand.	Concernant la contribution directe : la contribution sociale privée versée par les étudiants (par exemple, en raison des emplois étudiants) est proche de 48 millions d'euros, les revenus des frais de scolarité sont proches de 57 millions d'euros, tandis que les revenus hors frais de scolarité provenant des dépenses s'élèvent à près de 630 millions EUR. De plus, les bénéficiaires à long terme l'emportent sur les coûts, avec un bénéfice net à long terme estimé entre 4.2 et 5.6 milliards EUR.	2015/16	(De Witte et Soncin, 2021 <sup>[34]</sup> )

	Approche et données	Impact économique estimé	Années analysées	Auteur
CAN	Un modèle d'entrées-sorties a été élaboré à partir d'une recherche secondaire approfondie impliquant l'examen de la littérature, la collecte de données et d'informations statistiques existantes, ainsi que des consultations avec des représentants des secteurs de l'éducation provinciaux et territoriaux et des représentants d'organisations faisant la promotion et la recherche des tendances en matière d'éducation internationale au Canada et /ou ses provinces.	En 2018, les contributions directes et indirectes au PIB de toutes les dépenses des étudiants s'élevaient à 19.7 milliards CAD, compte tenu non seulement des secteurs directement touchés par les dépenses des étudiants internationaux, mais aussi des nombreuses autres industries de la chaîne d'approvisionnement de ceux qui sont directement touchés. En termes d'emploi, 218 577 emplois étaient associés aux étudiants internationaux.	2020	(Affaires mondiales Canada, 2020 <sup>[35]</sup> )
CHE	Sur la base d'une analyse de la littérature et d'une enquête, un modèle entrées-sorties a été développé pour quantifier la contribution économique des étudiants internationaux.	La valeur ajoutée brute par étudiant s'élevait à 17 500 EUR. Pour 10 étudiants internationaux, on estime que 18 emplois sont ajoutés à l'économie (4 100 au total). L'effet de valeur ajoutée brute agrégé par tête a été estimé à environ 24 400 EUR.	2011	(Prognos, 2013 <sup>[29]</sup> )
DEU	Sur la base d'une analyse de la littérature et de données nationales, un modèle entrées-sorties a été développé pour quantifier la contribution économique des étudiants internationaux.	Les étudiants internationaux ont généré 400 millions d'euros de recettes fiscales et créé 22 000 emplois. On estime que les dépenses publiques s'amortissent si 30 % des diplômés internationaux restent et travaillent en Allemagne pendant au moins cinq ans.	2011	(Prognos, 2013 <sup>[29]</sup> )
DNK	Une analyse coûts-avantages a été réalisée par le ministère de l'éducation du Danemark à partir des données du registre national. La contribution nette moyenne par étudiant international est calculée sur la base des étudiants de la période 2004-15 en mettant l'accent sur les classes d'âge qui ont commencé pendant la période 2004-07. Cela suit le comportement des étudiants internationaux jusqu'à 11 ans après le début de leurs études.	On estime qu'environ un étudiant international sur quatre dans les programmes de licence de commerce et de recherche et en licence professionnelle fournit une contribution nette positive aux finances publiques. Dans les programmes de master, on estime qu'un peu plus d'un sur trois apporte une contribution nette positive. Dans l'ensemble, y compris ceux qui ont quitté le Danemark immédiatement après l'obtention de leur diplôme, chaque étudiant a cotisé en moyenne entre 2000 et 7 500 DKK par an depuis le début des études.	2004 to 2016	(Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, Danemark, 2018 <sup>[11]</sup> )
ESP	La technique d'estimation est basée sur un modèle entrées-sorties. Les données proviennent de divers établissements d'enseignement publics et privés en Espagne.	Les étudiants internationaux ont apporté une contribution économique globale à l'économie espagnole s'élevant à 3.7 milliards EUR (avec un effet multiplicateur de 2.27).	2018/19	(Grasset and Menéndez, 2020 <sup>[36]</sup> )

	Approche et données	Impact économique estimé	Années analysées	Auteur
EST	Les calculs ont été effectués à partir des données du recensement de la population recueillies par Statistics Estonia.	Les étudiants internationaux ont payé 3.6 millions EUR d'impôt sur le revenu et 7.8 millions EUR de cotisations sociales. Le total des recettes fiscales des étudiants internationaux qui ont obtenu leur diplôme au cours de l'année universitaire 2019/20 et qui ont continué à travailler en Estonie était estimé à 4.5 millions EUR.	2019/20	(Statistics Estonia, 2019 <sup>[12]</sup> )
FRA	Approche des exportations fondée sur des données d'enquête. 4 200 questionnaires ont été remplis par un échantillon représentatif des étudiants internationaux ayant étudié en France au moins 3 mois au cours des 3 années précédentes, ou ayant commencé leur cursus d'études plus de 3 mois avant l'enquête.	Les étudiants internationaux ont contribué 4 milliards EUR à l'économie française et 11 000 emplois à l'industrie du tourisme.	2013	(Campus France, 2014 <sup>[28]</sup> )
GBR	L'approche adoptée était un modèle entrées-sorties. L'analyse s'est concentrée sur les avantages économiques et les coûts globaux pour l'économie britannique associés aux 272 920 étudiants internationaux commençant leurs études en 2018/19, en tenant compte de l'impact associé à ces étudiants pendant toute la durée de leurs études au Royaume-Uni (ajusté pour les taux d'achèvement).	La cohorte 2018/19 d'étudiants internationaux a généré un bénéfice net de 25.9 milliards GBP pour le Royaume-Uni. Il s'agit d'une augmentation de 19 % en termes réels par rapport au bénéfice net de la cohorte d'étudiants internationaux 2015/2016 rapporté dans les études précédentes.	2018/19	(London Economics, 2021 <sup>[37]</sup> )
HUN	Méthodologie mixte, utilisant des entretiens avec des experts et des études de groupes de discussion ainsi qu'une enquête et des données administratives.	Dans l'ensemble, la contribution économique directe des étudiants et de leurs invités était d'environ 181 milliards HUF (environ 543 millions EUR) via les frais de scolarité, les frais de subsistance et le tourisme. Par leurs dépenses, les étudiants ont un effet moyen sur l'emploi de 8.37 travailleurs supplémentaires pour 100 étudiants. Compte tenu des effets indirects et des relations intersectorielles, l'effet emploi est proche de 20 000 emplois supplémentaires. En outre, les dépenses des étudiants ont également généré des recettes publiques d'environ 11 milliards HUF (33 millions EUR).	2019/20	(Tempus Public Foundation, 2020 <sup>[38]</sup> )
IRL	La contribution des frais de scolarité à l'économie a été estimée à partir des données d'exportation de l'Irish University Authority, tandis que les dépenses non liées aux frais de scolarité proviennent de l'enquête auprès des étudiants de l'Autorité de l'éducation supérieure (Higher Education Authority).	La contribution nette des étudiants internationaux provenant des frais de scolarité était d'environ 216 millions EUR. Le total estimé des dépenses non scolaires des étudiants internationaux était de 119.5 millions EUR. Le revenu d'exportation annuel total généré pour l'économie irlandaise par les étudiants internationaux était d'environ 336 millions EUR.	2017/18	(Indecon International Economic Consultants, 2019 <sup>[39]</sup> )

	Approche et données	Impact économique estimé	Années analysées	Auteur
LVA	L'approche utilisée est un modèle d'entrées-sorties basé sur une enquête menée auprès d'étudiants lettons au cours de l'année universitaire 2015/16. Pour l'analyse des effets indirects, des multiplicateurs de l'OCDE ont été utilisés.	Les contributions directe et indirecte ont été estimées à respectivement environ 73 et <75 millions EUR. L'impact total des étudiants internationaux sur l'économie lettone a été estimé à environ 148 millions EUR (0.61 % du PIB). En outre, ils ont contribué à hauteur d'environ 20 millions EUR par an au budget letton en impôts et créé environ 1 474 emplois (2.7 pour 10 étudiants).	2015/16	(Domnica Certus, 2016 <sup>[40]</sup> )
NLD	Des microdonnées du Bureau central néerlandais des statistiques ont été utilisées pour calculer les chances de rester ainsi que les conséquences en terme de situation sur le marché du travail. Pour le calcul des coûts et bénéfices, une distinction a été faite selon le type d'éducation et l'origine (EEE ou hors EEE).	Le solde des revenus et des coûts pendant et après l'étude est positif pour les étudiants de l'EEE et hors EEE, mais le solde positif est beaucoup plus important pour les étudiants des pays hors EEE. Le taux de participation au marché du travail des diplômés étrangers des écoles professionnelles et des universités qui continuent à vivre aux Pays-Bas après leurs études est inférieur au taux de participation au marché du travail des diplômés nés aux Pays-Bas.	2006 to 2017	(Centraal Planbureau, 2019 <sup>[41]</sup> )
NZL	La contribution économique associée aux dépenses des étudiants internationaux a été estimée à l'aide d'un modèle entrées-sorties multirégional. L'évaluation a été effectuée en utilisant une approche par étapes avec une enquête pour recueillir des informations.	La contribution économique des étudiants internationaux à l'économie néo-zélandaise est estimée à 5.1 milliards NZD (4.8 à l'intérieur et 0.3 en outre-mer) et soutient environ 47 490 emplois. Les invités de passage ont contribué 460 millions NZD supplémentaires à l'économie.	2017	(Market Economics Limited, 2018 <sup>[42]</sup> )
POL	Sur la base d'une analyse de la littérature, un modèle entrées-sorties a été développé pour quantifier la contribution économique des étudiants internationaux.	La valeur ajoutée brute par étudiant s'élevait à 3 900 EUR. Pour 10 étudiants internationaux supplémentaires, 23 emplois sont créés (5 700 de manière agrégée). L'effet global sur la valeur ajoutée brute par habitant était de 22 100 EUR. Les recettes fiscales à long terme provenant des impôts indirects sur les biens et services de consommation ainsi que des impôts directs sur les revenus générés par la création d'emplois étaient d'environ 1 200 EUR.	2011	(Prognos, 2013 <sup>[29]</sup> )
SWE	Pour les calculs, un modèle d'entrées-sorties basé sur les données de l'Autorité suédoise de l'enseignement supérieur a été utilisé.	Les dépenses des étudiants internationaux se sont élevées à environ 2.4 milliards SEK au cours de l'année d'étude, soutenant environ 2 900 emplois. L'activité économique et l'emploi générés par les dépenses de subsistance des étudiants internationaux ont généré 660 millions SEK de recettes fiscales pour le gouvernement national et municipal suédois.	2017/18	(Oxford Economics, 2020 <sup>[43]</sup> )

	Approche et données	Impact économique estimé	Années analysées	Auteur
USA	L'approche adoptée était basée sur les exportations. Les données sur les frais de scolarité et les frais de subsistance proviennent du système de données intégré sur l'éducation postsecondaire (IPEDS) du National Center of Education Statistics du U.S. Department of Education. Les ensembles de données utilisés pour calculer le nombre d'emplois créés ou soutenus provenaient du Département américain du commerce, en particulier de l'International Trade Administration et du Bureau of Economic Analysis.	Les étudiants internationaux ont contribué à hauteur de 28.4 milliards USD à l'économie et soutenu 306 308 emplois. Pour trois étudiants internationaux, un emploi aux États-Unis est créé et soutenu par des dépenses dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de l'hébergement, de la restauration, de la vente au détail et des transports.	2020/21	(Nafsa, 2021 <sup>[44]</sup> )

## Notes

<sup>1</sup> Ce travail a été réalisé avec le soutien financier du ministère fédéral allemand de l'Éducation et de la Recherche. Il comprend une contribution de Giacomo Boffi (Consultant à l'OCDE).

<sup>2</sup> Aux fins du calcul des données sur la rétention, on définit les étudiants internationaux comme les personnes étrangères ayant obtenu un permis pour mener leurs études. L'utilisation des statistiques sur les permis ne permet généralement pas d'inclure des données sur les individus qui bénéficient des dispositifs de libre circulation, comme la mobilité intra-européenne.

<sup>3</sup> Les données du ministère australien de l'Éducation nationale, des Compétences et de l'Emploi montrent que les étudiants internationaux en Australie sont plus susceptibles d'obtenir leur diplôme que les ressortissants locaux et de mener à terme leurs études plus rapidement. Globalement, 70 % des étudiants internationaux inscrits en licence en 2016 ont obtenu leur diplôme au bout de quatre ans. En revanche, ce n'était le cas que de 43 % des ressortissants du pays. Neuf ans après le début de leurs études de licence en 2011, 73 % des étudiants nationaux avaient obtenu leur diplôme, contre 80 % des étudiants internationaux.

<sup>4</sup> Les résultats du Canada correspondent à ceux présentés plus tôt et montrent qu'environ trois étudiants internationaux sur dix arrivés au Canada entre 2005 et 2009 sont devenus des résidents permanents dans les dix ans qui ont suivi leur arrivée (Choi, Crossman et Hou, 2021<sup>[45]</sup>).

# 8

## Notes par pays : Changements récents dans les politiques et mouvements migratoires

# Allemagne

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	16.2 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 13.6 millions, 49 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +29 %	Pologne (11 %), Türkiye (9 %), Russie (7 %)

En 2020, l'Allemagne a accueilli 532 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit - 17.3 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 63.5 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 10.1 % de travailleurs immigrés, 13.7 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 12 % de migrants humanitaires. Environ 12 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 6 100 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 411 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -19 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La Roumanie, la Pologne et la Bulgarie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Afghanistan a enregistré la plus forte augmentation (1 100) et la Roumanie la plus forte diminution (-46 000) des flux vers l'Allemagne par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 44.5 %, pour atteindre environ 148 000. La majorité des demandeurs provenaient de Syrie (55 000), d'Afghanistan (23 000) et d'Iraq (16 000). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants de Syrie (18 500) et la plus forte diminution les ressortissants du Nigéria (-800). Sur les 133 000 décisions prises en 2021, 45 % étaient positives.

En novembre 2021, le gouvernement allemand a adopté son accord de coalition définissant les objectifs pour les quatre années à venir. Plusieurs mesures sont envisagées en vue de faciliter les migrations de travail : l'introduction d'un système de carte à points pour les demandeurs d'emploi originaires de pays tiers, l'extension de la carte bleue européenne au personnel administratif et technique des universités, et la possibilité pour les détenteurs d'un permis de séjour de rester à l'étranger à titre provisoire. Par ailleurs, la réglementation applicable aux ressortissants des Balkans occidentaux, actuellement en vigueur jusqu'à 2023, ne sera plus limitée dans le temps. En vertu de cette réglementation, l'Agence fédérale de l'emploi peut autoriser des ressortissants des Balkans occidentaux à travailler en Allemagne à condition de présenter une offre d'embauche. L'accord de coalition vise en outre à faciliter l'accès des étudiants en mobilité internationale à l'enseignement supérieur ainsi qu'à l'enseignement et à la formation professionnels.

Cet accord ambitionne également de proposer des cours d'intégration aux primo-arrivants dès leur entrée sur le territoire et de réduire la durée de séjour exigée pour la naturalisation et les permis d'installation, à cinq et trois ans respectivement. La double nationalité sera aussi autorisée en règle générale.

S'agissant des migrations humanitaires, l'accord prévoit la suppression des interdictions d'emploi pour les immigrants déjà présents sur le territoire allemand et une procédure facilitée de regroupement familial pour les personnes bénéficiant d'une protection subsidiaire. Plusieurs mesures visent à faciliter l'obtention d'un permis de séjour pour les personnes dites « tolérées », c'est-à-dire dont la reconduite à la frontière est provisoirement suspendue. Par exemple, ces personnes pourront obtenir un permis de séjour à condition de suivre une formation professionnelle. Les autorités prévoient en outre plusieurs mesures, législatives et autres, pour faciliter le retour des personnes sans droit de séjour en Allemagne.

La loi sur l'immigration des travailleurs qualifiés, entrée en vigueur en mars 2020, a mis en place une procédure administrative accélérée pour cette catégorie de travailleurs et les membres de leur famille, qui réduit le délai des procédures de reconnaissance des qualifications professionnelles en vertu de la loi fédérale applicable. En 2020 et 2021, les États fédéraux ont adopté des réglementations équivalentes pour les professions régies par le droit fédéral. D'autre part, la loi sur l'immigration de travailleurs qualifiés permet à l'Agence fédérale de l'emploi de conclure des accords de placement avec des pays tiers pour les professionnels qualifiés étrangers. Les travailleurs recrutés en vertu de ces accords peuvent engager la procédure de reconnaissance de leurs qualifications tout en exerçant un emploi en Allemagne. En juillet 2021, l'Agence fédérale de l'emploi a signé le premier accord concernant le personnel infirmier avec l'Indonésie. Des accords avec l'État indien du Kerala (personnel infirmier), le Mexique (personnel infirmier et chefs de cuisine) et la Colombie (électriciens et jardiniers) ont suivi en décembre 2021, puis avec la Jordanie (personnel infirmier) en mai 2022.

D'autres accords bilatéraux avec la Géorgie (janvier 2020) et la Moldova (juillet 2021) permettent aux ressortissants de ces pays tiers d'occuper un emploi agricole saisonnier en Allemagne.

En février 2022, le gouvernement allemand a nommé son premier commissaire national à la lutte contre le racisme. Celui-ci s'est donné pour mission, entre autres mesures, de créer un centre de consultation pour les victimes du racisme, de rédiger un plan d'action national et de coordonner les actions des différents ministères contre le racisme.

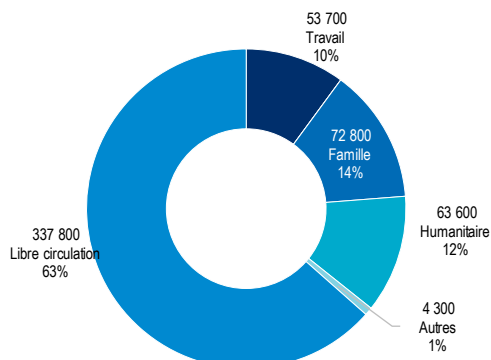
Pour de plus amples informations : [www.bmas.de](http://www.bmas.de) | [www.bmi.bund.de](http://www.bmi.bund.de) | [www.bamf.de](http://www.bamf.de) | [www.destatis.de](http://www.destatis.de)



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Allemagne

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	2 940	- 56%
Autres migrants temporaires de travail	..	..

#### Éducation (pays tiers)

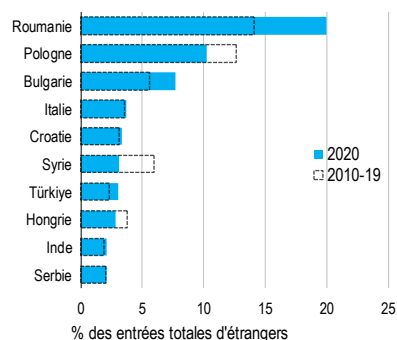
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	12 360	- 75%
Stagiaires	3 120	- 39%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	148 240	+ 45%

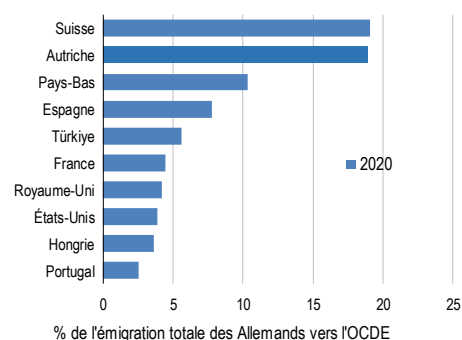
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration d'Allemands vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

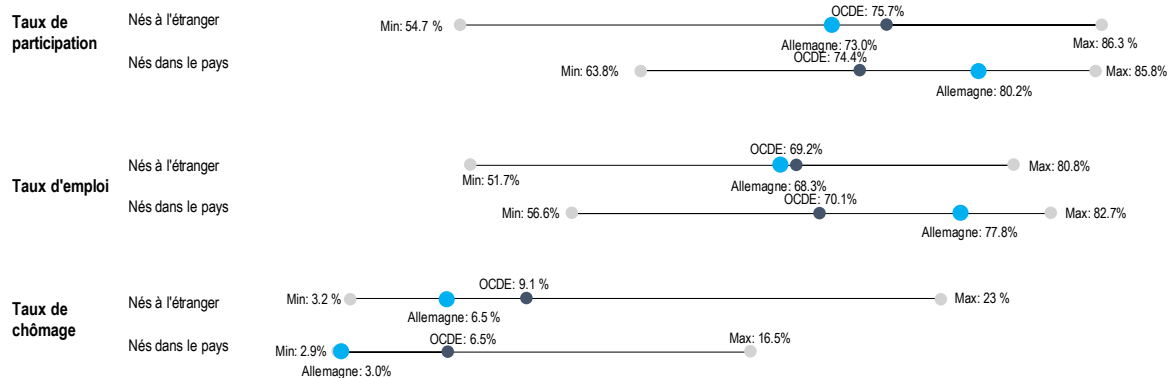
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	1.0	+1.1
Accroissement naturel	-2.7	-0.1
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	3.7	+1.3

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	20 412	+11.7	+0.5
Sorties (2020)	22 024	-8.0	+0.6

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/v1njxy>

# Australie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	29.2 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 7.5 millions, 51 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +25 %	Royaume-Uni (16 %), Chine (9 %), Inde (9 %)

En 2020, l'Australie a accueilli 165 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), soit -15.4 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 7.2 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 26.6 % de travailleurs immigrés, 58.2 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 8 % de migrants humanitaires. Environ 123 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 207 000 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers.

L'Inde, la Chine et le Royaume-Uni étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 principaux pays d'origine, le Népal a enregistré la plus forte augmentation (800) et la Nouvelle-Zélande la plus forte diminution (-9 400) des flux vers l'Australie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -26 %, pour atteindre environ 14 100. La majorité des demandeurs provenaient de Malaisie (2 100), de Chine (2000) et d'Afghanistan (1 100). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Afghanistan (800) et la plus forte diminution les ressortissants de Malaisie (-1 900). Sur les 22 000 décisions prises en 2021, 10 % étaient positives.

Le nombre de places ouvertes au titre du programme d'immigration a été maintenu à 160 000 pour 2021-22. Il restera inchangé pour 2022-23, mais la catégorie des travailleurs qualifiés sera privilégiée (109 000 contre 79 600 pour 2021-22) pour pallier les pénuries de main-d'œuvre essentielle et soutenir la reprise économique après la pandémie de COVID-19. Dans le but de favoriser la cohésion sociale et le regroupement familial, à compter de 2022-23, le visa destiné à la catégorie des partenaires sera accordé en fonction de la demande. Par conséquent, le nombre de visas délivrés ne sera plus plafonné.

Le 23 mai 2022 a eu lieu la prestation de serment du 31<sup>e</sup> Premier ministre australien Anthony Albanese. Son gouvernement réfléchit actuellement à la taille et à la composition du programme permanent d'immigration pour 2022-23 et au-delà.

Face à la pandémie de COVID-19, les mesures progressivement introduites aux frontières extérieures de l'Australie à partir de février 2020 ont joué un rôle fondamental dans la maîtrise du virus. Ses frontières sont restées en grande partie fermées jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2021, date de démarrage de la réouverture progressive aux citoyens australiens justifiant d'un schéma vaccinal complet et aux résidents permanents. Le 15 décembre 2021, certains titulaires de visas entièrement vaccinés n'avaient plus besoin de faire une demande de dérogation pour entrer en Australie. Le 21 février 2022, l'Australie a enclenché la troisième phase de la réouverture, qui concernait le reste des détenteurs de visa possédant un schéma vaccinal complet, des touristes pour la plupart. La dernière étape de la réouverture s'est produite le 6 juillet 2022 lorsque les dernières restrictions aux frontières ont été levées.

Des extensions de visa (jusqu'au 31 décembre 2022) ont été accordées aux titulaires d'un visa pour projet de mariage (*Prospective Marriage*) se trouvant dans l'incapacité de se rendre en Australie à cause des restrictions.

Pour aider les étudiants en mobilité internationale touchés par le COVID-19, la mesure visant à assouplir les limites imposées au nombre d'heures de travail a été prolongée. Les titulaires d'un visa temporaire pour les diplômés ont eu droit à une prolongation de visa ou à un deuxième visa s'il était avéré qu'ils avaient perdu du temps en restant en Australie. La période de séjour pour les candidats à un master spécialisé (*Master by coursework*) a été portée à trois ans au lieu de deux. Les candidats au visa de travail pour les diplômés (*Graduate Work Stream*) n'ont plus besoin de désigner une profession de la liste des professions qualifiées.

Deux nouveaux régimes de visas pour les détenteurs admissibles d'un passeport hongkongais et britannique d'outremer (BNO) sont entrés en vigueur le 5 mars 2022. Ils ouvrent des voies supplémentaires menant à la résidence permanente en Australie.

À compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, certaines personnes travaillant actuellement en Australie sous couvert d'un visa de travail temporaire (*Temporary Work*) ou d'un visa pour pallier une pénurie temporaire de main-d'œuvre (*Temporary Skill Shortage*) peuvent déposer une demande de résidence permanente au titre du dispositif de parrainage par l'employeur (*Employer Nomination Scheme*).

Dans le droit fil de l'engagement pris dans le Pacte mondial sur les réfugiés, à savoir élargir l'accès aux solutions des pays tiers, l'Australie fait partie des membres fondateurs de l'Alliance mondiale pour la mobilité des travailleurs réfugiés et œuvre avec la communauté internationale à stimuler le dialogue autour des voies d'accès complémentaires pour les travailleurs réfugiés et déplacés.

En 2021, le gouvernement australien, en collaboration avec Talent Beyond Boundaries, a démarré le programme pilote de convention d'emploi pour réfugiés qualifiés (*Skilled Refugee Labour Agreement*), lequel offre aux réfugiés qualifiés une voie pour venir vivre et travailler en Australie.

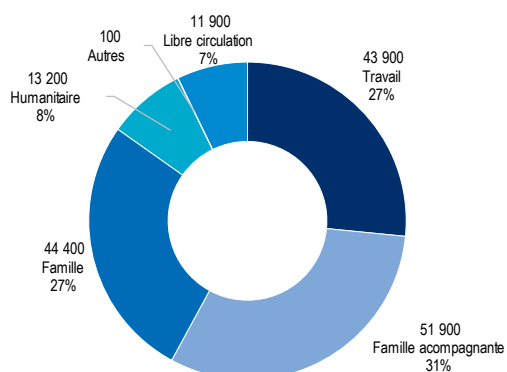
Le Programme humanitaire 2021-22, avec 13 750 places, affirme l'engagement à long terme de l'Australie en faveur de la réinstallation tout en tenant compte des difficultés posées par le COVID-19.

Pour de plus amples informations : [www.immi/homeaffairs.gov.au](http://www.immi/homeaffairs.gov.au)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Australie

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	149 250	- 29%
Travailleurs saisonniers	9 820	- 19%
Transferts intra-entreprises	1 840	- 35%
Autres migrants temporaires de travail	43 400	- 35%

#### Éducation

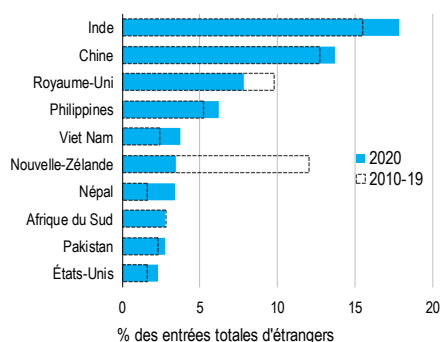
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	122 600	- 29%
Stagiaires	2 960	- 9%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	14 150	- 26%

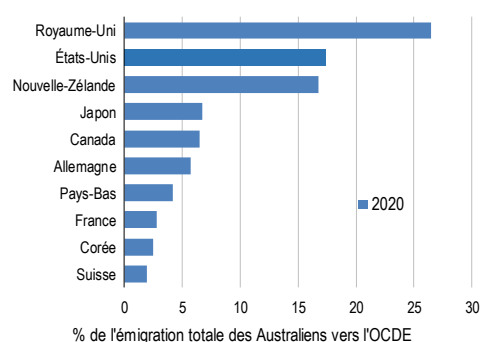
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration d'Australiens vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	5.0	+0.6
Accroissement naturel	5.4	+0.3
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	-0.4	+0.3

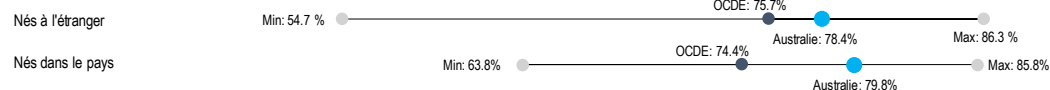
### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	922	-47.4	+0.1
Sorties (2021)	3 804	-12.7	+0.2

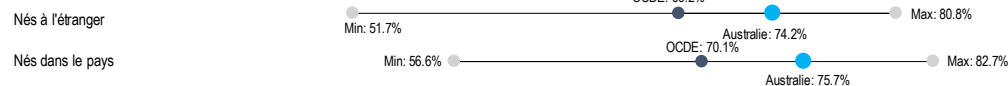
### Situation sur le marché du travail

2021

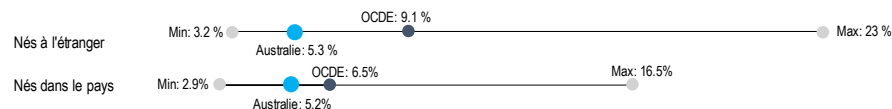
#### Taux de participation



#### Taux d'emploi



#### Taux de chômage



# Autriche

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	19.9 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 1.8 millions, 51 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +39 %	Allemagne (14 %), Bosnie-Herzégovine (10 %), Türkiye (9 %)

En 2020, l'Autriche a accueilli 63 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -23.5 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 70 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 7.4 % de travailleurs immigrés, 11.4 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 10.9 % de migrants humanitaires. Environ 2 200 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 9 300 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 232 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -28 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Allemagne, la Roumanie et la Hongrie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Syrie a enregistré la plus forte augmentation (2 100) et la Roumanie la plus forte diminution (- 2 800) des flux vers l'Autriche par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 200 %, pour atteindre environ 37 000. La majorité des demandeurs provenaient de Syrie (16 000), d'Afghanistan (7 800) et du Maroc (1 800). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants de Syrie (10 600) et la plus forte diminution les ressortissants de Russie (-20). Sur les 19 000 décisions prises en 2021, 65 % étaient positives.

En janvier 2022, la version révisée de la liste des métiers en tension établie pour la délivrance de la Carte rouge-blanc-rouge est entrée en vigueur, avec 21 professions supplémentaires. À l'exception de Vienne, les provinces ont complété les listes en fonction des besoins à l'échelon local.

Un programme de réforme de la Carte rouge-blanc-rouge, le système en vigueur pour le recrutement de ressortissants de pays tiers (hautement) qualifiés, est prévu pour l'été 2022. Il a pour objectif d'accélérer la mise en place d'un guichet unique (alors que certaines procédures relèvent encore des autorités chargées des permis de séjour et du service public de l'emploi) et de créer une plateforme numérique via l'agence nationale Austrian Business Agency (ABA) et son service « Work in Austria » afin de fournir aux employeurs potentiels et aux demandeurs d'emploi des services coordonnés d'information et d'accompagnement. Un système de suivi contrôlera la durée et l'efficacité des recherches au moyen des procédures numériques, ce qui réduira les tâches administratives et accélérera la mise en correspondance des offres et des demandes d'emploi. Certaines mesures du programme de réforme étaient en vigueur à la fin de 2021, la réforme devant s'achever mi-2022.

Reliée à l'EURES, l'ABA a désormais accès aux offres d'emploi de l'ensemble des pays de l'Espace économique européen et de la Suisse, ce qui facilitera considérablement le placement des travailleurs immigrés et plus particulièrement des Ukrainiens dans leur situation actuelle de personnes déplacées.

En décembre 2021, une modification de la loi sur les travailleurs étrangers a été actée par le parlement. Elle facilite l'accès aux permis de travail annuels pour les travailleurs saisonniers « permanents » originaires de pays tiers qui travaillent régulièrement (trois des cinq dernières années : 2017-21) dans le tourisme ou l'agriculture/la sylviculture. Jusqu'à la fin de 2022, les travailleurs bénéficiant du statut spécial de saisonniers « permanents » peuvent s'inscrire auprès du service public de l'emploi. Ces travailleurs saisonniers inscrits ont accès aux emplois saisonniers pendant un maximum de 9 mois sans que le principe d'opposabilité de la situation de l'emploi ne s'applique. Ils ne sont pas inclus dans le contingent de travailleurs saisonniers. Il est prévu, dans le programme de réforme de la Carte rouge-blanc-rouge de l'été 2022, que cette catégorie de travailleurs puisse même demander une Carte rouge-blanc-rouge spéciale dans des conditions facilitées si quelques critères supplémentaires sont remplis.

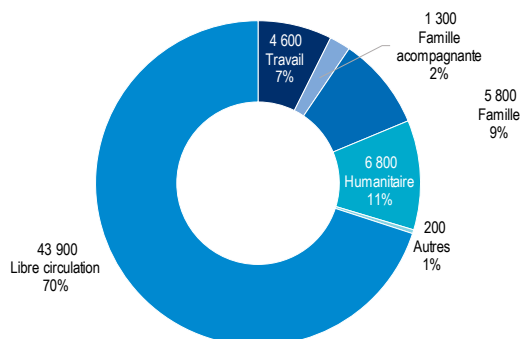
En mars 2022, en application d'une décision du Conseil de l'UE, le gouvernement autrichien a introduit une réglementation visant à délivrer, sur demande, des permis de séjour spéciaux aux personnes déplacées d'Ukraine bénéficiant d'une protection temporaire en Autriche. Depuis lors, les employeurs autrichiens peuvent délivrer des permis de travail aux titulaires d'un tel permis de séjour sans test/quota du marché du travail.

Pour de plus amples informations : [www.migration.gv.at](http://www.migration.gv.at) | [www.bmeia.gv.at](http://www.bmeia.gv.at) | [www.bmi.gv.at](http://www.bmi.gv.at) | [www.sozialministerium.at](http://www.sozialministerium.at)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Autriche

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	8 720	- 7%
Transferts intra-entreprises	80	- 43%
Autres migrants temporaires de travail	530	- 46%

#### Éducation (pays tiers)

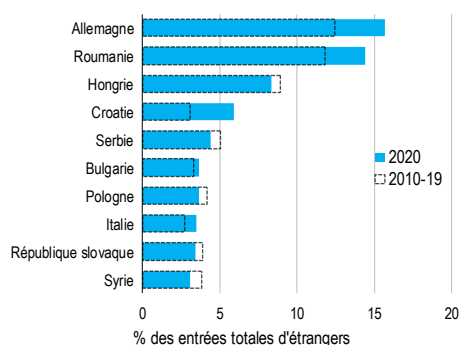
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	2 170	- 39%
Stagiaires	..	..

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	36 750	+ 174%

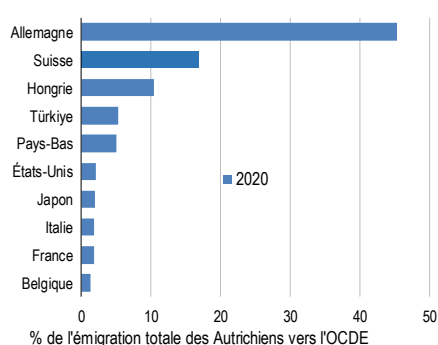
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration d'Autrichiens vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

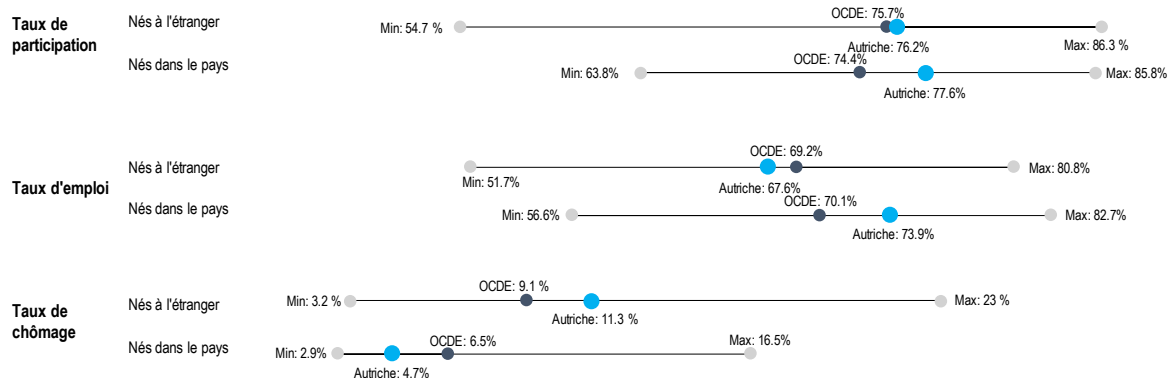
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	5.2	+1.7
Accroissement naturel	-0.7	+0.2
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	5.8	+1.4

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	3 167	+7.3	+0.7
Sorties (2021)	7 016	+13.1	+1.5

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/cp9kfz>

# Belgique

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	17.9 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 2.1 millions, 51 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +28 %	Maroc (11 %), France (9 %), Pays-Bas (6 %)

En 2020, la Belgique a accueilli 92 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -19 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 61.8 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 3.7 % de travailleurs immigrés, 28.1 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 6.4 % de migrants humanitaires. Environ 5 700 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, 169 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -23 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La Roumanie, la France et les Pays-Bas étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Roumanie a enregistré la plus forte baisse (-3 000) des flux vers la Belgique par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 51.6 %, pour atteindre environ 20 000. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (5 200), de Syrie (1 800) et d'Érythrée (1 500). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants d'Afghanistan (2 800) et la plus forte diminution les ressortissants du Brésil (-400). Sur les 21 000 décisions prises en 2021, 44 % étaient positives.

Le gouvernement belge prévoit d'adopter un nouveau Code de la migration pour clarifier la loi belge sur les étrangers, garantir la sécurité juridique et éviter les incohérences. Des fonds supplémentaires ont par ailleurs été accordés au secrétaire d'État pour recruter du personnel dans les services d'asile et d'immigration et gérer la pénurie de places d'accueil. Ce manque de places, qui tient à de nombreux facteurs (retards dans le traitement des demandes de protection internationale, afflux de personnes après la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan, dégâts causés par les inondations en Wallonie aux établissements d'accueil, etc.), a empêché les personnes concernées d'effectuer leurs demandes de protection internationale, et donc de bénéficier des droits qu'elle procure (« lit-bain-pain »). Une conférence interministérielle sur la migration et l'intégration a été créée en vue de mieux coordonner l'action publique aux différents niveaux de la prise de décision. Un site servant de guichet unique pour le dépôt d'une demande de permis unique ainsi qu'un site d'information sur l'immigration et l'asile ont été mis en place. Enfin et surtout, les restrictions de voyage liées au COVID-19 en Belgique ont été progressivement levées tout au long de l'année.

La loi belge sur les étrangers a été modifiée le 11 juillet 2021. Les nouvelles dispositions modifient le chapitre II concernant les étudiants en mobilité internationale afin de transposer la directive CE/2016/801 dans le droit belge. La principale modification est l'introduction d'un titre de séjour pour chercher du travail, qui permet aux ressortissants de pays tiers ayant achevé leurs études supérieures en Belgique de rester une année de plus pour chercher un emploi ou créer une entreprise.

Le 16 décembre 2021, la Belgique a pleinement mis en œuvre la directive européenne relative à l'octroi de permis aux ressortissants de pays tiers dans le cadre d'un transfert temporaire intragroupe. Une mise en œuvre partielle de la directive en octobre 2020 avait autorisé le dépôt des demandes.

À la suite de la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan, le gouvernement belge a décidé, en août 2021, de suspendre tout retour forcé ou volontaire d'immigrés en situation irrégulière vers ce pays jusqu'à ce que la situation s'améliore. Le Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) a annoncé la suspension provisoire des décisions, dans un premier temps jusqu'à la fin de septembre, puis l'a prolongée à plusieurs reprises jusqu'à sa levée en mars 2022.

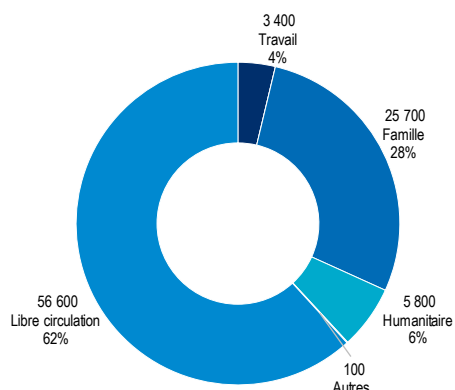
Le 23 mai 2021, 475 immigrants sans papiers, principalement d'Asie du Sud et d'Afrique du Nord, ont entamé une grève de la faim pour obtenir un titre de séjour en Belgique. Le secrétaire d'État a nommé un envoyé spécial pour servir de relais entre les pouvoirs publics et les grévistes de la faim. La grève s'est achevée le 22 juillet après que les autorités ont indiqué leur volonté de renégocier au cas par cas. En juin 2022, les 422 demandes de régularisation (pour 516 individus) ont été examinées et une suite positive a été donnée à 55 d'entre elles (pour 90 individus).

En juillet 2021, le gouvernement flamand a approuvé un décret sur la mise en œuvre d'un nouveau programme d'intégration civique. Le programme se déroule en quatre grandes étapes, à savoir apprendre le néerlandais, devenir financièrement autonome, connaître la culture flamande et participer à un programme en tandem de 40 heures avec un citoyen flamand, et il est validé par un test final d'intégration. La participation au programme est payante. La législation est entrée en vigueur en mars 2022.

Pour de plus amples informations : [www.dofi.ibz.be](http://www.dofi.ibz.be) | [www.emploi.belgique.be](http://www.emploi.belgique.be) | [www.myria.be](http://www.myria.be) | [www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Belgique

**Entrées d'immigrés de long terme**  
2020 (Source : OCDE)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

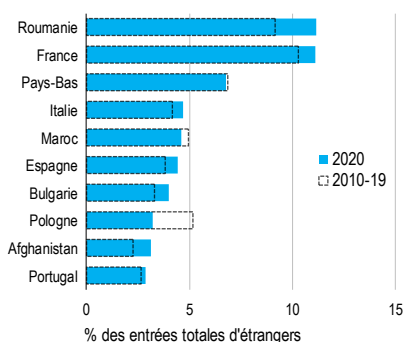
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	650	- 54%
Raisons familiales	7 190	- 24%
Raisons éducationnelles	1 200	+ 10%
Autre raison	4 720	- 15%

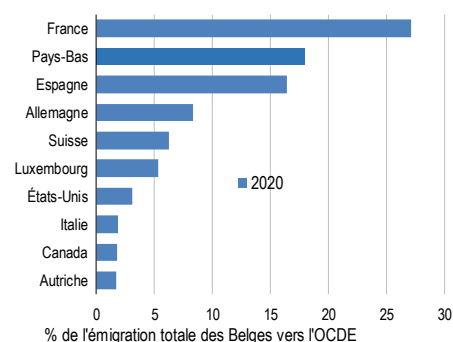
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	19 610	+ 52%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Belges vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



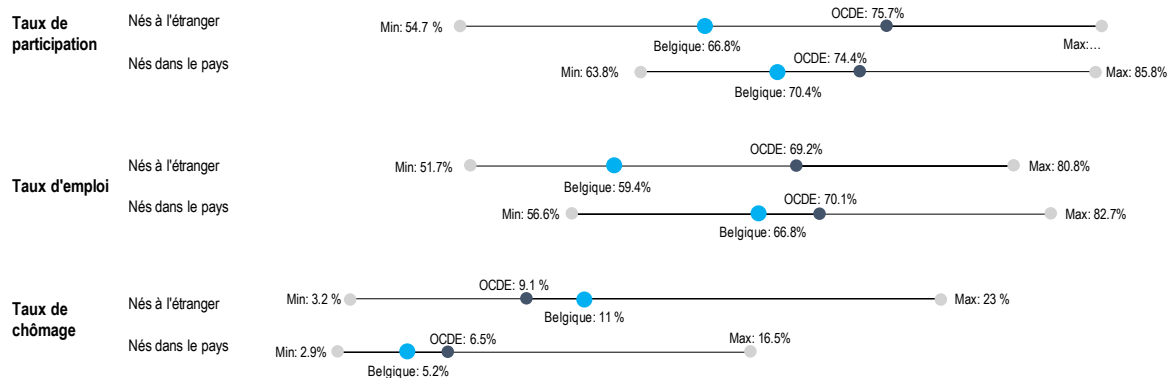
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	6.6	+3.8
Accroissement naturel	0.5	+1.6
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	6.1	+2.2

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	15 883	+29.3	+2.6
Sorties (2021)	7 794	+25.2	+1.3

**Situation sur le marché du travail**  
2021



# Bulgarie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	3 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.2 million, 50 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +160 %	Russie (17 %), Türkiye (9 %), Allemagne (8 %),

En 2020, 5 000 nouveaux immigrés ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Bulgarie (hors citoyens de l'UE), soit -25.1 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 15.2 % de travailleurs immigrés, 20.8 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 8.6 % venus pour étudier et 55.4 % pour d'autres motifs. Environ 600 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 1 500 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 6 015 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de 57 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La Türkiye, la Russie et l'Ukraine étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Ukraine a enregistré la plus forte augmentation (400) et la Türkiye la plus forte diminution (-1 100) des flux vers la Bulgarie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 200 %, pour atteindre environ 11 000. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (5 000), de Syrie (3 700) et d'Iraq (500). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants d'Afghanistan (4 300) et la plus forte diminution les ressortissants du Liban (-10). Sur les 3 270 décisions prises en 2021, 62 % étaient positives.

La période 2020-21 a été marquée par une grande instabilité politique, quatre parlements et quatre gouvernements différents s'étant succédés, empêchant toute réforme majeure et durable de la politique migratoire. Quelques modifications relatives aux migrations ont été apportées à la loi sur les étrangers pendant cette période, dans le but pour la plupart d'améliorer et de simplifier les procédures liées à l'accès au marché du travail pour la main-d'œuvre étrangère saisonnière et hautement qualifiée. D'autres modifications sont intervenues en réponse aux critiques formulées par la Commission européenne (CE) pour non-respect des règles de l'UE.

La possibilité pour les bureaux de représentation des entreprises d'obtenir des permis de séjour de longue durée a été resserrée pour lutter contre la fraude. En vertu des modifications apportées à la législation, trois représentants maximum par société étrangère pourront obtenir un permis de séjour de longue durée. Les permis seront octroyés uniquement sur examen 1) des documents soumis concernant l'activité économique et la discipline fiscale de la société étrangère sur une période de deux ans et 2) des documents concernant les activités prévues. Un nouveau « visa start-up » destiné aux entrepreneurs a été créé en 2021 après plus d'un an de pourparlers. Il permet aux étrangers d'obtenir un visa et un permis de séjour de longue durée en Bulgarie pour participer à des projets de haute technologie et/ou d'innovation.

Plusieurs modifications ont cherché à réduire la charge administrative qui pèse sur les saisonniers et les travailleurs hautement qualifiés pour accéder au marché du travail. Les travailleurs saisonniers qui changent d'employeur peuvent dorénavant recevoir un nouveau permis de séjour qui reste valide jusqu'à la date d'expiration du permis d'origine.

D'autres modifications de la loi multiplient les conditions préalables à remplir au titre du regroupement familial pour l'octroi de permis de séjour aux conjoints des réfugiés. Désormais, des permis de séjour de longue durée peuvent être délivrés aux membres de la famille des individus ayant obtenu l'asile, une protection temporaire ou le statut humanitaire, à condition que les justificatifs des liens familiaux soient reconnus par la législation bulgare. Les enfants étrangers non accompagnés et les étrangers de moins de 18 ans entrés en Bulgarie accompagnés d'un tuteur avant d'être abandonnés peuvent désormais obtenir un permis de séjour valide jusqu'à ce qu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

Les modifications entrées en vigueur en février 2021 ont harmonisé la législation bulgare avec les directives européennes établissant une procédure de demande unique et les conditions dans le cadre d'un transfert intragroupe. Les étudiants de pays tiers qui résident et étudient dans un autre État membre de l'UE ont désormais le droit d'entrer en Bulgarie et d'y poursuivre leurs études. Ce changement est censé faciliter la mobilité des étudiants et avoir une incidence positive sur le système éducatif bulgare. Les étudiants étrangers qui achèvent leurs études en Bulgarie n'ont plus besoin de rentrer dans leur pays d'origine pour déposer une demande de permis de séjour, ce qui devrait faciliter l'intégration des ressortissants de pays tiers hautement qualifiés qui ont obtenu leur diplôme en Bulgarie.

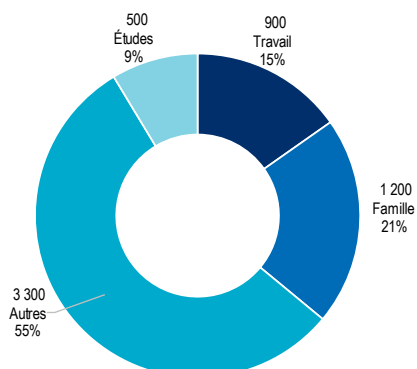
Une nouvelle Stratégie pour l'emploi (2021-30) a été adoptée par le Conseil des ministres en 2021. Pour ce qui concerne les migrations de travail, les mesures des pouvoirs publics viseront avant tout à assurer un accueil équilibré de ressortissants de pays tiers en Bulgarie, notamment en facilitant l'accès des ressortissants de pays tiers qualifiés et en encourageant les accords intergouvernementaux bilatéraux.

Pour de plus amples informations : [www.aref.government.bg](http://www.aref.government.bg) | [www.nsi.bg](http://www.nsi.bg) | [www.mvr.bg](http://www.mvr.bg)



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Bulgarie

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

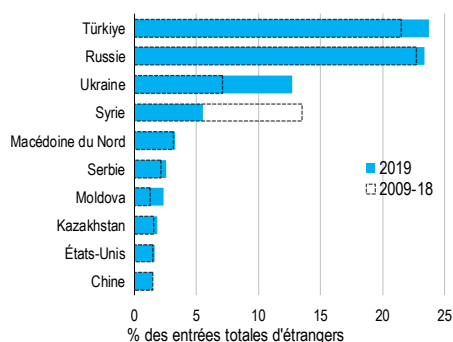
**Migrations temporaires (pays tiers)**

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	1 480	+ 8%
Raisons familiales	1 660	- 29%
Raisons éducationnelles	640	- 27%
Autre raison	510	- 45%

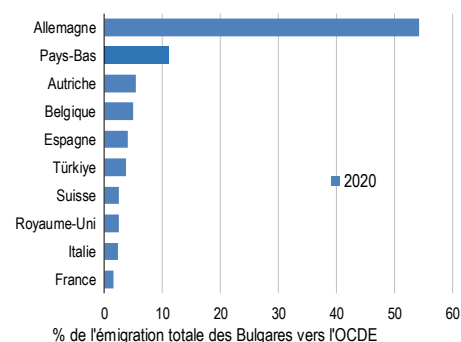
**Humanitaires**

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	10 890	+ 215%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Bulgares vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



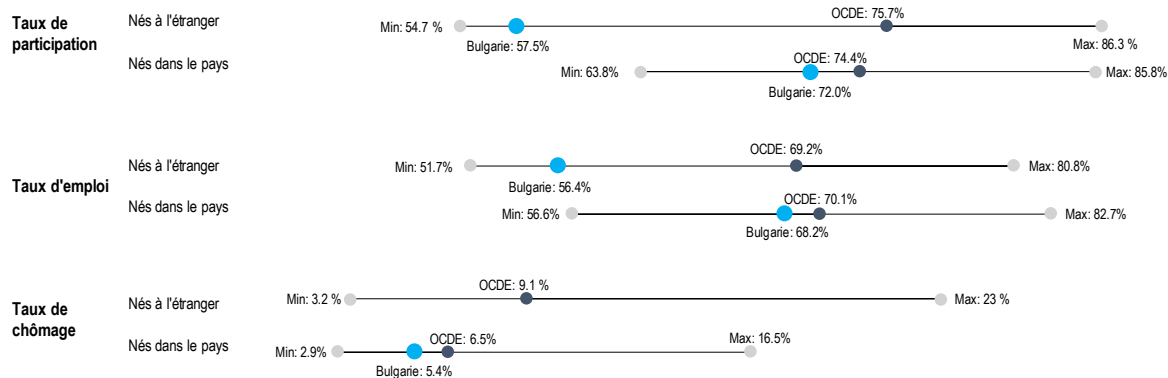
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-11.3	-6.3
Accroissement naturel	-13.1	-3.6
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	1.8	-2.6

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	786	-43.0	+1.0
Sorties (2021)	157	-16.9	+0.2

**Situation sur le marché du travail**  
2021



StatLink <https://stat.link/ziknq2>

# Canada

<b>Population née à l'étranger – 2018</b>	21.3 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 7.9 millions, 52 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +17 %	Inde (8 %), Chine (8 %), Philippines (7 %)

En 2020, le Canada a accueilli 185 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), soit -45.9 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 32.5 % de travailleurs immigrants, 51.8 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 13.8 % de migrants humanitaires. Environ 51 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 53 000 à des travailleurs immigrants temporaires et saisonniers.

L'Inde, la Chine et les Philippines étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 principaux pays d'origine, l'Inde a enregistré la plus forte baisse (-42 000) des flux vers le Canada par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 23 %, pour atteindre environ 23 400. La majorité des demandeurs provenaient du Mexique (2 300), de l'Inde (1 700) et de la Colombie (1 400). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Iran (700) et la plus forte diminution les ressortissants du Nigéria (-300). Sur les 48 000 décisions prises en 2021, 54 % étaient positives.

Le Plan des niveaux d'immigration 2022-24 du Canada vise à continuer d'accueillir des effectifs croissants de nouveaux résidents permanents. Le nombre prévu d'admissions est fixé à 431 645 en 2022, 447 055 en 2023 et 451 000 en 2024, soit un taux de croissance de la population canadienne d'environ 1 % par an.

Au début de 2022, le programme d'immigration au Canada atlantique est devenu permanent ; il remplace le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, lancé en 2017.

Plusieurs modifications sont intervenues pour faire face aux problèmes causés par le COVID-19. En réaction à la fermeture des frontières, la procédure unique accélérée de passage de la résidence temporaire à la résidence permanente, en vigueur de mai à novembre 2021, a permis à plus de 90 000 travailleurs temporaires et étudiants diplômés au Canada de demander le statut de résidents permanents. Plus de 45 000 demandes ont été approuvées à ce jour. Afin de faciliter le regroupement familial malgré les difficultés économiques rencontrées pendant la pandémie, les prestations au titre du COVID-19 et de l'assurance chômage pouvaient être incluses dans le calcul du niveau de revenu requis pour les parrainages sur l'exercice fiscal 2020. Le niveau global de revenu requis pour les parrains de parents et de grands-parents a lui aussi été revu à la baisse.

En décembre 2021, le Canada a lancé la deuxième phase de son Pilote sur la voie d'accès à la mobilité économique (PVAME), lequel aide les réfugiés qualifiés à accéder aux programmes d'immigration économique en place au Canada. Ce dispositif contribue à combler les pénuries de main-d'œuvre dans les secteurs en tension, dont la santé, tout en apportant une solution durable aux réfugiés. Le nombre d'admissions visé est de 500 réfugiés qualifiés et les membres de leur famille pendant la phase 2, et plus encore à l'avenir.

En juin 2021, la Loi sur la citoyenneté a été modifiée de manière à inclure une référence aux droits ancestraux et aux droits issus de traités dans le serment de citoyenneté afin de sensibiliser les nouveaux arrivants aux droits et à l'histoire des peuples autochtones.

En août 2021, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a annoncé une initiative spéciale visant à réinstaller au moins 40 000 ressortissants afghans au cours des deux années suivantes. Le Canada a également lancé un nouveau volet pour les défenseurs des droits de la personne, qui permettra de réinstaller jusqu'à 250 personnes par an en 2021 et 2022.

L'Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine a été introduite en mars 2022. Elle permet aux Ukrainiens et aux membres de leur famille de venir au Canada ou de prolonger leur séjour dans le pays, mais aussi d'y travailler ou d'y étudier. Des services fédéraux d'établissement sont également proposés, sous la forme de cours de langue et d'une allocation exceptionnelle de 3 000 CAD par adulte et 1 500 CAD par enfant, pour aider les Ukrainiens qui arrivent dans le pays en suivant cette voie spéciale et accélérée d'accès à la résidence temporaire.

Pendant la pandémie, la majorité des services d'établissement, y compris les cours de langue, a été transférée en ligne. Les nouveaux arrivants et les réfugiés ont ainsi pu être accompagnés en continu tout en respectant les mesures sanitaires. Des informations étaient également présentées pour sensibiliser les individus face à la montée des violences sexistes pendant la pandémie. Une certaine flexibilité étant nécessaire, la période de validité des résultats aux tests linguistiques a été, et demeure, prolongée. Les résultats sont désormais valables deux ans au lieu d'un.

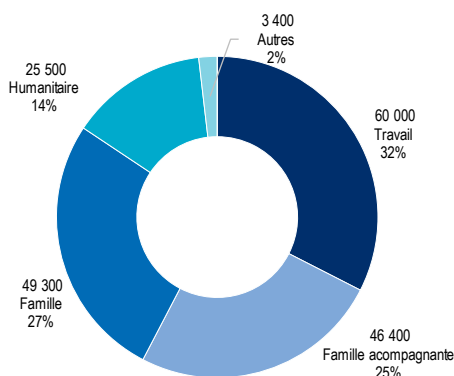
Le Canada investira près de 830 millions de dollars canadiens au cours des cinq prochaines années pour moderniser ses pratiques commerciales et mettre en œuvre une plateforme de gestion de la migration numérique à l'échelle de l'entreprise. Cette nouvelle plateforme permettra une plus grande utilisation des données et des outils numériques pour améliorer le traitement des demandes dans tous les secteurs d'activité et mieux soutenir les demandeurs.

Pour de plus amples informations : <https://www.canada.ca/fr/services/immigration-citoyennete.html>

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Canada

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	15 850	- 71%
Travailleurs saisonniers	31 190	- 15%
Transferts intra-entreprises	5 930	- 59%
Autres migrants temporaires de travail	..	..

#### Éducation

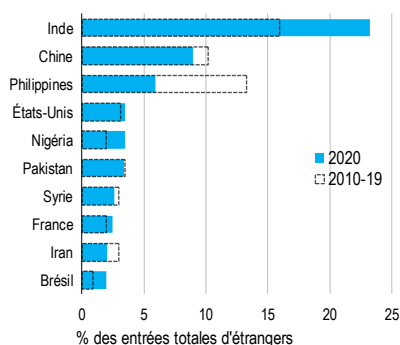
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	50 780	- 70%
Stagiaires	..	..

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	23 370	+ 23%

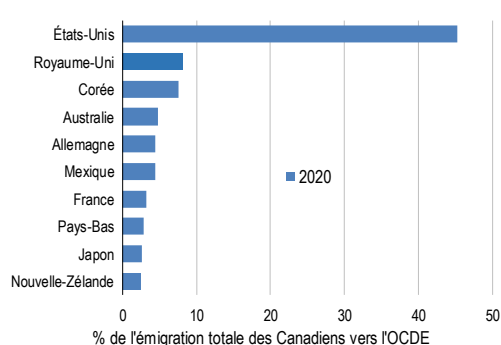
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Canadiens vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

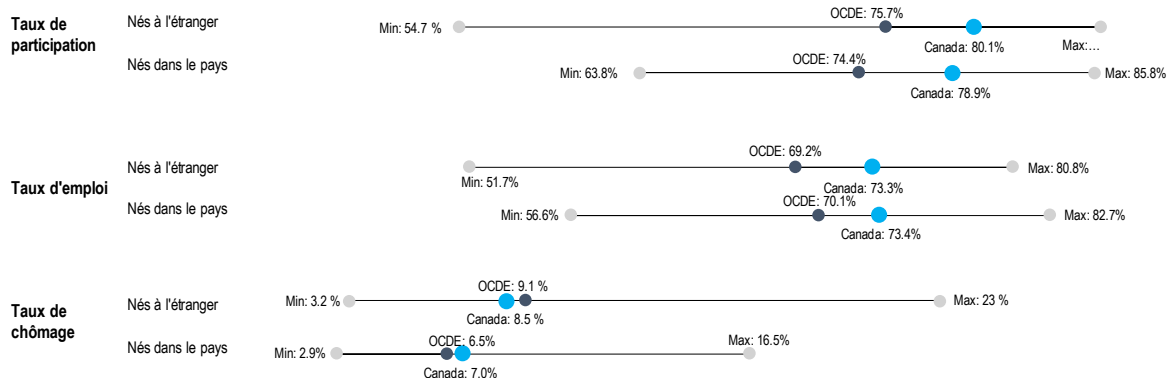
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	12.0	+7.7
Accroissement naturel	1.5	+0.2
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	10.4	+7.6

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	807	-38.5	+0.0
Sorties (2021)	7 193	+6.0	+0.4

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/uilnq2>

# Chili

<b>Population née à l'étranger – 2020</b>	7.8 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 1.5 millions, 53 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +305 %	Venezuela (31 %), Pérou (16 %), Haïti (12 %)

Le Venezuela, Haïti et la Colombie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Venezuela a enregistré la plus forte baisse (-67 000) des flux vers le Chili par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 49 %, pour atteindre environ 2 500. La majorité des demandeurs provenaient du Venezuela (2 100), de Cuba (150) et de Colombie (100). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants du Venezuela (1 700) et la plus forte diminution les ressortissants de Colombie (-600). Sur les 640 décisions prises en 2021, 2 % étaient positives.

Une nouvelle loi sur l'immigration a été approuvée par le Congrès chilien en décembre 2020 et publiée dans le journal officiel en avril 2021. Elle établit un nouveau cadre d'immigration et restructure les visas et permis. Les Services nationaux de l'immigration sont désormais responsables de la délivrance de tous les visas et permis de séjour, à l'exception des visas de tourisme.

Plusieurs règlements d'application ont été publiés au premier semestre de 2022. Parmi les principaux changements apportés figure le déploiement du visa de séjour temporaire qui supprime progressivement, entre autres, le visa de contrat de travail. Le nouveau visa de séjour temporaire comporte 16 catégories : travailleurs menant des activités rémunérées, ressortissants étrangers en recherche d'emploi, travailleurs saisonniers, études, conventions internationales, raisons humanitaires, entre autres. Il a une durée de validité initiale de deux ans, renouvelable par tranches de deux ans. Auparavant, certains visas temporaires étaient délivrés pour une durée initiale d'un an. C'est le cas, par exemple, du visa de séjour temporaire Mercosur, qui était délivré pour un an et renouvelable une seule fois.

Pour les travailleurs immigrés employés au Chili, le remplacement du visa de contrat de travail par le visa de séjour temporaire signifie que le visa n'est plus conditionné à la durée de validité du contrat de travail et qu'ils peuvent changer d'employeur ou de société au Chili sans conséquences pour leur autorisation de travailler. Par ailleurs, les membres de la famille à charge des titulaires du permis de séjour temporaire bénéficient automatiquement d'une autorisation de travailler, ce qui n'était pas le cas précédemment.

Les ressortissants étrangers souhaitant travailler et résider au Chili doivent rester en dehors du pays pendant qu'ils effectuent leurs démarches. Il n'est plus possible d'entrer au Chili avec un visa de tourisme et d'effectuer sa demande sur place. Des exceptions s'appliquent aux demandeurs qui ont des liens de parenté avec un citoyen chilien ou une personne bénéficiant du statut de résident permanent. Les demandes faites sur place peuvent être déposées sur le portail en ligne du service national de l'immigration. Les immigrés reçoivent alors un accusé de réception leur donnant le droit de résider et, dans certains cas, de travailler immédiatement au Chili.

Une campagne de régularisation extraordinaire a eu lieu en 2021. Pendant 180 jours à compter du 20 avril 2021, les immigrés entrés au Chili par les points de passage autorisés avant le 18 mars 2020 et sans antécédents judiciaires ont pu déposer une demande de régularisation. Les immigrés entrés au Chili clandestinement ont eu jusqu'à la fin de la période de régularisation pour quitter le territoire sans encourir de sanctions.

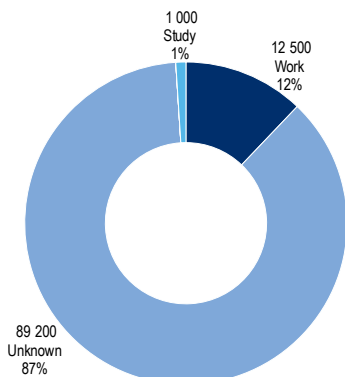
Les mesures de lutte contre le COVID-19 ont retardé les procédures d'immigration en 2021, et le dépôt des demandes de permis de séjour permanent s'est déroulé en ligne uniquement pour toutes les nationalités. Le ministère des Affaires étrangères a en outre suspendu les services non urgents de légalisation et d'authentification.

Le ministère de l'Intérieur a prolongé l'autorisation permettant aux ressortissants vénézuéliens dont le passeport ou les papiers d'identité n'étaient plus en cours de validité d'entrer au Chili et d'y régulariser leur situation. Les papiers doivent avoir été délivrés en 2013 ou après, et ils seront désormais considérés comme valides jusqu'au 22 avril 2023.

Pour de plus amples informations : [www.extranjeria.gob.cl](http://www.extranjeria.gob.cl)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Chili

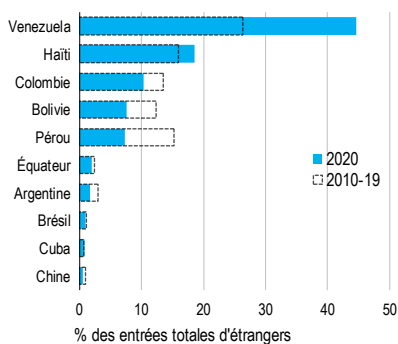
**Entrées d'immigrés**  
2018 (Source : OCDE)



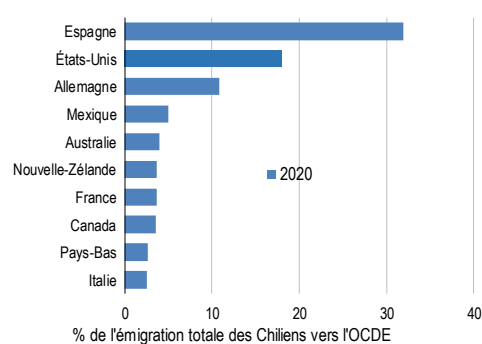
**Demandeurs d'asile**  
(Source : HCR)

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	2 500	+ 49%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Chiliens vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



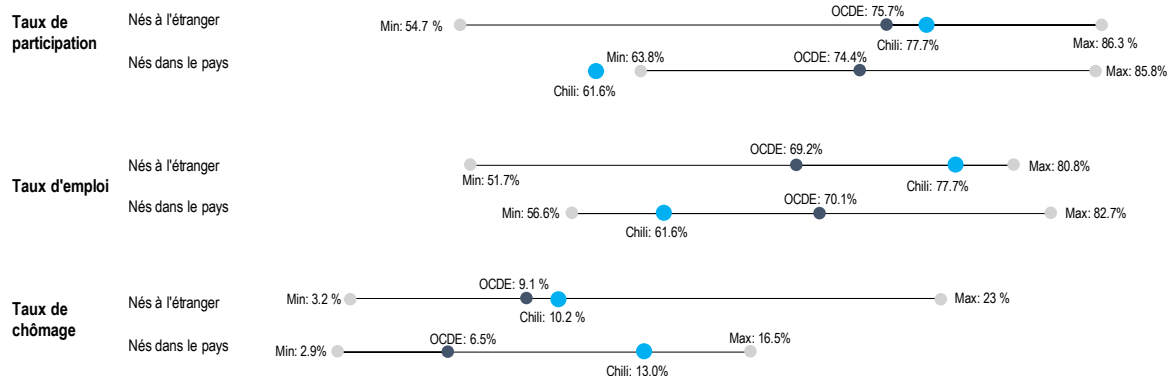
**Composantes de la croissance de la population**

	2020 Pour 1 000 habitants	2020/19 Variation
Total	18.0	+0.0
Accroissement naturel	3.6	-1.7
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	14.5	+1.8

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	71	+2.2	+0.0
Sorties (2020)	774	+7.1	+0.3

**Situation sur le marché du travail**  
2020 comparé à la moyenne OCDE 2021



StatLink <https://stat.link/zth5lq>

# Chine

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	0.04 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.53 million, 45.6 % de femmes		Corée (14 %), États-Unis (12 %), Viet Nam (12 %)

À la fin de 2021, la République populaire de Chine (RPC) comptait au total 531 000 ressortissants étrangers, originaires principalement de Corée (13.6 %), des États-Unis (12.5 %) et du Viet Nam (12.2 %).

En 2021, 2.2 millions d'entrées de ressortissants étrangers ont été enregistrées, en grande partie en provenance des Philippines (450 000), du Viet Nam (379 000), de Mongolie (217 000), de la Russie (166 000) et de Corée (134 000). Les autorités nationales de sécurité publique ont délivré 38 000 visas, 170 000 permis de séjour de courte durée et 508 000 permis de séjour de longue durée.

En avril 2021, l'Administration nationale chinoise de l'immigration a inauguré le service d'assistance téléphonique à l'immigration et la version du site existant en anglais. Ces dispositifs permettent aux citoyens chinois et aux ressortissants étrangers d'obtenir des renseignements utiles et d'accéder à des services publics. Cette ligne spéciale fonctionne 24 h/24 en chinois et en anglais. Il fournit une gamme de services aux ressortissants chinois et étrangers, dont des informations sur les politiques d'immigration en vigueur, et leur permet de donner leur avis sur les prestations. L'Administration nationale chinoise de l'immigration a aussi mis au point un site web en anglais qui informe sur le système chinois de gestion de l'immigration et fournit divers services en ligne aux ressortissants étrangers et aux entreprises étrangères en Chine et à l'étranger.

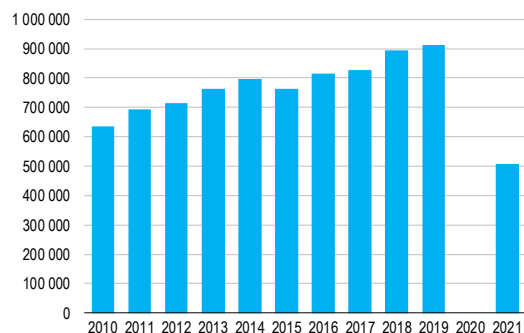
La Chine a étoffé l'offre de services de réservation en ligne auprès de l'Administration chargée des entrées et des sorties, notamment en permettant aux ressortissants étrangers de prendre rendez-vous et de remplir les formulaires de demande en ligne. Six mesures spécifiques ont également été prises concernant le dépôt par les personnes âgées des documents nécessaires aux procédures d'entrée et de sortie. Afin d'améliorer le service pour cette catégorie de population, l'Administration a mis en place une « voie verte » rapide pour le traitement des documents, favorisé l'utilisation du libre-service et des « services intelligents » en ligne, simplifié la procédure de remise de photos, augmenté le nombre de modalités de paiement, amélioré l'expérience utilisateur des procédures en ligne, et créé une plateforme de service rapide en ligne.

En septembre 2021, la Chine a annoncé qu'elle allait améliorer la gestion des séjours de longue durée des résidents étrangers en Chine en facilitant le partage d'informations entre les ministères concernés, en optimisant les procédures administratives et en créant un « guichet unique » pour les travailleurs qualifiés souhaitant demander un permis de séjour et de travail. D'autre part, les ressortissants étrangers en Chine titulaires d'un permis de séjour pour motif professionnel n'ont plus besoin de changer de statut pour suivre une formation professionnelle ou des cours de perfectionnement.

Pour de plus amples informations : <https://en.nia.gov.cn/>

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Chine

### Permis de résidence délivrés (Source : Service National de l'Immigration)



Note: Data for 2020 are not available.

### Migrations temporaires (Sources : ISU, HCR)

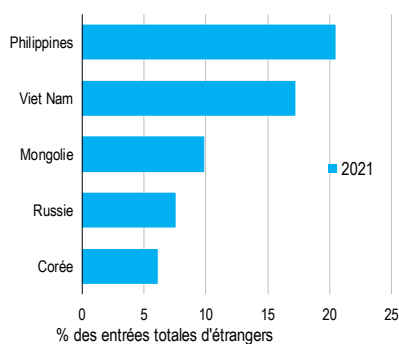
#### Éducation

	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	225 100	+ 12%

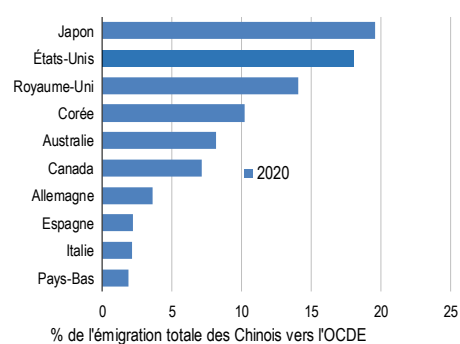
#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	350	- 1%

### 10 principales nationalités des entrées (définition nationale)



### Émigration de Chinois vers les pays de l'OCDE (définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	0.7	-1.5
Accroissement naturel	..	..
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	..	..

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	53 000	-10.9	+0.3
Sorties (2021)	22 903	+25.2	+0.1

# Colombie

<b>Population née à l'étranger – 2020</b>	3.7 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 1.9 millions, 49.9 % de femmes		Venezuela (93 %), États-Unis (1 %), Équateur (1 %)

Le Venezuela, les États-Unis et l'Équateur étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Venezuela a enregistré la plus forte baisse (-121 000) des flux vers la Colombie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 34 %, pour atteindre environ 16 000. La majorité des demandeurs provenaient du Venezuela (12 000). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants du Venezuela (4 000). Sur les 6 950 décisions prises en 2021, 8 % étaient positives.

Depuis 2015, la Colombie a enregistré un afflux d'immigrés, dont 1.7 million de Vénézuéliens selon les estimations en janvier 2021. Cette situation a poussé les autorités colombiennes à adopter différentes mesures, parmi lesquelles le statut de protection temporaire pour les immigrés vénézuéliens (EPTMV) en mars 2021.

Cet ambitieux mécanisme de protection autorise les immigrés en situation régulière à rester sur le territoire national et leur donne la possibilité de déposer une demande de résidence permanente au bout de dix ans passés sur le territoire national.

La régularisation consiste en une procédure d'inscription au registre unifié des immigrés vénézuéliens (RUMV), laquelle passe par un pré-enregistrement en ligne (qui recueille les données biographiques, démographiques, biométriques faciales, l'identité des membres de la famille immédiate et les justificatifs de présence permanente sur le territoire) et un questionnaire en ligne de caractérisation socioéconomique, et en l'enregistrement des données biométriques sur place (reconnaissance faciale, recueil des empreintes digitale et de la signature, ainsi que la validation des informations fournies par le demandeur lors du pré-enregistrement).

Une fois ces démarches effectuées, l'étape suivante est la validation et la délivrance du permis de protection temporaire (PPT) qui octroie au titulaire un document d'identité valide lui conférant des droits et des responsabilités sur le territoire colombien, y compris la possibilité d'exercer une activité ou une profession légale et d'accéder à divers services publics et privés.

En mai 2022, 2.3 millions d'immigrés vénézuéliens avaient rempli le questionnaire socioéconomique, et plus de 1.2 million de PPT et plus d'1 million de permis avaient été délivrés à des Vénézuéliens.

Le gouvernement colombien a levé les restrictions mises en place aux frontières avec les pays voisins pour faire face à la crise du COVID-19. Les frontières avec le Pérou, l'Équateur, le Brésil et le Panama, fermées depuis mars 2020, ont ensuite été progressivement rouvertes. En juin 2021, toutes les frontières avec le Venezuela ont été peu à peu rouvertes.

En août 2021, les autorités colombiennes et panaméennes ont conclu un accord bilatéral sur la coopération en matière de gestion des frontières. Cet accord établit un système de contingent journalier pour contrôler les flux migratoires irréguliers des deux côtés de leur frontière commune ; cette mesure vise à réguler les déplacements d'immigrés, principalement en provenance de Cuba, du Venezuela et de Haïti, qui se dirigent vers les États-Unis en passant par la région du Darién. Elle vise en outre à faciliter l'échange d'informations sur les flux migratoires entre les deux pays.

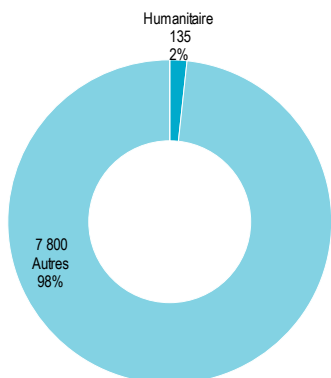
En août 2021, le gouvernement colombien a adopté la PMI, une nouvelle politique migratoire intégrée, laquelle établit un cadre juridique permanent pour la politique d'immigration en Colombie. Elle a pour but, entre autres, de favoriser l'immigration régulière, d'améliorer l'intégration socioéconomique des immigrés et d'offrir une meilleure protection aux populations immigrées vulnérables. Une section entière est consacrée aux ressortissants colombiens vivant à l'étranger. Conformément aux objectifs de cette politique, le ministère colombien des Affaires étrangères et le Bureau de l'accueil et de l'intégration socioéconomique de la population immigrée de la Présidence de la République ont adopté un nouveau mécanisme pour faciliter la reconnaissance des qualifications étrangères.

Pour de plus amples informations : [www.migracioncolombia.gov.co](http://www.migracioncolombia.gov.co)



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Colombia

### Entrées d'immigrés de long terme 2019 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires (Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2019	2019/18
Vacanciers actifs	230	+ 14%
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	130	- 4%
Autres migrants temporaires de travail	21 000	- 3%

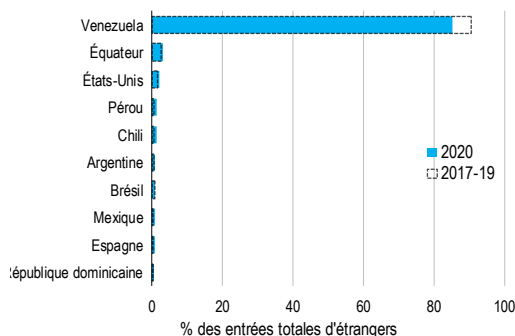
#### Éducation

	2019	2019/18
Étudiants en mobilité internationale	4 060	- 13%
Stagiaires	..	..

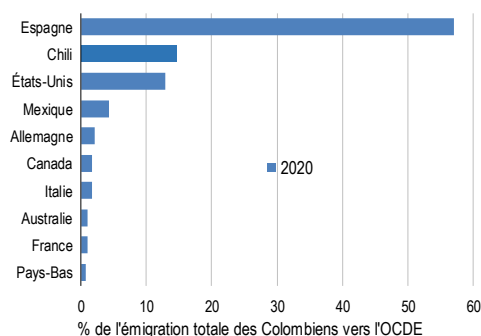
#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	15 940	+ 34%

### 10 principales nationalités des entrées (définition nationale)



### Émigration de Colombiens vers les pays de l'OCDE (définition nationale)



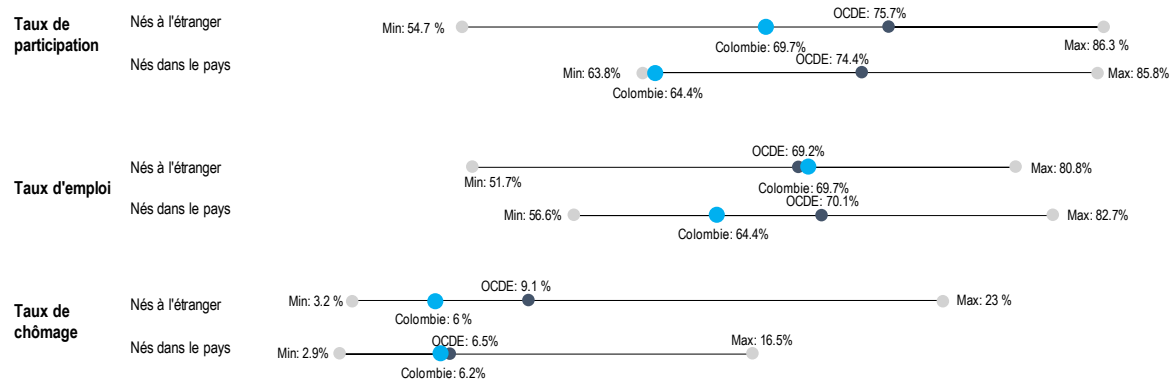
### Composantes de la croissance de la population

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	13.3	-6.1
Accroissement naturel	4.9	-1.6
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	8.4	-4.5

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	8 606	+24.0	+2.7
Sorties (2021)	387	+49.1	+0.1

### Situation sur le marché du travail 2021



## Corée

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	3.7 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 1.9 millions, 45 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +88 %	Chine (47 %), Viet Nam (10 %), États-Unis (4 %)

En 2020, la Corée a accueilli 54 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), soit -28.2 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 2.5 % de travailleurs immigrants, 38.9 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 0.4 % de migrants humanitaires. Environ 28 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 49 000 à des travailleurs immigrants temporaires et saisonniers.

La Chine, le Viet Nam et les États-Unis étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 principaux pays d'origine, les États-Unis ont enregistré la plus forte augmentation (500) et la Thaïlande la plus forte diminution (-44 000) des flux vers la Corée par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -65.1 %, pour atteindre environ 2 300. La majorité des demandeurs provenaient de Chine (300), du Bangladesh (230) et du Nigeria (160). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants du Myanmar (40) et la plus forte diminution les ressortissants de la Russie (-1 000). Sur les 11 000 décisions prises en 2021, 1 % étaient positives.

En 2021, la politique relative aux travailleurs immigrants a été réformée dans le but de pallier les pénuries de main-d'œuvre sectorielles dans le contexte de la crise liée à la pandémie de COVID-19. En novembre 2021, les limites imposées aux entrées journalières et hebdomadaires de travailleurs au titre du Système de permis de travail (EPS) ont été levées et la Corée a recommencé à délivrer des permis EPS aux ressortissants de pays « à haut risque ». Les restrictions avaient entraîné la baisse des entrées annuelles de travailleurs relevant de l'EPS à une fourchette comprise entre 6 000 et 7 000 en 2020 et 2021, tandis que le nombre total de travailleurs relevant du régime de visa E-9 était passé de 252 100 en mai 2020 à 216 000 en mai 2021. Le nombre de travailleurs relevant du régime de visa H-2 est passé de 160 500 à 122 800 sur la même période, bien que cette diminution tienne en grande partie à une hausse correspondante du nombre de résidents permanents (F-4 et F-5).

Les contingents d'admission de travailleurs titulaires d'un visa E-9 en 2022 ont été fixés à 59 000, principalement pour l'industrie manufacturière (44 500). À leur arrivée, les travailleurs étrangers doivent observer une quarantaine de dix jours dans des installations officielles, indépendamment de leur schéma vaccinal.

La loi modifiée sur l'emploi de travailleurs étrangers a eu des implications pour le régime de visa EPS en octobre 2021. Les travailleurs titulaires d'un visa H-2 sont désormais autorisés à travailler dans le secteur minier. Pour les travailleurs relevant des visas E-9 et H-2 et bénéficiant d'une prolongation de quatre ans et dix mois, la période minimum de séjour à l'étranger avant d'entrer à nouveau sur le territoire a été réduite de trois à un mois. Ils doivent par ailleurs dorénavant avoir été employés quatre ans et dix mois dans le même secteur plutôt que par le même employeur.

Le gouvernement coréen a mis en place plusieurs prolongations de visas, en raison initialement des difficultés rencontrées pour se rendre dans les bureaux en personne ou pour quitter le territoire pendant la pandémie. Ces prolongations ont par la suite compensé la réduction du nombre d'entrées de travailleurs étrangers grâce à l'allongement du séjour des individus déjà sur place. Des prolongations de trois mois ont été accordées en 2021. En décembre 2021, environ 40 000 travailleurs relevant de l'EPS dont les permis arrivaient à échéance avant le 12 avril 2022 ont bénéficié d'une prolongation d'un an. En mars 2022, 130 000 autres travailleurs titulaires de permis qui arrivaient à échéance entre le 13 avril et 31 décembre 2022 ont eu droit à une prolongation d'un an. Ceux qui bénéficiaient déjà d'une prolongation d'un an ont bénéficié de 50 jours supplémentaires.

Le programme d'intégration sociale a été modifié de manière à comptabiliser la vaccination et les tests de dépistage du COVID-19 comme des heures de formation, ainsi que les cours en ligne dans le cadre du programme gratuit d'apprentissage du coréen de la province du Gyeonggi.

Des permis de séjour et de travail temporaires exceptionnels pour les étrangers bloqués en Corée à cause de troubles politiques dans leur pays d'origine sont proposés aux Birmans, aux Afghans et aux Ukrainiens depuis mars 2021, août 2021 et février 2022 respectivement. Les modifications apportées au décret d'application de la loi sur le contrôle de l'immigration en octobre 2021 permettent aux ressortissants étrangers justifiant d'une contribution exceptionnelle au gouvernement coréen (par exemple, les contributeurs spéciaux afghans) de bénéficier d'un visa de résident F-2. Par ailleurs, les Ukrainiens d'origine coréenne et les familles d'Ukrainiens résidant en Corée peuvent demander un visa dans le cadre d'une procédure accélérée auprès de n'importe quelle ambassade de Corée depuis mars 2022.

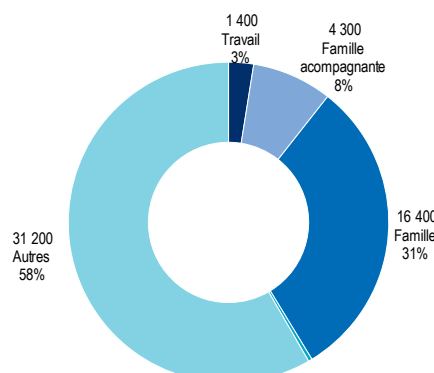
En avril 2021, une régularisation concernant les enfants non déclarés de résidents étrangers en situation irrégulière a été introduite pour les enfants nés en Corée et ayant vécu dans le pays pendant 15 ans ou plus. Ce dispositif sera en vigueur jusqu'en février 2025. Les enfants concernés pourront séjourner dans le pays avec un visa D-4 jusqu'à la fin de leurs études secondaires, accompagnés de leurs parents.

Pour de plus amples informations : [www.eps.go.kr](http://www.eps.go.kr) | [www.immigration.go.kr](http://www.immigration.go.kr) | [www.kostat.go.kr](http://www.kostat.go.kr)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Corée

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	880	- 67%
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	..	..
Autres migrants temporaires de travail	47 650	- 57%

#### Éducation

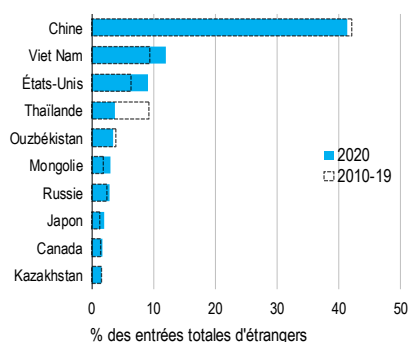
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	28 340	- 20%
Stagiaires	300	- 64%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	2 330	- 65%

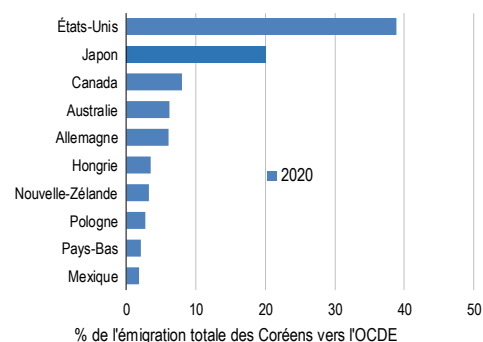
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Coréens vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

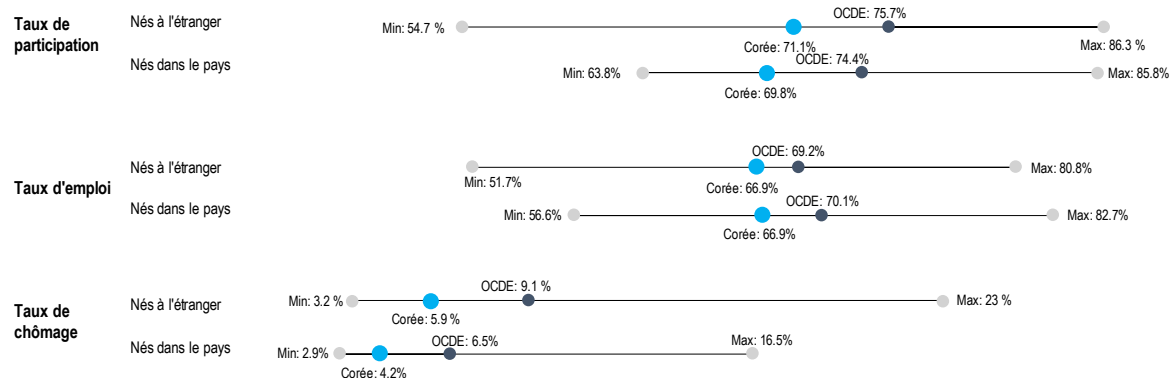
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-1.8	-3.1
Accroissement naturel	-1.1	-0.5
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	-0.7	-2.7

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	7 704	+3.8	+0.4
Sorties (2021)	9 758	+0.8	+0.5

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/1eI9qm>

# Costa Rica

<b>Population née à l'étranger -</b>	10.2 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.5 million, 49 % de femmes	+28 % depuis 2010	Nicaragua (67 %), Venezuela (5 %), Colombie (5 %)

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 413 %, pour atteindre environ 108 000. La majorité des demandeurs provenaient du Nicaragua (102 000), du Venezuela (3 000), d'Haïti (900). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants du Nicaragua (92 500).

La politique migratoire du Costa Rica est en grande partie guidée par les efforts de régulation des flux migratoires en provenance de ses voisins d'Amérique centrale et du Venezuela. En 2021, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un nouveau mécanisme de protection des immigrés en situation irrégulière ; cette mesure vise à fournir une protection temporaire aux ressortissants vénézuéliens, nicaraguayens ou cubains entrés dans le pays entre janvier 2010 et mars 2020 et dont les demandes d'asile ont été rejetées.

Des mesures spécifiques sont en vigueur pour les ressortissants de pays voisins proches des zones frontalières. En janvier 2021, le gouvernement du Costa Rica a adopté un décret permettant aux ressortissants nicaraguayens et panaméens vivant dans les zones limitrophes d'exercer certaines activités professionnelles. Ces personnes sont autorisées par la Direction générale à traverser la frontière dans les deux sens quotidiennement.

En août 2021, les pouvoirs publics ont mis en place un visa de travail d'un an destiné aux ressortissants étrangers travaillant à distance, lequel peut être prolongé d'un an sous conditions. Au titre de ce dispositif pour « nomades numériques », les ressortissants étrangers pourront obtenir un permis pour télétravailler pendant un an, ce visa pouvant être prolongé d'un an s'ils remplissent certaines conditions de salaire, d'assurance-maladie et autres. Les travailleurs concernés par ce dispositif sont exemptés d'impôts locaux.

En novembre 2020, les gouvernements du Costa Rica et du Nicaragua ont signé un Accord bilatéral de réglementation de l'embauche temporaire de travailleurs nicaraguayens au Costa Rica pour la saison des récoltes 2020-21. Cet accord a pour but de compenser les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur agricole pendant la pandémie. Environ 6 700 travailleurs saisonniers immigrés en ont bénéficié en 2020-21. L'accord a été prolongé de sept mois en septembre 2021 pour couvrir la saison des récoltes 2021-22.

En juillet 2021, le gouvernement du Costa Rica a adopté une nouvelle loi qui abaisse le niveau d'investissement requis pour obtenir un permis de séjour temporaire, en vue d'attirer des investisseurs et des retraités. Entre autres mesures, cette loi réduit le montant minimum d'investissement pour obtenir un permis de séjour temporaire dans la catégorie des investisseurs, de USD 200 000 à USD 150 000.

Dans le contexte du COVID-19, le Costa Rica a décidé de prolonger jusqu'au 30 septembre 2022 tous les permis arrivant à expiration après le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

En matière d'intégration, en janvier 2021, le ministère de l'Éducation publique et la Direction générale ont adopté un protocole de coordination pour régulariser les enfants immigrés scolarisés dans les établissements publics. Le protocole vise à réduire les taux de décrochage scolaire des mineurs issus de l'immigration en facilitant leur accès aux bourses et aux diplômes. Les candidats qui seront admis verront leur situation régularisée.

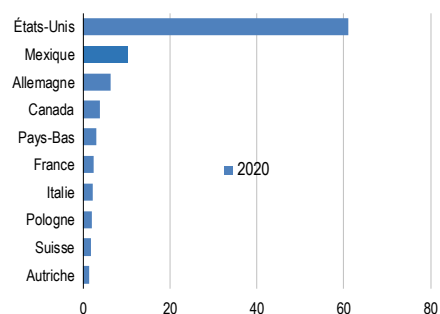
En février 2021, le gouvernement du Costa Rica et le HCR ont conclu un nouvel accord concernant la couverture médicale des réfugiés et des demandeurs d'asile au Costa Rica, lequel prend effet début 2021. Cet accord élargit l'assurance-maladie déjà en place depuis 2020.

Le 23 mai 2022, le gouvernement a publié un décret qui assigne aux étrangers une catégorie spéciale pour la régularisation de leur situation à des fins de travail temporaire dans le secteur de l'agriculture. Cette catégorie représente en moyenne 18 000 permis par an.

Pour de plus amples informations : <https://www.migracion.go.cr>

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Costa Rica

### Émigration de Costaricains vers les pays de l'OCDE 2020 (Source: OCDE, définition nationale)



% de l'émigration totale des Costaricains vers l'OCDE

### Migrations temporaires vers le Costa Rica (Sources : ISU, HCR)

#### Éducation

	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	2 668	+ 3%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	108 430	+ 413%

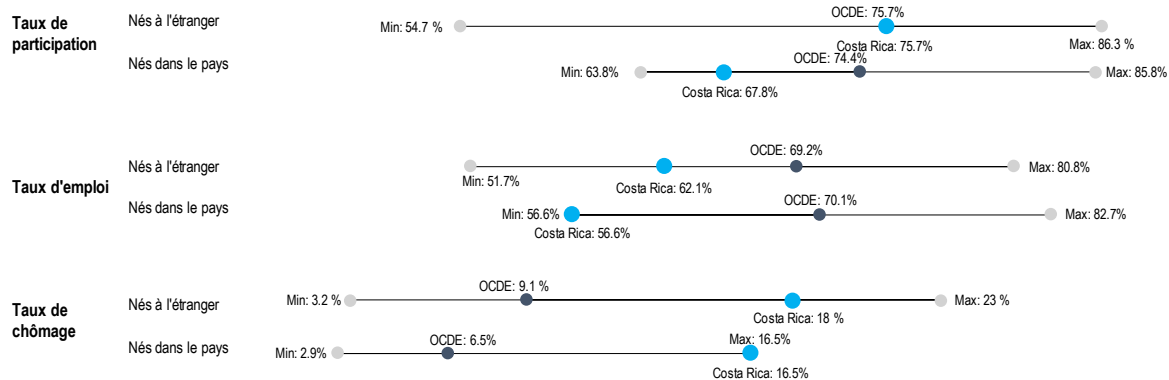
### Composantes de la croissance de la population

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	10.0	-0.4
Accroissement naturel	4.4	-1.9
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	5.6	+1.5

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	594	+12.1	+0.9
Outflows (2021)	549	+10.5	+0.9

### Situation sur le marché du travail 2021



# Danemark

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	10.6 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.6 million, 50 % de femme	Évolution depuis 2011 : +44 %	Pologne (7 %), Syrie (6 %), Türkiye (9 %)

En 2020, le Danemark a accueilli 41 000 nouveaux immigrés pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -15 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 61 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 18.4 % de travailleurs immigrés, 17.9 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 1.5 % de migrants humanitaires. Environ 5 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 3 800 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 35 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -24 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La Roumanie, la Pologne et l'Allemagne étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Suède a enregistré la plus forte augmentation (100) et l'Inde la plus forte diminution (-800) des flux vers le Danemark par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 40 %, pour atteindre environ 2000. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (600), d'Érythrée (400) et de Syrie (300). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants d'Afghanistan (500) et la plus forte diminution les ressortissants du Maroc (-30). Sur les 1 550 décisions prises en 2021, 50 % étaient positives.

La « Liste positive pour le travail qualifié » est une liste de professions qualifiées en tension qui a été créée en 2020. Les étrangers ayant reçu une offre d'emploi dans une profession figurant sur la liste peuvent demander un permis de séjour au Danemark pour un maximum de quatre ans. Le visa vacances-travail est devenu payant en janvier 2021.

Le délai d'attente pour les demandes de regroupement familial déposées par les bénéficiaires d'une protection subsidiaire temporaire, qui était de trois ans, est réduit à deux ans depuis octobre 2021, à la suite de l'arrêt de la Cour européenne des droits de l'homme dans l'affaire M.A. c. Danemark du 9 juillet 2021. En avril 2022, le gouvernement danois a proposé de modifier la loi sur les étrangers pour consolider cette pratique (adoptée en juin 2022, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022).

Le 3 juin 2021, le parlement danois a adopté une loi qui introduit la possibilité de transférer les demandeurs d'asile vers des pays tiers pour le traitement de leur demande d'asile et leur protection ultérieure. Ce dispositif de transfert entrera en vigueur uniquement lorsque le Danemark aura conclu un accord avec un pays tiers. Une Agence danoise chargée des retours a été mise en place en août 2020 et une nouvelle loi sur les retours, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2021, régleme la procédure des retours volontaires.

Le parlement danois a modifié les conditions applicables à la naturalisation en avril 2021. Les critères à remplir sont généralement les suivants : 1) maîtrise satisfaisante du danois à l'oral et à l'écrit (niveau 3 ou 2 pour les candidats financièrement autonomes) ; 2) réussite au test de citoyenneté danoise ; 3) signature d'une déclaration solennelle ; 4) résidence au Danemark depuis neuf ans et au titre d'un permis de séjour permanent depuis au moins deux ans ; 5) statut de salarié à temps plein ou de travailleur indépendant depuis au moins trois ans et six mois sur les quatre dernières années et au moment du dépôt de l'acte de notification de naturalisation ; 6) participation à une « cérémonie constitutionnelle » et poignée de main avec un représentant de l'autorité publique à la cérémonie. Les candidats doivent aussi être financièrement autonomes (ne pas recevoir de prestations sociales conséquentes), ne pas avoir commis certains délits ni s'être vus imposés certaines sanctions.

En décembre 2020, le gouvernement et les partenaires sociaux sont convenus d'étendre le groupe cible du programme *Integrationsgrunduddannelse (igu)* aux réfugiés et à leurs familles pendant un maximum de dix ans après l'obtention d'un permis de séjour (au lieu de cinq ans auparavant). Igu est un programme pour l'emploi et la formation qui trouve des emplois réguliers pour les nouveaux arrivants pendant une période de deux ans à des conditions salariales spéciales.

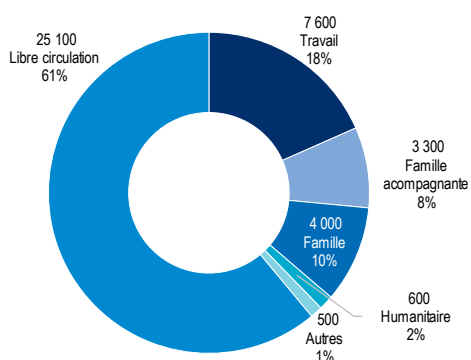
À la suite du plan national de lutte contre les sociétés parallèles, le gouvernement danois a reçu et accepté 17 plans d'aménagement pour des quartiers d'habitation connaissant des problèmes sociaux et d'intégration. En juin 2021, le gouvernement et une large majorité au parlement se sont accordés sur de nouvelles initiatives visant à ce que tous les quartiers de logements sociaux soient des zones résidentielles mixtes. Ces initiatives comprennent de nouvelles règles locatives qui empêcheront le développement de nouvelles zones résidentielles vulnérables.

Pour de plus amples informations : [www.uim.dk](http://www.uim.dk) | [www.newtodenmark.dk](http://www.newtodenmark.dk) | [www.integrationsbarometer.dk](http://www.integrationsbarometer.dk)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Danemark

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	1 320	- 64%
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	..	..
Autres migrants temporaires de travail	830	- 42%

#### Éducation (pays tiers)

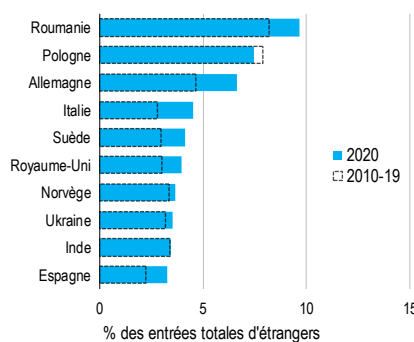
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	5 000	- 41%
Stagiaires	1 640	- 30%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	2 020	+ 40%

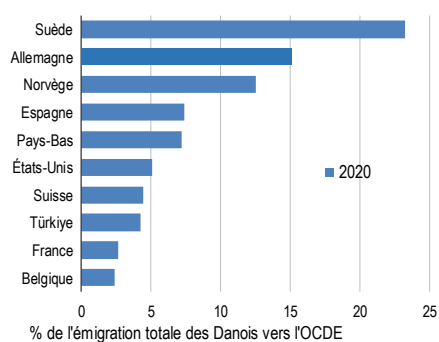
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Danois vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

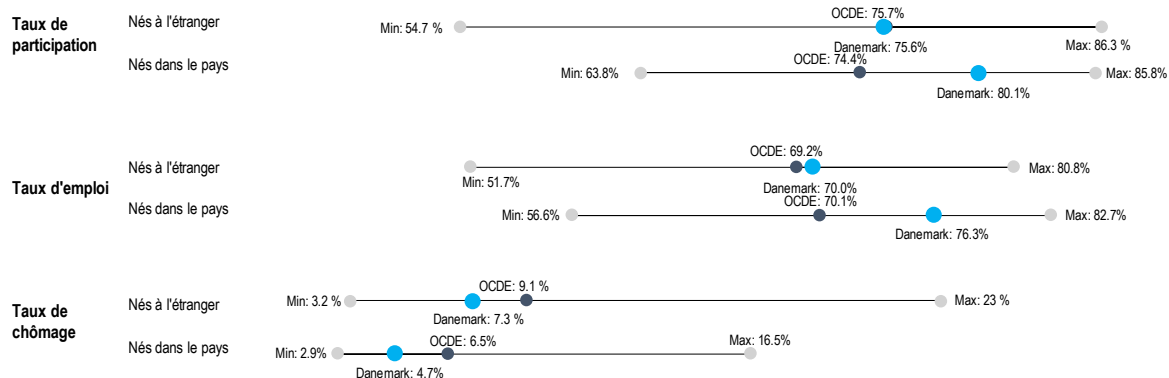
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	5.7	+2.7
Accroissement naturel	1.1	+0.0
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	4.6	+2.7

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	1 492	+2.8	+0.4
Sorties (2020)	3 327	+0.4	+0.9

### Situation sur le marché du travail

2021



# Espagne

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	15.4 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 7.2 millions, 52 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +15 %	Maroc (11 %), Roumanie (8 %), Colombie (8 %)

En 2020, l'Espagne a accueilli 345 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -11.4 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 32.8 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 9.6 % de travailleurs immigrés, 32.8 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 15.3 % de migrants humanitaires. Environ 28 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 19 000 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 82 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -54 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La Colombie, le Maroc et le Venezuela étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Royaume-Uni a enregistré la plus forte augmentation (200) et le Venezuela la plus forte diminution (-28 000) des flux vers l'Espagne par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -28.2 %, pour atteindre environ 62 000. La majorité des demandeurs provenaient du Venezuela (16 000), de la Colombie (11 000) et du Maroc (6 400). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants du Maroc (5 500) et la plus forte diminution les ressortissants de Colombie (-16 100). Sur les 71 000 décisions prises en 2021, 29 % étaient positives.

En octobre 2021, le gouvernement espagnol a adopté le décret n° 903/2021 sur les droits et libertés des étrangers en Espagne. Il prévoit la protection et la régularisation des mineurs étrangers non accompagnés à leur majorité. La nouvelle réglementation modifie le précédent décret n° 557/2011, lequel laissait un grand nombre de jeunes issus de l'immigration sans papiers officiels et menacés d'exclusion sociale à 18 ans. Elle allonge non seulement la durée de validité du permis de séjour initial d'un à deux ans, mais aussi celle des renouvellements et garantit l'accès à l'emploi aux mineurs en âge de travailler à leur majorité, favorisant ainsi leur intégration dans la société espagnole.

Le 2 novembre 2021, le gouvernement espagnol a approuvé une nouvelle procédure d'entrée et de séjour pour les ressortissants de pays tiers qui travaillent dans le secteur de l'audiovisuel, le but étant de créer un système réactif, souple et simple qui facilite le recrutement de professionnels dans ce secteur. Cette nouvelle procédure s'inscrit dans le cadre du plan en faveur de l'audiovisuel (*Plan de Impulso al Sector Audiovisual*) approuvé par le gouvernement le 23 mars 2021, qui vise à améliorer l'attractivité de l'Espagne en tant que pôle européen d'affaires, d'emploi et d'investissement dans le secteur audiovisuel.

En décembre 2021, le gouvernement espagnol a approuvé le Programme national de réinstallation des réfugiés pour 2022. Celui-ci vise à réinstaller en Espagne 1 200 réfugiés venus principalement de Syrie, d'Afghanistan, d'Iran et d'Iraq, et d'assurer leur intégration. En collaboration avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNCHR), les administrations régionales encouragent l'accueil et l'accompagnement des familles réfugiées en 2022.

En mars 2022, le décret n° 220/2022 sur le système d'accueil des personnes bénéficiant d'une protection internationale a été voté par le gouvernement espagnol. Il vient compléter les dispositions de la loi sur l'asile au regard des conditions d'accueil des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale. Conformément à la directive européenne 2013/33/UE, le nouveau système cherche à améliorer son efficacité sur les plans tant quantitatif que qualitatif. Un nouveau modèle de financement est également prévu pour les entités partenaires afin de renforcer la stabilité, la prévisibilité et l'évaluation efficace du système.

En mars 2022, l'Espagne a lancé *Wafira*, un partenariat avec le Maroc en faveur de la mobilité des compétences, grâce auquel 250 femmes se déplaçant régulièrement entre le Maroc et l'Espagne au titre de migrations circulaires pourront devenir des actrices financièrement indépendantes de l'économie rurale. Ce programme est financé par l'Union européenne dans le cadre du mécanisme *Migration Partnership Facility* et favorise la formation des femmes dans le secteur agricole en Espagne. Il apporte un soutien supplémentaire à leurs propres activités commerciales au Maroc sous la forme d'une aide financière et technique.

Les autorités espagnoles ont élargi leur stratégie de migrations circulaires pour pallier les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur agricole pendant la saison des récoltes en Andalousie, au sud du pays. En octobre 2021, elles ont lancé un programme de migrations circulaires avec les autorités équatoriennes et honduriennes autorisant environ 250 ouvriers agricoles de ces deux pays à travailler en Espagne entre décembre et juin 2022.

Le 17 mai 2022, la frontière terrestre entre le Maroc et l'Espagne a été officiellement rouverte après sa fermeture en mars 2020 en raison de la crise du COVID-19. La réouverture des frontières se fait progressivement ; ont été admis dans un premier temps les résidents de l'UE et de l'espace Schengen ainsi que les travailleurs transfrontaliers, puis les autres catégories, par étapes.

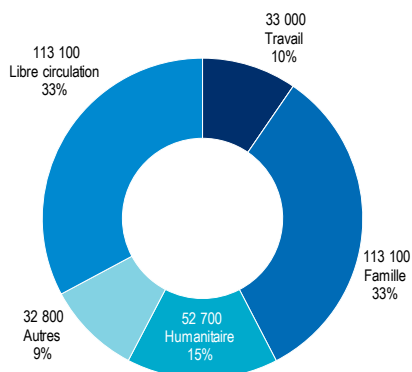
Pour de plus amples informations : [www.extranjeros.inclusion.gob.es](http://www.extranjeros.inclusion.gob.es) | [www.mites.gob.es](http://www.mites.gob.es) | [www.ine.es](http://www.ine.es)



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Espagne

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	18 140	+ 56%
Transferts intra-entreprises	480	- 51%
Autres migrants temporaires de travail	..	..

#### Éducation (pays tiers)

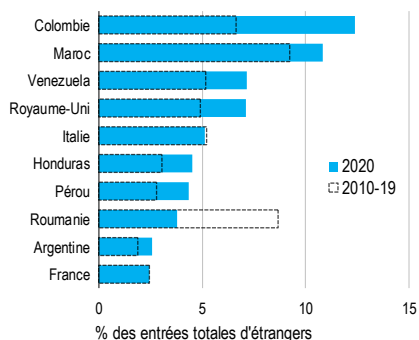
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	28 130	- 38%
Stagiaires	..	..

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	62 070	- 28%

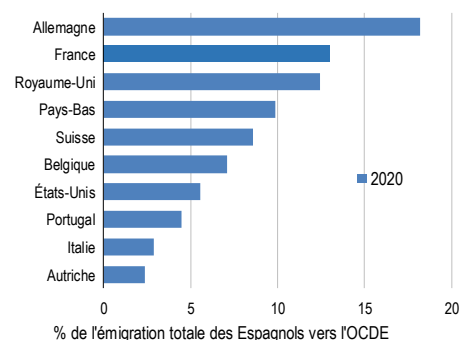
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration d'Espagnols vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

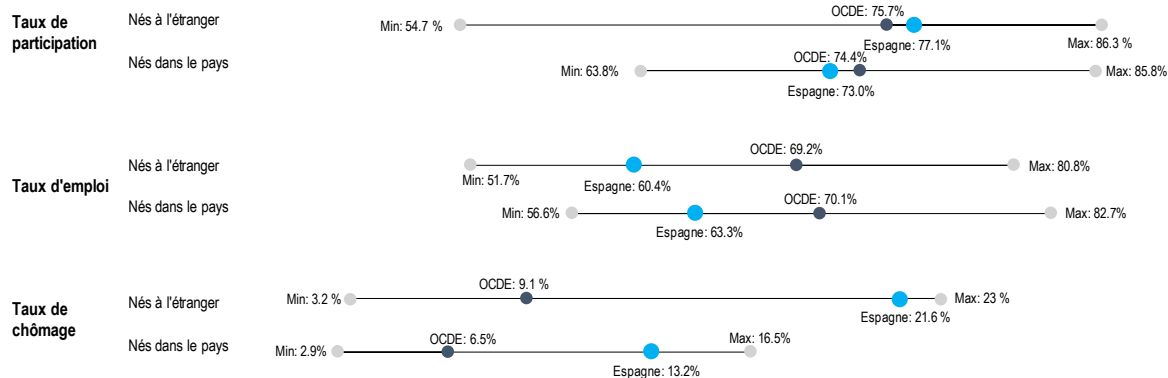
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	0.7	-0.7
Accroissement naturel	-2.4	+0.8
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	3.1	-1.5

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	9 000	+5.8	+0.6
Sorties (2020)	349	-23.9	+0.0

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/5ex89g>

# Estonie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	15 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.2 million, 56 % de femmes	Évolution depuis 2011 : -7 %	Russie (57 %), Ukraine (13 %), Bélarus (5 %)

En 2020, 4 800 nouveaux immigrés ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Estonie (hors citoyens de l'UE), soit -19.3 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 41.5 % de travailleurs immigrés, 43.5 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 10.2 % venus pour étudier et 4.7 % pour d'autres motifs. Par ailleurs, 2 700 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une diminution de -46 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Ukraine, la Russie et la Finlande étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Russie a enregistré la plus forte baisse (-300) des flux vers l'Estonie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 66.7 %, pour atteindre environ 75. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (15), de Russie (10) et de Biélorussie (5). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants afghans (15). Sur les 75 décisions prises en 2021, 67 % étaient positives.

Depuis août 2020, un amendement à la loi sur les étrangers permet de demander un visa de nomade numérique qui permet de télétravailler depuis l'Estonie pour le compte d'un employeur situé dans un autre pays, ou en qualité de travailleur indépendant. Les nomades numériques sont autorisés à venir travailler en Estonie uniquement par l'intermédiaire d'un médiateur qui assume la responsabilité de leur séjour. L'octroi d'un visa à un nomade numérique est soumis à certaines conditions, dont celle de disposer de moyens financiers suffisants pour séjourner en Estonie. L'entrée en vigueur du visa de nomade numérique se fera par phases. Dans un premier temps, les ressortissants étrangers pouvant prouver leur statut de nomade numérique seront autorisés à demander le visa.

Un nouveau plan national d'intégration pour 2021-30 est en préparation, qui formulera les objectifs de la politique d'intégration de l'Estonie et définira les actions nécessaires à leur réalisation. L'État a à cœur de reconnaître la valeur de chacun et chacune dans la société, de favoriser la diversité culturelle et de promouvoir la langue et la culture estoniennes. Le nouveau plan d'intégration comprendra des actions destinées aux Estoniens de naissance et aux ressortissants étrangers qui résident durablement en Estonie. Une plus grande attention sera par ailleurs accordée aux nouveaux immigrés et réfugiés, ainsi qu'aux ressortissants estoniens vivant à l'étranger.

De nouvelles réglementations visant à empêcher le non-respect des règles en matière d'emploi en Estonie sont entrées en vigueur en juillet 2020 : la légalité de l'emploi d'un étranger relève de la responsabilité de la société implantée en Estonie qui bénéficie du travail de cette personne. L'obligation de prouver la légalité de l'emploi s'étend aux entreprises qui font appel à des intérimaires. Cette réforme fait aussi en sorte que l'impôt sur le revenu des étrangers qui travaillent en Estonie soit perçu en Estonie.

Le gouvernement a approuvé une modification de la loi sur la citoyenneté, laquelle permet la déchéance de la nationalité estonienne dans le cas des personnes reconnues coupables de crime contre l'État (trahison, actes terroristes, etc.). Cet amendement concerne exclusivement les personnes ayant acquis la citoyenneté estonienne par voie de naturalisation.

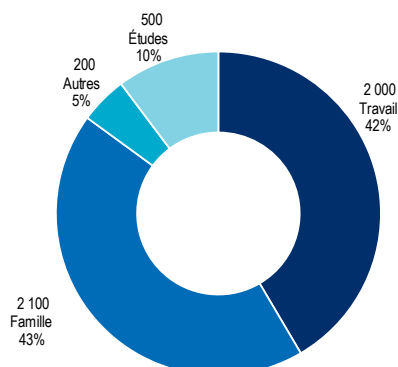
Le gouvernement a approuvé un projet de loi portant création d'une base de données nationale automatisée d'identification biométrique (ABIS). Il s'agira dans un premier temps de transférer dans ABIS les données biométriques recueillies dans le cadre de poursuites pénales, puis celles de la base de données des papiers d'identité, de la base de données des interdictions d'entrée et du registre des visas.

Face au développement du programme d'e-résidence en Estonie, la vérification des antécédents des demandeurs a été renforcée en avril 2021. L'octroi d'une carte d'identité numérique en qualité d'e-résident pourra être refusé à une personne présentant une menace pour l'ordre public ou la sécurité nationale.

Pour de plus amples informations : [www.politsei.ee](http://www.politsei.ee) | [www.stat.ee](http://www.stat.ee) | [www.siseministeerium.ee](http://www.siseministeerium.ee) | [www.workinestonia.com](http://www.workinestonia.com) | [www.tootukassa.ee](http://www.tootukassa.ee)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Estonie

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

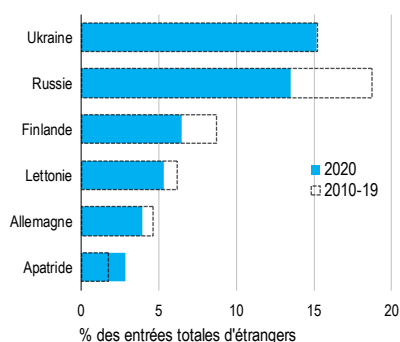
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	50	- 55%
Raisons familiales	40	- 38%
Raisons éducationnelles	70	+ 100%
Autre raison	60	+ 11%

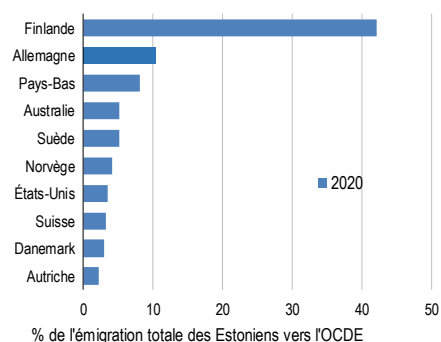
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	80	+ 60%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration d'Estoniens vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



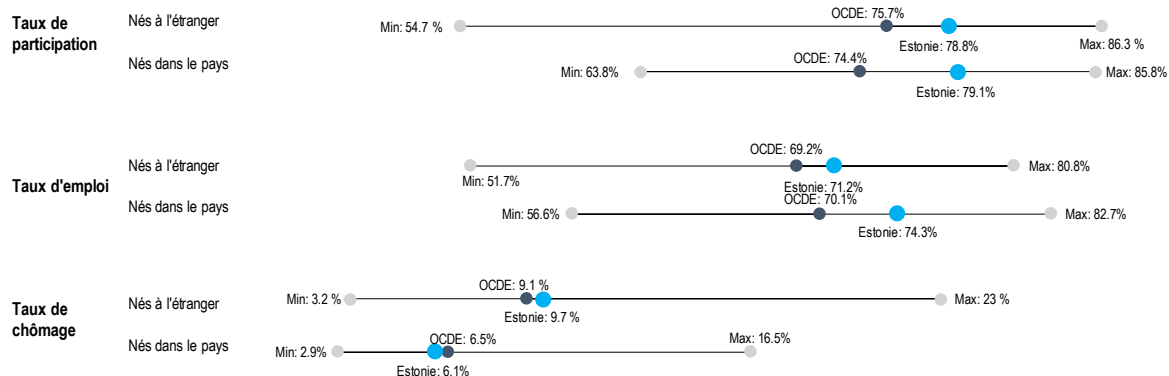
**Composantes de la croissance de la population**

	2021	2021/20
	Pour 1 000 habitants	Variation
Total	1.3	+0.5
Accroissement naturel	-4.0	-2.0
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	5.3	+2.5

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	580	+4.8	+1.6
Sorties (2021)	258	+26.4	+0.7

**Situation sur le marché du travail**  
2021



# États-Unis

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	13.6 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 45.3 millions, 51 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +12 %	Mexique (26 %), Inde (7 %), Chine (4 %)

En 2020, les États-Unis ont accueilli 582 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), -43.6 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 11.1 % de travailleurs immigrants, 71.9 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 10.9 % de migrants humanitaires. Environ 111 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 486 000 à des travailleurs immigrants temporaires et saisonniers.

Le Mexique, l'Inde et la Chine étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 principaux pays d'origine, l'Afghanistan a enregistré la plus forte augmentation (1 200) et le Mexique la plus forte diminution (-55 000) des flux vers les États-Unis par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -24.7 %, pour atteindre environ 189 000. La majorité des demandeurs provenaient du Venezuela (27 000), du Guatemala (23 000) et du Honduras (20 000). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants de Colombie (7 400) et la plus forte diminution les ressortissants du Guatemala (-13 500). Sur les 114 000 décisions prises en 2021, 18 % étaient positives.

Accroître l'accès au système d'immigration légale et de naturalisation continue de faire partie des priorités des services de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis (USCIS) en 2022. D'importantes mesures ont été prises pour faire face aux retards de traitement des dossiers causés par le COVID-19 et d'autres facteurs : certains entretiens obligatoires ne sont plus exigés et la validité de certains documents d'autorisation de travail est prolongée, entre autres. L'USCIS a également publié un avis de proposition de réglementation portant sur l'irrecevabilité pour cause de charge publique.

En janvier 2022, le ministère de la Sécurité intérieure (DHS) et le ministère des Affaires étrangères (DOS) ont annoncé des initiatives visant à multiplier le nombre de voies d'accès pour les étudiants et les chercheurs des disciplines STEM en mobilité internationale souhaitant étudier et travailler aux États-Unis.

En 2022, le DHS a annoncé un « statut temporaire protégé » (*Temporary Protected Status – TPS*) pour les ressortissants d'Afghanistan, d'Ukraine, du Cameroun, du Soudan du Sud et du Soudan. Il a également continué de diriger l'initiative *Operation Allies Welcome* en soutien des évacués afghans et lancé *Uniting for Ukraine*, qui s'engage à accueillir 100 000 réfugiés ukrainiens par diverses voies légales.

Le DOS et le DHS ont rétabli et élargi le programme *Central American Minors (CAM)* destiné aux mineurs d'Amérique centrale. Le 29 mars 2022, le DHS et le ministère de la Justice ont publié une règle définitive pour améliorer le traitement des demandes d'asile déposées par des non-ressortissants frappés d'une mesure accélérée de reconduite à la frontière.

Le dispositif d'action différée (qui peut s'accompagner d'une autorisation d'emploi) est proposé aux jeunes bénéficiant du statut de *Special Immigrant Juveniles* qui ne peuvent pas prétendre à un titre de résidence permanente légale, faute de numéro de visa. Certains titulaires du visa U (victimes de crimes) ont désormais le droit de bénéficier d'une action différée, à savoir un moratoire de quatre ans renouvelable.

En décembre 2021, le DHS et le ministère du Travail ont autorisé la délivrance au premier semestre 2022 de 20 000 visas H-2B supplémentaires pour les travailleurs temporaires non agricoles, dont 6 500 ont été réservés aux ressortissants de Haïti, d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras. Le 31 mars 2022, ils ont publié une autre règle temporaire commune pour répondre à la demande de main-d'œuvre, et ont délivré 35 000 visas H-2B supplémentaires pour le second semestre 2022, dont 11 500 sont réservés aux ressortissants de ces pays.

En novembre 2021, le DHS a précisé que les conjoints des titulaires d'un visa E (entrepreneurs et investisseurs) et L (personnes transférées au sein d'une entreprise) sont autorisés à travailler au titre d'un visa de non-immigrant en cours de validité, sur présentation d'un document d'enregistrement d'arrivée en cours de validité (formulaire I-94), et qu'ils n'ont pas besoin de demander une attestation d'autorisation d'emploi.

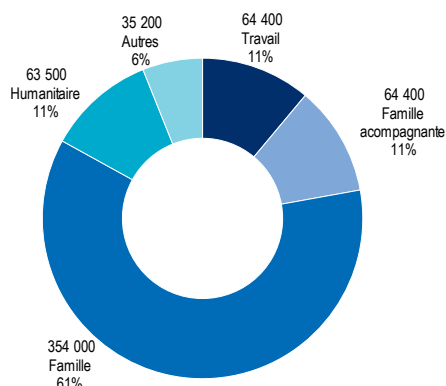
Certaines politiques seront probablement clarifiées en 2022 par action judiciaire. Le 16 juillet 2021, un juge fédéral a empêché le DHS de prendre des décisions sur les nouvelles demandes en vertu du programme d'action différée pour les arrivées d'enfants (*Deferred Action for Childhood Arrivals – DACA*), mais lui a accordé la permission temporaire de poursuivre le traitement des demandes de renouvellement des bénéficiaires. Le 30 juin 2022, la Cour suprême des États-Unis a confirmé l'annulation des Protocoles de protection des immigrants, lesquels exigeaient que certains immigrants dont les demandes d'asile étaient en suspens soient renvoyés au Mexique en attendant la décision. La question est actuellement examinée par les tribunaux de juridiction inférieure. La bataille judiciaire se poursuit autour du dispositif de santé publique, appelé « Title 42 », qui exige l'expulsion des demandeurs d'asile pendant la pandémie de COVID-19. Les mesures prioritaires en matière d'immigration annoncées par le DHS ont été annulées par un juge fédéral en juin 2022.

Pour de plus amples informations : [www.whitehouse.gov/priorities](http://www.whitehouse.gov/priorities) | [www.dhs.gov](http://www.dhs.gov) | [www.uscis.gov](http://www.uscis.gov) | [www.state.gov](http://www.state.gov)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – États-Unis

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	4 950	- 95%
Travailleurs saisonniers	213 390	+ 4%
Transferts intra-entreprises	35 940	- 53%
Autres migrants temporaires de travail	231 530	- 38%

#### Éducation

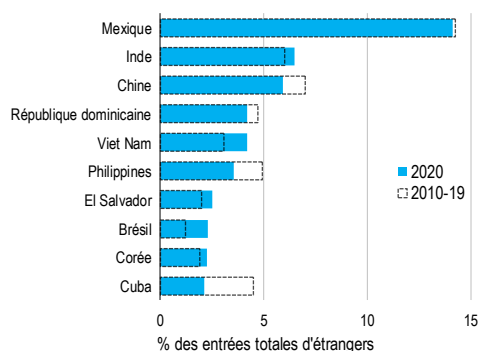
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	111 390	- 69%
Stagiaires	480	- 54%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	188 860	- 25%

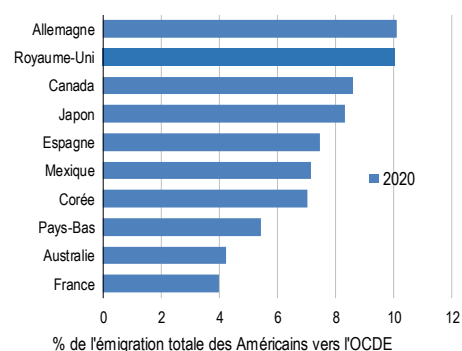
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration d'Américains vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

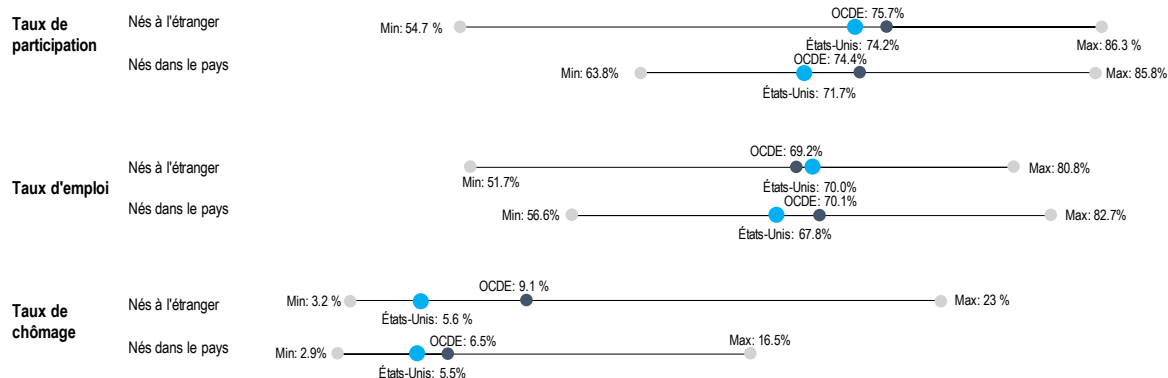
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	7.0	-0.1
Accroissement naturel	4.0	-0.1
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	3.0	-0.0

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	6 699	-6.5	+0.0
Sorties (2021)	74 577	+6.7	+0.3

### Situation sur le marché du travail

2021



# Finlande

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	7.6 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.4 million, 48 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +70 %	Estonie (11 %), Suède (8 %), Iraq (5 %)

En 2020, la Finlande a accueilli 24 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -6.8 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 28 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 23.6 % de travailleurs immigrés, 35.9 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 12.2 % de migrants humanitaires. Environ 3 200 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 2 900 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 25 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -30 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La Russie, l'Estonie et l'Iraq étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Ukraine a enregistré la plus forte augmentation (200) et l'Inde la plus forte diminution (-400) des flux vers la Finlande par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -6.2 %, pour atteindre environ 1 400. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (200), d'Iraq (200) et de Somalie (100). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants de Géorgie (50) et la plus forte diminution les ressortissants d'Iraq (-300). Sur les 2 310 décisions prises en 2021, 46 % étaient positives.

En septembre 2021, la Finlande a fixé pour la première fois des objectifs quantitatifs pour l'immigration à des fins d'études et de travail : au moins doubler l'immigration de travail à l'horizon 2030 et tripler le nombre de nouveaux étudiants en mobilité internationale pour atteindre 15 000 par an. Le but est d'encourager 75 % d'entre eux à rester en Finlande après leurs études.

Une voie rapide pour les spécialistes, les créateurs d'entreprises et leurs familles est entrée en vigueur en juin 2022 sous la forme d'un visa de long séjour (visa D). Son élargissement aux chercheurs, aux étudiants et à leurs familles est aujourd'hui proposé. Depuis avril 2022, les étudiants en mobilité internationale bénéficient de meilleures possibilités de travail (le nombre d'heures de travail autorisées par semaine est passé de 25 à 30) et de nouvelles perspectives de séjour et de travail en Finlande sont offertes aux diplômés. La durée de validité du visa de recherche d'emploi pour les diplômés a été portée d'un an à deux ans après l'obtention du diplôme.

Une loi visant à améliorer le statut juridique et les revenus des cueilleurs étrangers et à assurer l'égalité de traitement avec d'autres entreprises proposant les mêmes services est entrée en vigueur en juin 2021. Elle définit les droits et obligations de ces travailleurs.

Le 21 avril 2022, le gouvernement a présenté une proposition de modification de la loi sur les étrangers pour permettre à la Finlande de bénéficier de l'aide de l'Agence de l'Union européenne pour l'asile en cas d'afflux massif de migrants. Cette proposition constitue le deuxième volet d'un projet plus général lancé par le ministère de l'Intérieur. Le premier consistait en une réforme de la loi sur l'accueil, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le Service finlandais de l'immigration est désormais entièrement responsable de la planification et de l'organisation de l'accueil en cas de flux d'immigration massifs. Le troisième volet devrait concerner le recours à du personnel supplémentaire dans les centres de rétention.

Une nouvelle loi en faveur de l'intégration des immigrants a été proposée au parlement en mai 2022 et pourrait entrer en vigueur à la fin de 2024. Les communes et autres acteurs locaux interviendraient davantage dans l'évaluation des besoins en matière de services relatifs aux compétences et à l'intégration, à un stade précoce, mais aussi dans la familiarisation multilingue avec la société finlandaise, l'éducation, l'orientation et l'information afin de favoriser l'intégration. Les plans d'intégration seraient de plus courte durée et davantage personnalisés.

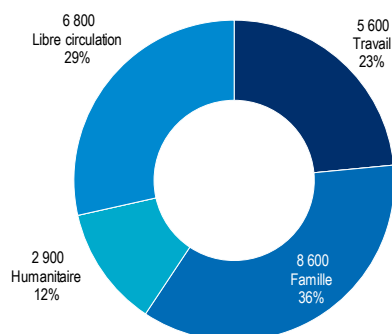
Adopté en octobre 2021, le Plan d'action national pour la lutte contre le racisme sera mis en œuvre dans différentes administrations jusqu'en 2023. Il vise à éliminer les inégalités structurelles dans la société, à favoriser la non-discrimination dans la vie professionnelle finlandaise, à renforcer la compétence des autorités en matière d'égalité, à sensibiliser au racisme et à ses différentes formes, à développer la recherche et la collecte de données en matière de racisme.

Pour de plus amples informations : [www.tem.fi/en/labour-migration-and-integration](http://www.tem.fi/en/labour-migration-and-integration) | [www.migri.fi](http://www.migri.fi) | [www.stat.fi](http://www.stat.fi) | [www.intermin.fi](http://www.intermin.fi)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Finlande

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	1 690	+ 7%
Transferts intra-entreprises	20	- 48%
Autres migrants temporaires de travail	1 100	- 33%

#### Éducation (pays tiers)

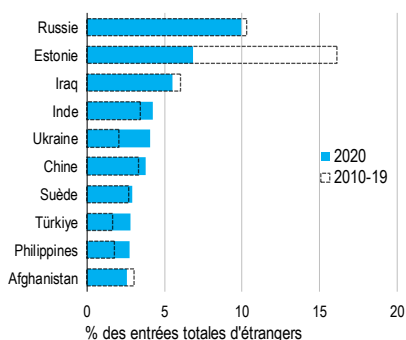
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	3 230	- 39%
Stagiaires	70	- 57%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	1 370	- 6%

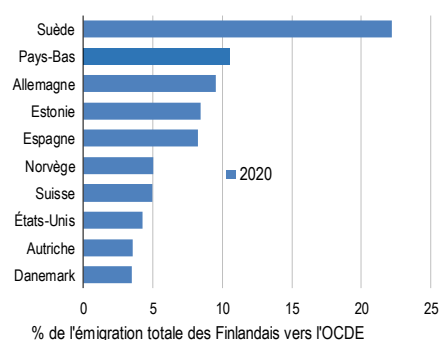
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Finlandais vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

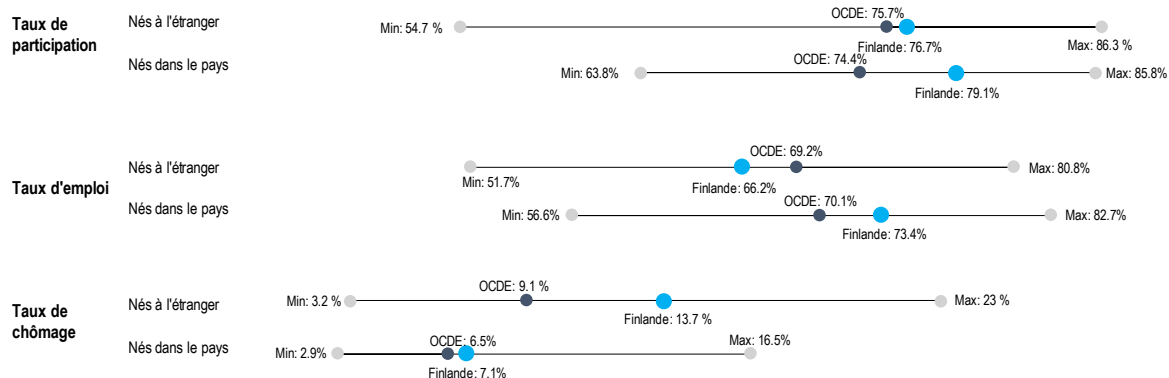
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	2.6	+1.1
Accroissement naturel	-1.5	+0.1
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	4.1	+0.9

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	842	+5.5	+0.3
Sorties (2021)	1 013	+3.7	+0.3

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/htnc71>

# France

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	13.3 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 8.6 millions, 52 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +16 %	Algérie (16 %), Maroc (12 %), Portugal (7 %)

En 2020, la France a accueilli 238 000 nouveaux immigrants de manière durable ou permanente (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -18.1 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 27 % d'immigrés bénéficiant de la libre mobilité, 18.4 % de travailleurs immigrés, 35 % de membres de la famille (y compris famille accompagnante) et 11.6 % de migrants humanitaires. Environ 70 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 14 000 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 308 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -32 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Algérie, le Maroc et l'Italie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Guinée a enregistré la plus forte hausse (1 000) et le Maroc la plus forte baisse (-5 100) des flux vers la France par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 27 %, pour atteindre environ 104 000. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (16 000), de Côte d'Ivoire (6 200) et du Bangladesh (6 200). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Afghanistan (6 000) et la plus forte diminution les ressortissants d'Angola (-900). Sur les 137 000 décisions prises en 2021, 25 % étaient positives.

Un service de demande de titre de séjour en ligne a été mis en place pour les étudiants en mobilité internationale en 2020. Le 24 mars 2021, un nouveau téléservice a été ouvert pour le dépôt des demandes d'autres titres de séjour, au moyen de documents dématérialisés. Son déploiement sera progressif et concernera à terme l'ensemble des demandes. Depuis le 6 avril 2021, les demandes de permis de travail doivent aussi être déposées via un téléservice. Les critères d'admissibilité ont été adaptés, notamment l'adéquation entre la qualification et les caractéristiques de l'emploi proposé, qui n'est plus exigée, et l'accent qui est mis sur les efforts déployés par l'employeur plutôt que sur les indicateurs de pénurie. La liste des métiers en tension, dont la dernière publication date de 2008, a été actualisée en 2021 pour tenir compte de certaines spécificités régionales. Il est prévu que les listes, qui exemptent un plus grand nombre de professions du principe d'opposabilité de la situation de l'emploi, seront régulièrement mises à jour. Les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), qui remplacent les DIRECCTE, ne traitent plus les demandes et sont remplacées par des plateformes interrégionales.

En 2021, la France a signé avec le Pérou un accord de mise en œuvre d'un programme de vacances-travail, et avec l'Inde un accord de partenariat visant à faciliter la mobilité des étudiants, des universitaires et des chercheurs ainsi que d'autres formes de migrations de travail et à encourager la mobilité des compétences et des talents.

Un plan national d'accueil des demandeurs d'asile et d'intégration des réfugiés a été lancé pour 2021-23. Il se décline en actions concrètes pour mieux repérer les groupes vulnérables et améliorer l'aide qui leur est apportée. La capacité d'hébergement a été accrue en conséquence et mieux répartie sur l'ensemble du territoire. Compte tenu de la hausse du nombre de mineurs non accompagnés en France, un nouveau système d'enregistrement des données personnelles a lui aussi été progressivement déployé en 2020 afin de mieux garantir la protection des enfants et d'éviter les transferts entre services. Des instructions plus claires ont également été publiées pour faciliter les demandes de titre de séjour des mineurs non accompagnés lorsqu'ils atteignent l'âge de 18 ans.

La France continue d'évaluer les mesures visant à améliorer l'intégration des ressortissants de pays tiers récemment arrivés et de proposer des mesures complémentaires au contrat d'intégration républicaine, en accordant une priorité grandissante aux cours de français. Ces dispositifs complémentaires sont axés sur l'insertion sur le marché du travail des femmes issues de l'immigration, les solutions à la fracture numérique, la promotion de la mobilité interne des personnes admises pour raisons humanitaires depuis la capitale vers les autres régions, et l'amélioration de leur accès à un soutien psychologique. Les projets favorisant la création de liens entre les nouveaux arrivants et la société du pays d'accueil reçoivent une attention particulière, notamment ceux qui font intervenir des jeunes Français dans l'accueil et l'intégration d'immigrés du même âge et les programmes de mentorat faisant appel à des bénévoles. Les programmes de formation destinés aux professionnels des services d'accueil et de l'enseignement des langues sont eux aussi encouragés. Pour les demandes de nationalité française, le niveau de langue exigé a été relevé en 2020.

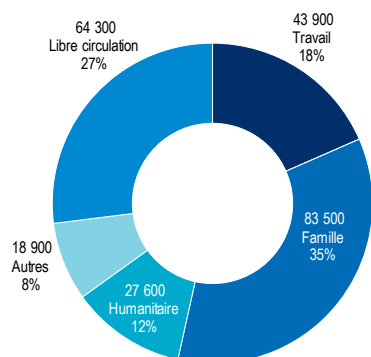
Pour de plus amples informations : <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Immigration> | <https://accueil-integration-refugies.fr/>



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – France

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	2 040	- 61%
Travailleurs saisonniers	5 760	- 44%
Transferts intra-entreprises	..	..
Autres migrants temporaires de travail	3 290	- 42%

#### Éducation (pays tiers)

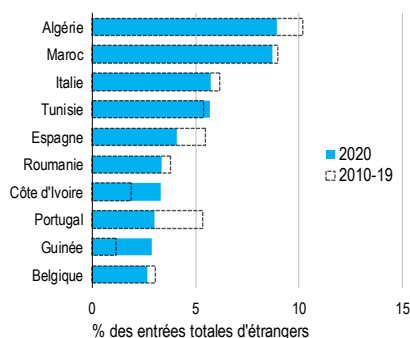
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	70 200	- 19%
Stagiaires	2 500	- 41%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	103 810	+ 27%

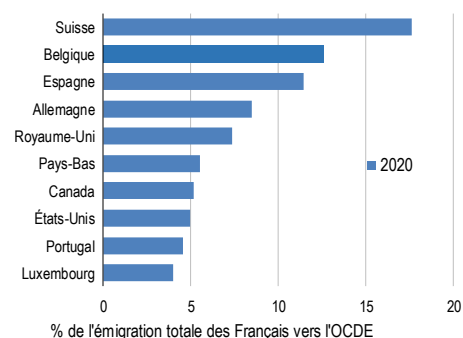
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Français vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

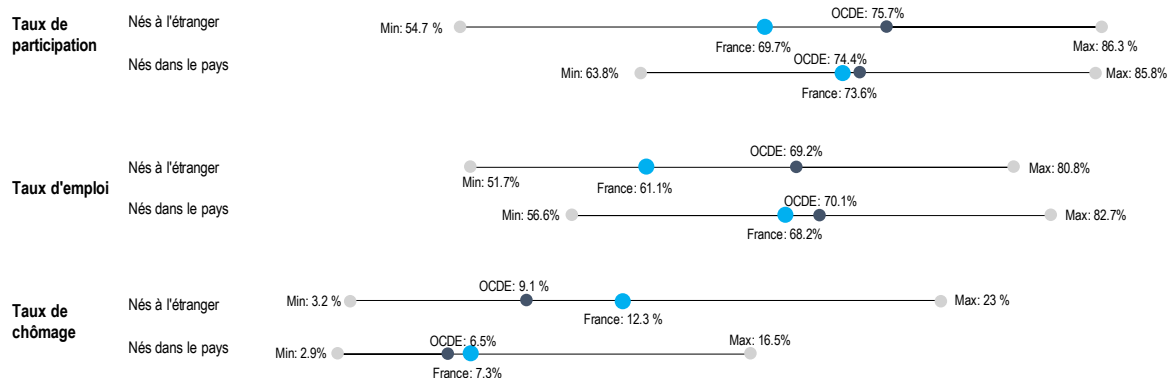
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	2.7	+0.2
Accroissement naturel	1.2	+0.2
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	1.5	+0.0


### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	26 291	+0.6	+0.9
Sorties (2021)	15 050	+2.9	+0.5

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink  <https://stat.link/6nm73d>

# Grèce

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	13.1 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 1.4 million, 54 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +3 %	Albanie (48 %), Géorgie (7 %), Russie (5 %)

En 2020, 20 000 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Grèce (hors citoyens de l'UE), soit -53.2 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 8.2 % de travailleurs immigrés, 42 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 3.5 % venus pour étudier et 46.3 % pour d'autres motifs. Par ailleurs, 11 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -35 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -40.1 %, pour atteindre environ 23 000. La majorité des demandeurs provenaient du Pakistan (3 400), de l'Afghanistan (3 200) et de la Syrie (2 900). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants du Bangladesh (860) et la plus forte diminution les ressortissants de l'Afghanistan (-7 900). Sur les 37 000 décisions prises en 2021, 44 % étaient positives.

En juin 2021, la Grèce a engagé une campagne de vaccination contre le COVID-19 dans les camps des îles de Lesbos, Samos et Chios. Dans les camps situés sur le territoire continental, une campagne destinée spécifiquement à toutes les personnes sans numéro de sécurité sociale ou d'assurance maladie a été menée. Pour veiller à n'exclure personne de la vaccination, les autorités grecques ont délivré un numéro de sécurité sociale temporaire (AMKA) à tous les étrangers et ressortissants de pays tiers non assurés. En août 2021, le ministère des Migrations et de l'Asile a activé la plateforme de renouvellement automatique en ligne des titres de séjour jusqu'à décembre 2021.

En mars 2021, dans le contexte de la transformation numérique des procédures de demande d'asile, le même ministère a lancé la délivrance en ligne d'un numéro d'identification fiscale (AFM) aux ressortissants de pays tiers et aux personnes apatrides ayant déposé une demande de protection internationale.

En septembre 2021, un visa d'un an renouvelable a été créé pour les nomades numériques travaillant depuis la Grèce, qu'ils soient indépendants ou salariés d'une entreprise étrangère. Ce visa leur octroie le statut d'immigré, sous conditions de ressources, mais ne leur permet pas de changer de statut ni de travailler en Grèce.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2021, le ministère des Migrations et de l'Asile a pris la relève du HCR, jusqu'alors chargé de la mise en œuvre du programme d'assistance financière aux demandeurs de protection internationale.

Une nouvelle législation introduite par le gouvernement grec en août 2021 vise à accélérer l'expulsion des personnes en situation irrégulière. Elle réduit le délai d'expulsion à 7-25 jours, au lieu de 30 jours précédemment, et il devient plus difficile pour ces personnes de contester un arrêté d'expulsion en raison de la définition plus stricte de la notion de « motifs humanitaires ».

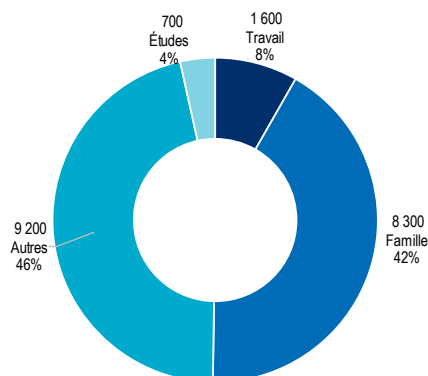
En 2021, de nouvelles dispositions sont en place qui permettent aux investisseurs d'effectuer les démarches de demande de permis de séjour sans se rendre en Grèce. Ils doivent tout de même se présenter sur place pour fournir leurs données biométriques dans un délai d'un an à compter de la date de dépôt de la demande.

Le code de citoyenneté grecque a été modifié (décision ministérielle n° 2984/2021) en octobre 2020. Il établit, pour la première fois, des critères économiques spécifiques et stricts pour tous les candidats à la nationalité grecque. La décision précise que les demandeurs doivent justifier d'un revenu annuel leur assurant un niveau de vie adéquat et prouver qu'ils ne dépendront pas du système de protection sociale grec.

Pour de plus amples informations : [www.migration.gov.gr](http://www.migration.gov.gr) | [www.astynomia.gr](http://www.astynomia.gr) | [www.statistics.gr](http://www.statistics.gr)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration –

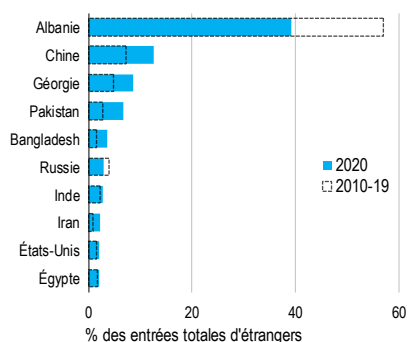
**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



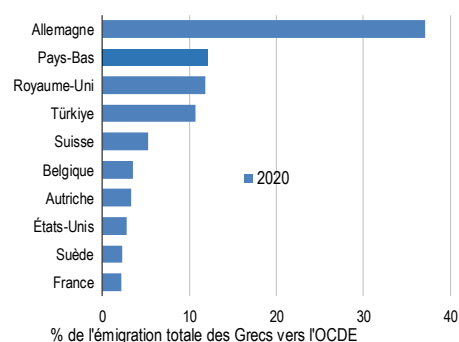
**Demandeurs d'asile**  
(Source : Eurostat)

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	22 660	-40%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Grecs vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



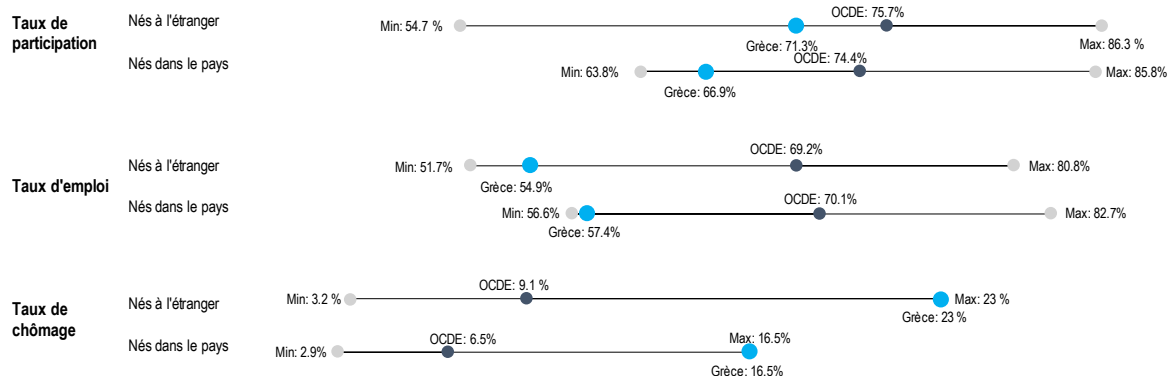
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-7.0	-3.3
Accroissement naturel	-5.5	-1.2
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	-1.6	-2.2

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	689	+4.7	+0.3
Sorties (2021)	2 938	+7.8	+1.4

**Situation sur le marché du travail**  
2021



StatLink <https://stat.link/vrne9t>

# Hongrie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	6.2 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.6 million, 48 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +36 %	Roumanie (35 %), Ukraine (12 %), Serbie (7 %)

En 2020, 44 000 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Hongrie (hors citoyens de l'UE), soit -0.3 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 62 % de travailleurs immigrés, 6.1 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 13 % venus pour étudier et 18.9 % pour d'autres motifs. Environ 3 300 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 4 600 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). En outre, 29 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une augmentation de 42 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Ukraine, la République slovaque et l'Allemagne étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la République slovaque a enregistré la plus forte augmentation (4 500) et l'Ukraine la plus forte diminution (-12 000) des flux vers la Hongrie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -55.6 %, pour atteindre environ 40. La majorité des demandeurs provenaient d'Iran (10), d'Afghanistan (5) et d'Éthiopie (5). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants iraniens (5). Sur les 60 décisions prises en 2021, 67 % étaient positives.

Aucun changement législatif ou administratif n'est intervenu en 2020 et 2021 concernant le statut des travailleurs étrangers, leurs conditions d'accès au marché du travail et leur droit aux prestations de chômage.

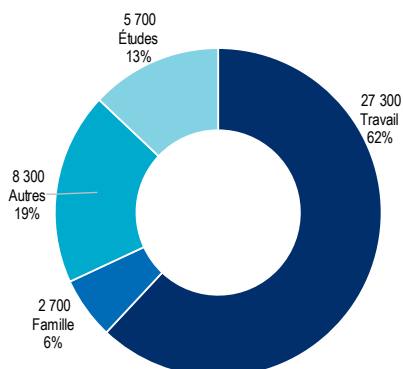
En août 2021, la Hongrie a mené sa propre opération d'évacuation de ses ressortissants présents en Afghanistan, ainsi que de citoyens de pays alliés et de l'Union européenne, mais aussi des ressortissants afghans (et les membres de leur famille) qui travaillaient aux côtés de l'armée hongroise ces dernières années. Au total, 540 personnes ont été évacuées, dont 57 familles et 180 enfants afghans. Les ressortissants afghans qui ont été évacués vers la Hongrie ont la possibilité d'y refaire leur vie. L'admission d'autres Afghans n'est pas prévue.

Un permis de séjour temporaire a été accordé aux ressortissants de pays tiers légalement présents sur le territoire hongrois et dans l'incapacité de partir pendant la pandémie de COVID-19 après l'expiration de leur visa. Ce permis a été prolongé lors des vagues successives de la pandémie, jusqu'au 28 février 2022.

Pour de plus amples informations : [www.bmbah.hu](http://www.bmbah.hu)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration –

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

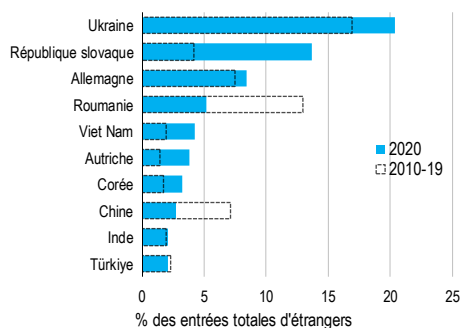
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	4 560	- 33%
Raisons familiales	940	#DIV/0!
Raisons éducationnelles	3 260	- 28%
Autre raison	2 070	- 10%

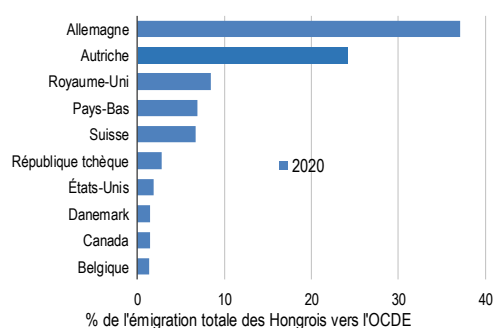
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	40	- 56%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Hongrois vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



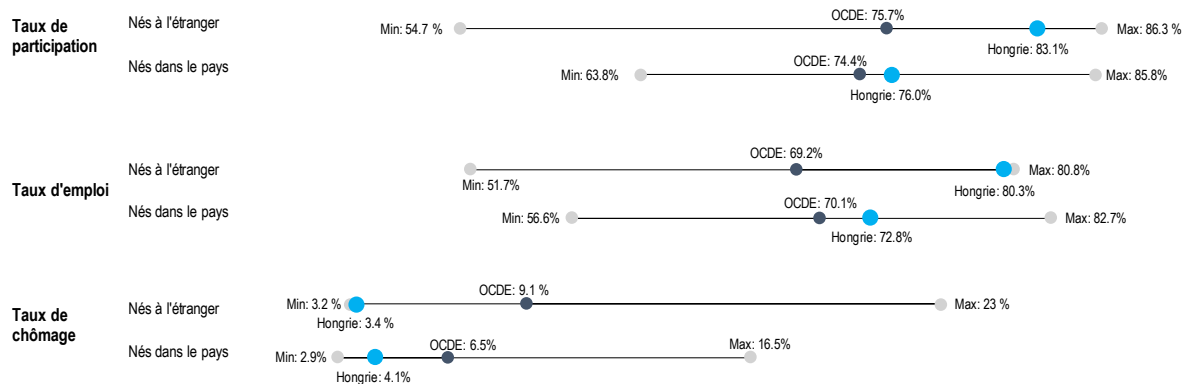
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-4.3	-0.3
Accroissement naturel	-6.4	-1.5
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	2.1	+1.2

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	3 487	-25.0	+1.9
Sorties (2021)	1 623	+19.9	+0.9

**Situation sur le marché du travail**  
2021



## Irlande

<b>Population née à l'étranger – 2019</b>	17.8 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.9 million, 51 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +13 %	Royaume-Uni (32 %), Pologne (13 %), Lituanie (4 %)

En 2020, l'Irlande a accueilli 43 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -17.2 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 61.3 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 30.5 % de travailleurs immigrés, 4.3 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 3.8 % de migrants humanitaires. Environ 15 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 900 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 8 200 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -52 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 70.4 %, pour atteindre environ 2 600. La majorité des demandeurs provenaient du Nigéria (500), de Géorgie (300) et de Somalie (300). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants de Géorgie (300) et la plus forte diminution les ressortissants du Brésil (-30). Sur les 1 550 décisions prises en 2021, 94 % étaient positives.

Un nouveau gouvernement de coalition de centre-droit et des Verts, formé à l'issue des élections générales de février 2020, a mis en place deux grandes initiatives de politique migratoire. Premièrement, un Livre blanc visant à mettre un terme à l'octroi direct et à établir un nouveau service de soutien à la protection internationale a été publié en février 2021. Il propose que les demandeurs d'asile récemment arrivés sur le territoire irlandais passent un maximum de quatre mois dans des centres publics d'accueil et d'intégration. Ils seraient par la suite hébergés dans des unités autonomes et privées. Les demandeurs d'asile pourraient accéder au marché du travail au bout de six mois et auraient droit aux prestations sociales ordinaires. Ces réformes devraient être en place à l'horizon 2024. Dans la période menant à mars 2022, la principale avancée a été la mise à disposition de plusieurs centaines d'appartements autonomes destinés aux demandeurs déjà dans le système.

Deuxièmement, à la suite de l'engagement pris dans le programme de 2020 concernant la régularisation des personnes en situation irrégulière de longue durée, un dispositif a été annoncé en juillet 2021 pour les immigrants présents illégalement sur le territoire depuis quatre ans ou plus, ou trois ans dans le cas des personnes ayant des enfants en Irlande. En vertu de ce dispositif, lancé en janvier 2022, les demandeurs admis seront autorisés à immigrer, auront accès au marché du travail et pourront entamer une démarche de naturalisation.

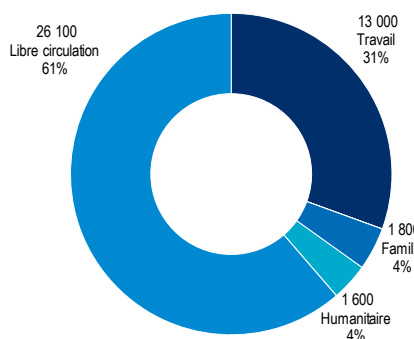
Les demandeurs admissibles sont les personnes en situation irrégulière (non autorisées à immigrer) depuis au moins quatre ans ; les personnes ayant des enfants à charge qui vivent avec elles (après trois ans de séjour illégal sur le territoire) ; et les personnes ayant demandé une protection internationale depuis au moins deux ans.

Pour de plus amples informations : [www.inis.gov.ie](http://www.inis.gov.ie) | [www.ria.gov.ie](http://www.ria.gov.ie) | [www.enterprise.gov.ie](http://www.enterprise.gov.ie)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Irlande

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	720	- 42%
Autres migrants temporaires de travail	140	- 42%

#### Éducation (pays tiers)

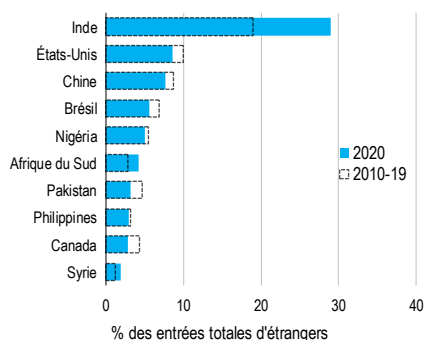
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	14 730	- 58%
Stagiaires	20	- 39%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	2 620	+ 70%

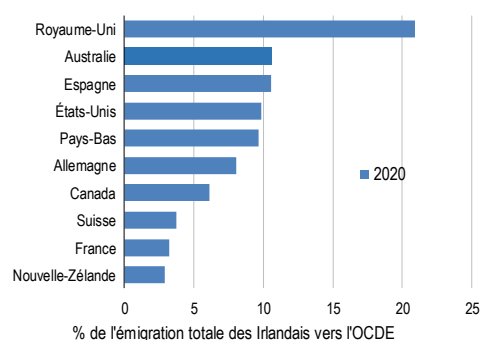
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration d'Irlandais vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

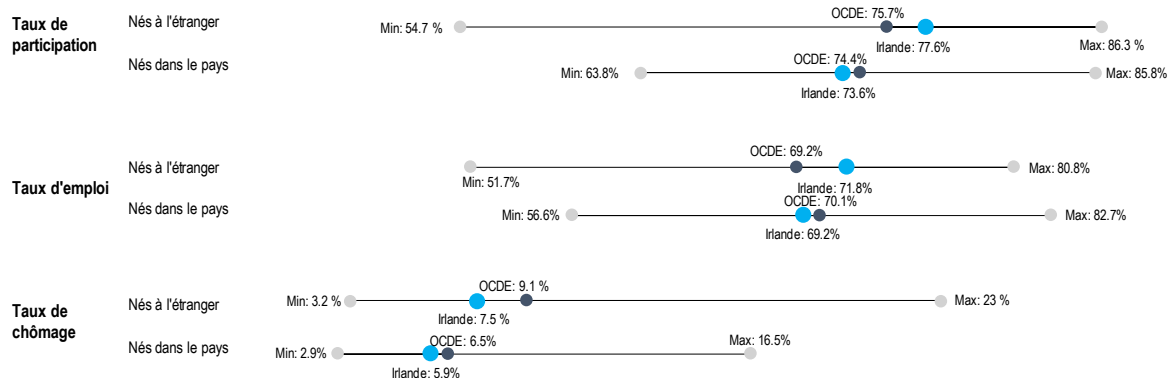
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	10.7	+2.3
Accroissement naturel	5.0	+0.3
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	5.6	+1.9

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	180	-69.3	+0.0
Sorties (2020)	..	..	..

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/8l3uso>

# Israël

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	20.4 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 1.8 millions, 55 % de femmes	Évolution depuis 2011 : -4 %	Ex-URSS (50 %), Maroc (7 %), États-Unis (6 %)

En 2020, Israël a accueilli 20 000 nouveaux immigrés pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), soit -40.8 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 32 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante). Environ 26 000 permis ont été délivrés à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers.

La Russie, l'Ukraine et la France étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la France a enregistré la plus forte augmentation (200) et la Russie la plus forte diminution (-9 200) des flux vers Israël par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 2.2 %, pour atteindre environ 1900. La majorité des demandeurs provenaient de Chine (400), d'Inde (270) et de la République de Moldavie (190). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants de la Chine (320) et la plus forte diminution les ressortissants de la Russie (-270). Sur les 7 290 décisions prises en 2021, 0.2 % étaient positives.

L'immigration permanente en Israël a repris en 2021 après une période de recul due au COVID-19. Le ministère de l'Immigration et de l'Intégration a fait état de 29 000 nouveaux immigrés en vertu de la Loi du retour ; c'est le niveau de 2018 plutôt que celui, supérieur, de 2019 qui a été retrouvé. Les principaux pays d'origine sont la Russie, les États-Unis, l'Ukraine, la France et l'Éthiopie.

La formation d'un gouvernement mi-2021 a entraîné plusieurs changements de politique au regard des travailleurs étrangers temporaires, notamment le relèvement des plafonds et la suppression de la taxe imposée aux employeurs. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires dans le secteur de la construction a ainsi été plafonné à 30 000 non-Israéliens et 80 000 transfrontaliers palestiniens en 2021.

La taxe imposée aux employeurs de travailleurs étrangers a été supprimée en février 2022. Elle s'appliquait à tous les étrangers employés en Israël, à l'exception des travailleurs temporaires dans les secteurs de la prise en charge et de l'agriculture. Cette suppression, qui tient principalement aux appels à la réduction du coût de l'emploi de travailleurs dans le secteur de la construction, contribuera aussi à réduire le coût de l'emploi de travailleurs temporaires et de demandeurs d'asile dans le tourisme et les services, par exemple.

Le nombre de travailleurs étrangers temporaires a atteint 104 000 à la fin de 2021 – à comparer avec 98 200 en 2020 – principalement dans les secteurs de la prise en charge (57 500), de l'agriculture (23 200) et de la construction (17 000). D'autre part, 19 200 étrangers admis en qualité de travailleurs temporaires ne remplissaient plus les conditions de leur permis. Il s'agissait pour la plupart de personnes entrées en Israël pour travailler dans le secteur de la prise en charge et qui avaient soit prolongé indûment leur séjour soit quitté leur employeur.

Le programme de travail temporaire pour étrangers fonctionne de plus en plus par le biais d'accords bilatéraux sur la main-d'œuvre, sauf pour les experts et les ouvriers du bâtiment employés par des entreprises non israéliennes agréées. À partir de juin 2021, quelques aidants à domicile étrangers ont commencé à arriver au titre d'accords bilatéraux et, à la fin de 2021, ces accords compteront pour 50 % de tous les nouveaux aidants à domicile arrivant en Israël.

Au 31 décembre 2021, 87 900 Palestiniens titulaires de permis de travail permanents et 12 500 titulaires de permis de travail saisonnier étaient employés en Israël, chiffres qui représentent une hausse du nombre total de titulaires de permis en cours de validité et de travailleurs par rapport à l'année précédente. Les contingents pour ces travailleurs étaient fixés à un total de 98 250 permis réguliers et 12 500 permis saisonniers. En grande partie stable depuis 2018, le contingent a été augmenté d'environ 13 000 (pour admettre des ouvriers du bâtiment supplémentaires) en août 2021.

En décembre 2021, le gouvernement a proposé un contingent maximum de 500 étudiants en mobilité internationale autorisés à rester jusqu'à trois ans après leurs études pour travailler dans le secteur des technologies, à condition que leur rémunération soit égale à 150 % du salaire moyen après six mois d'emploi. Cette mesure allongerait la période maximum de séjour après la fin des études, fixée à un an, mais appliquerait un seuil salarial, lequel serait toutefois inférieur à celui de 200 % du salaire moyen qui est imposé aux experts étrangers.

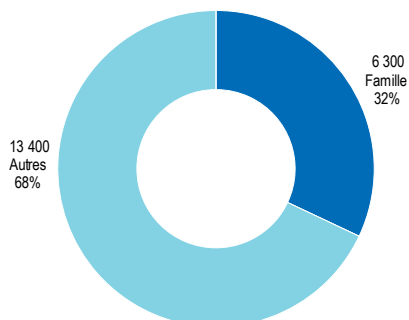
Pour de plus amples informations : [www.gov.il](http://www.gov.il)



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Israël

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	..	..
Autres migrants temporaires de travail	26 000	- 62%

#### Éducation

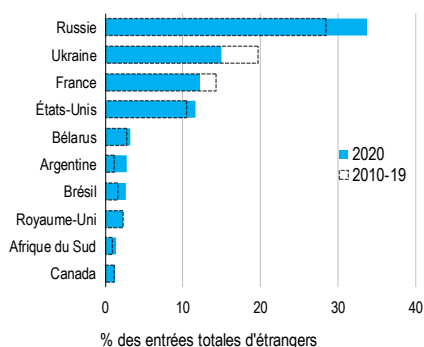
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	..	..
Stagiaires	..	..

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	1 930	+ 2%

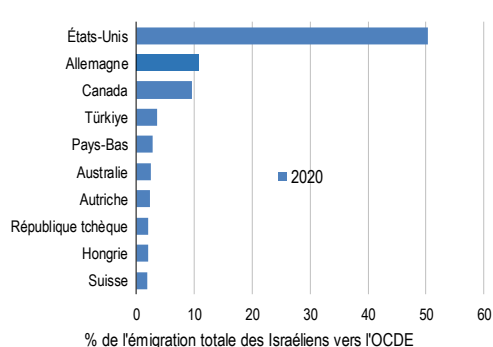
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration d'Israéliens vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

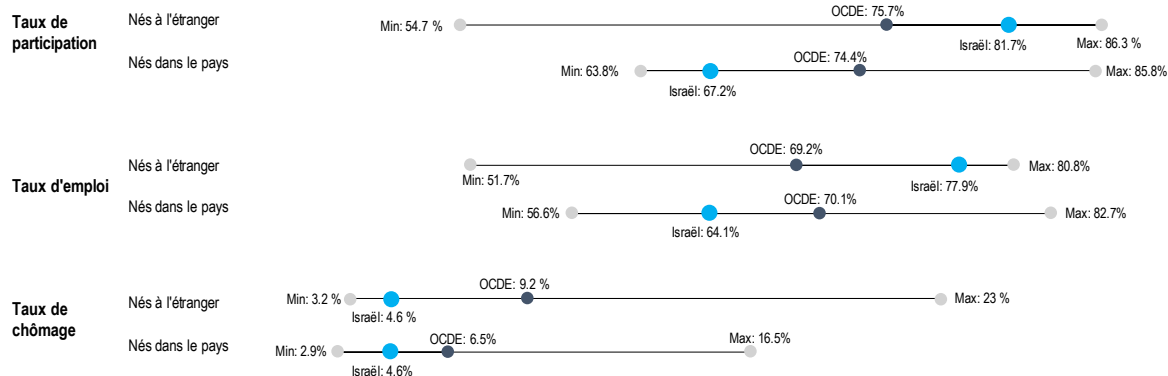
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	17.4	+1.2
Accroissement naturel	14.3	+0.4
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	3.1	+0.8

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	6 096	-0.2	+1.3
Sorties (2020)	5 843	-6.4	+1.4

### Situation sur le marché du travail

2021



# Italie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	10.4 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 6.3 millions, 54 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +9 %	Roumanie (15 %), Albanie (8 %), Ex-URSS (7 %)

En 2020, l'Italie a accueilli 132 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), – 30.6 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 36 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 6.4 % de travailleurs immigrés, 47.1 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 8.8 % de migrants humanitaires. Environ 700 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 2 100 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 91 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -48 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La Roumanie, l'Albanie et le Maroc étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Nigeria a enregistré la plus forte augmentation (1 600) et le Brésil la plus forte diminution (-11 000) des flux vers l'Italie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 100 %, pour atteindre environ 44 000. La majorité des demandeurs provenaient du Pakistan (6 900), du Bangladesh (6 600) et de la Tunisie (6 400). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants de la Tunisie (5 400) et la plus forte diminution les ressortissants du Salvador (-450). Sur les 44 000 décisions prises en 2021, 50 % étaient positives.

L'année 2021 a été marquée par deux grandes évolutions, la première étant la poursuite du processus de régularisation des travailleurs immigrés non déclarés en Italie avant le 8 mars 2020. La procédure a été accélérée par le recrutement de travailleurs temporaires pour traiter les dizaines de milliers de demandes.

Deuxièmement, une modification a été apportée au décret qui fixe le contingent annuel de travailleurs saisonniers et non saisonniers. Le décret de 2021, voté à la fin de 2021 et applicable aux entrées en 2022, a autorisé une augmentation du nombre d'admissions légales de travailleurs étrangers à 69 700 (le plafond avait été fixé à environ 31 000 personnes par an les cinq années précédentes). Il a également établi le nombre de travailleurs saisonniers et non saisonniers et de ceux admis dans différents secteurs de l'économie. Le nombre de travailleurs saisonniers a été fixé à 42 000 individus, au lieu de 18 000 les années précédentes. Les organisations patronales dans le secteur agricole sont intervenues directement dans la gestion des contingents d'entrées disponibles pour les travailleurs saisonniers. Le nombre de travailleurs dans les secteurs des transports, de la construction, du tourisme et de l'hôtellerie a été fixé à 20 000 personnes, en provenance uniquement de pays qui ont conclu ou sont en train de négocier avec l'Italie un accord de coopération en matière de gestion migratoire. D'autres parties du contingent sont réservées aux changements de statut. Il est également possible que le gouvernement actualise le nombre d'entrées de travailleurs saisonniers et non saisonniers pendant la même année en promulguant de nouveaux décrets.

En janvier 2022, le ministère du Travail et des Politiques sociales a diffusé, un plan pluriannuel intégré en faveur de l'emploi, de l'intégration et de l'inclusion, à la suite de consultations avec différents acteurs. Le plan, qui couvre la période 2021-27, fait suite au précédent plan septennal. Il se décline en sept domaines d'action : favoriser la coopération entre les acteurs de l'intégration ; lutter contre le travail clandestin et l'exploitation et favoriser la dignité au travail et une culture de la légalité ; assurer l'inclusion des immigrés vulnérables ; tirer pleinement parti des capacités des étrangers d'âge scolaire et d'autres groupes issus de l'immigration en facilitant l'accès au marché du travail ; favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des femmes issues de l'immigration ; participer à la vie sociale, sportive et culturelle ; promouvoir des voies d'immigration légales.

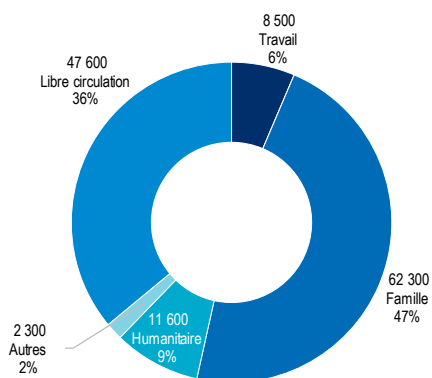
Face à la crise déclenchée par l'invasion russe en Ukraine, le gouvernement italien a promulgué un décret qui déclare l'état d'urgence humanitaire jusqu'au 31 décembre 2022 et adopte des mesures d'urgence pour neutraliser ses effets économiques et humanitaires. Parmi celles-ci, on peut citer l'augmentation des moyens disponibles pour financer les urgences nationales et l'élargissement du réseau national d'accueil. La reconnaissance des qualifications professionnelles des médecins et soignants ukrainiens a également été facilitée pour leur permettre d'exercer à titre temporaire s'ils résidaient en Ukraine avant le 24 février 2022.

Pour de plus amples informations : [www.interno.gov.it](http://www.interno.gov.it) | [www.integrazionemigranti.gov.it](http://www.integrazionemigranti.gov.it) | [www.istat.it](http://www.istat.it)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Italie

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	220	- 66%
Travailleurs saisonniers	1 790	- 57%
Transferts intra-entreprises	70	- 66%
Autres migrants temporaires de travail	..	..

#### Éducation (pays tiers)

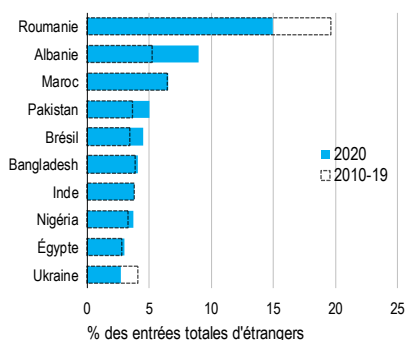
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	700	- 75%
Stagiaires	..	..

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	43 910	+ 106%

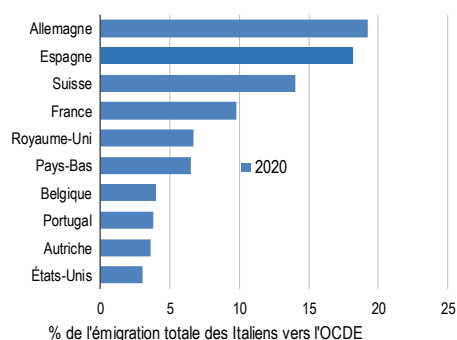
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration d'Italiens vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

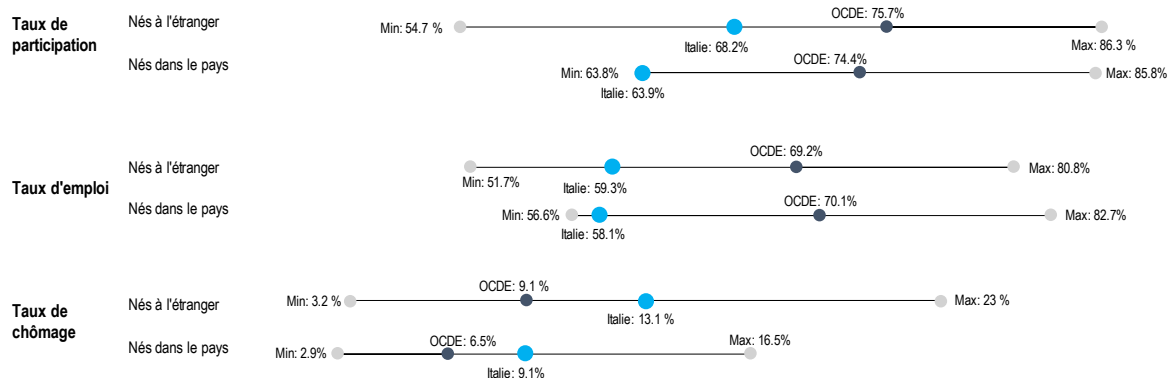
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-4,3	+2,5
Accroissement naturel	-5,2	+0,4
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	1,0	+2,2

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	10 258	-2,0	+0,5
Sorties (2021)	12 195	+19,6	+0,6

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/fuzzek>

# Japon

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	2.3 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 2.9 millions, 51 % de femmes	Évolution depuis 2011 : -21 %	Chine (26 %), Corée (16 %), Viet Nam (11 %)

En 2020, le Japon a accueilli 85 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), soit -38.2 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 66.7 % de travailleurs immigrés, 25.1 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 0.1 % de migrants humanitaires. Environ 50 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 111 000 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers.

Le Viet Nam, la Chine et l'Indonésie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Chine a enregistré la plus forte baisse (-86 000) des flux vers le Japon par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -38.7 %, pour atteindre environ 2 400. Sur les 14 000 décisions prises en 2021, 5 % ont été positives.

Entre 2021 et 2022, quelques modifications ont été apportées au programme des travailleurs qualifiés spécialisés (SSW, *Specified Skilled Workers*), un nouveau statut de résidence créé en 2019 qui permettait initialement aux étrangers de travailler dans 14 secteurs d'activité. Les procédures de demande au titre du programme ont été revues en 2021 dans le but de fusionner en un seul domaine de l'industrie manufacturière « pièces de machines et outillage ; machines industrielles ; électricité, électronique et information ». Le programme sera ainsi réorganisé en 12 domaines d'activité.

En mai 2022, le Japon a signé des Mémoires de coopération relatifs au statut de résidence de ces travailleurs qualifiés spécialisés avec 14 pays : Philippines, Cambodge, Népal, Myanmar, Mongolie, Sri Lanka, Indonésie, Viet Nam, Bangladesh, Ouzbékistan, Pakistan, Thaïlande, Inde et Malaisie.

En mars 2022, l'Agence des services de l'immigration a commencé à accepter les demandes déposées en ligne par les résidents étrangers eux-mêmes en leur attribuant un numéro d'identification individuel. Tous les ressortissants étrangers titulaires de ce numéro peuvent désormais effectuer leurs démarches en ligne : demande du statut de résident, prolongation de séjour, changement de statut, délivrance d'un certificat d'admissibilité, délivrance d'un certificat d'emploi autorisé, autorisation de nouvelle entrée sur le territoire et autorisation d'exercer une activité autre que celle autorisée par le permis accordé précédemment. Seuls les statuts de diplomate ou de visiteur temporaire ne peuvent pas être demandés en ligne.

Le projet en faveur de l'entrepreneuriat des ressortissants étrangers, lancé en décembre 2018, autorise les entrepreneurs étrangers qui perçoivent des aides de la part des autorités locales pour leurs activités entrepreneuriales à séjourner au Japon pendant une période maximum d'un an en vue de préparer la création d'une entreprise. En 2022, le gouvernement a décidé de prendre les mesures nécessaires pour autoriser les ressortissants étrangers dans l'incapacité de créer une entreprise pendant le délai imparti d'un an à exercer des activités entrepreneuriales au Japon pendant un maximum de six mois supplémentaires au titre du « Projet visant à faciliter l'acceptation d'entrepreneurs étrangers dans les zones stratégiques nationales spéciales ».

En décembre 2021, l'Agence des services de l'immigration a fait le point sur les 12 mesures d'amélioration indiquées dans le rapport d'enquête sur le décès survenu dans un centre de rétention de Nagoya. Par la suite, dans le cadre de ces mesures d'amélioration, un document intitulé « Mission et principes des responsables de l'Agence japonaise des services de l'immigration » a été rédigé pour réformer l'approche et l'organisation de l'Agence des services de l'immigration, et des recommandations ont été formulées par le Conseil consultatif pour renforcer le système médical des centres de détention.

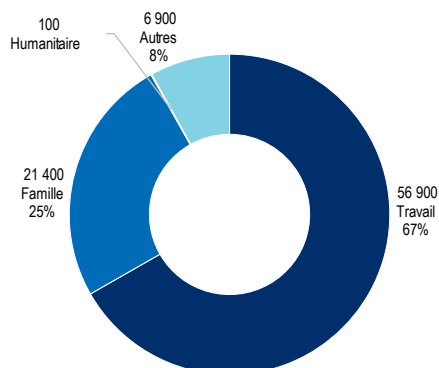
Face à la crise liée à la pandémie de COVID-19, le Japon a imposé certaines restrictions aux frontières. Depuis mars 2022, certaines d'entre elles ont été levées, mais le pays n'accepte principalement sur son territoire que les personnes en voyage d'affaires de courte durée et les nouveaux résidents à moyen et long terme, y compris les étudiants dans le cadre d'un échange. L'Agence des services de l'immigration a annoncé, en mai 2022, la suppression des mesures spéciales appliquées aux visas des personnes rencontrant des difficultés à rentrer dans leur pays d'origine en raison de la pandémie de COVID-19.

Pour de plus amples informations : <https://www.mhlw.go.jp/english/> | <https://www.isa.go.jp/en/> | <https://www.moj.go.jp>

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Japon

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	3 330	- 82%
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	3 190	- 68%
Autres migrants temporaires de travail	18 380	- 79%

#### Éducation

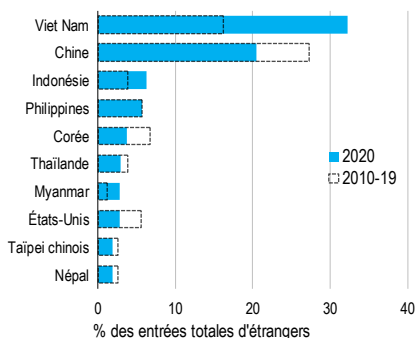
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	49 750	- 59%
Stagiaires	86 220	- 57%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	2 410	- 39%

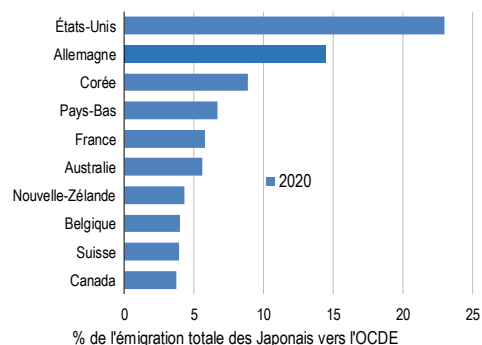
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Japonais vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

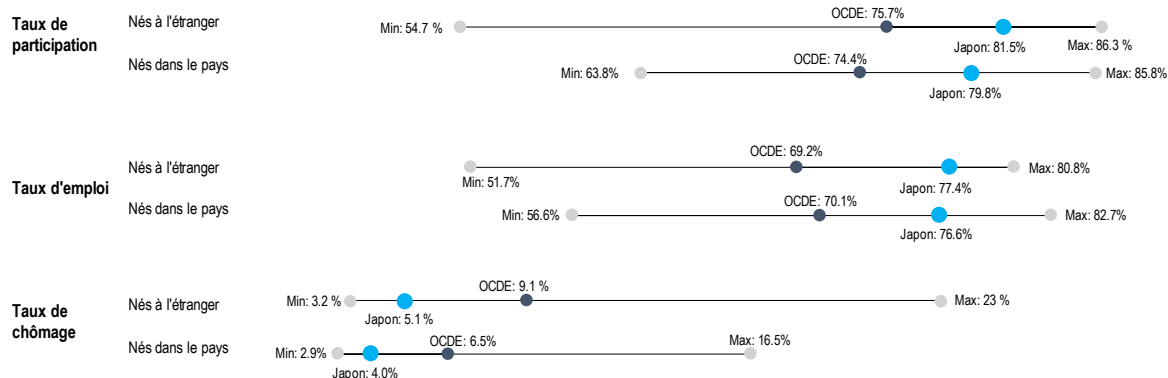
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-5.1	+0.0
Accroissement naturel	-4.8	+0.0
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	-0.3	+0.0

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	5 291	+8.8	+0.1
Sorties (2021)	6 133	-25.6	+0.1

### Situation sur le marché du travail - Population étrangère

2020 comparé à la moyenne OCDE 2021



StatLink <https://stat.link/awfqyp>

# Lettonie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	12.3 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.2 million, 61 % de femmes	Évolution depuis 2011 : -24 %	Russie (48 %), Bélarus (17 %), Ukraine (14 %)

En 2020, 3 400 nouveaux immigrés ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Lettonie (hors citoyens de l'UE), soit -53.8 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 51.2 % de travailleurs immigrés, 22.3 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 19.9 % venus pour étudier et 6.6 % pour d'autres motifs. Environ 500 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 800 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 2 600 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -49 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Ukraine, la Russie et l'Ouzbékistan étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Ukraine a enregistré la plus forte baisse (-400) des flux vers la Lettonie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 300 %, pour atteindre environ 600. La majorité des demandeurs provenaient d'Iraq (400), d'Afghanistan (70) et de Biélorussie (55). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Iraq (350) et la plus forte diminution les ressortissants de Syrie (-10). Sur les 200 décisions prises en 2021, 45 % étaient positives.

En 2020, de nouvelles procédures ont été adoptées pour accélérer l'enregistrement de la demande d'un demandeur d'asile et pour introduire un système uniforme de délivrance d'un document d'identité, ainsi que l'indication de son lieu d'hébergement ou de séjour. D'autres améliorations ont été apportées au registre d'asile en 2021, notamment la mise à jour centralisée des données et l'extension de la quantité de données à inclure. En juin 2021, le parlement a adopté des amendements à la loi sur l'asile afin de faciliter l'emploi et l'accès aux services de santé et d'éducation pour les demandeurs d'asile. Les amendements à la loi sur le registre des personnes physiques incluent des informations sur les demandeurs d'asile et garantissent que les données incluses et mises à jour seront disponibles de manière centralisée pour toutes les institutions, ce qui permettra d'accélérer le service des demandeurs d'asile dans les institutions. D'autres modifications de la loi sur l'immigration, en septembre 2021, prévoient qu'un ressortissant de pays tiers qui a présenté une demande d'asile en Lettonie a le droit de travailler si une décision sur l'octroi du statut n'a pas été prise dans les trois mois.

En 2020, l'obligation de prouver des ressources financières suffisantes a été temporairement supprimée si le ressortissant de pays tiers est entré en Lettonie et a demandé un permis de séjour temporaire avant le 10 juin 2020. Pour les personnes demandant un premier permis de séjour temporaire après le 10 juin 2020, les exigences relatives au respect du seuil salarial national ou aux ressources financières suffisantes pour les ressortissants de pays tiers sont appliquées dans leur intégralité.

En décembre 2020, des amendements à la loi sur le travail régissant le détachement de travailleurs de pays tiers ont été adoptés pour assurer une protection plus efficace des droits des employés détachés, conformément aux normes juridiques de l'Union européenne.

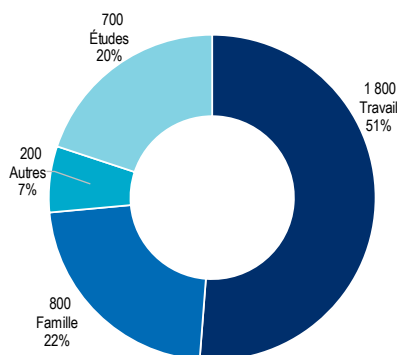
En juin 2021, des amendements à la loi sur les documents d'identification personnels sont entrés en vigueur, introduisant des cartes d'identité électroniques personnelles pour les étrangers leur permettant d'accéder aux services électroniques du gouvernement, d'utiliser une adresse électronique, de vérifier leur identité et de signer des documents par voie électronique, servant de passerelle vers un large éventail de services d'administration publique offerts par la Lettonie.

Les règles concernant les étudiants étrangers résidant temporairement en Lettonie ont été renforcées en septembre 2021, en mettant davantage l'accent sur les établissements d'enseignement supérieur pour qu'ils signalent les comportements ou les présences indésirables. D'autres amendements ont été conçus pour améliorer l'efficacité et l'infrastructure du contrôle des frontières.

Pour de plus amples informations : [www.pmlp.gov.lv](http://www.pmlp.gov.lv) | [www.csp.gov.lv](http://www.csp.gov.lv) | [www.emn.lv](http://www.emn.lv)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration –

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

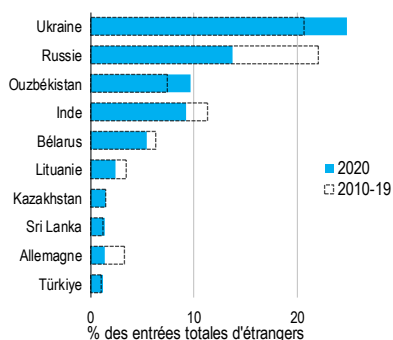
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	790	- 23%
Raisons familiales	630	- 40%
Raisons éducationnelles	530	+ 53%
Autre raison	160	- 43%

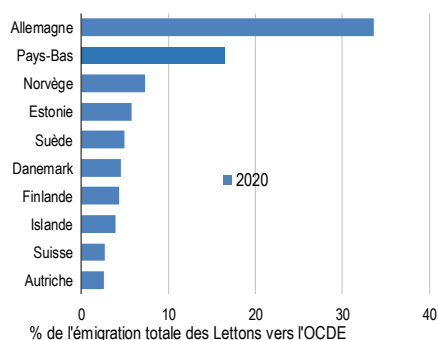
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	580	+ 287%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Lettons vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



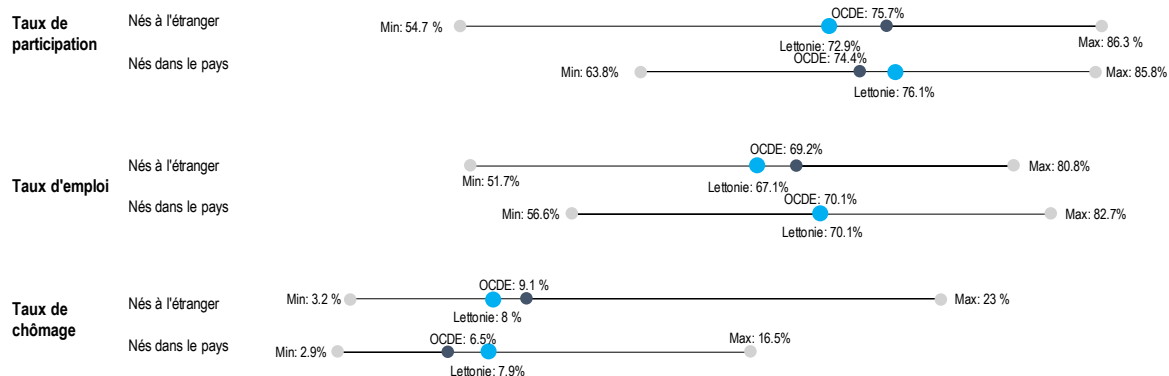
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-9.3	-1.7
Accroissement naturel	-9.1	-3.2
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	-0.2	+1.5

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	1 317	+9.5	+3.4
Sorties (2021)	398	+127.9	+1.0

**Situation sur le marché du travail**  
2021



StatLink <https://stat.link/7crz32>

# Lituanie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	6.1 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.2 million, 44 % de femmes	Évolution depuis 2011 : -21 %	Russie (29 %), Bélarus (24 %), Ukraine (19 %)

En 2020, 22 000 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Lituanie (hors citoyens de l'UE), soit 5.2 % de plus qu'en 2019. Ce chiffre comprend 87.9 % de travailleurs immigrés, 4.1 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 5.3 % venus pour étudier et 2.8 % pour d'autres motifs. Environ 200 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 200 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 4 700 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -54 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Ukraine, la Biélorussie et la Russie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Biélorussie a enregistré la plus forte augmentation (900) et la Russie la plus forte diminution (-47) des flux vers la Lituanie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 1 400 %, pour atteindre environ 3 900. La majorité des demandeurs provenaient d'Iraq (2 400), du Belarus (250) et du Congo (150). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Iraq (2 400). Sur les 3 280 décisions prises en 2021, 13 % étaient positives.

La politique migratoire a été considérablement modifiée en 2021 et 2022. En raison de pénuries de main-d'œuvre généralisées, la majorité des mesures de politique sociale et économique ont cherché à faciliter l'immigration de travail et d'affaires et à attirer l'investissement. Elles ont notamment autorisé les étrangers à acquérir le statut de résident électronique (e-résident), leur permettant ainsi d'accéder aux services administratifs, publics ou commerciaux lituaniens à distance.

En 2021, un contingent a été fixé pour les étrangers entrant en Lituanie pour exercer une profession figurant sur la liste de professions en tension. Une fois le quota rempli, les étrangers exerçant une profession de la liste doivent obtenir un permis de travail.

En janvier 2021, puis de nouveau en juin, la [loi sur l'investissement](#) a été modifiée afin d'accélérer la délivrance de permis de séjour aux investisseurs et de faciliter le transfert de salariés en Lituanie.

Afin de faciliter l'entrée en Lituanie de travailleurs hautement qualifiés, la loi sur le statut juridique des étrangers a été modifiée en mars 2021 afin que ces travailleurs puissent commencer à travailler après avoir déposé leur demande de permis de séjour temporaire.

Les modifications apportées à la loi sur le statut juridique des étrangers en mars 2021 assouplissent et améliorent les conditions applicables aux ressortissants de pays tiers qui étudient ou ont achevé leurs études ou leurs recherches en Lituanie. Ces derniers ne sont désormais plus tenus d'avoir une expérience professionnelle et sont autorisés à commencer à travailler dès la fin de leurs études et à travailler avec le permis délivré à des fins de leur recherche d'emploi.

Les étrangers dont la période de séjour légal en Lituanie a expiré après que le pays a mis en place une période de quarantaine en réponse à la pandémie (du 16 mars 2020 au 16 août 2020), et qui étaient dans l'incapacité de quitter le territoire national, ont été autorisés à rester deux mois de plus.

En conséquence de la crise politique déclenchée par l'élection présidentielle au Bélarus, le gouvernement lituanien a cherché à faciliter l'immigration de travail des ressortissants de ce pays en leur délivrant des permis de séjour temporaires et en adoptant des mesures visant à encourager l'implantation d'entreprises biélorusses en Lituanie. L'augmentation soudaine des flux d'immigrés en situation irrégulière en provenance du Bélarus en juillet 2021 a poussé le gouvernement lituanien à déclarer l'état d'urgence, à renforcer les contrôles aux frontières, y compris en installant des barrières physiques, et à apporter une série de modifications à la loi sur le statut juridique des étrangers.

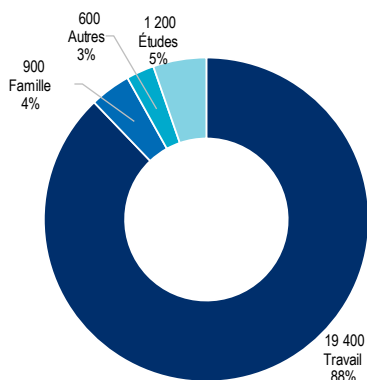
Le 30 juin 2022, le Seimas a adopté les modifications proposées de la loi sur le statut juridique des étrangers. Elles prévoient la simplification des règles d'immigration pour les travailleurs (hautement qualifiés), les étudiants et les start-ups à compter du 1<sup>er</sup> août 2022, ainsi que la possibilité de déposer une demande de permis de séjour temporaire depuis l'étranger par le biais d'intermédiaires (prestataire de service externe) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour de plus amples informations : [www.migracija.lt](http://www.migracija.lt) | [www.stat.gov.lt](http://www.stat.gov.lt) | <https://www.emn.lt/en/>



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration –

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

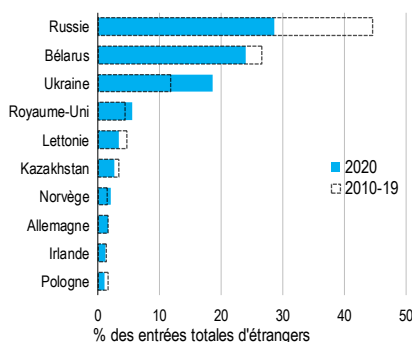
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	180	+ 16%
Raisons familiales	80	- 2%
Raisons éducationnelles	190	- 15%
Autre raison	40	+ 67%

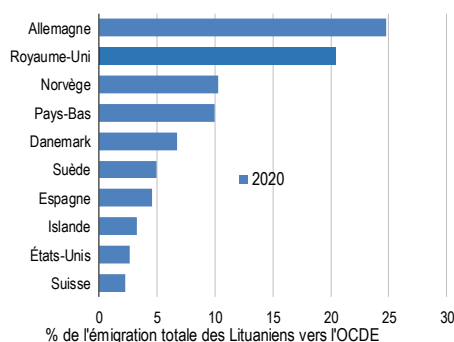
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	3 910	+1 404%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Litoniens vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



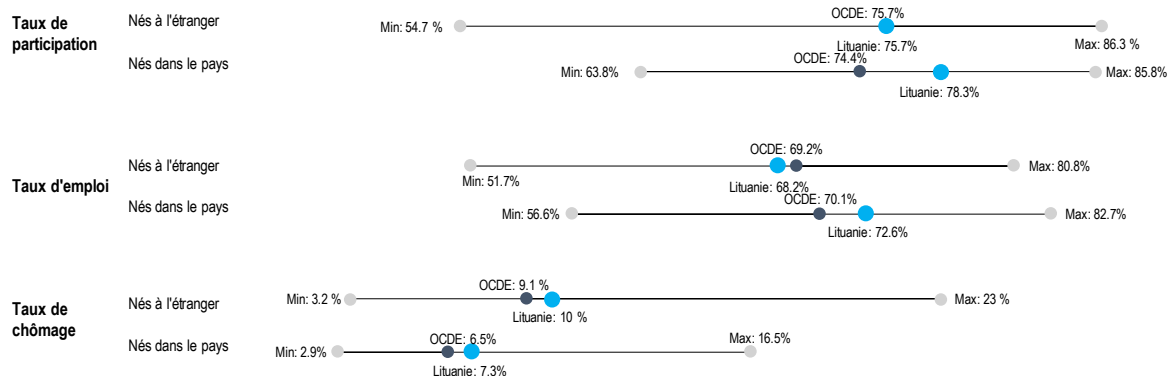
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	3.7	+3.1
Accroissement naturel	-8.7	-2.1
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	12.4	+5.2

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	778	-4.2	+1.2
Sorties (2021)	403	+10.2	+0.6

**Situation sur le marché du travail**  
2021



# Luxembourg

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	48.2 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.3 million, 49 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +47 %	Portugal (24 %), France (14 %), Belgique (7 %)

En 2020, le Luxembourg a accueilli 19 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -16.2 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 77.9 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 8.8 % de travailleurs immigrés, 8.4 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 4.1 % de migrants humanitaires. Environ 200 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, 47 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -10 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La France, le Portugal et l'Italie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Syrie a enregistré la plus forte augmentation (11) et la France la plus forte diminution (-500) des flux vers le Luxembourg par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 5 %, pour atteindre environ 1 400. La majorité des demandeurs provenaient de Syrie (400), d'Érythrée (300) et d'Afghanistan (100). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants de Syrie (90) et la plus forte diminution les ressortissants d'Iran (-30). Sur les 1 180 décisions prises en 2021, 73 % étaient positives.

En septembre 2021, le ministère des Affaires étrangères et européennes a annoncé la prolongation jusqu'au 31 décembre 2021 des restrictions à l'entrée temporaire des ressortissants de pays tiers dans le contexte du COVID-19. L'exception consentie aux étudiants en mobilité internationale et aux travailleurs transfrontaliers est restée en place. Les accords fiscaux conclus avec la Belgique, la France et l'Allemagne concernant le télétravail de ces derniers ont été automatiquement prolongés.

Le 16 juin 2021, la loi sur l'immigration a été modifiée afin de respecter les dispositions du Règlement (UE) 2019/1157 relatif au renforcement de la sécurité des cartes d'identité des citoyens de l'Union et des documents de séjour délivrés aux citoyens de l'Union et aux membres de leur famille exerçant leur droit à la libre circulation. Cette modification introduit également des mesures de simplification administrative et des garanties procédurales liées à la protection internationale (allongement du délai de trois à six mois accordé aux bénéficiaires souhaitant déposer une demande de regroupement familial, recours suspensifs contre les décisions de transfert ou de retrait de la protection internationale au titre de la procédure de Dublin, etc.). Enfin, la loi modifiée dispose également que seuls les ressortissants luxembourgeois qui ne dépendent pas financièrement du système d'aide sociale sont autorisés à parrainer l'entrée et le séjour légaux de ressortissants de pays tiers. Les permis de séjour accordés aux victimes de la traite des êtres humains sont renouvelables tous les six mois jusqu'à la fin de l'enquête.

La Commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés dans le cadre d'une décision de retour, établie par la loi du 4 décembre 2019, est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et ses membres ont été nommés en avril 2021. Cet organe collégial établit s'il est dans l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés de rester au Luxembourg jusqu'à l'âge de la majorité.

En 2021, le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande-Région a lancé le Pacte du vivre-ensemble. Depuis, 28 communes ont adhéré au projet pilote mené par le ministère et le SYVICOL et se sont engagées à améliorer la communication, l'accès à l'information et l'implication au niveau local.

Le nombre de Contrats d'accueil et d'intégration (CAI), conçus pour favoriser l'intégration et l'implication des ressortissants étrangers dans la vie sociale, économique et politique du Luxembourg, a considérablement augmenté en 2021 et 2022 après avoir reculé en raison de la situation sanitaire en 2020. Le ministère a organisé des cours supplémentaires sur le Luxembourg (en ligne) ainsi que des événements virtuels d'orientation pour permettre aux signataires d'obtenir des informations actualisées de la part des autorités publiques et des associations. Des actions d'information sur les avantages du programme CAI ont été entreprises sous la forme de stratégies de communication et de diffusion, de la distribution de prospectus et de la création d'un réseau d'ambassadeurs.

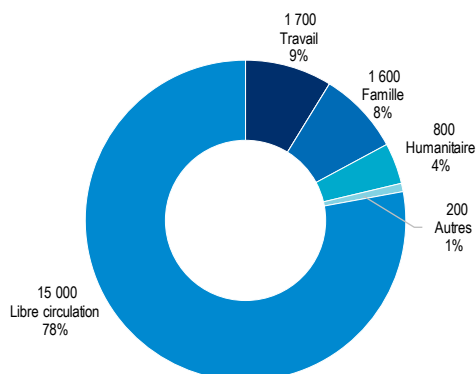
À la suite de la publication d'un rapport de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, un débat parlementaire sur le racisme et la discrimination a eu lieu en juillet 2020. À l'issue du débat, la Chambre des députés s'est notamment engagée à augmenter les ressources du Centre pour l'égalité des traitements (CET) et a adopté une motion invitant le gouvernement à « faire élaborer une étude sur le phénomène du racisme au Luxembourg afin de développer une stratégie de lutte cohérente ». Coordonné par le ministère, le rapport d'étude intitulé « Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg » a été publié en mars 2022.

Pour de plus amples informations : [www.quichet.public.lu](http://www.quichet.public.lu) | [www.ona.gouvernement.lu](http://www.ona.gouvernement.lu) | [www.mae.gouvernement.lu](http://www.mae.gouvernement.lu)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Luxembourg

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	10	- 54%
Autres migrants temporaires de travail	..	..

#### Éducation (pays tiers)

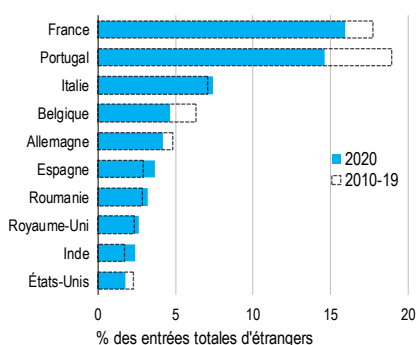
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	220	- 47%
Stagiaires	10	- 70%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	1 360	+ 5%

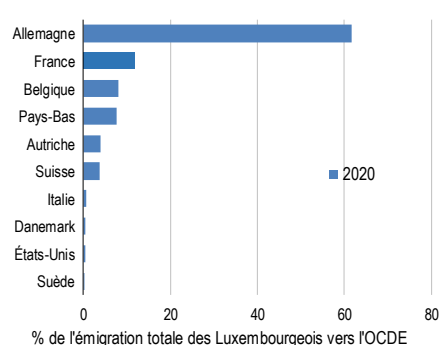
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Luxembourgeois vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

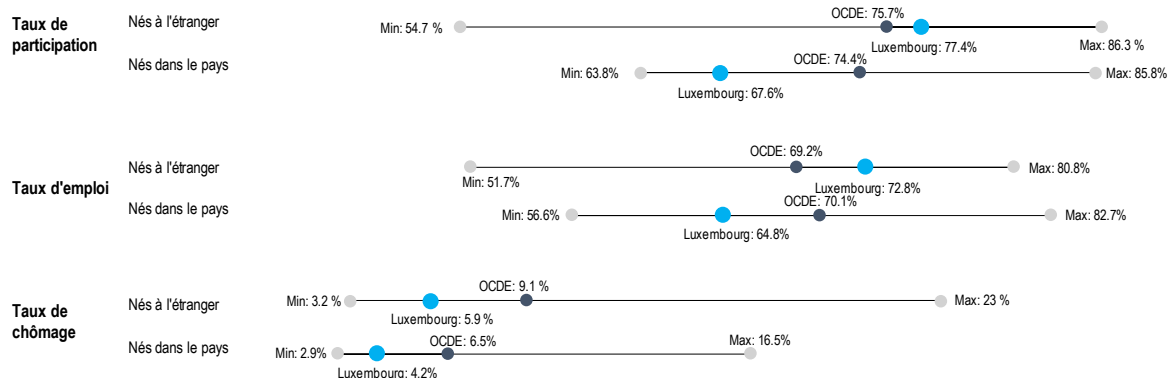
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	16.7	+3.0
Accroissement naturel	3.4	+0.5
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	13.2	+2.5

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	2 273	+10.4	+2.6
Sorties (2021)	15 563	+8.6	+17.9

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/7lpzkg>

# Mexique

<b>Population née à l'étranger – 2020</b>	0.9 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 1.2 million, 50 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +25 %	États-Unis (66 %), Guatemala (5 %), Venezuela (4 %)

En 2020, le Mexique a accueilli 58 400 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), soit 44.1 % de plus qu'en 2019. Ce chiffre comprend 13 % de travailleurs immigrés, 37.6 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 34.2 % de migrants humanitaires. Environ 2 900 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 10 300 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers.

Le Venezuela, le Honduras et les États-Unis étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Honduras a enregistré la plus forte augmentation (4 300) et la Chine la plus forte diminution (-200) des flux vers le Mexique par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 220 %, pour atteindre environ 130 000. La majorité des demandeurs provenaient d'Haïti (52 000), du Honduras (36 000) et de Cuba (8 300). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Haïti (46 000). Sur les 58 000 décisions prises en 2021, 48 % étaient positives.

La politique migratoire du Mexique vise à garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières dans le plein respect des droits humains des personnes qui se déplacent. Bien que le Mexique ait collaboré avec les États-Unis pour empêcher les migrants clandestins en provenance du Guatemala, d'El Salvador et du Honduras de se déplacer vers le nord et d'arriver à la frontière étasunienne, il a défendu les droits des migrants et adopté une approche humanitaire du développement économique afin de s'attaquer aux causes structurelles des migrations.

Les Protocoles de protection des migrants (PPM) ont été introduits sous le gouvernement Trump, au début de 2019, pour que les demandeurs d'asile cherchant à rester aux États-Unis soient renvoyés au Mexique en attendant la décision des tribunaux américains. Le gouvernement mexicain a consenti à une deuxième phase en décembre 2021 et a accueilli de nouveau ses ressortissants de retour. Face à une telle situation, le Mexique a toutefois exprimé le souhait d'obtenir davantage de ressources pour financer les hébergements, la protection des groupes vulnérables, la prise en compte des conditions locales en matière de sécurité, les capacités d'accueil et de prise en charge de l'Institut national des migrations, et l'application des mesures de lutte contre le COVID-19.

Plusieurs initiatives prises en 2021 ont cherché à réduire les flux migratoires irréguliers, notamment une augmentation prononcée du nombre de placements en rétention. La Garde nationale, créée par décret présidentiel, a pour mission de collaborer avec l'Institut national des migrations. Elle est chargée du contrôle des flux, des vérifications et de l'examen des dossiers sur le territoire national.

En 2021, le nombre de résidents permanents dans le pays a considérablement augmenté par rapport à celui enregistré les quatre années précédentes. On observe en outre une augmentation exponentielle du nombre d'enfants et d'adolescents immigrés en situation irrégulière, qui pourrait tenir aux réformes juridiques concernant les enfants publiées en novembre 2020.

D'autre part, en décembre 2021, le Mexique et les États-Unis ont annoncé un programme de bourses d'études et de formation permettant à des jeunes originaires du Honduras, d'El Salvador et du Guatemala de trouver un emploi stable dans leur pays d'origine : *Sembrando Oportunidades*.

En réponse au nombre croissant de demandeurs d'asile, le budget alloué à la Commission mexicaine d'aide aux personnes réfugiées (COMAR) a été augmenté. Le financement provient en grande partie du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et de pays donateurs. Ce sont principalement les organisations de la société civile qui ont pris en charge les tâches humanitaires de gestion des abris le long de routes migratoires, d'assistance médicale et d'aide juridique ainsi que les nombreuses autres formes d'assistance.

Des progrès ont également été réalisés au regard des actions en faveur de la réintégration des Mexicains de retour dans leur pays. Cette année, la Stratégie interinstitutionnelle pour la prise en charge exhaustive des familles mexicaines rapatriées ou de retour a été définie. Son objectif consiste à renforcer les politiques publiques de l'État mexicain orientées vers la réintégration des familles mexicaines rapatriées et de retour.

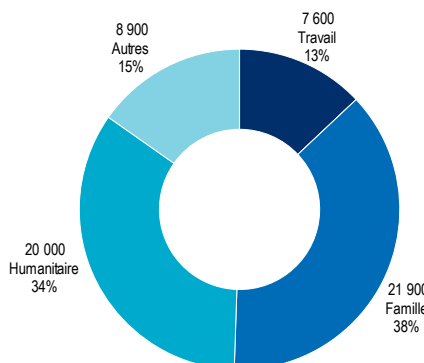
Enfin, lorsque le Mexique a présidé la Conférence régionale sur les migrations en 2021, le pays a intensifié le dialogue sur les migrations irrégulières et encouragé la participation au Forum d'examen des migrations internationales en vue de mettre en commun les bonnes pratiques en la matière.

Pour de plus amples informations : [www.gob.mx](http://www.gob.mx) | [www.inegi.org.mx](http://www.inegi.org.mx) | [www.politicamigratoria.gob.mx](http://www.politicamigratoria.gob.mx)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Mexique

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	3 680	- 63%
Transferts intra-entreprises	..	..
Autres migrants temporaires de travail	10 340	- 31%

#### Éducation

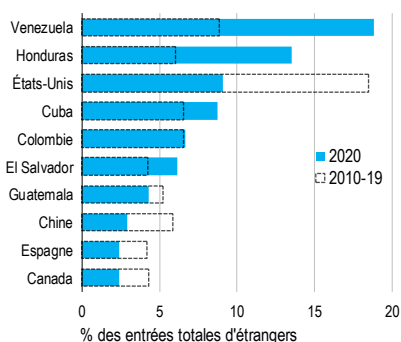
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	2 910	- 51%
Stagiaires	..	..

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	131 420	+ 219%

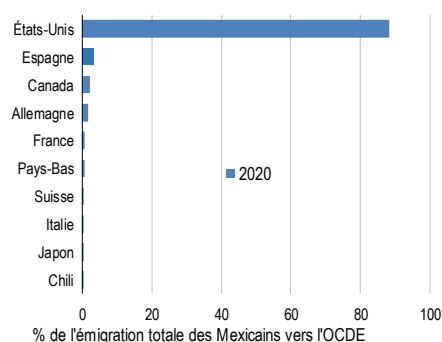
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Mexicains vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

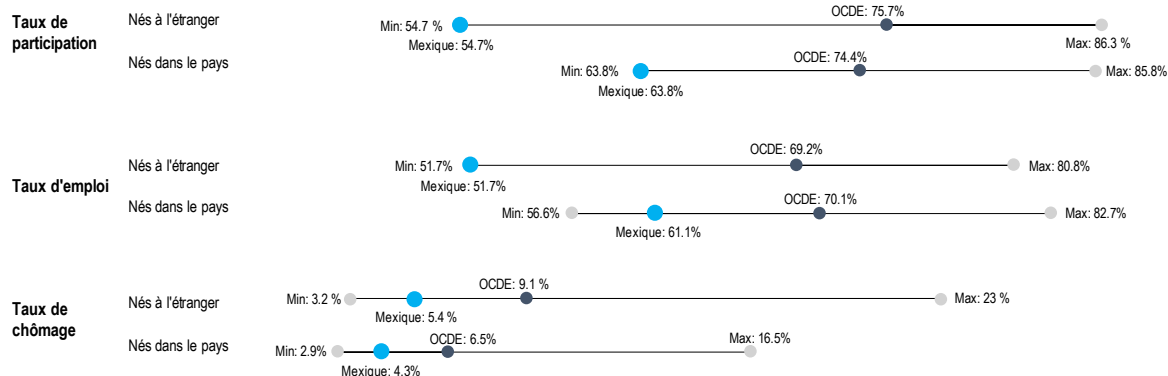
	2020 Pour 1 000 habitants	2020/19 Variation
Total	7.2	-1.3
Accroissement naturel	4.3	-6.4
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	2.9	+5.1

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	54 130	+25.3	+4.2
Sorties (2020)	899	-8.4	+0.1

### Situation sur le marché du travail

2021



# Norvège

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	16.1 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.9 million, 48 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +54 %	Pologne (12 %), Suède (5 %), Lituanie (5 %)

En 2020, la Norvège a accueilli 33 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), soit -28.7 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 52.9 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 8.9 % de travailleurs immigrés, 27 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 11.2 % de migrants humanitaires. Environ 2000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 4 800 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers.

La Pologne, la Suède et la Lituanie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 principaux pays d'origine, l'Inde a enregistré la plus forte baisse (-1 300) des flux vers la Norvège par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 20.5 %, pour atteindre environ 1 600. La majorité des demandeurs provenaient de Syrie (600), d'Afghanistan (300) et d'Érythrée (200). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants d'Afghanistan (200) et la plus forte diminution les ressortissants de Russie (-15). Sur les 1 340 décisions prises en 2021, 83 % étaient positives.

En raison de la pandémie de COVID-19, la Norvège a rétabli les restrictions à l'entrée précédemment levées en janvier 2021 pour le premier semestre de 2021, puis les a de nouveau progressivement levées.

Depuis janvier 2021, les citoyens britanniques et les membres de leur famille qui étaient installés en Norvège avant la fin de 2020 conservent leur droit de résider, de travailler ou d'étudier en Norvège.

Une nouvelle loi sur l'intégration est entrée en vigueur en Norvège en janvier 2021. Entre autres grands changements, le Programme d'accueil destiné aux réfugiés et aux membres de leur famille s'est assoupli et pourra durer entre six mois et quatre ans au lieu de deux ans auparavant. Les nouvelles dispositions facilitent l'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire pendant la participation au programme, grâce au partage des responsabilités de coordination et de planification avec les administrations locales.

La nouvelle loi remplace les heures d'apprentissage du norvégien qui étaient exigées précédemment par un niveau minimum obligatoire à atteindre, entre A2 et B2 selon les acquis scolaires et les compétences. Deux autres modifications concernent les compétences linguistiques : la loi sur les services sociaux modifiée en 2021 conditionne l'octroi d'une aide financière à l'apprentissage du norvégien et, depuis janvier 2022, les institutions du secteur public doivent faire appel à des interprètes professionnels pour la prestation de services publics lorsque cela est nécessaire.

En raison de la pandémie de COVID-19, la loi sur l'intégration a été adaptée pour accorder plus de souplesse aux participants et mobiliser des financements supplémentaires en vue d'accroître la participation à des cours de norvégien en ligne et de développer le Programme en faveur de l'emploi. Dans le but d'améliorer les compétences et les qualifications de l'ensemble des demandeurs d'emploi et des personnes au chômage technique, un dispositif a été mis en place permettant de conjuguer formation et indemnités de chômage. Il a été remplacé par une réglementation permanente en octobre 2021.

La Norvège a mis en place plusieurs nouveaux plans d'action, notamment pour lutter contre le contrôle social négatif et les crimes d'honneur (2021-24) et contre l'antisémitisme (2021-23) et une stratégie révisée pour combattre la criminalité liée au travail. Dans une nouvelle Stratégie visant à renforcer le rôle de société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique d'intégration (2021-24), la Norvège s'engage à accroître son soutien financier aux ONG.

Depuis décembre 2020, la période de séjour exigée pour obtenir un permis dans le cas des immigrants pour raisons humanitaires a été portée de trois à cinq ans. Depuis octobre 2021, l'indemnité d'accueil ne peut plus être prise en compte dans le calcul du niveau de revenu exigé pour l'immigration familiale. Parallèlement, les élèves de l'enseignement primaire et secondaire peuvent être exemptés de l'obligation d'autonomie économique. En janvier 2022, la Norvège a allongé la durée de séjour requise pour déposer une demande de naturalisation : il fallait auparavant sept années de résidence au cours des dix dernières années écoulées, et ce sont désormais huit années de résidence qui sont exigées au cours des 11 dernières années. Cette durée peut être réduite à six ans pour les demandeurs à haut revenu.

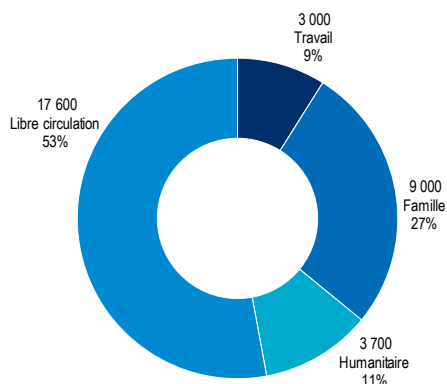
Un dispositif temporaire, en vigueur entre juin et décembre 2021, a permis la régularisation des demandeurs d'asile déboutés qui remplissaient plusieurs conditions, notamment celle d'avoir résidé en Norvège pendant au moins 16 ans en octobre 2021 et de justifier d'un âge et d'une durée de séjour en Norvège cumulés d'au moins 65 ans.

Pour de plus amples informations : [www.udi.no](http://www.udi.no) | [www.imdi.no](http://www.imdi.no) | [www.ssb.no](http://www.ssb.no)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Norvège

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	170	- 27%
Travailleurs saisonniers	2 360	- 31%
Transferts intra-entreprises	860	- 46%
Autres migrants temporaires de travail	1 360	- 44%

#### Éducation

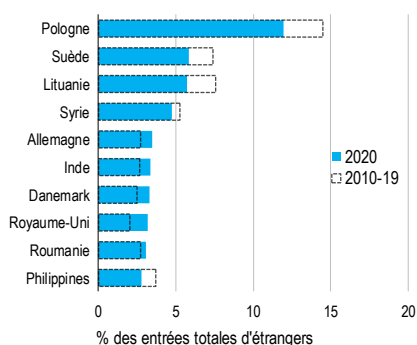
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	2 010	- 48%
Stagiaires	50	- 78%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	1 620	+ 21%

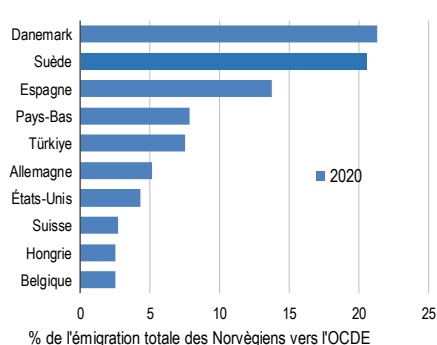
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Norvégiens vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

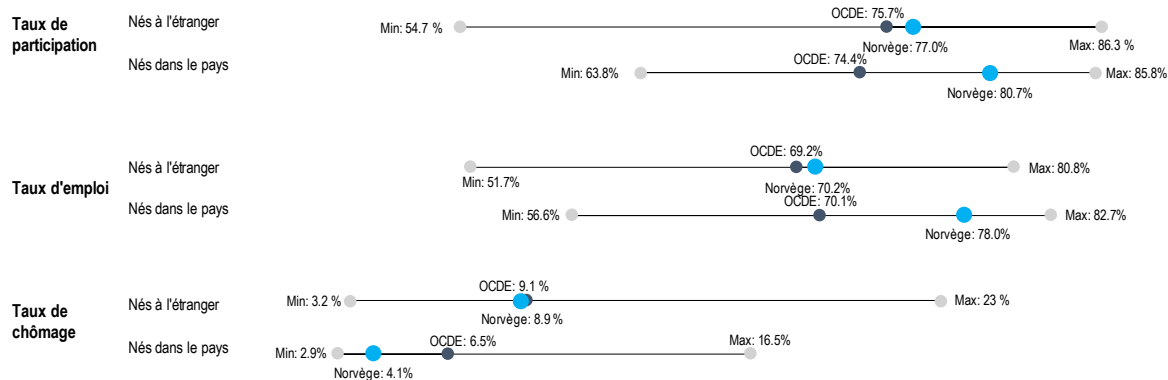
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	6.3	+1.9
Accroissement naturel	2.6	+0.3
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	3.7	+1.6

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	671	+9.0	+0.1
Sorties (2020)	..	..	..

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/uomais>

# Nouvelle-Zélande

<b>Population née à l'étranger – 2018</b>	27.4 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 1.3 million, 51 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +33 %	Royaume-Uni (21 %), Chine (10 %), Inde (9 %)

En 2020, la Nouvelle-Zélande a accueilli 36 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut), soit -6.8 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 6.8 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 22.3 % de travailleurs immigrés, 64.5 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 6.4 % de migrants humanitaires. Environ 16 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 70 000 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers.

L'Inde, le Royaume-Uni et l'Afrique du Sud étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Vanuatu a enregistré la plus forte augmentation (400) et la Chine la plus forte diminution (-11 000) des flux vers la Nouvelle-Zélande par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -4.4 %, pour atteindre environ 400. La majorité des demandeurs venaient d'Inde (100), de Chine (68) et du Sri Lanka (29). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants de l'Inde (100) et la plus forte diminution les ressortissants de l'Indonésie (-90). Sur les 550 décisions prises en 2021, 29 % étaient positives.

Tout au long de la pandémie de COVID-19, les restrictions aux frontières ont été un élément fondamental des mesures prises par la Nouvelle-Zélande. Des exceptions aux frontières ont donc été mises en place pour pourvoir les emplois essentiels dans le pays, notamment dans les secteurs de la santé, de la construction et des infrastructures, ainsi que des exceptions ciblées pour certains métiers. Les personnes titulaires d'un visa de travail sur le territoire ont également été encouragées à continuer de travailler en Nouvelle-Zélande par le biais de diverses extensions de visa ciblées.

Au début de 2022, la Nouvelle-Zélande a annoncé un plan de rétablissement progressif des liens avec le reste du monde. Il s'agissait notamment de dérogations aux frontières pour les travailleurs essentiels et le regroupement familial, mais aussi de la réouverture des frontières, par étapes, aux visiteurs, aux étudiants et aux autres catégories de visas. La dernière étape de la réouverture a eu lieu en juillet 2022 et a concerné les visas de travail restants, puis toutes les autres catégories de visa, y compris les visas de tourisme et d'études.

Pour donner plus de garanties aux travailleurs temporaires présents sur le territoire, la Nouvelle-Zélande a introduit, en septembre 2021, le visa de résident 2021 destiné aux titulaires de certains visas de travail. Pour en bénéficier, les candidats doivent avoir effectué un séjour de trois ans ou plus en Nouvelle-Zélande, ou percevoir un salaire supérieur au salaire médian, ou encore occuper un emploi dans un secteur considéré comme étant en tension par les services de l'immigration, *Immigration New Zealand*. Cette voie d'accès à la résidence dans le pays, dont le nombre de bénéficiaires est estimé à environ 165 000 immigrants temporaires présents sur le territoire, a également été ouverte aux titulaires du visa de travailleur essentiel (*Critical Purpose*) venus en Nouvelle-Zélande pour une plus longue durée.

Le visa permettant de travailler pour des employeurs accrédités (*Accredited Employer Work Visa – AEWV*) est entré en vigueur en juillet 2022. Il est valable pour une durée maximum de trois ans et remplace six types de visas de travail temporaire. Aux termes de ce régime de visa, l'embauche d'un immigré se fait en trois étapes : l'accréditation de l'employeur, la confirmation que le poste remplit les conditions de salaire et de diffusion de la vacance de poste et la demande de visa proprement dite. Les conditions du visa exigent généralement un salaire au moins égal au salaire médian, avec quelques exceptions. De nouvelles voies d'accès à la résidence vont également être ouvertes : une voie directe pour certaines professions à compter du 5 septembre 2022 ; une voie pour les travailleurs immigrés justifiant d'un séjour de deux ans sous couvert d'un visa AEWV et exerçant certains métiers ou percevant un salaire égal au moins au double du salaire médian.

En réponse à l'évolution de la situation en Afghanistan en août 2021, plus de 1 250 ressortissants afghans ont reçu un visa leur permettant de se réinstaller en Nouvelle-Zélande. Cette offre était ouverte aux Afghans qui avaient aidé les forces armées néo-zélandaises (NZDF) ou d'autres organismes publics pendant le déploiement néo-zélandais en Afghanistan, ainsi qu'aux membres de leur famille immédiate.

En mars 2022, la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont conclu un accord aux termes duquel la Nouvelle-Zélande réinstallera jusqu'à 150 réfugiés chaque année pendant trois ans, parmi ceux qui se trouvent dans des centres australiens de rétention dans la région. Cet accord de réinstallation sera mis en œuvre dans le cadre du Programme de contingents de réfugiés en vigueur en Nouvelle-Zélande et concerne à la fois les réfugiés qui se trouvent à Nauru et sur le territoire australien.

En réponse à la guerre en Ukraine, la Nouvelle-Zélande a annoncé la création d'un visa spécial en mars 2022, qui autorise les citoyens et résidents néo-zélandais nés en Ukraine à parrainer la venue en Nouvelle-Zélande de membres de leur famille. Les personnes admises obtiennent un visa de travail de deux ans assorti de droits du travail, et leurs enfants peuvent être scolarisés.

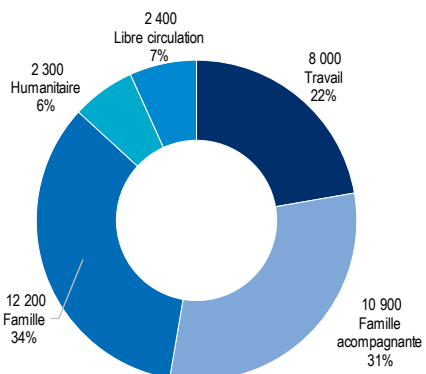
Pour de plus amples informations : [www.immigration.govt.nz](http://www.immigration.govt.nz)



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Nouvelle-Zélande

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	14 820	- 75%
Travailleurs saisonniers	15 270	+ 10%
Transferts intra-entreprises	..	..
Autres migrants temporaires de travail	39 670	- 41%

#### Éducation

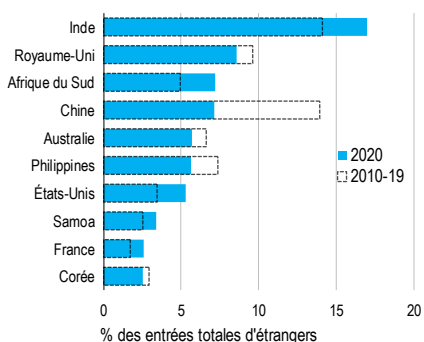
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	16 140	- 29%
Stagiaires	290	- 75%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	420	- 5%

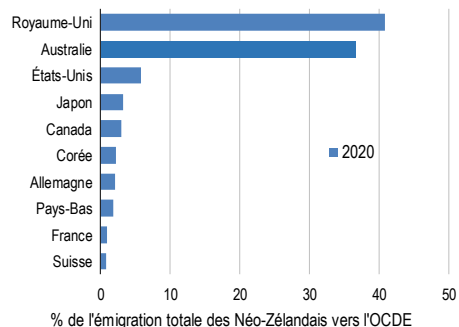
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Néo-Zélandais vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

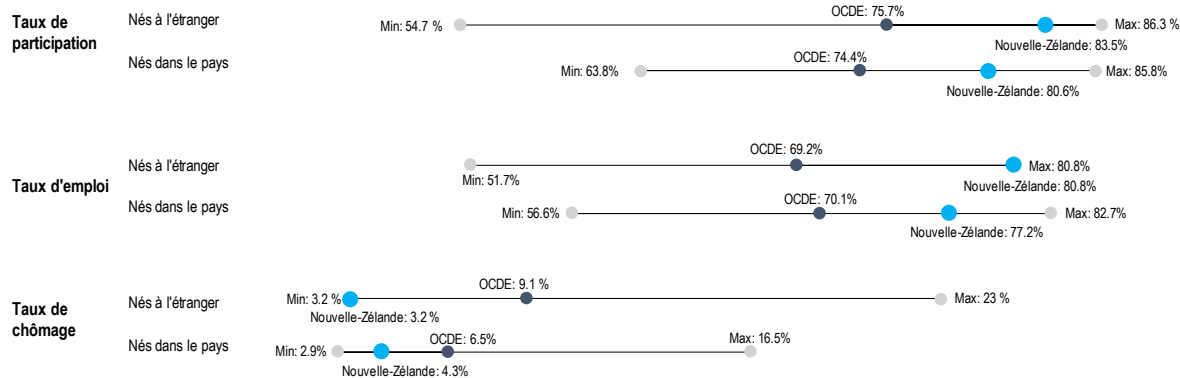
	2020 Pour 1 000 habitants	2020/19 Variation
Total	19.9	+3.0
Accroissement naturel	4.7	-0.3
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	15.2	+3.4

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	148	+0.0	+0.1
Sorties (2021)	872	-0.3	+0.4

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/0qpk4>

# Pays-Bas

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	14.3 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 2.5 millions, 52 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +31 %	Türkiye (8 %), Suriname (7 %), Maroc (7 %)

En 2020, les Pays-Bas ont accueilli 121 000 nouveaux immigrés pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris changements de statut et libre circulation), soit -21 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 61.9 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 12.2 % de travailleurs immigrés, 21.4 % de membres de famille (y compris les accompagnants) et 4.4 % de migrants humanitaires. Environ 12 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, 390 000 détachements de travailleurs en provenance du reste de l'UE ont été enregistrés en 2020, en hausse de 78 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont en général titulaires de contrats de courte durée.

La Pologne, la Roumanie et l'Allemagne étaient les trois premières nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la Syrie a enregistré la plus forte hausse (69) et l'Inde la plus forte baisse (-6 400) en termes de flux d'entrées aux Pays-Bas par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 81 %, pour s'établir à 25 000. La majorité des demandeurs viennent de Syrie (8 400), d'Afghanistan (3 000) et du Yémen (1 200). La plus forte hausse depuis 2020 concerne les ressortissants syriens (4 300) et le recul le plus marqué les ressortissants du Nigéria (-200). Sur les 17 000 décisions prises en 2021, 73 % étaient positives.

La loi sur l'emploi des étrangers a été modifiée en juillet 2021 pour assouplir les politiques du marché du travail en vigueur aux Pays-Bas et ainsi mieux faire face aux incertitudes à venir. L'une des mesures porte création d'un permis de travail d'une durée maximale de validité de trois ans. D'autres proposent de consolider la position du salarié (par exemple, obligations concernant le versement mensuel du salaire et le paiement par virement bancaire). Ces modifications sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Au début de 2021, un nouveau régime de résidence est entré en vigueur, sous la forme d'un programme pilote de quatre ans dans un premier temps. Il fait suite à l'annonce par le ministère des Migrations, en juillet 2019, de la mise en place d'un dispositif de ce type pour les travailleurs essentiels des start-ups créées aux Pays-Bas. La nouvelle réglementation autorise les jeunes entreprises innovantes à embaucher des immigrés originaires de pays tiers hautement qualifiés et essentiels à leur développement. Les salariés des start-ups attirés par ce dispositif doivent satisfaire à un critère de niveau de salaire inférieur à celui qui est appliqué aux immigrés hautement qualifiés ; en outre, ils doivent également se voir attribuer une petite part (minimum de 1 %) dans la société. Une start-up peut attirer un maximum de cinq salariés dans le cadre de ce nouveau régime.

Face à la crise du COVID-19, plusieurs mesures ont été prises en 2020 pour aider les immigrés hautement qualifiés. Les employeurs qui se sont temporairement retrouvés dans l'incapacité de respecter le critère de niveau de salaire n'ont pas été sanctionnés et cette situation a été sans conséquence pour le permis de séjour du salarié. Les travailleurs indépendants, même titulaires d'un permis de séjour non permanent, peuvent aussi bénéficier des mesures d'aide aux entrepreneurs, bien que cela soit contraire aux conditions de leur permis de séjour.

La crise a aggravé la situation déjà défavorable d'un grand nombre de travailleurs de l'Union européenne aux Pays-Bas au regard du logement et de la dépendance à l'égard de leur employeur. En 2020 et 2021, le gouvernement a mis en place un budget de EUR 100 millions pour le logement des catégories de population vulnérables, dont les travailleurs immigrés. Des mesures ont également été prises pour aider les étudiants en mobilité internationale. Tout retard pris dans leurs études à cause de l'épidémie de COVID-19 serait sans conséquences pour leur permis de séjour. Des mesures spécifiques ont en outre été prises pour autoriser les inscriptions à un programme d'études avec un test de langue en ligne ou l'utilisation de ce test dans le cadre de la demande de visa.

Aux termes de l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, les ressortissants britanniques et les membres de leur famille qui résidaient légalement aux Pays-Bas avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ont eu jusqu'au 30 juin 2021 (délai ensuite repoussé au 1<sup>er</sup> octobre 2021) pour déposer une demande de permis de séjour. Ils peuvent avoir droit à un permis de séjour temporaire (valide 5 ans) ou permanent (valide 10 ans) en fonction de leur période de résidence aux Pays-Bas.

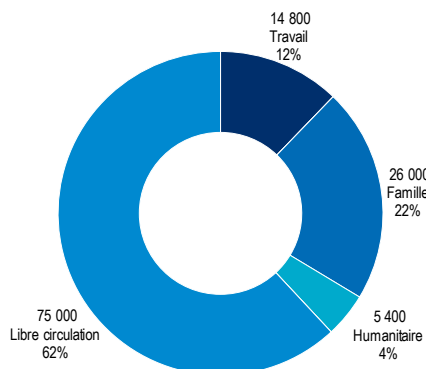
Le Taïpei chinois, l'Uruguay et le Japon ont rejoint le programme de vacances-travail en 2020. Les ressortissants de ces pays âgés de 18 à 30 ans peuvent résider aux Pays-Bas à titre temporaire dans le cadre du programme d'échange culturel.

Pour de plus amples informations : [www.ind.nl](http://www.ind.nl)/ [www.cbs.nl](http://www.cbs.nl)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Pays-Bas

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Source : Eurostat)

#### Migrations temporaires (pays tiers)

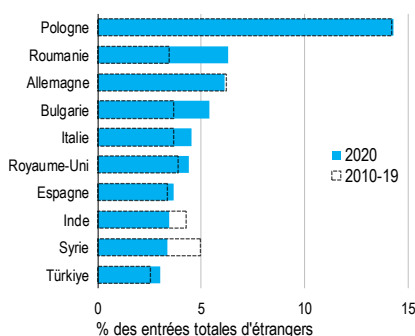
	2020	2020/19
Raisons professionnelles	2 570	- 31%
Raisons familiales	3 330	- 26%
Raisons éducationnelles	960	- 86%
Autre raison	30	- 17%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	24 760	+ 80%

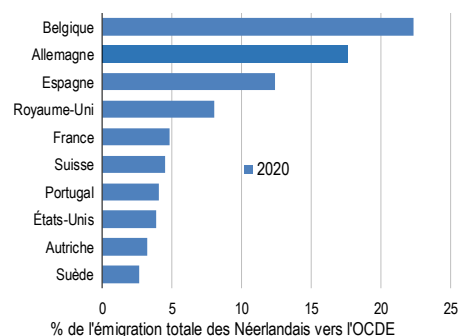
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Néerlandais vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

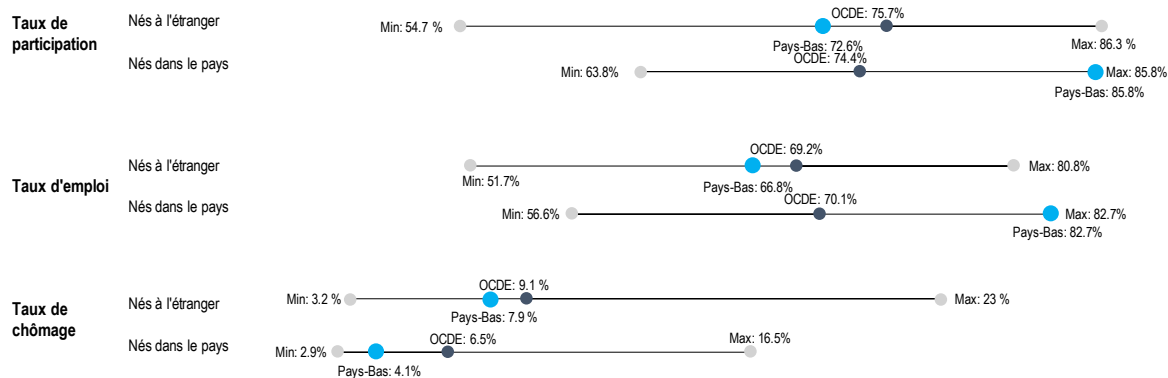
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	6.6	+2.7
Accroissement naturel	0.5	+0.5
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	6.1	+2.2

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	2 593	+15.8	+0.3
Sorties (2021)	15 242	+12.4	+1.5

### Situation sur le marché du travail

2021



# Pologne

<b>Population née à l'étranger – 2020</b>	2.2 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.8 million, 59 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +26 %	Ukraine (27 %), Allemagne (10 %), Bélarus (10 %)

En 2020, 69 000 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Pologne (hors citoyens de l'UE), soit -26.1 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 60 % de travailleurs immigrés, 15.2 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 0.1 % venus pour étudier et 24.7 % pour d'autres motifs. Environ 27 000 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 461 000 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 59 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -37 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Ukraine, la Biélorussie et l'Inde étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Ukraine a enregistré la plus forte augmentation (2 600) et le Belarus la plus forte diminution (-1 000) des flux vers la Pologne par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 310 %, pour atteindre environ 6 200. La majorité des demandeurs venaient du Belarus (2 100), d'Afghanistan (1 600) et d'Iraq (1 300). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants du Belarus (1 700) et la plus forte diminution les ressortissants de la Russie (-150). Sur les 3 610 décisions prises en 2021, 60 % étaient positives.

En août 2021, le Département de l'analyse et de la politique migratoires a été fusionné avec le Département des Affaires internationales pour former le nouveau Département des Affaires internationales et des Migrations, dans le but d'améliorer la coordination en matière de politique internationale, frontalière et migratoire.

En raison de l'épidémie de COVID-19, la durée de validité de divers types de titres de séjour, visas Schengen et visas nationaux a été automatiquement prolongée à compter de mars 2020, mais sans pour autant autoriser leurs titulaires à séjourner ou à se rendre dans d'autres pays de l'espace Schengen.

En septembre 2020, le gouvernement a lancé un nouveau programme et une procédure simplifiée d'obtention de visa, appelée « Poland Business Harbour », pour accompagner les entrepreneurs du secteur des TIC originaires du Bélarus qui envisagent de délocaliser leur activité en Pologne. En juillet 2021, le programme a été étendu à l'Arménie, la Géorgie, la Moldova, la Russie et l'Ukraine.

À compter de décembre 2020, les étrangers présents en Pologne bénéficiant d'un visa humanitaire ou du programme « Poland Business Harbour » peuvent travailler sans permis de travail. Sont également exemptés les professionnels de médecine et les employés de maison privés des diplomates et des responsables consulaires. En novembre 2021, de nouvelles règles sont entrées en vigueur aux termes desquelles les médecins ayant obtenu leurs qualifications professionnelles dans un pays non-membre de l'UE peuvent plus facilement exercer en Pologne. Les médecins étrangers sont autorisés à exercer en vertu des règles simplifiées pendant un maximum de cinq ans, s'ils prouvent qu'ils maîtrisent le polonais et s'ils possèdent une promesse d'embauche du futur employeur.

De nouvelles règles sur le détachement de travailleurs, entrées en vigueur en septembre 2020, ont abouti à la transposition dans le droit polonais des dispositions de la directive européenne 2018/957/UE. Le principal changement introduit garantit aux travailleurs détachés des droits de rémunération couvrant tous les éléments prévus par le droit du travail et pas seulement un salaire minimum.

Le 29 janvier 2022, une modification de la loi sur les étrangers est entrée en vigueur. Elle vise à simplifier et accélérer les procédures d'emploi des étrangers et concerne prioritairement le niveau de salaire.

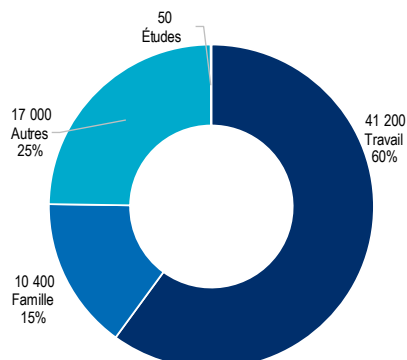
En réponse à la situation à la frontière entre la Pologne et le Bélarus, la loi sur les étrangers et la loi sur la protection internationale ont été modifiées en octobre 2021. Conformément aux nouvelles dispositions, les demandes de protection internationale déposées par des étrangers appréhendés immédiatement après avoir traversé clandestinement la frontière extérieure de l'UE *pourraient* ne pas être examinées, sauf si les personnes sont arrivées directement d'un territoire sur lequel leur vie ou leur liberté étaient menacées et s'ils présentent des motifs crédibles d'entrée clandestine. Le nouvel article 303b de la loi sur les étrangers dispose que les personnes qui traversent illégalement la frontière peuvent être frappées de l'obligation de quitter le territoire et seront temporairement interdites d'entrée en Pologne et dans l'espace Schengen. L'interdiction d'entrée sera de 6 mois à 3 ans.

L'article 18c de la loi sur la protection de la frontière nationale introduit une clause pénale concernant la destruction des infrastructures frontalières. Toute personne qui « enlève, détruit, endommage, retire, déplace ou rend inutilisables des éléments d'infrastructure situés dans la zone frontalière et destinés à la protection de la frontière nationale, en particulier les clôtures, barbelés, barrières ou postes de contrôle » sera passible d'une peine de prison de six mois à cinq ans. Dans les cas de délits de moindre gravité, la sanction sera appliquée sous forme d'amende.

Pour de plus amples informations : [www.emn.gov.pl](http://www.emn.gov.pl) | [www.udsc.gov.pl](http://www.udsc.gov.pl) | [www.stat.gov.pl](http://www.stat.gov.pl) | [www.cudzoziemcy.gov.pl](http://www.cudzoziemcy.gov.pl) | [www.fundusze.mswia.gov.pl](http://www.fundusze.mswia.gov.pl)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Pologne

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

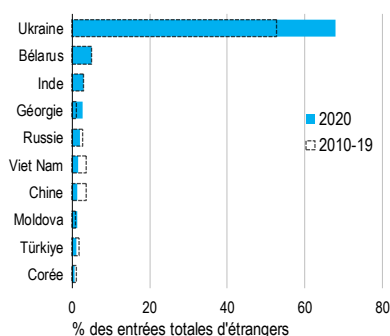
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	461 130	- 19%
Raisons familiales	1 810	- 24%
Raisons éducationnelles	27 200	+ 45%
Autre raison	39 250	- 7%

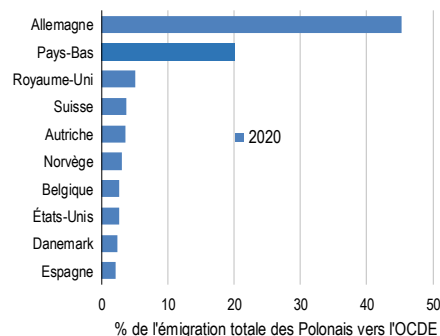
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile (2018)	6 240	+ 313%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Polonais vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



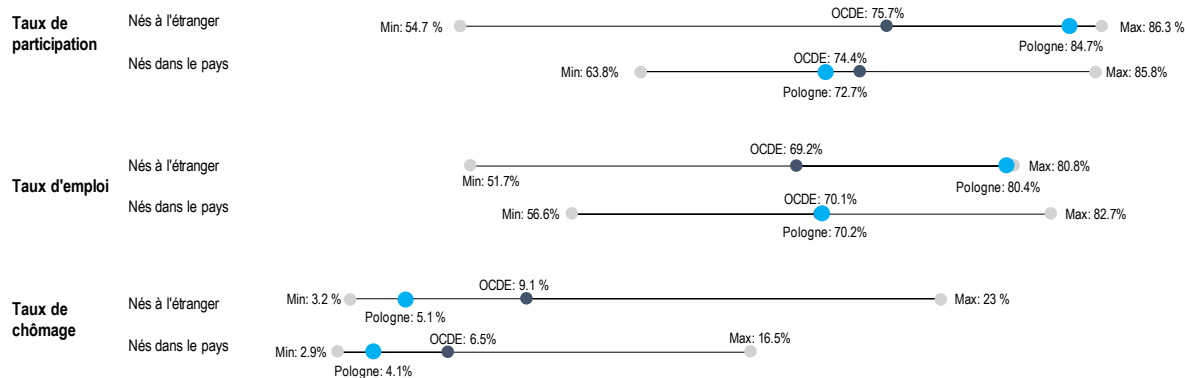
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-4.9	-1.8
Accroissement naturel	-5.0	-1.8
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	0.1	+0.0

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	7 131	+5.2	+1.1
Sorties (2021)	9 419	+19.0	+1.4

**Situation sur le marché du travail**  
2021



StatLink <https://stat.link/orq24s>

# Portugal

<b>Population née à l'étranger – 2020</b>	6.5 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.7 million, 53 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +49 %	Angola (13 %), Brésil (11 %), France (7 %)

En 2020, le Portugal a accueilli 80 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -18.6 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 19.9 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 40.7 % de travailleurs immigrés, 35.1 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 0.1 % de migrants humanitaires. Environ 12 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur. Par ailleurs, 29 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -42 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

Le Brésil, le Royaume-Uni et l'Inde sont les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Royaume-Uni a enregistré la plus forte augmentation (4 800) et le Brésil la plus forte diminution (-6 600) des flux vers le Portugal par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 50 %, pour atteindre environ 1 400. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (600), du Maroc (100) et d'Inde (80). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Afghanistan (600) et la plus forte diminution les ressortissants de Gambie (-90). Sur les 510 décisions prises en 2021, 60 % étaient positives.

En mai 2022, le Portugal a publié le rapport final du Plan national de mise en œuvre du Pacte mondial pour les migrations (PMM), qui dresse un bilan des progrès réalisés depuis 2020. Il évoque notamment quelques grandes réalisations, comme la forte croissance du réseau décentralisé d'aide aux immigrants, la mise au point d'un système de gestion de la collecte d'informations pour mieux cerner les besoins et les profils des immigrants et concevoir ainsi de meilleures politiques d'intervention et la publication du Guide d'accueil des immigrants, lequel a vocation à faciliter le travail des institutions (publiques et privées) et de la société civile, mais aussi d'aider les immigrants souhaitant vivre au Portugal.

Une nouvelle version du Plan national est en préparation, reflet de la volonté ferme et continue du Portugal en faveur d'une immigration sûre, ordonnée et régulière et des 23 objectifs du PMM. Le nouveau document tiendra compte à la fois des bonnes pratiques mises en œuvre et des défis persistants. Il reposera par ailleurs sur les résultats de la consultation menée auprès de la société civile en 2021 par la Haute Commission des migrations en partenariat avec l'Organisation internationale pour les migrations.

La loi-décret n° 14/2021 est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022, marquant le durcissement des conditions d'obtention d'un « visa doré ». Les permis de séjour par investissement ne seront plus accordés au titre des investissements dans l'immobilier à Lisbonne et Porto, en Algarve et dans les régions littorales, si les biens acquis sont destinés à l'habitation. Seuls sont admissibles à ce régime les investissements dans les régions autonomes des Açores et de Madère ainsi qu'à l'intérieur du Portugal. Les montants minimums des investissements immobiliers demeurent fixés à EUR 500 000, ou EUR 350 000 pour les bâtiments de plus de 30 ans.

Le montant minimum est plus élevé pour les autres types d'investissement. Pour le transfert de capitaux, il est porté de EUR 1 000 000 à EUR 1 500 000.

S'agissant des activités de recherche, de la prise de participation dans des fonds d'investissement ou des fonds de capital-risque, et de la constitution de sociétés commerciales, l'investissement minimum est relevé de 350 000 à 500 000 EUR.

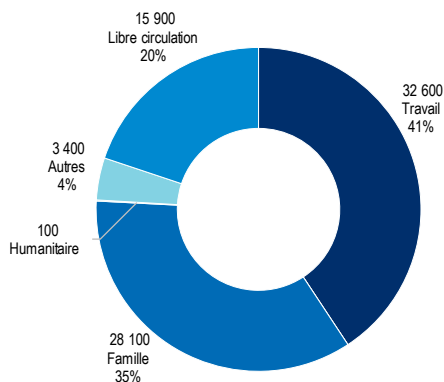
De nombreux immigrants n'ayant pas été en mesure de renouveler leurs visas ou leurs permis à cause de la pandémie de COVID-19, le gouvernement a prolongé en février 2022 les mesures exceptionnelles mises en place les années précédentes. Tous les titres et visas de séjour sur le territoire national qui sont arrivés à échéance depuis début mars 2020 sont considérés comme valables jusqu'au 30 juin 2022. Ils continueront d'être acceptés après cette date à condition que leur titulaire soit en mesure de justifier qu'un rendez-vous a été pris pour les renouveler. Par ailleurs, tous les ressortissants étrangers dont le dossier est en attente au Service des étrangers et des frontières (SEF), et dont la demande était déposée au 31 décembre 2021, peuvent séjourner légalement dans le pays à titre provisoire et ont accès aux services de santé, d'aide sociale, d'emploi et de logement.

Pour de plus amples informations : [www.acm.gov.pt](http://www.acm.gov.pt) | [www.om.acm.gov.pt](http://www.om.acm.gov.pt) | [www.sef.pt](http://www.sef.pt)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Portugal

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Source : Eurostat)

#### Migrations temporaires (pays tiers)

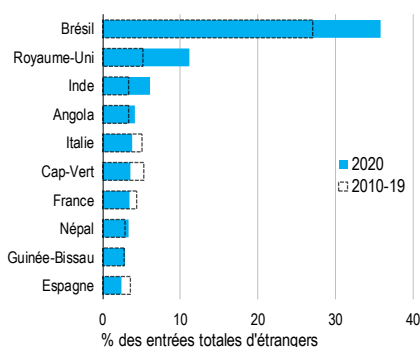
	2020	2020/19
Raisons professionnelles	70	- 82%
Raisons familiales	..	..
Raisons éducationnelles	..	..
Autre raison	340	- 53%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	1 350	+ 50%

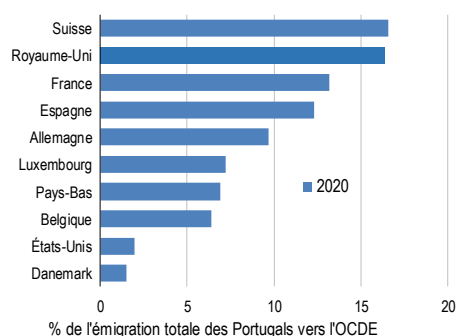
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Portugals vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

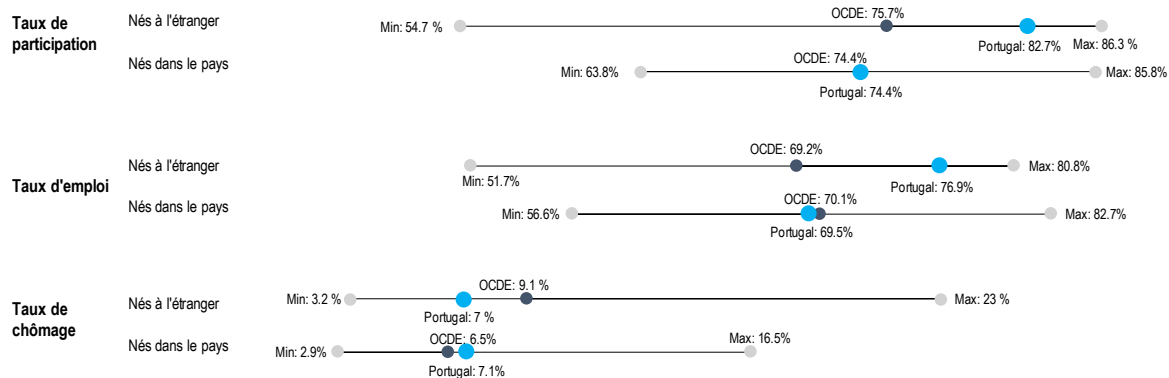
	2021	2021/20
	Pour 1 000 habitants	Variation
Total	5.2	+5.0
Accroissement naturel	-4.4	-0.6
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	9.6	+5.6

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	4 760	+10.0	+1.9
Sorties (2020)	240	-7.4	+0.1

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/1a62fg>

# République slovaque

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	3.7 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.2 million, 48 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +38 %	République tchèque (44 %), Hongrie (8 %), Ukraine (6 %)

En 2020, 15 000 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en République slovaque (hors citoyens de l'UE), soit -30.3 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 67.1 % de travailleurs immigrés, 14.4 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 13 % venus pour étudier et 5.5 % pour d'autres motifs. Environ 300 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 1 700 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 18 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -45 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La République tchèque, la Hongrie et l'Ukraine étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la République tchèque a enregistré la plus forte augmentation (300) et la Roumanie la plus forte diminution (-78) des flux vers la République slovaque par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 24.5 %, pour atteindre environ 300. La majorité des demandeurs provenaient du Maroc (100), de l'Afghanistan (90) et de l'Algérie (20). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants du Maroc (65) et la plus forte diminution les ressortissants de la Syrie (-25). Sur les 130 décisions prises en 2021, 35 % étaient positives.

Une nouvelle politique migratoire, remplaçant celle votée en 2011, a été adoptée en septembre 2021 pour la période menant à 2025. Le document porte principalement sur l'immigration économique et humanitaire. Le regroupement familial et la mobilité étudiante ne sont pas traités explicitement. Le retour des émigrés figure parmi les priorités de la nouvelle politique, y compris la poursuite des programmes d'aide au retour, mais les dispositifs récemment adoptés pour encourager le retour d'experts hautement qualifiés n'ont attiré que très peu de candidats.

Face à la pandémie de COVID-19, la loi sur le séjour des étrangers a été modifiée pour allonger la durée de validité des permis de séjour temporaire, de séjour permanent ou de séjour toléré jusqu'à deux mois après la fin de la crise. Les ressortissants de pays tiers entrés légalement sur le territoire de la République slovaque, mais auxquels un permis de résidence n'avait pas encore été délivré, ont pu rester jusqu'à un mois après la fin de la crise. Les ressortissants de pays tiers séjournant en dehors de la République slovaque ont pu demander le renouvellement de leur permis de séjour temporaire ou la délivrance d'un permis de séjour permanent pendant une période indéfinie auprès de l'ambassade.

La loi relative aux services de l'emploi a été amendée en lien avec la loi sur le séjour des étrangers, avec effet au 21 mai 2020 : la durée de validité des attestations requises par les ressortissants de pays tiers pour avoir la possibilité de pourvoir un poste vacant ou d'obtenir un permis de travail, et qui arrivaient à échéance pendant l'état d'urgence décrété dans le pays en raison de la crise liée au COVID-19, a été prolongée de deux mois après la levée de l'état d'urgence.

La libre circulation des travailleurs des régions frontalières a été réglementée par diverses lois ad hoc de l'Agence nationale de santé publique pendant la pandémie. L'objectif était généralement de faciliter les déplacements des représentants de commerce venus de pays européens voisins (République tchèque, Autriche, Hongrie, Pologne) en prévoyant diverses dérogations (quarantaine, tests de dépistage du COVID-19, etc.). Les mesures étaient axées sur la population vivant dans un périmètre de 30 km après la frontière, ou sur les personnes titulaires d'un contrat de travail dans un pays, mais résidant dans un autre. De nombreux problèmes ont persisté, notamment pour les citoyens slovaques vivant dans des régions voisines en Autriche et en Hongrie et qui ont rencontré des difficultés pour se rendre au travail ou à l'école pendant les fermetures des frontières. Les problèmes ont été particulièrement prononcés dans la région de la capitale Bratislava, proche des frontières autrichienne et hongroise.

Afin d'attirer des talents et des professionnels, un décret gouvernemental, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022, facilite l'accès au marché du travail, pour certaines professions, des ressortissants de pays tiers hautement qualifiés et diplômés des meilleures universités en leur délivrant un visa de recherche d'emploi valide jusqu'à 90 jours ou un visa de travail pour une période maximum d'un an.

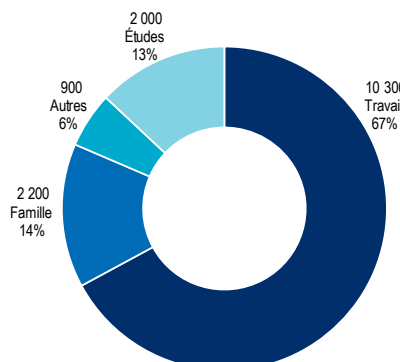
Un autre décret gouvernemental, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2022, réglemente la délivrance de visas d'une durée de validité d'un an maximum dans les métiers en tension, comme les conducteurs d'autobus et de poids lourds, pour les ressortissants des pays tiers suivants : Bélarus, Serbie, Macédoine du Nord, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Géorgie, Arménie, Moldova et Ukraine.

Pour de plus amples informations : [www.minv.sk](http://www.minv.sk)



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – République slovaque

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

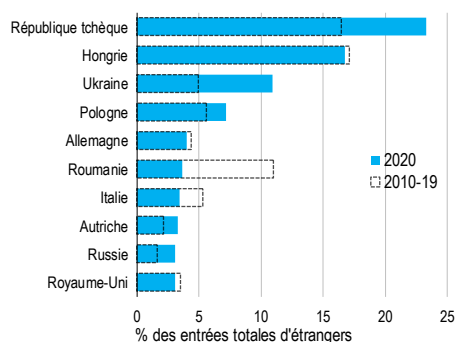
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	1 740	- 68%
Raisons familiales	690	- 2%
Raisons éducationnelles	330	- 37%
Autre raison	90	- 6%

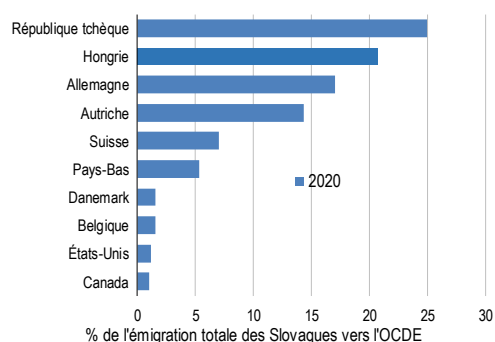
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile (2018)	330	+ 22%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Slovaques vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



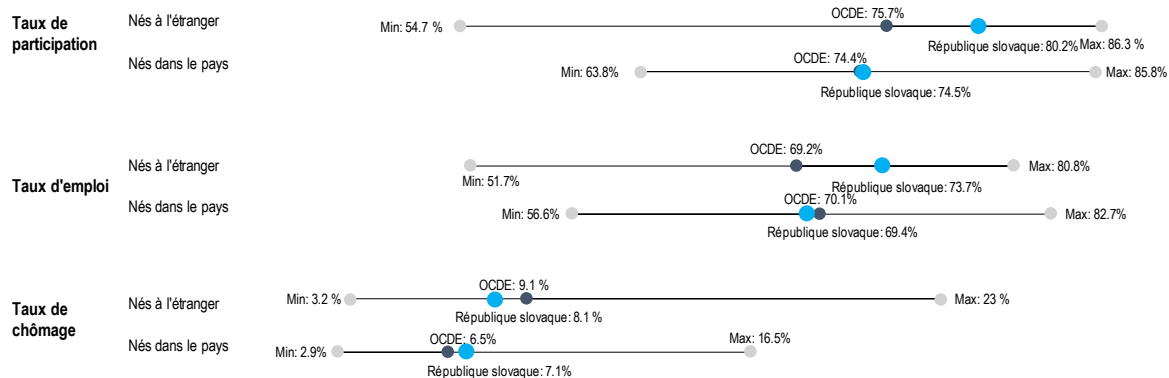
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-4.6	-4.9
Accroissement naturel	-3.1	-2.7
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	-1.5	-2.3

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	2 235	-11.8	+1.9
Sorties (2021)	453	+10.4	+0.4

**Situation sur le marché du travail**  
2021



# République tchèque

<b>Population née à l'étranger – 2019</b>	5.9 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.6 million, 43 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +49 %	Ukraine (26 %), République slovaque (20 %), Viet Nam (10 %)

En 2020, 49 000 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en République tchèque (hors citoyens de l'UE), -49.4 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 57.1 % de travailleurs immigrés, 24.7 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 11.3 % venus pour étudier et 6.9 % pour d'autres motifs. Environ 2 100 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 1 500 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 60 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -40 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Ukraine, la République slovaque et la Russie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la République slovaque a enregistré la plus forte augmentation (1 400) et l'Ukraine la plus forte diminution (-1 700) des flux vers la République tchèque par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 33.3 %, pour atteindre environ 1 100. La majorité des demandeurs venaient d'Ukraine (300), de Géorgie (200) et d'Afghanistan (200). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants d'Afghanistan (170) et la plus forte diminution les ressortissants d'Azerbaïdjan (-30). Sur les 940 décisions prises en 2021, 28 % étaient positives.

En 2021, la République tchèque était aux prises avec les effets persistants de la pandémie de COVID-19 sur les flux migratoires. Les restrictions imposées à tous les déplacements non essentiels vers le territoire tchèque, qui avaient été mises en place en 2020 pour limiter la propagation du virus en application de la recommandation de la Commission européenne, sont restées en vigueur mais ont été progressivement assouplies en 2021. L'obligation de remplir un formulaire en ligne de localisation des passagers (PLF) pour les voyageurs en provenance de pays présentant un risque moyen à élevé de transmission du COVID-19 a été établie en février 2021. Les conditions d'entrée ont été assouplies pour les ressortissants de pays tiers justifiant d'un schéma vaccinal complet en août 2021. La République tchèque a enfin levé tous les contrôles épidémiologiques liés au COVID-19 à ses frontières en avril 2022.

Malgré la pandémie, la République tchèque a accordé 199 000 visas de court séjour ainsi que 58 500 visas de long séjour et permis de séjour à des ressortissants de pays tiers, pour la plupart des travailleurs immigrés. Ce sont 14 500 ressortissants d'États membres de l'UE/EEE et 4 000 membres de leurs familles qui se sont installés en République tchèque en 2021.

Le seuil salarial requis pour les immigrants de travail originaires de pays tiers a été relevé en 2021. Le seuil de base pour obtenir une carte de séjour salarié (un permis unique de long séjour délivré aux travailleurs immigrés) et un permis de travail de courte durée correspond au salaire minimum national. En janvier 2022, le salaire mensuel minimum national a été revalorisé, passant de CZK 15 200 à CZK 16 200 (environ EUR 650). Ce nouveau salaire minimum correspond approximativement à 41.7 % du salaire moyen national.

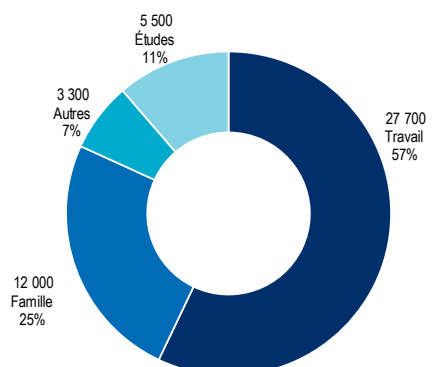
Une autre modification de la loi sur le séjour des ressortissants étrangers, approuvée en août 2021, a introduit de nouvelles conditions concernant l'identification et l'assurance-maladie des immigrants. La sécurité des cartes d'identité a été renforcée en application de la réglementation européenne : les permis de séjour délivrés par la République tchèque à tous les ressortissants de pays tiers, y compris aux membres de la famille de citoyens de l'UE, doivent désormais contenir des données biométriques. Les immigrants déjà présents sur le territoire tchèque sont tenus d'échanger leur permis contre un permis biométrique. D'autre part, en vertu des nouvelles exigences en matière d'assurance-maladie, tous les ressortissants de pays tiers doivent désormais souscrire à un régime complet d'assurance-maladie (auprès de Pojišťovna VZP, une filiale de la Compagnie générale d'assurance-maladie de la République tchèque) ; cette obligation ne concerne pas les immigrants couverts par l'assurance-maladie publique du pays ou par l'assurance prise en charge dans le cadre d'une convention internationale.

En avril 2022, le ministère du Travail et des Affaires sociales, en association avec l'université Mendel, a lancé « Smart Migration », une application mobile destinée à informer les immigrants sur la vie en République tchèque et sur les services publics dont ils disposent en matière notamment de santé, d'éducation, de logement et d'immigration. Les utilisateurs peuvent sélectionner une démarche à entreprendre et l'application les accompagne pas à pas. Elle contient également les coordonnées des autorités/organisations compétentes en République tchèque et permet aux immigrants de s'adresser directement à un assistant virtuel personnel (chatbot).

Pour de plus amples informations : [www.mvcr.cz/mvcren](http://www.mvcr.cz/mvcren) | [www.czso.cz](http://www.czso.cz) | [www.mpsv.cz](http://www.mpsv.cz) | [www.uradprace.cz](http://www.uradprace.cz) | [www.cizinci.cz](http://www.cizinci.cz)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – République tchèque

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

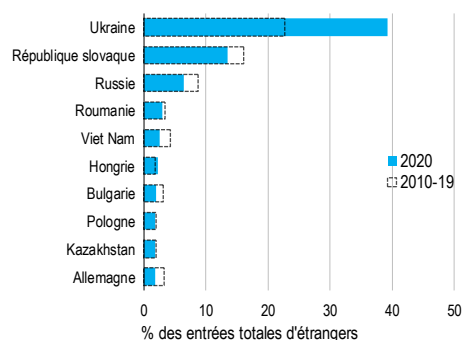
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	1 490	- 69%
Raisons familiales	1 400	- 71%
Raisons éducationnelles	2 060	- 72%
Autre raison	800	- 79%

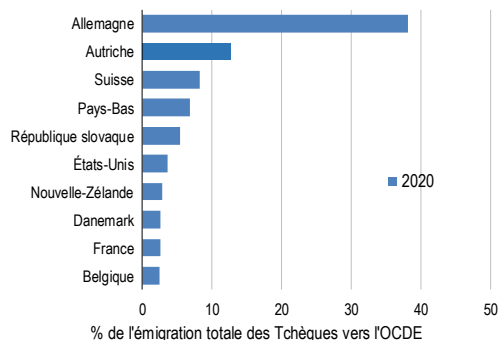
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	1 060	+ 33%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Tchèques vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



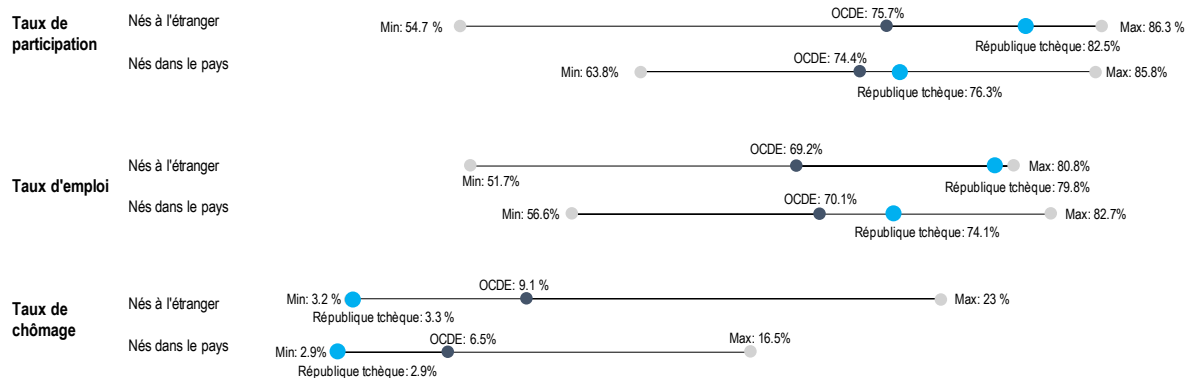
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	2.1	+1.4
Accroissement naturel	-2.7	-0.9
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	4.8	+2.3

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	4 387	+13.6	+1.6
Sorties (2021)	4 069	+24.6	+1.4

**Situation sur le marché du travail**  
2021



StatLink <https://stat.link/b1dm68>

# Roumanie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	3.6 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.7 million, 46 % de femme	Évolution depuis 2011 : +309 %	Moldavie (40 %), Italie (11 %), Espagne (9 %)

En 2020, 16 000 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Roumanie (hors citoyens de l'UE), soit -29.2 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 64.4 % de travailleurs immigrés, 15.3 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 13.8 % venus pour étudier et 6.5 % pour d'autres motifs. Environ 900 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 700 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). En outre, 18 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 50.5 %, pour atteindre environ 9 100. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (3 900), de Syrie (1 200) et du Bangladesh (900). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Afghanistan (1 500) et la plus forte diminution les ressortissants de Syrie (-250). Sur les 4 100 décisions prises en 2021, 28 % étaient positives.

La Stratégie nationale d'immigration 2021-24 a été publiée en septembre 2021. Elle vise prioritairement à assurer la légalité des séjours des étrangers, à lutter contre l'immigration clandestine et le travail non déclaré, et à permettre le libre accès à la procédure d'asile.

Trois grands objectifs sont formulés. Le premier concerne les migrations économiques et porte sur la limitation des entrées plutôt que sur l'intégration des personnes déjà présentes sur le territoire. Il s'agit plus spécifiquement d'assouplir les voies d'accès des étrangers – pour le travail, les détachements ou l'investissement – et de lutter contre l'immigration clandestine. Le deuxième objectif concerne la protection internationale. Il prévoit notamment un système de demande d'asile conforme aux normes juridiques nationales, européennes et internationales ; de meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement des demandeurs d'asile ; la réinstallation des réfugiés et demandeurs d'asile ; et une coopération accrue avec les autres organes européens et internationaux concernés par l'asile. Le troisième objectif a trait aux procédures de gestion des flux migratoires massifs provoqués par des crises (Syrie, Afghanistan, etc.) et à la prévention des menaces sécuritaires.

Les mesures officielles prises en 2021 sont les suivantes : une protection renforcée contre les faux permis de séjour, y compris par le recours aux données biométriques ; la fixation de contingents annuels d'autorisation de travail pour les étrangers, dont le doublement du nombre de travailleurs étrangers récemment admis sur le marché du travail roumain ; modification des conditions applicables au détachement de travailleurs en Roumanie et aux Roumains travaillant à l'étranger ; transposition de la directive européenne 2016/801 relative aux conditions d'entrée et de séjour des ressortissants de pays tiers à des fins de recherche, d'études, de formation, de volontariat et de programmes d'échange d'élèves ou de projets éducatifs et de travail au pair.

En novembre 2020, la Roumanie a adopté des mesures relatives au Brexit. Les ressortissants du Royaume-Uni et les membres de leur famille qui résidaient en Roumanie et souhaitaient y rester après le 31 décembre 2020 ont dû s'enregistrer auprès des autorités roumaines de l'immigration pour demander le nouveau statut de résident avant le 31 décembre 2021.

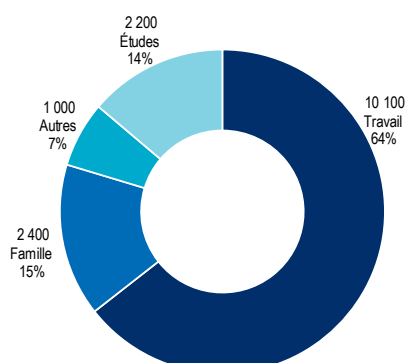
En réaction à la crise du COVID-19, les visas temporaires des immigrants se trouvant dans l'incapacité de quitter le territoire ont été automatiquement prolongés. La durée de validité de tous les papiers arrivés à échéance pendant l'état d'urgence/d'alerte au niveau national a été prolongée de 90 jours après la levée des restrictions. Les dépôts et traitements de demandes d'asile ont continué normalement.

L'Ordonnance d'urgence n° 20/2022, entrée en vigueur le 11 mars 2022, expose les mesures prises pour gérer l'afflux de réfugiés provoqué par la guerre en Ukraine. Les citoyens ukrainiens sont autorisés à travailler en Roumanie sans permis de travail dans le cadre d'une convention de travail à temps plein et sans devoir se limiter à neuf mois par an, ce qui est normalement la règle pour les conventions de travail. Le droit de séjour à des fins de travail est prolongé sans qu'il leur soit nécessaire d'obtenir un visa de travail de longue durée. Les ressortissants ukrainiens bénéficient en outre de soins médicaux d'urgence et de premiers secours gratuits dispensés par le système national de santé. Ils peuvent aussi être inclus dans les programmes nationaux de santé publique. Les personnes qui accueillent chez elles des citoyens étrangers ou des personnes apatrides venant des zones de conflit armé en Ukraine peuvent être dédommagées des frais de nourriture sous la forme d'indemnités journalières.

Pour de plus amples informations : [www.alba.insse.ro](http://www.alba.insse.ro) | [www.mai.gov.ro](http://www.mai.gov.ro) | [www.igi.mai.gov.ro](http://www.igi.mai.gov.ro)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Roumanie

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

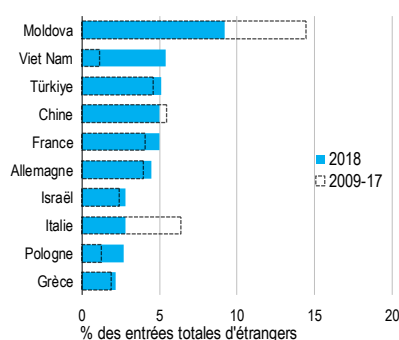
### Migrations temporaires (pays tiers)

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	730	- 65%
Raisons familiales	410	- 35%
Raisons éducationnelles	870	- 52%
Autre raison	220	- 55%

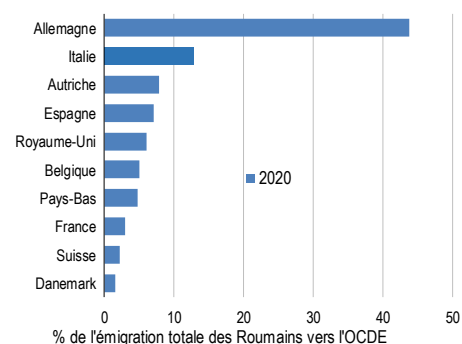
### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile (2018)	9 065	+ 50%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Roumains vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



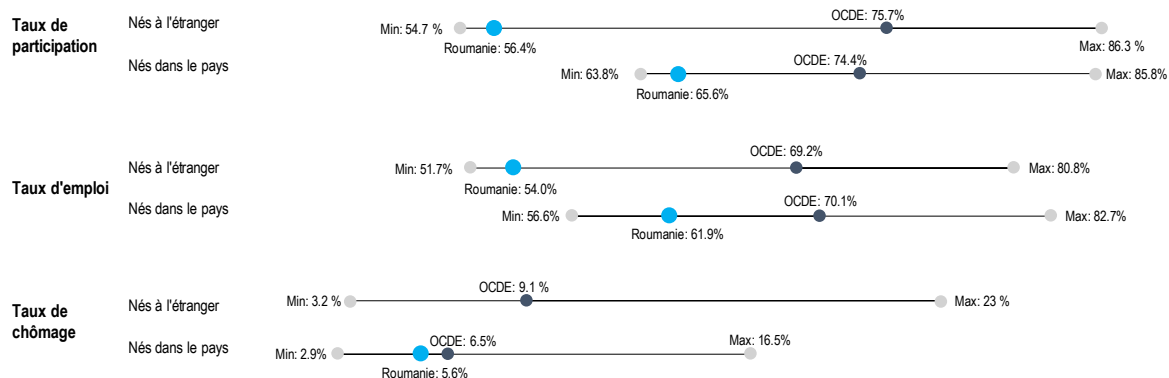
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-8.6	-2.0
Accroissement naturel	-8.2	-3.0
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	-0.4	+1.0

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	9 160	+15.3	+3.2
Sorties (2021)	634	+18.2	+0.2

**Situation sur le marché du travail**  
2021



# Royaume-Uni

<b>Population née à l'étranger – 2019</b>	14 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 9.5 millions, 52 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +28 %	Inde (9 %), Pologne (8 %), Pakistan (5 %)

En 2020, le Royaume-Uni a accueilli 223 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -35.5 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 20.4 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 18 % de travailleurs immigrés, 41.2 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 14.3 % de migrants humanitaires. Environ 222 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 24 000 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 62 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -53 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 57 %, pour atteindre environ 56 000. La majorité des demandeurs sont originaires d'Iran (10 000), d'Iraq (7 700) et d'Érythrée (5 000). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants iraniens (6 250) et la plus forte diminution les ressortissants pakistanais (-370). Sur les 24 000 décisions prises en 2021, 62 % étaient positives.

En mai 2021, le Royaume-Uni a défini sa stratégie de contrôle aux frontières pour les années à venir. Le pays envisage un système de contrôle numérique avec demande obligatoire de permission de voyager applicable à toutes les personnes souhaitant se rendre dans le pays ainsi que l'assouplissement des conditions de recrutement de travailleurs étrangers pour les emplois qualifiés en tension à l'échelle nationale. Une attention particulière a été accordée à la réforme du système d'asile afin de décourager les entrées clandestines.

Pour les immigrants économiques, une série de changements et de nouvelles voies d'entrée ont été annoncées, dont une voie créée en août 2020 pour les professionnels de la santé et de la prise en charge, une voie pour les diplômés de l'enseignement supérieur à l'été 2021 et, au printemps 2022, une nouvelle voie pour les individus à haut potentiel. Des modifications ont également été apportées au visa de travailleur saisonnier, accordé selon un système de contingents. Il a été temporairement étendu aux travailleurs du secteur de la volaille en novembre 2021 et le sera de nouveau pendant la période des préparatifs des fêtes de fin d'année 2022. Un nouveau régime de visa pour les talents internationaux (*Scale-Up*) sera ouvert à partir de l'été 2022 et permettra aux entreprises à forte croissance de parrainer des travailleurs pour qu'ils viennent occuper des postes très qualifiés au Royaume-Uni. Le premier volet (Investisseur) a été supprimé en février 2022.

Le mois de janvier 2022 a marqué l'ouverture du Dispositif de réinstallation des citoyens afghans (ACRS) qui permettra à un maximum de 20 000 femmes, enfants et autres personnes très vulnérables originaires d'Afghanistan d'entrer au Royaume-Uni de façon sûre et légale et de s'y réinstaller. Ce dispositif est distinct de la Politique de réinstallation et d'assistance à l'intention des ressortissants afghans (ARAP) qui permet de réinstaller au Royaume-Uni les ressortissants afghans admissibles qui étaient employés par le gouvernement britannique en Afghanistan – pour des missions exposées, importantes ou de facilitation – et qui sont considérés comme étant en danger du fait de ce travail.

La Loi sur la nationalité et les frontières a été votée en avril 2022. Ses principaux objectifs sont de décourager les entrées illégales au Royaume-Uni, de détruire les réseaux de passeurs et d'accélérer la reconduite à la frontière des personnes non autorisées à séjourner sur le territoire. Elle stipule que les personnes qui arrivent au Royaume-Uni et obtiennent le statut de réfugié après avoir traversé un pays tiers sûr où elles auraient raisonnablement pu déposer leur demande d'asile, ou qui n'ont pas demandé l'asile immédiatement, pourront être considérées comme clandestines, et leur demande d'asile comme irrecevable. Parmi les autres mesures, figurent le durcissement des sanctions imposées aux passeurs et de nouvelles approches eu égard aux actions en justice et aux méthodes d'évaluation de l'âge.

En avril 2022, le Royaume-Uni a annoncé un nouveau Partenariat pour les migrations et le développement économique avec le Rwanda. Ce partenariat entend répondre au défi international des migrations irrégulières et s'attaquer au modèle économique des réseaux de passeurs. Aux termes de ce partenariat, les personnes qui se rendent au Royaume-Uni par des voies illégales et dangereuses – y compris en traversant la Manche dans de petites embarcations – et qui ne sont pas considérées admissibles par le système d'asile britannique, pourront être expulsées vers le Rwanda où leur demande d'asile sera examinée. Ceux dont la demande est acceptée seront ensuite soutenus pour construire une nouvelle vie au Rwanda.

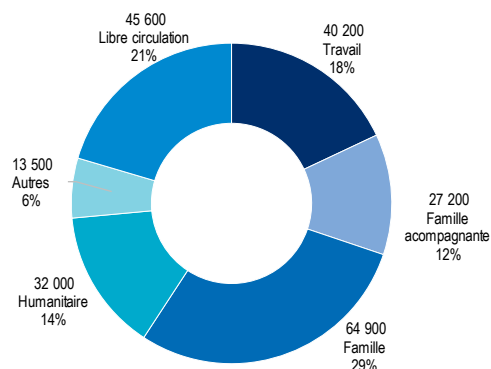
En réaction à la guerre en Ukraine, des régimes spéciaux de visa ont été créés pour les réfugiés ukrainiens en mars 2022, dont le *Ukraine Family Scheme* (pour les membres de la famille de ressortissants britanniques) et le *Homes for Ukraine Scheme* (pour l'hébergement de réfugiés ukrainiens chez l'habitant).

Pour de plus amples informations : [www.gov.uk/government/organisations/home-office](http://www.gov.uk/government/organisations/home-office) | [www.ons.gov.uk](http://www.ons.gov.uk)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Royaume-Uni

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, HCR)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	7 970	- 60%
Travailleurs saisonniers	7 210	+ 189%
Transferts intra-entreprises	8 630	- 68%
Autres migrants temporaires de travail	..	..

#### Éducation (pays tiers)

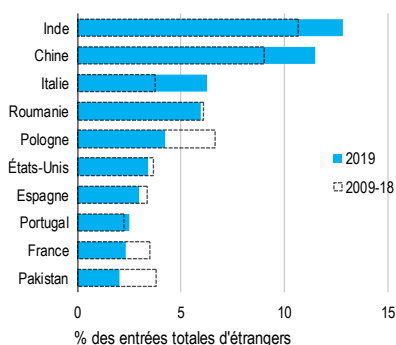
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	221 870	- 41%
Stagiaires	..	..

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	56 470	+ 57%

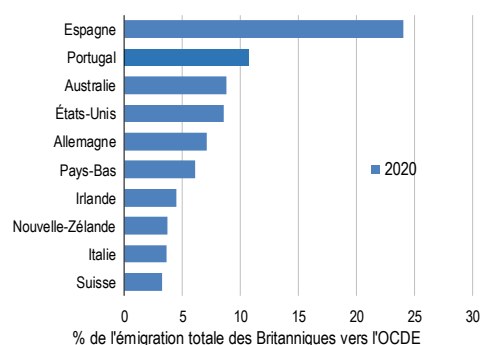
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Britanniques vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

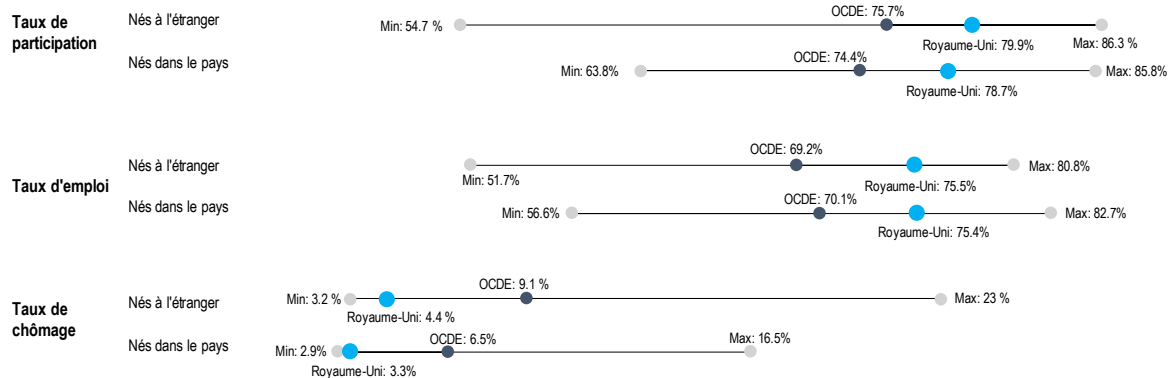
	2020 Pour 1 000 habitants	2020/19 Variation
Total	5.4	..
Accroissement naturel	-0.1	..
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	5.5	..

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	3 523	-16.6	+0.1
Sorties (2021)	10 083	+7.5	+0.3

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/lj4wei>

# Slovénie

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	14.1 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 0.3 million, 41 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +28 %	Bosnie Herzégovine (45 %), Croatie (15 %), Serbie (10 %)

En 2020, 12 000 nouveaux immigrants ont obtenu un permis de séjour de plus de 12 mois en Slovénie (hors citoyens de l'UE), soit -37.5 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 56.5 % de travailleurs immigrés, 41.8 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante), 0.5 % venus pour étudier et 1.1 % pour d'autres motifs. Environ 1 800 permis de courte durée ont été délivrés à des étudiants internationaux et 3 000 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 11 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -34 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

La Bosnie-Herzégovine, la Serbie et la Croatie étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, l'Italie a enregistré la plus forte augmentation (500) et la Bosnie-Herzégovine la plus forte diminution (-4 100) des flux vers la Slovénie par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 50.6 %, pour atteindre environ 5 200. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (2 600), du Pakistan (500) et d'Iran (300). La plus forte augmentation depuis 2020 a concerné les ressortissants d'Afghanistan (1900) et la plus forte diminution les ressortissants du Maroc (-1 100). Sur les 180 décisions prises en 2021, 9 % étaient positives.

Une modification de la loi sur les étrangers, entrée en vigueur en mai 2021, a durci les conditions d'octroi de permis de séjour en Slovénie, toutes catégories confondues. Les remboursements de frais professionnels et plusieurs autres avantages sociaux ne sont désormais plus pris en compte dans le calcul des moyens de subsistance des demandeurs. La modification envisage en outre de conditionner l'octroi d'un permis de séjour temporaire au titre du regroupement familial à l'obtention en langue slovène du niveau A1 en vertu du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) et l'octroi d'un permis de séjour permanent après une période de transition de deux ans à l'obtention du niveau A2. Les cours publics de langue et d'intégration seront quant à eux réservés à certaines catégories d'immigrés et la moitié des frais sera à la charge des participants. Autre changement important : les demandeurs pourront, sous certaines conditions, retirer leur premier permis de séjour en Slovénie au lieu de le faire auprès d'un poste consulaire à l'étranger. Le mandat relatif à l'ensemble des mesures d'intégration des ressortissants de pays tiers a par ailleurs été transféré du ministère de l'Intérieur au Bureau de l'accueil et de l'intégration des immigrés.

La réforme a permis de transposer dans le droit slovène la directive européenne 2016/801 relative aux étudiants et aux chercheurs en introduisant de nouvelles catégories de permis de séjour pour, entre autres, les stagiaires et les bénévoles ainsi qu'un dispositif de mobilité destiné aux chercheurs et aux étudiants titulaires d'un permis de résidence dans un autre État membre de l'Union européenne. D'autre part, les bourses sont désormais incluses dans le calcul des moyens de subsistance requis pour l'obtention d'un permis d'études.

Une modification de la loi sur la protection internationale visant à améliorer l'application des procédures en la matière est entrée en vigueur en novembre 2021. Il est désormais possible de faire appel des résolutions de la Cour suprême et les conseillers juridiques sont dans l'obligation de dévoiler l'identité des demandeurs d'asile. Pour favoriser une meilleure intégration des réfugiés, la modification conditionne certains droits à l'obtention de bons résultats en matière d'intégration. Elle réduit en outre la période pendant laquelle les réfugiés peuvent se faire accompagner dans le cadre de leur intégration, la faisant passer de trois à deux ans. Enfin, cette modification de la loi élargit les possibilités d'hébergement pour les mineurs non accompagnés.

À compter de 2021, une modification de la loi portant réglementation du marché du travail exige que les ressortissants de pays tiers sans emploi n'ayant pas été scolarisés dans le pays réussissent l'examen de slovène au niveau de compétence A1 durant l'année qui suit leur inscription au chômage. En raison des perturbations causées par la pandémie de COVID-19, le ministère du Travail, de la Famille et des Affaires sociales a allongé ce délai de six mois pour les personnes qui n'ont pas pu passer l'examen avant décembre 2021.

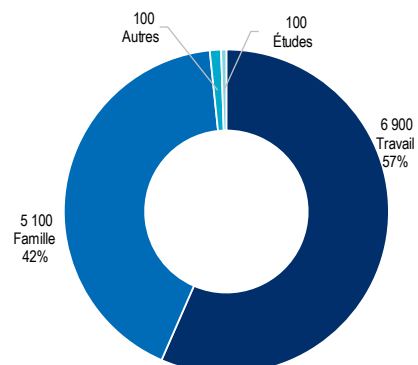
Dans le but de maîtriser la propagation du COVID-19, la Slovénie a imposé plusieurs conditions d'entrée et de quarantaine à ses citoyens et aux ressortissants étrangers, lesquelles ont été levées en février 2022.

Pour de plus amples informations : [www.stat.si](http://www.stat.si) | [www.gov.si/podrocja/drzava-in-druzba](http://www.gov.si/podrocja/drzava-in-druzba) | [www.infotujci.si](http://www.infotujci.si)



## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Slovénie

**Permis de résidence de long terme délivrés (hors UE)**  
2020 (Source : Eurostat)



**Migrations temporaires**  
(Source : Eurostat)

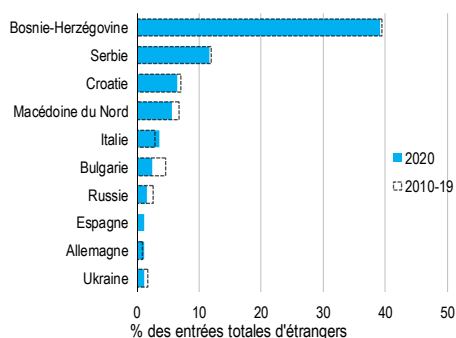
**Migrations temporaires (pays tiers)**

	2020	2020/19
Raisons professionnelles	3 020	- 59%
Raisons familiales	1 990	- 5%
Raisons éducationnelles	1 770	- 28%
Autre raison	10	+ 0%

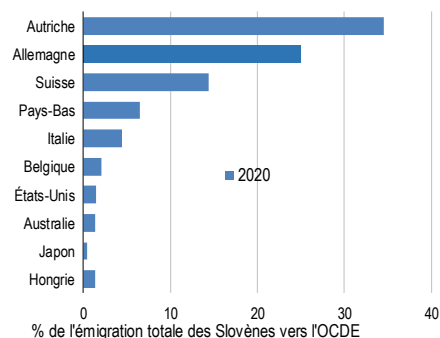
**Humanitaires**

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile (2018)	5 220	+ 50%

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Slovènes vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



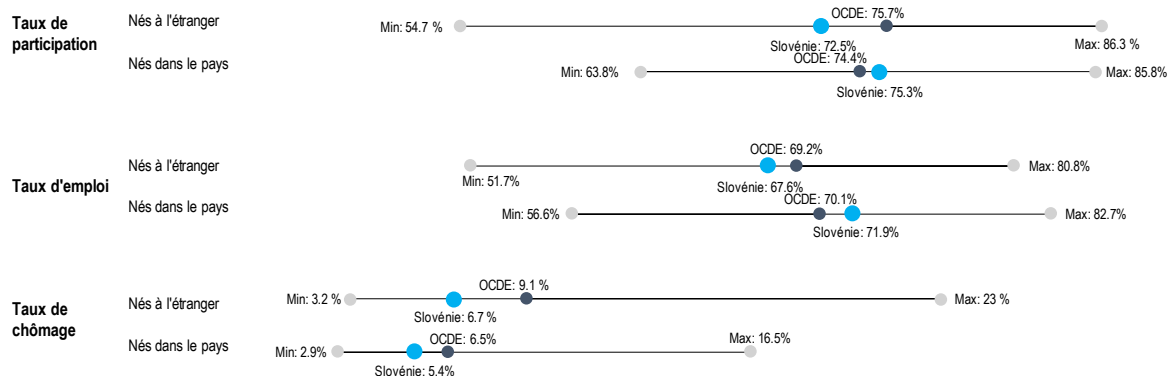
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	-0.9	-7.1
Accroissement naturel	-2.0	+0.5
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	1.2	-7.5

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	736	+8.9	+1.2
Sorties (2021)	317	+13.0	+0.5

**Situation sur le marché du travail**  
2021



# Suède

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	20.1 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 2 millions, 50 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +48 %	Syrie (9 %), Iraq (7 %), Finlande (7 %)

En 2020, la Suède a accueilli 79 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris les changements de statut et la libre circulation), soit -18.8 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 28 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 15.8 % de travailleurs immigrés, 43 % de membres de la famille (y compris la famille accompagnante) et 13.2 % de migrants humanitaires. Environ 6 600 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 5 100 à des travailleurs immigrés temporaires et saisonniers (hors migration intra-UE). Par ailleurs, 61 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -28 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont généralement sous contrat de courte durée.

L'Inde, la Syrie et l'Afghanistan étaient les trois principales nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, le Danemark a enregistré la plus forte augmentation (25) et l'Afghanistan la plus forte diminution (-5 300) des flux vers la Suède par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -25.3 %, pour atteindre environ 10 000. La majorité des demandeurs provenaient de Syrie (2 200), d'Afghanistan (1 000) et d'Ukraine (400). La plus forte augmentation depuis 2020 concerne les ressortissants de Syrie (400) et la plus forte diminution les ressortissants d'Ouzbékistan (-560). Sur les 10 000 décisions prises en 2021, 28 % étaient positives.

Les modifications des règles contenues dans la Loi sur les étrangers, adoptées par le parlement en juin 2021, sont entrées en vigueur en juillet de la même année. En vertu de la nouvelle législation, tous les permis de séjour délivrés sont provisoires. Leur durée de validité pourra varier, mais elle sera généralement de deux ans. Des permis de séjour permanent pourront être accordés uniquement si certaines conditions sont remplies, dont une condition d'autonomie financière. Les conditions applicables à l'immigration familiale ont également été durcies : le parent en Suède doit être capable de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille et disposer d'un logement d'une taille et d'une qualité suffisantes pour le nombre de personnes à accueillir.

En juin 2022, le parlement a adopté de nouvelles règles pour durcir et améliorer les règles applicables à l'immigration de travail. Elles sont censées faire échec à l'exploitation des travailleurs immigrés, attirer et retenir l'expertise internationale et empêcher l'expulsion de travailleurs qualifiés. Ces modifications sont les premières d'une série de changements proposés eu égard à l'immigration de travail. Le gouvernement a en outre demandé une étude sur les possibilités d'introduire le principe d'opposabilité de la situation de l'emploi pour lutter contre le dumping social et l'exploitation des travailleurs.

En juin 2022, le gouvernement a demandé une étude sur les moyens de conditionner l'octroi d'un permis de séjour permanent à des compétences linguistiques et sociales d'une façon qui soit appropriée, légale et efficace.

En juin 2022 également, le parlement a encore modifié les règles contenues dans la Loi sur les étrangers, lesquelles entreront en vigueur en août 2022 et rendront possible l'expulsion des étrangers reconnus coupables d'un crime dans un plus grand nombre d'affaires qu'actuellement.

Le gouvernement a également demandé une étude en vue de proposer de nouvelles règles concernant l'accueil initial des demandeurs d'asile. L'un des objectifs de cette étude est de déterminer comment inciter les réfugiés au sens large à vivre dans des logements fournis par l'État lorsqu'ils arrivent en Suède. De nouvelles règles limitant la proportion de réfugiés vivant dans des logements privés avaient déjà été adoptées en 2020 afin d'empêcher les demandeurs d'asile de s'installer dans des quartiers défavorisés sur le plan socioéconomique.

En avril 2021, le service public de l'emploi a lancé l'initiative « Intensive Year », qui a vocation à permettre aux nouveaux immigrants très motivés d'obtenir un emploi dans un délai d'un an en participant à diverses mesures d'intégration. L'accent est mis sur l'apprentissage du suédois, des mesures étroitement liées au lieu de travail et des formations plus courtes. Un stage intensif et programme de mentorat prévoyant une indemnisation financière pour les employeurs participants figurent parmi les nouvelles mesures introduites dans le cadre de l'initiative. D'autre part, un nouveau modèle appelé « Entry Agreements » et visant à (ré)insérer sur le marché du travail les chômeurs de longue durée et les immigrants nouvellement arrivés ainsi qu'à alimenter l'offre future de compétences pour les employeurs, dit « accords d'entrée », devrait être mis en place en 2022.

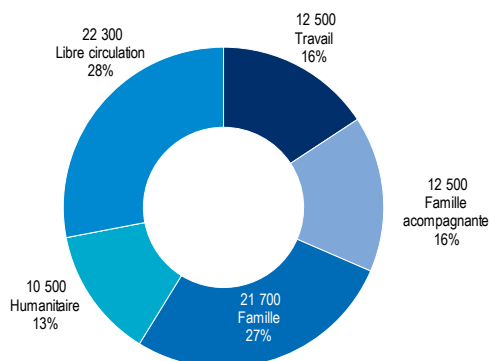
À compter d'avril 2022, les personnes venant de l'extérieur de l'UE et de l'EEE ne seront plus soumises aux conditions d'entrée en Suède liées au COVID-19. Les restrictions liées au COVID-19 qui s'appliquaient aux ressortissants de l'UE, de l'EEE et des pays nordiques ont été levées en février 2022.

Pour de plus amples informations : [www.migrationsverket.se](http://www.migrationsverket.se) | [www.scb.se](http://www.scb.se) | [www.regeringen.se](http://www.regeringen.se)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Suède

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail (pays tiers)

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	1 580	- 23%
Travailleurs saisonniers	3 490	- 43%
Transferts intra-entreprises	..	..
Autres migrants temporaires de travail	..	..

#### Éducation (pays tiers)

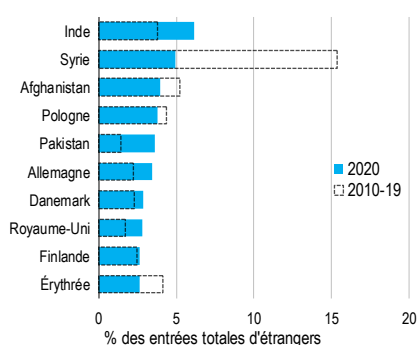
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	6 630	- 38%
Stagiaires	..	..

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	10 180	- 25%

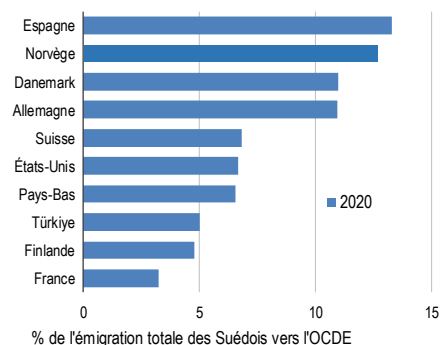
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Suédois vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

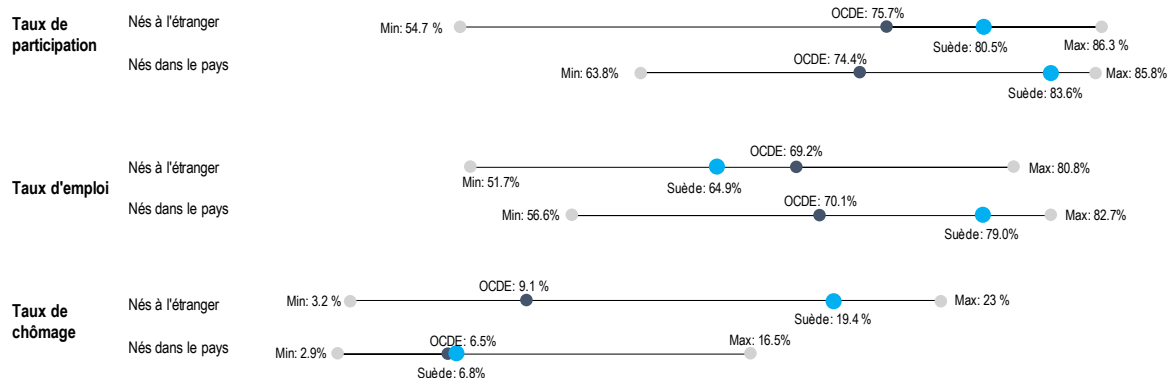
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	7.0	+2.0
Accroissement naturel	2.1	+0.7
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	4.9	+1.4

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	3 338	+7.5	+0.5
Sorties (2021)	2 140	+21.2	+0.3

### Situation sur le marché du travail

2021



# Suisse

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	30.2 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 2.6 millions, 51 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +27 %	Allemagne (14 %), Italie (10 %), Portugal (8 %)

En 2020, la Suisse a accueilli 118 000 nouveaux immigrants pour un séjour de longue durée ou à titre permanent (y compris changements de statut), -3.6 % par rapport à 2019. Ce chiffre comprend 75.4 % d'immigrés admis au titre de la libre circulation, 1.5 % de travailleurs immigrés, 14.5 % de membres de famille (y compris les accompagnants) et 5.6 % d'immigrés admis pour raisons humanitaires. Environ 11 000 permis ont été délivrés à des étudiants en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur et 90 à des travailleurs immigrés, temporaires ou saisonniers. Par ailleurs, 177 000 détachements intra-UE ont été enregistrés en 2020, soit une baisse de -28 % par rapport à 2019. Ces travailleurs détachés sont en général sous contrat de courte durée.

L'Allemagne, l'Italie et la France étaient les trois premières nationalités des nouveaux arrivants en 2020. Parmi les 15 premiers pays d'origine, la France a enregistré la plus forte hausse (1 800) et le Portugal la plus forte baisse (-800) en termes de flux d'entrées en Suisse par rapport à l'année précédente.

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a augmenté de 36.1 %, pour s'établir à 13 000. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (2 000), d'Érythrée (1 700) et d'Algérie (1 000). La plus forte hausse depuis 2020 concerne les ressortissants afghans (1 300) et le recul le plus marqué les ressortissants du Sri Lanka (-70). Sur les 9 940 décisions prises en 2021, 91 % étaient positives.

Dans le contexte d'un mandat complémentaire de l'Agenda Intégration Suisse, lancé en 2019, le système de financement de l'asile sera réformé afin d'harmoniser les tâches de la Confédération et des cantons liées à la prise en charge, à l'aide sociale et à la promotion de l'intégration, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Plus précisément, pour inciter davantage les jeunes à suivre une formation professionnelle, la Confédération versera aux cantons une somme forfaitaire destinée aux réfugiés et aux personnes admises à titre provisoire âgés de 18 à 25 ans, quel que soit leur statut au regard de l'emploi ou de la formation. Par ailleurs, un facteur de correction pour les revenus faibles sera instauré pour les réfugiés et les personnes admises à titre provisoire âgés de 25 à 60 ans afin d'éliminer dans ces classes d'âge aussi les obstacles à la formation professionnelle ou à l'emploi à temps partiel. Par conséquent, aucune somme forfaitaire ne sera déduite pour les personnes dont le revenu est égal ou inférieur à 600 CHF, ce qui réduit la charge financière pour les cantons. Le système actuel de financement restera inchangé pour les demandeurs d'asile.

La protection contre les discriminations est garantie par la Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) depuis 2019 et les actions se sont principalement concentrées sur la sensibilisation dans les structures ordinaires. À compter de 2022, les actions de lutte contre la discrimination chercheront également à renforcer les autorités et les institutions de manière ciblée, surtout en ce qui concerne les discriminations dans le cadre de la recherche d'emploi.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les ressortissants croates bénéficient de la libre circulation ; ils suivent désormais la même procédure d'immigration que les ressortissants des pays de l'UE et doivent remplir moins de conditions qu'auparavant pour être autorisés à travailler en Suisse. Toutefois, si le marché du travail s'en trouve sérieusement perturbé, le gouvernement pourra limiter le nombre de permis de travail délivrés à des ressortissants croates entre 2023 et la fin de 2026.

Le Conseil fédéral a modifié l'Ordonnance sur l'entrée et l'octroi de visas afin d'autoriser les ressortissants australiens à entrer dans le pays sans visa, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, indépendamment du motif ou de la durée du séjour. Ils doivent cependant demander un permis s'ils envisagent de séjourner en Suisse pendant plus de trois mois ou d'y travailler. D'autre part, les ressortissants suisses ont désormais accès au programme australien de vacances-travail.

Les contingents de permis de travail, augmentés en 2019 pour les ressortissants de pays hors UE/AELE, sont restés inchangés en 2020, 2021 et 2022 pour les prestataires de services de pays appartenant à l'UE/AELE et les ressortissants de pays hors UE/AELE et du Royaume-Uni.

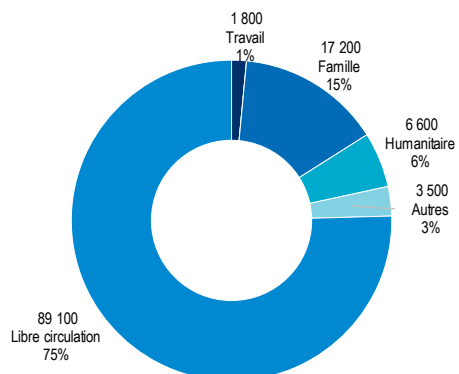
Dans le contexte du COVID-19, la Suisse et l'Union européenne ont mutuellement reconnu leurs certificats de vaccination pour faciliter la circulation des personnes. Depuis octobre 2021, un test de dépistage du COVID-19 est obligatoire pour les personnes forcées de quitter la Suisse en application d'une mesure d'expulsion. Si nécessaire, les tests peuvent également être effectués contre leur gré. Cette réglementation de la LEI est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022. La Suisse a levé le 17 février 2022 toutes les restrictions d'entrée à l'exception de celles qui s'appliquent aux personnes en provenance de pays à haut risque.

Pour de plus amples informations : [www.sem.admin.ch](http://www.sem.admin.ch)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Suisse

### Entrées d'immigrés de long terme

2020 (Source : OCDE)



### Migrations temporaires

(Sources : OCDE, Eurostat)

#### Migrations temporaires de travail

	2020	2020/19
Vacanciers actifs	..	..
Travailleurs saisonniers	..	..
Transferts intra-entreprises	..	..
Autres migrants temporaires de travail	..	..

#### Éducation

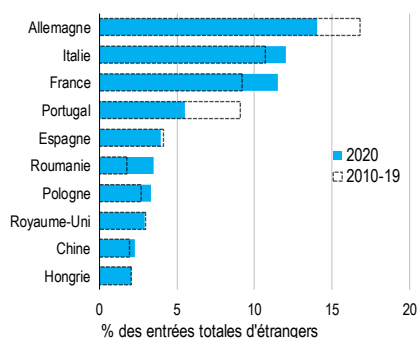
	2020	2020/19
Étudiants en mobilité internationale	11 350	- 0%
Stagiaires	90	- 37%

#### Humanitaires

	2021	2021/20
Demandeurs d'asile	13 300	+ 36%

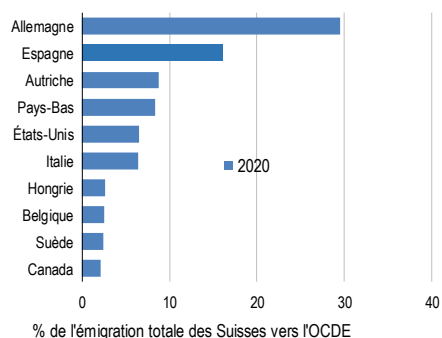
### 10 principales nationalités des entrées

(définition nationale)



### Émigration de Suisses vers les pays de l'OCDE

(définition nationale)



### Composantes de la croissance de la population

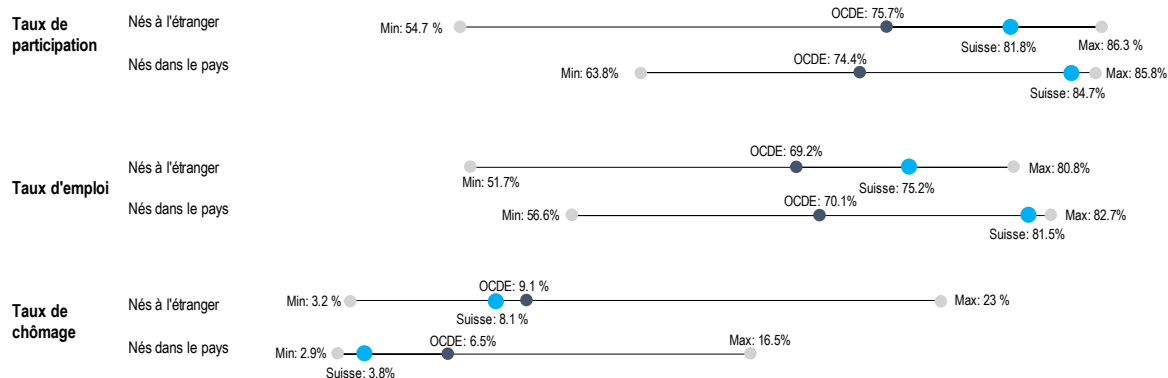
	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	7.6	+0.2
Accroissement naturel	2.1	+1.0
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	5.5	-0.8

### Transferts de fonds

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	3 019	+18.4	+0.4
Sorties (2020)	27 965	-0.8	+3.7

### Situation sur le marché du travail

2021



StatLink <https://stat.link/bqti2j>

# Türkiye

<b>Population née à l'étranger – 2021</b>	3.7 % de la population	<i>Premiers pays de naissance :</i>
Taille : 3.1 millions, 52 % de femmes	Évolution depuis 2011 : +115 %	Bulgarie (11 %), Allemagne (11 %), Iraq (10 %)

En 2021, le nombre de primo-demandeurs d'asile a diminué de -6.6 %, pour atteindre environ 29 000. La majorité des demandeurs provenaient d'Afghanistan (22 000), d'Iraq (4 000) et d'Iran (1 000). La baisse la plus importante a concerné les ressortissants irakiens (-900). Sur les 46 000 décisions prises en 2021, 28 % étaient positives.

La période 2020-21 a été marquée par des évolutions majeures de la politique migratoire en raison de la pandémie de COVID-19 et des difficultés liées à la situation des Syriens placés sous protection temporaire, à l'asile, aux migrations irrégulières et aux retours.

En février 2020, la Türkiye a déclaré qu'elle ne pouvait plus gérer le nombre de personnes fuyant la guerre civile en Syrie et qu'elle ouvrirait ses frontières pour faciliter le départ pour l'Europe des réfugiés qui le souhaitent. La « Déclaration UE- Türkiye » (ou « Accord UE- Türkiye ») de 2016 a été suspendue pour permettre aux immigrés en situation irrégulière de quitter la Türkiye afin de rejoindre la Grèce et la Bulgarie. Ces deux pays ont répliqué en fermant leurs frontières, plongeant de nombreuses personnes dans une situation incertaine à leur porte.

Le débat sur le retour volontaire s'est par ailleurs intensifié en 2021, notamment autour des zones de sécurité. En septembre 2020, la Direction générale de la gestion des migrations, l'Agence turque de coopération et de coordination, le ministère des Affaires étrangères et le Croissant-Rouge turc ont signé un protocole de coopération opérationnelle sur le fonctionnement d'un mécanisme national de retour volontaire assisté.

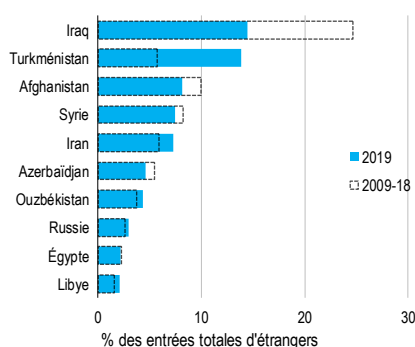
Depuis 2019, le gouvernement turc réinstalle les réfugiés syriens dans leur province d'enregistrement initial. En janvier 2021, la Direction générale de la gestion des migrations à Istanbul a annoncé qu'aucune nouvelle demande de permis de séjour ne serait acceptée dans les districts d'Istanbul et d'Ankara qui accueillent le plus grand nombre de résidents syriens et non syriens enregistrés. En février 2022, le ministre de l'Intérieur est allé plus loin en réduisant le nombre de réfugiés syriens et autres ressortissants étrangers dans les districts où les réfugiés syriens représentent 25 % de la population. Ces stratégies de réinstallation seront appliquées parallèlement à des mesures portant un coup d'arrêt aux nouveaux enregistrements ou aux nouvelles demandes de permis de séjour émanant de résidents syriens et d'autres ressortissants étrangers.

Les autorités turques ont décidé de ne pas infliger d'amendes aux ressortissants étrangers se trouvant dans l'incapacité de quitter le territoire à l'expiration de leurs titres de séjour à cause des restrictions en vigueur relatives au COVID-19, à condition qu'ils quittent le pays au plus tard un mois après la réouverture de la frontière. Les immigrés dont le titre de séjour a expiré pendant la pandémie et la fermeture officielle des frontières ont eu droit à une prolongation.

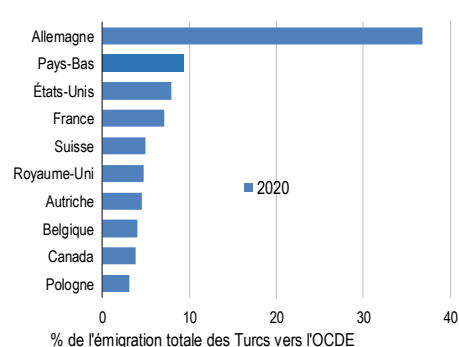
Pour de plus amples informations : [www.goc.gov.tr](http://www.goc.gov.tr) | [www.iskur.gov.tr](http://www.iskur.gov.tr) | [www.nvi.gov.tr](http://www.nvi.gov.tr) | [www.mfa.gov.tr](http://www.mfa.gov.tr) | [www.tuik.gov.tr](http://www.tuik.gov.tr) | [www.yok.gov.tr](http://www.yok.gov.tr) | [www.denklik.yok.gov.tr](http://www.denklik.yok.gov.tr)

## Chiffres clés de l'immigration et de l'émigration – Türkiye

**10 principales nationalités des entrées**  
(définition nationale)



**Émigration de Turcs vers les pays de l'OCDE**  
(définition nationale)



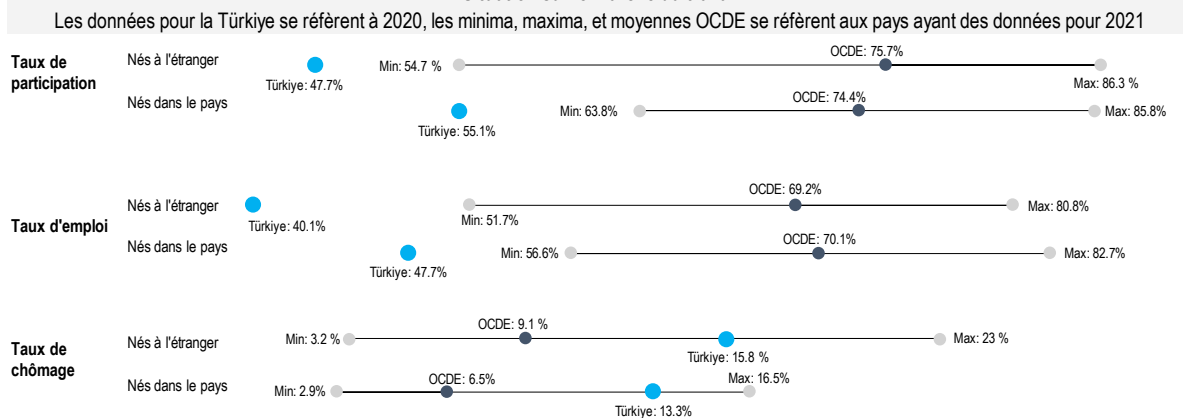
**Composantes de la croissance de la population**

	2021 Pour 1 000 habitants	2021/20 Variation
Total	12.7	+7.2
Accroissement naturel	..	..
Solde migratoire net plus ajustements statistiques	..	..

**Transferts de fonds**

	USD courants (millions)	Évolution annuelle (%)	Part du PIB (%)
Entrées (2021)	704	-23.3	+0.1
Sorties (2021)	1 491	+10.9	+0.2

**Situation sur le marché du travail**



StatLink <https://stat.link/nkqbfr>





# Annexe A. Annexe statistique

## Entrées et sorties de personnes étrangères

A.1. Entrées de personnes étrangères dans les pays de l'OCDE

B.1. Entrées de personnes étrangères par nationalité

A.2. Sorties de personnes étrangères à partir des pays de l'OCDE

Métadonnées relatives aux Tableaux A.1, B.1. et A.2. Entrées et sorties de personnes étrangères

## Entrées de demandeurs d'asile

A.3. Entrées de demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE

B.3. Entrées de demandeurs d'asile par nationalité

Métadonnées relatives aux Tableaux A.3. et B.3. Entrées de demandeurs d'asile

## Effectifs de personnes étrangères ou nées à l'étranger

A.4. Effectifs de personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE

B.4. Effectifs de personnes nées à l'étranger par pays de naissance

Métadonnées relatives aux tableaux A.4. et B.4. Effectifs de personnes nées à l'étranger

A.5. Effectifs de personnes étrangères par nationalité dans les pays de l'OCDE

B.5. Effectifs de personnes étrangères par nationalité

Métadonnées relatives aux Tableaux A.5. et B.5. Effectifs de personnes étrangères

## Acquisitions de la nationalité

A.6. Acquisitions de la nationalité dans les pays de l'OCDE

B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité

Métadonnées relatives aux Tableaux A.6. et B.6. Acquisitions de la nationalité

## Introduction

La plupart des données publiées dans cette annexe proviennent des correspondants nationaux du Groupe d'experts sur les migrations de l'OCDE, désignés par le Secrétariat de l'OCDE, en accord avec les autorités des pays membres. Par conséquent, ces données ne sont pas toujours fondées sur des définitions communes à tous les pays. Les pays couverts dans cette annexe sont les pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles ainsi que la Russie. Le Groupe d'experts sur les migrations de l'OCDE n'a pas de

compétences particulières pour imposer des modifications dans les procédures de collecte de données. C'est en quelque sorte un observatoire des migrations qui se doit, de par sa nature, d'utiliser les statistiques existantes. Toutefois, cela ne le dispense pas de faire des suggestions d'améliorations qui lui semblent indispensables et de participer activement à la standardisation des données.

L'objet de cette annexe est de décrire la population dite « immigrée » telle qu'elle est définie dans le pays d'accueil traité (généralement la population née à l'étranger). Les informations recueillies portent sur les flux et les effectifs de la population immigrée totale ainsi que sur les acquisitions de la nationalité. Ces données n'ont pas été standardisées et ne sont par conséquent pas entièrement comparables d'un pays à l'autre. En particulier, les critères d'enregistrement dans un fichier de population ou bien les conditions d'octroi d'un permis de résidence, par exemple, varient d'un pays à l'autre, ce qui conduit à des mesures très différenciées, même en utilisant le même type de source.

Au problème de comparabilité des statistiques s'ajoute celui de la prise en compte très partielle des migrants en situation irrégulière. Une partie d'entre eux peuvent être comptabilisés au travers des recensements. Les programmes de régularisation, lorsqu'ils existent, permettent, après coup, d'identifier et de comptabiliser une fraction non négligeable des migrants en situation irrégulière. Cela permet, à un moment donné, de mieux mesurer le volume de la population née à l'étranger sans qu'il soit toujours possible de réaffecter ces personnes selon l'année d'entrée sur le territoire.

Chaque série de cette annexe est précédée d'une note explicative relative aux données présentées. Figure ensuite le Tableau synoptique (série A, reprenant le total pour chacun des pays d'accueil) qui introduit les tableaux par nationalité ou pays de naissance selon le cas (série B). À la fin de chaque série, un tableau détaille par pays d'accueil les sources et les notes relatives aux données présentées dans les tableaux.

## Remarques générales

Les Tableaux portent sur des séries annuelles couvrant la période 2010-20 ou 2011-21.

- L'ordre retenu pour citer les pays dans les tableaux de la série A est l'ordre alphabétique. Pour les autres tableaux, les nationalités ou les pays de naissance sont classés par ordre décroissant des effectifs correspondant à la dernière année disponible.
- Dans les tableaux par pays d'origine (séries B), ne sont présentés que les 15 principaux pays, lorsque ce détail est disponible. Par ailleurs, la rubrique « autres pays » est une rubrique résiduelle calculée par différence entre les effectifs totaux et la somme des nationalités/pays de naissance indiqués dans le tableau. Les effectifs de certains pays ne sont pas toujours disponibles pour toutes les années de la série et la composition de cette rubrique résiduelle est donc variable. Il faut en tenir compte pour interpréter son évolution.
- Les données relatives aux sorties d'étrangers (série A.2) ne sont pas présentées par nationalité. Ces statistiques ainsi que les statistiques par genre sont consultables en ligne (<http://www.OCDE.org/fr/els/mig/statcles.htm>).
- À cause des arrondis, les totaux peuvent différer légèrement de la somme des éléments qui les constituent.
- Le signe « .. » retenu dans les tableaux indique que les données ne sont pas disponibles.
- Les chiffres en italique sont des estimations du Secrétariat.

## Entrées et sorties de personnes étrangères

Les pays de l'OCDE disposent rarement d'outils spécifiques pour mesurer les flux d'entrées et de sorties d'étrangers et les estimations nationales proviennent en général soit des registres de population soit des fichiers d'octroi de permis de résidence. La présente note vise à détailler plus systématiquement ce qui est mesuré par chacune des sources utilisées.

### L'estimation des flux à partir des registres de population

Les registres de population permettent d'obtenir des données sur les entrées et les sorties par nationalité. Pour se faire enregistrer, les étrangers doivent être en possession d'un permis de résidence valide et/ou d'un permis de travail d'une durée de validité au moins égale à la durée correspondant au critère d'inscription dans le registre de population. Les émigrés sont généralement identifiés sur la base d'une déclaration notifiant leur intention de quitter le pays. Cependant la période d'absence anticipée n'est pas toujours spécifiée.

Les entrées sont mieux comptabilisées que les sorties dans les registres de population. En effet, l'émigré qui envisage de retourner dans le pays d'accueil à plus ou moins long terme peut hésiter à signaler son départ pour éviter de perdre les droits liés à l'affiliation au registre. Les critères d'inscription dans les registres diffèrent largement d'un pays à l'autre (ils peuvent varier de trois mois à un an de durée minimale de séjour), ce qui pose d'importants problèmes de comparaisons internationales. Ainsi, certains pays prennent en compte une partie des migrants temporaires, y compris parfois les demandeurs d'asile lorsque ceux-ci résident dans des ménages privés (par opposition aux centres d'accueil ou aux foyers d'immigrés) et les étudiants en mobilité internationale.

### L'estimation des flux à partir des permis de résidence et/ou de travail

Généralement, les statistiques sur les permis portent sur le nombre de permis délivrés au cours d'une période donnée et dépendent des types de permis retenus. Les pays communément appelés d'installation (Australie, Canada, États-Unis et Nouvelle-Zélande) considèrent comme migrants les personnes qui ont reçu une "autorisation au titre de l'immigration permanente", souvent octroyée dès l'entrée sur le territoire. Les statistiques sur les migrants temporaires sont également publiées dans cette annexe pour ces pays. Dans le cas de la France, les permis retenus ont une durée de validité au moins égale à un an (seuls les étudiants ne sont pas retenus ici).

Une autre caractéristique des données de permis est de ne pas enregistrer les flux de personnes nées dans le pays. Il est possible aussi que certains flux d'étrangers n'y figurent pas, soit parce que le type de permis qu'ils détiennent n'est pas retenu pour élaborer les statistiques, soit parce qu'ils n'ont pas besoin de permis (accords de libre circulation). En outre, les données établies à partir des permis ne reflètent pas nécessairement les flux réels ou la durée effective de séjour car : i) les permis ont pu être délivrés à l'étranger mais les candidats à l'émigration ne les ont pas forcément utilisés ou ont retardé leur arrivée ; ii) les permis ont pu être délivrés à des personnes qui résidaient déjà dans le pays depuis un certain temps et peuvent correspondre à un changement de statut.

### L'estimation des flux à partir d'enquêtes spécifiques

L'Irlande fournit des estimations à partir des résultats des enquêtes trimestrielles sur les ménages (Quarterly National Household Survey) et d'autres sources telles que les données de permis et les demandes d'asile. Ces estimations sont révisées périodiquement sur la base des recensements. Les données pour le Royaume-Uni proviennent d'une enquête auprès des passagers (International Passenger Survey) qui entrent ou sortent par avion, par train ou par bateau. Cette enquête est conçue entre autres pour estimer le volume et les caractéristiques des migrants. L'échantillon est construit de façon aléatoire et environ 1 passager sur 500 est interrogé. Des révisions significatives ont été effectuées après le dernier recensement dans chacun de ces deux pays, ce qui semble indiquer que ces estimations ne constituent pas non plus une source « idéale ». L'Australie et la Nouvelle-Zélande conduisent également des enquêtes auprès des passagers. La durée de séjour est alors établie à partir des déclarations d'intention du migrant au moment de l'entrée et de la sortie du territoire.

## Tableau A.1. Entrées d'étrangers dans les pays de l'OCDE

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Allemagne	683.5	841.7	965.9	1 108.1	1 342.5	2 016.2	1 719.1	1 384.0	1 383.6	1 345.9	994.8
Australie	202.2	206.4	236.0	244.8	233.9	223.7	218.5	224.2	186.6	155.8	137.5
Autriche	96.9	109.9	125.6	135.2	154.3	198.7	158.7	139.3	131.7	135.0	121.3
Belgique	116.7	133.6	116.1	105.5	106.3	128.8	106.1	109.2	119.7	129.5	101.6
Canada	280.7	248.7	257.8	259.0	260.3	271.8	296.7	286.4	321.0	341.2	184.6
Chili	41.4	50.7	65.2	84.4	83.5	101.9	135.5	207.2	339.4	254.1	153.8
Colombie	..	..	..	..	..	..	..	148.6	245.2	206.7	91.1
Corée	293.1	307.2	300.2	360.5	407.1	372.9	402.2	452.7	495.1	438.2	233.1
Costa Rica	..	..	..	..	..	15.7	6.6	8.6	9.2	7.8	..
Danemark	33.4	34.6	35.5	41.3	49.0	58.7	54.6	49.0	45.3	42.3	37.8
Espagne	330.3	335.9	272.5	248.4	264.5	290.0	352.2	454.0	560.0	664.6	415.2
Estonie	1.2	1.7	1.1	1.6	1.3	7.4	7.7	9.1	9.7	11.0	10.3
États-Unis	1 042.6	1 062.0	1 031.6	990.6	1 016.5	1 051.0	1 183.5	1 127.2	1 096.6	1 031.8	707.4
Finlande	18.2	20.4	23.3	23.9	23.6	21.4	27.3	23.7	23.1	24.2	23.3
France	145.8	142.1	151.6	251.3	251.8	242.7	245.7	246.2	255.4	254.2	200.5
Grèce	35.4	33.0	32.0	31.3	29.5	34.0	86.1	80.5	87.3	95.4	63.4
Hongrie	23.9	22.5	20.3	21.3	26.0	25.8	23.8	36.5	49.3	55.3	43.8
Irlande	23.9	33.7	37.2	41.0	43.7	49.3	53.9	57.2	61.9	61.7	56.5
Islande	3.0	2.8	2.8	3.9	4.3	5.0	7.9	11.8	11.5	9.5	7.6
Israël	16.6	16.9	16.6	16.9	24.1	27.9	26.0	26.4	28.1	33.2	19.7
Italie	424.5	354.3	321.3	279.0	248.4	250.0	262.9	301.1	285.5	264.6	191.8
Japon	287.1	266.9	303.9	306.7	336.5	391.2	427.6	475.0	519.7	592.0	220.6
Lettonie	2.8	2.9	3.7	3.5	4.5	4.5	3.4	5.1	6.5	6.6	4.6
Lituanie	1.1	1.7	2.5	3.0	4.8	3.7	6.0	10.2	12.3	19.7	22.3
Luxembourg	15.8	19.1	19.4	19.8	21.0	22.6	21.6	23.2	23.3	25.1	22.5
Mexique	26.2	22.0	18.2	63.0	43.5	34.4	35.9	32.8	38.7	40.5	58.4
Norvège	65.1	70.8	70.0	66.9	61.4	59.1	58.5	49.8	44.4	44.6	30.8
Nouvelle-Zélande	69.9	71.8	71.7	75.4	90.7	101.5	104.0	103.4	104.2	124.7	53.7
Pays-Bas	110.2	118.5	115.7	122.3	139.3	159.5	182.2	183.9	191.0	215.2	170.6
Pologne	41.1	41.3	47.1	46.6	32.0	86.1	107.0	128.0	137.6	163.2	163.5
Portugal	50.7	45.4	38.5	33.2	35.3	37.9	46.9	61.4	93.2	129.2	118.1
République slovaque	4.2	3.8	2.9	2.5	2.4	3.8	3.6	2.9	2.9	2.5	2.8
République tchèque	28.0	20.7	28.6	27.8	38.5	31.6	34.8	43.5	55.9	63.3	53.8
Royaume-Uni	352.7	279.6	236.4	283.4	343.9	369.6	354.7	345.4	346.5	346.4	223.4
Slovénie	12.7	10.8	12.3	11.6	11.3	12.7	13.8	15.5	24.1	27.6	24.8
Suède	79.0	75.9	82.6	95.4	106.1	113.9	143.0	125.0	114.4	98.2	65.8
Suisse	134.2	142.5	143.8	155.4	152.1	150.4	143.1	137.8	140.1	140.6	137.0
Türkiye	29.9	..	..	..	..	..	273.9	364.6	466.9	578.5	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite du Tableau A.2.


StatLink  <https://stat.link/uph4bz>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Allemagne

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Roumanie	75.5	97.5	120.5	139.5	198.7	221.4	222.3	230.6	252.0	245.0	198.4	34
Pologne	115.6	164.7	177.8	190.4	192.2	190.8	160.7	149.7	143.6	128.6	101.9	33
Bulgarie	39.8	52.4	60.2	60.9	80.1	86.3	83.0	81.6	85.7	87.4	76.2	39
Italie	23.9	28.1	36.9	47.5	56.7	57.2	52.6	51.5	53.3	50.4	36.6	40
Croatie	10.2	11.5	12.9	25.8	46.1	61.0	62.1	58.6	57.7	48.4	33.1	36
Syrie	3.0	4.6	8.5	19.0	69.1	309.7	179.4	76.4	49.0	44.1	31.1	39
Türkiye	27.6	28.6	26.2	23.2	22.1	23.7	28.6	33.7	40.6	43.8	30.4	31
Hongrie	29.3	41.1	54.5	60.0	58.8	58.1	51.6	48.1	43.9	36.7	28.4	34
Inde	13.2	15.4	18.1	19.5	22.4	26.1	27.7	29.5	33.7	39.1	20.5	38
Serbie	16.7	16.5	22.1	27.3	38.4	39.7	22.9	24.5	25.6	26.2	20.5	39
Grèce	12.3	23.0	32.7	32.1	28.8	28.3	27.1	26.1	25.6	23.5	18.3	38
Bosnie-Herzégovine	6.9	9.5	12.2	15.1	20.7	21.7	22.4	24.0	22.7	24.9	16.4	42
Espagne	10.7	16.2	23.3	29.0	27.1	23.6	21.9	18.5	18.6	18.7	16.3	45
Albanie	0.9	1.4	2.2	4.1	15.2	69.4	13.0	14.9	17.3	19.1	14.5	43
Afghanistan	7.4	9.3	8.6	9.1	12.9	84.9	75.8	12.5	12.5	13.0	14.1	32
Autres pays	290.7	321.8	349.2	405.6	453.5	714.4	668.0	503.8	501.6	497.1	338.1	
<b>Total</b>	<b>683.5</b>	<b>841.7</b>	<b>965.9</b>	<b>1 108.1</b>	<b>1 342.5</b>	<b>2 016.2</b>	<b>1 719.1</b>	<b>1 384.0</b>	<b>1 383.6</b>	<b>1 345.9</b>	<b>994.8</b>	<b>39</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Australie (entrées permanentes)

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Inde	23.5	21.9	27.8	38.1	39.6	34.7	38.6	40.0	33.1	32.6	24.5	49
Chine	24.5	28.7	25.3	27.9	27.1	27.9	29.1	29.3	25.7	25.5	18.8	56
Royaume-Uni	26.7	21.5	27.0	23.1	23.8	22.2	19.0	17.6	14.1	13.3	10.8	47
Philippines	10.2	10.7	12.8	11.0	10.3	11.9	12.0	12.1	10.9	9.2	8.5	59
Viet Nam	3.8	4.8	4.8	5.7	5.2	5.1	5.4	5.5	5.2	5.5	5.1	60
Nouvelle-Zélande	24.4	34.6	44.3	41.2	27.3	22.4	19.7	12.6	15.2	14.2	4.7	46
Népal	1.3	2.1	2.5	4.0	4.4	4.2	5.1	4.4	3.0	3.8	4.7	50
Afrique du Sud	11.1	8.1	8.0	5.8	4.9	4.7	4.0	4.8	4.3	4.0	3.8	50
Pakistan	1.8	1.8	3.9	3.6	5.7	8.0	7.0	6.8	6.3	4.7	3.8	49
États-Unis	3.2	3.0	3.3	3.8	3.8	3.5	3.5	3.6	2.7	3.6	3.2	55
Corée	4.3	4.3	5.0	5.4	3.8	3.6	3.3	3.2	2.2	2.5	2.6	57
Iran	1.8	2.6	3.0	3.1	2.7	3.9	2.8	2.8	2.6	2.2	2.4	50
Sri Lanka	5.2	4.5	5.7	5.3	4.5	3.9	3.8	3.2	2.7	2.7	2.4	52
Brésil	1.2	0.9	1.1	1.3	1.5	1.3	1.4	1.7	1.6	2.2	2.3	56
Afghanistan	1.6	2.0	1.6	2.2	5.7	3.3	3.2	3.6	3.8	2.2	2.2	61
Autres pays	57.4	55.0	59.8	63.1	63.6	63.1	60.9	73.0	53.2	27.7	37.7	
<b>Total</b>	<b>202.2</b>	<b>206.4</b>	<b>236.0</b>	<b>244.8</b>	<b>233.9</b>	<b>223.7</b>	<b>218.5</b>	<b>224.2</b>	<b>186.6</b>	<b>155.8</b>	<b>137.5</b>	<b>54</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Autriche

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Allemagne	18.0	17.4	17.8	17.7	16.8	17.0	16.1	16.2	17.0	18.3	19.0	48
Roumanie	11.3	12.9	13.4	13.5	20.7	17.5	16.7	17.9	19.2	20.3	17.5	43
Hongrie	6.4	9.3	13.1	14.9	14.5	14.4	13.3	13.1	12.6	12.1	10.1	46
Croatie	1.9	1.9	2.0	4.2	6.0	5.8	5.1	5.1	5.4	5.5	7.2	40
Serbie	7.1	6.1	6.7	7.1	7.4	7.6	7.3	7.2	6.8	6.5	5.3	45
Bulgarie	3.1	3.2	3.6	3.9	5.8	5.2	4.9	5.0	5.3	5.7	4.4	44
Pologne	4.0	6.4	7.1	7.3	6.9	6.1	5.4	5.2	4.8	4.7	4.4	36
Italie	2.2	2.3	3.1	4.0	4.1	4.6	4.2	4.4	4.4	4.5	4.2	42
République slovaque	4.0	5.3	6.0	6.2	6.5	6.1	5.6	5.1	4.8	4.6	4.2	49
Syrie	0.2	0.4	0.9	1.7	7.4	22.6	9.0	6.7	2.1	1.6	3.7	17
Bosnie-Herzégovine	2.5	3.9	4.1	5.0	5.2	5.2	4.3	4.2	4.1	3.9	3.3	44
Türkiye	4.3	3.8	4.1	4.5	3.7	3.7	3.7	3.3	3.0	3.3	2.5	40
Russie	2.2	2.6	3.4	3.5	3.1	2.9	2.7	2.4	2.1	2.2	1.8	57
Royaume-Uni	1.2	1.3	1.2	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6	1.6	1.7	38
Slovénie	0.8	1.3	1.9	2.5	3.1	2.8	2.7	2.5	2.2	2.2	1.6	42
Autres pays	27.6	31.7	37.2	37.8	41.6	75.6	56.2	39.5	36.6	37.9	30.3	
<b>Total</b>	<b>96.9</b>	<b>109.9</b>	<b>125.6</b>	<b>135.2</b>	<b>154.3</b>	<b>198.7</b>	<b>158.7</b>	<b>139.3</b>	<b>131.7</b>	<b>135.0</b>	<b>121.3</b>	<b>44</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Belgique

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Roumanie	6.4	9.9	10.0	8.7	11.3	10.6	10.9	11.9	13.4	14.3	11.3	36
France	12.2	12.8	12.4	12.6	12.0	12.0	11.3	11.3	11.7	12.0	11.3	52
Pays-Bas	8.4	8.5	8.1	7.9	8.1	8.1	7.9	7.8	7.8	7.8	6.9	49
Italie	3.6	4.3	4.8	5.1	5.3	5.1	4.8	4.9	5.4	5.5	4.7	46
Maroc	9.4	8.6	5.8	4.5	4.7	4.8	4.7	4.5	5.0	5.8	4.7	55
Espagne	3.5	4.9	5.5	5.5	5.0	4.1	3.6	4.0	4.2	4.7	4.5	48
Bulgarie	3.7	4.0	4.0	3.5	4.2	3.8	3.5	3.7	3.9	4.7	4.1	43
Pologne	9.6	8.2	7.7	6.6	5.8	5.3	4.6	4.3	4.2	4.3	3.3	46
Afghanistan	1.2	3.1	2.1	1.1	1.1	7.5	2.6	1.6	2.2	3.8	3.2	27
Portugal	2.7	2.8	3.9	3.8	3.0	2.9	3.0	2.7	2.9	3.2	2.9	39
Allemagne	3.1	2.8	2.6	2.6	2.5	2.5	2.4	2.4	2.5	2.6	2.4	50
Türkiye	3.3	3.2	2.2	1.8	1.6	1.7	1.8	1.9	2.4	2.8	2.2	39
Inde	1.4	2.1	1.9	2.1	1.9	2.2	2.4	3.0	3.3	3.3	2.0	49
Royaume-Uni	1.9	1.9	1.8	1.8	1.6	1.7	1.6	1.6	1.8	2.1	2.0	37
Cameroun	1.4	1.7	1.6	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8	1.8	1.7	52
Autres pays	44.7	54.9	41.6	36.8	36.7	54.9	39.4	42.0	47.2	50.7	34.5	
<b>Total</b>	<b>116.7</b>	<b>133.6</b>	<b>116.1</b>	<b>105.5</b>	<b>106.3</b>	<b>128.8</b>	<b>106.1</b>	<b>109.2</b>	<b>119.7</b>	<b>129.5</b>	<b>101.6</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

**Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Canada (entrées permanentes)**

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2016 (%)
Inde	34.2	27.5	30.9	33.1	38.3	39.5	39.8	51.7	70.0	85.6	42.9	49
Chine	30.4	28.5	33.0	34.1	24.6	19.5	26.9	30.3	29.7	30.2	16.5	55
Philippines	38.6	36.8	34.3	29.5	40.0	50.8	41.8	40.9	35.1	27.8	11.0	54
États-Unis	8.1	7.7	7.9	8.5	8.5	7.5	8.4	9.1	10.9	10.8	6.4	51
Nigéria	3.9	3.1	3.4	4.2	4.2	4.1	4.4	5.5	10.9	12.6	6.4	48
Pakistan	6.8	7.5	11.2	12.6	9.1	11.3	11.3	7.7	9.5	10.8	6.2	51
Syrie	1.0	1.0	0.6	1.0	2.1	9.9	34.9	12.0	12.0	10.1	4.9	49
France	4.6	4.1	6.3	5.6	4.7	5.8	6.4	6.6	6.2	5.0	4.6	47
Iran	7.5	7.5	7.5	11.3	16.8	11.7	6.5	4.7	5.5	6.1	3.8	52
Brésil	2.6	1.5	1.6	1.7	1.9	1.8	1.7	2.8	4.0	5.3	3.7	54
Royaume-Uni	8.7	6.1	6.2	5.8	5.8	5.5	5.8	5.3	5.7	5.6	3.4	41
Corée	5.5	4.6	5.3	4.5	4.5	4.1	4.0	4.0	4.8	6.1	3.3	58
Maroc	6.2	4.4	3.9	3.3	2.5	2.7	2.1	2.3	2.8	3.0	3.0	53
Algérie	4.8	4.3	3.8	4.3	3.7	2.8	2.8	2.6	3.2	3.7	2.7	50
Érythrée	0.9	1.2	1.3	1.7	2.0	2.2	4.6	4.7	5.7	7.0	2.6	43
Autres pays	116.7	103.0	100.5	97.8	91.7	92.6	95.2	96.4	105.2	111.4	63.2	
<b>Total</b>	<b>280.7</b>	<b>248.7</b>	<b>257.8</b>	<b>259.0</b>	<b>260.3</b>	<b>271.8</b>	<b>296.7</b>	<b>286.4</b>	<b>321.0</b>	<b>341.2</b>	<b>184.6</b>	<b>51</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/get2dn>**Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Chili**

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Venezuela	0.5	0.8	0.8	1.0	2.3	7.4	21.9	65.9	122.8	135.8	69.0	..
Haïti	0.5	0.7	1.1	1.2	2.2	6.4	23.0	42.1	108.7	32.2	28.6	..
Colombie	5.5	9.4	12.1	16.7	15.4	19.5	26.9	28.5	28.1	21.7	16.1	..
Bolivie	4.6	6.2	10.8	23.6	21.6	19.8	14.8	20.1	27.1	19.6	11.7	..
Pérou	14.7	16.4	18.9	18.9	19.8	24.7	25.5	24.7	26.5	17.8	11.4	..
Équateur	1.6	1.9	2.0	2.3	2.2	2.8	4.3	5.8	6.1	4.6	3.1	..
Argentine	2.8	2.8	3.3	4.3	4.5	4.9	4.1	4.2	3.5	5.8	2.7	..
Brésil	1.0	1.1	1.2	1.2	1.2	1.7	2.0	2.2	2.0	2.3	1.5	..
Cuba	0.3	0.3	0.3	0.3	0.5	0.8	0.7	2.0	2.7	2.6	1.3	..
Chine	0.8	1.0	1.0	1.1	1.4	1.7	1.7	2.1	1.9	1.6	0.9	..
Espagne	0.7	1.0	2.1	4.1	3.4	2.5	1.9	1.4	0.9	0.9	0.8	..
Rép. dominicaine	0.8	1.2	2.9	0.7	0.4	0.6	0.8	0.8	2.2	2.4	0.7	..
États-Unis	2.2	2.1	2.3	2.3	2.1	1.7	1.4	1.2	0.9	0.9	0.6	..
Mexique	0.5	0.6	0.8	0.7	0.7	0.8	0.8	0.7	0.6	0.5	0.5	..
Paraguay	0.4	0.6	0.6	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.4	..
Autres pays	4.5	4.6	4.9	5.2	5.3	5.9	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	..
<b>Total</b>	<b>41.4</b>	<b>50.7</b>	<b>65.2</b>	<b>84.4</b>	<b>83.5</b>	<b>101.9</b>	<b>135.5</b>	<b>207.2</b>	<b>339.4</b>	<b>254.1</b>	<b>153.8</b>	<b>..</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Colombie

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Venezuela	..	..	..	..	..	..	..	88.9	201.7	206.6	63.7	..
Équateur	..	..	..	..	..	..	..	4.8	4.5	4.7	2.3	..
États-Unis	..	..	..	..	..	..	..	2.2	2.7	3.1	1.6	..
Pérou	..	..	..	..	..	..	..	0.9	0.9	1.4	1.0	..
Chili	..	..	..	..	..	..	..	0.7	0.9	1.1	1.0	..
Argentine	..	..	..	..	..	..	..	0.6	0.8	1.0	0.7	..
Brésil	..	..	..	..	..	..	..	1.3	1.3	1.3	0.5	..
Mexique	..	..	..	..	..	..	..	0.6	0.5	0.7	0.5	..
Espagne	..	..	..	..	..	..	..	0.4	0.4	0.7	0.5	..
Rép. dominicaine	..	..	..	..	..	..	..	0.6	0.4	0.8	0.4	..
Panama	..	..	..	..	..	..	..	0.4	0.3	0.4	0.3	..
Canada	..	..	..	..	..	..	..	0.2	0.1	0.2	0.2	..
Italie	..	..	..	..	..	..	..	0.1	0.1	0.2	0.2	..
Bolivie	..	..	..	..	..	..	..	0.2	0.3	0.4	0.2	..
France	..	..	..	..	..	..	..	0.2	0.2	0.3	0.1	..
Autres pays	..	..	..	..	..	..	..	2.4	2.6	3.0	1.5	..
<b>Total</b>	..	..	..	..	..	..	..	<b>104.5</b>	<b>217.9</b>	<b>225.8</b>	<b>74.8</b>	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Corée

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Chine	155.3	149.2	127.3	178.6	192.9	177.0	165.5	156.8	169.3	138.7	96.3	50
Viet Nam	22.9	27.9	24.7	22.2	28.0	30.2	40.1	48.0	56.0	61.3	28.0	62
États-Unis	28.3	28.1	28.9	26.6	24.5	22.7	21.8	19.8	21.2	20.8	21.3	53
Thaïlande	6.9	10.3	13.8	18.3	48.3	20.1	28.5	71.5	80.3	53.3	8.7	74
Ouzbékistan	8.6	8.2	11.4	12.3	12.9	14.2	16.2	18.5	18.8	26.0	8.0	36
Mongolie	5.4	4.3	5.7	4.3	4.0	8.3	8.2	11.8	10.2	8.7	7.1	55
Russie	2.6	2.6	2.7	2.8	3.2	6.8	15.0	18.6	18.7	18.0	6.7	56
Japon	4.7	5.5	5.8	5.9	4.7	4.6	4.7	4.5	5.2	5.1	4.5	71
Canada	6.5	6.0	6.0	5.6	5.5	5.3	5.3	4.6	4.6	4.4	3.9	56
Kazakhstan	0.8	0.8	1.1	1.1	1.4	3.5	7.7	13.4	15.7	12.5	3.5	46
Cambodge	3.7	6.4	9.5	10.5	9.5	9.6	10.2	9.5	8.7	9.9	3.5	38
Indonésie	5.3	8.1	8.3	11.8	10.5	8.5	9.0	6.9	10.7	9.8	3.4	25
Népal	2.7	4.3	6.9	6.0	6.8	6.5	8.7	8.6	9.8	8.8	3.0	19
Philippines	9.1	9.6	9.9	12.0	10.7	9.9	9.5	9.0	10.1	9.1	2.9	57
Inde	2.3	2.4	2.6	2.9	3.4	3.1	3.2	3.8	3.5	3.4	2.8	29
Autres pays	28.0	33.7	35.7	39.4	40.7	42.5	48.7	47.3	52.2	48.4	29.4	..
<b>Total</b>	<b>293.1</b>	<b>307.2</b>	<b>300.2</b>	<b>360.5</b>	<b>407.1</b>	<b>372.9</b>	<b>402.2</b>	<b>452.7</b>	<b>495.1</b>	<b>438.2</b>	<b>233.1</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/get2dn>




## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Danemark

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Roumanie	2.0	2.7	3.2	3.6	4.2	4.3	4.2	4.1	4.1	3.9	3.6	36
Pologne	2.9	3.2	3.3	3.6	4.0	4.1	3.8	3.7	3.4	3.0	2.8	37
Allemagne	1.9	1.9	1.8	1.8	2.0	2.0	2.1	2.3	2.4	2.4	2.5	53
Italie	0.7	0.7	0.9	1.1	1.4	1.5	1.5	1.5	1.5	1.7	1.7	43
Suède	1.1	1.1	1.1	1.3	1.4	1.3	1.4	1.5	1.5	1.4	1.6	53
Royaume-Uni	1.0	1.1	1.0	1.1	1.2	1.4	1.6	1.7	1.6	1.5	1.5	40
Norvège	1.4	1.5	1.4	1.4	1.7	1.6	1.5	1.5	1.4	1.4	1.4	61
Ukraine	1.2	1.2	1.2	1.3	1.5	1.1	1.3	1.6	1.9	2.0	1.3	45
Inde	0.9	1.1	0.9	1.1	1.4	1.6	1.9	1.9	2.1	2.1	1.3	43
Espagne	0.7	0.8	0.9	1.0	1.1	1.0	1.1	1.1	1.1	1.1	1.2	47
Bulgarie	0.9	1.0	1.2	1.4	1.4	1.4	1.4	1.3	1.2	1.3	1.2	37
Lituanie	1.5	1.6	1.5	1.4	1.5	1.5	1.7	1.9	1.9	1.4	1.2	42
Chine	0.8	0.8	0.8	1.2	1.2	1.3	1.4	1.2	1.3	1.4	1.0	53
France	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.9	0.8	1.0	0.9	0.9	48
États-Unis	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.1	1.1	1.2	1.2	0.9	0.9	52
Autres pays	14.9	14.5	14.7	18.4	23.4	32.6	27.8	21.7	17.7	15.7	13.7	
<b>Total</b>	<b>33.4</b>	<b>34.6</b>	<b>35.5</b>	<b>41.3</b>	<b>49.0</b>	<b>58.7</b>	<b>54.6</b>	<b>49.0</b>	<b>45.3</b>	<b>42.3</b>	<b>37.8</b>	<b>48</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Espagne

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Colombie	13.7	13.2	10.0	8.7	8.5	9.4	22.6	34.1	53.3	76.5	51.4	55
Maroc	30.2	28.0	22.4	20.5	20.0	23.8	29.7	39.8	60.9	72.8	44.9	42
Venezuela	6.5	6.8	4.6	4.7	7.2	10.5	18.5	31.6	47.1	57.7	29.7	54
Royaume-Uni	16.2	15.7	16.4	14.1	14.2	15.0	18.5	21.2	24.0	29.3	29.5	46
Italie	11.2	11.6	12.0	12.2	14.9	18.6	21.7	28.8	31.3	33.3	21.3	46
Honduras	4.7	6.3	5.3	4.3	5.7	7.6	10.9	18.3	23.4	29.0	18.7	65
Pérou	8.0	7.7	5.6	4.8	4.7	5.3	8.0	13.9	19.3	28.5	18.1	56
Roumanie	51.9	50.8	27.3	22.8	29.7	28.8	28.6	31.0	29.1	27.1	15.7	47
Argentine	5.4	4.9	3.6	3.8	4.2	5.0	6.4	8.8	11.1	17.9	10.7	52
France	7.8	7.8	7.4	7.3	8.1	9.0	9.3	11.4	11.7	12.1	10.2	48
Nicaragua	3.0	3.6	2.8	2.1	2.7	3.1	4.1	6.2	11.4	17.1	9.2	65
Brésil	8.7	7.9	6.4	5.1	5.6	7.1	9.7	12.5	15.5	16.5	8.7	57
Allemagne	8.3	8.3	8.0	7.2	6.8	6.7	7.3	9.1	9.4	9.4	7.9	50
Pakistan	15.3	11.5	8.3	6.5	5.3	4.8	6.4	6.6	8.7	11.6	7.4	29
Paraguay	9.4	8.2	4.8	3.8	4.2	4.7	7.2	8.4	9.3	11.9	6.5	61
Autres pays	130.1	143.6	127.6	120.4	122.7	130.6	143.4	172.3	194.3	213.8	125.1	
<b>Total</b>	<b>330.3</b>	<b>335.9</b>	<b>272.5</b>	<b>248.4</b>	<b>264.5</b>	<b>290.0</b>	<b>352.2</b>	<b>454.0</b>	<b>560.0</b>	<b>664.6</b>	<b>415.2</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Estonie

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Ukraine	0.1	0.3	0.2	0.3	0.4	1.2	1.1	1.0	1.5	1.8	1.6	37
Russie	0.4	0.9	0.5	0.5	0.4	1.3	1.3	1.3	1.5	1.7	1.4	52
Finlande	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9	0.9	0.9	0.8	0.7	0.7	38
Lettonie	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.3	0.4	0.9	0.8	0.7	0.5	40
Allemagne	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	49
Apatrides	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.0	0.0	0.4	0.3	30
Autres pays	0.5	0.5	0.4	0.7	0.4	2.7	3.5	4.5	4.7	5.2	5.4	
<b>Total</b>	<b>1.2</b>	<b>1.7</b>	<b>1.1</b>	<b>1.6</b>	<b>1.3</b>	<b>7.4</b>	<b>7.7</b>	<b>9.1</b>	<b>9.7</b>	<b>11.0</b>	<b>10.3</b>	<b>37</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – États-Unis (entrées permanentes)

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Mexique	138.3	143.0	146.0	135.1	133.2	158.3	173.5	170.1	161.6	155.7	100.0	54
Inde	67.5	67.4	64.7	67.3	76.3	62.8	63.0	59.1	58.9	53.8	45.8	49
Chine	71.4	87.9	82.4	72.1	75.9	74.4	81.9	71.8	65.6	62.3	41.7	58
Rép. dominicaine	53.3	45.7	41.2	41.2	43.7	50.0	59.9	58.1	57.0	49.4	29.7	53
Viet Nam	30.0	33.5	27.6	26.5	29.4	30.4	40.1	37.9	33.4	39.2	29.5	57
Philippines	57.6	56.6	56.9	54.3	49.2	56.0	52.2	48.7	46.9	45.6	25.2	65
El Salvador	18.6	18.5	16.1	18.2	19.2	19.4	23.1	24.9	28.1	27.5	17.8	54
Brésil	12.0	11.5	11.2	10.8	10.2	11.2	13.5	14.7	15.1	19.4	16.3	57
Corée	22.1	22.6	20.7	23.0	20.2	17.0	21.7	19.0	17.5	18.3	16.1	56
Cuba	33.4	36.1	32.4	31.8	45.9	53.6	65.6	64.5	75.5	39.4	15.1	51
Canada	20.4	20.2	20.6	21.0	18.5	20.1	20.3	18.8	16.1	17.8	14.5	52
Jamaïque	19.3	19.3	20.4	19.1	18.7	17.4	22.9	21.7	20.2	21.5	12.7	55
Nigéria	13.1	11.6	13.2	13.5	12.6	11.3	14.1	13.4	13.8	15.7	12.2	49
Rép. dém. du Congo	0.8	1.5	2.9	2.2	4.6	5.8	7.7	10.9	14.7	13.8	11.8	50
Afghanistan	2.1	1.7	1.7	2.2	10.6	8.5	12.5	19.8	13.7	10.5	11.7	48
Autres pays	482.6	485.0	473.8	452.2	448.4	454.8	511.6	473.8	458.5	441.9	307.2	
<b>Total</b>	<b>1 042.6</b>	<b>1 062.0</b>	<b>1 031.6</b>	<b>990.6</b>	<b>1 016.5</b>	<b>1 051.0</b>	<b>1 183.5</b>	<b>1 127.2</b>	<b>1 096.6</b>	<b>1 031.8</b>	<b>707.4</b>	<b>54</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Finlande

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Russie	2.3	2.8	3.1	2.9	2.4	2.1	2.5	1.5	1.7	2.2	2.3	53
Estonie	3.9	4.7	6.0	5.9	4.7	3.4	2.6	2.2	2.0	1.6	1.6	39
Iraq	1.1	0.7	0.6	0.9	0.8	0.8	3.2	2.6	1.9	1.3	1.3	37
Inde	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	0.8	0.7	0.7	1.0	1.4	1.0	43
Ukraine	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.7	0.8	0.9	44
Chine	0.6	0.8	0.7	0.8	0.7	0.7	0.8	0.7	0.8	1.0	0.9	48
Suède	0.7	0.7	0.6	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	41
Türkiye	0.3	0.3	0.4	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.7	0.7	44
Philippines	0.2	0.2	0.3	0.3	0.5	0.4	0.4	0.4	0.5	0.8	0.6	66
Afghanistan	0.3	0.4	0.6	0.6	0.5	0.4	1.9	0.9	0.7	0.7	0.6	33
Roumanie	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.6	0.5	41
Viet Nam	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5	0.7	0.9	0.6	0.6	0.7	0.5	51
Serbie-et-Monténégro	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.5	0.5	32
Allemagne	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5	43
Somalie	1.0	0.7	0.4	0.7	0.6	0.7	0.7	0.5	0.5	0.4	0.5	56
Autres pays	6.4	7.3	8.7	8.7	10.0	9.6	11.4	11.1	10.9	10.4	10.3	
<b>Total</b>	<b>18.2</b>	<b>20.4</b>	<b>23.3</b>	<b>23.9</b>	<b>23.6</b>	<b>21.4</b>	<b>27.3</b>	<b>23.7</b>	<b>23.1</b>	<b>24.2</b>	<b>23.3</b>	<b>44</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – France

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Algérie	21.4	21.2	23.7	23.6	22.0	22.4	21.8	21.8	22.6	21.8	17.9	50
Maroc	20.1	18.8	19.8	20.0	18.1	18.4	18.8	19.1	20.8	22.5	17.5	56
Italie	..	..	..	12.2	12.7	13.2	13.9	13.6	14.4	14.6	11.5	45
Tunisie	10.7	10.3	11.3	11.6	10.8	10.5	11.3	11.9	14.2	15.0	11.4	44
Espagne	..	..	..	13.7	12.9	12.4	10.7	10.9	12.7	10.5	8.2	49
Roumanie	..	..	..	6.1	8.1	10.1	8.5	8.1	8.4	8.6	6.8	48
Côte d'Ivoire	3.3	3.2	3.4	3.6	4.0	3.7	3.9	4.2	5.3	6.8	6.6	42
Portugal	..	..	..	18.8	14.7	11.6	12.4	8.3	8.0	7.6	6.0	48
Guinée	1.6	1.7	1.9	2.0	2.1	2.3	2.5	2.7	3.4	4.7	5.8	23
Belgique	..	..	..	6.6	6.5	6.4	6.7	6.6	7.4	6.8	5.3	52
Afghanistan	0.4	0.4	0.6	0.9	0.8	0.6	1.7	5.0	5.3	5.5	5.2	10
Allemagne	..	..	..	7.7	6.4	7.1	6.2	5.7	6.1	5.7	4.5	53
Comores	2.9	2.5	3.1	4.8	5.5	7.3	3.9	4.2	5.0	6.6	4.4	59
Mali	4.9	4.6	3.6	3.9	3.9	3.5	3.8	3.7	4.0	4.1	4.3	18
Sénégal	4.0	4.0	4.2	4.4	3.7	3.7	3.9	4.2	4.4	4.9	3.9	42
Autres pays	76.5	75.3	80.1	111.3	119.7	109.3	115.7	116.3	113.6	108.5	81.2	
<b>Total</b>	<b>145.8</b>	<b>142.1</b>	<b>151.6</b>	<b>251.3</b>	<b>251.8</b>	<b>242.7</b>	<b>245.7</b>	<b>246.2</b>	<b>255.4</b>	<b>254.2</b>	<b>200.5</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Hongrie

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Ukraine	1.6	1.3	0.9	0.6	0.7	1.1	1.2	6.3	16.7	21.2	8.9	33
Rép. slovaque	1.2	1.1	1.0	1.1	1.2	1.3	1.3	1.5	1.5	1.5	6.0	52
Allemagne	2.4	2.4	2.1	2.0	2.0	2.0	2.3	2.5	2.5	2.6	3.7	47
Roumanie	6.6	5.8	4.2	4.0	3.7	3.5	3.1	2.9	2.9	2.7	2.3	39
Viet Nam	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.7	1.3	2.0	1.8	44
Autriche	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4	0.5	0.4	0.4	1.7	42
Corée	0.4	0.4	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3	0.6	0.8	1.2	1.4	20
Chine	1.1	0.9	1.1	2.2	4.7	3.5	1.5	2.3	2.0	2.4	1.2	45
Inde	0.3	0.4	0.3	0.2	0.4	0.5	0.5	0.8	1.4	1.2	0.9	33
Türkiye	0.5	0.6	0.6	0.5	0.6	0.6	0.7	1.0	1.0	1.2	0.9	30
Serbie	1.0	0.9	0.6	0.5	0.5	0.6	0.6	1.7	2.9	2.5	0.7	29
États-Unis	1.1	1.0	1.0	1.0	1.1	1.2	1.1	1.4	1.3	1.4	0.7	49
Russie	0.4	0.4	0.5	0.6	1.0	0.9	0.7	0.8	0.9	0.9	0.6	60
France	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.6	45
Royaume-Uni	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6	0.5	25
Autres pays	5.7	5.9	6.3	6.8	8.3	8.8	9.0	12.6	13.0	13.2	11.9	
<b>Total</b>	<b>23.9</b>	<b>22.5</b>	<b>20.3</b>	<b>21.3</b>	<b>26.0</b>	<b>25.8</b>	<b>23.8</b>	<b>36.5</b>	<b>49.3</b>	<b>55.3</b>	<b>43.8</b>	<b>41</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Islande

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Pologne	0.8	0.8	0.9	1.3	1.4	1.6	2.9	4.5	3.9	2.8	2.0	43
Lituanie	0.3	0.2	0.1	0.2	0.2	0.3	0.7	1.3	1.2	0.9	0.6	33
Roumanie	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.5	0.6	0.6	0.5	26
Lettonie	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.6	0.6	0.4	0.4	23
Allemagne	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.2	0.3	68
États-Unis	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	57
Royaume-Uni	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	33
Espagne	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.2	40
Rép. tchèque	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.4	0.4	0.2	44
Portugal	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.3	0.3	0.2	33
Philippines	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.2	0.3	0.2	0.2	74
France	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	46
Croatie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.3	0.3	0.1	36
Venezuela	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	40
Danemark	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	45
Autres pays	0.9	0.9	0.9	1.1	1.3	1.4	2.0	2.3	2.4	2.3	2.1	
<b>Total</b>	<b>3.0</b>	<b>2.8</b>	<b>2.8</b>	<b>3.9</b>	<b>4.3</b>	<b>5.0</b>	<b>7.9</b>	<b>11.8</b>	<b>11.5</b>	<b>9.5</b>	<b>7.6</b>	<b>43</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Israël

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Russie	3.4	3.7	3.5	4.0	4.6	6.6	7.0	7.1	10.5	15.8	6.6	..
Ukraine	1.8	2.1	2.0	1.9	5.7	6.9	5.8	7.0	6.4	6.2	2.9	..
France	1.8	1.6	1.7	2.9	6.5	6.6	4.2	3.2	2.4	2.2	2.4	51
États-Unis	2.5	2.4	2.3	2.2	2.4	2.5	2.7	2.6	2.5	2.5	2.3	54
Bélarus	0.3	..	..	..	..	0.3	0.6	0.9	0.9	..	0.6	..
Argentine	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.3	0.4	0.6	50
Brésil	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	55
Royaume-Uni	0.6	0.5	0.6	0.4	0.5	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	49
Afrique du Sud	0.2	0.2	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	49
Canada	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.2	52
Géorgie	0.4	0.2	..	..	..	..	..	..	0.2	0.3	0.2	..
Mexique	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	51
Ouzbékistan	0.3	0.3	..	..	..	..	..	..	0.2	0.2	0.1	..
Kazakhstan	0.2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0.1	..
Moldavie	0.2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0.1	..
Autres pays	3.9	5.4	5.6	4.6	3.3	3.1	3.5	3.5	3.1	3.8	1.9	
<b>Total</b>	<b>16.6</b>	<b>16.9</b>	<b>16.6</b>	<b>16.9</b>	<b>24.1</b>	<b>27.9</b>	<b>26.0</b>	<b>26.4</b>	<b>28.1</b>	<b>33.2</b>	<b>19.7</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Italie

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Roumanie	92.1	90.1	81.7	58.2	50.7	46.4	45.2	43.5	40.1	39.2	28.7	61
Albanie	22.6	16.6	14.1	12.2	11.4	11.5	13.0	15.4	18.0	22.2	17.2	51
Maroc	30.0	23.9	19.6	19.6	17.6	15.0	14.7	15.7	16.9	20.3	12.5	52
Pakistan	10.8	7.5	8.8	7.8	9.6	11.4	14.7	15.0	13.2	9.9	9.7	20
Brésil	8.6	7.1	5.7	5.0	5.0	7.0	10.5	15.7	18.0	20.6	8.7	54
Bangladesh	9.7	10.3	10.1	10.5	12.7	12.4	10.7	14.6	13.4	11.8	7.8	40
Inde	15.2	13.3	11.2	10.8	11.1	11.2	10.0	7.7	11.1	12.0	7.3	45
Nigéria	4.8	4.5	6.7	6.3	5.3	8.9	14.7	23.3	17.9	5.7	7.2	45
Égypte	9.3	9.6	8.6	9.8	8.7	7.4	6.6	7.7	7.4	9.0	5.7	38
Ukraine	30.4	17.9	11.5	12.8	9.7	9.3	8.7	7.9	7.7	6.6	5.2	76
Chine	22.9	20.1	20.5	17.6	15.8	14.9	12.4	11.3	10.0	10.8	4.9	54
Sénégal	8.9	6.6	5.5	6.5	6.3	7.5	8.5	10.9	8.8	5.8	4.6	27
Royaume-Uni	1.6	1.6	1.5	1.2	1.3	1.5	1.7	2.0	2.1	3.5	4.5	44
Tunisie	6.0	5.9	5.4	4.3	3.7	3.9	3.7	3.6	3.7	4.9	3.3	44
Pérou	12.2	8.7	5.6	4.3	2.8	1.9	1.7	2.2	2.4	3.2	2.7	56
Autres pays	139.5	110.7	104.7	92.2	76.8	79.7	86.1	104.9	94.9	79.2	62.0	
<b>Total</b>	<b>424.5</b>	<b>354.3</b>	<b>321.3</b>	<b>279.0</b>	<b>248.4</b>	<b>250.0</b>	<b>262.9</b>	<b>301.1</b>	<b>285.5</b>	<b>264.6</b>	<b>191.8</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Japon

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Viet Nam	11.9	13.9	19.5	31.7	43.0	65.9	77.5	98.6	123.3	148.2	71.1	..
Chine	107.9	100.4	107.0	93.0	98.6	100.6	103.3	109.8	114.9	131.6	45.2	..
Indonésie	8.3	8.4	9.3	9.6	11.8	14.3	16.8	19.6	23.2	28.8	13.7	..
Philippines	13.3	13.6	15.4	16.4	19.9	24.0	26.2	29.6	31.3	34.7	12.7	..
Corée	27.9	23.4	25.7	24.2	21.1	22.6	25.6	28.0	32.4	33.9	8.3	..
Thaïlande	10.9	13.6	15.4	15.4	14.3	14.5	15.4	16.4	17.1	17.9	6.4	..
Myanmar	1.1	1.1	1.5	2.1	3.3	5.2	6.1	7.6	8.1	11.6	6.2	..
États-Unis	22.7	19.3	21.0	21.1	22.0	21.5	22.2	22.0	22.9	24.1	6.2	..
Taipei chinois	6.6	5.6	6.6	6.6	7.7	10.8	12.2	13.7	14.9	16.3	4.2	..
Népal	2.9	3.5	4.8	8.3	11.5	13.4	14.1	14.5	13.0	13.1	4.2	..
Brésil	4.7	4.5	5.8	4.8	6.1	9.1	12.8	14.2	15.8	16.6	4.1	..
Cambodge	1.1	1.1	1.1	1.3	2.3	3.7	4.2	4.8	5.0	6.3	3.7	..
Inde	4.9	4.7	5.6	5.6	6.9	6.9	7.0	7.9	9.6	11.0	3.7	..
Sri Lanka	1.2	1.4	1.5	1.5	2.2	3.1	4.7	5.6	4.0	3.3	2.9	..
Mongolie	1.2	1.3	1.5	1.5	2.0	2.3	2.5	3.2	3.7	4.1	2.3	..
Autres pays	60.6	51.2	62.2	63.5	63.8	73.4	76.7	79.6	80.5	90.4	25.6	..
<b>Total</b>	<b>287.1</b>	<b>266.9</b>	<b>303.9</b>	<b>306.7</b>	<b>336.5</b>	<b>391.2</b>	<b>427.6</b>	<b>475.0</b>	<b>519.7</b>	<b>592.0</b>	<b>220.6</b>	<b>..</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Lettonie

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Ukraine	0.1	..	..	..	0.5	..	..	0.9	1.4	1.6	1.1	17
Russie	0.9	..	..	..	1.3	..	..	0.9	0.9	0.9	0.6	47
Ouzbékistan	0.0	..	..	..	0.1	..	..	0.3	0.5	0.6	0.4	11
Inde	0.0	..	..	..	0.1	..	..	0.6	0.9	0.8	0.4	20
Bélarus	0.0	..	..	..	0.3	..	..	0.3	0.4	0.4	0.2	24
Lituanie	0.1	..	..	..	0.2	..	..	0.2	0.1	0.1	0.1	27
Kazakhstan	0.0	..	..	..	0.0	..	..	0.1	0.1	0.1	0.1	26
Sri Lanka	0.0	..	..	..	0.0	..	..	0.1	0.1	0.1	0.1	22
Allemagne	0.2	..	..	..	0.2	..	..	0.1	0.1	0.1	0.1	40
Türkiye	0.0	..	..	..	0.0	..	..	0.0	0.1	0.1	0.1	26
Azerbaïdjan	0.0	..	..	..	0.0	..	..	0.1	0.1	0.1	0.1	15
Viet Nam	0.0	..	..	..	0.0	..	..	0.0	0.1	0.1	0.1	48
Chine	0.0	..	..	..	0.1	..	..	0.1	0.1	0.1	0.0	40
Estonie	0.0	..	..	..	0.0	..	..	0.0	0.0	0.1	0.0	46
France	0.1	..	..	..	0.0	..	..	0.0	0.1	0.1	0.0	18
Autres pays	1.3	..	..	..	1.6	..	..	1.4	1.6	1.4	1.1	..
<b>Total</b>	<b>2.8</b>	<b>2.9</b>	<b>3.7</b>	<b>3.5</b>	<b>4.5</b>	<b>4.5</b>	<b>3.4</b>	<b>5.1</b>	<b>6.5</b>	<b>6.6</b>	<b>4.6</b>	<b>25</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Lituanie

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Ukraine	0.1	0.2	0.4	0.4	1.1	1.1	1.6	4.3	5.7	8.9	9.3	7
Bélarus	0.3	0.3	0.4	0.5	0.5	0.4	1.2	2.7	3.3	6.4	7.3	5
Russie	0.2	0.4	0.5	0.8	1.5	0.7	0.8	0.7	0.8	1.0	1.0	25
Ouzbékistan	0.0	..	..	..	0.0	..	0.0	0.0	0.0	0.1	0.5	1
Inde	0.0	0.0	..	0.0	0.1	0.1	0.3	0.3	0.4	0.3	0.3	17
Moldavie	0.0	0.0	..	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.3	0.3	6
Kirghizistan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0.1	0.3	6
Kazakhstan	0.0	0.0	..	0.1	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.3	16
Géorgie	0.0	0.0	..	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	13
Azerbaïdjan	0.0	0.0	..	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	11
Royaume-Uni	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.2	25
Tadjikistan	..	..	..	..	..	..	0.0	0.0	0.1	0.1	0.2	3
Allemagne	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	29
Lettonie	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	47
États-Unis	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	39
Autres pays	0.3	0.6	1.0	0.9	1.0	0.9	1.4	1.4	1.4	1.7	1.9	
<b>Total</b>	<b>1.1</b>	<b>1.7</b>	<b>2.5</b>	<b>3.0</b>	<b>4.8</b>	<b>3.7</b>	<b>6.0</b>	<b>10.2</b>	<b>12.3</b>	<b>19.7</b>	<b>22.3</b>	<b>10</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Luxembourg

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
France	2.9	3.2	3.5	3.5	3.9	4.1	4.0	4.2	4.0	4.1	3.6	43
Portugal	3.8	5.0	5.2	4.6	3.8	3.5	3.4	3.3	3.5	3.8	3.3	42
Italie	0.8	1.0	1.1	1.3	1.6	1.6	1.8	1.8	1.9	2.0	1.7	42
Belgique	1.2	1.2	1.3	1.5	1.6	1.5	1.3	1.4	1.2	1.2	1.0	42
Allemagne	1.0	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	1.0	1.0	1.0	0.9	47
Espagne	0.3	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	0.8	0.7	0.8	0.8	43
Roumanie	0.3	0.5	0.4	0.4	0.8	0.7	0.6	0.7	0.8	0.8	0.7	49
Royaume-Uni	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	43
Inde	0.1	0.2	0.1	0.1	0.2	0.3	0.4	0.6	0.7	0.8	0.5	46
États-Unis	0.3	0.3	0.4	0.5	0.7	0.5	0.4	0.5	0.5	0.6	0.4	50
Pologne	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.4	0.4	0.5	0.4	0.3	52
Brésil	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.4	0.3	62
Grèce	0.1	0.2	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5	0.4	0.5	0.3	48
Chine	0.1	0.2	0.2	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.3	59
Syrie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.7	0.4	0.5	0.2	0.3	0.3	38
Autres pays	3.8	4.9	4.3	4.5	4.9	5.8	5.6	6.0	6.5	7.3	7.3	
<b>Total</b>	<b>15.8</b>	<b>19.1</b>	<b>19.4</b>	<b>19.8</b>	<b>21.0</b>	<b>22.6</b>	<b>21.6</b>	<b>23.2</b>	<b>23.3</b>	<b>25.1</b>	<b>22.5</b>	<b>46</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Mexique

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2019 (%)
Venezuela	1.7	1.3	1.2	2.8	2.6	2.2	2.5	3.4	6.3	7.4	11.0	55
Honduras	1.5	1.0	0.4	2.4	2.3	1.8	2.6	2.5	3.4	3.6	7.9	44
États-Unis	4.0	4.3	4.0	14.4	9.4	7.1	6.8	5.4	5.2	5.0	5.3	50
Cuba	1.8	1.7	1.8	3.2	2.7	2.6	2.4	2.1	2.3	2.7	5.1	47
Colombie	2.3	1.8	1.4	3.2	2.5	2.1	2.2	2.2	2.8	2.7	3.9	53
El Salvador	0.7	0.7	0.4	1.6	1.2	1.1	1.8	2.3	2.8	2.5	3.6	46
Guatemala	1.8	1.3	0.5	3.1	2.6	1.6	1.7	1.8	2.3	1.9	2.5	40
Chine	1.7	1.1	0.8	5.2	2.6	2.2	2.1	1.5	1.8	1.9	1.7	50
Espagne	1.0	0.8	1.0	2.6	1.8	1.6	1.7	1.5	1.5	1.3	1.4	46
Canada	0.7	0.8	0.8	3.5	2.0	1.8	1.7	1.3	1.4	1.3	1.4	38
Haïti	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	1.4	45
Argentine	1.4	1.0	0.9	3.2	2.1	1.4	1.4	1.0	1.1	1.1	1.3	49
Brésil	0.5	0.4	0.3	1.1	0.7	0.6	0.6	0.5	0.5	0.6	0.9	42
Corée	0.5	0.4	0.4	1.3	0.8	0.5	0.6	0.5	0.5	0.6	0.8	44
Nicaragua	0.4	0.2	0.1	0.6	0.5	0.3	0.3	0.2	0.3	0.5	0.7	32
Autres pays	6.1	5.1	4.1	14.7	9.6	7.4	7.4	6.5	6.3	7.1	9.5	
<b>Total</b>	<b>26.2</b>	<b>22.0</b>	<b>18.2</b>	<b>63.0</b>	<b>43.5</b>	<b>34.4</b>	<b>35.9</b>	<b>32.8</b>	<b>38.7</b>	<b>40.5</b>	<b>58.4</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Norvège

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Pologne	11.3	12.9	11.5	10.5	9.9	8.2	6.0	5.2	5.0	5.0	3.7	36
Suède	7.6	8.2	5.7	5.3	4.6	3.6	2.5	2.2	2.1	2.0	1.8	47
Lituanie	6.6	7.7	6.6	5.6	4.4	3.3	2.5	2.7	2.8	2.5	1.8	42
Syrie	0.1	0.1	0.4	0.8	2.1	4.0	11.2	7.0	3.8	1.5	1.5	44
Allemagne	2.7	2.3	1.8	1.6	1.5	1.3	1.3	1.2	1.3	1.3	1.1	53
Inde	0.8	1.2	1.5	1.5	1.8	1.7	1.4	1.6	2.0	2.4	1.0	42
Danemark	1.4	1.6	1.8	2.0	1.7	1.4	1.3	1.2	1.2	1.1	1.0	46
Royaume-Uni	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.0	0.9	0.9	1.1	1.2	1.0	34
Roumanie	1.3	1.4	2.0	2.5	2.1	1.9	1.2	1.2	1.1	1.3	0.9	35
Philippines	2.1	2.6	2.5	2.8	2.2	2.2	2.1	1.9	1.8	1.8	0.9	82
États-Unis	0.9	1.0	1.1	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	1.1	0.8	51
Espagne	0.8	1.0	1.4	1.5	1.4	1.3	1.1	1.0	0.9	1.0	0.7	43
Érythrée	2.0	2.0	2.4	2.7	2.8	3.3	2.7	2.1	1.1	0.7	0.7	59
Lettonie	2.3	2.1	1.7	1.3	1.1	0.8	0.7	0.7	0.8	0.8	0.7	35
Türkiye	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.3	0.4	0.4	1.0	0.6	41
Autres pays	23.5	25.0	28.0	26.0	23.2	23.9	22.4	19.8	18.0	20.1	12.7	
<b>Total</b>	<b>65.1</b>	<b>70.8</b>	<b>70.0</b>	<b>66.9</b>	<b>61.4</b>	<b>59.1</b>	<b>58.5</b>	<b>49.8</b>	<b>44.4</b>	<b>44.6</b>	<b>30.8</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/get2dn>




## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Nouvelle-Zélande

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Inde	9.6	8.4	8.6	9.1	16.2	19.5	14.7	14.0	14.3	15.1	9.1	50
Royaume-Uni	8.8	9.2	8.8	8.8	8.7	8.6	8.8	8.8	8.1	9.6	4.6	48
Afrique du Sud	2.2	2.1	1.9	2.2	2.5	3.4	5.8	5.8	7.0	12.2	3.9	52
Chine	7.6	9.6	10.0	10.6	13.0	15.0	16.4	15.5	14.9	15.2	3.8	56
Australie	5.0	4.8	4.7	5.6	6.1	6.6	6.9	6.8	6.6	7.5	3.1	50
Philippines	3.3	3.7	4.2	4.5	6.5	8.4	8.2	9.1	9.1	10.6	3.0	46
États-Unis	2.7	3.0	2.9	3.0	2.8	3.1	3.0	3.4	3.4	4.4	2.8	53
Samoa	1.6	2.0	2.0	1.8	2.1	2.3	2.4	2.7	2.8	3.4	1.8	26
France	1.1	1.3	1.0	1.3	1.5	1.7	1.7	1.7	1.7	2.7	1.4	50
Corée	3.3	2.7	2.2	2.1	2.5	2.6	3.1	2.9	2.7	3.0	1.4	59
Tonga	1.2	1.1	0.9	1.0	1.0	1.3	1.3	1.3	1.4	2.2	1.2	28
Fidji	2.3	2.1	2.5	2.4	2.4	2.4	2.9	2.5	2.4	2.9	1.2	44
Allemagne	1.2	1.2	1.3	1.3	1.3	1.5	1.5	1.6	1.5	1.9	1.1	54
Vanuatu	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.6	1.0	9
Malaisie	1.7	1.7	1.5	1.4	1.6	1.6	1.8	1.8	1.8	1.9	0.9	55
Autres pays	18.2	18.9	19.3	20.1	22.4	23.4	25.3	25.5	26.7	31.6	13.4	
<b>Total</b>	<b>69.9</b>	<b>71.8</b>	<b>71.7</b>	<b>75.4</b>	<b>90.7</b>	<b>101.5</b>	<b>104.0</b>	<b>103.4</b>	<b>104.2</b>	<b>124.7</b>	<b>53.7</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Pays-Bas

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Pologne	14.5	18.6	18.3	20.4	23.8	23.0	23.1	23.8	25.5	27.3	24.4	43
Roumanie	2.6	2.7	2.5	2.5	4.6	4.3	5.2	7.5	9.4	11.8	10.7	40
Allemagne	9.8	9.6	8.7	8.1	8.2	8.6	9.4	10.5	10.9	11.7	10.4	58
Bulgarie	4.3	5.4	5.0	4.5	5.2	4.8	5.0	6.0	6.9	9.2	9.2	42
Italie	2.8	3.1	3.6	4.2	5.1	5.7	6.5	7.6	8.5	9.4	7.7	44
Royaume-Uni	4.4	4.4	4.7	5.1	5.3	5.8	6.5	7.2	7.7	8.7	7.5	40
Espagne	3.1	3.7	4.6	5.3	5.0	5.0	5.2	5.9	6.5	7.6	6.3	49
Inde	3.2	3.8	4.0	4.5	5.1	6.1	7.2	8.6	10.6	12.3	5.9	45
Syrie	0.1	0.1	0.1	0.6	6.9	17.3	25.1	15.3	5.3	5.7	5.7	34
Türkiye	3.7	3.4	3.2	3.0	2.8	2.8	3.2	4.4	5.5	6.6	5.2	46
France	2.9	2.9	3.0	3.2	3.6	4.0	4.5	5.0	5.5	5.9	5.0	51
Chine	4.5	5.5	5.2	4.7	4.8	5.4	5.7	6.5	6.8	7.5	4.4	51
États-Unis	3.3	3.7	3.7	3.6	3.8	4.7	4.7	5.6	5.8	6.0	4.0	55
Grèce	1.8	2.7	3.3	2.9	2.6	2.8	3.1	3.6	4.0	4.7	4.0	41
Belgique	2.1	2.3	2.6	2.5	2.7	2.7	3.2	3.5	3.5	3.7	3.5	51
Autres pays	47.1	46.6	43.0	47.1	49.9	56.4	64.3	62.8	68.5	77.2	56.7	
<b>Total</b>	<b>110.2</b>	<b>118.5</b>	<b>115.7</b>	<b>122.3</b>	<b>139.3</b>	<b>159.5</b>	<b>182.2</b>	<b>183.9</b>	<b>191.0</b>	<b>215.2</b>	<b>170.6</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Pologne

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Ukraine	10.3	10.1	11.8	11.9	7.8	45.2	63.8	79.0	88.7	108.4	111.0	46
Bélarus	2.9	2.5	2.6	2.3	1.4	3.2	3.5	6.2	7.9	9.1	8.1	44
Inde	1.2	1.1	1.2	1.2	0.8	1.9	2.8	4.1	4.5	4.9	4.9	26
Géorgie	0.2	0.2	0.3	0.2	0.2	0.5	0.6	0.7	1.9	4.1	4.3	17
Russie	1.6	1.6	1.9	1.9	1.1	2.5	2.6	2.7	3.0	3.4	3.4	54
Viet Nam	2.4	2.1	4.0	2.8	2.0	3.3	3.2	4.0	3.0	2.6	2.7	44
Chine	2.3	2.8	2.9	3.0	1.6	3.8	3.9	4.2	2.9	2.5	2.3	45
Moldavie	0.4	0.4	0.4	0.4	0.3	0.5	0.7	0.9	1.1	1.8	2.0	35
Türkiye	1.1	1.2	1.3	1.4	0.9	1.7	1.7	2.0	1.9	1.9	1.7	25
Corée	1.1	1.0	1.0	1.1	0.6	1.0	0.8	0.7	0.7	0.8	1.2	35
Ouzbékistan	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.5	0.9	0.8	0.5	0.6	1.1	10
Royaume-Uni	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	0.5	1.0	1.1	19
Allemagne	1.8	1.9	2.3	2.0	2.0	2.3	2.3	2.2	1.8	1.8	1.0	19
Azerbaïdjan	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	0.3	0.5	0.4	0.5	0.7	0.9	22
Bangladesh	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.6	0.6	0.9	0.8	11
Autres pays	15.1	15.5	16.5	17.3	12.4	18.6	18.6	18.9	17.9	18.8	17.1	
<b>Total</b>	<b>41.1</b>	<b>41.3</b>	<b>47.1</b>	<b>46.6</b>	<b>32.0</b>	<b>86.1</b>	<b>107.0</b>	<b>128.0</b>	<b>137.6</b>	<b>163.2</b>	<b>163.5</b>	<b>42</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Portugal

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Brésil	16.2	12.9	11.7	6.7	5.6	5.7	7.1	11.6	28.2	48.8	42.2	52
Royaume-Uni	1.8	1.7	1.2	1.4	1.5	1.9	3.1	3.8	5.1	8.4	13.2	41
Inde	0.9	1.1	0.9	1.0	0.9	1.1	1.0	1.8	4.1	6.3	7.2	17
Angola	1.3	1.4	1.3	1.5	1.5	1.3	1.5	1.8	2.9	4.5	4.8	57
Italie	1.0	0.8	0.7	0.8	1.1	1.6	3.1	5.3	7.0	7.9	4.5	44
Cap-Vert	4.2	4.6	3.4	2.7	2.2	2.0	2.0	2.1	2.6	4.4	4.2	54
France	0.7	0.7	0.5	0.7	1.9	2.5	3.5	4.7	5.3	4.4	4.1	48
Népal	0.2	0.4	0.5	0.8	0.9	1.4	1.3	1.7	4.2	5.0	3.9	37
Guinée-Bissau	1.6	1.7	1.6	1.2	1.2	1.1	1.0	1.1	1.9	3.5	3.4	45
Espagne	1.7	1.5	1.4	1.5	1.5	1.7	2.2	2.7	2.9	3.2	2.8	48
Allemagne	1.0	0.8	0.6	0.8	1.0	1.0	1.6	1.9	2.5	2.8	2.6	47
Bangladesh	0.2	0.3	0.3	0.5	0.4	0.7	0.4	0.7	2.0	2.4	2.2	27
Sao Tomé-et-Principe	1.3	1.3	1.0	0.8	0.6	0.5	0.5	0.8	1.2	1.5	1.6	53
Venezuela	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.5	0.9	1.7	1.9	1.4	58
Chine	1.7	1.5	1.4	1.9	3.7	2.6	2.8	2.6	2.3	2.2	1.4	54
Autres pays	17.0	14.5	11.7	10.9	11.1	12.6	15.3	17.8	19.4	22.1	18.8	
<b>Total</b>	<b>50.7</b>	<b>45.4</b>	<b>38.5</b>	<b>33.2</b>	<b>35.3</b>	<b>37.9</b>	<b>46.9</b>	<b>61.4</b>	<b>93.2</b>	<b>129.2</b>	<b>118.1</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – République slovaque

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Rép. tchèque	0.8	0.6	0.5	0.4	0.4	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4	0.7	49
Hongrie	0.7	0.7	0.7	0.4	0.5	0.6	0.6	0.4	0.5	0.4	0.5	37
Ukraine	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	50
Pologne	0.3	0.2	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	47
Allemagne	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	29
Roumanie	0.4	0.5	0.3	0.3	0.3	0.5	0.5	0.2	0.4	0.2	0.1	37
Italie	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	31
Autriche	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	24
Russie	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	56
Royaume-Uni	0.1	0.2	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.1	26
Espagne	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	49
France	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	46
Croatie	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	32
Viet Nam	0.0	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	41
Bulgarie	0.1	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	58
Autres pays	0.7	0.6	0.5	0.5	0.4	0.6	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4	
<b>Total</b>	<b>4.2</b>	<b>3.8</b>	<b>2.9</b>	<b>2.5</b>	<b>2.4</b>	<b>3.8</b>	<b>3.6</b>	<b>2.9</b>	<b>2.9</b>	<b>2.5</b>	<b>2.8</b>	<b>41</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – République tchèque

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Ukraine	3.5	2.0	5.9	3.7	8.4	5.5	5.8	10.3	16.7	22.8	21.1	38
Rép. slovaque	5.1	4.4	4.8	6.5	6.9	6.7	6.7	6.3	6.7	5.8	7.2	48
Russie	3.7	2.1	3.2	3.1	4.9	2.9	2.4	2.9	3.4	4.3	3.4	52
Roumanie	0.4	0.4	0.7	0.9	1.2	1.3	1.6	1.8	2.2	2.1	1.6	32
Viet Nam	1.4	0.7	1.6	1.2	1.7	1.3	1.8	2.2	2.3	1.9	1.4	59
Hongrie	0.1	0.1	0.1	0.4	0.7	0.8	0.9	1.2	1.3	1.1	1.2	39
Bulgarie	0.6	0.5	0.7	1.0	1.1	1.0	1.3	1.6	2.0	1.7	1.1	39
Pologne	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.8	1.0	0.8	1.0	44
Kazakhstan	0.7	0.5	0.6	0.6	1.0	0.7	0.6	0.6	0.8	1.0	1.0	53
Allemagne	2.0	1.3	1.3	1.7	1.6	1.1	1.0	0.6	0.6	0.6	1.0	28
Royaume-Uni	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	1.3	0.9	27
Inde	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.6	0.8	1.0	1.2	1.5	0.9	33
États-Unis	1.7	1.3	1.1	0.8	0.9	0.8	1.1	1.1	1.1	1.0	0.7	42
Mongolie	0.3	0.2	0.3	0.1	0.2	0.6	0.7	1.2	1.5	1.3	0.7	47
Serbie	0.2	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.4	1.0	1.8	0.7	30
Autres pays	7.1	5.9	6.9	6.5	8.1	7.3	8.8	10.9	13.6	14.2	10.0	
<b>Total</b>	<b>28.0</b>	<b>20.7</b>	<b>28.6</b>	<b>27.8</b>	<b>38.5</b>	<b>31.6</b>	<b>34.8</b>	<b>43.5</b>	<b>55.9</b>	<b>63.3</b>	<b>53.8</b>	<b>41</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Slovénie

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Bosnie-Herzégovine	4.4	3.4	4.0	3.8	3.4	4.7	4.8	6.2	11.7	13.8	9.7	34
Serbie	1.1	1.2	1.3	1.4	1.3	1.3	1.6	2.0	3.2	3.8	2.9	32
Croatie	0.9	0.9	1.1	1.2	1.1	0.8	1.1	1.1	1.2	1.3	1.6	40
Macédoine du Nord	1.1	1.0	1.1	0.8	0.7	0.7	0.9	1.0	1.5	1.6	1.4	41
Italie	0.3	0.3	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6	0.5	0.5	0.4	0.9	39
Bulgarie	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.7	0.7	0.8	0.7	0.6	0.6	28
Russie	0.1	0.1	0.2	0.3	0.5	0.6	0.5	0.5	0.6	0.5	0.4	55
Espagne	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.3	46
Allemagne	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.3	50
Ukraine	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	53
Monténégro	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	34
Türkiye	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.2	10
France	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	47
Royaume-Uni	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	34
Hongrie	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.1	0.2	47
Autres pays	3.3	2.5	2.7	2.3	2.4	2.6	2.7	2.5	3.7	4.7	5.4	
<b>Total</b>	<b>12.7</b>	<b>10.8</b>	<b>12.3</b>	<b>11.6</b>	<b>11.3</b>	<b>12.7</b>	<b>13.8</b>	<b>15.5</b>	<b>24.1</b>	<b>27.6</b>	<b>24.8</b>	<b>36</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Suède

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Inde	2.2	1.7	2.0	2.4	3.0	3.5	4.2	5.7	7.3	7.4	4.0	43
Syrie	1.0	1.5	4.7	11.7	21.7	28.0	49.0	20.9	13.9	6.0	3.2	52
Afghanistan	1.9	3.4	4.7	4.2	3.8	3.4	4.1	11.3	9.6	7.9	2.6	46
Pologne	4.4	4.4	4.4	4.6	5.1	5.6	5.0	4.4	3.8	3.2	2.5	38
Pakistan	1.6	0.9	0.9	0.8	0.8	1.1	1.2	1.7	2.5	3.1	2.4	40
Allemagne	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.3	2.5	2.4	2.4	2.5	2.3	54
Danemark	3.4	3.2	2.6	2.5	2.0	2.1	2.1	1.9	1.9	1.9	1.9	45
Royaume-Uni	1.4	1.8	1.5	1.6	1.8	1.7	1.9	2.0	2.1	1.9	1.8	36
Finlande	2.3	2.3	2.3	2.3	2.6	2.8	3.0	2.9	2.6	2.2	1.7	59
Érythrée	1.6	2.1	2.2	3.3	5.9	7.6	7.6	4.8	3.8	3.9	1.7	46
Chine	3.2	2.6	2.5	2.1	2.4	2.3	2.2	2.7	2.9	2.8	1.7	51
Serbie	0.9	1.0	1.3	1.0	1.7	1.7	1.6	2.0	2.1	2.0	1.7	50
Iraq	4.5	4.5	3.6	2.3	2.4	2.8	3.4	6.0	3.9	2.8	1.6	46
Türkiye	2.2	2.0	1.8	1.3	1.2	1.2	1.1	1.5	2.2	2.2	1.6	43
Iran	2.8	2.2	2.1	2.0	1.7	1.3	1.7	2.3	2.5	2.3	1.5	48
Autres pays	43.3	40.0	43.7	51.1	47.8	46.5	52.4	52.4	50.9	46.6	33.5	
<b>Total</b>	<b>79.0</b>	<b>75.9</b>	<b>82.6</b>	<b>95.4</b>	<b>106.1</b>	<b>113.9</b>	<b>143.0</b>	<b>125.0</b>	<b>114.4</b>	<b>98.2</b>	<b>65.8</b>	<b>48</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Suisse

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Allemagne	30.7	30.5	27.1	26.6	23.8	22.1	20.9	19.7	20.2	19.9	19.2	44
Italie	10.1	10.8	13.6	17.5	17.8	18.2	18.1	15.5	16.5	15.9	16.5	41
France	11.5	11.5	11.4	13.5	13.8	14.8	13.8	14.1	13.8	14.0	15.7	43
Portugal	12.8	15.4	18.6	19.9	14.9	12.6	10.1	9.2	8.7	8.3	7.6	42
Espagne	3.3	4.6	6.5	8.8	7.6	7.0	5.8	5.2	5.6	5.2	5.4	46
Roumanie	1.4	1.7	2.3	2.7	2.4	2.0	2.9	2.9	2.4	4.5	4.8	47
Pologne	2.0	3.4	3.3	2.9	4.8	4.8	4.1	4.1	4.7	4.7	4.6	41
Royaume-Uni	5.5	5.4	4.4	4.6	4.2	3.9	3.6	3.8	3.8	4.0	4.0	42
Chine	1.9	2.1	2.4	2.9	2.9	3.3	3.2	3.1	3.1	3.3	3.1	54
Hongrie	1.2	2.1	2.5	2.5	4.2	3.9	3.6	3.3	3.2	3.1	2.8	45
Türkiye	2.0	1.8	1.6	1.7	1.7	1.5	1.5	1.6	1.7	2.0	2.7	45
Autriche	2.6	2.9	3.1	2.9	3.0	3.2	2.9	2.8	2.8	2.9	2.7	44
Inde	2.4	2.4	2.6	2.5	2.6	2.9	2.9	3.1	3.1	3.0	2.5	44
États-Unis	4.0	4.2	3.5	3.4	3.1	2.9	2.9	3.0	3.0	2.7	2.3	54
Bulgarie	0.6	0.9	1.0	1.1	0.9	1.0	1.8	1.7	1.3	2.3	2.1	36
Autres pays	42.2	42.8	39.9	42.0	44.4	46.2	45.1	44.8	46.3	44.9	40.9	
<b>Total</b>	<b>134.2</b>	<b>142.5</b>	<b>143.8</b>	<b>155.4</b>	<b>152.1</b>	<b>150.4</b>	<b>143.1</b>	<b>137.8</b>	<b>140.1</b>	<b>140.6</b>	<b>137.0</b>	<b>46</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau B.1. Entrées d'étrangers par nationalité – Türkiye

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2019 (%)
Iraq	1.2	..	..	..	..	..	70.9	97.1	110.3	83.8	..	46
Turkménistan	1.2	..	..	..	..	..	8.4	20.3	34.9	80.0	..	35
Afghanistan	2.2	..	..	..	..	..	27.9	37.7	45.0	47.2	..	40
Syrie	0.9	..	..	..	..	..	25.7	28.2	39.0	43.2	..	45
Iran	1.5	..	..	..	..	..	15.5	17.8	31.9	42.4	..	44
Azerbaïdjan	2.5	..	..	..	..	..	15.3	20.9	23.2	26.6	..	49
Ouzbékistan	0.6	..	..	..	..	..	9.0	17.9	15.2	25.1	..	67
Russie	1.8	..	..	..	..	..	6.4	7.3	13.8	17.3	..	61
Égypte	0.1	..	..	..	..	..	4.1	8.6	13.5	12.5	..	39
Libye	0.0	..	..	..	..	..	4.3	6.0	7.4	12.1	..	37
Jordanie	0.1	..	..	..	..	..	1.7	2.9	8.0	11.3	..	38
Somalie	0.2	..	..	..	..	..	0.7	1.5	4.5	10.3	..	47
Cisjordanie et bande de Gaza	0.2	..	..	..	..	..	2.0	4.8	8.6	10.0	..	37
Kirghizistan	1.0	..	..	..	..	..	6.0	9.0	9.1	10.0	..	73
Kazakhstan	1.4	..	..	..	..	..	3.6	4.3	7.4	10.0	..	57
Autres pays	15.1	..	..	..	..	..	72.3	80.3	95.1	136.9	..	
<b>Total</b>	<b>29.9</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>273.9</b>	<b>364.6</b>	<b>466.9</b>	<b>578.5</b>	<b>..</b>	<b>46</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/get2dn>

## Tableau A.2. Sorties d'étrangers dans quelques pays de l'OCDE

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Australie	29.3	31.2	29.9	31.7	32.6	33.9	33.2	..	..	..	..
Allemagne	529.6	538.8	578.8	657.6	765.6	859.3	1 083.8	885.5	923.6	961.3	746.2
Autriche	68.4	72.8	74.4	74.5	76.5	80.1	89	89.6	91.7	90	79.4
Belgique	43.4	52.7	60.4	69.7	64.9	59.8	61.8	58.6	56.8	46.5	52
Corée	196.1	217.7	290.0	268.1	270.5	301.0	325.0	348.7	365.1	425.6	361.6
Danemark	27.1	26.6	29.1	29.7	30.4	30.6	37.4	41.5	45.4	52.4	41.7
Espagne	363.2	353.6	389.3	459.0	320.0	249.2	237.5	282.0	230.3	220.0	183.1
Estonie	0.6	0.6	0.4	0.3	0.3	3.3	3.4	4.3	3.9	6.2	5.5
Finlande	3.1	3.3	4.2	4.2	5.5	6.7	7.5	6.8	7.6	7.2	6.6
France	8.1	37.9	40.9	38.4	49.3	51.9	50.2	21.5	30.1	29.9	21.7
Grèce	33.7	39.2	59.4	55.0	51.2	53.4	51.8	49.7	53.1	49.5	44.3
Hongrie	6.0	2.7	9.9	13.1	10.8	10.4	10.5	12.9	24.4	27.9	48.0
Irlande	40.3	38.6	33.3	33.0	30.0	27.5	29.1	34.0	28.0	25.9	28.2
Islande	3.4	2.8	2.2	2.3	2.5	2.2	3.6	3.9	4.9	4.4	5.8
Italie	32.8	32.4	38.2	43.6	47.5	44.7	42.6	40.6	40.2	57.5	38.9
Japon	242.6	230.9	219.4	213.4	212.9	223.5	233.5	259.2	292.1	333.6	173.0
Lettonie	..	6.7	4.7	3.4	1.4	2.6	3.0	2.3	2.9	4.1	3.8
Lituanie	3.8	2.4	2.6	3.3	3.5	7.6	4.3	2.6	3.2	4.8	7.8
Luxembourg	7.7	7.5	8.6	8.9	9.5	10.4	11.3	11.6	11.6	13.0	14.9
Norvège	22.5	22.9	21.3	25.0	23.3	27.4	30.7	26.6	24.5	17.6	19.9
Nouvelle-Zélande	43.8	45.2	41.5	37.3	35.7	37.0	38.9	45.3	47.0	55.1	35.0
Pays-Bas	64.0	70.2	80.8	83.1	83.4	85.2	89.9	96.4	102.8	109.9	113.2
Pologne	48.6	51.0	68.9	49.5	68.6	89.5	40.1	45.8	43.0	43.9	57.5
Portugal	2.0	2.6	2.5	3.0	1.9	0.5	1.1	0.6	2.3	0.8	2.0
République slovaque	0.4	0.2	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
République tchèque	12.5	2.5	16.7	27.2	16.1	15	13.4	14.4	16.2	17.5	26.8
Royaume-Uni	185.0	190.0	165.0	170.0	171.0	164.0	195.0	222.0	203.0	202.0	..
Slovénie	11.7	7.3	6.2	5.6	6.2	6.3	6.8	7.7	6.9	8.5	11.9
Suède	22.1	23.7	26.6	24.6	26.4	31.3	23.5	23.4	24.1	25.3	26.7
Suisse	65.5	64.0	65.9	70.0	69.2	73.4	77.6	79.1	80.7	80.0	70.3
Türkiye	..	..	..	..	..	..	178.0	253.6	323.9	245.4	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite du Tableau.

StatLink  <https://stat.link/ewqh19>

## Métadonnées relatives aux tableaux A.1., B.1. et A.2. Entrées et sorties de personnes étrangères

Pays	Catégorie de migrants enregistrés	Autres commentaires	Source
Allemagne	<p><i>Entrées :</i> Étrangers dont l'adresse précédente est hors d'Allemagne et qui prévoient de séjourner dans le pays au moins une semaine.</p> <p><i>Sorties :</i> Désenregistrements des registres de population de personnes qui déménagent et ne se réenregistrent pas ailleurs dans le pays et radiations administratives des registres.</p>	Les demandeurs d'asile résidant dans des ménages privés sont inclus dans les entrées. Non compris les entrées de citoyens d'origine allemande (Aussiedler). En 2008, les municipalités ont commencé à apurer leur fichier, entraînant une augmentation des flux de sortie à compter de cette année.	Registre central de population, Office fédéral de la statistique.
Australie	<p><i>Entrées :</i> Comprend les personnes qui viennent de l'étranger et sont autorisées à s'installer de façon permanente en Australie (Settler Arrivals) et les personnes qui sont déjà en Australie de façon temporaire et obtiennent un permis de résidence permanent. Les arrivées de l'étranger comprennent les détenteurs d'un visa permanent, ou d'un visa temporaire s'ils déclarent avoir l'intention de s'installer, les Néo-Zélandais qui déclarent avoir l'intention de s'installer et les autres personnes qui ont le droit de s'installer.</p> <p><i>Sorties :</i> Départs de personnes quittant l'Australie pour au moins 12 mois sur une période de 16 mois. Basé sur les données Net Overseas Migration - departures.</p>	Les données se réfèrent à l'année fiscale (juillet à juin de l'année indiquée). À partir de 2014, les effectifs inférieurs à cinq individus ne sont pas présentés.	Ministère de l'Immigration et de la protection des frontières.
Autriche	<p><i>Entrées et sorties :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence et qui ont séjourné effectivement au moins 3 mois dans le pays.</p>	Les sorties prennent en compte les corrections administratives.	Registre de population, Statistique Autriche.
Belgique	<p><i>Entrées :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence et ayant l'intention de séjourner dans le pays au moins 3 mois.</p> <p><i>Sorties :</i> Y compris les corrections administratives.</p>	À partir de 2012, les demandeurs d'asile sont compris dans les entrées et les sorties.	Registre national de la population, Direction générale statistique et information économique (DGSIE).
Canada	Nombre total de personnes qui ont obtenu le statut de résident permanent au Canada.	Le pays d'origine se réfère au pays de la dernière résidence permanente. Pour des raisons de confidentialité, les chiffres ont été soumis à une procédure aléatoire. Ainsi, les chiffres sont aléatoirement arrondis au multiple de 5 immédiatement supérieur ou inférieur.	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
Chili	Nombre total de personnes qui ont obtenu un premier permis de résidence temporaire.		Registre des permis de résidence délivrés, Département des étrangers et des migrations, ministère de l'Intérieur.
Colombie	Entrées d'étrangers demeurés sur le territoire plus de 90 jours.		Migration Colombie.
Corée	<p><i>Entrées et sorties :</i> Entrées et sorties de long terme (plus de 90 jours).</p>		Ministère de la Justice.
Costa Rica			Direction générale des Migración et des Étrangers.

Pays	Catégorie de migrants enregistrés	Autres commentaires	Source
Danemark	<i>Entrées :</i> Étrangers vivant légalement au Danemark, enregistrés dans le registre central de population et résidant dans le pays depuis au moins un an. <i>Sorties :</i> Les sorties incluent les corrections administratives.	Non compris les demandeurs d'asile et les autres étrangers ayant un statut de résidence temporaire.	Registre central de population, Statistique Danemark.
Espagne	<i>Entrées et sorties :</i> Changements de résidence habituelle pour au moins 12 mois déclarés par les étrangers.	À partir de 2008, les données correspondent aux estimations des mouvements migratoires qui sont basées sur les inscriptions et désinscriptions des registres municipaux par tous les étrangers, quel que soit leur statut légal.	Registres municipaux de population ( <i>Padron municipal de habitantes</i> ), Institut national de la Statistique (INE).
Estonie	Étrangers qui anticipent de rester dans le pays (ou hors du pays dans le cas des sorties) au moins 12 mois.	Le nombre de ressortissants des autres pays de l'UE qui séjournent temporairement dans le pays pour au moins 12 mois peut être sous-estimé.	Institut national de statistique.
États-Unis	<i>Migrants permanents :</i> Résidents permanents légaux (LPR) (personnes qui se sont vu délivrer une carte verte).	Les chiffres comprennent les personnes déjà présentes aux États-Unis qui changent de statut. Certains résidents permanents légaux sont admis de façon conditionnelle et cette conditionnalité doit être levée dans les deux ans ; ils sont comptabilisés dans les LPR à leur première entrée. Année fiscale (octobre à septembre de l'année indiquée).	Bureau des Statistiques migratoires, Ministère de la Sécurité intérieure ; Service de la Citoyenneté et de l'immigration, Ministère de la Sécurité intérieure.
Finlande	<i>Entrées et sorties :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence valide pour plus d'une année et ressortissants des pays de l'UE s'ils ont l'intention de résider dans le pays plus de 12 mois. Non compris les ressortissants des pays nordiques qui migrent pour moins de 6 mois.	Y compris les étrangers d'origine finnoise. Non compris les demandeurs d'asile et les détenteurs d'un permis de résidence temporaire. Les entrées et sorties de ressortissants des pays de l'UE peuvent être sous-estimées.	Registre central de population, Statistique Finlande.
France	Les entrées de ressortissants de pays tiers sont les premiers permis à caractère permanent délivrés. Y compris les changements de statut d'un titre temporaire vers un titre à caractère permanent. Les entrées de ressortissants des pays de l'UE à partir de 2013 sont estimées à partir des recensements continus.		Ministère de l'Intérieur et INSEE.
Grèce	<i>Entrées :</i> Permis de plus de 12 mois délivrés aux ressortissants de pays tiers. <i>Départs :</i> Départs de résidents habituels pour une période qui est, ou devrait être, d'au moins 12 mois.		Eurostat.
Hongrie	<i>Entrées :</i> Étrangers qui anticipent de résider dans le pays pendant au moins 90 jours. <i>Sorties :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence ou d'installation qui quittent la Hongrie dans l'année en cours sans intention d'y retourner, ou dont la validité du permis a expiré et qui n'ont pas demandé de renouvellement ou dont le permis a été retiré par les autorités. À partir de 2012, les données incluent des estimations.		Registre de population, Bureau de l'immigration et de la nationalité, Bureau central de statistique.



Pays	Catégorie de migrants enregistrés	Autres commentaires	Source
Irlande	<p><i>Entrées :</i> Estimations basées sur l'enquête sur les ménages (QNHS) : nombre de personnes résidant en Irlande au moment de l'enquête et qui étaient à l'étranger 12 mois auparavant.</p> <p><i>Sorties :</i> Estimations basées sur l'enquête sur les ménages (QNHS) : nombre de personnes résidant dans le pays à un moment donné au cours des douze mois précédents et qui vivent désormais à l'étranger.</p>	Les tableaux A.1 et A.2 présentent les flux annuels de mai à avril de l'année indiquée.	Bureau central de la statistique.
Islande	<p><i>Entrées et sorties :</i> Étrangers qui anticipent de rester dans/quitter le pays au moins 12 mois.</p>		Registre de données sur les migrations, Statistique Islande.
Israël	Les données se réfèrent aux immigrants permanents selon leur dernier pays de résidence.	Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	Registre de la population, Bureau central de la statistique.
Italie	<p><i>Entrées et sorties :</i> Changements de résidence.</p>	Non compris les travailleurs saisonniers. Des corrections administratives sont réalisées suite aux recensements (le dernier recensement a eu lieu en 2011).	Registre administratif de population (Anagrafe) analysé par ISTAT.
Japon	<p><i>Entrées :</i> Étrangers entrés dans le pays, non compris les visiteurs temporaires et les ré-entrées.</p> <p><i>Sorties :</i> Étrangers qui ont quitté le Japon sans permis de ré-entrée. Exclut les visiteurs temporaires.</p>		Ministère de la Justice, Service de l'immigration.
Lettonie	<p><i>Entrées et sorties :</i> Migrations de long terme (changement de résidence pour une période d'au moins un an).</p>		Registre de population, Bureau central de la statistique.
Lituanie	<p><i>Entrées et sorties :</i> Ressortissants étrangers qui ont résidé dans le pays pour une durée d'au moins 6 mois</p>		Département lituanien des migrations.
Luxembourg	<p><i>Entrées :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence et ayant l'intention de séjourner dans le pays au moins 12 mois.</p> <p><i>Sorties :</i> Étrangers qui quittent le pays avec l'intention de séjourner à l'étranger pendant au moins 12 mois.</p>		Registre central de la population, Institut national de la statistique et des études économiques (Statec).
Mexique	Jusqu'en 2012, nombre d'étrangers qui se voient octroyer un permis d'immigration pour la première fois ( <i>inmigrante FM2</i> ). 2011 et 2012 incluent également des réfugiés qui ont obtenu le statut d'immigré ( <i>inmigrado</i> ). À partir de 2013, nombre d'étrangers qui ont reçu la carte de résident permanent suite à la mise en application de la loi de 2011 sur les migrations.	La forte hausse enregistrée en 2013 s'explique par des changements administratifs liés à la mise en application de la loi de 2011 sur les migrations. La plupart de ces "nouveaux résidents" étaient déjà dans le pays avec un statut temporaire.	Unité des politiques migratoires, Institut national des migrations (INM), Ministère de l'Intérieur.

Pays	Catégorie de migrants enregistrés	Autres commentaires	Source
Norvège	<p><i>Entrées :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence ou de travail et ayant l'intention de séjourner dans le pays au moins 6 mois. Y compris les ressortissants de l'UE/AELE.</p> <p><i>Sorties :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence ou de travail et qui ont séjourné dans le pays au moins 6 mois.</p>	En principe, les demandeurs d'asile sont considérés comme des immigrants seulement après avoir été enregistrés auprès d'une municipalité norvégienne à la suite d'une réponse positive à leur demande. Les demandeurs d'asile dont la demande a été rejetée ne sont pas considérés comme des immigrants, même lorsque le processus de reconnaissance prend du temps et que le retour dans le pays d'origine est retardé pour une durée significative.	Registre central de population, Statistique Norvège.
Nouvelle-Zélande	<p><i>Entrées :</i> Arrivées permanentes et de long terme en Nouvelle-Zélande pour au moins 12 mois.</p> <p><i>Sorties :</i> Départs définitifs ou de long terme (étrangers quittant définitivement le territoire ou ayant l'intention de résider hors du territoire pendant 12 mois ou plus).</p>		Statistique Nouvelle-Zélande.
Pays-Bas	<p><i>Entrées :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence et ayant l'intention de séjourner dans le pays au moins quatre mois au cours des six prochains mois.</p> <p><i>Sorties :</i> Les sorties d'étrangers comprennent les "corrections administratives nettes" pour tenir compte des sorties non enregistrées.</p>	Les entrées excluent les demandeurs d'asile logés dans des centres d'accueil.	Registre de la population, Bureau central de statistique.
Pologne	<p><i>Entrées :</i> Nombre de permis de résidence permanente et de durée fixe délivrés. Depuis le 26 août 2006, les ressortissants des États membres de l'UE et les membres de leur famille n'ont plus besoin d'un permis de séjour mais ils doivent toujours se faire enregistrer lorsqu'ils envisagent de rester en Pologne plus de trois mois.</p> <p><i>Sorties :</i> Départs de résidents habituels pour une période qui est, ou devrait être, d'au moins 12 mois.</p>		Entrées : Bureau pour les étrangers. Sorties : Eurostat.
Portugal	Données issues des permis de résidence. Suivant la nouvelle législation, les données comprennent les nouveaux permis de résidence délivrés à tous les étrangers qu'ils soient ressortissants d'un pays de l'UE ou non. Y compris les régularisations continues.		Service de l'immigration et des frontières (SEF) ; Institut national statistique (INE) ; Ministère des Affaires étrangères (avant 2008).
République slovaque	<i>Entrées et sorties :</i> Inclut les permis de résidence permanente, temporaire et de résidence tolérée.		Registre des étrangers, Bureau statistique de la République slovaque.
République tchèque	<p><i>Entrées :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence permanent ou de long terme (visa de plus de 90 jours) ou ayant obtenu le droit d'asile dans l'année. Non compris les ressortissants des pays de l'UE qui ont l'intention de résider dans le pays pour moins de 30 jours.</p> <p><i>Sorties :</i> Départs d'étrangers qui résidaient dans le pays de façon permanente ou temporaire.</p>	Le pays d'origine se réfère au pays de la dernière résidence permanente ou temporaire. Les entrées et sorties de ressortissants des pays de l'UE sont probablement sous-estimées.	Registre des étrangers, Institut national de statistique.

Pays	Catégorie de migrants enregistrés	Autres commentaires	Source
Royaume-Uni	<i>Entrées :</i> Étrangers admis au Royaume-Uni. <i>Sorties :</i> Étrangers quittant le territoire du Royaume-Uni.	Calculs du Secrétariat basés sur les données du Home Office sur les visas d'autorisation d'entrée accordés en dehors du Royaume-Uni, les extensions, et l'établissement, ainsi que sur l'enquête sur les passagers internationaux.	Bases de données sur la gestion des migrations, Home Office, International Passenger Survey, Institut national de statistique.
Slovénie			Eurostat.
Suède	<i>Entrées :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence et ayant l'intention de séjourner dans le pays au moins un an (y compris les ressortissants des pays de l'UE). <i>Sorties :</i> Départs d'étrangers qui ont l'intention de passer au moins un an à l'étranger.	Les entrées ne comprennent ni les demandeurs d'asile, ni les travailleurs temporaires.	Registre de population, Statistique Suède.
Suisse	<i>Entrées :</i> Étrangers détenteurs d'un permis de résidence permanent ou annuel. Les titulaires d'un permis L (courte durée) dont la durée de séjour est supérieure à un an sont également inclus. <i>Sorties :</i> Désenregistrements des détenteurs d'un permis de résidence permanent ou annuel ou de titulaires de permis L dont la durée de séjour a dépassé un an, auxquels s'ajoutent des corrections administratives visant à considérer comme sortis de Suisse les résidents dont le permis de séjour a par exemple expiré.		Registre des étrangers, Office fédéral des migrations.
Türkiye	<i>Entrées :</i> Permis de résidence délivrés pour la première fois aux étrangers ayant l'intention de résider dans le pays pendant au moins 12 mois. <i>Sorties :</i> Départs de résidents permanents.		Direction générale de la sécurité, Ministère de l'Intérieur.

Note : Les données pour la Serbie peuvent inclure d'anciens ressortissants de Serbie et du Monténégro. Certains commentaires peuvent porter sur des nationalités/pays de naissance ne figurant pas dans cette annexe mais disponibles en ligne (<http://stats.OECD.org/>).

## Entrées de demandeurs d'asile

Les statistiques de demandeurs d'asile publiées dans cette annexe proviennent d'Eurostat et du Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies. Le HCR, dont le mandat est de mener et de coordonner les actions internationales en faveur des réfugiés, produit régulièrement depuis 1950 des statistiques complètes sur les réfugiés et les demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE et d'autres pays du monde (<https://www.unhcr.org/data.html>).

Ces statistiques proviennent le plus souvent de sources administratives. Cependant, il existe des différences selon la nature des données fournies. Dans plusieurs pays, les demandeurs d'asile sont enregistrés au moment de l'acceptation de leur demande. Ils apparaissent donc dans les statistiques à ce moment-là et non à la date à laquelle ils sont arrivés dans le pays (il importe de noter que l'acceptation de la demande signifie que les autorités administratives vont examiner le dossier du requérant et lui octroyer certains droits pendant cette procédure d'examen). Dans d'autres pays, les données ne prennent pas en compte les membres des familles du requérant qui sont admis selon des dispositions différentes (France), alors que d'autres enregistrent l'ensemble de la famille (Suisse).

Les chiffres présentés dans le tableau synoptique (Tableau A.3.) portent en général sur les premières demandes (première instance) et diffèrent parfois sensiblement des totaux présentés dans les Tableaux B.3. qui donnent des informations par pays d'origine. En effet, les données que reçoit le HCR par pays d'origine agrègent les demandes en première instance et les recours, et il est parfois difficile de dissocier les deux rétrospectivement. La référence pour le total des demandes d'asile demeure les chiffres indiqués dans le Tableau synoptique A.3.

**Tableau A.3. Nouvelles entrées de demandeurs d'asile dans les pays de l'OCDE**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Allemagne	45 740	64 540	109 580	173 070	441 900	722 360	198 310	161 930	142 510	102 580	148 240
Australie	11 510	15 790	11 740	8 960	12 360	27 630	36 250	28 840	27 400	19 220	14 150
Autriche	14 420	17 410	17 500	28 060	85 620	39 950	22 470	11 610	11 010	13 420	36 750
Belgique	26 000	18 530	12 500	13 870	38 700	14 670	14 060	18 160	23 140	12 930	19 610
Canada	24 990	20 220	10 360	13 450	16 070	23 830	49 430	55 390	58 340	19 050	23 370
Chili	310	170	250	280	630	2 300	5 660	5 780	770	1 680	2 500
Colombie	80	100	230	..	..	..	630	2 710	10 620	11 920	15 940
Corée	1 010	1 140	1 570	2 900	5 710	7 540	9 940	16 150	15 430	6 670	2 330
Costa Rica	960	1 170	950	1 370	2 180	4 490	6 320	27 980	59 180	21 130	108 430
Danemark	3 810	6 190	7 560	14 820	21 230	6 240	3 140	3 500	2 650	1 440	2 020
Espagne	3 410	2 580	4 510	5 900	13 370	16 270	30 450	52 750	115 190	86 390	62 070
Estonie	70	80	100	150	230	70	180	90	100	50	80
États-Unis	70 030	78 410	84 400	121 160	172 740	261 970	331 700	254 300	301 070	250 940	188 860
Finlande	3 090	2 920	3 020	3 520	32 270	5 320	4 350	2 960	2 460	1 460	1 370
France	52 150	55 070	60 230	59 030	74 300	70 750	91 970	111 420	138 290	81 740	103 810
Grèce	9 310	9 580	8 220	9 450	11 370	49 850	56 950	64 990	74 920	37 860	22 660
Hongrie	1 690	2 160	18 570	41 370	174 430	28 070	3 120	640	470	90	40
Irlande	1 420	1 100	950	1 440	3 280	2 240	2 910	3 660	4 740	1 540	2 620
Islande	80	110	170	160	360	1 130	1 070	730	810	630	870
Israël	6 460	5 700	4 760	5 560	5 010	8 150	15 370	16 260	9 450	1 890	1 930
Italie	34 120	17 350	25 720	63 660	83 240	122 120	126 560	53 440	35 010	21 340	43 910
Japon	1 870	2 550	3 260	5 000	7 580	10 900	19 250	10 490	10 380	3 940	2 410
Lettonie	340	190	190	360	330	340	360	180	180	150	580
Lituanie	410	530	280	390	290	320	520	390	630	260	3 910
Luxembourg	2 080	2 000	990	970	2 300	1 940	2 330	2 230	2 200	1 300	1 360
Mexique	750	810	1 300	1 520	3 420	8 780	14 600	29 620	70 370	41 200	131 420
Norvège	9 050	9 790	11 470	12 640	30 520	3 200	3 390	2 550	2 210	1 340	1 620
Nouvelle-Zélande	310	320	290	290	350	390	560	460	540	440	420
Pays-Bas	11 590	9 660	14 400	23 850	43 100	18 410	16 090	20 470	22 540	13 720	24 830
Pologne	5 090	9 170	13 760	6 810	10 250	9 840	3 010	2 410	2 770	1 510	6 240
Portugal	280	300	510	440	900	1 460	1 020	1 240	1 740	900	1 350
République slovaque	490	730	280	230	270	100	160	160	220	270	330
République tchèque	760	750	500	920	1 250	1 210	1 140	1 360	1 580	800	1 060
Royaume-Uni	25 900	27 980	29 400	31 260	39 970	38 380	33 380	37 370	44 470	36 030	56 470
Slovénie	370	310	240	360	260	1 260	1 440	2 800	3 620	3 470	5 220
Suède	29 650	43 880	54 260	75 090	156 460	22 410	22 230	18 110	23 150	13 630	10 180
Suisse	19 440	25 950	19 440	22 110	38 120	25 870	16 670	13 540	12 600	9 770	13 300
Türkiye	16 020	26 470	44 810	87 820	133 590	77 850	123 600	83 820	56 420	31 330	29 260
<b>OCDE</b>	<b>435 060</b>	<b>481 710</b>	<b>578 270</b>	<b>838 240</b>	<b>1 663 960</b>	<b>1 637 610</b>	<b>1 270 590</b>	<b>1 120 490</b>	<b>1 289 170</b>	<b>854 030</b>	<b>1 091 360</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des Tableaux B.3.

StatLink  <https://stat.link/t2vzn1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Allemagne**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Syrie	2 634	6 201	11 851	39 332	158 657	266 248	48 970	44 165	39 270	36 435	54 905
Afghanistan	7 767	7 498	7 735	9 115	31 382	127 011	16 425	9 945	9 520	9 900	23 275
Iraq	5 831	5 352	3 958	5 345	29 784	96 115	21 930	16 330	13 740	9 845	15 605
Türkiye	1 578	1 457	1 521	1 565	1 500	5 383	8 025	10 160	10 785	5 780	7 065
Géorgie	471	1 298	2 336	2 873	2 782	3 448	3 080	3 765	3 330	2 050	3 685
Somalie	984	1 243	3 786	5 528	5 126	9 851	6 835	5 075	3 570	2 605	3 650
Érythrée	632	650	3 616	13 198	10 876	18 854	10 225	5 570	3 520	2 560	3 170
Iran	3 352	4 348	4 424	3 194	5 394	26 426	8 610	10 855	8 405	3 120	2 695
Nigéria	759	892	1 923	3 924	5 207	12 709	7 810	10 170	9 070	3 305	2 510
Moldavie	21	30	68	255	1 561	3 346	890	1 780	1 770	1 285	2 390
Macédoine du Nord	1 131	4 546	6 208	5 614	9 083	4 835	2 465	1 245	1 115	410	2 330
Algérie	487	489	1 056	2 176	2 041	3 563	1 950	1 200	1 060	1 205	1 520
Russie	1 689	3 202	14 887	4 411	5 257	10 985	4 885	3 940	3 145	1 700	1 440
Pakistan	2 539	3 412	4 101	3 968	8 199	14 484	3 670	2 210	2 175	1 015	1 255
Albanie	78	232	1 247	7 865	53 805	14 853	3 775	1 875	1 695	815	1 210
Autres pays	15 788	23 689	40 863	64 709	111 246	104 253	48 765	33 645	30 340	20 550	21 530
<b>Total</b>	<b>45 741</b>	<b>64 539</b>	<b>109 580</b>	<b>173 072</b>	<b>441 900</b>	<b>722 364</b>	<b>198 310</b>	<b>161 930</b>	<b>142 510</b>	<b>102 580</b>	<b>148 235</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Australie**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Malaisie	182	173	209	704	2 767	7 258	7 983	9 791	7 065	4 010	2 149
Chine	1 189	1 155	1 537	1 541	1 456	1 914	6 638	6 586	5 058	2 296	1 975
Afghanistan	1 720	3 064	370	123	567	2 563	1 478	453	697	346	1 138
Iran	2 152	1 851	967	262	844	2 971	5 075	744	1 069	1 289	846
Inde	769	949	1 163	964	652	1 117	1 299	1 813	2 495	1 762	833
Viet Nam	130	81	128	264	223	772	1 263	812	959	1 165	764
Thaïlande	17	24	22	16	98	204	301	1 481	919	636	515
Myanmar	60	71	58	11	5	60	208	..	74	156	499
Sri Lanka	370	2 468	806	176	806	2 662	2 184	451	836	534	432
Pakistan	817	1 538	1 104	828	642	1 334	1 404	657	801	495	392
Indonésie	174	126	190	152	208	318	510	618	752	605	384
Iraq	490	778	362	422	1 043	1 378	854	264	353	288	152
Hong Kong, Chine	12	23	27	0	57	46	..	..	..	188	129
Timor-Leste	0	2	4	0	0	0	5	..	..	318	118
Corée	78	70	112	128	78	52	52	72	75	51	115
Autres pays	3 345	3 413	4 682	3 397	2 914	4 983	7 048	5 169	6 246	5 082	3 712
<b>Total</b>	<b>11 505</b>	<b>15 786</b>	<b>11 741</b>	<b>8 988</b>	<b>12 360</b>	<b>27 632</b>	<b>36 245</b>	<b>28 839</b>	<b>27 399</b>	<b>19 221</b>	<b>14 153</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Autriche

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Syrie	422	922	1 991	7 661	24 314	8 723	7 255	3 300	2 675	5 080	15 710
Afghanistan	3 609	4 003	2 589	4 916	25 143	11 506	3 525	1 765	2 585	2 825	7 830
Maroc	313	353	516	220	666	953	205	90	110	705	1 810
Somalie	610	483	433	1 152	2 040	1 500	655	475	600	615	1 510
Pakistan	949	1 827	1 037	330	2 892	2 414	1 445	160	255	145	1 285
Bangladesh	87	212	278	88	709	290	125	95	205	215	970
Égypte	124	124	184	83	175	200	130	85	45	165	930
Iraq	484	491	468	1 051	13 285	2 737	1 345	650	605	625	915
Türkiye	414	273	302	165	190	310	260	175	245	280	860
Inde	476	401	339	266	371	407	310	195	295	140	855
Tunisie	182	198	225	128	150	125	70	35	55	145	485
Algérie	447	573	949	442	821	867	220	80	120	325	410
Iran	457	761	595	726	3 381	2 415	950	1 050	660	310	390
Russie	2 314	3 098	2 841	1 484	1 340	1 235	1 035	690	550	360	340
Moldavie	79	54	35	5	20	10	25	40	10	15	190
Autres pays	3 449	3 640	4 721	9 343	10 468	6 885	4 915	2 725	1 995	1 465	2 260
<b>Total</b>	<b>14 416</b>	<b>17 413</b>	<b>17 503</b>	<b>28 060</b>	<b>85 620</b>	<b>39 952</b>	<b>22 470</b>	<b>11 610</b>	<b>11 010</b>	<b>13 415</b>	<b>36 750</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Belgique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	2 774	2 349	892	744	7 562	2 227	995	1 045	2 245	2 310	5 155
Syrie	494	798	944	2 524	10 185	2 612	2 625	2 770	2 730	1 320	1 765
Érythrée	62	65	57	745	333	331	665	725	1 155	805	1 505
Cisjordanie et bande de Gaza	55	26	27	0	51	139	815	2 420	2 320	455	1 200
Somalie	454	293	156	260	1 994	727	295	380	765	600	935
Türkiye	430	340	204	144	182	652	465	785	1 000	585	560
Guinée	2 046	1 370	1 023	657	619	721	750	1 000	830	455	535
Géorgie	347	386	229	280	199	184	415	640	500	210	485
Burundi	149	133	133	51	251	271	235	400	620	320	480
Iraq	2 005	636	295	965	9 180	759	600	895	845	405	460
Albanie	1 152	607	472	487	599	649	670	505	540	270	440
Moldavie	7	17	10	9	5	6	5	5	5	170	435
Cameroun	451	457	360	345	278	257	350	355	390	270	400
Rép. dém. du Congo	1 080	1 392	1 166	632	620	503	550	405	520	385	275
Nigéria	165	167	158	109	114	89	120	100	180	135	245
Autres pays	14 332	9 489	6 374	5 924	6 528	4 543	4 500	5 730	8 495	4 235	4 730
<b>Total</b>	<b>26 003</b>	<b>18 525</b>	<b>12 500</b>	<b>13 876</b>	<b>38 700</b>	<b>14 670</b>	<b>14 055</b>	<b>18 160</b>	<b>23 140</b>	<b>12 930</b>	<b>19 605</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Canada**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Mexique	763	324	84	73	110	259	1 511	3 156	5 061	1 776	2 292
Inde	632	765	228	294	374	557	1 484	4 524	5 150	1 564	1 705
Colombie	904	724	597	579	701	848	1 413	2 571	3 040	974	1 441
Iran	318	264	201	161	149	286	684	2 483	3 663	689	1 396
Türkiye	332	369	178	174	263	1 096	2 194	1 820	1 548	312	842
Haïti	523	419	329	364	295	616	7 921	1 403	1 374	1 056	755
Pakistan	882	808	630	776	897	1 137	1 746	2 031	2 059	684	521
Venezuela	111	106	27	161	257	565	1 245	1 254	1 199	289	485
Chine	1 922	1 741	762	1 189	1 500	1 180	1 078	1 865	1 394	279	436
Liban	122	92	105	116	150	280	284	315	357	190	354
Afghanistan	373	362	386	461	494	638	664	634	437	190	337
Nigéria	696	700	468	578	793	1 493	5 840	9 599	3 976	646	326
Bangladesh	120	109	156	321	222	282	489	813	731	194	235
Rép. dém. du Congo	347	357	308	346	281	411	621	1 167	1 312	274	235
Sri Lanka	635	414	190	198	237	192	379	524	664	267	228
Autres pays	16 305	12 669	5 707	7 870	9 347	13 993	21 872	21 226	26 373	9 661	11 777
<b>Total</b>	<b>24 985</b>	<b>20 223</b>	<b>10 356</b>	<b>13 661</b>	<b>16 070</b>	<b>23 833</b>	<b>49 425</b>	<b>55 385</b>	<b>58 338</b>	<b>19 045</b>	<b>23 365</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Chili**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Venezuela	2	..	..	..	..	245	1 345	1 666	226	394	2 065
Cuba	9	..	..	..	..	56	1 603	2 764	272	531	158
Colombie	267	..	..	..	..	1 804	2 516	1 157	252	670	98
Afghanistan	0	..	..	..	..	0	..	0	0	0	74
Pérou	1	..	..	..	..	13	..	0	0	0	36
Haïti	2	..	..	..	..	23	..	5	0	0	29
Rép. dominicaine	0	..	..	..	..	64	..	59	10	0	12
Autres pays	24	..	..	..	..	94	192	133	10	80	26
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>168</b>	<b>249</b>	<b>282</b>	<b>630</b>	<b>2 299</b>	<b>5 656</b>	<b>5 784</b>	<b>770</b>	<b>1 675</b>	<b>2 498</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Colombie**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Venezuela	..	..	..	..	..	..	..	2 592	10 479	11 832	15 811
Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..	24	57	111
Équateur	..	..	..	..	..	..	..	..	0	5	7
Égypte	..	..	..	..	..	..	..	..	..	0	5
Syrie	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	5
Haïti	..	..	..	..	..	..	..	..	0	0	5
Autres pays	..	..	..	..	..	..	..	118	118	26	0
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>99</b>	<b>229</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>630</b>	<b>2 710</b>	<b>10 621</b>	<b>11 920</b>	<b>15 939</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>



Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Corée

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chine	8	3	46	359	401	1 062	1 413	1 199	2 000	311	301
Bangladesh	38	32	45	52	388	335	383	608	491	435	233
Nigéria	39	102	206	203	265	324	486	390	270	147	164
Inde	15	7	2	34	292	218	691	1 120	959	420	148
Pakistan	434	244	275	396	1 143	809	667	1 120	790	303	131
Égypte	4	6	97	568	812	1 002	741	870	114	718	117
Népal	14	43	90	79	230	217	149	175	291	260	108
Philippines	1	4	2	0	128	260	246	507	229	154	105
Myanmar	64	32	11	5	26	52	48	27	59	37	73
Ouzbékistan	2	3	1	0	71	145	43	146	235	168	64
Liberia	20	28	42	59	68	155	175	250	144	61	53
Ghana	0	9	22	87	175	121	150	203	143	70	52
Éthiopie	6	15	68	6	15	92	62	75	76	74	51
Iraq	4	2	1	10	41	22	13	16	27	23	51
Kirghizistan	28	0	0	0	12	92	71	112	86	41	49
Autres pays	334	613	666	1 038	1 643	2 636	4 841	9 447	9 519	3 444	628
<b>Total</b>	<b>1 011</b>	<b>1 143</b>	<b>1 574</b>	<b>2 896</b>	<b>5 710</b>	<b>7 542</b>	<b>9 942</b>	<b>16 147</b>	<b>15 433</b>	<b>6 666</b>	<b>2 328</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Costa Rica

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nicaragua	..	..	..	..	38	66	78	23 138	31 624	9 416	101 962
Venezuela	..	..	..	..	280	1 423	3 175	2 884	2 626	742	2 928
Haïti	..	..	..	..	7	68	62	0	92	73	902
Colombie	..	..	..	..	583	669	778	533	1 137	377	789
Cuba	..	..	..	..	129	89	172	42	1 856	1 644	344
El Salvador	..	..	..	..	801	1 471	1 644	1 059	1 149	152	335
Honduras	..	..	..	..	82	149	225	188	436	129	325
Brésil	..	..	..	..	5	0	0	0	10	5	175
Chine	..	..	..	..	0	0	5	12	153	60	113
Guatemala	..	..	..	..	6	9	26	13	37	8	76
Panama	..	..	..	..	5	0	6	5	9	5	57
Pérou	..	..	..	..	0	0	0	5	0	7	47
Chili	..	..	..	..	0	0	0	0	11	7	45
Équateur	..	..	..	..	0	0	5	5	5	0	44
Rép. dominicaine	..	..	..	..	0	0	0	0	67	21	41
Autres pays	..	..	..	..	253	542	146	88	19 968	8 481	244
<b>Total</b>	<b>964</b>	<b>1 170</b>	<b>954</b>	<b>1 373</b>	<b>2 189</b>	<b>4 486</b>	<b>6 322</b>	<b>27 972</b>	<b>59 180</b>	<b>21 127</b>	<b>108 427</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Danemark**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	903	576	425	321	2 288	1 122	170	115	90	70	555
Érythrée	20	57	98	2 293	1 738	267	295	675	480	165	380
Syrie	428	907	1 702	7 185	8 604	1 251	765	600	490	340	320
Iraq	115	133	115	148	1 531	449	130	120	115	55	65
Iran	461	548	374	285	2 771	299	145	195	135	80	65
Maroc	45	108	162	226	183	347	300	175	155	100	65
Géorgie	19	75	69	104	94	73	70	405	65	35	45
Somalie	107	914	964	688	259	262	85	105	160	40	40
Türkiye	25	54	18	5	24	18	35	25	25	35	35
Algérie	103	134	111	120	92	164	80	70	40	45	25
Tunisie	56	69	84	49	33	54	20	40	15	15	20
Bélarus	23	148	52	55	68	44	50	30	30	15	20
Nigéria	52	115	142	93	110	121	65	25	20	15	20
Serbie	325	689	551	180	196	86	30	10	20	10	15
Inde	32	39	30	10	21	27	25	20	40	20	15
Autres pays	1 097	1 620	2 660	3 012	3 218	1 651	905	885	765	395	330
<b>Total</b>	<b>3 811</b>	<b>6 186</b>	<b>7 557</b>	<b>14 774</b>	<b>21 230</b>	<b>6 235</b>	<b>3 140</b>	<b>3 495</b>	<b>2 645</b>	<b>1 435</b>	<b>2 015</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Espagne**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Venezuela	52	28	35	122	515	4 099	10 325	19 070	40 305	28 065	15 655
Colombie	104	60	62	91	87	641	2 410	8 465	28 880	27 180	11 100
Maroc	37	47	46	91	397	343	510	1 280	2 470	945	6 440
Mali	41	101	1 478	619	176	229	265	650	1 190	1 440	4 470
Sénégal	21	26	45	14	10	47	190	435	720	665	3 145
Pérou	1	5	7	0	0	32	200	525	3 965	5 145	2 235
Honduras	45	41	38	39	111	397	960	2 400	6 730	5 465	2 195
Afghanistan	30	46	66	89	26	69	95	70	115	30	1 580
Pakistan	78	88	102	137	62	181	185	360	495	700	1 415
Nicaragua	11	6	13	0	0	20	30	1 360	5 840	3 680	1 195
Cuba	440	64	58	0	21	64	125	355	1 295	1 485	1 065
Syrie	97	255	725	1 666	5 627	3 052	4 150	2 725	2 315	330	1 060
El Salvador	21	36	23	48	90	439	1 100	2 240	4 715	2 475	815
Ukraine	12	21	14	937	2 570	2 422	2 185	1 880	2 240	1 010	800
Algérie	122	202	351	302	650	752	1 140	1 215	1 275	650	700
Autres pays	2 302	1 553	1 450	1 792	3 028	3 487	6 575	9 715	12 640	7 120	8 195
<b>Total</b>	<b>3 414</b>	<b>2 579</b>	<b>4 513</b>	<b>5 947</b>	<b>13 370</b>	<b>16 274</b>	<b>30 445</b>	<b>52 745</b>	<b>115 190</b>	<b>86 385</b>	<b>62 065</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Estonie**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	8	3	1	0	11	0	5	0	5	0	15
Russie	4	8	15	0	6	8	15	10	30	15	10
Türkiye	1	3	1	0	0	5	0	0	20	5	10
Arménie	7	5	0	0	7	6	0	0	0	0	5
Iraq	2	0	0	0	11	0	5	0	5	0	5
Égypte	0	2	0	0	0	0	5	10	0	0	5
Bélarus	4	4	3	0	0	1	5	0	0	0	5
Ukraine	2	0	0	37	84	9	10	15	5	0	5
Autres pays	39	52	77	106	111	40	135	55	35	25	15
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>77</b>	<b>97</b>	<b>143</b>	<b>230</b>	<b>69</b>	<b>180</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>45</b>	<b>75</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – États-Unis**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Venezuela	764	716	882	3 113	7 354	18 312	29 926	27 483	25 664	23 530	27 020
Guatemala	3 671	4 152	4 865	9 098	16 419	25 723	35 318	33 073	51 502	36 490	23 008
Honduras	1 559	2 115	3 165	6 798	14 255	19 470	28 806	24 435	39 466	30 815	19 596
El Salvador	4 324	4 587	5 692	10 093	18 883	33 620	49 459	33 391	33 619	23 352	14 913
Cuba	242	195	185	155	112	147	730	1 512	9 155	9 497	12 879
Mexique	8 304	11 067	10 077	13 987	19 294	27 879	26 065	20 026	22 525	15 402	12 135
Colombie	642	574	631	817	1 058	1 767	3 204	2 678	3 334	3 852	11 263
Haïti	1 377	1 612	1 879	2 196	2 220	3 969	8 643	4 112	3 945	7 116	10 038
Équateur	807	1 394	1 848	3 545	3 732	4 423	3 884	2 386	2 748	3 378	5 625
Brésil	340	444	311	492	983	1 454	2 625	2 282	2 798	4 593	4 915
Inde	2 477	1 998	1 633	3 395	3 650	6 162	7 435	9 440	10 607	5 599	4 886
Nicaragua	312	280	259	349	387	518	857	1 527	5 474	3 736	4 724
Chine	15 649	15 884	12 295	13 716	15 083	19 868	17 374	9 426	10 267	10 144	4 418
Russie	888	881	950	1 103	1 699	2 158	2 936	1 900	2 595	2 775	3 831
Nigéria	260	337	289	548	770	1 308	3 052	3 464	2 764	2 437	2 928
Autres pays	18 971	19 865	23 282	51 755	66 841	95 192	111 386	77 165	74 602	68 224	26 681
<b>Total</b>	<b>60 587</b>	<b>66 101</b>	<b>68 243</b>	<b>121 160</b>	<b>172 740</b>	<b>261 970</b>	<b>331 700</b>	<b>254 300</b>	<b>301 065</b>	<b>250 940</b>	<b>188 860</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Finlande**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	292	188	172	198	5 198	697	305	135	125	190	225
Iraq	588	784	764	807	20 427	1 083	1 000	565	270	475	150
Somalie	365	173	196	407	1 974	426	100	155	140	180	140
Türkiye	74	56	55	13	40	98	110	285	360	80	125
Syrie	109	180	148	146	876	600	740	105	95	55	85
Russie	294	199	219	167	160	174	395	455	285	95	70
Nigéria	105	93	202	157	153	162	95	90	105	35	55
Géorgie	70	29	14	16	0	19	120	70	60	5	50
Nicaragua	0	0	0	0	0	0	0	25	30	5	35
Iran	125	121	147	84	601	141	90	230	95	25	30
Cameroun	21	22	37	29	28	86	45	55	60	25	25
Rwanda	9	4	6	0	0	6	15	5	20	0	20
Algérie	55	54	81	79	81	28	55	15	15	5	20
Éthiopie	28	13	23	18	65	34	20	20	10	10	15
Honduras	1	1	0	0	0	4	5	5	30	0	15
Autres pays	950	1 005	959	1 396	2 667	1 761	1 255	740	755	270	305
<b>Total</b>	<b>3 086</b>	<b>2 922</b>	<b>3 023</b>	<b>3 517</b>	<b>32 270</b>	<b>5 319</b>	<b>4 350</b>	<b>2 955</b>	<b>2 455</b>	<b>1 455</b>	<b>1 365</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – France**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	653	522	526	605	2 453	5 466	6 600	10 255	11 685	10 000	16 005
Côte d'Ivoire	1 671	986	968	949	1 278	1 504	3 620	5 295	6 725	4 635	6 210
Bangladesh	3 572	1 093	3 069	2 646	3 358	2 198	2 620	3 920	6 705	4 615	6 200
Guinée	2 033	1 884	2 445	2 166	2 131	2 387	4 130	6 685	7 045	4 690	5 250
Türkiye	1 737	2 054	1 682	1 391	1 030	907	1 290	2 050	4 110	3 095	4 965
Albanie	477	2 647	5 016	2 843	3 228	5 769	11 425	8 300	8 510	2 010	4 885
Géorgie	1 645	2 552	2 456	1 369	1 084	833	1 895	6 755	7 985	1 805	4 580
Pakistan	1 433	1 941	1 735	2 130	1 810	1 691	1 500	2 100	4 610	3 555	3 730
Nigéria	802	967	1 306	1 375	1 586	1 612	2 030	2 985	5 720	3 100	3 160
Comores	1 381	662	528	642	383	229	355	380	1 585	1 830	3 155
Somalie	762	511	479	787	1 350	829	905	2 270	3 160	2 390	3 145
Rép. dém. du Congo	3 845	5 321	5 263	5 170	3 984	3 063	3 805	3 965	4 545	3 120	2 750
Haïti	2 016	1 602	1 473	1 854	3 198	4 936	5 600	2 305	4 720	2 830	2 620
Mali	739	938	1 663	1 473	1 546	1 425	1 720	3 070	4 870	1 675	2 310
Ukraine	91	129	122	1 386	1 623	486	530	735	1 175	2 110	2 240
Autres pays	29 290	31 259	31 503	32 255	44 258	37 413	43 940	50 345	55 140	30 275	32 605
<b>Total</b>	<b>52 147</b>	<b>55 068</b>	<b>60 234</b>	<b>59 041</b>	<b>74 300</b>	<b>70 748</b>	<b>91 965</b>	<b>111 415</b>	<b>138 290</b>	<b>81 735</b>	<b>103 810</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Grèce**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pakistan	2 309	2 339	1 358	1 623	1 503	4 417	8 345	7 185	6 420	3 515	3 415
Afghanistan	637	584	1 223	1 711	1 544	4 293	7 480	11 820	23 665	11 100	3 195
Syrie	352	275	485	791	3 319	26 614	16 305	13 145	10 750	7 415	2 945
Bangladesh	615	1 007	727	635	536	1 053	1 255	1 435	2 375	1 625	2 480
Türkiye	34	32	30	26	20	182	1 820	4 820	3 795	1 590	1 910
Somalie	68	60	122	109	90	123	230	715	2 270	1 530	1 485
Albanie	276	384	579	570	913	1 295	2 345	3 125	2 795	1 025	1 125
Iraq	257	315	145	175	579	4 773	7 870	9 640	5 590	1 465	990
Égypte	306	249	308	280	233	259	810	915	1 695	710	775
Cisjordanie et bande de Gaza	27	28	41	61	48	848	1 305	1 515	2 140	1 260	760
Iran	247	211	188	358	187	1 084	1 295	1 730	2 325	835	575
Rép. dém. du Congo	12	20	153	75	112	224	1 085	1 450	3 570	1 850	565
Géorgie	1 121	893	532	350	297	583	985	1 340	1 460	750	545
Inde	179	165	81	30	24	64	170	210	370	255	220
Cameroun	39	24	84	281	155	211	455	1 035	855	395	190
Autres pays	2 832	2 991	2 168	2 357	1 810	3 824	5 195	4 905	4 840	2 540	1 485
<b>Total</b>	<b>9 311</b>	<b>9 577</b>	<b>8 224</b>	<b>9 432</b>	<b>11 370</b>	<b>49 847</b>	<b>56 950</b>	<b>64 985</b>	<b>74 915</b>	<b>37 860</b>	<b>22 660</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Hongrie**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Iran	33	45	59	247	1 780	1 248	95	30	20	5	10
Éthiopie	1	2	5	0	38	30	5	5	0	0	5
Afghanistan	649	880	2 279	8 539	45 560	10 774	1 365	270	185	15	5
Autres pays	1 010	1 230	16 222	32 325	127 052	16 018	1 655	330	265	70	20
<b>Total</b>	<b>1 693</b>	<b>2 157</b>	<b>18 565</b>	<b>41 111</b>	<b>174 430</b>	<b>28 070</b>	<b>3 120</b>	<b>635</b>	<b>470</b>	<b>90</b>	<b>40</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Islande**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Venezuela	0	0	0	0	0	0	0	15	180	105	355
Cisjordanie et bande de Gaza	2	2	0	0	0	15	15	25	20	120	90
Afghanistan	3	9	4	0	14	23	15	45	45	30	90
Syrie	1	3	5	5	13	37	30	40	20	60	65
Iraq	5	3	6	5	19	73	110	110	135	110	60
Nigéria	7	17	2	0	0	21	10	35	50	35	50
Somalie	2	1	1	0	0	21	30	50	35	40	40
Iran	3	12	1	0	0	20	25	30	35	15	20
Colombie	2	1	0	5	0	2	0	5	10	5	15
Albanie	2	11	22	10	103	231	255	90	45	10	10
Éthiopie	4	0	0	0	0	2	0	0	0	0	10
Macédoine du Nord	2	0	2	5	10	468	50	0	0	5	5
Ouganda	1	1	0	0	0	1	0	0	5	0	5
Serbie	2	1	0	0	7	15	20	10	15	0	5
Chili	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5
Autres pays	40	52	129	140	194	203	525	275	205	90	40
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>113</b>	<b>172</b>	<b>170</b>	<b>360</b>	<b>1 132</b>	<b>1 065</b>	<b>730</b>	<b>805</b>	<b>625</b>	<b>865</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5rl>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Irlande**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Nigéria	205	181	129	139	186	176	185	250	385	210	450
Somalie	24	8	10	5	0	29	20	55	135	165	335
Géorgie	18	20	15	0	9	75	300	450	635	35	330
Afghanistan	74	50	32	7	119	121	75	95	105	70	200
Zimbabwe	69	50	70	74	88	192	260	280	445	80	145
Algérie	53	39	51	73	77	63	80	95	95	70	135
Afrique du Sud	47	35	28	33	39	94	105	200	315	80	115
Botswana	0	1	0	0	0	1	15	10	25	5	70
Albanie	35	46	48	91	214	221	280	460	970	40	65
Pakistan	197	123	91	291	1 353	233	195	240	205	85	55
Syrie	11	16	38	5	68	244	545	330	85	45	55
Bésil	8	12	5	0	0	32	35	110	115	70	40
El Salvador	0	0	0	0	0	1	0	5	20	20	40
Bangladesh	22	32	31	93	285	55	60	55	60	30	35
Érythrée	9	8	1	0	0	6	5	30	15	5	30
Autres pays	647	483	397	637	842	694	750	990	1 130	525	515
<b>Total</b>	<b>1 419</b>	<b>1 104</b>	<b>946</b>	<b>1 448</b>	<b>3 280</b>	<b>2 237</b>	<b>2 910</b>	<b>3 655</b>	<b>4 740</b>	<b>1 535</b>	<b>2 615</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5rl>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Israël

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Chine	..	..	..	..	..	..	..	..	248	88	405
Inde	..	..	..	..	..	..	322	671	636	189	268
Moldavie	..	..	..	..	..	..	332	436	242	75	193
Sri Lanka	..	..	..	..	..	..	430	540	446	134	174
Érythrée	..	..	..	..	..	..	2 299	6 348	129	88	138
Türkiye	..	..	..	..	..	..	..	169	322	89	128
Ukraine	..	..	..	..	..	..	7 711	1 765	633	217	117
Myanmar	..	..	..	..	..	..	..	..	5	0	76
Népal	..	..	..	..	..	..	..	..	59	31	63
Philippines	..	..	..	..	..	..	..	..	20	0	62
Russie	..	..	..	..	..	..	635	2 772	4 477	325	53
Ouganda	..	..	..	..	..	..	..	..	55	30	43
Éthiopie	..	..	..	..	..	..	195	136	133	43	28
Soudan	..	..	..	..	..	..	936	766	41	13	25
Thaïlande	..	..	..	..	..	..	..	..	10	5	20
Autres pays	..	..	..	..	..	..	2 508	2 660	1 988	559	134
<b>Total</b>	<b>5 700</b>	<b>4 760</b>	<b>5 560</b>	<b>226</b>	<b>5 010</b>	<b>8 150</b>	<b>15 368</b>	<b>16 263</b>	<b>9 444</b>	<b>1 886</b>	<b>1 927</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Italie

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pakistan	2 058	2 601	3 175	7 095	10 287	13 516	9 470	7 445	7 305	4 960	6 885
Bangladesh	1 595	566	460	4 524	6 017	6 611	12 125	4 165	1 340	2 275	6 640
Tunisie	4 558	893	502	465	295	332	445	1 005	705	1 000	6 375
Afghanistan	1 289	1 495	2 049	3 104	3 986	2 843	1 010	495	590	640	4 410
Égypte	249	445	905	678	560	783	810	740	805	360	2 680
Maroc	265	282	307	312	576	1 554	1 860	1 875	1 510	475	1 585
Géorgie	29	65	107	79	135	194	540	1 155	970	495	1 335
Nigéria	6 208	1 613	3 170	9 689	17 779	26 698	24 950	5 510	1 255	855	1 280
Somalie	1 205	807	2 761	807	719	2 405	2 010	605	405	750	1 150
Côte d'Ivoire	1 938	629	237	1 481	3 084	7 464	8 380	1 685	405	500	1 010
Mali	2 582	785	1 714	9 758	5 446	6 347	7 495	2 075	185	320	805
Albanie	39	66	114	175	420	364	465	1 290	1 545	450	765
El Salvador	9	35	44	101	209	1 060	1 365	2 270	2 520	1 060	610
Pérou	2	19	13	5	16	41	120	750	2 445	735	570
Ukraine	17	37	34	2 071	4 681	2 567	2 720	3 015	1 775	380	530
Autres pays	12 074	7 014	10 128	23 313	29 030	49 345	52 795	19 360	11 245	6 085	7 275
<b>Total</b>	<b>34 117</b>	<b>17 352</b>	<b>25 720</b>	<b>63 657</b>	<b>83 240</b>	<b>122 124</b>	<b>126 560</b>	<b>53 440</b>	<b>35 005</b>	<b>21 340</b>	<b>43 905</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Japon**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Sri Lanka	224	255	346	485	468	939	2 226	1 551	1 530	..	..
Türkiye	234	422	655	845	925	1 143	1 198	563	1 331	..	..
Cambodge	..	0	0	0	61	318	772	961	1 321	..	..
Népal	251	320	544	1 293	1 768	1 451	1 451	1 713	1 256	..	..
Pakistan	169	298	241	212	296	289	469	720	971	..	..
Myanmar	491	368	380	434	808	651	962	656	788	..	..
Inde	51	125	163	225	228	470	603	549	730	..	..
Bangladesh	98	169	190	284	244	241	438	542	662	..	..
Cameroun	48	58	99	56	51	66	98	203	234	..	..
Sénégal	4	2	7	7	0	45	..	..	223	..	..
Ouganda	30	24	31	11	20	39	..	..	193	..	..
Chine	20	32	35	43	159	156	315	308	134	..	..
Nigéria	51	112	68	79	148	108	..	..	120	..	..
Philippines	15	18	57	73	295	1 412	4 897	860	108	..	..
Tunisie	5	15	21	5	11	63	..	..	86	..	..
Autres pays	176	327	423	948	2 098	3 510	5 821	1 867	688	..	..
<b>Total</b>	<b>1 867</b>	<b>2 545</b>	<b>3 260</b>	<b>5 000</b>	<b>7 580</b>	<b>10 901</b>	<b>19 250</b>	<b>10 493</b>	<b>10 375</b>	<b>3 936</b>	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Lettonie**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Iraq	..	0	2	15	85	6	5	20	5	5	350
Afghanistan	..	4	0	5	33	35	15	5	5	10	70
Bélarus	..	0	2	0	0	4	5	0	5	45	55
Russie	..	8	5	0	0	27	25	50	25	10	30
Azerbaïdjan	..	2	0	0	5	4	5	15	35	10	15
Ouzbékistan	..	0	3	0	0	2	5	0	5	5	5
Türkiye	..	2	1	0	0	4	10	10	5	5	5
Inde	..	0	0	0	0	20	5	5	15	5	5
Iran	..	6	1	0	0	1	0	0	5	5	5
Cameroun	..	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Pakistan	..	2	0	0	5	17	0	5	5	5	5
Cuba	..	0	0	0	0	0	0	5	5	0	5
Sri Lanka	..	0	1	0	0	6	0	5	0	0	5
Rép. dém. du Congo	..	23	0	0	0	1	0	0	0	0	5
Ukraine	..	0	0	66	39	6	5	5	10	0	5
Autres pays	..	142	170	278	163	211	275	50	55	40	10
<b>Total</b>	<b>335</b>	<b>189</b>	<b>185</b>	<b>364</b>	<b>330</b>	<b>344</b>	<b>355</b>	<b>175</b>	<b>180</b>	<b>145</b>	<b>580</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>



Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Lituanie

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Iraq	1	..	..	..	25	40	0	35	10	15	2 370
Bélarus	12	..	..	..	15	10	35	15	15	80	245
Congo	0	..	..	..	0	0	0	0	0	0	150
Cameroun	0	..	..	..	0	0	0	0	0	0	120
Russie	58	..	..	..	35	50	80	50	275	65	115
Afghanistan	45	..	..	..	30	30	15	20	10	10	115
Syrie	1	..	..	..	5	165	170	15	15	5	110
Guinée	1	..	..	..	0	0	0	0	0	0	80
Iran	0	..	..	..	0	0	0	15	5	0	75
Sri Lanka	0	..	..	..	0	5	20	15	0	5	65
Inde	0	..	..	..	10	0	0	0	5	0	65
Rép. dém. du Congo	2	..	..	..	0	0	0	0	0	0	40
Nigéria	1	..	..	..	0	0	0	10	5	0	35
Tadjikistan	4	..	..	..	5	20	50	120	205	40	35
Pakistan	0	..	..	..	0	5	10	0	0	0	30
Autres pays	281	..	..	..	150	90	140	90	80	40	255
<b>Total</b>	<b>406</b>	<b>526</b>	<b>275</b>	<b>406</b>	<b>275</b>	<b>415</b>	<b>520</b>	<b>385</b>	<b>625</b>	<b>260</b>	<b>3 905</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Luxembourg

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Syrie	10	14	24	78	635	289	405	280	375	360	445
Érythrée	14	7	5	15	23	105	230	410	565	255	320
Afghanistan	22	11	17	0	211	56	40	180	170	100	115
Iraq	41	31	27	0	527	161	140	185	130	65	50
Soudan	1	2	4	0	0	14	30	65	40	15	40
Venezuela	0	0	0	0	0	1	0	10	65	45	35
Éthiopie	6	5	4	0	0	13	25	30	25	10	30
Cameroun	5	6	4	0	0	18	15	15	25	20	25
Türkiye	21	10	3	0	8	15	10	45	60	45	25
Iran	22	30	22	0	55	50	20	50	55	55	25
Algérie	30	33	38	26	6	75	160	75	75	35	20
Somalie	12	13	7	0	0	21	20	30	45	20	15
Tunisie	42	46	52	18	0	38	100	90	30	20	15
Guinée	3	10	5	0	0	18	35	50	40	25	15
Maroc	4	8	25	0	6	74	205	90	45	25	15
Autres pays	1 843	1 777	752	836	829	990	890	620	455	200	170
<b>Total</b>	<b>2 076</b>	<b>2 003</b>	<b>989</b>	<b>973</b>	<b>2 300</b>	<b>1 938</b>	<b>2 325</b>	<b>2 225</b>	<b>2 200</b>	<b>1 295</b>	<b>1 360</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Mexique

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Haïti	38	..	..	..	..	47	436	82	5 536	5 964	51 827
Honduras	168	..	..	..	..	4 119	4 272	13 631	30 093	15 469	36 361
Cuba	48	..	..	..	..	43	796	212	8 683	5 758	8 319
Chili	1	..	..	..	..	0	5	5	418	808	6 970
Venezuela	2	..	..	..	..	361	4 042	6 344	7 665	3 292	6 223
El Salvador	181	..	..	..	..	3 488	3 708	6 186	8 999	4 053	6 037
Guatemala	69	..	..	..	..	437	676	1 383	3 778	3 005	4 149
Brésil	1	..	..	..	..	3	5	5	552	372	3 836
Nicaragua	6	..	..	..	..	70	62	1 246	2 232	802	2 919
Colombie	43	..	..	..	..	44	96	204	558	501	1 275
Sénégal	0	..	..	..	..	1	0	5	0	13	334
Ghana	14	..	..	..	..	16	24	19	86	105	309
Équateur	6	..	..	..	..	20	23	22	78	85	245
Rép. dém. du Congo	9	..	..	..	..	5	0	5	221	128	209
Argentine	6	..	..	..	..	2	0	7	30	50	201
Autres pays	161	..	..	..	..	125	508	417	1 437	799	2 204
<b>Total</b>	<b>753</b>	<b>811</b>	<b>1 296</b>	<b>1 524</b>	<b>3 420</b>	<b>8 781</b>	<b>14 596</b>	<b>29 623</b>	<b>70 366</b>	<b>41 204</b>	<b>131 418</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Norvège

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Syrie	198	312	868	1 978	10 520	510	1 000	415	535	540	585
Afghanistan	979	987	720	549	6 916	373	135	90	95	55	250
Érythrée	1 256	1 600	3 766	2 805	2 785	353	840	220	180	150	185
Chine	101	85	98	12	53	23	25	15	15	15	100
Türkiye	42	38	62	34	78	89	160	770	360	85	100
Colombie	5	0	6	0	0	8	15	10	35	25	45
Éthiopie	293	221	356	365	662	157	85	40	40	20	35
Iraq	357	229	179	165	2 939	214	140	95	50	35	30
Iran	355	435	274	84	1 308	132	85	110	70	45	30
Venezuela	0	0	0	0	0	8	10	20	20	15	30
Albanie	43	167	179	202	431	130	85	65	60	15	15
Somalie	2 216	2 803	2 530	756	501	154	45	45	30	20	15
Russie	365	294	339	172	105	76	45	50	80	25	10
Yémen	47	34	37	14	54	12	10	10	30	10	10
Bélarus	52	136	46	17	5	9	10	5	0	5	10
Autres pays	2 744	2 444	2 007	5 487	4 163	954	695	590	605	280	165
<b>Total</b>	<b>9 053</b>	<b>9 785</b>	<b>11 467</b>	<b>12 640</b>	<b>30 520</b>	<b>3 202</b>	<b>3 385</b>	<b>2 550</b>	<b>2 205</b>	<b>1 340</b>	<b>1 615</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Nouvelle-Zélande**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Inde	1	9	2	0	0	31	43	49	66	43	140
Chine	20	33	21	6	7	64	76	103	91	60	68
Sri Lanka	19	25	41	6	7	11	30	42	50	25	29
Indonésie	1	2	8	0	0	5	0	0	5	111	26
Myanmar	1	3	4	0	0	0	5	10	0	0	17
Russie	1	1	0	0	0	5	22	5	11	11	15
Bangladesh	8	8	6	0	0	11	27	12	21	7	12
Malaisie	1	4	1	0	0	12	10	18	36	38	11
Afrique du Sud	14	0	9	0	11	15	5	5	14	8	10
Philippines	1	2	2	0	0	3	10	5	11	11	9
États-Unis	0	2	3	0	0	0	5	0	5	5	7
Thaïlande	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	6
Colombie	4	1	1	0	0	8	5	10	14	12	6
Uruguay	1	0	0	0	0	0	0	5	0	5	5
Égypte	22	4	7	0	0	2	5	0	10	0	5
Autres pays	210	230	186	276	325	217	317	191	204	99	50
<b>Total</b>	<b>305</b>	<b>324</b>	<b>291</b>	<b>288</b>	<b>350</b>	<b>387</b>	<b>560</b>	<b>455</b>	<b>538</b>	<b>435</b>	<b>416</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Pays-Bas**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Syrie	168	454	2 673	8 748	18 675	2 226	2 965	2 960	3 675	4 070	8 395
Afghanistan	1 885	1 022	673	452	2 550	1 045	320	325	435	390	3 025
Türkiye	96	89	59	35	33	298	480	1 300	1 250	990	2 465
Yémen	12	26	39	18	33	45	170	530	645	410	1 190
Algérie	13	28	29	0	29	992	890	1 270	1 210	995	1 105
Maroc	22	24	69	42	76	1 274	980	1 065	1 060	775	915
Somalie	1 415	877	3 078	349	257	157	125	135	220	200	905
Érythrée	458	424	978	3 833	7 344	1 523	1 590	1 410	500	370	775
Iraq	1 435	1 391	1 094	616	3 009	952	845	745	620	335	750
Pakistan	94	150	150	181	157	162	180	310	395	265	440
Nigéria	129	106	136	223	216	201	245	560	2 105	635	420
Tunisie	22	16	20	0	5	205	170	385	295	240	265
Iran	929	834	728	505	1 890	890	720	1 870	1 535	370	265
Russie	451	743	263	163	126	123	315	295	400	180	205
Colombie	7	4	12	6	0	36	35	45	160	105	185
Autres pays	4 454	3 476	4 398	8 679	8 700	8 285	6 060	7 260	8 035	3 390	3 525
<b>Total</b>	<b>11 590</b>	<b>9 664</b>	<b>14 399</b>	<b>23 850</b>	<b>43 100</b>	<b>18 414</b>	<b>16 090</b>	<b>20 465</b>	<b>22 540</b>	<b>13 720</b>	<b>24 830</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Pologne

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Bélarus	64	61	23	0	0	35	30	25	30	385	2 130
Afghanistan	35	88	43	14	5	19	25	40	55	120	1 595
Iraq	25	25	24	19	33	41	40	65	30	40	1 280
Russie	3 034	4 940	11 933	2 079	6 985	7 488	2 120	1 600	1 770	495	340
Syrie	11	107	255	98	278	42	40	25	25	35	125
Ukraine	43	58	32	2 147	1 573	589	300	225	215	95	115
Tadjikistan	0	9	5	107	526	835	85	35	80	45	95
Iran	10	15	9	0	0	15	10	30	35	10	60
Türkiye	11	8	12	0	10	65	45	55	115	70	60
Somalie	9	7	25	0	0	1	5	0	5	5	55
Géorgie	1 427	2 960	1 057	561	232	56	20	20	50	20	45
Saint-Marin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	40
Yémen	0	0	0	0	6	2	0	10	5	10	30
Cuba	2	0	0	0	0	2	5	0	30	0	25
Inde	1	6	5	0	0	5	10	15	20	5	15
Autres pays	414	883	335	1 785	602	645	270	260	300	175	230
<b>Total</b>	<b>5 086</b>	<b>9 167</b>	<b>13 758</b>	<b>6 810</b>	<b>10 250</b>	<b>9 840</b>	<b>3 005</b>	<b>2 405</b>	<b>2 765</b>	<b>1 510</b>	<b>6 240</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Portugal

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	4	5	2	0	0	18	30	5	20	10	595
Maroc	5	4	15	6	6	4	10	30	35	85	115
Inde	0	1	1	0	0	2	0	0	5	0	80
Gambie	2	1	6	0	0	22	20	20	175	150	65
Guinée	46	64	81	0	25	52	45	70	120	80	50
Guinée-Bissau	11	19	17	0	0	5	10	50	155	90	50
Sénégal	5	7	36	0	0	26	25	20	70	80	45
Angola	5	4	2	5	7	30	120	225	305	115	45
Türkiye	1	1	0	0	0	4	5	25	10	5	25
Sierra Leone	7	4	5	0	0	24	35	15	45	15	25
Ghana	1	2	0	0	0	3	10	10	20	15	20
Nigéria	22	27	37	0	0	4	10	20	60	35	15
Pakistan	11	9	26	0	44	25	20	50	10	5	15
Venezuela	0	0	0	0	0	16	35	40	95	15	15
Algérie	0	0	1	0	0	10	20	5	15	5	15
Autres pays	155	151	278	431	818	1 218	620	655	595	195	175
<b>Total</b>	<b>275</b>	<b>299</b>	<b>507</b>	<b>442</b>	<b>900</b>	<b>1 463</b>	<b>1 015</b>	<b>1 240</b>	<b>1 735</b>	<b>900</b>	<b>1 350</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – République slovaque**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Maroc	0	6	0	0	0	1	5	0	5	40	105
Afghanistan	75	63	84	67	23	8	25	30	85	50	90
Algérie	8	13	1	0	0	6	5	0	5	20	20
Inde	24	1	0	0	0	5	0	0	5	10	15
Sri Lanka	1	0	0	0	0	1	5	0	0	10	10
Syrie	10	4	13	27	0	10	10	10	5	35	10
Türkiye	12	11	3	0	0	0	5	5	5	20	10
Pakistan	15	5	8	0	0	13	10	10	5	5	10
Libye	1	1	3	0	0	7	5	0	0	15	10
Égypte	2	2	1	0	0	1	0	0	0	5	5
Népal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5
Cisjordanie et bande de Gaza	2	5	1	0	0	0	0	0	0	0	5
Bangladesh	8	3	1	5	0	1	5	0	15	15	5
Tunisie	1	3	0	0	0	0	0	0	0	10	5
Cameroun	1	9	2	0	0	0	0	0	0	0	5
Autres pays	331	606	164	129	247	47	80	100	85	30	20
<b>Total</b>	<b>491</b>	<b>732</b>	<b>281</b>	<b>228</b>	<b>270</b>	<b>100</b>	<b>155</b>	<b>155</b>	<b>215</b>	<b>265</b>	<b>330</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – République tchèque**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ukraine	152	101	68	416	574	356	295	280	215	240	265
Géorgie	17	6	12	0	5	46	110	140	190	85	185
Afghanistan	26	10	8	6	6	36	15	20	20	5	175
Moldavie	8	6	10	7	0	5	15	10	40	45	55
Viet Nam	46	35	37	42	37	53	60	75	120	40	50
Türkiye	32	10	11	0	0	23	25	35	20	25	35
Bélarus	71	33	13	0	0	8	15	10	10	60	35
Syrie	23	57	69	102	121	73	70	30	35	20	30
Ouzbékistan	26	9	6	0	0	17	10	90	65	35	25
Algérie	10	8	4	0	0	8	5	15	10	5	20
Somalie	0	0	0	0	0	2	0	5	0	0	15
Russie	47	29	40	5	12	53	40	70	80	30	15
Mongolie	41	12	8	0	5	8	5	20	20	10	15
Iraq	9	5	11	6	22	141	45	60	15	5	10
Tunisie	3	1	2	0	0	7	5	10	5	5	10
Autres pays	245	431	204	330	468	378	425	490	730	185	120
<b>Total</b>	<b>756</b>	<b>753</b>	<b>503</b>	<b>914</b>	<b>1 250</b>	<b>1 214</b>	<b>1 140</b>	<b>1 360</b>	<b>1 575</b>	<b>795</b>	<b>1 060</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Royaume-Uni**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Iran	3 047	3 155	2 967	2 499	3 716	4 780	3 050	3 955	5 464	4 199	10 446
Iraq	367	411	450	911	2 648	3 644	3 260	3 595	3 901	3 281	7 721
Érythrée	836	764	1 431	3 291	3 756	1 278	1 125	2 195	1 927	2 604	5 019
Albanie	427	987	1 641	1 972	1 998	1 756	1 690	2 370	3 970	3 071	4 754
Syrie	499	1 289	2 020	2 353	2 794	1 587	795	915	1 374	1 746	3 895
Afghanistan	1 528	1 234	1 456	1 753	2 852	3 099	1 915	2 095	2 135	1 546	3 088
Soudan	791	732	834	1 615	3 018	1 462	1 830	1 770	1 784	2 153	2 385
Viet Nam	329	412	466	400	620	774	1 085	1 230	1 584	982	1 844
El Salvador	1	8	20	12	11	89	75	205	1 186	1 043	1 310
Pakistan	3 947	4 783	4 576	3 976	3 365	3 701	3 125	2 575	2 566	1 525	1 159
Inde	611	1 180	1 111	922	1 324	2 008	1 770	1 615	1 910	1 046	1 125
Nigéria	1 058	1 428	1 450	1 519	1 590	1 827	1 580	1 350	1 430	1 015	1 027
Bangladesh	666	1 155	1 246	919	1 320	2 226	1 980	1 440	1 364	876	887
Éthiopie	118	145	172	267	769	350	450	505	327	334	843
Koweït	112	97	88	58	86	178	170	650	296	290	798
Autres pays	11 561	10 198	9 467	9 877	10 103	9 621	9 480	10 900	13 249	10 316	10 165
<b>Total</b>	<b>25 898</b>	<b>27 978</b>	<b>29 395</b>	<b>32 344</b>	<b>39 970</b>	<b>38 380</b>	<b>33 380</b>	<b>37 365</b>	<b>44 467</b>	<b>36 027</b>	<b>56 466</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Slovénie**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	69	50	14	58	31	409	575	455	415	740	2 590
Pakistan	29	6	19	20	17	104	140	775	520	490	490
Iran	11	2	6	6	5	73	50	160	120	50	325
Türkiye	51	26	11	5	0	60	100	65	65	55	275
Bangladesh	0	0	3	0	0	2	5	60	175	150	265
Iraq	8	1	0	0	32	108	20	95	85	85	255
Maroc	9	7	9	0	0	38	40	170	720	1 215	160
Égypte	6	1	1	5	0	1	10	15	40	145	105
Syrie	11	32	56	77	8	273	90	155	60	55	90
Algérie	11	23	14	0	0	41	190	470	1 010	275	80
Tunisie	25	8	3	0	0	11	15	40	130	30	55
Népal		0	0	0	0	0	5	25	0	10	55
Gambie	2	2	2	0	0	4	0	5	5	0	45
Cuba	0	7	7	0	0	4	10	0	30	0	40
Inde	3	0	0	0	0	7	5	35	25	20	35
Autres pays	138	140	98	190	167	128	185	275	215	145	355
<b>Total</b>	<b>373</b>	<b>305</b>	<b>243</b>	<b>361</b>	<b>260</b>	<b>1 263</b>	<b>1 440</b>	<b>2 800</b>	<b>3 615</b>	<b>3 465</b>	<b>5 220</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Suède**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Syrie	640	7 814	16 317	30 313	50 909	4 731	5 250	2 615	5 015	1 760	2 165
Afghanistan	4 122	4 755	3 011	2 882	41 281	2 144	1 245	615	745	850	990
Érythrée	1 647	2 356	4 844	11 057	6 513	744	1 540	750	1 155	1 205	665
Iraq	1 633	1 322	1 476	1 743	20 259	2 046	1 475	1 065	940	765	515
Türkiye	139	149	187	152	222	690	825	440	635	395	495
Somalie	3 981	5 644	3 901	3 783	4 695	1 279	550	430	730	615	490
Ukraine	194	133	173	1 278	1 327	543	460	500	835	515	445
Iran	1 120	1 529	1 172	799	4 281	935	905	1 095	985	580	310
Éthiopie	269	339	383	467	1 602	376	295	280	265	345	260
Géorgie	280	748	625	735	782	638	1 005	1 040	905	355	225
Russie	933	941	1 036	712	497	261	315	300	305	110	165
Cisjordanie et bande de Gaza	0	0	0	22	407	165	270	340	595	290	160
Ouzbékistan	377	366	349	279	282	221	280	665	965	720	160
Albanie	263	1 490	1 156	1 636	2 559	729	685	570	490	190	145
Nigéria	340	501	601	438	409	303	320	320	300	205	135
Autres pays	13 710	15 789	19 028	18 800	20 435	6 606	6 805	7 085	8 285	4 730	2 855
<b>Total</b>	<b>29 648</b>	<b>43 876</b>	<b>54 259</b>	<b>75 096</b>	<b>156 460</b>	<b>22 411</b>	<b>22 225</b>	<b>18 110</b>	<b>23 150</b>	<b>13 630</b>	<b>10 180</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

**Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Suisse**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	1 006	1 349	863	727	7 800	3 183	1 180	1 125	1 350	1 630	2 960
Türkiye	508	515	373	264	387	475	770	925	1 225	1 130	2 245
Érythrée	3 225	4 295	2 490	6 820	9 859	5 040	3 155	2 495	2 500	1 635	1 725
Algérie	464	681	714	337	284	521	515	710	780	935	960
Syrie	688	1 146	1 852	3 768	4 649	2 040	1 810	1 195	945	755	905
Maroc	429	860	974	666	372	793	420	440	320	370	510
Iraq	378	382	351	279	2 286	1 251	545	520	490	270	495
Somalie	558	762	552	769	1 214	1 530	795	510	360	260	395
Géorgie	281	614	565	402	365	396	615	805	530	205	335
Sri Lanka	433	443	455	906	1 777	1 317	730	500	475	340	270
Iran	326	315	178	117	570	529	280	455	490	255	260
Éthiopie	184	293	221	312	565	1 008	305	190	145	100	175
Tunisie	2 324	1 993	1 565	664	283	213	180	245	125	135	170
Libye	243	183	140	161	122	199	140	155	115	130	165
Chine	688	801	671	376	578	333	255	260	225	125	140
Autres pays	7 704	11 316	7 476	5 545	7 009	7 044	4 975	3 005	2 525	1 490	1 585
<b>Total</b>	<b>19 439</b>	<b>25 948</b>	<b>19 440</b>	<b>22 113</b>	<b>38 120</b>	<b>25 872</b>	<b>16 670</b>	<b>13 535</b>	<b>12 600</b>	<b>9 765</b>	<b>13 295</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

### Tableau B.3. Nouvelles demandes d'asile par nationalité – Türkiye

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Afghanistan	2 486	14 146	8 726	15 652	63 292	34 669	66 459	53 029	35 042	22 606	21 926
Iraq	7 912	6 942	25 280	50 510	56 332	28 479	43 711	19 959	15 532	5 875	4 961
Iran	3 411	3 589	5 897	8 202	11 023	11 856	8 828	6 387	3 558	1 425	1 032
Autres pays	2 212	1 793	4 904	13 456	2 943	2 847	4 599	4 443	2 285	1 428	1 337
<b>Total</b>	<b>16 021</b>	<b>26 470</b>	<b>44 807</b>	<b>87 820</b>	<b>133 590</b>	<b>77 851</b>	<b>123 597</b>	<b>83 818</b>	<b>56 417</b>	<b>31 334</b>	<b>29 256</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/vbk5r1>

### Métadonnées relatives aux tableaux A.3. et B.3. Entrées de demandeurs d'asile

Les données du tableau A.3 peuvent différer du total des tableaux par nationalité (tableaux B.3) car les données du premier tableau sont révisées rétroactivement tandis que les données par pays d'origine ne le sont pas. Les données du tableau A.3 correspondent uniquement aux premières demandes et ne comprennent pas les demandes en appel, révisées ou réitérées alors que les données par pays d'origine (tableaux B.3) peuvent en comprendre. Depuis 2014, les données par pays d'origine peuvent être légèrement sous-estimées, étant donné qu'elles sont la somme des données mensuelles et que ces dernières ne sont renseignées que lorsque 5 personnes ou plus ont fait une demande.

#### Remarques sur les pays d'asile :

- Allemagne : L'Allemagne dispose d'un système de pré-enregistrement (système EASY). Le nombre de demandes d'asile officiellement enregistrées présenté dans cette section est inférieur au nombre de pré-enregistrements dans le système EASY (1.1 million en 2015).
- États-Unis : Les données dans le tableau B.3 résultent d'une combinaison des demandes d'asile déposées au Service de la citoyenneté et de l'immigration des États-Unis (USCIS – nombre de dossiers) (affirmative applications) et des demandes d'asile déposées auprès du Bureau exécutif d'examen de l'immigration (EOIR – nombre de personnes) dans le cas où la personne est menacée d'une expulsion du territoire américain (defensive applications). Pour les années les plus récentes (depuis 2010), un coefficient a été appliqué dans le tableau A.3 ainsi que dans le tableau B.3. afin de refléter le nombre estimé de cas.
- France : Les données incluent les mineurs non accompagnés.
- Royaume-Uni : Tous les chiffres sont arrondis au multiple le plus proche de 5.

#### Remarques sur les pays d'origine :

Serbie (et Kosovo) : Les données peuvent comprendre des demandeurs d'asile de Serbie, du Monténégro, et/ou d'ex-Yougoslavie.

Source : Pays européens : Eurostat ; Autres pays : gouvernements, données compilées par l'Unité des Données sur la Population du HCR (<https://popstats.unhcr.org/refugee-statistics/download>).



## Effectifs de personnes étrangères ou nées à l'étranger

### Qu'est-ce qu'un immigré ?

Des différences importantes résident dans la façon de définir les immigrés selon les pays d'accueil. Plusieurs pays ont traditionnellement mis l'accent sur des données portant sur les résidents étrangers (il s'agit des pays européens, du Japon et de la Corée). D'autres pays se réfèrent aux personnes nées à l'étranger (*foreign-born*). Il s'agit des pays d'installation : l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. Cette différence majeure résulte de la nature et de l'histoire des systèmes migratoires ainsi que de la législation sur la citoyenneté et sur l'acquisition de la nationalité.

La population née à l'étranger englobe ce que l'on peut appeler la première génération de migrants. Elle comprend aussi bien des étrangers que des nationaux. La taille et la composition de la population née à l'étranger dépend de l'histoire des flux migratoires et du taux de mortalité des personnes nées à l'étranger. Par exemple, dans les pays où les flux d'entrées ont diminué au fil du temps, la population des personnes nées à l'étranger va vieillir et sera perçue de plus en plus comme une communauté bien établie.

La notion de population étrangère peut aussi bien comprendre des immigrés ayant conservé la nationalité de leur pays d'origine que des seconde et troisième générations nées dans le pays d'accueil. Les caractéristiques de la population étrangère dépendent de plusieurs facteurs : l'histoire des flux migratoires, l'accroissement naturel de la population étrangère et les naturalisations. Il est possible de trouver des personnes ayant toujours le statut d'étranger même si elles sont nées dans le pays d'accueil. Aussi bien les critères requis pour acquérir la nationalité que les motivations qui poussent les étrangers à se faire naturaliser jouent un rôle déterminant sur l'évolution de la population étrangère.

### Sources et problèmes de mesure de la population immigrée

Quatre types de sources sont utilisés : les registres de population, les permis de résidence, les enquêtes sur les forces de travail et les recensements. Dans les pays qui disposent d'un registre de population et dans ceux qui exploitent efficacement les données de permis de résidence, les effectifs et les flux d'immigrés sont le plus souvent calculés à partir de la même source. Quelques pays font exception en recourant plutôt aux données de recensement ou d'enquête sur la population active pour évaluer les effectifs de population immigrée. Les mêmes genres de problèmes se retrouvent pour étudier les effectifs et les flux, que l'on exploite les registres ou les données de permis. En particulier, il y a risque de sous-évaluation lorsque les enfants mineurs sont inscrits sur le permis d'un des parents ou si les migrants sont dispensés de permis en raison d'un accord de libre circulation. À ceci s'ajoute la difficulté « d'apurer » régulièrement les séries pour éliminer les enregistrements de personnes qui ont quitté le pays.

Les recensements permettent d'obtenir des données exhaustives mais leur périodicité assez longue (tous les cinq ou dix ans) n'offre pas la possibilité d'obtenir des informations continues sur les effectifs d'immigrés. Outre les recensements, les enquêtes sur la population active, qui comprennent des questions sur la nationalité et le lieu de naissance, constituent une source d'informations sur l'évolution annuelle des effectifs d'immigrés. L'OCDE effectue des estimations annuelles pour quelques pays.

Il importe cependant de procéder avec prudence à des analyses désagrégées des caractéristiques de la population immigrée car le nombre d'observations concernées est parfois très faible. Tant les recensements que les enquêtes peuvent sous-estimer le nombre d'immigrés, car ils peuvent ne pas avoir été recensés ou parce qu'ils ne vivent pas dans des ménages privés (les enquêtes sur les forces de travail peuvent ne pas couvrir les habitations collectives telles que les centres d'accueil et les foyers pour immigrés). Ces deux sources permettent d'appréhender une fraction de la population en situation irrégulière, population par définition exclue des registres de population et des systèmes de permis de résidence.


Tableau A.4. Effectifs de personnes nées à l'étranger dans les pays de l'OCDE

Milliers et pourcentages

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Allemagne	10 503	9 752	10 047	10 401	10 792	11 392	12 609	13 043	13 457	13 682	13 561
% de la pop. totale	13	12	12.4	12.8	13.2	13.9	15.3	15.7	16.1	16.3	16.2
Australie	6 018	6 214	6 409	6 570	6 730	6 912	7 139	7 333	7 533	7 653	7 529
% de la pop. totale	26.7	27.1	27.6	27.8	28.1	28.5	29	29.5	29.9	30	29.2
Autriche	1 295	1 323	1 365	1 415	1 485	1 595	1 656	1 697	1 729	1 765	1 797
% de la pop. totale	15.3	15.6	16	16.4	17.1	18.2	18.8	19.1	19.3	19.6	19.9
Belgique	1 629	1 644	1 748	1 776	1 786	1 849	1 893	1 933	1 981	2 056	2 079
% de la pop. totale	14.8	14.8	15.7	15.8	15.8	16.3	16.6	16.8	17.2	17.7	17.9
Canada	6 776	6 914	7 029	7 156	7 287	7 541	7 714	7 896	..	..	..
% de la pop. totale	19.6	19.8	19.9	20.1	20.2	20.7	21	21.3	..	..	..
Chili	369	388	416	442	465	..	746	..	1 252	1 493	..
% de la pop. totale	2.1	2.2	2.4	2.5	2.6	..	4	..	6.6	7.8	..
Danemark	429	442	456	476	501	541	571	592	608	614	617
% de la pop. totale	7.7	7.9	8.1	8.4	8.8	9.5	10	10.3	10.5	10.6	10.6
Espagne	6 282	6 295	6 175	5 958	5 891	5 918	6 025	6 201	6 539	6 997	7 215
% de la pop. totale	13.3	13.4	13.2	12.7	12.6	12.7	12.9	13.3	14	15	15.4
Estonie	212.7	210.8	199	196.9	194.7	193.9	192.6	196.3	198.1	199	198.2
% de la pop. totale	16	15.9	15	14.9	14.8	14.7	14.6	14.8	14.9	14.9	15
États-Unis	40 382	40 738	41 344	42 391	43 290	43 739	44 525	44 729	44 933	44 258	45 273
% de la pop. totale	13	13	13.1	13.3	13.5	13.5	13.7	13.7	13.7	13.4	13.5
Finlande	248	266	285	304	322	337	358	373	387	404	421
% de la pop. totale	4.6	4.9	5.2	5.6	5.9	6.1	6.5	6.8	7	7.3	7.6
France	7 373	7 475	7 591	7 715	7 847	8 028	8 099	8 200	8 429	8 522	8 571
% de la pop. totale	11.7	11.8	11.9	12	12.2	12.4	12.5	12.6	12.9	13.1	13.3
Grèce	1 325	1 313	1 280	1 265	1 243	1 220	1 251	1 278	1 307	1 348	1 362
% de la pop. totale	12.2	12.2	11.9	11.8	11.7	11.5	11.8	12.1	12.5	12.9	13.1
Hongrie	441	403	424	448	476	504	514	537	565	594	598
% de la pop. totale	4.5	4.1	4.3	4.6	4.9	5.2	5.3	5.5	5.8	6.2	6.2
Irlande	767	771	779	790	805	810	818	834	868	..	..
% de la pop. totale	16.7	16.7	16.9	17.1	17.3	17.3	17.2	17.3	17.8	..	..
Islande	35	35	35	37	39	42	47	55	61	67	69
% de la pop. totale	10.7	10.6	10.8	11.3	11.9	12.6	13.9	16.2	18.1	19.6	20.1
Israël	1 869	1 850	1 835	1 821	1 817	1 818	1 812	1 811	1 809	1 812	1 797
% de la pop. totale	25	24.3	23.7	23.2	22.8	22.4	22	21.6	21.2	20.9	20.4
Italie	5 759	5 715	5 696	5 737	5 805	5 907	6 054	6 175	6 069	6 161	6 262
% de la pop. totale	9.7	9.5	9.5	9.5	9.6	9.7	10	10.2	10	10.2	10.4
Lettonie	303	289	279	271	265	259	251	246	242	237	230
% de la pop. totale	14.5	14	13.7	13.4	13.3	13.1	12.9	12.8	12.7	12.6	12.3
Lituanie	208	207	..	137	136	130	127	131	138	153	165
% de la pop. totale	6.7	6.8	..	4.6	4.6	4.5	4.5	4.7	5	5.6	6.1
Luxembourg	205	215	226	238	249	261	271	281	291	302	302
% de la pop. totale	39.5	40.6	41.7	42.9	43.9	45	45.7	46.5	47.3	48.2	48.2
Mexique	967	974	991	940	1 007	..	..	1 075	..	1 212	..
% de la pop. totale	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	..	..	0.9	..	0.9	..
Norvège	569	616	664	705	742	772	800	822	842	868	878
% de la pop. totale	11.5	12.3	13.1	13.7	14.3	14.7	15.1	15.4	15.6	16	16.1
Nouvelle-Zélande	956	965	1 002	1 050	1 108	1 169	1 231	1 272	..	..	..
% de la pop. totale	21.6	21.6	22.2	23	24	25.1	26.2	27.4	..	..	..

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pays-Bas	1 869	1 906	1 928	1 953	1 996	2 057	2 137	2 216	2 299	2 400	2 451
% de la pop. totale	11.2	11.4	11.4	11.6	11.8	12.1	12.6	13	13.4	14	14.3
Pologne	675	631	625	620	612	626	652	696	761	849	..
% de la pop. totale	1.8	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7	1.8	2	2.2	..
Portugal	872	983	1 017	991	998	1 007	1 011	1 050	1 107	1 263	..
% de la pop. totale	8.2	9.3	9.7	9.5	9.6	9.8	9.8	10.2	10.8	12.4	..
République slovaque	146	170	173	175	178	182	186	190	194	198	202
% de la pop. totale	2.7	3.1	3.2	3.2	3.3	3.3	3.4	3.5	3.6	3.6	3.7
République tchèque	745	744	745	755	770	798	829	833	903	..	..
% de la pop. totale	7.1	7	7	7.1	7.3	7.5	7.8	7.8	8.5	..	..
Royaume-Uni	7 430	7 588	7 860	8 064	8 482	8 988	9 369	9 183	9 482	9 539	..
% de la pop. totale	11.6	11.8	12.1	12.3	12.9	13.6	14	13.7	14	14	..
Slovénie	229	230	233	235	238	241	245	250	265	282	293
% de la pop. totale	11.1	11.2	11.3	11.4	11.5	11.6	11.8	12	12.8	13.5	14.1
Suède	1 385	1 427	1 473	1 533	1 604	1 676	1 784	1 877	1 956	2 020	2 047
% de la pop. totale	14.6	15	15.3	15.8	16.4	17	18	18.8	19.5	20	20.1
Suisse	2 075	2 158	2 218	2 290	2 355	2 416	2 480	2 519	2 553	2 590	2 630
% de la pop. totale	26.2	27	27.4	27.9	28.4	28.8	29.3	29.5	29.7	29.9	30.2
Türkiye	..	..	..	1 460	1 592	1 777	1 924	2 278	2 669	2 610	3 141
% de la pop. totale	..	..	..	1.9	2	2.2	2.4	2.8	3.2	3.1	3.7

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des Tableaux B.4. Le pourcentage de la population totale est calculé à partir des estimations de la population totale par les Nations unies qui peuvent être différentes des estimations nationales.


StatLink  <https://stat.link/ut3zjm>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Allemagne**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Pologne	1 113	1 076	1 147	1 203	1 253	1 328	1 460	1 553	1 668	1 638	1 445	54
Türkiye	1 471	1 298	1 292	1 313	1 343	1 362	1 321	1 194	1 319	1 339	1 276	49
Russie	980	961	950	959	936	954	955	1 057	1 076	1 076	948	56
Syrie	41	35	42	53	70	141	453	620	711	721	864	40
Kazakhstan	697	735	728	728	725	735	735	909	946	926	824	52
Roumanie	371	377	422	460	484	545	653	670	779	813	734	51
Italie	414	372	371	417	425	439	506	467	508	522	512	40
Bosnie-Herzégovine	154	134	148	148	157	164	171	263	289	304	332	49
Grèce	229	198	211	221	233	256	281	264	298	294	291	46
Croatie	225	199	205	208	219	254	305	242	278	297	282	52
Ukraine	227	205	205	210	214	211	222	255	269	264	265	61
Iraq	87	74	75	88	97	104	151	193	233	245	250	43
Afghanistan	93	88	83	90	101	111	176	179	209	233	249	39
Autriche	192	165	179	186	185	189	189	192	209	207	246	49
Serbie	183	158	174	180	185	183	187	205	207	223	231	52
Autres pays	4 026	3 677	3 815	3 937	4 165	4 416	4 844	4 780	4 458	4 580	4 812	
<b>Total</b>	<b>10 503</b>	<b>9 752</b>	<b>10 047</b>	<b>10 401</b>	<b>10 792</b>	<b>11 392</b>	<b>12 609</b>	<b>13 043</b>	<b>13 457</b>	<b>13 682</b>	<b>13 561</b>	<b>49</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Australie**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Royaume-Uni	1196.0	1211.5	1220.2	1216.3	1209.1	1202.1	1196.0	1188.1	1180.6	1172.7	1180.6	49
Chine	387.4	406.4	432.4	466.5	508.9	557.7	606.3	649.4	677.2	650.6	677.2	55
Inde	337.1	355.4	378.5	411.2	449.0	489.4	538.1	592.8	660.4	721.1	660.4	45
Nouvelle-Zélande	544.0	569.6	585.4	583.7	575.4	568.2	567.3	567.7	569.5	564.8	569.5	49
Philippines	193.0	206.1	218.9	230.2	241.1	252.7	265.8	277.6	293.8	310.1	293.8	61
Viet Nam	207.6	212.1	219.9	228.5	235.6	243.2	250.6	257.0	262.9	270.3	262.9	56
Afrique du Sud	161.6	167.6	172.2	174.9	177.4	180.5	185.5	189.3	193.9	200.2	193.9	50
Italie	201.7	200.4	200.7	200.4	198.5	195.8	191.5	187.0	182.5	177.8	182.5	49
Malaisie	134.1	136.6	138.4	139.4	143.4	152.9	164.7	173.6	175.9	177.5	175.9	53
Sri Lanka	99.7	105.0	110.7	115.1	119.7	124.5	129.5	134.4	140.3	147.0	140.3	47
Népal	27.8	30.7	34.8	42.9	50.2	59.0	73.8	94.8	117.9	131.8	117.9	45
Corée	85.9	91.6	97.9	101.9	106.6	111.6	114.8	116.4	116.0	111.5	116.0	54
Allemagne	125.8	124.7	123.1	120.8	119.1	116.7	115.9	114.3	112.4	111.0	112.4	53
États-Unis	90.1	96.7	100.8	102.7	104.7	105.8	108.1	108.4	108.6	110.2	108.6	52
Grèce	121.2	120.5	119.8	118.3	115.8	113.4	111.5	109.1	106.7	103.7	106.7	52
Autres pays	2 105.1	2 179.2	2 255.3	2 317.6	2 375.3	2 438.8	2 519.4	2 572.8	2 634.5	2 692.8	2 631.1	
<b>Total</b>	<b>6 018.2</b>	<b>6 214.0</b>	<b>6 408.7</b>	<b>6 570.2</b>	<b>6 729.7</b>	<b>6 912.1</b>	<b>7 138.6</b>	<b>7 332.6</b>	<b>7 533.0</b>	<b>7 653.2</b>	<b>7 529.6</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Autriche**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Allemagne	196.9	201.4	205.9	210.7	215.0	219.9	224.0	227.8	232.2	237.8	244.9	52
Bosnie-Herzégovine	149.7	150.5	151.7	155.1	158.9	162.0	164.3	166.8	168.5	170.5	172.4	50
Türkiye	158.5	158.7	159.2	160.0	160.0	160.2	160.4	160.3	159.7	159.6	159.1	48
Serbie	130.9	130.2	130.9	132.6	134.7	137.1	139.1	141.9	143.2	144.4	144.4	52
Roumanie	64.5	69.1	73.9	79.3	91.3	98.7	105.6	113.3	121.1	128.8	134.2	52
Hongrie	39.3	42.6	48.1	55.0	61.5	67.7	72.4	75.8	79.0	81.9	83.9	54
Pologne	57.8	60.5	63.2	66.8	69.9	72.2	73.8	75.1	75.6	76.1	76.6	51
Syrie	3.0	3.4	4.2	5.2	12.3	33.6	41.6	47.0	48.5	49.7	52.3	40
Croatie	39.3	39.1	39.0	39.8	41.7	43.3	44.5	45.2	46.7	48.1	50.6	52
République slovaque	26.0	27.7	30.0	32.6	35.5	38.0	40.0	41.5	42.7	43.8	44.9	62
Afghanistan	8.4	11.0	13.6	18.2	20.3	36.6	44.7	44.4	43.1	42.2	42.2	34
Italie	25.2	25.3	26.2	27.7	29.3	31.2	32.3	33.3	34.1	35.1	35.9	45
Russie	26.4	27.5	29.4	30.2	31.7	33.0	33.9	34.4	34.7	35.2	35.8	60
République tchèque	43.6	42.5	41.6	40.8	40.3	39.6	38.7	37.8	37.0	36.3	35.5	63
Bulgarie	14.6	15.7	17.0	18.5	21.6	23.8	25.7	27.4	29.2	31.1	32.2	54
Autres pays	310.5	317.8	330.8	342.1	360.6	397.7	415.4	425.3	433.2	444.5	452.6	
<b>Total</b>	<b>1 294.7</b>	<b>1 323.1</b>	<b>1 364.8</b>	<b>1 414.6</b>	<b>1 484.6</b>	<b>1 594.7</b>	<b>1 656.3</b>	<b>1 697.1</b>	<b>1 728.6</b>	<b>1 765.3</b>	<b>1 797.6</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Belgique**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Maroc	189.1	197.1	201.9	204.8	208.1	211.2	214.1	217.4	221.0	226.5	229.7	50
France	175.0	176.9	179.2	180.8	182.2	183.7	184.5	184.9	186.1	189.2	191.0	54
Pays-Bas	126.4	126.9	127.4	127.9	128.5	129.4	129.8	130.0	130.7	131.6	131.8	50
Italie	120.2	119.7	119.5	119.7	120.0	120.1	119.7	119.1	119.1	119.5	118.3	49
Roumanie	37.7	45.0	52.7	57.9	65.2	71.7	77.3	83.5	90.9	99.9	104.7	45
Türkiye	97.0	98.0	98.5	98.4	98.3	98.3	98.5	99.1	100.1	102.0	102.6	48
Rép. dém. du Congo	81.3	82.0	83.1	83.5	83.6	84.1	84.4	84.9	85.4	86.4	86.7	54
Allemagne	84.2	83.9	83.2	82.4	81.5	81.1	80.6	80.2	80.2	80.2	79.8	54
Pologne	57.7	63.0	67.8	70.9	73.4	75.5	76.3	76.9	77.4	78.2	77.5	57
Anc. URSS	51.1	51.0	51.5	51.1	51.8	51.2	51.7	53.1	54.6	58.5	58.2	60
Espagne	38.8	40.5	42.8	44.7	46.0	47.0	47.2	47.9	48.9	50.5	51.7	53
Ex-Yougoslavie	47.3	45.7	44.2	43.1	43.1	42.9	42.9	43.1	43.8	46.9	44.9	50
Bulgarie	18.7	21.1	23.9	26.1	28.7	31.3	32.9	34.8	36.9	40.4	42.6	50
Portugal	28.3	29.4	31.5	33.3	34.3	35.2	36.1	36.4	36.8	37.7	38.0	48
Syrie	5.8	6.2	7.2	8.1	10.9	21.3	25.1	30.0	33.1	35.7	36.4	43
Autres pays	470.7	493.6	509.9	518.1	530.4	565.2	579.7	599.2	628.2	673.3	685.9	
<b>Total</b>	<b>1 629.4</b>	<b>1 679.8</b>	<b>1 724.4</b>	<b>1 750.8</b>	<b>1 786.1</b>	<b>1 849.3</b>	<b>1 880.8</b>	<b>1 920.5</b>	<b>1 973.0</b>	<b>2 056.4</b>	<b>2 079.8</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Canada

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2016 (%)
Inde	547.9	..	..	..	..	668.6	..	..	..	..	..	50
Chine	545.5	..	..	..	..	649.3	..	..	..	..	..	55
Philippines	454.3	..	..	..	..	588.3	..	..	..	..	..	58
Royaume-Uni	537.0	..	..	..	..	499.1	..	..	..	..	..	51
États-Unis	263.5	..	..	..	..	253.7	..	..	..	..	..	55
Italie	256.8	..	..	..	..	236.6	..	..	..	..	..	50
Hong Kong, Chine	205.4	..	..	..	..	208.9	..	..	..	..	..	53
Pakistan	156.9	..	..	..	..	202.3	..	..	..	..	..	49
Viet Nam	165.1	..	..	..	..	169.3	..	..	..	..	..	54
Iran	120.7	..	..	..	..	154.4	..	..	..	..	..	50
Pologne	152.3	..	..	..	..	146.5	..	..	..	..	..	55
Allemagne	152.3	..	..	..	..	145.8	..	..	..	..	..	52
Portugal	138.5	..	..	..	..	139.5	..	..	..	..	..	51
Jamaïque	126.0	..	..	..	..	138.3	..	..	..	..	..	57
Sri Lanka	132.1	..	..	..	..	132.0	..	..	..	..	..	51
Autres pays	2 821.2	..	..	..	..	3 208.3	..	..	..	..	..	..
<b>Total</b>	<b>6 775.8</b>	..	..	..	..	<b>7 540.8</b>	..	..	..	..	..	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Chili

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2017 (%)
Venezuela	..	..	..	..	..	..	83.0	..	287.9	455.5	..	50
Pérou	138.5	146.6	157.7	..	..	..	187.8	..	223.9	235.2	..	52
Haïti	..	..	..	..	..	..	62.7	..	178.8	185.9	..	36
Colombie	14.4	16.1	19.1	..	..	..	105.4	..	147.4	161.2	..	53
Bolivie	25.1	26.7	30.5	..	..	..	73.8	..	107.5	120.1	..	54
Argentine	61.9	63.2	64.9	..	..	..	66.5	..	74.4	79.5	..	49
Équateur	20.0	20.9	21.9	..	..	..	27.7	..	36.8	41.4	..	51
Espagne	11.3	11.6	12.1	..	..	..	16.7	..	20.6	22.5	..	45
Rép. dominicaine	..	..	..	..	..	..	11.9	..	20.5	20.1	..	59
Brésil	10.1	10.5	11.2	..	..	..	14.2	..	18.1	20.0	..	54
États-Unis	10.0	10.4	10.9	..	..	..	12.3	..	16.2	18.5	..	50
Cuba	..	..	..	..	..	..	6.7	..	15.8	16.3	..	42
Chine	5.2	5.9	6.6	..	..	..	10.1	..	13.6	15.7	..	42
France	..	..	..	..	..	..	5.4	..	8.7	10.5	..	48
Mexique	..	..	..	..	..	..	5.8	..	8.8	10.4	..	53
Autres pays	73.0	76.3	80.6	..	..	..	56.3	..	72.6	80.0	..	..
<b>Total</b>	<b>369.4</b>	<b>388.2</b>	<b>415.5</b>	<b>441.5</b>	<b>465.3</b>	..	<b>746.4</b>	..	<b>1 251.6</b>	<b>1 492.5</b>	..	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Danemark**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Pologne	26.6	28.0	29.9	32.0	34.5	37.1	39.1	40.6	41.5	41.5	41.9	47
Syrie	2.4	3.1	4.0	5.8	11.6	24.1	33.6	35.4	35.9	35.5	35.7	44
Türkiye	32.5	32.4	32.2	32.4	32.4	32.5	32.6	32.9	33.1	33.1	33.2	48
Allemagne	28.5	28.6	28.7	28.7	28.7	29.1	29.6	29.8	30.3	30.6	30.9	52
Roumanie	7.7	10.1	12.9	15.7	18.7	21.9	24.3	26.3	28.5	29.4	30.3	43
Iraq	21.3	21.2	21.2	21.1	21.2	21.2	21.4	21.6	21.9	21.8	21.9	45
Iran	12.5	12.9	13.3	14.1	14.9	15.6	16.0	16.8	17.1	17.2	17.6	43
Bosnie-Herzégovine	17.8	17.6	17.4	17.3	17.3	17.2	17.1	17.1	17.0	16.8	16.6	50
Royaume-Uni	12.1	12.2	12.5	12.8	13.0	13.4	14.1	14.8	15.3	15.5	15.8	35
Norvège	14.7	14.9	14.9	14.9	15.1	15.6	15.8	15.8	15.7	15.7	15.6	65
Suède	13.2	13.1	13.1	13.2	13.4	13.6	13.8	14.2	14.3	14.4	14.6	61
Pakistan	11.7	12.1	12.3	12.9	13.5	13.8	14.0	14.2	14.4	14.5	14.5	48
Afghanistan	10.6	11.1	11.6	12.1	12.6	12.8	13.0	13.5	13.8	13.9	13.9	45
Lituanie	6.3	7.3	8.3	9.0	9.7	10.6	11.3	12.4	13.2	13.2	13.2	48
Liban	12.1	12.0	12.1	12.2	12.3	12.6	12.7	12.8	12.9	13.0	13.1	46
Autres pays	199.1	204.9	212.0	221.8	232.3	249.5	262.2	273.5	282.9	288.2	289.0	
<b>Total</b>	<b>428.9</b>	<b>441.5</b>	<b>456.4</b>	<b>476.1</b>	<b>501.1</b>	<b>540.5</b>	<b>570.6</b>	<b>591.7</b>	<b>607.6</b>	<b>614.4</b>	<b>617.8</b>	<b>50</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Espagne**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Maroc	767.0	762.4	740.1	712.5	699.9	696.8	699.5	713.8	752.2	803.8	828.0	45
Roumanie	736.3	750.4	715.0	670.1	646.2	627.8	611.9	595.7	587.1	579.3	568.9	51
Colombie	375.9	373.6	366.0	353.2	347.5	347.2	361.5	386.1	431.1	499.2	541.6	58
Équateur	484.8	471.3	452.4	429.4	416.4	409.4	408.2	408.7	411.9	418.9	420.8	53
Venezuela	151.9	155.8	156.3	154.3	160.5	174.0	199.4	245.0	311.8	383.5	415.3	54
Royaume-Uni	317.5	318.7	321.1	314.4	306.0	300.3	296.8	288.4	290.2	304.0	316.9	50
Argentine	276.4	270.9	264.0	255.3	251.8	252.1	255.5	261.0	272.8	296.0	309.5	50
Pérou	198.6	198.0	193.6	186.9	184.8	185.8	190.5	200.5	216.8	241.5	255.5	57
France	208.3	209.2	208.4	205.4	203.7	204.4	205.7	207.9	211.9	216.1	219.2	51
Allemagne	210.8	210.2	209.6	204.5	200.6	197.2	195.7	193.1	192.1	192.3	192.4	51
Rép. dominicaine	141.2	148.0	152.9	154.1	156.9	159.7	164.3	170.5	176.9	183.7	186.6	60
Chine	161.0	163.7	160.5	155.7	155.7	158.7	161.9	165.9	171.5	176.7	176.1	55
Cuba	109.5	118.6	124.0	127.5	131.1	134.8	139.0	145.0	155.4	169.8	174.2	54
Italie	89.9	94.8	99.3	102.1	106.3	114.2	123.7	135.3	147.0	157.6	161.8	42
Bolivie	201.6	188.7	174.3	157.5	150.7	148.3	148.6	150.2	153.1	156.6	157.7	61
Autres pays	1 851.6	1 860.5	1 837.1	1 775.3	1 773.1	1 807.6	1 862.4	1 931.7	2 057.0	2 217.9	2 290.2	
<b>Total</b>	<b>6 282.2</b>	<b>6 295.0</b>	<b>6 174.7</b>	<b>5 958.3</b>	<b>5 891.2</b>	<b>5 918.3</b>	<b>6 024.5</b>	<b>6 198.8</b>	<b>6 539.0</b>	<b>6 996.8</b>	<b>7 214.9</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Estonie**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2020 (%)
Russie	..	83.8	138.5	136.4	129.2	126.2	122.9	120.6	118.1	115.9	113.1	63
Ukraine	..	15.7	21.7	21.5	21.8	22.4	22.7	23.2	24.0	25.0	26.4	47
Bélarus	..	9.1	11.6	11.5	11.1	10.9	10.7	10.6	10.4	10.4	10.3	61
Lettonie	..	2.7	4.1	4.2	4.7	4.8	4.9	5.5	6.0	6.1	6.2	49
Finlande	..	4.1	2.4	2.3	3.9	4.3	4.7	5.4	5.9	6.0	6.1	41
Kazakhstan	..	2.6	3.8	4.0	3.8	3.7	3.7	3.7	3.7	3.8	3.8	57
Lituanie	..	1.5	1.9	1.8	2.0	2.0	2.1	2.1	2.2	2.1	2.1	55
Allemagne	..	1.5	1.3	1.3	1.8	1.9	2.0	2.4	2.5	2.4	2.0	56
Géorgie	..	0.8	1.5	1.5	1.6	1.7	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8	49
Azerbaïdjan	..	1.2	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6	1.7	1.7	41
Royaume-Uni	..	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.8	1.2	1.3	1.4	..	31
États-Unis	..	0.3	0.7	0.8	0.6	0.7	0.7	1.1	1.2	1.2	..	38
Italie	..	0.5	0.3	0.3	0.6	0.7	0.8	1.1	1.2	1.2	..	34
Moldavie	..	0.6	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	1.1	1.1	..	41
Ouzbékistan	..	0.7	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	..	56
Autres pays	..	85.1	7.0	7.2	9.4	10.4	11.4	14.1	16.0	18.0	24.9	
<b>Total</b>	<b>212.7</b>	<b>210.8</b>	<b>199.0</b>	<b>196.9</b>	<b>194.7</b>	<b>193.9</b>	<b>192.6</b>	<b>196.3</b>	<b>198.1</b>	<b>199.0</b>	<b>198.2</b>	<b>56</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – États-Unis**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Mexique	11 691.6	11 489.4	11 556.5	11 714.5	11 643.3	11 573.7	11 269.9	11 171.9	10 931.9	11 295.3	11 780.9	48
Inde	1 855.7	1 974.3	2 036.3	2 205.9	2 389.6	2 434.5	2 610.5	2 652.9	2 688.1	3 075.1	3 020.6	48
Chine	1 651.5	1 719.8	1 786.1	1 929.5	2 065.4	2 130.4	2 216.8	2 221.9	2 250.2	1 943.0	1 952.8	57
Philippines	1 814.9	1 862.0	1 863.5	1 926.3	1 982.4	1 941.7	2 008.1	2 013.8	2 045.2	1 704.0	1 747.2	62
Cuba	1 090.6	1 114.9	1 138.2	1 172.9	1 210.7	1 271.6	1 311.8	1 344.0	1 360.0	1 430.0	1 465.9	50
El Salvador	1 245.5	1 254.5	1 247.5	1 315.5	1 352.4	1 387.0	1 401.8	1 419.3	1 412.1	1 484.3	1 424.9	51
Rép. dominicaine	878.9	960.2	1 010.7	997.7	1 063.2	1 085.3	1 162.6	1 177.9	1 169.4	1 244.8	1 248.0	56
Guatemala	844.3	880.9	900.5	915.6	927.6	935.7	958.8	1 007.0	1 111.5	1 082.1	1 136.7	45
Honduras	500.0	535.7	539.2	588.3	599.0	651.1	655.4	646.3	745.8	831.1	900.7	49
Corée	1 095.1	1 105.7	1 081.2	1 079.8	1 060.0	1 041.7	1 063.1	1 039.1	1 038.9	891.9	816.8	55
Haïti	602.7	616.0	599.6	628.0	675.5	668.2	679.8	687.2	701.7	735.8	732.0	55
Jamaïque	694.6	668.8	705.3	705.8	711.1	736.3	744.7	733.4	772.2	680.2	721.9	55
Canada	787.5	799.1	841.1	806.4	830.6	783.2	809.3	813.7	797.2	609.2	671.1	53
Venezuela	198.5	198.6	195.5	216.2	255.5	290.2	351.1	393.8	465.2	527.8	582.6	56
Brésil	334.1	325.5	337.1	335.6	361.4	409.6	451.1	472.6	502.1	489.1	526.0	57
Autres pays	15 096.1	15 232.9	15 505.9	15 852.7	16 161.8	16 398.7	16 830.7	16 933.8	16 941.2	16 234.7	16 544.8	
<b>Total</b>	<b>40 381.6</b>	<b>40 738.2</b>	<b>41 344.4</b>	<b>42 390.7</b>	<b>43 289.6</b>	<b>43 738.9</b>	<b>44 525.5</b>	<b>44 728.5</b>	<b>44 932.8</b>	<b>44 258.3</b>	<b>45 272.9</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>




**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Finlande**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Estonie	25.0	29.5	35.0	39.5	42.7	44.5	45.7	46.0	46.2	46.0	46.2	50
Suède	31.2	31.4	31.6	31.8	31.9	32.0	32.1	32.4	32.7	32.9	33.4	48
Iraq	7.2	7.9	8.4	9.3	10.0	10.7	13.8	16.3	17.9	19.0	20.1	36
Russie	8.0	9.0	10.0	11.1	12.0	12.8	13.7	14.2	14.9	15.7	16.6	54
Chine	7.0	7.7	8.3	8.9	9.4	10.0	10.4	10.9	11.4	11.9	12.6	57
Somalie	8.1	8.8	9.1	9.6	10.1	10.6	11.1	11.4	11.8	12.1	12.4	48
Thaïlande	6.7	7.4	8.1	8.7	9.2	9.7	10.2	10.5	10.9	11.3	11.7	79
Viet Nam	4.5	4.8	5.2	5.5	6.0	6.6	7.5	8.0	8.5	9.0	9.4	55
Türkiye	5.1	5.4	5.7	6.1	6.3	6.5	6.8	7.1	7.5	8.2	8.8	34
Inde	4.0	4.3	4.6	4.9	5.4	5.7	5.8	6.2	6.8	7.9	8.4	42
Iran	4.1	4.4	4.9	5.3	5.8	6.1	6.8	7.2	7.4	7.9	8.3	44
Afghanistan	2.6	2.9	3.3	3.7	4.0	4.3	5.7	6.4	6.9	7.3	7.8	38
Syrie	0.4	0.5	0.6	0.8	1.4	2.0	3.6	5.4	6.1	6.8	7.1	44
Allemagne	5.9	6.1	6.2	6.4	6.5	6.6	6.6	6.6	6.7	6.9	7.1	44
Royaume-Uni	4.5	4.8	5.1	5.3	5.5	5.7	5.9	6.1	6.3	6.7	6.9	28
Autres pays	123.7	131.3	139.5	147.5	155.8	163.4	171.7	178.1	185.5	194.6	204.0	
<b>Total</b>	<b>248.1</b>	<b>266.1</b>	<b>285.5</b>	<b>304.3</b>	<b>322.0</b>	<b>337.2</b>	<b>357.5</b>	<b>372.8</b>	<b>387.2</b>	<b>404.2</b>	<b>420.8</b>	<b>48</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – France**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2020 (%)
Algérie	1 357.5	1 359.8	1 363.9	1 368.4	1 375.3	1 383.7	1 386.4	1 390.3	1 386.2	1 397.4	..	51
Maroc	895.6	907.8	924.0	935.4	953.5	967.2	981.2	992.1	1 009.6	1 019.5	..	51
Portugal	618.3	625.2	633.2	642.1	648.1	648.1	644.2	624.2	614.2	614.2	..	50
Tunisie	377.3	381.2	387.6	393.9	397.8	403.7	410.7	415.6	427.8	427.0	..	46
Italie	337.5	331.7	327.6	325.0	323.9	322.7	322.0	314.9	315.4	315.4	..	51
Espagne	282.5	282.5	283.4	284.6	286.2	285.2	284.1	275.8	274.1	274.1	..	56
Türkiye	257.6	259.5	260.2	261.2	260.5	258.2	257.7	256.7	264.0	257.6	..	47
Allemagne	217.6	213.8	211.6	209.9	208.3	206.4	204.3	198.3	190.3	190.3	..	57
Royaume-Uni	169.9	170.1	168.0	167.0	166.5	165.6	165.0	162.3	163.6	163.6	..	51
Belgique	148.2	148.5	149.7	151.2	152.7	154.1	155.6	154.3	163.6	163.6	..	54
Sénégal	116.4	119.6	124.1	127.7	132.7	137.3	143.6	148.4	156.3	158.9	..	47
Madagascar	118.1	120.1	122.3	124.7	127.1	134.8	137.9	140.3	141.3	149.8	..	60
Comores	38.0	39.3	40.3	42.5	45.0	108.4	131.4	137.6	143.3	149.7	..	55
Côte d'Ivoire	91.6	96.0	99.9	104.4	109.0	114.6	120.5	127.5	133.7	143.5	..	53
Roumanie	79.5	87.3	96.7	108.8	117.3	124.6	131.9	135.7	141.2	141.2	..	52
Autres pays	2 267.3	2 332.2	2 398.6	2 468.5	2 543.5	2 613.7	2 622.5	2 725.6	2 904.1	2 955.9		
<b>Total</b>	<b>7 372.7</b>	<b>7 474.7</b>	<b>7 590.9</b>	<b>7 715.1</b>	<b>7 847.5</b>	<b>8 028.2</b>	<b>8 098.9</b>	<b>8 199.7</b>	<b>8 428.7</b>	<b>8 521.8</b>	..	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Grèce**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2016 (%)
Albanie	346.2	357.1	..	337.7	..	312.7	..	..	..	..	..	49
Géorgie	53.0	54.2	..	45.1	..	43.3	..	..	..	..	..	62
Russie	44.4	37.8	..	43.0	..	35.3	..	..	..	..	..	67
Bulgarie	43.9	35.0	..	40.9	..	31.0	..	..	..	..	..	71
Allemagne	25.1	21.2	..	25.7	..	26.7	..	..	..	..	..	61
Roumanie	34.9	32.7	..	27.2	..	22.1	..	..	..	..	..	58
Ukraine	13.5	11.5	..	10.7	..	16.6	..	..	..	..	..	78
Pakistan	22.5	24.0	..	18.0	..	16.5	..	..	..	..	..	5
Arménie	10.6	9.6	..	7.7	..	11.4	..	..	..	..	..	63
Pologne	7.3	9.4	..	16.6	..	10.8	..	..	..	..	..	61
Chypre	12.8	10.3	..	10.9	..	9.8	..	..	..	..	..	50
Türkiye	6.1	9.4	..	12.5	..	9.4	..	..	..	..	..	50
États-Unis	6.2	7.4	..	5.3	..	8.7	..	..	..	..	..	58
Égypte	13.6	11.4	..	9.8	..	7.7	..	..	..	..	..	49
Moldavie	3.4	1.8	..	4.9	..	6.3	..	..	..	..	..	72
Autres pays	107.3	97.3	..	111.5	..	80.2	..	..	..	..	..	
<b>Total</b>	<b>750.7</b>	<b>729.9</b>	<b>..</b>	<b>727.5</b>	<b>..</b>	<b>648.5</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>54</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Hongrie**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Roumanie	201.9	183.1	190.9	198.4	203.4	208.4	206.3	207.4	207.1	210.4	208.0	51
Ukraine	13.4	25.5	28.8	33.3	42.0	50.2	55.8	61.6	68.5	72.2	71.5	49
Serbie	8.2	24.1	27.1	30.0	32.4	34.0	34.7	39.4	42.2	43.0	41.0	44
Allemagne	29.4	25.7	27.3	29.2	30.2	31.7	32.4	33.6	34.4	37.9	39.0	49
Anc. URSS	30.7	13.1	14.1	13.5	13.2	13.3	12.7	14.6	23.4	27.6	27.1	47
République slovaque	5.7	21.1	21.3	21.3	21.1	21.1	21.1	20.9	20.3	20.5	21.3	60
Royaume-Uni	4.7	4.9	5.6	6.8	7.9	9.4	11.2	12.9	14.6	16.7	18.0	46
Chine	10.9	9.0	9.9	11.1	14.8	18.2	17.5	18.2	17.0	17.8	16.8	49
Autriche	7.8	7.6	8.1	8.8	9.3	9.9	10.3	10.6	10.8	11.5	13.0	46
États-Unis	6.9	7.0	7.2	7.4	7.8	8.2	8.4	8.7	9.0	9.4	9.1	47
Anc. Tchécoslovaquie	24.1	5.6	5.8	6.0	6.2	6.2	5.8	5.5	5.5	5.8	8.6	59
Viet Nam	3.3	2.8	3.2	3.2	3.3	3.5	3.6	4.1	5.1	6.3	7.4	47
Italie	3.5	3.4	3.9	4.3	4.7	5.3	5.6	5.9	6.0	6.4	6.1	37
Ex-Yougoslavie	33.0	10.9	8.5	7.3	7.1	7.2	7.0	4.2	4.1	3.9	5.0	45
France	3.6	3.5	3.7	3.9	4.2	4.4	4.4	4.6	4.7	4.9	4.8	46
Autres pays	53.6	55.5	58.8	63.0	68.5	73.3	77.3	84.3	92.5	100.1	101.3	
<b>Total</b>	<b>441.0</b>	<b>402.7</b>	<b>424.2</b>	<b>447.7</b>	<b>476.1</b>	<b>504.3</b>	<b>514.1</b>	<b>536.6</b>	<b>565.1</b>	<b>594.3</b>	<b>597.6</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Irlande**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2016 (%)
Royaume-Uni	288.6	..	..	..	..	277.2	..	..	..	..	..	51
Pologne	115.2	..	..	..	..	115.2	..	..	..	..	..	50
Lituanie	34.8	..	..	..	..	33.3	..	..	..	..	..	54
Roumanie	18.0	..	..	..	..	28.7	..	..	..	..	..	49
États-Unis	27.7	..	..	..	..	28.7	..	..	..	..	..	55
Inde	17.9	..	..	..	..	21.0	..	..	..	..	..	45
Lettonie	20.0	..	..	..	..	19.0	..	..	..	..	..	57
Nigéria	19.8	..	..	..	..	16.6	..	..	..	..	..	53
Brésil	9.3	..	..	..	..	15.8	..	..	..	..	..	53
Philippines	13.8	..	..	..	..	14.7	..	..	..	..	..	59
Allemagne	13.0	..	..	..	..	13.0	..	..	..	..	..	56
Pakistan	8.3	..	..	..	..	12.9	..	..	..	..	..	35
France	10.1	..	..	..	..	11.9	..	..	..	..	..	50
Espagne	7.0	..	..	..	..	11.8	..	..	..	..	..	60
Chine	11.5	..	..	..	..	11.3	..	..	..	..	..	56
Autres pays	151.8	..	..	..	..	179.5	..	..	..	..	..	
<b>Total</b>	<b>766.8</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>810.4</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Islande**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Pologne	9.5	9.3	9.4	10.2	11.0	12.0	13.8	17.0	19.2	20.5	20.6	42
Danemark	2.9	3.0	3.1	3.2	3.3	3.3	3.4	3.5	3.6	3.6	3.7	50
Lituanie	1.5	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6	1.9	2.4	2.9	3.3	3.3	39
États-Unis	1.8	1.8	2.0	2.0	2.0	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.7	49
Philippines	1.4	1.5	1.5	1.5	1.6	1.6	1.7	1.9	2.1	2.2	2.3	66
Suède	1.8	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	2.1	2.2	2.2	2.2	51
Allemagne	1.7	1.6	1.5	1.6	1.6	1.7	1.8	1.9	2.0	2.1	2.2	63
Roumanie	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.5	0.7	1.1	1.5	2.0	2.1	32
Lettonie	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.9	1.4	1.8	2.0	2.1	33
Royaume-Uni	1.1	1.2	1.2	1.2	1.3	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8	2.0	39
Thaïlande	1.1	1.1	1.1	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.5	74
Norvège	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.2	1.3	1.3	1.3	52
Espagne	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	1.1	1.2	41
Portugal	0.5	0.4	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	1.0	1.1	1.0	35
Viet Nam	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.8	0.8	0.9	1.0	55
Autres pays	8.6	8.7	9.0	9.4	9.9	10.7	12.1	14.5	16.7	18.7	19.9	
<b>Total</b>	<b>34.7</b>	<b>34.7</b>	<b>35.4</b>	<b>37.2</b>	<b>39.2</b>	<b>42.0</b>	<b>46.5</b>	<b>54.6</b>	<b>61.4</b>	<b>66.8</b>	<b>68.9</b>	<b>46</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Israël**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Anc. URSS	875.5	867.0	862.4	858.7	859.4	863.1	867.1	873.3	882.2	895.6	891.0	56
Maroc	152.0	149.6	147.2	145.4	143.1	140.9	138.8	136.1	133.2	130.3	126.9	53
États-Unis	82.7	84.8	86.2	88.0	90.5	92.6	94.6	96.9	98.8	101.4	103.5	52
Éthiopie	78.9	81.9	84.6	85.9	85.6	85.7	85.5	87.0	86.9	87.5	88.6	51
France	42.9	43.5	44.2	46.3	51.1	57.0	60.1	62.6	64.0	65.3	66.5	54
Roumanie	93.1	90.0	87.0	84.0	80.8	77.8	74.8	71.8	68.8	66.0	63.2	56
Iraq	61.8	60.0	58.5	56.8	54.9	53.0	51.1	49.3	47.4	45.4	43.4	54
Iran	48.9	48.1	47.4	46.7	46.0	45.2	44.4	43.5	42.7	41.8	40.9	52
Argentine	37.5	37.6	36.8	36.3	36.0	35.6	35.4	35.1	34.8	34.9	35.1	53
Pologne	50.7	48.0	45.0	42.2	39.7	37.2	34.8	32.6	30.5	28.6	26.8	58
Royaume-Uni	22.5	23.0	23.0	23.2	23.5	24.0	24.4	24.6	24.8	25.2	25.3	52
Tunisie	29.9	29.2	28.8	28.4	28.6	28.3	27.7	27.1	26.4	25.6	24.9	55
Türkiye	25.6	24.9	24.1	23.4	22.8	22.1	21.6	21.2	20.6	20.0	19.2	53
Yémen	27.9	26.9	24.1	25.4	22.5	21.6	22.7	21.7	20.9	19.9	18.9	57
Inde	17.6	17.5	17.4	17.5	18.0	18.0	17.8	17.9	18.1	17.9	17.8	53
Autres pays	221.5	218.0	218.3	213.0	214.6	215.5	211.7	210.6	208.9	207.0	205.5	
<b>Total</b>	<b>1 869.0</b>	<b>1 850.0</b>	<b>1 835.0</b>	<b>1 821.0</b>	<b>1 817.0</b>	<b>1 817.5</b>	<b>1 812.4</b>	<b>1 811.2</b>	<b>1 808.9</b>	<b>1 812.2</b>	<b>1 797.3</b>	<b>55</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Italie**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Roumanie	1 011.7	1 003.7	1 000.1	1 004.6	1 016.0	1 024.1	1 036.0	1 033.0	984.5	979.1	913.2	60
Albanie	438.0	434.3	432.7	440.1	446.6	449.7	458.2	467.9	463.0	478.3	505.3	49
Anc. URSS	..	..	..	..	..	..	..	..	..	448.2	462.8	80
Maroc	414.5	411.1	409.6	418.1	424.1	428.9	434.5	437.8	432.4	442.4	457.0	46
Chine	193.5	192.0	191.3	197.1	200.4	212.2	220.1	223.7	218.3	222.4	259.1	51
Allemagne	221.5	219.9	220.0	216.3	214.3	211.6	210.4	209.0	205.5	204.7	198.3	57
Ex-Yougoslavie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	185.7	188.9	50
Suisse	193.5	192.1	191.5	194.9	194.0	192.8	192.1	191.7	190.4	190.1	187.3	54
Inde	128.3	127.3	126.8	134.1	139.1	149.5	155.6	157.8	154.4	160.6	172.0	40
Philippines	137.0	135.9	135.4	141.1	143.2	145.5	147.8	148.5	140.8	141.6	149.0	60
Bangladesh	88.6	87.9	87.5	95.4	105.5	111.3	119.5	128.5	125.9	129.5	146.7	25
Égypte	106.6	105.8	105.5	106.7	108.9	112.8	117.7	121.8	120.9	127.5	137.3	31
Pakistan	77.9	77.3	77.1	83.4	89.5	97.8	108.9	116.7	117.9	121.5	135.0	26
Brésil	110.0	109.2	108.9	102.5	100.0	104.8	111.8	121.8	129.4	140.7	128.9	63
France	137.3	136.5	136.7	132.2	127.9	128.4	128.1	127.4	124.8	124.3	122.8	60
Autres pays	2 500.5	2 482.0	2 472.8	2 470.8	2 495.8	2 538.1	2 613.2	2 689.8	2 660.8	2 064.9	2 098.6	
<b>Total</b>	<b>5 759.0</b>	<b>5 715.1</b>	<b>5 695.9</b>	<b>5 737.2</b>	<b>5 805.3</b>	<b>5 907.5</b>	<b>6 054.0</b>	<b>6 175.3</b>	<b>6 069.0</b>	<b>6 161.4</b>	<b>6 262.2</b>	<b>53</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Lettonie

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Russie	159.9	152.3	146.3	140.7	136.4	131.8	126.9	122.4	117.8	113.8	109.5	..
Bélarus	55.1	53.2	51.5	50.0	48.6	47.2	45.5	43.9	42.6	41.3	39.8	..
Ukraine	38.4	36.8	35.7	34.7	34.1	34.0	33.0	32.5	32.6	32.4	31.7	..
Lituanie	19.7	18.6	17.9	17.2	16.7	16.1	15.4	14.9	14.3	13.9	13.4	..
Kazakhstan	6.7	6.4	6.2	6.0	5.9	5.9	5.8	5.7	5.7	5.6	5.5	..
Royaume-Uni	1.0	1.0	1.2	1.7	2.2	2.6	3.2	3.5	3.7	4.1	4.3	..
Ouzbékistan	2.2	2.1	2.0	2.0	2.1	2.1	2.1	2.3	2.6	2.9	2.9	..
Estonie	3.2	3.1	3.1	3.1	3.1	3.0	3.0	2.9	2.9	2.8	2.8	..
Allemagne	2.5	2.2	2.1	2.3	2.4	2.1	2.1	2.1	2.2	2.2	2.2	..
Azerbaïdjan	2.2	2.1	2.0	2.0	1.9	1.9	1.9	1.9	2.0	2.0	1.9	..
Moldavie	1.9	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.7	1.8	1.7	..
Inde	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.8	1.3	1.5	1.3	..
Géorgie	1.5	1.4	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	1.3	..
Irlande	0.5	0.5	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	1.0	..
Kirghizistan	..	0.9	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	..
Autres pays	8.1	6.6	6.5	6.9	7.4	7.4	7.7	8.3	9.3	9.8	10.0	..
<b>Total</b>	<b>302.8</b>	<b>289.0</b>	<b>279.2</b>	<b>271.1</b>	<b>265.4</b>	<b>258.9</b>	<b>251.5</b>	<b>246.0</b>	<b>241.8</b>	<b>237.0</b>	<b>230.1</b>	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Lituanie

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Russie	88.9	86.3	..	60.1	58.5	54.9	52.3	50.5	49.1	48.3	47.2	58
Bélarus	49.6	47.8	..	35.4	33.6	31.1	30.0	30.8	32.2	36.0	39.6	43
Ukraine	18.0	17.4	..	12.4	12.3	11.3	12.4	15.4	19.6	25.7	30.6	20
Royaume-Uni	..	10.3	..	3.3	4.3	5.2	5.0	5.4	6.3	8.0	9.1	48
Lettonie	9.4	9.2	..	5.7	5.6	5.6	5.5	5.4	5.4	5.5	5.5	57
Kazakhstan	..	7.7	..	4.6	4.5	4.2	4.1	4.0	4.0	4.2	4.5	50
Norvège	..	..	..	1.0	1.4	2.0	2.2	2.3	2.6	3.1	3.4	47
Allemagne	3.2	3.3	..	1.5	1.6	1.8	1.7	1.8	2.0	2.3	2.6	44
Irlande	..	3.9	..	1.3	1.5	1.6	1.6	1.6	1.7	1.9	2.1	49
Pologne	3.3	3.2	..	2.3	2.2	2.1	2.0	1.9	1.8	1.8	1.7	56
Moldavie	..	..	..	0.6	0.6	0.6	0.7	0.8	0.9	1.1	1.4	17
Ouzbékistan	..	1.6	..	1.0	0.9	0.8	0.8	0.8	0.8	0.9	1.3	31
Espagne	..	1.2	..	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.9	1.0	43
Estonie	..	1.3	..	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	55
Azerbaïdjan	..	1.3	..	0.9	0.9	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	34
Autres pays	35.5	12.1	..	6.1	6.6	6.4	7.0	8.1	9.5	11.4	13.6	..
<b>Total</b>	<b>207.9</b>	<b>206.6</b>	..	<b>137.4</b>	<b>136.0</b>	<b>129.7</b>	<b>127.4</b>	<b>131.0</b>	<b>138.2</b>	<b>152.6</b>	<b>165.2</b>	<b>44</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Luxembourg**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Portugal	60.9	..	..	..	..	..	72.5	72.8	73.2	73.3	73.1	48
France	28.1	..	..	..	..	..	39.0	40.6	41.9	43.2	44.0	47
Belgique	16.8	..	..	..	..	..	20.5	20.8	21.0	21.3	21.4	46
Italie	13.2	..	..	..	..	..	17.0	17.7	18.4	19.0	19.3	42
Allemagne	14.8	..	..	..	..	..	16.5	16.5	16.7	16.7	16.7	53
Cap-Vert	4.6	..	..	..	..	..	6.4	6.6	6.9	7.4	7.7	53
Espagne	2.9	..	..	..	..	..	4.9	5.2	5.5	5.8	6.1	48
Royaume-Uni	4.2	..	..	..	..	..	5.1	5.3	5.5	5.5	5.8	43
Roumanie	1.9	..	..	..	..	..	4.2	4.6	5.1	5.5	5.8	58
Pologne	2.9	..	..	..	..	..	4.5	4.6	4.9	5.1	5.2	58
Chine	1.9	..	..	..	..	..	3.3	3.7	4.0	4.5	4.5	56
Brésil	1.8	..	..	..	..	..	2.9	3.2	3.6	4.2	4.6	60
Pays-Bas	3.5	..	..	..	..	..	3.9	3.9	3.9	3.9	3.8	46
Grèce	1.2	..	..	..	..	..	2.5	2.8	3.1	3.3	3.5	49
Inde	0.9	..	..	..	..	..	1.8	2.2	2.7	3.3	3.6	46
Autres pays	45.5	215.3	226.1	237.7	248.9	260.6	65.8	70.0	74.7	79.9	84.4	
<b>Total</b>	<b>205.2</b>	<b>215.3</b>	<b>226.1</b>	<b>237.7</b>	<b>248.9</b>	<b>260.6</b>	<b>270.7</b>	<b>280.8</b>	<b>291.2</b>	<b>301.7</b>	<b>309.6</b>	<b>49</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Mexique**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2018 (%)
États-Unis	..	..	..	..	739.2	..	..	799.1	..	797.3	..	50
Guatemala	..	..	..	..	42.9	..	..	32.4	..	56.8	..	51
Colombie	..	..	..	..	18.7	..	..	27.9	..	..	..	61
Venezuela	..	..	..	..	15.7	..	..	24.4	..	..	..	60
Espagne	..	..	..	..	22.6	..	..	19.7	..	..	..	58
Honduras	..	..	..	..	14.5	..	..	18.4	..	..	..	51
Cuba	..	..	..	..	12.8	..	..	18.2	..	..	..	39
Canada	..	..	..	..	9.8	..	..	14.8	..	..	..	11
France	..	..	..	..	8.6	..	..	14.2	..	..	..	56
El Salvador	..	..	..	..	10.6	..	..	13.6	..	..	..	52
Argentine	..	..	..	..	14.7	..	..	10.5	..	..	..	69
Autres pays	..	..	..	..	120.1	..	..	81.5	..	..	..	
<b>Total</b>	<b>966.8</b>	<b>973.7</b>	<b>991.2</b>	<b>939.9</b>	<b>1 007.1</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>1 074.8</b>	<b>..</b>	<b>1 212</b>	<b>..</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Norvège**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Pologne	57.1	67.6	76.9	84.2	91.2	96.1	97.6	98.6	99.1	101.5	102.5	37
Suède	44.6	47.0	47.8	48.6	49.2	49.1	48.3	47.9	47.7	47.7	47.8	49
Lituanie	15.6	22.7	28.6	33.0	35.9	37.4	37.7	38.4	39.4	40.7	41.4	42
Syrie	1.5	1.6	2.0	3.1	5.5	9.7	20.8	27.4	30.8	32.0	32.8	41
Allemagne	26.2	27.3	27.8	27.9	28.2	28.2	28.0	27.8	28.0	28.4	28.7	48
Somalie	19.4	20.7	23.7	25.9	27.0	28.3	28.7	28.8	28.7	28.6	28.4	48
Philippines	14.7	16.3	17.8	19.5	20.6	21.4	22.2	23.1	24.1	25.1	25.0	76
Danemark	22.9	23.3	23.8	24.4	25.3	25.1	24.8	24.6	24.5	24.4	24.3	48
Érythrée	6.6	8.2	10.1	12.4	14.8	17.7	20.1	21.9	22.7	23.2	23.6	42
Thaïlande	14.1	15.2	16.4	17.3	18.0	18.9	20.1	21.1	22.0	22.8	23.3	81
Iraq	21.4	22.0	22.1	22.1	22.2	22.2	22.5	23.1	23.3	23.3	23.3	44
Pakistan	17.6	18.0	18.6	19.0	19.4	19.7	20.1	20.6	20.9	21.3	21.6	48
Royaume-Uni	17.5	18.1	18.6	19.0	19.3	19.5	19.4	19.4	19.7	20.3	20.8	39
États-Unis	16.3	16.6	17.0	17.3	17.5	17.6	17.7	17.9	18.4	18.9	19.1	51
Russie	14.6	15.3	16.2	16.8	17.2	17.5	17.7	17.9	18.3	18.7	18.9	67
Autres pays	259.0	276.6	296.4	313.9	330.4	344.0	354.1	363.8	374.3	390.8	396.6	
<b>Total</b>	<b>569.1</b>	<b>616.3</b>	<b>663.9</b>	<b>704.5</b>	<b>741.8</b>	<b>772.5</b>	<b>799.8</b>	<b>822.4</b>	<b>841.6</b>	<b>867.8</b>	<b>878.2</b>	<b>48</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Nouvelle-Zélande**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2018 (%)
Royaume-Uni	..	..	255.0	..	..	..	..	265.5	..	..	..	49
Chine	..	..	89.1	..	..	..	..	132.9	..	..	..	55
Inde	..	..	67.2	..	..	..	..	117.3	..	..	..	42
Australie	..	..	62.7	..	..	..	..	75.8	..	..	..	53
Afrique du Sud	..	..	54.3	..	..	..	..	71.4	..	..	..	51
Philippines	..	..	37.3	..	..	..	..	67.6	..	..	..	52
Fidji	..	..	52.8	..	..	..	..	62.3	..	..	..	51
Samoa	..	..	50.7	..	..	..	..	55.5	..	..	..	51
Corée	..	..	26.6	..	..	..	..	31.0	..	..	..	54
États-Unis	..	..	22.1	..	..	..	..	27.7	..	..	..	54
Tonga	..	..	22.4	..	..	..	..	26.9	..	..	..	48
Malaisie	..	..	16.4	..	..	..	..	19.9	..	..	..	54
Pays-Bas	..	..	19.9	..	..	..	..	19.3	..	..	..	50
Allemagne	..	..	12.9	..	..	..	..	16.6	..	..	..	57
Sri Lanka	..	..	9.6	..	..	..	..	14.3	..	..	..	47
Autres pays	..	..	202.8	..	..	..	..	267.7	..	..	..	
<b>Total</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>1 001.8</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>1 271.8</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

## Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Pays-Bas

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Türkiye	197.4	197.4	196.5	195.1	192.7	191.0	190.8	192.0	194.3	198.0	200.0	49
Suriname	186.2	185.5	184.1	182.6	181.0	179.5	178.6	178.2	178.3	178.8	178.4	56
Maroc	167.7	168.3	168.2	168.5	168.6	168.5	168.7	169.2	170.5	172.2	172.7	49
Pologne	66.6	78.2	86.5	96.2	108.5	117.9	126.6	135.6	145.2	155.2	164.2	52
Allemagne	122.3	122.8	121.8	120.5	119.1	118.6	118.8	119.5	120.6	122.0	122.5	58
Indonésie	137.8	135.1	132.0	129.2	126.4	123.5	120.8	117.9	115.1	112.5	108.8	57
Syrie	7.1	7.3	7.7	9.5	17.9	38.5	65.9	81.8	86.7	91.9	97.4	44
Anc. URSS	45.6	49.2	51.8	53.7	56.4	59.1	62.2	66.6	72.1	78.9	82.5	62
Chine	44.7	47.5	49.7	51.3	52.5	54.4	56.1	58.3	61.1	64.2	63.8	57
Belgique	50.0	50.9	51.9	52.8	54.0	55.3	56.9	58.6	60.2	61.8	63.5	54
Royaume-Uni	47.2	47.5	47.8	48.4	49.1	50.2	51.7	53.4	55.8	59.0	61.1	44
Ex-Yougoslavie	52.7	52.7	52.5	52.5	52.6	52.7	53.1	53.5	54.3	55.6	56.0	53
Inde	18.2	19.5	20.7	22.2	24.3	27.0	30.6	35.3	41.2	48.2	49.2	44
Iraq	41.0	40.8	40.6	40.5	40.7	40.9	43.1	43.9	44.8	45.4	45.9	44
Italie	20.8	21.6	22.5	23.9	25.7	27.6	29.9	32.4	35.0	38.0	39.0	41
Autres pays	663.4	682.0	693.4	706.5	726.8	751.8	783.4	819.7	863.5	918.1	946.2	
<b>Total</b>	<b>1 868.7</b>	<b>1 906.3</b>	<b>1 927.7</b>	<b>1 953.4</b>	<b>1 996.3</b>	<b>2 056.5</b>	<b>2 137.2</b>	<b>2 215.9</b>	<b>2 298.7</b>	<b>2 399.8</b>	<b>2 451.2</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

## Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Pologne

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2011 (%)
Ukraine	227.5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Allemagne	84.0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bélarus	83.6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Lituanie	55.6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Royaume-Uni	38.0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Irlande	8.4	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autres pays	177.8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Total</b>	<b>675.0</b>	<b>631</b>	<b>625</b>	<b>620</b>	<b>612</b>	<b>626</b>	<b>652</b>	<b>696</b>	<b>761</b>	<b>849</b>	<b>..</b>	<b>59</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>




**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Portugal**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2011 (%)
Angola	162.6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	54
Brésil	139.7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	58
France	94.5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	54
Mozambique	73.1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	54
Cap-Vert	62.0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	53
Guinée-Bissau	29.6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	44
Allemagne	28.0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	52
Venezuela	25.2	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	54
Roumanie	23.7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	49
Royaume-Uni	19.1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	50
Sao Tomé-et-Principe	18.6	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	56
Espagne	16.5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	57
Suisse	16.5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	49
Afrique du Sud	11.5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	53
Chine	10.9	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	48
Autres pays	140.5	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	
<b>Total</b>	<b>871.8</b>	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	<b>53</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Rép. slovaque**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Rép. tchèque	..	88.7	88.6	88.2	88.0	87.8	88.0	88.0	88.1	88.2	88.2	55
Hongrie	..	17.6	17.7	17.3	17.1	16.8	16.6	16.3	16.1	15.8	15.7	47
Ukraine	..	9.8	9.8	9.9	10.1	10.5	10.7	11.1	11.4	11.8	12.1	58
Royaume-Uni	..	3.7	4.2	4.8	5.5	6.3	7.2	8.1	9.1	10.2	11.0	44
Roumanie	..	7.6	7.8	8.1	8.3	8.7	9.1	9.3	9.6	9.7	9.8	35
Pologne	..	6.5	6.5	6.7	6.7	6.9	7.0	7.1	7.3	7.4	7.5	51
Allemagne	..	4.2	4.4	4.6	4.8	5.1	5.4	5.8	6.1	6.5	6.9	35
Autriche	..	2.8	3.0	3.1	3.4	3.7	4.0	4.3	4.7	5.0	5.3	42
Italie	..	2.2	2.4	2.7	2.8	3.1	3.4	3.7	3.9	4.0	4.2	27
Russie	..	2.7	2.7	2.7	2.8	2.9	2.9	3.0	3.1	3.1	3.2	63
France	..	3.0	2.9	2.9	2.9	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	42
États-Unis	..	1.9	2.0	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	2.7	2.9	45
Bulgarie	..	2.0	2.2	2.2	2.2	2.3	2.5	2.5	2.6	2.6	2.6	31
Serbie	..	1.7	1.8	1.9	1.9	2.0	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	35
Viet Nam	..	1.9	2.0	2.1	2.1	2.2	2.2	2.3	2.3	2.4	2.4	40
Autres pays	..	13.6	14.6	15.7	16.8	18.2	19.7	21.0	22.2	23.4	24.6	
<b>Total</b>	<b>145.7</b>	<b>169.8</b>	<b>172.6</b>	<b>174.9</b>	<b>177.6</b>	<b>181.6</b>	<b>186.2</b>	<b>190.3</b>	<b>194.4</b>	<b>198.4</b>	<b>201.9</b>	<b>48</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Rép. tchèque**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Ukraine	..	109.7	99.8	94.2	100.7	104.1	110.3	107.5	122.9	136.8	156.6	43
Rép. slovaque	..	76.2	80.3	84.7	89.3	94.0	98.9	102.4	106.6	110.1	112.7	47
Viet Nam	..	48.4	46.2	45.9	45.5	45.6	46.6	46.1	47.2	47.7	48.0	46
Russie	..	29.0	29.2	30.6	32.7	33.7	36.2	33.4	35.1	35.3	39.3	55
Pologne	..	18.2	18.4	18.6	18.8	19.0	19.4	19.7	20.3	20.7	19.6	52
Allemagne	..	12.6	13.6	14.7	15.6	16.2	16.8	16.8	16.9	17.1	16.6	19
Bulgarie	..	7.0	7.7	8.5	9.3	10.1	11.2	12.6	14.2	15.6	16.2	37
Moldavie	..	7.4	6.3	6.2	6.8	7.3	8.3	8.3	9.5	10.5	11.4	40
Roumanie	..	4.5	5.0	5.0	5.4	6.1	7.1	8.0	9.1	9.9	10.5	29
Kazakhstan	..	5.2	5.7	6.1	6.6	7.0	7.8	7.1	7.5	7.5	8.4	50
Mongolie	..	4.6	4.4	4.4	4.6	5.1	5.8	6.4	7.3	8.0	8.1	54
Royaume-Uni	..	4.3	4.5	4.6	4.9	5.1	5.3	5.6	6.0	7.0	7.6	23
Chine	..	4.5	4.5	4.6	4.8	4.9	5.4	5.7	6.2	6.4	6.8	47
Bélarus	..	3.9	3.9	4.0	4.1	4.2	4.5	4.6	5.5	6.3	6.3	50
États-Unis	..	3.5	3.8	5.5	5.2	5.4	7.7	7.6	7.6	5.6	6.2	39
Autres pays	..	51.9	54.0	58.6	62.2	65.6	73.7	75.9	85.1	89.1	95.8	
<b>Total</b>	<b>..</b>	<b>390.8</b>	<b>387.3</b>	<b>396.2</b>	<b>416.5</b>	<b>433.3</b>	<b>465.1</b>	<b>467.6</b>	<b>507.1</b>	<b>533.6</b>	<b>570.1</b>	<b>42</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Royaume-Uni**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2020 (%)
Inde	686	750	746	733	784	807	809	862	837	847	..	51
Pologne	617	658	650	764	783	883	907	889	827	746	..	55
Pakistan	441	432	476	419	510	525	523	529	533	519	..	49
Roumanie	82	118	151	162	220	264	340	410	434	370	..	45
Irlande	429	429	400	346	372	391	398	380	358	364	..	54
Allemagne	292	303	343	279	252	299	299	309	305	310	..	56
Bangladesh	219	191	184	187	198	220	247	259	259	251	..	49
Italie	150	135	142	159	168	188	220	237	246	240	..	47
Afrique du Sud	208	208	224	201	178	200	245	235	255	229	..	52
Nigéria	203	162	202	170	206	212	190	205	207	219	..	51
Chine	148	99	116	118	114	209	226	210	198	211	..	55
Portugal	104	84	114	111	141	141	142	132	149	175	..	50
France	132	146	128	127	174	146	164	178	183	169	..	56
États-Unis	159	203	216	186	158	179	163	159	174	168	..	55
Philippines	140	134	129	124	150	148	143	144	144	167	..	64
Autres pays	3 420	3 536	3 639	3 978	4 074	4 086	4 301	4 250	4 289	4 167	..	
<b>Total</b>	<b>7 430</b>	<b>7 588</b>	<b>7 860</b>	<b>8 064</b>	<b>8 482</b>	<b>8 988</b>	<b>9 369</b>	<b>9 183</b>	<b>9 482</b>	<b>9 539</b>	<b>..</b>	<b>..</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Slovénie**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Bosnie-Herzégovine	96.9	97.2	98.5	100.0	100.9	102.8	104.7	107.7	116.4	126.4	132.6	37
Croatie	49.2	48.8	48.3	47.7	47.0	46.1	45.6	45.0	44.4	43.9	43.3	52
Serbie	26.4	26.4	26.7	26.9	27.1	24.3	24.6	25.4	27.4	29.5	30.2	38
Macédoine du Nord	13.7	14.2	14.7	15.1	15.6	15.9	16.5	17.1	18.2	19.3	19.8	42
Allemagne	8.5	8.4	8.0	7.7	7.6	7.4	7.4	7.3	7.3	7.3	7.6	48
Italie	3.1	3.2	3.4	3.5	3.6	3.8	4.0	4.1	4.3	4.3	4.6	40
Russie	1.1	1.2	1.4	1.7	2.1	2.6	2.8	3.0	3.4	3.7	4.0	58
Monténégro	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.9	3.4	3.3	3.4	3.4	3.4	46
Ukraine	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8	2.0	2.3	2.5	2.7	2.8	2.9	65
Autriche	3.2	3.1	3.0	2.9	2.8	2.7	2.7	2.6	2.7	2.7	2.8	50
Serbie-et-Monténégro	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.8	47
Chine	0.8	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	1.1	1.2	1.2	45
Bulgarie	0.8	0.9	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.3	1.5	1.2	43
France	1.2	1.2	1.2	1.2	1.2	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	1.1	50
Suisse	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.9	0.9	1.0	1.0	47
Autres pays	18.5	19.2	20.0	21.0	22.1	26.4	27.1	27.9	30.3	33.6	35.2	
<b>Total</b>	<b>228.6</b>	<b>230.1</b>	<b>232.7</b>	<b>235.3</b>	<b>237.6</b>	<b>241.2</b>	<b>245.4</b>	<b>250.2</b>	<b>265.1</b>	<b>281.6</b>	<b>292.8</b>	<b>41</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Suède**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Syrie	20.8	22.4	27.5	41.7	67.7	98.2	149.4	172.3	186.0	191.5	193.6	44
Iraq	121.8	125.5	127.9	128.9	130.2	131.9	135.1	140.8	144.0	146.0	146.4	46
Finlande	169.5	166.7	163.9	161.1	158.5	156.0	153.6	150.9	147.9	144.6	140.3	61
Pologne	70.3	72.9	75.3	78.2	81.7	85.5	88.7	91.2	92.8	93.7	93.8	53
Iran	62.1	63.8	65.6	67.2	68.4	69.1	70.6	74.1	77.4	80.1	81.3	47
Somalie	37.8	40.2	44.0	54.2	57.9	60.6	63.9	66.4	68.7	70.2	70.2	51
Ex-Yougoslavie	70.8	70.1	69.3	68.6	67.9	67.2	66.5	65.9	65.1	64.3	63.4	50
Afghanistan	14.4	17.5	21.5	25.1	28.4	31.3	34.8	44.0	52.0	58.8	60.9	35
Bosnie-Herzégovine	56.2	56.3	56.6	56.8	57.3	57.7	58.2	58.9	59.4	60.0	60.2	50
Türkiye	42.5	43.9	45.1	45.7	46.1	46.4	47.1	48.3	49.9	51.7	52.6	45
Allemagne	48.2	48.4	48.7	49.0	49.4	49.6	50.2	50.9	51.1	51.4	51.4	53
Érythrée	10.3	12.0	13.7	16.6	21.8	28.6	35.1	39.1	42.3	45.7	47.2	45
Thaïlande	31.4	33.6	35.6	37.0	38.1	38.8	39.9	41.2	42.4	43.6	44.3	78
Inde	17.9	18.6	19.4	20.6	21.9	23.2	25.7	29.7	35.2	40.6	42.8	46
Norvège	43.4	43.1	42.9	42.5	42.3	42.1	42.1	42.0	41.7	41.6	41.1	55
Autres pays	567.6	592.4	616.3	640.2	665.9	690.1	723.6	761.5	799.6	835.8	857.3	
<b>Total</b>	<b>1 384.9</b>	<b>1 427.3</b>	<b>1 473.3</b>	<b>1 533.5</b>	<b>1 603.6</b>	<b>1 676.3</b>	<b>1 784.5</b>	<b>1 877.1</b>	<b>1 955.6</b>	<b>2 019.7</b>	<b>2 046.7</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Suisse**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Allemagne	318.9	330.0	337.4	343.6	348.1	350.5	352.2	353.4	355.3	357.4	360.5	50
Italie	233.1	241.0	244.7	251.3	258.3	263.3	267.3	267.9	268.8	268.9	270.0	44
Portugal	172.3	187.4	199.2	211.5	218.7	222.3	223.1	220.9	217.7	214.1	210.7	46
France	132.3	138.4	141.4	146.8	153.1	158.6	162.5	166.3	169.4	172.8	178.5	50
Türkiye	76.0	76.9	77.4	77.9	78.2	78.7	79.2	79.8	80.4	81.6	82.8	47
Macédoine du Nord	51.7	53.5	55.1	57.0	59.2	61.4	64.3	66.9	69.3	72.3	74.8	48
Espagne	53.5	57.2	59.8	64.1	67.1	68.9	69.4	68.9	68.6	68.3	69.0	49
Serbie	56.5	59.2	60.1	62.9	63.4	64.6	65.3	65.7	65.9	66.8	67.2	52
Autriche	58.8	59.2	59.7	59.9	60.0	60.1	59.8	59.6	59.2	58.8	58.5	59
Bosnie-Herzégovine	51.1	52.4	53.2	54.1	55.4	56.4	56.9	57.1	57.4	57.7	57.8	53
Royaume-Uni	41.1	43.7	44.2	44.8	45.2	45.2	45.0	45.3	45.7	46.3	47.4	46
Brésil	32.3	33.4	34.4	35.5	36.6	37.8	39.1	40.9	42.5	44.0	45.4	69
Pologne	21.5	24.0	26.2	28.1	31.6	34.7	36.7	38.7	40.8	42.9	44.8	53
États-Unis	33.7	34.9	35.4	35.9	36.3	36.6	37.0	37.6	38.6	39.0	40.0	52
Sri Lanka	28.6	29.6	30.0	30.6	31.3	32.6	34.2	35.1	35.6	35.8	35.9	47
Autres pays	713.9	737.4	760.3	785.6	812.5	844.6	888.0	914.9	938.2	963.2	987.1	
<b>Total</b>	<b>2 075.2</b>	<b>2 158.4</b>	<b>2 218.4</b>	<b>2 289.6</b>	<b>2 354.8</b>	<b>2 416.4</b>	<b>2 480.0</b>	<b>2 519.1</b>	<b>2 553.4</b>	<b>2 590.0</b>	<b>2 630.4</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>**Tableau B.4. Effectifs de la population née à l'étranger par pays de naissance – Türkiye**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Bulgarie	..	..	..	382.1	378.7	374.0	366.2	362.7	361.9	365.1	358.5	55
Allemagne	..	..	..	259.1	263.3	272.7	277.9	281.9	292.4	316.6	330.3	53
Iraq	..	..	..	52.2	97.5	146.1	199.7	283.8	313.8	285.7	327.9	48
Syrie	..	..	..	66.1	76.4	98.1	109.4	163.8	217.9	225.4	276.9	48
Afghanistan	..	..	..	33.8	38.7	59.3	78.7	115.2	142.4	153.9	180.5	42
Iran	..	..	..	30.2	36.2	47.5	53.8	80.2	108.5	89.4	155.0	50
Turkménistan	..	..	..	19.9	24.9	30.3	45.2	71.2	136.9	97.3	130.3	48
Ouzbékistan	..	..	..	29.6	36.1	43.7	52.1	63.2	78.0	72.7	109.9	63
Azerbaïdjan	..	..	..	46.1	52.8	64.2	71.2	85.3	97.8	85.0	107.1	59
Russie	..	..	..	30.3	34.5	37.8	37.4	47.2	57.0	64.3	86.8	64
Kazakhstan	..	..	..	19.3	21.5	23.1	21.6	29.5	36.2	41.1	58.8	59
Arabie saoudite	..	..	..	12.6	14.6	17.3	25.6	41.3	53.2	49.8	55.7	47
France	..	..	..	28.1	28.5	33.3	35.3	33.9	37.5	39.5	46.0	51
Pays-Bas	..	..	..	32.0	32.3	34.1	34.1	34.6	35.7	38.6	41.5	54
Kirghizistan	..	..	..	13.6	17.2	20.6	23.0	26.7	32.7	29.2	39.5	70
Autres pays	..	..	..	404.8	439.1	475.3	492.8	558.2	666.6	656.4	836.9	
<b>Total</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>1 459.8</b>	<b>1 592.4</b>	<b>1 777.3</b>	<b>1 923.9</b>	<b>2 278.5</b>	<b>2 668.6</b>	<b>2 610.0</b>	<b>3 141.4</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/fk1dos>

## Métadonnées relatives aux tableaux A.4. et B.4. Effectifs de personnes nées à l'étranger

Pays	Commentaires	Source
Allemagne	<p>Ⓢ Recensement de 2011.</p> <p>ε Autres années, estimation basée sur le recensement de 2011.</p> <p>Jusqu'en 2016, les données font référence au pays de nationalité ou d'ancienne nationalité ; à partir de 2017, elles font référence au pays de naissance. Y compris les citoyens d'origine allemande nés à l'étranger (Aussiedler). Non compris les personnes en logement communautaire.</p>	Office fédéral de la statistique.
Australie	<p>Ⓢ Estimation de la population résidente.</p> <p><i>Date de référence</i> : 30 juin.</p>	Institut national de statistique (ABS).
Autriche	<p>Ⓢ Effectifs de personnes nées à l'étranger résidentes inscrites sur les registres de population.</p> <p><i>Date de référence</i> : 1<sup>er</sup> janvier.</p>	Registre de population, Statistique Autriche.
Belgique	<p>Ⓢ À partir de 2011, inclut les étrangers qui ont vécu en Belgique pendant une période continue d'au moins 12 mois et les personnes qui sont arrivées en Belgique moins de 12 mois avant le moment de référence avec l'intention d'y rester pendant au moins un an ; inclut également les demandeurs d'asile. Jusqu'en 2010, inclut les étrangers dont le lieu de résidence principal est en Belgique et qui sont inscrits dans une commune (registre des étrangers ou registre des étrangers à statut privilégié ou registre des fonctionnaires de l'Union européenne) ; exclut les demandeurs d'asile, les personnes qui résident sur le territoire belge depuis moins de trois mois ou qui sont en situation irrégulière.</p> <p>Ruptures de séries en 2011 et en 2012. Les données pour l'année 2019 sont provisoires.</p>	Registre de population, Eurostat.
Canada	<p>Ⓢ 2011 : Enquête nationale auprès des ménages.</p> <p>La population née à l'étranger comprend toutes les personnes qui sont, ou furent, des immigrants installés ou des résidents permanents au Canada. Non compris les résidents non permanents, dont la résidence au Canada est sujette à une autorisation de travail ou d'études, ni les demandeurs d'asile.</p> <p>Ⓢ 2016 : Recensement 2016 (échantillon de 25 %).</p> <p>ε MP pour les autres années.</p>	Statistique Canada.
Chili	<p>Ⓢ Jusqu'en 2017 : registre des titres de séjour.</p> <p>ε À partir de 2018 : estimations pour le total et pour certains pays.</p>	Département des étrangers et des migrations, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique.
Danemark	<p>Ⓢ Immigrés au sens de la définition nationale, i.e. personnes nées à l'étranger dont les parents sont des citoyens étrangers ou nés à l'étranger. Quand aucune information sur la nationalité/le pays de naissance des parents n'est disponible, les personnes nées à l'étranger sont comptabilisées parmi les immigrants.</p>	Statistique Danemark.
Espagne	<p>Ⓢ Registre de population. Personnes nées à l'étranger et inscrites dans les registres municipaux, quel que soit leur statut légal.</p> <p><i>Date de référence</i> : 1<sup>er</sup> janvier.</p>	Registres municipaux, Institut national de statistique (INE).
Estonie	<p>Ⓢ Registre de population.</p>	Ministère de l'Intérieur.
États-Unis	<p>Ⓢ Y compris les personnes naturalisées et les personnes en situation irrégulière. Non compris les personnes nées à l'étranger de parents américains. Rupture de série en 2020 : pour 2020 et 2021, CPS au lieu de ACS.</p>	American Community Survey et Current Population Survey, Bureau du recensement.
Finlande	<p>Ⓢ Registre de population. Y compris les personnes d'origine finnoise nées à l'étranger.</p>	Registre central de la population, Statistique Finlande.
France	<p>Ⓢ À partir de 2006, recensements de la population. À partir de 2016, les totaux sont estimés à partir des données d'Eurostat. Y compris le département de Mayotte à partir de 2014.</p> <p>Y compris les personnes qui sont nées françaises à l'étranger.</p>	Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Pays	Commentaires	Source
Grèce	® Les totaux présentés dans la Tableau A.4. (base de données Eurostat) ne sont pas comparables aux données présentées dans le Tableau B.4. par pays de naissance (données de l'Enquête sur la population active portant sur les personnes nées à l'étranger âgées de 15 ans et plus ; avant 2014 : 4e trimestre ; à partir de 2014 : 2e trimestre).	Eurostat et Service hellénique de la statistique.
Hongrie	® Y compris, à partir de 2010, les ressortissants de pays tiers détenteurs d'un permis de résidence temporaire (d'un an ou plus). À partir de 2011, y compris les personnes sous protection subsidiaire. Les données pour 2011 ont été ajustées pour correspondre aux résultats du recensement d'octobre. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Bureau de l'immigration et de la nationalité ; Bureau central de l'administration et des services électroniques publics (registre central de la population) ; Bureau central de la statistique.
Irlande	® 2011 et 2016 : Recensements. Personnes résidant habituellement en Irlande et présentes à leur lieu de résidence habituelle au moment du recensement. ε PM pour les autres années.	Bureau central de la statistique (CSO).
Islande	® Registre national de la population. Il est probable que le registre surestime le nombre de personnes nées à l'étranger vivant dans le pays. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Statistique Islande.
Israël	® Estimations basées sur les recensements et sur les variations de populations survenues suite aux recensements telles que mesurées par le registre de la population. Les estimations incluent les Juifs et les personnes nées à l'étranger d'autres confessions (en général des membres de famille d'immigrés juifs). Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	Bureau central de la statistique.
Italie	® Registre de population. À partir de 2019, les données sur la population résidente étrangère prennent en compte les résultats du recrutement de la population permanente. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Institut national de statistique (ISTAT).
Lettonie	® Registre de population. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Bureau central de la statistique.
Lituanie	<i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Département des migrations.
Luxembourg	® 2011 : Recensement. ε MC pour les autres années.	Institut national de la statistique et des études économiques (Statec).
Mexique	® 2010 : Recensement ; 2015 : Enquête intercensitaire. ε Autres années : estimation basée sur l'enquête nationale sur les professions et l'emploi (ENOE).	Institut national de la statistique et de la géographie (INEGI).
Norvège	® <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre central de la population, Statistique Norvège.
Nouvelle-Zélande	® 2013 et 2018 : Recensements de la population. ε MP pour les autres années.	Statistique Nouvelle-Zélande.
Pays-Bas	® <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre de la population, Bureau central de statistique (CBS).
Pologne	® 2011 : Recensement de la population. Non compris les résidents temporaires présents sur le territoire depuis moins de 12 mois au moment du recensement. Pays de naissance reportés selon les frontières administratives à la date du recensement. À partir de 2012, estimations à partir des données d'Eurostat.	Bureau central de la statistique et Eurostat.
Portugal	® 2011 : Recensement de la population. À partir de 2012, estimations à partir des données d'Eurostat.	Institut national statistique (INE).
République slovaque	® Registre de la population.	Ministère de l'Intérieur.

Pays	Commentaires	Source
République tchèque	® 2011 : Recensement de la population. ε MC pour les autres années. Dans le tableau B4, les données ventilées par nationalité de 2012 à 2021 proviennent d'Eurostat (résidents permanents uniquement).	Institut national de statistique. Eurostat.
Royaume-Uni	® Jusqu'à 2019 : Résidents nés à l'étranger tels que comptabilisés dans l'Enquête sur la population active. 2020 : estimations de l'Enquête annuelle sur la population.	Institut national de statistique.
Slovénie		Eurostat.
Suède	® <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre de la population, Statistique Suède.
Suisse	® Registre de population confédéral. ε MC pour les autres années.	Office fédéral de la statistique.
Türkiye		Ministère du Travail et de la Sécurité sociale.

Notes : ® Données observées. ε Estimations (italique) réalisées par la méthode des composantes (MC) ou la méthode paramétrique (MP). Les estimations ne sont faites que sur le total et non par pays d'origine (Tableaux B.4). Les données pour la Serbie incluent les personnes nées en Serbie et au Monténégro. Certains commentaires peuvent porter sur des nationalités/pays de naissance ne figurant pas dans cette annexe mais disponibles en ligne (<http://stats.OECD.org/>).

## Tableau A.5. Effectifs d'étrangers dans les pays de l'OCDE


Milliers et pourcentages

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Allemagne	6 753.6	6930.9	7 213.7	7 633.6	8 153.0	9 107.9	10 039.1	10 623.9	10 915.5	11 228.3	11 432.3
% de la pop. totale	8.4	8.6	8.9	9.4	10	11.1	12.1	12.8	13.1	13.4	13.6
Autriche	913.2	951.4	1 004.3	1 066.1	1 146.1	1 267.7	1 341.9	1 395.9	1 438.9	1 486.2	1 531.1
% de la pop. totale	10.8	11.2	11.7	12.4	13.2	14.5	15.2	15.7	16.1	16.5	16.9
Belgique	1168.6	1 206.5	1 231.3	1 241.2	1 276.9	1 333.2	1 353.8	1 376.4	1 413.8	1 478.8	1 489.2
% de la pop. totale	10.6	10.9	11	11.1	11.3	11.7	11.9	12	12.3	12.8	12.8
Canada	1 957.0	..	..	..	..	2 404.8	..	..	..	..	..
% de la pop. totale	5.9	..	..	..	..	6.8	..	..	..	..	..
Chili	..	..	..	..	..	..	952.7	..	1 251.2	1 492.5	..
% de la pop. totale	..	..	..	..	..	..	5.4	..	6.9	8.1	..
Corée	1 088.6	1 200.1	1 202.3	1 303.8	1 488.9	1 594.8	1 662.8	1 749.6	1 951.1	2 024.6	1 889.5
% de la pop. totale	2.2	2.4	2.4	2.6	2.9	3.1	3.3	3.4	3.8	4	3.7
Danemark	346	358.9	374.7	397.3	422.6	463.1	485	506	525.8	537.1	539.5
% de la pop. totale	6.2	6.4	6.6	7	7.4	8.1	8.5	8.8	9.1	9.3	9.3
Espagne	5 312.4	5 236.0	5 072.7	4 677.1	4 454.4	4 417.5	4 419.5	4 563.0	4 840.2	5 226.9	5 368.3
% de la pop. totale	11.3	11.1	10.8	10	9.5	9.5	9.5	9.8	10.4	11.2	11.5
Estonie	..	211.1	210.9	211.7	211.4	211.5	212.2	213.7	216.4	215.6	..
% de la pop. totale	..	16	16	16.1	16.1	16.1	16.1	16.2	16.3	16.3	..
États-Unis	22 225.5	22 115.0	22 016.4	22 263.4	22 426.2	22 415.3	22 459.7	22 081.1	21 693.3	20 219.3	..
% de la pop. totale	7.1	7	6.9	6.9	6.9	6.9	6.9	6.8	6.6	6.1	..
Finlande	168	183.1	195.5	207.5	219.7	229.8	243.6	249.5	257.6	267.6	278.9
% de la pop. totale	3.1	3.4	3.6	3.8	4	4.2	4.4	4.5	4.7	4.8	5
France	3 889.0	3 980.0	4 084.0	4 289.0	4 428.0	4 542.0	4 704.0	4 769.4	4 986.9	5 150.0	5 226.0
% de la pop. totale	6.3	6.4	6.5	6.8	7	7.1	7.3	7.4	7.7	7.9	8
Grèce	934.4	921.4	886.5	855	822	798.4	810	816.1	831.7	906.3	921.5
% de la pop. totale	8.5	8.4	8.1	7.9	7.6	7.4	7.6	7.7	7.8	8.6	8.8
Hongrie	206.9	143.4	141.4	140.5	146	156.6	151.1	161.8	180.8	200	194.5
% de la pop. totale	2.1	1.5	1.4	1.4	1.5	1.6	1.6	1.7	1.9	2.1	2
Irlande	598.1	599.9	601.8	603.7	605.5	607.4	566.6	593.5	622.7	644.4	645.6
% de la pop. totale	13.5	13.3	13.2	13.1	13.1	13.2	12.2	12.8	13.3	13.6	13.4
Islande	21.1	21	21.4	22.7	24.3	26.5	30.3	37.8	44.3	49.4	51.3
% de la pop. totale	6.5	6.4	6.6	6.9	7.4	8	9.1	11.2	13.1	14.5	15
Italie	3 879.2	4 052.1	4 387.7	4 921.3	5 014.4	5 026.9	5 047.0	5 144.4	4 996.2	5 039.6	5 171.9
% de la pop. totale	6.5	6.8	7.3	8.1	8.3	8.3	8.3	8.5	8.3	8.3	8.6
Japon	2 132.9	2 078.5	2 033.7	2 066.4	2 121.8	2 232.2	2 382.8	2 561.8	2 731.1	2 933.1	2 887.1
% de la pop. totale	1.7	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7	1.9	2	2.2	2.3	2.3
Lettonie	342.8	324.3	315.4	304.8	298.4	288.9	279.4	272.5	266.6	260.4	252.4
% de la pop. totale	16.4	15.7	15.4	15.1	14.9	14.6	14.3	14.1	14	13.8	13.5
Lituanie	24	22.9	22.2	21.6	22.5	18.7	20.1	27.3	47.2	65.8	79.9
% de la pop. totale	0.8	0.8	0.7	0.7	0.8	0.6	0.7	1	1.7	2.4	3
Luxembourg	220.5	229.9	238.8	248.9	258.7	269.2	281.5	288.2	291.5	296.5	299.4
% de la pop. totale	42.5	43.3	44	44.9	45.6	46.5	47.6	47.7	47.3	47.4	47.2
Mexique	303.9	296.4	..	326	355.2	381.8	423.9	462	480.3	..	..
% de la pop. totale	0.3	0.3	..	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4	..	..
Norvège	369.2	407.3	448.8	483.2	512.2	538.2	559.2	567.8	584.2	604.5	601.6
% de la pop. totale	7.5	8.1	8.8	9.4	9.8	10.3	10.6	10.6	10.9	11.2	11
Pays-Bas	760.4	786.1	796.2	816	847.3	900.5	972.3	1 040.8	1 110.9	1 192.3	1 203.0
% de la pop. totale	4.5	4.7	4.7	4.8	5	5.3	5.7	6.1	6.5	7	7



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Pologne	79.3	85.8	93.3	101.2	108.3	149.6	210.3	239.2	289.8	358.2	..
% de la pop. totale	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.6	0.6	0.8	0.9	..
Portugal	445.3	436.8	417	401.3	395.2	388.7	397.7	421.7	480.3	590.3	662.1
% de la pop. totale	4.2	4.1	4	3.9	3.8	3.8	3.9	4.1	4.7	5.8	6.5
République slovaque	68	53.4	56.5	59.2	61.8	65.8	69.7	72.9	76.1	78.9	82.1
% de la pop. totale	1.3	1	1	1.1	1.1	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.5
République tchèque	424.3	434.2	435.9	439.2	449.4	464.7	493.4	524.1	564.3	593.4	632.6
% de la pop. totale	4	4.1	4.1	4.1	4.2	4.4	4.6	4.9	5.3	5.5	5.9
Royaume-Uni	4 785.0	4 788.0	4 941.0	5 154.0	5 592.0	5 951.0	6 137.0	5 991.0	6 227.0	..	..
% de la pop. totale	7.5	7.4	7.6	7.9	8.5	9	9.2	8.9	9.2	..	..
Slovénie	82.7	85.6	91.4	96.6	101.5	107.8	114.4	121.9	138.2	156.4	168.7
% de la pop. totale	4	4.2	4.4	4.7	4.9	5.2	5.5	5.9	6.6	7.5	8.1
Suède	633.3	655.1	667.2	694.7	739.4	782.8	851.9	897.3	932.3	940.6	905.3
% de la pop. totale	6.7	6.9	6.9	7.2	7.6	8	8.6	9	9.3	9.3	8.9
Suisse	1 720.4	1 772.3	1 825.1	1 886.6	1 947.0	1 993.9	2 029.5	2 053.6	2 081.2	2 111.4	2 151.9
% de la pop. totale	21.8	22.1	22.5	23	23.5	23.8	24	24.1	24.2	24.4	24.7
Türkiye	190.5	242.1	278.7	456.5	518.3	650.3	816.4	919.1	1 211.0	1 531.2	..
% de la pop. totale	0.3	0.3	0.4	0.6	0.7	0.8	1	1.1	1.5	1.8	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des Tableaux B.5.

StatLink  <https://stat.link/zd1yf2>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Allemagne

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Türkiye	1 629.5	1 607.2	1 575.7	1 549.8	1 527.1	1 506.1	1 492.6	1 483.5	1 476.4	1 472.4	1 461.9	48
Pologne	419.4	468.5	532.4	609.9	674.2	741.0	783.1	866.9	860.1	862.5	866.7	46
Syrie	30.1	32.9	40.4	56.9	118.2	366.6	637.8	699.0	745.6	789.5	818.5	41
Roumanie	126.5	159.2	205.0	267.4	355.3	452.7	533.7	622.8	696.3	748.2	799.2	43
Italie	517.5	520.2	529.4	552.9	574.5	596.1	611.5	643.1	643.5	646.5	648.4	42
Croatie	220.2	223.0	225.0	240.5	263.3	297.9	332.6	367.9	395.7	414.9	426.8	47
Bulgarie	74.9	93.9	118.8	146.8	183.3	226.9	263.3	310.4	337.0	360.2	388.7	46
Grèce	276.7	283.7	298.3	316.3	328.6	339.9	348.5	362.2	363.2	363.7	364.3	46
Afghanistan	51.3	56.6	61.8	67.0	75.4	131.5	253.5	251.6	257.1	263.4	271.8	36
Russie	191.3	195.3	202.1	216.3	221.4	231.0	245.4	249.2	254.3	260.4	263.3	63
Iraq	81.3	82.4	84.1	85.5	88.7	136.4	227.2	237.4	247.8	255.1	259.5	42
Serbie	179.0	198.0	202.5	205.0	220.9	230.4	223.1	225.5	231.2	237.8	242.6	49
Hongrie	68.9	82.8	107.4	135.6	156.8	178.2	192.3	207.0	212.4	211.7	211.5	43
Bosnie-Herzégovine	152.4	153.5	155.3	157.5	163.5	168.0	172.6	181.0	190.5	203.3	211.3	47
Autriche	175.2	175.9	176.3	178.8	179.8	181.8	183.6	191.3	187.4	186.7	186.9	49
Autres pays	2 559.3	2 598.0	2 699.3	2 847.4	3 021.9	3 323.4	3 538.4	3 725.2	3 816.9	3 952.2	4 011.1	
<b>Total</b>	<b>6 753.6</b>	<b>6 930.9</b>	<b>7 213.7</b>	<b>7 633.6</b>	<b>8 153.0</b>	<b>9 107.9</b>	<b>10 039.1</b>	<b>10 623.9</b>	<b>10 915.5</b>	<b>11 228.3</b>	<b>11 432.5</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Autriche

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Allemagne	144.1	150.9	157.8	164.8	170.5	176.5	181.6	186.8	192.4	200.0	208.7	50
Roumanie	41.6	47.3	53.3	59.7	73.4	82.9	92.1	102.3	112.7	123.5	131.8	50
Serbie	110.5	110.4	111.3	112.5	114.3	116.6	118.5	120.2	121.3	122.1	122.0	49
Türkiye	112.5	112.9	113.7	114.7	115.4	116.0	116.8	117.3	117.2	117.6	117.6	49
Bosnie-Herzégovine	89.6	89.6	89.9	91.0	92.5	94.0	94.6	95.2	95.8	96.6	97.0	46
Hongrie	25.6	29.8	37.0	46.3	54.9	63.6	70.6	77.1	82.7	87.5	91.4	52
Croatie	58.3	58.3	58.6	62.0	66.5	70.2	73.3	76.7	80.0	83.6	89.0	47
Pologne	38.6	42.1	46.0	50.3	54.3	57.6	60.1	62.2	63.4	64.4	65.6	47
Syrie	1.6	1.9	2.7	4.3	11.3	33.3	41.7	48.1	49.8	51.5	55.4	41
République slovaque	20.4	22.5	25.3	28.6	32.1	35.3	38.1	40.2	42.0	43.6	45.4	60
Afghanistan	6.7	9.4	12.4	14.0	16.8	35.6	45.3	45.7	44.4	43.7	44.0	35
Italie	15.4	16.2	17.8	20.2	22.5	25.3	27.3	29.2	30.9	32.5	34.3	42
Bulgarie	11.2	12.5	14.1	15.9	19.6	22.4	24.9	27.4	29.9	32.5	34.2	51
Russie	24.2	25.5	27.3	28.8	30.0	31.2	32.0	32.4	32.6	32.9	33.3	58
Macédoine du Nord	18.6	18.9	19.4	20.1	20.9	21.7	22.4	23.1	23.4	24.1	24.6	49
Autres pays	194.5	203.3	217.7	233.0	251.3	285.3	302.7	312.0	320.3	330.2	336.8	
<b>Total</b>	<b>913.2</b>	<b>951.4</b>	<b>1 004.3</b>	<b>1 066.1</b>	<b>1 146.1</b>	<b>1 267.7</b>	<b>1 341.9</b>	<b>1 395.9</b>	<b>1 438.9</b>	<b>1 486.2</b>	<b>1 531.1</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Belgique

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
France	145.3	149.8	153.3	155.9	158.8	161.8	163.7	164.9	166.9	170.9	173.8	52
Pays-Bas	137.8	141.1	143.8	146.0	148.9	151.7	153.2	154.7	157.1	159.5	160.9	48
Italie	162.8	159.6	157.4	156.4	156.6	156.8	156.3	155.6	155.5	155.7	154.7	46
Roumanie	34.2	42.4	50.9	56.7	65.3	73.2	79.8	86.6	94.9	105.5	111.3	44
Maroc	84.8	86.2	83.4	80.9	82.3	83.0	82.6	81.3	80.3	80.9	80.9	53
Pologne	49.7	55.9	61.4	64.9	68.1	70.4	71.1	71.2	71.0	71.0	70.1	52
Espagne	48.0	50.8	54.3	57.3	59.9	61.7	62.6	63.6	65.1	67.9	70.0	49
Portugal	34.5	36.0	38.7	41.1	42.6	44.2	45.6	46.4	47.5	49.1	50.2	47
Bulgarie	17.8	20.4	23.4	25.6	28.6	31.3	32.9	34.8	37.0	40.6	43.1	48
Allemagne	39.8	39.9	39.7	39.4	39.1	39.3	39.3	39.2	39.5	39.7	40.0	52
Türkiye	40.8	40.1	38.7	37.4	37.2	37.1	37.0	37.0	37.5	38.8	39.0	48
Syrie	2.9	3.1	3.8	4.6	7.4	18.0	22.1	27.5	30.8	33.1	32.8	45
Afghanistan	4.8	7.2	8.8	8.5	9.6	17.5	19.0	19.2	19.7	22.7	23.3	30
Rép. dém. du Congo	22.5	22.6	22.5	22.0	22.1	22.3	22.3	22.5	22.5	22.8	22.7	51
Royaume-Uni	25.0	24.8	24.5	24.1	23.9	23.5	22.8	21.2	20.2	19.1	18.6	42
Autres pays	317.9	326.7	326.6	320.3	326.6	341.7	343.5	350.8	368.3	401.7	397.7	
<b>Total</b>	<b>1 168.6</b>	<b>1 206.5</b>	<b>1 231.3</b>	<b>1 241.2</b>	<b>1 276.9</b>	<b>1 333.2</b>	<b>1 353.8</b>	<b>1 376.4</b>	<b>1 413.8</b>	<b>1 478.8</b>	<b>1 489.2</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Canada

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2016 (%)
Chine	..	..	..	..	..	340.6	..	..	..	..	..	53
Inde	..	..	..	..	..	274.2	..	..	..	..	..	47
Philippines	..	..	..	..	..	259.2	..	..	..	..	..	58
États-Unis	..	..	..	..	..	149.7	..	..	..	..	..	55
Royaume-Uni	..	..	..	..	..	113.9	..	..	..	..	..	48
France	..	..	..	..	..	65.2	..	..	..	..	..	46
Corée	..	..	..	..	..	60.5	..	..	..	..	..	56
Pakistan	..	..	..	..	..	59.2	..	..	..	..	..	49
Iran	..	..	..	..	..	52.2	..	..	..	..	..	50
Allemagne	..	..	..	..	..	46.6	..	..	..	..	..	52
Syrie	..	..	..	..	..	35.9	..	..	..	..	..	49
Mexique	..	..	..	..	..	35.6	..	..	..	..	..	49
Haïti	..	..	..	..	..	27.7	..	..	..	..	..	54
Nigéria	..	..	..	..	..	27.2	..	..	..	..	..	47
Italie	..	..	..	..	..	27.2	..	..	..	..	..	51
Autres pays	..	..	..	..	..	829.9	..	..	..	..	..	
<b>Total</b>	<b>1 957.0</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>2 404.8</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Chili

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2017 (%)
Argentine	..	..	..	..	..	..	501.3	..	..	..	..	..
Venezuela	..	..	..	..	..	..	117.1	..	..	..	..	..
Haïti	..	..	..	..	..	..	108.9	..	..	..	..	..
Bolivie	..	..	..	..	..	..	81.1	..	..	..	..	..
Pérou	..	..	..	..	..	..	52.4	..	..	..	..	..
Colombie	..	..	..	..	..	..	33.7	..	..	..	..	..
Brésil	..	..	..	..	..	..	20.9	..	..	..	..	..
Équateur	..	..	..	..	..	..	7.2	..	..	..	..	..
Australie	..	..	..	..	..	..	2.9	..	..	..	..	..
Chine	..	..	..	..	..	..	2.6	..	..	..	..	..
Uruguay	..	..	..	..	..	..	2.5	..	..	..	..	..
France	..	..	..	..	..	..	2.3	..	..	..	..	..
Espagne	..	..	..	..	..	..	2.3	..	..	..	..	..
Allemagne	..	..	..	..	..	..	1.8	..	..	..	..	..
Israël	..	..	..	..	..	..	1.3	..	..	..	..	..
Autres pays	..	..	..	..	..	..	14.4	..	..	..	..	..
<b>Total</b>	..	..	..	..	..	..	<b>952.7</b>	..	<b>1 251.2</b>	<b>1 492.5</b>	..	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Corée

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Chine	537.6	610.7	591.8	650.3	755.1	809.1	824.5	837.1	886.1	887.1	816.9	51
Viet Nam	98.2	110.6	114.2	113.8	122.6	128.0	137.8	151.4	170.7	187.3	181.4	52
États-Unis	64.3	67.0	67.8	69.0	71.1	70.6	69.7	69.1	69.3	71.3	69.5	52
Ouzbékistan	21.2	25.8	30.9	34.5	39.3	42.5	49.3	56.7	63.1	68.1	61.1	35
Philippines	39.5	38.4	33.2	38.8	43.2	45.3	46.1	45.2	45.3	45.4	40.7	46
Cambodge	11.7	16.8	23.4	30.7	37.3	42.0	44.5	45.7	45.3	45.0	40.2	33
Russie	6.6	7.2	8.0	9.0	9.8	13.2	21.5	28.7	35.3	40.5	38.9	51
Népal	9.2	12.6	17.8	20.7	25.5	29.2	33.1	35.4	38.9	40.9	38.5	12
Indonésie	27.5	29.7	29.9	33.3	38.9	40.2	39.3	37.1	37.6	37.3	33.5	10
Thaïlande	27.6	26.0	21.4	26.2	26.8	27.9	29.3	30.2	31.4	32.6	30.8	35
Myanmar	3.8	5.6	8.3	11.5	14.7	18.1	21.3	23.5	26.7	27.5	25.0	5
Mongolie	21.8	21.3	19.8	18.4	17.3	18.5	20.1	22.6	24.2	24.8	24.5	52
Japon	19.9	21.8	23.4	23.9	24.0	23.8	24.1	24.1	24.7	25.1	23.5	77
Sri Lanka	17.4	20.5	21.0	21.9	24.6	25.2	26.0	25.3	24.3	23.5	21.2	3
Kazakhstan	1.4	1.7	2.1	2.5	3.0	3.9	7.6	12.7	18.5	22.7	19.9	46
Autres pays	180.8	184.5	189.3	199.4	235.9	257.3	268.6	304.7	409.7	445.3	423.7	..
<b>Total</b>	<b>1 088.6</b>	<b>1 200.1</b>	<b>1 202.3</b>	<b>1 303.8</b>	<b>1 488.9</b>	<b>1 594.8</b>	<b>1 662.8</b>	<b>1 749.6</b>	<b>1 951.1</b>	<b>2 024.6</b>	<b>1 889.5</b>	<b>45</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

**Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Danemark**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Pologne	22.6	24.5	26.8	29.3	32.3	35.3	37.6	39.3	40.5	40.8	41.2	45
Syrie	1.3	1.9	2.7	4.4	9.8	21.6	31.0	33.6	34.7	34.9	35.6	45
Roumanie	6.9	9.5	12.4	15.4	18.8	22.4	25.3	27.8	30.7	32.4	33.8	43
Türkiye	29.2	29.0	28.8	28.9	28.8	28.8	28.1	28.2	28.3	28.4	28.4	49
Allemagne	21.6	22.1	22.4	22.7	23.0	23.7	24.4	24.8	25.5	26.1	26.5	50
Royaume-Uni	14.7	15.0	15.4	15.8	16.1	16.7	17.6	18.3	18.8	19.0	18.7	35
Suède	12.9	13.1	13.4	13.9	14.4	14.9	15.1	15.7	16.1	16.5	17.0	56
Norvège	15.1	15.3	15.3	15.5	15.8	16.4	16.7	16.8	16.8	17.0	17.0	61
Lituanie	6.5	7.7	8.7	9.7	10.4	11.5	12.4	13.5	14.5	14.7	14.7	49
Ukraine	6.1	6.3	6.6	7.0	7.9	8.6	9.2	10.2	11.7	12.7	12.8	50
Inde	4.5	4.9	5.1	5.6	6.3	7.5	8.7	9.6	10.9	12.0	11.9	44
Italie	4.8	5.1	5.7	6.4	7.2	8.1	9.0	9.6	10.2	10.9	11.7	40
Bulgarie	3.2	4.0	5.0	6.1	7.2	8.2	9.0	9.7	10.4	10.8	11.2	42
Chine	7.6	7.5	7.8	8.4	8.9	9.6	10.1	10.5	10.9	11.3	10.9	57
Thaïlande	8.3	8.6	8.8	9.2	9.5	9.8	10.0	10.2	10.4	10.5	10.5	85
Autres pays	180.8	184.7	189.9	199.1	206.0	220.0	220.7	228.2	235.3	239.1	237.7	
<b>Total</b>	<b>346.0</b>	<b>358.9</b>	<b>374.7</b>	<b>397.3</b>	<b>422.6</b>	<b>463.1</b>	<b>485.0</b>	<b>506.0</b>	<b>525.8</b>	<b>537.1</b>	<b>539.5</b>	<b>49</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>**Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Espagne**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Maroc	774.2	771.6	759.3	718.0	688.7	680.5	665.6	682.0	713.8	760.7	775.3	47
Roumanie	783.2	799.0	769.6	728.3	708.4	695.0	683.8	673.6	670.2	665.9	658.0	51
Royaume-Uni	312.2	313.0	316.4	310.1	301.8	296.4	293.5	285.0	286.8	300.6	314.0	49
Colombie	265.8	245.8	223.1	173.2	145.5	135.9	138.4	159.6	199.2	261.2	297.7	56
Italie	172.1	178.2	181.0	180.8	182.7	191.6	203.8	221.4	243.7	267.7	279.7	45
Venezuela	55.1	53.8	52.0	44.4	44.2	50.0	63.3	91.1	134.0	187.2	209.0	56
Chine	167.6	170.8	169.6	166.0	167.5	172.2	177.5	183.5	190.6	197.2	197.6	51
Allemagne	154.2	153.6	153.4	148.5	145.0	142.1	141.1	138.8	138.3	139.0	139.6	51
Équateur	350.3	309.8	269.4	214.0	174.4	159.0	145.2	139.4	134.9	132.6	126.9	47
Honduras	28.1	32.2	35.0	34.3	35.9	40.8	48.1	64.1	84.8	109.5	123.1	69
France	100.4	101.1	101.5	99.5	98.7	100.7	103.2	106.2	111.5	117.1	121.7	50
Bulgarie	149.3	151.5	147.3	139.9	134.4	130.5	127.4	125.0	123.3	122.8	120.8	50
Pérou	130.9	122.0	109.6	84.2	66.4	61.3	59.5	66.7	79.9	101.0	112.0	57
Ukraine	83.3	84.4	84.1	81.8	84.1	90.8	94.5	99.0	103.6	107.6	107.2	57
Portugal	123.8	121.3	116.4	109.0	103.8	101.8	100.9	100.1	102.8	106.1	106.9	42
Autres pays	1 662.0	1 628.0	1 584.8	1 445.1	1 372.6	1 369.0	1 373.7	1 427.5	1 522.9	1 650.7	1 678.5	
<b>Total</b>	<b>5 312.4</b>	<b>5 236.0</b>	<b>5 072.7</b>	<b>4 677.1</b>	<b>4 454.4</b>	<b>4 417.5</b>	<b>4 419.5</b>	<b>4 563.0</b>	<b>4 840.2</b>	<b>5 226.9</b>	<b>5 368.3</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Estonie

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2020 (%)
Russie	..	96.5	95.1	93.6	92.6	91.4	90.3	89.0	88.1	86.0	..	53
Ukraine	..	5.4	5.5	5.7	6.3	7.2	7.8	8.3	9.3	10.4	..	41
Finlande	..	4.3	5.0	5.7	6.3	6.9	7.6	8.2	8.8	9.2	..	35
Lettonie	..	2.6	2.9	3.3	3.6	3.9	4.2	5.0	5.6	6.3	..	41
Allemagne	..	1.4	1.7	1.9	2.2	2.6	3.0	3.3	3.6	3.9	..	45
Lituanie	..	1.8	1.8	2.0	2.1	2.2	2.3	2.4	2.5	2.6	..	43
Italie	..	0.6	0.8	0.9	1.1	1.3	1.5	1.7	2.0	2.2	..	36
Bélarus	..	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.7	1.8	1.9	2.0	..	52
France	..	0.5	0.6	0.8	0.9	1.1	1.3	1.5	1.7	2.0	..	40
Royaume-Uni	..	0.7	0.8	0.9	0.9	1.1	1.2	1.3	1.4	1.6	..	23
Suède	..	0.8	0.9	1.0	0.9	1.0	1.1	1.3	1.4	1.5	..	22
Espagne	..	0.3	0.4	0.6	0.7	0.8	1.0	1.1	1.3	1.4	..	42
Pologne	..	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9	0.9	1.0	1.0	1.1	..	42
Roumanie	..	0.1	0.1	0.4	0.5	0.5	0.6	0.7	0.8	1.0	..	21
Inde	..	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.5	0.6	0.9	..	29
Autres pays	..	93.9	93.0	92.5	90.7	88.8	87.4	86.7	86.1	83.6	..	
<b>Total</b>	..	<b>211.1</b>	<b>210.9</b>	<b>211.7</b>	<b>211.4</b>	<b>211.5</b>	<b>212.2</b>	<b>213.7</b>	<b>216.4</b>	<b>215.6</b>	..	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – États-Unis

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2017 (%)
Mexique	..	..	..	8 579.5	8 327.0	8 256.8	7 791.9	7 581.3	7 172.9	6 530.2	..	47
Inde	..	..	..	1 159.0	1 296.9	1 325.7	1 469.8	1 446.0	1 433.2	1 311.5	..	46
Chine	..	..	..	963.6	1 079.0	1 118.9	1 148.0	1 124.8	1 139.3	1 083.3	..	53
El Salvador	..	..	..	913.6	927.4	912.3	923.4	919.5	951.4	823.0	..	46
Guatemala	..	..	..	670.0	679.6	674.0	685.8	713.1	805.4	621.2	..	38
Philippines	..	..	..	596.1	615.2	563.8	593.5	585.3	559.3	539.9	..	60
Rép. dominicaine	..	..	..	474.4	493.6	513.3	553.9	538.5	502.2	500.2	..	46
Honduras	..	..	..	441.3	462.8	518.7	486.7	492.5	574.7	464.3	..	47
Cuba	..	..	..	502.1	491.4	536.8	545.3	541.2	529.7	407.1	..	52
Canada	..	..	..	422.0	445.9	405.1	419.3	418.4	393.5	406.1	..	52
Corée	..	..	..	418.0	409.5	389.9	401.2	366.5	353.1	350.4	..	56
Brésil	..	..	..	207.9	224.9	253.8	296.5	291.2	330.0	335.8	..	45
Venezuela	..	..	..	129.1	145.0	162.6	229.7	261.6	299.7	330.1	..	58
Colombie	..	..	..	294.3	304.1	280.3	319.5	302.0	307.4	328.3	..	54
Vietnam	..	..	..	318.0	320.0	307.4	303.2	286.9	330.0	312.5	..	57
Autres pays	..	..	..	6 174.6	6 204.0	6 195.9	6 291.9	6 212.2	6 011.5	5 875.5	..	
<b>Total</b>	..	..	..	<b>22 263.4</b>	<b>22 426.2</b>	<b>22 415.3</b>	<b>22 459.7</b>	<b>22 081.1</b>	<b>21 693.3</b>	<b>20 219.3</b>	..	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Finlande

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Estonie	29.1	34.0	39.8	44.8	48.4	50.4	51.5	51.5	51.5	50.9	50.9	48
Russie	28.4	29.6	30.2	30.8	30.6	30.8	31.0	29.2	28.7	28.5	28.9	54
Iraq	5.0	5.7	5.9	6.4	6.8	7.1	9.8	11.7	13.1	13.9	14.7	35
Chine	5.6	6.2	6.6	7.1	7.6	8.0	8.5	8.7	9.2	9.8	10.5	54
Suède	8.5	8.5	8.4	8.4	8.3	8.2	8.0	8.0	8.0	8.0	8.0	40
Thaïlande	5.0	5.5	6.0	6.5	6.9	7.2	7.5	7.5	7.6	7.8	7.9	85
Inde	3.5	3.8	4.0	4.4	4.7	5.0	5.0	5.2	5.7	6.8	7.2	40
Afghanistan	2.5	2.8	3.0	3.2	3.5	3.7	5.3	5.8	6.2	6.7	7.1	37
Syrie	0.2	0.2	0.3	0.5	1.0	1.6	3.4	5.3	6.0	6.6	6.9	46
Viet Nam	2.8	3.1	3.3	3.6	4.0	4.6	5.3	5.6	5.9	6.4	6.6	53
Somalie	6.6	7.4	7.5	7.5	7.4	7.3	7.0	6.7	6.4	6.4	6.5	49
Ukraine	2.1	2.3	2.5	2.7	3.0	3.4	3.8	4.0	4.6	5.1	5.8	47
Türkiye	4.0	4.2	4.3	4.4	4.5	4.6	4.7	4.7	4.8	5.2	5.7	38
Royaume-Uni	3.5	3.7	3.9	4.0	4.3	4.4	4.6	4.5	4.6	4.7	4.8	20
Philippines	1.3	1.5	1.7	2.0	2.4	2.7	3.0	3.3	3.5	4.2	4.7	64
Autres pays	60.0	64.7	68.1	71.4	76.3	80.8	85.4	87.7	91.5	96.7	102.8	
<b>Total</b>	<b>168.0</b>	<b>183.1</b>	<b>195.5</b>	<b>207.5</b>	<b>219.7</b>	<b>229.8</b>	<b>243.6</b>	<b>249.5</b>	<b>257.6</b>	<b>267.6</b>	<b>278.9</b>	<b>45</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – France

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2015 (%)
Portugal	501.8	509.3	519.5	530.6	541.6	546.1	548.7	..	..	..	..	47
Algérie	466.6	469.6	476.5	483.8	495.7	505.6	518.1	..	..	..	..	48
Maroc	433.4	436.4	443.4	448.5	458.2	464.9	472.6	..	..	..	..	49
Türkiye	219.8	217.8	216.4	215.7	215.5	212.5	211.8	..	..	..	..	47
Italie	172.6	174.9	177.2	181.3	187.9	194.6	202.6	..	..	..	..	45
Tunisie	150.4	155.0	161.5	168.0	173.0	178.9	187.1	..	..	..	..	41
Espagne	129.1	133.4	138.7	144.4	152.2	157.4	163.6	..	..	..	..	50
Royaume-Uni	157.0	156.4	153.6	151.8	150.4	148.2	146.1	..	..	..	..	49
Chine	90.1	93.8	96.2	97.6	100.6	100.4	102.1	..	..	..	..	57
Belgique	94.7	95.1	96.1	97.4	99.2	100.4	101.7	..	..	..	..	52
Roumanie	57.6	64.8	74.3	86.9	96.9	106.2	116.8	..	..	..	..	50
Allemagne	93.7	93.4	91.7	90.8	89.8	88.2	86.6	..	..	..	..	55
Mali	64.9	66.8	69.7	71.0	73.4	75.5	78.1	..	..	..	..	40
Haïti	62.7	64.2	65.8	68.6	72.5	74.6	77.5	..	..	..	..	55
Sénégal	52.6	54.8	57.4	59.8	62.8	65.2	69.2	..	..	..	..	44
Autres pays	1 145.8	1 194.9	1 245.9	1 303.9	1 365.7	1 523.3	1 621.4	..	..	..	..	
<b>Total</b>	<b>3 892.8</b>	<b>3 980.6</b>	<b>4 083.9</b>	<b>4 199.9</b>	<b>4 335.4</b>	<b>4 542.0</b>	<b>4 704.0</b>	<b>4 769.4</b>	<b>4 986.9</b>	<b>5 150.0</b>	<b>5 226.0</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Grèce

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
UE	203.7	202.1	196.1	192.6	198.7	206.7	205.2	211.2	213.2	191.1	168.6	63
Non UE	730.7	719.4	690.3	662.4	623.2	584.7	604.8	604.9	618.5	715.2	752.9	48
<b>Total</b>	<b>934.4</b>	<b>921.4</b>	<b>886.5</b>	<b>855.0</b>	<b>822.0</b>	<b>798.4</b>	<b>810.0</b>	<b>816.1</b>	<b>831.7</b>	<b>906.3</b>	<b>921.5</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Hongrie

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Ukraine	16.5	11.9	10.8	8.3	6.9	6.7	5.8	10.5	24.2	30.3	27.4	36
Chine	11.8	10.1	11.5	12.7	16.5	19.8	19.1	19.9	18.9	19.7	18.6	49
Roumanie	76.9	41.6	34.8	30.9	28.6	29.7	24.0	22.7	21.0	22.2	18.2	34
Allemagne	20.2	15.8	17.4	18.7	18.8	19.4	18.6	17.9	16.5	18.3	17.5	47
Rép. slovaque	7.3	6.7	7.6	8.3	8.7	9.4	9.5	9.7	9.6	10.6	14.7	55
Viet Nam	3.1	2.6	3.1	3.1	3.1	3.2	3.3	3.7	4.7	5.7	6.7	47
Russie	3.5	2.9	3.4	3.7	4.3	4.9	4.9	4.8	5.1	5.3	5.0	61
Autriche	3.9	3.3	3.7	3.9	4.0	4.0	4.0	3.7	3.1	3.3	4.1	38
Italie	1.8	1.6	2.0	2.3	2.7	3.1	3.4	3.6	3.6	4.0	3.7	28
Serbie	16.3	8.3	4.9	3.1	2.4	2.4	2.3	3.4	5.3	5.0	3.5	30
Royaume-Uni	2.5	2.1	2.4	2.6	2.8	3.0	3.1	3.2	3.1	3.5	3.4	33
Inde	0.8	0.9	0.9	0.9	1.0	1.3	1.5	2.0	2.9	3.2	3.3	31
Corée	1.1	1.1	1.0	1.1	1.2	1.1	1.1	1.4	1.8	2.4	3.2	31
Türkiye	1.7	1.7	1.7	1.7	1.8	1.9	2.1	2.3	2.8	3.2	3.2	28
Pays-Bas	1.9	1.9	2.2	2.4	2.5	2.7	2.8	2.9	2.8	3.2	3.1	40
Autres pays	37.5	30.9	34.0	36.9	40.6	43.9	45.6	50.2	55.3	60.0	59.0	
<b>Total</b>	<b>206.9</b>	<b>143.4</b>	<b>141.4</b>	<b>140.5</b>	<b>146.0</b>	<b>156.6</b>	<b>151.1</b>	<b>161.8</b>	<b>180.8</b>	<b>200.0</b>	<b>194.5</b>	<b>42</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>



## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Irlande

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2016 (%)
Pologne	122.6	..	..	..	..	122.5	..	..	..	..	..	50
Royaume-Uni	112.3	113.0	113.4	114.9	115.5	103.1	107.7	110.8	114.5	116.9	118.2	49
Lituanie	36.7	..	..	..	..	36.6	..	..	..	..	..	54
Roumanie	17.3	..	..	..	..	29.2	..	..	..	..	..	48
Lettonie	20.6	..	..	..	..	19.9	..	..	..	..	..	57
Brésil	8.7	..	..	..	..	13.6	..	..	..	..	..	53
Espagne	6.8	..	..	..	..	12.1	..	..	..	..	..	60
Italie	7.7	..	..	..	..	11.7	..	..	..	..	..	45
France	9.7	..	..	..	..	11.7	..	..	..	..	..	50
Allemagne	11.3	..	..	..	..	11.5	..	..	..	..	..	57
Inde	17.0	..	..	..	..	11.5	..	..	..	..	..	37
États-Unis	11.0	..	..	..	..	10.5	..	..	..	..	..	58
Rép. slovaque	10.8	..	..	..	..	9.7	..	..	..	..	..	50
Hongrie	8.0	..	..	..	..	9.3	..	..	..	..	..	49
Pakistan	6.8	..	..	..	..	7.4	..	..	..	..	..	31
Autres pays	190.8	..	..	..	..	187.1	..	..	..	..	..	
<b>Total</b>	<b>598.1</b>	<b>600.0</b>	<b>601.8</b>	<b>603.7</b>	<b>605.6</b>	<b>607.4</b>	<b>566.6</b>	<b>593.5</b>	<b>622.7</b>	<b>644.4</b>	<b>645.6</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Islande

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Pologne	9.1	9.0	9.4	10.2	11.1	12.1	13.8	17.0	19.3	20.6	20.8	41
Lituanie	1.6	1.6	1.6	1.7	1.7	1.8	2.3	3.4	4.1	4.6	4.6	35
Roumanie	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.6	1.0	1.5	2.1	2.2	29
Lettonie	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.8	0.9	1.4	1.9	2.1	2.2	31
Allemagne	1.0	0.9	0.8	0.9	1.0	1.0	1.1	1.2	1.3	1.4	1.5	67
Portugal	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.7	0.8	1.0	1.2	1.4	1.3	35
Royaume-Uni	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.8	0.8	0.9	1.0	1.2	1.3	33
Espagne	0.2	0.2	0.2	0.3	0.5	0.6	0.6	0.8	0.9	1.1	1.2	41
Philippines	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.5	0.6	0.7	0.9	1.0	1.0	62
Croatie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.4	0.7	0.9	0.9	27
Danemark	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	53
États-Unis	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.7	0.8	0.9	51
France	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.5	0.5	0.6	0.7	0.7	0.8	46
République tchèque	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3	0.5	0.7	0.8	0.7	46
Italie	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.4	0.5	0.6	0.6	41
Autres pays	4.7	4.7	4.8	4.8	5.0	5.3	6.0	7.1	8.0	9.2	10.4	
<b>Total</b>	<b>21.1</b>	<b>21.0</b>	<b>21.4</b>	<b>22.7</b>	<b>24.3</b>	<b>26.5</b>	<b>30.3</b>	<b>37.8</b>	<b>44.3</b>	<b>49.4</b>	<b>51.3</b>	<b>42</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Italie

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Roumanie	782.0	834.5	933.4	1 081.4	1 131.8	1 151.4	1 168.6	1 190.1	1 143.9	1 145.7	1 076.4	58
Albanie	450.2	450.9	465.0	495.7	490.5	467.7	448.4	440.5	423.2	421.6	433.2	49
Maroc	400.7	408.7	426.8	454.8	449.1	437.5	420.7	416.5	406.1	414.2	428.9	46
Chine	184.2	197.1	223.4	256.8	265.8	271.3	282.0	290.7	283.4	288.9	330.5	50
Ukraine	171.6	180.1	191.7	219.1	226.1	230.7	234.4	237.0	227.9	228.6	236.0	78
Inde	109.2	118.4	128.9	142.5	147.8	150.5	151.4	151.8	147.2	153.2	165.5	41
Philippines	120.0	129.2	139.8	162.7	168.2	165.9	166.5	167.9	158.0	157.7	165.4	57
Bangladesh	73.8	81.7	92.7	111.2	115.3	118.8	122.4	132.0	131.0	138.9	158.0	28
Égypte	62.4	66.9	76.7	96.0	103.7	109.9	112.8	119.5	119.9	128.1	139.6	33
Pakistan	66.3	71.0	80.7	90.6	96.2	101.8	108.2	114.2	116.6	121.6	135.5	29
Moldavie	122.4	132.2	139.7	149.4	147.4	142.3	135.7	131.8	122.8	118.5	122.7	66
Nigéria	44.7	48.2	56.5	66.8	71.2	77.3	88.5	106.1	114.1	113.0	119.1	42
Sri Lanka	65.3	71.6	79.5	95.0	100.6	102.3	104.9	108.0	104.8	107.6	112.0	47
Sénégal	69.5	73.7	80.3	90.9	94.0	98.2	101.2	105.9	105.3	106.2	111.1	26
Tunisie	81.1	83.0	88.3	97.3	96.0	95.6	94.1	93.8	90.6	93.4	97.4	38
Autres pays	1 076.0	1 104.9	1 184.4	1 311.1	1 310.8	1 305.8	1 307.4	1 338.7	1 301.4	1 302.4	1 340.6	
<b>Total</b>	<b>3 879.2</b>	<b>4 052.1</b>	<b>4 387.7</b>	<b>4 921.3</b>	<b>5 014.4</b>	<b>5 026.9</b>	<b>5 047.0</b>	<b>5 144.4</b>	<b>4 996.2</b>	<b>5 039.6</b>	<b>5 171.9</b>	<b>51</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Japon

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Chine	687.2	674.9	652.6	649.1	654.8	665.8	695.5	730.9	764.7	813.7	778.1	54
Corée	566.0	545.4	530.0	519.7	501.2	457.8	453.1	450.7	449.6	446.4	426.9	54
Viet Nam	41.8	44.7	52.4	72.3	99.9	147.0	200.0	262.4	330.8	412.0	448.1	44
Philippines	210.2	209.4	203.0	209.2	217.6	229.6	243.7	260.6	271.3	282.8	279.7	70
Brésil	230.6	210.0	190.6	181.3	175.4	173.4	180.9	191.4	201.9	211.7	208.5	46
Népal	17.5	20.4	24.1	31.5	42.3	54.8	67.5	80.0	89.0	96.8	96.0	43
Indonésie	24.9	24.7	25.5	27.2	30.2	35.9	42.9	50.0	56.3	66.9	66.8	33
Taïpei chinois	..	..	22.8	33.3	40.2	48.7	52.8	56.7	60.7	64.8	55.9	67
États-Unis	50.7	49.8	48.4	50.0	51.3	52.3	53.7	55.7	57.5	59.2	55.8	32
Thaïlande	41.3	42.8	40.1	41.2	43.1	45.4	47.6	50.2	52.3	54.8	53.4	72
Pérou	54.6	52.8	49.2	48.6	48.0	47.7	47.7	48.0	48.4	48.7	48.3	48
Inde	22.5	21.5	21.7	22.5	24.5	26.2	28.7	31.7	35.4	40.2	38.6	31
Myanmar	8.6	8.7	8.0	8.6	10.3	13.7	17.8	22.5	26.5	32.0	35.0	54
Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	33.9	32.5	30.9	29.6	28.1	27.2	45
Sri Lanka	9.1	9.3	8.4	9.2	10.7	13.2	17.3	23.3	25.4	27.4	29.3	27
Autres pays	168.1	164.2	156.9	162.7	172.4	186.7	201.2	217.0	231.7	247.8	239.7	
<b>Total</b>	<b>2 132.9</b>	<b>2 078.5</b>	<b>2 033.7</b>	<b>2 066.4</b>	<b>2 121.8</b>	<b>2 232.2</b>	<b>2 382.8</b>	<b>2 561.8</b>	<b>2 731.1</b>	<b>2 933.1</b>	<b>2 887.1</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Lettonie

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Russie	33.8	37.0	36.1	38.8	51.6	56.0	55.4	54.7	53.9	53.1	52.3	..
Ukraine	2.5	2.4	2.3	2.4	4.1	5.9	6.4	7.0	8.2	9.2	9.4	..
Lituanie	3.0	3.0	2.9	2.9	4.3	4.6	4.8	5.0	5.1	5.1	5.2	..
Bélarus	1.7	1.6	1.6	1.7	2.6	2.9	3.0	3.2	3.5	3.9	3.9	..
Allemagne	0.5	0.4	0.4	0.6	1.8	2.2	2.4	2.6	2.5	2.6	2.7	..
Ouzbékistan	..	..	..	..	1.0	1.6	1.6	1.6	1.7	2.3	2.4	..
Inde	..	..	..	..	..	0.6	0.9	1.3	2.2	2.7	2.4	..
Estonie	0.7	0.7	0.7	0.7	1.1	1.2	1.2	1.2	1.2	1.3	1.3	..
Royaume-Uni	..	..	..	..	..	0.8	0.9	1.0	1.1	1.2	1.3	..
Bulgarie	..	..	..	..	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	..
Suède	..	..	..	..	0.7	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	..
Chine	..	..	..	..	0.9	1.3	1.2	1.1	1.0	0.9	0.9	..
Italie	..	..	..	..	0.4	0.5	0.6	0.7	0.8	0.8	0.9	..
France	..	..	..	..	0.4	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	0.9	..
Pologne	0.3	0.2	0.2	0.2	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	..
Autres pays	300.4	279.0	271.1	257.5	228.2	208.6	197.9	190.0	182.2	173.9	166.4	
<b>Total</b>	<b>342.8</b>	<b>324.3</b>	<b>315.4</b>	<b>304.8</b>	<b>298.4</b>	<b>288.9</b>	<b>279.4</b>	<b>272.5</b>	<b>266.6</b>	<b>260.4</b>	<b>252.4</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Lituanie

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Ukraine	1.3	2.1	1.9	1.7	2.1	1.5	2.5	6.2	13.9	21.4	26.9	11
Bélarus	2.3	3.4	3.0	2.3	1.9	0.8	0.9	3.2	8.9	15.6	20.8	11
Russie	11.2	10.8	10.5	10.3	10.7	8.9	8.3	8.1	10.9	12.3	12.6	46
Pologne	0.4	1.1	1.1	1.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.5	1.5	1.5	49
Lettonie	0.3	0.5	0.5	0.7	0.7	0.9	0.9	1.1	1.2	1.3	1.4	51
Royaume-Uni	..	..	..	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.6	0.8	0.9	44
Inde	..	..	..	0.0	0.0	0.0	0.1	0.4	0.5	0.8	0.9	27
Allemagne	0.3	0.4	0.3	0.4	0.4	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	0.9	30
Moldavie	..	..	..	0.1	0.0	0.0	0.1	0.2	0.4	0.6	0.9	13
Kazakhstan	..	..	..	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.4	0.5	0.7	39
Irlande	..	..	..	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.6	0.7	0.7	49
États-Unis	0.2	0.3	0.3	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1	..	0.6	0.7	47
Ouzbékistan	..	..	..	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.2	0.6	7
Roumanie	..	..	..	0.2	0.3	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	15
Apatrides	3.5	2.5	2.3	1.8	1.6	1.4	1.3	1.2	1.0	0.9	0.8	55
Autres pays	4.5	1.8	2.3	2.3	2.8	2.4	3.0	3.7	6.1	7.2	9.0	
<b>Total</b>	<b>24.0</b>	<b>22.9</b>	<b>22.2</b>	<b>21.6</b>	<b>22.5</b>	<b>18.7</b>	<b>20.1</b>	<b>27.3</b>	<b>47.2</b>	<b>65.8</b>	<b>79.9</b>	<b>22</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Luxembourg

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Portugal	82.4	85.3	88.2	90.8	92.1	93.1	96.8	96.5	95.5	95.1	94.3	47
France	31.5	33.1	35.2	37.2	39.4	41.7	44.3	45.8	46.9	47.8	48.5	47
Italie	18.1	18.1	18.3	18.8	19.5	20.3	21.3	22.0	22.5	23.0	23.5	44
Belgique	16.9	17.2	17.6	18.2	18.8	19.4	20.0	20.2	20.0	19.8	19.6	45
Allemagne	12.0	12.3	12.4	12.7	12.8	12.8	13.1	13.1	13.0	12.8	12.8	50
Espagne	3.7	4.0	4.3	4.7	5.1	5.5	6.1	6.5	6.8	7.2	7.7	48
Roumanie	1.6	1.9	2.2	2.5	3.2	3.8	4.1	4.7	5.2	5.7	6.1	57
Pologne	2.7	3.0	3.2	3.4	3.8	4.1	4.3	4.5	4.7	4.8	4.9	56
Royaume-Uni	5.5	5.6	5.7	5.9	6.0	6.1	6.1	5.9	5.8	5.3	4.6	43
Pays-Bas	3.9	3.9	3.9	4.0	4.0	4.0	4.3	4.3	4.2	4.2	4.1	46
Chine	1.6	1.7	1.8	2.2	2.5	2.8	3.2	3.5	3.7	3.9	4.1	55
Grèce	1.5	1.7	1.9	2.1	2.3	2.6	2.9	3.3	3.4	3.7	3.8	50
Inde	0.6	0.7	0.8	0.8	1.0	1.2	1.4	1.9	2.3	2.8	3.1	45
Monténégro	3.8	3.8	3.9	3.9	3.9	3.8	4.4	4.2	3.6	3.2	2.9	48
Brésil	1.2	1.3	1.4	1.6	1.7	1.8	1.8	2.0	2.2	2.4	2.6	67
Autres pays	33.6	36.3	38.0	40.3	42.7	46.2	47.3	49.8	51.6	54.7	56.7	
<b>Total</b>	<b>220.5</b>	<b>229.9</b>	<b>238.8</b>	<b>248.9</b>	<b>258.7</b>	<b>269.2</b>	<b>281.5</b>	<b>288.2</b>	<b>291.5</b>	<b>296.5</b>	<b>299.4</b>	<b>48</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Mexique

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2019 (%)
États-Unis	68.5	63.4	..	65.3	67.5	68.9	74.6	79.6	82.5	..	..	44
Venezuela	12.8	12.9	..	15.3	18.6	22.3	28.2	35.1	39.3	..	..	55
Colombie	16.9	16.7	..	18.3	20.6	23.0	26.3	30.0	32.0	..	..	55
Cuba	14.0	14.5	..	17.0	18.4	20.5	24.3	26.5	27.9	..	..	50
Espagne	19.6	20.7	..	24.7	26.7	27.7	28.5	28.9	26.9	..	..	40
Chine	15.2	15.6	..	18.3	20.5	21.5	22.7	23.5	24.5	..	..	42
Honduras	7.6	6.9	..	7.8	9.3	12.0	15.6	19.5	22.5	..	..	54
Argentine	15.8	15.3	..	16.8	18.0	19.0	19.8	20.7	20.8	..	..	47
Guatemala	10.9	9.7	..	10.3	11.6	13.2	15.8	18.5	19.9	..	..	55
Canada	13.6	12.9	..	13.2	14.1	14.6	16.0	17.2	18.3	..	..	46
El Salvador	6.0	5.7	..	6.2	7.2	9.0	12.2	15.3	17.3	..	..	50
France	9.1	9.0	..	9.8	10.5	10.9	11.7	12.1	11.8	..	..	45
Brésil	7.1	6.5	..	7.2	8.2	9.3	10.5	11.4	11.6	..	..	53
Allemagne	9.0	8.8	..	9.5	10.5	10.9	11.2	11.4	11.0	..	..	42
Japon	5.2	5.6	..	8.0	9.0	9.9	10.8	11.2	11.0	..	..	40
Autres pays	72.7	72.1	..	78.3	84.5	89.2	95.8	101.1	103.0	..	..	
<b>Total</b>	<b>303.9</b>	<b>296.4</b>	<b>..</b>	<b>326.0</b>	<b>355.2</b>	<b>381.8</b>	<b>423.9</b>	<b>462.0</b>	<b>480.3</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Norvège

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Pologne	55.2	66.6	77.1	85.6	93.6	99.6	102.0	103.8	105.2	108.6	110.3	37
Lituanie	16.4	24.1	30.7	35.8	39.5	41.7	42.5	43.7	45.1	46.9	47.9	43
Suède	39.2	42.0	43.1	44.2	45.1	45.1	44.4	44.0	44.0	44.2	43.6	48
Syrie	0.4	0.4	0.7	1.5	3.6	7.6	18.9	26.0	30.2	32.0	32.8	42
Allemagne	22.4	23.7	24.4	24.6	25.0	25.2	24.9	24.7	24.8	25.3	25.6	47
Danemark	20.9	21.4	21.9	22.6	23.5	23.3	23.0	22.8	22.8	22.9	22.3	45
Royaume-Uni	14.0	14.7	15.5	15.8	16.3	16.3	16.3	16.2	16.5	17.2	17.5	35
Roumanie	4.5	5.7	7.5	10.0	12.0	13.8	14.5	15.0	15.6	16.6	17.2	42
Érythrée	5.7	7.6	10.0	12.7	15.2	17.7	19.0	18.6	19.1	18.9	17.1	42
Lettonie	4.9	6.9	8.5	9.4	10.3	10.8	11.0	11.1	11.5	12.1	12.5	42
Philippines	7.8	8.9	10.1	11.4	11.7	11.8	12.1	11.7	12.3	12.8	12.1	76
Thaïlande	9.3	10.0	10.8	11.4	11.5	11.6	12.1	11.3	11.9	12.0	11.9	85
Russie	10.8	10.9	11.2	11.4	11.5	11.5	11.4	11.3	11.4	11.8	11.5	66
Espagne	2.7	3.4	4.6	5.8	6.9	7.6	8.1	8.5	8.8	9.5	9.8	44
États-Unis	8.6	8.8	9.2	9.3	9.3	9.3	9.2	9.2	9.5	9.9	9.8	51
Autres pays	146.4	152.2	163.5	171.7	177.2	185.3	189.8	190.0	195.6	204.0	199.7	
<b>Total</b>	<b>369.2</b>	<b>407.3</b>	<b>448.8</b>	<b>483.2</b>	<b>512.2</b>	<b>538.2</b>	<b>559.2</b>	<b>567.8</b>	<b>584.2</b>	<b>604.5</b>	<b>601.6</b>	<b>46</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Pays-Bas

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Pologne	52.5	65.1	74.6	85.8	99.6	110.9	121.4	132.4	144.0	155.9	164.9	50
Allemagne	71.4	72.8	72.6	72.2	71.8	72.3	73.3	75.0	77.1	79.5	80.6	56
Türkiye	88.0	84.8	81.9	80.1	77.5	75.4	74.1	73.8	74.8	77.0	77.3	48
Syrie	0.6	0.6	0.8	1.4	8.2	25.4	51.4	67.5	74.1	79.5	71.2	44
Royaume-Uni	41.4	41.4	41.7	42.3	43.0	44.2	45.3	46.0	47.3	47.9	48.8	41
Italie	21.9	22.6	23.6	25.0	27.1	29.5	32.3	35.5	39.1	43.3	45.1	42
Bulgarie	14.1	16.8	17.6	17.8	19.8	21.9	24.1	27.3	31.2	36.8	41.8	48
Chine	21.4	23.9	25.9	27.2	28.2	29.7	31.4	33.9	36.5	39.4	38.9	52
Espagne	19.2	20.3	21.9	23.9	25.3	26.8	28.3	30.3	32.7	35.6	37.4	50
Inde	9.6	10.8	11.7	13.1	14.7	17.1	20.4	24.9	30.6	37.4	37.1	43
Belgique	27.2	27.6	28.2	28.8	29.6	30.6	31.9	33.2	34.4	35.9	37.0	53
Roumanie	8.3	9.1	9.5	10.0	11.9	13.7	16.1	20.0	24.9	30.7	34.6	47
Maroc	61.9	56.6	51.0	48.1	44.9	42.3	39.9	38.0	36.5	35.8	33.8	49
Érythrée	0.3	0.3	0.3	0.4	3.2	9.1	15.7	21.0	26.0	30.4	30.0	46
France	17.8	18.1	18.3	18.7	19.7	20.9	22.6	24.2	25.8	27.8	29.0	52
Autres pays	304.8	315.3	316.6	321.2	322.8	330.7	344.1	357.8	375.9	399.4	395.5	
<b>Total</b>	<b>760.4</b>	<b>786.1</b>	<b>796.2</b>	<b>816.0</b>	<b>847.3</b>	<b>900.5</b>	<b>972.3</b>	<b>1 040.8</b>	<b>1 110.9</b>	<b>1 192.3</b>	<b>1 203.0</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Pologne

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2010 (%)
Ukraine	10.2	..	13.4	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Allemagne	4.4	..	5.2	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Russie	4.2	..	4.2	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bélarus	3.2	..	3.8	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Viet Nam	2.9	..	2.6	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Arménie	1.4	..	1.8	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Suède	1.3	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Bulgarie	1.1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
États-Unis	1.1	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Anc. URSS	1.0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autriche	1.0	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Grèce	0.9	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Royaume-Uni	0.8	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
France	0.7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Rép. tchèque	0.7	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autres pays	40.4	..	54.8	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Total</b>	<b>75.2</b>	<b>79.3</b>	<b>85.8</b>	<b>93.3</b>	<b>101.2</b>	<b>108.3</b>	<b>149.6</b>	<b>210.3</b>	<b>239.2</b>	<b>289.8</b>	<b>358.2</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Portugal

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Brésil	119.4	111.4	105.6	92.1	87.5	82.6	81.3	85.4	105.4	151.3	184.0	56
Royaume-Uni	17.2	17.7	16.7	16.5	16.6	17.2	19.4	22.4	26.4	34.4	46.2	45
Cap-Vert	44.0	43.9	42.9	42.4	40.9	38.7	36.6	35.0	34.7	37.4	36.6	53
Roumanie	36.8	39.3	35.2	34.2	31.5	30.5	30.4	30.8	30.9	31.1	30.1	46
Ukraine	49.5	48.0	44.1	41.1	37.9	35.8	34.5	32.5	29.2	29.7	28.6	55
Italie	5.1	5.3	5.2	5.1	5.3	6.1	8.5	12.9	18.9	25.4	28.2	42
Chine	15.7	16.8	17.5	18.7	21.5	21.4	22.6	23.2	25.4	27.9	26.1	50
France	5.1	5.3	5.2	5.3	6.5	8.4	11.3	15.3	19.8	23.1	24.9	47
Inde	5.3	5.4	5.7	6.0	6.4	6.9	7.2	8.0	11.4	17.6	24.6	22
Angola	23.5	21.6	20.4	20.2	19.7	18.2	17.0	16.9	18.4	22.7	24.4	57
Népal	0.8	1.1	1.7	2.6	3.5	4.8	5.8	7.4	11.5	16.8	21.0	37
Guinée-Bissau	19.8	18.5	17.8	17.8	18.0	17.1	15.7	15.2	16.2	18.9	19.7	47
Espagne	8.9	9.3	9.4	9.5	9.7	10.0	11.1	12.5	14.1	15.8	17.0	49
Allemagne	9.0	9.1	8.6	8.6	8.8	9.0	10.0	11.2	12.8	14.7	16.0	47
Sao Tomé-et-Principe	10.5	10.5	10.4	10.3	10.2	9.6	9.0	8.6	9.2	10.2	10.7	55
Autres pays	74.7	73.6	70.9	70.9	71.3	72.3	77.4	84.4	96.1	113.2	124.0	..
<b>Total</b>	<b>445.3</b>	<b>436.8</b>	<b>417.0</b>	<b>401.3</b>	<b>395.2</b>	<b>388.7</b>	<b>397.7</b>	<b>421.7</b>	<b>480.3</b>	<b>590.3</b>	<b>662.1</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

**Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – République slovaque**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Rép. tchèque	9.0	10.6	11.0	11.4	11.9	12.5	13.0	13.5	14.0	14.4	15.1	48
Hongrie	5.3	7.1	7.8	8.1	8.6	9.2	9.8	10.2	10.7	11.1	11.6	34
Roumanie	5.8	4.4	4.7	4.9	5.3	5.8	6.3	6.5	6.9	7.1	7.3	29
Pologne	5.6	4.8	4.9	5.1	5.2	5.4	5.6	5.8	5.9	6.1	6.3	47
Ukraine	6.3	2.6	2.7	2.7	2.8	3.1	3.2	3.5	3.7	4.1	4.4	61
Allemagne	4.1	3.4	3.5	3.6	3.7	3.8	3.9	4.1	4.2	4.3	4.4	26
Italie	1.7	1.7	1.9	2.0	2.1	2.4	2.6	2.8	2.9	3.0	3.1	20
Royaume-Uni	1.5	1.4	1.5	1.6	1.6	1.7	1.9	2.0	2.2	2.4	2.5	29
Autriche	2.2	1.7	1.8	1.8	1.9	1.9	2.0	2.1	2.1	2.1	2.2	25
Bulgarie	1.7	1.4	1.5	1.6	1.6	1.8	1.9	2.0	2.1	2.1	2.2	26
Russie	2.2	1.3	1.3	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6	1.7	1.7	1.8	62
France	1.7	1.2	1.3	1.4	1.4	1.5	1.6	1.7	1.7	1.7	1.8	30
Viet Nam	2.3	1.2	1.3	1.4	1.4	1.5	1.5	1.6	1.7	1.7	1.8	44
Croatie	0.5	0.3	0.3	0.5	0.6	0.7	0.9	0.9	1.0	1.1	1.1	24
Espagne	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	0.8	0.9	0.9	1.0	1.1	39
Autres pays	17.6	9.9	10.6	11.1	11.7	12.4	13.2	13.8	14.4	14.9	15.4	
<b>Total</b>	<b>68.0</b>	<b>53.4</b>	<b>56.5</b>	<b>59.2</b>	<b>61.8</b>	<b>65.8</b>	<b>69.7</b>	<b>72.9</b>	<b>76.1</b>	<b>78.9</b>	<b>82.1</b>	<b>38</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>**Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – République tchèque**

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Ukraine	124.3	118.9	112.5	105.1	104.2	105.6	109.9	117.1	131.3	145.2	165.4	44
Rép. slovaque	71.8	81.3	85.8	90.9	96.2	101.6	107.3	111.8	116.8	121.3	124.5	47
Viet Nam	60.3	58.2	57.3	57.3	56.6	56.9	58.0	59.8	61.1	61.9	62.8	46
Russie	31.8	32.4	33.0	33.1	34.4	34.7	35.8	36.6	38.0	38.0	41.7	56
Allemagne	13.9	15.8	17.1	18.5	19.7	20.5	21.2	21.3	21.3	21.5	20.9	20
Pologne	18.2	19.1	19.2	19.5	19.6	19.8	20.3	20.7	21.3	21.8	20.7	52
Roumanie	4.4	4.8	5.7	6.8	7.7	9.1	10.8	12.6	14.7	16.8	18.4	33
Bulgarie	6.9	7.4	8.2	9.1	10.1	11.0	12.3	13.8	15.6	17.2	17.9	37
Mongolie	5.6	5.4	5.3	5.3	5.5	6.0	6.8	7.9	9.1	9.8	10.1	53
Royaume-Uni	4.4	4.9	5.2	5.4	5.6	6.0	6.3	6.7	7.1	8.3	9.1	25
Hongrie	0.7	0.8	1.0	1.5	2.3	3.1	4.1	5.4	6.6	7.7	8.9	37
Chine	5.5	5.6	5.6	5.5	5.6	5.7	6.1	6.9	7.5	7.7	7.9	47
États-Unis	6.1	7.3	7.0	7.1	6.5	6.5	8.8	9.6	9.5	7.2	7.5	40
Bélarus	4.2	4.2	4.3	4.3	4.4	4.5	4.7	5.2	6.2	6.9	7.0	51
Kazakhstan	4.2	4.5	4.8	4.8	5.0	5.1	5.5	5.7	6.0	5.9	6.9	56
Autres pays	62.0	63.5	63.9	64.8	66.0	68.5	75.7	83.3	92.3	96.1	102.7	
<b>Total</b>	<b>424.3</b>	<b>434.2</b>	<b>435.9</b>	<b>439.2</b>	<b>449.4</b>	<b>464.7</b>	<b>493.4</b>	<b>524.1</b>	<b>564.3</b>	<b>593.4</b>	<b>632.6</b>	<b>43</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Royaume-Uni

Milliers

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2018 (%)
Pologne	550	658	713	679	826	855	1 006	994	829	..	..	52
Roumanie	72	79	117	148	165	219	324	382	478	..	..	45
Inde	354	332	360	336	354	379	347	317	370	..	..	54
Irlande	344	386	356	345	309	329	330	343	350	..	..	56
Italie	117	153	125	138	182	212	262	296	311	..	..	42
Portugal	104	123	106	138	140	235	247	269	195	..	..	46
Pakistan	137	166	163	194	197	184	175	167	186	..	..	48
Lituanie	99	129	126	153	158	192	204	196	181	..	..	57
France	116	114	132	132	135	189	181	186	179	..	..	54
Espagne	61	55	82	75	130	167	162	191	156	..	..	46
États-Unis	133	109	146	149	145	132	127	130	149	..	..	58
Chine	107	106	87	93	106	122	113	132	148	..	..	65
Pays-Bas	58	56	59	83	85	81	102	97	125	..	..	55
Allemagne	129	132	137	153	110	119	166	131	120	..	..	61
Bulgarie	34	47	33	62	45	68	81	109	105	..	..	50
Autres pays	2 109	2 140	2 047	2 063	2 067	2 109	2 124	2 197	2 109	..	..	
<b>Total</b>	<b>4 524</b>	<b>4 785</b>	<b>4 788</b>	<b>4 941</b>	<b>5 154</b>	<b>5 592</b>	<b>5 951</b>	<b>6 137</b>	<b>5 991</b>	<b>6 227</b>	<b>..</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Slovénie

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Bosnie-Herzégovine	38.8	39.3	41.3	43.3	44.9	47.7	50.4	54.0	62.9	73.2	79.6	29
Serbie	7.6	7.3	7.8	9.8	9.7	9.8	10.6	11.8	14.0	16.2	17.3	27
Macédoine du Nord	8.8	9.1	9.6	9.8	10.1	10.4	10.8	11.3	12.3	13.3	14.0	45
Croatie	7.7	8.0	8.3	8.7	8.8	8.9	9.2	9.5	9.8	10.1	10.2	39
Russie	0.6	0.7	0.8	1.1	1.5	2.0	2.3	2.6	3.0	3.3	3.5	55
Bulgarie	1.1	1.5	1.8	2.1	2.5	2.6	2.9	3.2	3.4	3.6	3.3	30
Italie	0.9	1.0	1.2	1.4	1.6	1.8	2.1	2.2	2.4	2.5	2.8	34
Ukraine	1.2	1.3	1.4	1.4	1.5	1.7	1.9	2.0	2.2	2.3	2.4	62
Chine	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	1.0	1.1	1.1	1.2	1.3	1.4	44
Allemagne	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	1.0	48
Monténégro	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.9	0.9	44
Royaume-Uni	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	37
Hongrie	0.2	0.2	0.2	0.3	0.4	0.4	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7	46
Autriche	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	42
République slovaque	0.5	0.4	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	65
Autres pays	12.4	13.7	15.2	14.9	16.6	18.3	19.6	20.4	23.0	26.5	29.9	
<b>Total</b>	<b>82.7</b>	<b>85.6</b>	<b>91.4</b>	<b>96.6</b>	<b>101.5</b>	<b>107.8</b>	<b>114.4</b>	<b>121.9</b>	<b>138.2</b>	<b>156.4</b>	<b>168.7</b>	<b>34</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>



## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Suède

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Syrie	4.1	5.0	9.1	20.5	42.2	70.0	116.4	132.1	137.1	116.4	95.1	45
Pologne	40.9	42.7	44.6	46.1	48.2	50.8	52.5	54.0	54.9	55.5	53.8	44
Afghanistan	9.8	12.7	16.7	20.3	23.6	26.0	28.0	37.4	45.4	49.6	48.5	33
Finlande	70.6	67.9	65.3	62.8	59.7	57.6	55.8	53.8	51.0	48.7	46.1	58
Érythrée	6.4	8.4	10.0	12.8	18.0	25.1	32.1	36.4	39.7	43.0	43.5	44
Norvège	34.9	34.8	34.8	34.6	34.5	34.4	34.6	34.7	34.5	34.5	32.6	52
Danemark	40.5	40.5	40.2	39.3	38.4	37.1	35.2	33.4	31.5	30.2	29.1	42
Allemagne	27.6	27.8	28.0	28.1	28.2	28.2	28.7	29.0	29.2	29.5	29.0	50
Somalie	30.8	33.0	36.1	45.0	47.1	46.2	41.3	36.4	32.4	30.9	28.9	50
Inde	7.1	7.7	8.4	9.2	10.4	11.4	13.5	17.1	22.2	27.0	28.3	41
Iraq	56.6	55.8	43.2	31.2	25.9	23.2	22.7	25.3	26.4	25.9	23.4	41
Chine	14.1	15.5	16.3	17.1	17.5	16.6	17.3	18.6	20.2	21.9	22.3	53
Roumanie	8.8	10.2	11.2	12.0	13.0	14.4	15.5	16.9	18.2	19.3	18.9	44
Lituanie	6.6	7.7	8.7	9.5	10.4	11.3	12.2	13.6	14.6	15.5	15.6	45
Iran	13.5	14.3	14.5	14.8	14.9	14.1	14.2	14.6	15.2	15.9	15.6	45
Autres pays	260.9	271.1	280.2	291.4	307.5	316.4	332.0	344.0	360.0	376.7	374.9	
<b>Total</b>	<b>633.3</b>	<b>655.1</b>	<b>667.2</b>	<b>694.7</b>	<b>739.4</b>	<b>782.8</b>	<b>851.9</b>	<b>897.3</b>	<b>932.3</b>	<b>940.6</b>	<b>905.3</b>	<b>46</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Suisse

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2021 (%)
Italie	289.1	290.5	294.4	301.3	308.6	313.7	318.7	319.4	322.1	323.7	328.3	42
Allemagne	264.2	276.8	285.4	293.2	298.6	301.5	304.7	305.8	307.9	309.4	311.5	45
Portugal	213.2	224.2	238.4	253.8	263.0	268.1	269.5	268.0	265.5	262.9	260.9	45
France	95.1	99.5	103.9	110.2	116.8	123.1	127.3	131.5	135.3	139.6	146.4	45
Espagne	64.2	66.0	69.8	75.4	79.5	82.4	83.5	83.7	84.3	85.2	87.2	46
Macédoine du Nord	60.2	60.8	61.6	62.5	63.3	64.2	65.2	65.8	66.5	67.0	67.6	51
Türkiye	70.6	70.2	69.6	69.2	69.1	68.6	68.0	67.3	66.7	66.3	67.1	47
Serbie	113.3	103.0	94.9	79.3	69.7	65.3	64.3	63.2	61.9	60.7	59.7	50
Autriche	37.2	38.2	39.0	39.6	40.4	41.3	42.1	42.7	43.2	43.9	44.5	47
Royaume-Uni	36.4	38.6	39.4	40.4	41.1	41.3	41.0	41.0	41.0	41.4	42.4	43
Pologne	11.5	13.9	16.2	17.9	21.4	24.7	26.9	29.2	31.6	33.9	36.2	49
Érythrée	8.4	8.4	9.8	11.7	14.0	16.6	19.8	23.2	26.2	29.0	30.9	45
Bosnie-Herzégovine	34.6	33.5	32.9	32.2	31.8	31.3	30.8	30.2	29.6	29.0	28.5	49
Croatie	33.8	32.8	31.8	30.7	30.2	29.6	29.0	28.5	28.5	28.3	28.3	50
Sri Lanka	24.6	24.6	23.9	23.7	24.5	25.4	25.8	25.9	26.0	26.2	26.5	48
Autres pays	364.2	391.4	414.2	445.5	474.9	497.0	513.0	528.3	544.9	564.9	586.0	
<b>Total</b>	<b>1 720.4</b>	<b>1 772.3</b>	<b>1 825.1</b>	<b>1 886.6</b>	<b>1 947.0</b>	<b>1 993.9</b>	<b>2 029.5</b>	<b>2 053.6</b>	<b>2 081.2</b>	<b>2 111.4</b>	<b>2 151.9</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Tableau B.5. Effectifs d'étrangers par nationalité – Türkiye

Milliers

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Dont : femmes 2020 (%)
Iraq	8.1	11.8	19.1	31.1	47.2	93.7	149.7	201.1	283.9	313.8	..	47
Afghanistan	7.4	10.7	19.5	27.9	33.6	38.5	59.9	79.6	120.4	152.2	..	42
Turkménistan	3.9	5.8	11.7	13.4	18.4	23.4	28.3	42.8	68.1	133.7	..	44
Syrie	2.9	5.1	10.1	57.9	50.9	56.6	75.2	64.6	88.0	114.3	..	42
Iran	5.2	7.9	12.2	16.8	21.9	27.8	37.9	44.9	68.8	92.7	..	47
Allemagne	32.6	43.6	25.6	59.0	63.2	69.9	75.1	77.2	82.0	88.5	..	52
Azerbaïdjan	9.9	14.8	18.9	26.2	30.2	36.5	47.0	51.6	61.8	68.5	..	53
Ouzbékistan	2.7	3.4	6.5	7.9	11.0	16.1	21.7	31.6	34.1	44.9	..	71
Russie	10.7	14.4	15.6	20.7	21.6	25.3	27.7	24.3	33.4	40.2	..	67
Égypte	0.3	0.4	0.6	1.2	2.7	4.4	7.6	14.5	26.2	31.1	..	38
Libye	0.2	0.3	1.3	1.0	6.2	14.5	13.8	15.8	19.5	24.3	..	38
Kirghizistan	3.3	4.8	6.1	8.4	10.6	14.0	17.1	18.6	19.6	23.5	..	74
Géorgie	1.7	2.4	15.7	13.5	19.1	19.8	22.1	23.2	19.9	22.1	..	81
Cisjordanie et bande de Gaza	0.6	0.8	1.3	1.9	2.5	3.3	4.8	8.3	15.7	21.5	..	38
Kazakhstan	5.8	6.9	8.4	11.1	11.9	13.7	14.9	12.6	16.8	21.2	..	61
Autres pays	95.3	109.0	106.0	158.6	167.4	192.8	213.6	208.3	252.7	338.7	..	
<b>Total</b>	<b>190.5</b>	<b>242.1</b>	<b>278.7</b>	<b>456.5</b>	<b>518.3</b>	<b>650.3</b>	<b>816.4</b>	<b>919.1</b>	<b>1 211.0</b>	<b>1 531.2</b>	..	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/xzeijp>

## Métadonnées relatives aux tableaux A.5. et B.5. Effectifs de personnes étrangères

Pays	Commentaires	Source
Allemagne	Effectifs d'étrangers inscrits sur le registre de population. Comprend tous les étrangers quel que soit leur résidence (logements privés ou collectifs). Non compris les citoyens d'origine allemande nés à l'étranger ( <i>Aussiedler</i> ). <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre central de la population, Office fédéral de la statistique.
Autriche	Effectifs d'étrangers inscrits sur le Registre de population. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre de population, Statistique Autriche.
Belgique	À partir de 2011, inclut les étrangers qui ont vécu en Belgique pendant une période continue d'au moins 12 mois et les personnes qui sont arrivées en Belgique moins de 12 mois avant le moment de référence avec l'intention d'y rester pendant au moins un an ; inclut également les demandeurs d'asile. Jusqu'en 2010, inclut les étrangers dont le lieu de résidence principal est en Belgique et qui sont inscrits dans une commune (registre des étrangers ou registre des étrangers à statut privilégié ou registre des fonctionnaires de l'Union européenne) ; exclut les demandeurs d'asile, les personnes qui résident sur le territoire belge depuis moins de trois mois ou qui sont en situation irrégulière. Ruptures de séries en 2011 et en 2012. Les données pour l'année 2019 sont provisoires.. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre de population, Eurostat.
Canada	Recensements de 2011 et 2016.	Statistiques Canada.
Chili	Estimation des résidents étrangers par le recensement de 2017.	Institut national de la statistique.
Corée	Étrangers restant sur le territoire plus de 90 jours et inscrits sur les registres de population. Comprend les résidents étrangers, les Coréens de souche détenteurs d'un visa F-4, et les titulaires d'un visa de courte durée dépassée (dans la catégorie nationalité inconnue).	Ministère de la Justice.
Danemark	Effectifs d'étrangers inscrits sur le Registre de population. Non compris les demandeurs d'asile et les autres titulaires de permis de résidence temporaire. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre central de population, Statistique Danemark.
Espagne	Tous les étrangers inscrits dans les registres municipaux indépendamment de leur statut légal. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registres municipaux, Institut national de statistique (INE).
Estonie	Registre de la population. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Ministère de l'Intérieur.
États-Unis	Étrangers nés à l'étranger	Current Population Survey, Bureau du recensement.
Finlande	Effectifs d'étrangers inscrits sur le Registre de population. Y compris les étrangers d'origine finnoise. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre central de la population, Statistique Finlande.
France	Étrangers ayant établi leur résidence principale en France. Y compris les stagiaires, les étudiants ainsi que les étrangers en situation irrégulière qui acceptent de se faire recenser. Non compris les travailleurs saisonniers ou frontaliers. Les totaux entre 2018 et 2021 sont estimés à partir des données de l'INSEE. Y compris le département de Mayotte à partir de 2014.	Recensements de la population, Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).
Grèce	Estimation de la population par groupe de nationalités. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Service hellénique de la statistique.
Hongrie	Titulaires d'un permis de résidence ou d'installation. À partir de 2010, inclut les ressortissants de pays tiers détenteurs d'un permis de résidence temporaire (d'un an ou plus). À partir de 2012, inclut les personnes sous protection subsidiaire. Les données pour 2011 ont été ajustées pour correspondre aux résultats du recensement d'octobre. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Bureau de l'immigration et de la nationalité, Bureau central de la statistique.
Irlande	Recensements de 2011 et 2016.	Bureau central de la statistique (CSO).
Islande	Données du registre national des personnes. Il est admis que le nombre d'étrangers est surestimé. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Statistique Islande.

Pays	Commentaires	Source
Italie	Les données se réfèrent aux étrangers résidents (inscrits dans les registres municipaux). Non compris les enfants de moins de 18 ans inscrits sur le permis de leurs parents. Y compris les personnes régularisées à la suite du programme de 2009. À partir de 2019, les données prennent en compte les résultats du recensement permanent de la population. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Institut national de statistique (ISTAT).
Japon	Étrangers sur le territoire avec un statut de résident de moyenne ou longue durée selon les conditions établies par le <i>Immigration Control and Refugee Recognition Act</i> . <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Ministère de la Justice, Service de l'immigration.
Lettonie	Registre de population. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Bureau de la Citoyenneté et des affaires migratoires.
Lituanie	<i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Département des migrations.
Luxembourg	Étrangers inscrits sur le registre de population. Non compris les visiteurs (moins de trois mois) et les travailleurs frontaliers. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier. Les chiffres de 2010 sont extraits du recensement de février 2011.	Registre de la population. Institut national de la statistique et des études économiques (Statec).
Mexique	Nombre d'étrangers détenteurs d'un permis de résidence permanente ou temporaire. Les données jusqu'en 2012 sont des estimations de la population concernée par la Loi de 1974 ; elles incluent les immigrés FM2 "inmigrante" et "inmigrado" (les deux ont des statuts de résidents permanents) et les immigrés temporaires FM3 de certaines catégories (non immigrés, FM3). À partir de 2014, les données sont des estimations de la population concernée par la Loi sur la migration de 2011.	Unité des politiques migratoires, Institut national des migrations (INM), Ministère de l'Intérieur.
Norvège	Effectifs d'étrangers résidents inscrits sur le registre de population. Non compris les visiteurs (moins de six mois) et les travailleurs frontaliers. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre central de la population, Statistique Norvège.
Pays-Bas	Effectifs d'étrangers inscrits sur le registre de population. Les chiffres incluent les corrections administratives et les demandeurs d'asile qui ne résident pas dans des centres d'accueil. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre de la population, Bureau central de statistique (CBS).
Pologne		Registre central de population, Bureau central de la statistique.
Portugal	Titulaires de permis de résidence valides et titulaires d'un visa de longue durée renouvelé dans l'année.	Bureau de l'immigration et du contrôle des frontières (SEF) ; Institut national statistique (INE).
République slovaque	Titulaires d'un permis de résidence permanent ou à long terme.	Registre des étrangers, ministère de l'Intérieur.
République tchèque	Nombre d'étrangers qui résident dans le pays de façon permanente ou temporaire (avec un visa de longue durée, un permis de résidence de longue durée ou un permis de résidence temporaire s'agissant des ressortissants des pays de l'UE). <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Ministère de l'Intérieur, Direction de la Police des Étrangers.
Royaume-Uni	Résidents étrangers. Le total des étrangers ne comprend pas les personnes du Nouveau Commonwealth dont la nationalité est inconnue (environ 10 000 à 15 000 personnes). <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Enquête sur la population active, Home Office.
Slovénie	Détenteurs d'un permis de résidence en cours de validité, quel que soit le statut administratif de la personne. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre de la population, ministère de l'Intérieur.
Suède	Effectifs d'étrangers inscrits sur le registre de population. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre de la population, Statistique Suède.
Suisse	Effectifs de personnes étrangères détentrices d'un permis de résidence ou d'installation (permis B et C respectivement). Les détenteurs d'un permis L (courte durée) sont également inclus si leur séjour dépasse 12 mois. Non compris les travailleurs saisonniers ou frontaliers. <i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Registre des étrangers, Office fédéral des migrations.
Türkiye	<i>Date de référence</i> : 1 <sup>er</sup> janvier.	Eurostat.

Note : Les données pour la Serbie peuvent inclure d'anciens ressortissants du Monténégro ou de Serbie-et-Monténégro. Certains commentaires peuvent porter sur des nationalités/pays de naissance ne figurant pas dans cette annexe mais disponibles en ligne (<http://stats.OECD.org/>).

## Acquisitions de la nationalité

Les naturalisations exercent un impact sur l'évolution des populations étrangère et nationale. Dans les comparaisons internationales, il faut tenir compte de l'hétérogénéité des législations sur l'acquisition de la nationalité. En France et en Belgique par exemple, où les étrangers peuvent obtenir assez facilement la nationalité, l'accroissement de la population étrangère par le biais de l'immigration et des naissances peut entraîner à moyen terme une augmentation significative de la population nationale. Au contraire, dans les pays où la naturalisation est plus difficile, la dynamique migratoire se traduit presque intégralement par une augmentation de la population étrangère. Par ailleurs, des changements dans les codes de la nationalité peuvent avoir des effets significatifs. Par exemple, au cours des années 1980, l'acquisition de la nationalité a été rendue plus facile dans certains pays de l'OCDE, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'étrangers et, en contrepartie, une augmentation de celui de nationaux.

La législation qui prévaut dans les pays d'accueil n'est pas le seul facteur agissant sur les naturalisations. Par exemple, lorsque l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil entraîne la perte de la nationalité du pays d'origine, l'étranger peut hésiter à se faire naturaliser. Lorsque le fait d'acquérir la nationalité du pays d'accueil offre peu d'avantages par rapport au fait de rester étranger, la décision d'acquérir la nationalité du pays d'accueil dépend du délai requis et des démarches à effectuer pour obtenir la naturalisation. Il faut y ajouter aussi les valeurs symboliques et politiques qu'attachent les individus à devenir citoyens de tel ou tel pays.

Les données sur les naturalisations proviennent généralement de sources administratives. Les chiffres comprennent en général l'ensemble des modes d'acquisition de la nationalité. Il s'agit des procédures de naturalisation soumises à des conditions de résidence, d'âge, etc. ainsi que des acquisitions de nationalité par déclaration ou par option (à la suite d'un mariage, d'une adoption et d'autres possibilités liées à la résidence ou à la filiation), des réintégrations dans la nationalité et des autres moyens d'accéder à la nationalité du pays.

Tableau A.6. Acquisitions de la nationalité dans les pays de l'OCDE

Effectifs et pourcentages

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Allemagne	101 570	106 897	112 348	112 353	108 422	107 317	110 383	112 211	112 340	128 905	109 880
% de la pop. étrangère	1.5	1.6	1.7	1.6	1.5	1.4	1.4	1.2	1.1	1.2	1
Australie	119 383	95 235	83 698	123 438	162 002	135 596	133 126	137 750	80 562	127 674	204 817
% de la pop. étrangère	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Autriche	6 135	6 690	7 043	7 354	7 570	8 144	8 530	9 271	9 450	10 606	8 996
% de la pop. étrangère	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.7	0.7	0.7	0.8	0.6
Belgique	34 636	29 786	38 612	34 801	18 726	27 071	31 935	37 399	36 200	40 594	33 915
% de la pop. étrangère	3.4	2.8	3.3	2.9	1.5	2.2	2.5	2.8	2.7	2.9	2.4
Canada	143 579	179 451	111 923	127 470	259 274	251 144	147 267	105 813	176 487	250 498	110 835
% de la pop. étrangère	..	..	5.7	..	..	..	..	4.4	..	..	..
Chili	741	1 030	1 226	678	1 048	691	792	2 991	1 801	354	487
% de la pop. étrangère	..	..	..	..	..	..	..	..	0.2	..	0
Corée	17 323	18 400	12 527	13 956	14 200	13 934	12 854	13 293	14 758	12 875	16 065
% de la pop. étrangère	1.7	1.7	1	1.2	1.1	0.9	0.8	0.8	0.8	0.7	0.8
Danemark	3 006	3 911	3 489	1 750	4 747	11 745	15 028	7 272	2 836	1 781	7 076
% de la pop. étrangère	0.9	1.2	1	0.5	1.3	3	3.6	1.6	0.6	0.4	1.3
Espagne	123 721	114 599	115 557	225 793	205 880	114 351	150 944	66 498	90 774	98 954	126 266
% de la pop. étrangère	2.3	2.1	2.2	4.3	4.1	2.4	3.4	1.5	2.1	2.2	2.6
Estonie	1 189	1 518	1 340	1 330	1 614	897	1 775	882	766	779	770
% de la pop. étrangère	..	..	..	0.6	0.8	0.4	0.8	0.4	0.4	0.4	0.4
États-Unis	619 913	694 193	757 434	779 929	653 416	730 259	753 060	707 265	761 901	843 593	628 254
% de la pop. étrangère	2.9	3.2	3.4	3.5	3	3.3	3.4	3.2	3.4	3.7	2.8
Finlande	4 334	4 558	9 087	8 930	8 260	7 921	9 375	12 219	9 211	9 649	7 816
% de la pop. étrangère	3	2.9	5.4	4.9	4.2	3.8	4.3	5.3	3.8	3.9	3
France	143 261	114 569	96 050	97 276	105 613	113 608	119 152	114 274	110 014	109 821	86 483
% de la pop. étrangère	3.8	3	2.5	2.4	2.6	2.6	2.7	2.5	2.3	2.3	1.7
Grèce	9 387	17 533	20 302	29 462	21 829	12 837	32 819	34 305	27 857	16 328	13 272
% de la pop. étrangère	1	1.9	2.2	3.2	2.5	1.5	4	4.3	3.4	2	1.6
Hongrie	6 086	20 554	18 379	9 178	8 745	4 048	4 315	2 787	3 508	3 255	2 139
% de la pop. étrangère	3.3	10.4	8.9	6.4	6.2	2.9	3	1.8	2.3	2	1.2
Irlande	6 387	10 749	25 039	24 263	21 090	13 565	10 044	8 195	8 223	5 791	5 475
% de la pop. étrangère	1.1	1.9	4.2	4	3.5	2.2	1.7	1.3	1.5	1	0.9
Islande	450	370	413	597	595	801	703	637	569	437	395
% de la pop. étrangère	1.8	1.7	2	2.8	2.8	3.5	2.9	2.4	1.9	1.2	0.9
Italie	65 938	56 153	65 383	100 712	129 887	178 035	201 591	146 605	112 523	127 001	131 803
% de la pop. étrangère	1.9	1.5	1.7	2.5	3	3.6	4	2.9	2.2	2.5	2.6
Japon	13 072	10 359	10 622	8 646	9 277	9 469	9 554	10 315	9 074	8 453	9 079
% de la pop. étrangère	0.6	0.5	0.5	0.4	0.5	0.5	0.5	0.5	0.4	0.3	0.3
Lettonie	3 660	2 467	3 784	3 083	2 141	1 897	1 957	962	930	808	725
% de la pop. étrangère	1	0.7	1.1	1	0.7	0.6	0.7	0.3	0.3	0.3	0.3
Lituanie	162	311	183	173	179	177	173	166	196	123	176
% de la pop. étrangère	0.5	1.1	0.8	0.8	0.8	0.8	0.8	0.9	1	0.4	0.4
Luxembourg	4 311	3 405	4 680	4 411	4 991	5 306	7 140	9 030	11 864	11 450	9 387
% de la pop. étrangère	2	1.6	2.1	1.9	2.1	2.1	2.8	3.4	4.2	4	3.2
Mexique	2 150	2 633	3 590	3 581	2 341	2 736	2 940	3 067	3 872	3 070	..
% de la pop. étrangère	0.8	0.9	1.2	1.2	..	0.8	0.8	0.8	0.9	0.7	..
Norvège	11 903	14 637	12 384	13 223	15 336	12 432	14 676	21 648	10 268	13 201	19 698
% de la pop. étrangère	3.9	4.4	3.4	3.2	3.4	2.6	2.9	4	1.8	2.3	3.4
Nouvelle-Zélande	15 331	19 513	27 607	28 468	28 759	28 468	32 862	37 464	36 840	31 977	23 528
% de la pop. étrangère	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Pays-Bas	26 275	28 598	30 955	25 882	32 578	27 877	28 534	27 663	27 851	34 191	55 943
% de la pop. étrangère	3.7	3.9	4.1	3.3	4.1	3.4	3.4	3.1	2.9	3.3	5
Pologne	2 926	2 325	3 792	3 462	4 518	4 048	4 086	4 259	4 593	12 917	7 159
% de la pop. étrangère	4.8	3.1	4.8	4	4.8	4	3.8	2.8	2.2	5.4	2.5

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Portugal	21 750	23 238	21 819	24 476	21 124	20 396	25 104	18 022	21 333	21 099	32 147
% de la pop. étrangère	4.9	5.1	4.9	5.6	5.1	5.1	6.4	4.6	5.4	5	6.7
République slovaque	239	272	255	207	234	309	484	645	721	586	548
% de la pop. étrangère	0.5	0.4	0.4	0.4	0.4	0.5	0.8	1	1	0.8	0.7
République tchèque	1 495	1 936	2 036	2 514	5 114	4 925	5 536	6 440	5 260	4 456	4 214
% de la pop. étrangère	0.3	0.4	0.5	0.6	1.2	1.1	1.2	1.4	1.1	0.9	0.7
Royaume-Uni	195 014	177 866	194 288	208 021	125 715	118 054	149 378	123 207	157 004	159 356	130 551
% de la pop. étrangère	4.5	3.9	4.1	4.3	2.5	2.3	2.7	2.1	2.6	2.7	2.1
Slovénie	1 840	1 775	1 490	1 470	1 057	1 255	1 297	1 563	1 978	1 911	1 725
% de la pop. étrangère	2.6	2.2	1.8	1.7	1.2	1.3	1.3	1.5	1.7	1.6	1.2
Suède	32 197	36 328	49 746	49 632	42 918	48 249	60 343	68 898	63 818	64 206	80 175
% de la pop. étrangère	5.7	6	7.9	7.6	6.4	6.9	8.2	8.8	7.5	7.2	8.6
Suisse	39 314	36 757	34 121	34 332	33 325	40 888	41 587	44 515	42 630	40 277	34 062
% de la pop. étrangère	2.4	2.2	2	1.9	1.8	2.2	2.1	2.2	2.1	2	1.6
Türkiye	9 488	9 216	..	..	..	..	..	..	..	..	..
% de la pop. étrangère	9.1	5.5	..	..	..	..	..	..	..	..	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des Tableaux B.6.

StatLink  <https://stat.link/ly4ten>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Allemagne**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Türkiye	26 192	28 103	33 246	27 970	22 463	19 695	16 290	14 984	16 700	16 235	11 630	48
Syrie	1 401	1 454	1 321	1 508	1 820	2 027	2 263	2 479	2 880	3 860	6 700	38
Roumanie	2 523	2 399	2 343	2 504	2 566	3 001	3 828	4 238	4 325	5 830	5 930	61
Pologne	3 789	4 281	4 496	5 462	5 932	5 957	6 632	6 613	6 220	6 020	5 000	69
Royaume-Uni	256	284	325	460	515	622	2 865	7 493	6 640	14 600	4 930	39
Iraq	5 228	4 790	3 510	3 150	3 172	3 450	3 553	3 480	4 080	4 645	4 770	44
Italie	1 305	1 707	2 202	2 754	3 245	3 406	3 597	4 256	4 050	4 475	4 075	49
Iran	3 046	2 728	2 463	2 560	2 546	2 533	2 661	2 689	3 080	3 805	3 965	50
Afghanistan	3 520	2 711	2 717	3 054	3 000	2 572	2 482	2 400	2 545	2 675	2 880	41
Serbie	3 285	2 878	2 611	2 586	2 223	1 941	2 596	1 950	2 475	3 115	2 765	54
Grèce	1 450	2 290	4 167	3 498	2 800	3 058	3 444	3 424	3 235	3 130	2 650	49
Maroc	2 806	3 011	2 852	2 710	2 689	2 551	2 450	2 390	2 365	2 390	2 320	48
Ukraine	3 118	4 264	3 691	4 539	3 142	4 168	4 048	2 718	2 455	4 260	2 260	68
Inde	928	865	946	1 190	1 295	1 343	1 549	1 619	1 760	2 130	2 235	44
Bulgarie	1 447	1 540	1 691	1 790	1 718	1 619	1 676	1 739	1 830	1 990	2 040	61
Autres pays	41 276	43 592	43 767	46 618	49 296	49 374	50 449	49 739	47 700	49 745	45 730	
<b>Total</b>	<b>101 570</b>	<b>106 897</b>	<b>112 348</b>	<b>112 353</b>	<b>108 422</b>	<b>107 317</b>	<b>110 383</b>	<b>112 211</b>	<b>112 340</b>	<b>128 905</b>	<b>109 880</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Australie**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Inde	17 788	12 948	10 076	19 217	27 827	24 236	21 989	24 181	17 716	28 470	38 209	51
Royaume-Uni	22 284	19 101	16 401	20 478	25 884	20 583	20 949	21 069	13 875	13 366	25 018	48
Chine	11 109	8 898	6 876	8 979	9 203	7 549	6 931	6 578	1 720	7 974	14 764	58
Philippines	4 505	4 051	5 592	9 090	11 628	8 996	8 333	9 112	4 921	9 267	12 838	58
Pakistan	1 728	1 057	990	2 100	2 739	2 341	3 077	4 480	919	3 360	8 821	45
Viet Nam	2 000	1 688	1 929	2 568	3 514	3 835	4 173	3 859	1 216	3 501	6 804	65
Sri Lanka	3 412	2 520	1 671	2 746	3 957	3 179	3 752	4 487	3 262	4 861	6 195	52
Afrique du Sud	5 218	4 389	4 206	7 900	9 286	6 211	5 629	4 906	3 370	2 680	5 438	50
Nouvelle-Zélande	4 165	4 304	3 458	3 794	5 361	4 091	4 390	3 593	1 840	3 027	5 367	50
Afghanistan	1 342	941	889	1 253	2 620	2 103	991	1 102	387	620	5 102	48
Iran	918	779	1 024	1 657	2 155	2 198	2 416	3 182	1 108	2 770	4 634	49
Irlande	1 280	1 302	1 145	1 796	2 843	3 092	3 943	4 286	2 670	2 991	4 301	46
Iraq	1 538	875	1 103	2 739	3 150	2 054	1 417	1 930	788	3 087	3 883	51
Népal	550	520	589	1 384	1 810	2 401	2 959	2 402	1 665	3 294	3 676	50
Malaisie	2 216	2 207	1 487	1 841	2 788	2 213	2 827	2 734	1 979	2 480	3 633	55
Autres pays	39 330	29 655	26 262	35 896	47 237	40 514	39 350	39 849	23 126	35 926	56 134	
<b>Total</b>	<b>119 383</b>	<b>95 235</b>	<b>83 698</b>	<b>123 438</b>	<b>162 002</b>	<b>135 596</b>	<b>133 126</b>	<b>137 750</b>	<b>80 562</b>	<b>127 674</b>	<b>204 817</b>	<b>53</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>



**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Autriche**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Bosnie-Herzégovine	1 278	1 174	1 131	1 039	1 120	1 216	1 261	1 288	1 032	1 183	967	54
Serbie	1 265	1 090	709	823	671	633	751	557	625	1 008	943	59
Türkiye	937	1 178	1 198	1 108	885	997	818	778	828	911	847	49
Russie	137	296	316	427	431	298	337	323	373	463	355	59
Iran	111	138	168	18	159	182	226	217	306	325	355	48
Roumanie	114	223	275	224	244	221	257	291	456	376	301	64
Afghanistan	113	157	179	28	232	187	332	424	328	372	298	40
Macédoine du Nord	150	182	163	182	210	224	297	296	453	313	250	51
Allemagne	132	117	110	127	187	148	182	234	265	239	227	54
Hongrie	68	66	71	83	111	119	154	227	258	236	221	62
Syrie	28	61	53	83	95	79	134	98	103	164	211	35
Croatie	456	363	401	224	184	143	160	168	251	236	195	65
Inde	84	82	171	165	207	233	277	342	238	250	185	48
Ukraine	75	106	99	134	136	298	225	181	220	360	184	77
Égypte	94	97	152	174	189	214	169	196	247	236	180	46
Autres pays	1 093	1 360	1 847	2 515	2 509	2 952	2 950	3 651	3 467	3 934	3 277	
<b>Total</b>	<b>6 135</b>	<b>6 690</b>	<b>7 043</b>	<b>7 354</b>	<b>7 570</b>	<b>8 144</b>	<b>8 530</b>	<b>9 271</b>	<b>9 450</b>	<b>10 606</b>	<b>8 996</b>	<b>54</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Belgique**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Maroc	7 380	7 035	7 879	5 926	2 408	3 170	3 996	5 084	4 856	4 975	3 756	52
Roumanie	395	356	777	1 155	824	1 192	1 535	2 031	2 219	2 409	2 079	52
Afghanistan	370	174	260	283	194	326	534	875	1 067	1 418	1 464	31
Syrie	259	186	246	205	92	185	253	243	474	979	1 431	37
Italie	2 833	3 697	3 203	1 856	1 199	1 067	1 048	1 174	1 352	1 589	1 217	48
Rép. dém. du Congo	1 604	1 158	1 936	1 526	713	1 061	1 016	1 201	1 191	1 359	1 178	60
Pologne	523	394	729	888	742	1 136	1 243	1 498	1 528	1 710	1 096	61
Cameroun	490	600	924	915	546	738	845	872	955	1 046	945	54
Pays-Bas	641	495	961	1 272	705	993	1 390	1 368	1 064	1 296	939	48
Iraq	322	184	397	612	377	546	655	930	672	759	888	37
Türkiye	2 760	2 359	2 517	1 857	691	843	989	1 061	985	1 073	882	47
Royaume-Uni	111	114	99	141	110	127	506	1 381	1 045	1 630	868	44
France	717	638	903	973	586	647	673	795	869	952	862	51
Russie	1 641	1 032	1 439	1 525	641	950	1 029	973	896	1 059	835	61
Guinée	291	228	757	941	416	635	681	972	855	832	711	51
Autres pays	14 299	11 136	15 585	14 726	8 482	13 455	15 542	16 941	16 172	17 508	14 764	
<b>Total</b>	<b>34 636</b>	<b>29 786</b>	<b>38 612</b>	<b>34 801</b>	<b>18 726</b>	<b>27 071</b>	<b>31 935</b>	<b>37 399</b>	<b>36 200</b>	<b>40 594</b>	<b>33 915</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Canada

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Philippines	11 586	15 902	10 392	14 583	27 416	31 729	23 875	14 050	19 647	33 922	15 991	..
Inde	18 958	22 043	13 319	15 246	26 320	28 048	16 601	9 978	19 486	31 337	15 418	..
Syrie	674	763	481	412	1 084	1 252	657	587	1 597	6 434	7 179	..
Iran	3 585	4 923	3 506	3 337	9 357	8 959	3 927	3 523	10 037	14 041	4 887	..
Pakistan	8 060	9 812	5 526	5 197	8 988	8 628	5 779	5 089	9 406	11 187	4 740	..
Chine	13 464	15 503	10 382	10 053	21 620	20 081	10 786	5 949	9 716	13 456	4 705	..
États-Unis	3 713	5 010	3 797	4 424	7 249	6 627	4 405	3 283	4 229	5 623	2 479	..
France	1 971	2 702	1 441	2 089	5 755	4 590	2 252	2 112	3 836	5 502	2 316	..
Nigéria	1 405	2 184	1 238	1 318	2 978	4 210	2 158	1 883	4 398	5 021	2 285	..
Royaume-Uni	4 506	5 971	4 298	4 721	7 293	6 255	4 158	3 005	3 515	4 844	2 020	..
Iraq	1 056	1 581	1 298	2 359	4 556	5 175	2 983	2 238	3 951	5 056	2 003	..
Algérie	2 456	3 296	1 585	1 837	7 173	5 679	2 468	2 004	3 340	4 245	1 595	..
Mexique	1 798	2 392	1 423	1 599	3 558	3 477	2 079	1 505	2 433	3 770	1 536	..
Bangladesh	2 281	2 846	1 468	1 674	4 261	3 526	1 731	1 330	3 239	3 602	1 515	..
Égypte	1 047	1 458	990	1 135	3 471	4 729	2 392	2 284	4 115	4 109	1 505	..
Autres pays	67 019	83 065	50 779	57 486	118 195	108 179	61 016	46 993	73 542	98 349	40 661	..
<b>Total</b>	<b>143 579</b>	<b>179 451</b>	<b>111 923</b>	<b>127 470</b>	<b>259 274</b>	<b>251 144</b>	<b>147 267</b>	<b>105 813</b>	<b>176 487</b>	<b>250 498</b>	<b>110 835</b>	<b>..</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Chili

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Colombie	54	98	149	105	168	121	121	597	155	68	108	59
Pérou	156	241	307	153	236	142	167	944	223	74	87	71
Équateur	89	116	174	95	127	83	95	272	268	53	64	55
Venezuela	17	26	21	8	23	24	42	93	143	25	56	59
Bolivie	94	135	119	58	92	54	63	224	241	29	31	61
Rép. dominicaine	6	4	17	2	14	10	15	103	42	20	30	57
Cuba	119	158	159	88	115	85	69	183	178	12	18	61
Argentine	16	26	33	21	31	27	28	67	69	14	15	47
Haïti	1	2	1	1	6	4	14	43	86	3	11	27
Espagne	9	5	14	8	17	8	6	34	24	6	8	25
Russie	4	8	14	4	6	7	4	28	30	3	7	86
Brésil	6	7	9	5	6	6	8	25	20	3	6	33
Inde	9	23	15	8	23	12	18	48	25	7	5	20
Mexique	2	6	4	3	7	1	5	11	19	1	4	75
Türkiye	4	2	4	1	6	2	3	7	11	2	3	33
Autres pays	155	173	186	118	171	105	134	312	267	34	34	..
<b>Total</b>	<b>741</b>	<b>1 030</b>	<b>1 226</b>	<b>678</b>	<b>1 048</b>	<b>691</b>	<b>792</b>	<b>2 991</b>	<b>1 801</b>	<b>354</b>	<b>487</b>	<b>58</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Danemark**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Royaume-Uni	34	26	21	17	21	20	85	164	143	118	692	41
Pakistan	21	73	89	77	38	191	641	199	82	43	630	39
Pologne	36	33	41	39	29	45	174	372	122	78	384	71
Allemagne	81	55	80	41	27	38	110	248	168	129	375	57
Ukraine	16	35	44	32	10	72	228	329	73	79	362	54
États-Unis	13	12	11	15	6	23	110	248	114	54	254	56
Inde	25	27	27	9	34	31	211	85	48	45	241	38
Russie	74	55	85	62	31	76	232	330	110	62	209	74
Roumanie	22	18	34	23	8	43	101	164	49	38	197	61
Iraq	368	838	730	356	1 588	1 131	2 917	357	96	82	195	46
Türkiye	239	227	300	166	150	193	977	353	113	71	192	51
Bosnie-Herzégovine	131	110	82	39	59	96	493	374	94	53	164	46
Afghanistan	354	576	463	151	917	408	1 621	297	67	62	164	43
Suède	58	64	57	33	47	105	277	164	185	117	140	61
Apatrides	182	205	109	46	161	130	415	274	92	14	353	48
Autres pays	1 352	1 557	1 316	644	1 621	9 143	6 436	3 314	1 280	736	2 524	
<b>Total</b>	<b>3 006</b>	<b>3 911</b>	<b>3 489</b>	<b>1 750</b>	<b>4 747</b>	<b>11 745</b>	<b>15 028</b>	<b>7 272</b>	<b>2 836</b>	<b>1 781</b>	<b>7 076</b>	<b>53</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Espagne**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Maroc	10 703	14 427	16 163	31 674	34 806	24 286	37 010	17 082	25 315	24 527	28 240	42
Colombie	23 995	19 803	19 396	39 332	25 114	11 881	14 299	5 647	6 826	7 515	9 021	60
Équateur	43 091	32 026	23 763	39 226	32 756	13 950	15 255	7 301	7 988	8 157	8 336	52
Bolivie	4 778	5 333	7 424	19 278	20 895	11 164	15 802	6 124	8 157	7 417	7 794	63
Rép. dominicaine	3 801	4 985	6 028	14 611	14 110	8 171	9 176	4 107	4 940	5 366	6 897	59
Venezuela	2 730	2 596	2 823	6 217	4 302	2 332	3 127	1 068	2 034	2 554	5 817	58
Cuba	3 546	3 088	2 921	7 026	5 618	3 072	4 353	1 429	2 688	3 105	5 405	57
Pakistan	375	491	596	1 949	3 326	2 798	3 148	1 708	2 054	3 057	4 458	28
Pérou	8 291	9 255	12 008	19 225	16 601	6 954	6 933	3 224	3 273	3 798	4 219	58
Honduras	473	440	578	1 702	2 142	1 632	2 525	1 267	1 783	2 739	3 868	79
Paraguay	766	864	1 297	2 958	3 003	1 935	3 358	1 265	2 500	2 726	3 647	78
Argentine	6 395	5 482	5 217	8 843	7 059	3 054	3 716	1 445	2 043	2 493	3 581	53
Brésil	1 738	1 854	2 540	4 698	4 017	2 273	3 427	1 294	2 153	2 737	3 382	66
Roumanie	319	416	528	1 174	1 608	966	1 469	696	991	1 696	2 771	60
Ukraine	221	262	318	746	1 032	662	1 164	378	981	1 558	2 254	58
Autres pays	12 499	13 277	13 957	27 134	29 491	19 221	26 182	12 463	17 048	19 509	26 576	
<b>Total</b>	<b>123 721</b>	<b>114 599</b>	<b>115 557</b>	<b>225 793</b>	<b>205 880</b>	<b>114 351</b>	<b>150 944</b>	<b>66 498</b>	<b>90 774</b>	<b>98 954</b>	<b>126 266</b>	<b>53</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Estonie**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Russie	77	156	174	169	204	132	244	225	199	230	198	55
Ukraine	18	10	24	18	30	19	29	30	26	33	19	79
Autres pays	1 094	1 352	1 142	1 143	1 380	746	1 502	627	541	516	553	
<b>Total</b>	<b>1 189</b>	<b>1 518</b>	<b>1 340</b>	<b>1 330</b>	<b>1 614</b>	<b>897</b>	<b>1 775</b>	<b>882</b>	<b>766</b>	<b>779</b>	<b>770</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – États-Unis**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Mexique	66 941	94 721	102 121	99 330	94 843	105 910	103 487	118 469	131 950	121 973	83 436	56
Inde	60 049	45 087	41 916	48 945	36 931	41 178	45 183	49 815	51 325	63 578	47 233	51
Philippines	35 121	42 122	44 508	43 076	34 277	40 438	40 973	36 573	38 519	43 260	33 079	67
Cuba	13 910	20 903	31 071	30 299	23 975	25 674	31 939	25 836	31 940	35 969	31 013	53
Chine	34 532	33 666	32 608	36 011	30 840	31 819	36 300	37 836	39 800	39 716	26 453	60
Viet Nam	18 832	20 416	23 106	23 798	18 451	21 624	24 405	18 989	20 658	25 192	22 302	63
Rép. dominicaine	15 405	20 402	33 225	39 448	23 694	26 582	31 216	29 598	22 891	22 976	18 494	58
Canada	14 131	14 723	14 443	14 931	13 878	14 969	15 170	13 649	15 796	18 495	13 588	53
Jamaïque	11 892	14 385	15 314	16 278	13 387	16 370	16 541	14 889	16 998	17 719	13 202	59
Colombie	18 234	22 478	23 733	21 942	16 283	17 024	18 374	16 012	17 402	16 914	12 562	63
El Salvador	10 314	13 830	16 679	18 363	15 568	16 886	17 189	16 893	17 260	18 206	12 514	56
Iraq	3 327	3 194	3 351	7 636	12 310	14 897	11 996	7 701	12 340	18 314	12 200	47
Corée	11 065	12 623	13 732	15 697	13 513	14 119	14 251	14 470	15 922	16 149	11 223	57
Haiti	12 253	14 170	19 097	23 444	13 635	14 037	15 223	12 723	14 343	14 227	10 726	54
Royaume-Uni	10 023	10 945	10 814	11 066	10 333	11 638	11 052	10 485	12 165	13 907	10 126	46
Autres pays	283 884	310 528	331 716	329 665	281 498	317 094	319 761	283 327	302 592	356 998	270 103	
<b>Total</b>	<b>619 913</b>	<b>694 193</b>	<b>757 434</b>	<b>779 929</b>	<b>653 416</b>	<b>730 259</b>	<b>753 060</b>	<b>707 265</b>	<b>761 901</b>	<b>843 593</b>	<b>628 254</b>	<b>55</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Finlande**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Russie	1 925	1 652	2 477	2 103	2 317	1 728	2 028	2 758	1 766	1 946	1 546	62
Iraq	78	106	457	521	405	560	534	742	621	589	602	32
Somalie	131	96	609	814	834	955	1 066	957	856	583	541	48
Estonie	243	302	521	436	382	420	459	705	541	658	516	59
Thaïlande	41	50	75	104	125	150	193	261	249	281	304	82
Afghanistan	108	100	510	479	251	242	376	469	339	309	264	49
Ukraine	92	95	148	157	141	145	163	281	202	255	220	63
Syrie	6	23	20	22	16	28	47	118	118	299	205	38
Suède	104	196	190	146	186	165	206	212	210	248	196	41
Inde	73	76	117	99	152	137	193	245	154	174	181	57
Türkiye	132	166	278	271	257	229	264	313	210	260	172	50
Iran	137	145	451	341	219	140	222	309	244	205	156	44
Viet Nam	54	82	150	150	114	146	225	249	197	221	148	61
Serbie-et- Monténégro	109	106	297	209	94	73	108	42	183	214	134	49
Royaume- Uni	20	16	20	20	13	26	31	147	134	211	126	29
Autres pays	1 081	1 347	2 767	3 058	2 754	2 777	3 260	4 411	3 187	3 196	2 505	
<b>Total</b>	<b>4 334</b>	<b>4 558</b>	<b>9 087</b>	<b>8 930</b>	<b>8 260</b>	<b>7 921</b>	<b>9 375</b>	<b>12 219</b>	<b>9 211</b>	<b>9 649</b>	<b>7 816</b>	<b>53</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – France**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Maroc	28 919	22 612	18 325	16 662	18 051	19 110	17 769	16 687	15 390	15 776	12 759	50
Algérie	21 299	15 527	12 991	13 408	15 142	17 377	17 662	16 283	14 867	14 785	11 072	50
Tunisie	9 008	6 828	5 546	5 569	6 274	7 018	7 663	7 045	6 687	6 640	5 346	47
Türkiye	9 667	8 277	6 920	5 873	5 835	5 595	5 757	5 332	5 101	5 198	3 982	48
Royaume- Uni	205	261	335	354	279	374	517	1 733	3 268	4 088	3 146	52
Mali	3 214	2 616	2 201	2 645	3 345	3 621	4 111	4 057	3 662	3 638	2 666	48
Côte d'Ivoire	3 096	2 257	1 766	2 513	3 055	3 188	3 652	3 363	3 012	2 863	2 399	53
Congo	3 417	2 018	1 326	1 808	1 797	2 089	2 181	2 967	2 935	2 994	2 248	53
Sénégal	3 839	3 168	2 755	2 823	3 048	3 382	3 369	3 249	2 949	2 940	2 224	49
Cameroun	2 890	2 425	1 926	2 579	3 010	3 125	3 377	3 137	2 502	2 463	2 108	59
Haïti	3 166	2 204	1 799	2 121	2 181	2 228	2 922	2 574	2 496	2 603	2 059	53
Comores	1 546	1 828	1 778	2 307	2 175	1 881	2 869	2 917	3 903	2 613	1 834	51
Russie	4 507	3 390	2 203	2 517	3 040	2 654	4 094	3 550	2 011	2 414	1 775	71
Guinée	1 465	1 270	974	1 208	1 457	1 678	1 820	1 995	1 828	1 878	1 545	43
Roumanie	1 024	1 233	1 268	1 409	1 486	1 557	1 695	1 882	1 956	1 896	1 522	60
Autres pays	45 999	38 655	33 937	33 480	35 438	38 731	39 694	37 503	37 447	37 032	30 179	
<b>Total</b>	<b>143 261</b>	<b>114 569</b>	<b>96 050</b>	<b>97 276</b>	<b>105 613</b>	<b>113 608</b>	<b>119 152</b>	<b>114 274</b>	<b>110 014</b>	<b>109 821</b>	<b>86 864</b>	<b>52</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Grèce**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Albanie	6 059	15 452	17 396	25 830	18 409	10 665	28 251	29 769	24 203	14 050	10 795	48
Roumanie	57	56	76	129	156	136	234	306	291	205	273	64
Bulgarie	70	101	75	192	200	142	287	329	220	136	230	68
Ukraine	178	130	235	246	231	188	504	449	388	171	223	69
Russie	611		1	2	309	289	386	345	353	184	186	60
Inde	6	35	122	16	18	18	255	278	245	190	171	32
Géorgie	763	252	152	359	226	189	331	323	300	207	148	58
Royaume-Uni	47	15	29	41	43	43	31	58	52	30	118	63
Moldavie	44	91	131	159	124	114	365	378	241	137	115	63
Türkiye	71	49	70	167	151	139	141	107	106	63	84	37
Arménie	199	150	210	189	150	109	296	287	240	154	82	61
Égypte	36	65	332	58	57	45	358	283	144	114	78	45
Chypre	61	46	41	118	93	73	95	76	38	46	61	61
Pologne	38	25	27	52	33	46	66	89	78	51	48	56
Serbie	20	277	201	372	59	35	120	86	59	42	48	67
Autres pays	1 127	789	1 204	1 532	1 570	606	1 099	1 142	899	548	612	
<b>Total</b>	<b>9 387</b>	<b>17 533</b>	<b>20 302</b>	<b>29 462</b>	<b>21 829</b>	<b>12 837</b>	<b>32 819</b>	<b>34 305</b>	<b>27 857</b>	<b>16 328</b>	<b>13 272</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Hongrie**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Roumanie	3 805	3 939	15 658	14 392	6 999	6 200	2 605	2 874	1 757	2 123	1 822	46
Rép. slovaque	97	97	414	307	202	310	208	282	136	223	260	60
Ukraine	558	646	2 189	1 765	894	858	386	365	186	192	142	64
Venezuela	0	0	1	1	2	3	1	0	2	46	129	53
Égypte	5	3	2	6	9	81	93	101	119	191	103	39
Viet Nam	39	75	38	29	15	67	39	36	46	87	100	53
Russie	119	111	168	151	97	170	131	119	75	89	93	67
Allemagne	35	25	55	67	35	59	29	15	38	50	59	49
Royaume-Uni	2	4	6	8	7	4	3	11	14	22	52	23
Türkiye	10	9	12	8	20	58	19	20	23	20	26	15
États-Unis	9	2	17	13	9	25	13	17	10	17	25	52
Pologne	13	9	27	18	11	45	15	18	22	19	21	76
Iran	18	14	7	14	11	16	10	21	10	11	21	38
Israël	5	4	9	10	6	10	15	13	7	9	16	37
Grèce	0	0	1	2	2	0	2	2	1	7	15	13
Autres pays	1 148	262	256	211	432	328	287	248	306	308	198	
<b>Total</b>	<b>6 086</b>	<b>20 554</b>	<b>18 379</b>	<b>9 178</b>	<b>8 745</b>	<b>4 048</b>	<b>4 315</b>	<b>2 787</b>	<b>3 508</b>	<b>3 255</b>	<b>2 139</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Irlande

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Royaume-Uni	59	68	84	55	51	54	98	529	687	665	945	47
Pologne	29	25	359	508	939	1 161	1 326	1 357	1 464	925	758	53
Roumanie	143	135	457	564	1 029	901	756	763	819	552	538	50
Inde	443	944	2 617	3 009	2 939	1 611	1 028	665	629	515	465	37
Nigéria	1 012	1 204	5 689	5 792	3 293	1 360	776	509	478	305	227	58
Brésil	31	86	203	245	459	393	304	264	220	188	180	53
Philippines	630	1 755	3 830	2 486	2 184	1 167	729	362	320	191	157	60
Lettonie	22	19	98	150	226	327	379	392	308	221	146	66
Pakistan	306	428	1 288	1 807	1 244	732	419	341	364	125	136	45
États-Unis	112	148	263	217	304	246	233	177	195	154	132	66
Chine	258	403	798	656	576	494	304	225	234	162	129	60
Afrique du Sud	343	418	708	489	563	0	213	140	143	97	85	58
Hongrie	2	1	38	77	137	172	216	163	142	102	80	58
Russie	253	288	464	328	320	154	109	96	91	70	66	68
Ukraine	202	432	815	695	536	323	200	130	99	87	62	58
Autres pays	2 542	4 395	7 328	7 185	6 290	4 470	2 954	2 082	2 030	1 432	1 369	
<b>Total</b>	<b>6 387</b>	<b>10 749</b>	<b>25 039</b>	<b>24 263</b>	<b>21 090</b>	<b>13 565</b>	<b>10 044</b>	<b>8 195</b>	<b>8 223</b>	<b>5 791</b>	<b>5 475</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.


StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Islande

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Pologne	50	35	30	89	149	265	224	223	149	131	134	57
Thaïlande	28	27	26	26	43	42	48	34	37	19	19	84
Viet Nam	39	14	8	39	33	33	26	22	27	30	18	61
Lituanie	11	8	6	7	16	10	16	15	13	4	15	67
Philippines	67	35	49	89	52	74	55	41	20	27	13	77
Norvège	0	1	1	0	0	0	1	3	0	2	13	62
Suède	3	6	11	3	6	11	17	10	15	5	12	58
Lettonie	2	1	4	18	4	21	22	24	19	16	11	45
Royaume-Uni	5	7	3	2	1	3	2	5	6	8	9	56
États-Unis	19	11	12	13	14	18	11	17	28	12	9	67
Ukraine	15	10	21	18	12	17	12	11	7	11	8	63
République tchèque	0	2	1	1	1	4	3	7	10	8	7	43
Russie	21	12	21	18	13	25	14	20	10	11	7	71
Danemark	2	6	1	0	5	11	35	22	9	9	6	50
Italie	1	2	0	3	3	0	3	3	2	1	6	50
Autres pays	187	193	219	271	243	267	214	180	217	143	108	
<b>Total</b>	<b>450</b>	<b>370</b>	<b>413</b>	<b>597</b>	<b>595</b>	<b>801</b>	<b>703</b>	<b>637</b>	<b>569</b>	<b>437</b>	<b>395</b>	<b>57</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Italie**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Albanie	9 129	8 101	9 493	13 671	21 148	35 134	36 920	27 112	21 841	26 033	28 107	47
Maroc	11 350	10 732	14 728	25 421	29 025	32 448	35 212	22 645	15 496	15 812	18 024	49
Roumanie	4 707	3 921	3 272	4 386	6 442	14 403	12 967	8 042	6 542	10 201	11 449	58
Brésil	2 099	1 960	1 442	1 786	1 579	1 458	5 799	9 936	10 660	10 762	7 149	51
Bangladesh	822	972	1 460	3 511	5 323	5 953	8 442	4 411	1 873	1 541	5 661	38
Pakistan	535	601	1 522	3 532	4 216	5 617	7 678	6 170	1 974	2 722	5 629	37
Inde	1 261	1 051	2 366	4 863	5 015	6 176	9 527	8 200	5 425	4 683	5 602	42
Moldavie	1 060	846	1 222	1 430	1 475	2 464	5 605	3 827	3 068	3 788	4 340	62
Sénégal	689	797	1 070	2 263	4 037	4 144	5 091	4 489	2 918	2 869	4 005	33
Macédoine du Nord	923	1 141	1 219	2 089	2 847	5 455	6 771	3 845	3 487	4 966	3 230	43
Égypte	1 431	2 352	1 342	2 130	3 138	4 422	3 438	1 477	1 122	1 245	2 791	41
Tunisie	2 003	2 067	2 555	3 521	4 411	5 585	4 882	3 187	2 484	2 471	2 718	47
Équateur	951	599	677	854	1 182	2 660	4 604	3 426	2 306	3 041	2 579	61
Pérou	2 235	1 726	1 589	2 055	3 136	5 503	5 783	3 689	2 421	2 685	2 553	61
Ukraine	1 820	1 199	1 580	1 806	1 443	1 822	2 890	2 698	2 423	2 400	2 305	72
Autres pays	24 923	18 088	19 846	27 394	35 470	44 791	45 982	33 451	28 483	31 782	25 661	
<b>Total</b>	<b>65 938</b>	<b>56 153</b>	<b>65 383</b>	<b>100 712</b>	<b>129 887</b>	<b>178 035</b>	<b>201 591</b>	<b>146 605</b>	<b>112 523</b>	<b>127 001</b>	<b>131 803</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Japon**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Corée	6 668	5 656	5 581	4 331	4 744	5 247	5 434	5 631	4 357	4 360	4 113	..
Chine	4 816	3 259	3 598	2 845	3 060	2 813	2 626	3 088	3 025	2 374	2 881	..
Brésil	..	..	..	..	..	..	..	..	..	383	409	..
Philippines	..	..	..	..	..	..	..	..	..	235	301	..
Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	264	301	..
Pérou	..	..	..	..	..	..	..	..	..	168	172	..
Bangladesh	..	..	..	..	..	..	..	..	..	81	125	..
Népal	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	100	..
Inde	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	66	..
Sri Lanka	..	..	..	..	..	..	..	..	..	46	55	..
Autres pays	1 588	1 444	1 443	1 470	1 473	1 409	1 494	1 596	1 692	542	556	..
<b>Total</b>	<b>13 072</b>	<b>10 359</b>	<b>10 622</b>	<b>8 646</b>	<b>9 277</b>	<b>9 469</b>	<b>9 554</b>	<b>10 315</b>	<b>9 074</b>	<b>8 453</b>	<b>9 079</b>	<b>..</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>



Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Corée

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Chine	..	..	6 282	5 801	7 052	6 753	5 328	5 095	5 089	4 617	8 115	..
Viet Nam	..	..	3 011	4 034	3 044	2 834	3 429	3 894	4 988	4 008	4 194	..
États-Unis	..	..	1 414	1 587	1 764	1 681	1 498	1 667	1 694	1 490	1 069	..
Philippines	..	..	339	532	400	412	476	496	750	612	500	..
Taïpei chinois	..	..	224	274	286	479	303	249	279	388	418	..
Cambodge	..	..	362	509	404	427	503	418	464	365	327	..
Canada	..	..	158	226	250	305	289	359	339	280	222	..
Mongolie	..	..	110	123	133	119	125	121	125	117	159	..
Ouzbékistan	..	..	75	110	96	120	87	82	86	93	151	..
Thaïlande	..	..	72	91	84	81	75	94	99	115	116	..
Russie	..	..	99	125	93	134	138	100	77	119	88	..
Japon	..	..	57	84	82	95	68	68	71	59	72	..
Australie	..	..	53	87	95	96	102	112	116	122	64	..
Népal	..	..	34	60	66	71	65	68	85	57	60	..
Bangladesh	..	..	14	22	32	17	13	30	33	17	59	..
Autres pays	..	..	223	291	319	310	355	440	463	416	451	..
<b>Total</b>	<b>17 323</b>	<b>18 400</b>	<b>12 527</b>	<b>13 956</b>	<b>14 200</b>	<b>13 934</b>	<b>12 854</b>	<b>13 293</b>	<b>14 758</b>	<b>12 875</b>	<b>16 065</b>	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.



StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Lettonie

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Russie	67	49	82	71	109	70	127	53	50	59	92	..
Bélarus	10	12	14	12	15	12	14	5	13	12	11	..
Ukraine	34	13	8	51	54	32	39	9	8	22	10	..
Arménie	2	4	6	3	4	5	5	3	3	1	5	..
États-Unis	6	..	4	23	25	10	20	2	0	3	4	..
Autres pays	3 541	2 389	3 670	2 923	1 934	1 768	1 752	890	856	711	603	..
<b>Total</b>	<b>3 660</b>	<b>2 467</b>	<b>3 784</b>	<b>3 083</b>	<b>2 141</b>	<b>1 897</b>	<b>1 957</b>	<b>962</b>	<b>930</b>	<b>808</b>	<b>725</b>	..


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Lituanie**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Russie	43	97	39	53	49	38	49	43	39	34	47	..
Bélarus	11	17	14	14	12	14	16	22	29	9	20	..
Ukraine	19	44	19	19	26	28	36	29	26	16	20	..
Kazakhstan	2	5	4	2	7	5	7	2	1	2	6	..
Arménie	2	6	7	8	6	9	5	8	7	5	5	..
Türkiye	1	1	1	4	2	..	2	6	8	0	4	..
Liban	..	4	2	3	1	2	2	3	1	2	4	..
Moldavie	1	3	1	2	3	2	1	3	2	2	2	..
Ouzbékistan	..	..	..	..	..	3	1	..	2	1	2	..
Israël	..	..	..	1	..	2	1	2	..	..	2	..
Azerbaïdjan	1	..	1	..	..	..	1	1	2	5	2	..
Viet Nam	..	..	..	1	2	4	1	2	4	..	2	..
Égypte	..	..	1	1	1	2	3	1	7	3	2	..
Géorgie	1	..	1	3	1	2	5	1	3	..	2	..
Apatrides	78	125	86	57	61	50	33	31	50	38	45	..
Autres pays	3	9	7	5	8	16	10	12	15	6	11	..
<b>Total</b>	<b>162</b>	<b>311</b>	<b>183</b>	<b>173</b>	<b>179</b>	<b>177</b>	<b>173</b>	<b>166</b>	<b>196</b>	<b>123</b>	<b>176</b>	<b>..</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Luxembourg**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
France	342	314	462	639	860	1 205	2 262	2 468	2 784	2 466	2 264	50
Brésil	3	7	12	18	15	30	100	280	931	2 116	1 799	54
Belgique	258	450	1 581	1 577	1 346	1 264	1 836	1 624	1 598	1 335	1 013	50
Portugal	1 351	1 085	1 155	982	1 211	1 168	1 089	1 328	1 594	1 067	981	50
États-Unis	44	32	42	48	80	100	233	412	665	730	438	55
Allemagne	333	208	201	195	209	279	246	288	364	360	360	55
Royaume-Uni	53	44	56	37	66	75	128	384	440	431	291	42
Monténégro	218	148	126	99	118	127	134	264	490	372	260	50
Italie	665	425	411	314	418	313	304	379	461	339	256	40
Serbie	194	80	68	49	79	55	55	97	225	201	149	47
Cap-Vert	40	60	41	44	27	47	33	142	220	167	129	57
Bosnie-Herzégovine	202	114	74	60	56	70	71	161	394	186	100	58
Russie	50	30	17	22	30	40	31	60	77	95	88	72
Espagne	58	35	38	30	48	42	44	85	124	90	79	49
Grèce	14	11	14	15	21	23	33	59	99	73	73	53
Autres pays	486	362	382	282	407	468	541	999	1 398	1 422	1 107	..
<b>Total</b>	<b>4 311</b>	<b>3 405</b>	<b>4 680</b>	<b>4 411</b>	<b>4 991</b>	<b>5 306</b>	<b>7 140</b>	<b>9 030</b>	<b>11 864</b>	<b>11 450</b>	<b>9 387</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Mexique

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2019 (%)
Venezuela	126	162	279	334	259	484	580	725	1 245	1 096	..	57
Cuba	240	408	579	531	287	305	341	403	467	376	..	48
Colombie	305	486	634	601	397	378	358	346	364	265	..	53
États-Unis	117	79	108	119	120	136	119	127	189	139	..	46
Espagne	121	152	180	163	119	169	166	165	173	116	..	34
Argentine	170	178	271	304	130	126	172	141	147	93	..	49
El Salvador	81	82	99	109	66	66	75	73	100	79	..	53
Honduras	55	92	143	129	60	74	89	66	94	78	..	56
Guatemala	95	117	196	141	62	57	98	84	75	62	..	52
Pérou	107	138	182	159	100	93	79	79	72	58	..	50
Nigéria	0	7	8	3	5	39	63	56	59	56	..	27
Rép. dominicaine	29	22	75	59	53	63	81	72	69	52	..	37
Équateur	41	46	63	59	40	62	56	63	78	49	..	55
Russie	24	36	42	36	44	29	28	38	41	45	..	73
Italie	39	45	53	66	31	38	59	60	61	43	..	28
Autres pays	600	583	678	768	568	617	576	569	638	463	..	
<b>Total</b>	<b>2 150</b>	<b>2 633</b>	<b>3 590</b>	<b>3 581</b>	<b>2 341</b>	<b>2 736</b>	<b>2 940</b>	<b>3 067</b>	<b>3 872</b>	<b>3 070</b>	..	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Norvège

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Somalie	1 528	2 131	1 571	1 667	1 138	451	1 250	1 746	1 879	2 986	3 051	50
Érythrée	248	254	199	323	563	1 114	1 911	2 971	1 089	1 406	2 790	44
Suède	248	300	213	229	253	300	483	257	209	133	1 172	49
Syrie	49	61	54	57	65	84	112	289	141	253	817	41
Philippines	322	421	341	479	851	704	603	1 389	410	682	718	69
Russie	673	644	629	418	401	444	482	464	351	186	638	64
Iran	554	539	297	307	336	353	420	626	365	333	621	47
Thaïlande	267	380	265	346	547	683	707	1 666	300	583	586	87
Danemark	171	152	126	207	161	120	96	77	53	26	487	43
Soudan	90	122	72	58	80	57	180	293	125	404	467	38
Inde	152	209	130	132	313	382	391	636	167	373	425	47
Éthiopie	225	341	236	195	362	336	440	709	191	436	403	56
Pakistan	430	526	478	424	503	714	482	592	437	222	400	50
Afghanistan	1 054	1 281	1 013	1 005	1 371	1 088	1 004	1 264	448	655	360	43
Apatrides	..	..	..	..	..	..	..	605	682	684	545	46
Autres pays	5 892	7 276	6 760	7 376	8 392	5 602	6 115	8 064	3 421	3 839	6 218	
<b>Total</b>	<b>11 903</b>	<b>14 637</b>	<b>12 384</b>	<b>13 223</b>	<b>15 336</b>	<b>12 432</b>	<b>14 676</b>	<b>21 648</b>	<b>10 268</b>	<b>13 201</b>	<b>19 698</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Nouvelle-Zélande

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Royaume-Uni	2 814	4 808	6 039	5 299	4 883	4 382	5 405	6 552	6 074	4 896	4 147	49
Inde	1 573	1 664	2 249	2 225	2 235	2 429	3 412	4 745	4 948	4 798	3 413	42
Philippines	852	676	2 240	2 822	2 757	3 048	3 060	3 633	3 164	2 625	2 076	55
Afrique du Sud	1 375	2 156	2 910	3 389	3 871	3 713	3 819	3 051	2 830	2 534	1 803	50
Samoa	1 946	2 074	3 018	2 988	2 647	2 776	3 086	3 008	3 291	2 873	1 627	47
Fidji	1 309	1 219	2 097	2 124	2 270	2 422	2 752	3 307	2 583	2 059	1 323	51
Chine	693	852	1 158	1 190	1 239	922	1 138	1 209	1 092	1 046	668	52
Australie	118	116	179	232	287	317	564	764	881	667	633	53
États-Unis	324	448	587	605	602	558	659	830	889	722	577	53
Pakistan	42	47	112	135	149	161	190	195	361	571	499	50
Tonga	384	328	466	531	500	516	783	705	865	723	398	52
Sri Lanka	242	164	204	271	350	445	537	704	654	555	339	47
Russie	102	150	191	244	225	235	311	325	417	356	270	55
Malaisie	464	398	467	398	392	386	477	495	472	358	256	55
Irlande	85	117	153	206	189	204	211	324	329	338	256	49
Autres pays	3 008	4 296	5 537	5 809	6 163	5 954	6 458	7 617	7 990	6 856	5 243	
<b>Total</b>	<b>15 331</b>	<b>19 513</b>	<b>27 607</b>	<b>28 468</b>	<b>28 759</b>	<b>28 468</b>	<b>32 862</b>	<b>37 464</b>	<b>36 840</b>	<b>31 977</b>	<b>23 528</b>	<b>50</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Pays-Bas

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Syrie	80	82	126	236	235	210	86	94	214	1 587	15 177	40
Érythrée	36	45	46	30	52	70	51	63	70	237	3 659	36
Türkiye	4 984	5 029	4 292	2 872	3 119	2 824	2 764	2 947	2 675	2 828	3 025	49
Maroc	5 797	6 824	6 238	3 886	4 251	3 272	3 364	2 944	3 005	2 582	2 961	53
Inde	193	292	406	415	794	638	574	616	661	756	2 029	44
Royaume-Uni	208	207	198	165	162	166	636	1 241	1 250	2 588	1 360	48
Iraq	288	289	525	929	1 331	909	922	738	761	849	1 223	50
Iran	217	281	361	848	690	464	449	492	443	463	1 007	55
Somalie	69	108	105	64	86	249	440	468	517	427	804	55
Russie	275	295	427	291	446	355	403	376	399	409	799	72
Afghanistan	402	371	567	1 341	1 027	510	477	453	392	390	789	52
Suriname	967	934	875	659	828	594	601	536	560	593	717	59
Ukraine	189	223	276	228	337	277	256	277	304	343	697	68
Philippines	263	330	381	263	457	319	331	349	334	327	620	79
Pakistan	208	279	388	248	384	322	242	226	231	303	531	46
Autres pays	12 099	13 009	15 744	13 407	18 379	16 698	16 938	15 843	16 035	19 509	20 545	
<b>Total</b>	<b>26 275</b>	<b>28 598</b>	<b>30 955</b>	<b>25 882</b>	<b>32 578</b>	<b>27 877</b>	<b>28 534</b>	<b>27 663</b>	<b>27 851</b>	<b>34 191</b>	<b>55 943</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Pologne

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Ukraine	992	800	1 196	908	1 911	2 010	1 432	900	2 608	7 072	3 985	..
Bélarus	418	320	456	390	741	527	512	229	833	2 145	2 010	..
Russie	215	200	244	171	370	251	112	63	219	367	311	..
Viet Nam	97	104	150	105	289	222	68	120	136	246	93	..
Arménie	101	103	163	111	367	285	160	113	119	120	90	..
Türkiye	33	12	72	17	33	36	34	22	33	57	43	..
Royaume-Uni	9	7	9	16	7	8	6	7	29	47	40	..
Égypte	38	4	76	11	5	15	9	2	30	36	27	..
Kazakhstan	38	42	44	41	36	36	17	13	40	32	27	..
Géorgie	11	17	11	11	14	8	13	8	3	16	21	..
Inde	24	12	55	12	14	36	6	10	23	33	20	..
Lituanie	14	19	26	28	13	21	9	19	19	17	20	..
Ouzbékistan	10	11	12	8	15	11	8	3	8	28	18	..
Rép. tchèque	9	12	10	8	23	22	7	5	13	17	17	..
Bulgarie	21	38	29	25	27	36	18	13	13	21	17	..
Autres pays	896	624	1 239	1 600	653	524	1 675	2 732	467	2 663	420	..
<b>Total</b>	<b>2 926</b>	<b>2 325</b>	<b>3 792</b>	<b>3 462</b>	<b>4 518</b>	<b>4 048</b>	<b>4 086</b>	<b>4 259</b>	<b>4 593</b>	<b>12 917</b>	<b>7 159</b>	..

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.



StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Portugal

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Brésil	4 007	5 352	4 596	5 102	4 656	6 394	7 804	6 084	6 928	6 468	10 109	62
Cap-Vert	3 982	3 502	3 230	3 821	3 200	2 854	3 607	2 591	3 640	3 462	4 701	58
Guinée-Bissau	1 847	1 815	1 753	2 082	1 915	1 676	1 884	1 226	1 542	1 451	2 257	45
Angola	1 953	1 870	1 857	2 131	1 630	1 316	1 507	1 225	1 438	1 387	2 118	56
Ukraine	1 358	2 336	3 322	4 007	3 310	2 895	3 240	1 909	1 752	1 620	2 111	56
Inde	919	860	628	539	490	454	1 002	693	855	747	1 326	28
Sao Tomé-et-Principe	1 097	1 156	869	1 027	938	809	1 061	753	1 006	951	1 271	55
Népal		51	36	33	53	102	293	319	426	1 103	1 249	30
Pakistan	388	476	443	346	333	189	407	239	285	291	688	26
Bangladesh	340	193	110	93	71	98	230	189	284	629	678	24
Roumanie	303	469	492	796	687	515	621	412	434	484	582	57
Venezuela	76	87	68	45	80	51	127	90	188	283	449	63
Moldavie	2 675	2 324	2 043	1 816	1 363	964	815	453	400	356	422	55
Russie	580	590	506	515	395	327	359	194	272	196	368	63
Mozambique	208	204	193	199	148	148	206	158	175	161	283	65
Autres pays	2 017	1 953	1 673	1 924	1 855	1 604	1 941	1 487	1 708	1 510	3 535	..
<b>Total</b>	<b>21 750</b>	<b>23 238</b>	<b>21 819</b>	<b>24 476</b>	<b>21 124</b>	<b>20 396</b>	<b>25 104</b>	<b>18 022</b>	<b>21 333</b>	<b>21 099</b>	<b>32 147</b>	<b>53</b>


Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – République slovaque**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
République tchèque	45	45	36	24	37	70	105	91	119	88	98	57
Ukraine	44	61	60	63	62	73	77	129	127	76	90	64
Serbie	57	53	55	9	5	8	94	124	42	26	55	47
Viet Nam	15	5	11	15	49	20	26	53	54	46	40	53
États-Unis	7	6	6	2	5	31	19	16	39	35	35	43
Royaume-Uni	..	..	..	..	..	2	15	33	60	70	30	60
Allemagne	3	3	2	1	1	11	38	35	41	33	23	52
Roumanie	10	18	25	9	7	5	26	24	25	17	17	41
Australie	..	..	..	..	..	..	4	12	10	20	16	31
Afghanistan	..	..	..	1	2	..	1	1	6	5	12	25
Pologne	5	4	4	4	2	4	4	6	9	7	9	56
Hongrie	12	9	8	5	1	4	6	13	15	8	8	38
Russie	8	8	3	20	5	5	7	6	27	21	8	38
Macédoine du Nord	..	..	..	1	5	3	2	10	3	6	7	29
Türkiye	1	1	3	1	1	3	2	6	5	4	6	0
Autres pays	32	59	42	52	52	70	58	86	139	124	94	
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>272</b>	<b>255</b>	<b>207</b>	<b>234</b>	<b>309</b>	<b>484</b>	<b>645</b>	<b>721</b>	<b>586</b>	<b>548</b>	<b>49</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – République tchèque**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Ukraine	396	501	518	948	2 075	1 044	1 429	1 891	1 319	1 002	940	..
Russie	50	68	173	162	463	305	563	752	633	574	516	..
République slovaque	377	378	331	270	574	111	372	630	501	421	365	..
Bélarus	15	38	49	53	137	94	135	215	139	107	115	..
Viet Nam	52	86	80	166	298	271	405	223	231	129	89	..
Kazakhstan	17	48	30	65	122	48	50	64	53	41	60	..
Moldavie	15	32	25	41	175	55	93	138	118	92	58	..
Pologne	63	198	180	176	105	34	96	110	60	58	54	..
Serbie	..	..	..	..	57	65	66	90	57	38	47	..
Arménie	11	47	74	46	144	49	35	41	19	30	33	..
Roumanie	36	76	70	30	311	111	115	108	82	69	33	..
Bosnie-Herzégovine	9	16	27	11	59	47	49	51	38	28	32	..
Bulgarie	21	28	19	27	52	51	65	87	53	30	31	..
Macédoine du Nord	2	9	6	14	20	23	28	47	31	22	15	..
Croatie	7	8	12	5	20	38	20	30	22	25	11	..
Autres pays	424	403	442	500	502	2 579	2 015	1 963	1 904	1 790	1 815	
<b>Total</b>	<b>1 495</b>	<b>1 936</b>	<b>2 036</b>	<b>2 514</b>	<b>5 114</b>	<b>4 925</b>	<b>5 536</b>	<b>6 440</b>	<b>5 260</b>	<b>4 456</b>	<b>4 214</b>	<b>..</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Royaume-Uni**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Pakistan	22 049	17 639	18 437	21 647	12 995	13 083	16 737	10 379	11 802	12 914	11 459	46
Inde	29 397	26 278	28 343	36 349	22 425	18 391	24 615	16 687	15 104	14 680	11 444	48
Nigéria	7 870	7 932	8 878	9 268	8 074	8 049	9 810	6 941	8 696	8 839	8 065	48
Italie	356	297	555	808	479	846	1 282	3 515	5 255	5 774	6 049	47
Roumanie	1 009	565	678	2 487	1 501	1 673	1 979	3 022	5 527	5 604	5 483	53
Pologne	1 419	1 862	3 041	6 063	3 161	3 777	4 435	7 113	9 626	8 802	5 430	59
France	511	490	630	744	411	728	1 163	2 824	4 103	4 472	3 465	55
Bangladesh	7 965	5 147	5 701	8 900	3 891	3 611	4 648	3 080	3 572	3 780	3 424	48
Allemagne	339	400	479	569	311	584	992	2 635	4 759	4 331	3 244	60
Afrique du Sud	7 442	6 351	6 925	6 447	5 294	4 771	5 059	3 103	3 582	4 797	3 008	50
États-Unis	2 923	2 589	3 345	3 117	3 761	2 961	4 024	3 182	3 270	3 496	2 749	61
Bulgarie	1 930	969	746	1 941	1 314	995	1 246	1 818	2 640	2 914	2 561	53
Espagne	165	158	260	328	260	402	614	1 624	2 401	2 604	2 529	51
Ghana	4 550	3 935	4 744	4 676	3 138	2 978	3 562	2 591	3 179	2 719	2 415	51
Iran	2 587	5 539	4 135	2 389	1 542	1 518	2 097	1 797	2 854	2 960	2 342	42
Autres pays	104 502	97 715	107 391	102 288	57 158	53 687	67 115	52 896	70 641	70 670	56 884	
<b>Total</b>	<b>195 014</b>	<b>177 866</b>	<b>194 288</b>	<b>208 021</b>	<b>125 715</b>	<b>118 054</b>	<b>149 378</b>	<b>123 207</b>	<b>157 011</b>	<b>159 356</b>	<b>130 551</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Slovénie**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Bosnie-Herzégovine	565	635	587	545	570	741	724	918	1 321	1 215	1 144	41
Serbie	211	169	139	184	155	127	159	153	179	262	186	52
Macédoine du Nord	197	165	155	122	117	145	166	208	222	192	158	44
Croatie	154	164	134	93	34	30	30	22	40	48	33	58
Ukraine	25	31	30	35	17	21	29	23	24	33	21	76
Bulgarie	3	2	5	1	1	4	1	5	3	12	19	32
Russie	6	19	13	12	26	8	11	17	7	13	17	53
Moldavie	4	10	9	7	10	6	6	7	3	6	9	67
Italie	206	204	156	186	11	23	18	27	13	7	7	43
Roumanie	4	3	1	3	2	2	3	2	3	1	6	50
Monténégro	28	22	22	32	9	20	25	24	22	16	5	40
Royaume-Uni	0	0	1	0	0	0	0	2	1	5	4	50
Hongrie	0	5	3	4	1	1	2	1	1	1	4	75
Albanie	1	1	3	1	1	1	0	1	1	3	4	0
Égypte	6	3	3	2	1	2	0	0	1	2	3	33
Autres pays	430	342	229	243	102	124	123	153	137	95	105	
<b>Total</b>	<b>1 840</b>	<b>1 775</b>	<b>1 490</b>	<b>1 470</b>	<b>1 057</b>	<b>1 255</b>	<b>1 297</b>	<b>1 563</b>	<b>1 978</b>	<b>1 911</b>	<b>1 725</b>	<b>44</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Suède**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Syrie	418	675	666	540	495	1 370	4 479	8 635	10 626	20 066	24 472	39
Iraq	4 354	6 164	16 582	14 317	7 271	4 955	3 694	3 272	2 579	2 260	3 610	55
Afghanistan	848	636	851	776	785	1 198	2 330	2 316	1 912	2 793	2 820	35
Pologne	1 477	1 787	1 645	2 473	2 417	2 333	2 702	2 083	1 783	1 209	2 722	52
Érythrée	326	396	743	836	997	1 113	1 451	1 677	1 836	1 865	2 307	49
Royaume-Uni	392	277	296	288	424	444	960	1 228	1 340	4 495	2 151	27
Somalie	1 075	1 087	1 547	2 482	2 925	4 776	9 069	8 140	6 746	2 952	2 120	48
Thaïlande	1 426	1 537	1 903	2 038	2 070	2 928	2 675	2 517	1 620	1 391	1 921	84
Norvège	381	342	317	302	370	331	355	384	431	346	1 725	54
Iran	958	1 021	1 392	1 305	1 128	1 331	1 420	1 788	1 736	1 399	1 584	54
Finlande	2 966	2 227	2 245	2 255	3 023	2 133	2 182	1 974	2 522	1 730	1 582	63
Roumanie	237	195	350	744	781	736	886	822	779	573	1 431	50
Türkiye	1 036	1 322	1 303	1 124	1 005	1 182	1 320	1 488	796	915	1 431	46
Allemagne	912	770	654	837	920	918	858	854	893	694	1 419	50
Apatrides	1 139	1 517	1 450	2 005	1 710	3 264	4 395	7 072	5 629	3 197	3 227	47
Autres pays	14 252	16 375	17 802	17 310	16 597	19 237	21 567	24 648	22 590	18 321	25 653	
<b>Total</b>	<b>32 197</b>	<b>36 328</b>	<b>49 746</b>	<b>49 632</b>	<b>42 918</b>	<b>48 249</b>	<b>60 343</b>	<b>68 898</b>	<b>63 818</b>	<b>64 206</b>	<b>80 175</b>	<b>47</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>

**Tableau B.6. Acquisitions de la nationalité par pays d'ancienne nationalité – Suisse**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Dont : femmes 2020 (%)
Allemagne	3 617	3 544	3 401	3 835	4 120	5 255	4 658	6 021	6 212	6 640	6 924	50
Italie	4 111	4 109	4 045	4 401	4 495	5 496	5 134	5 863	5 233	4 839	3 946	47
France	1 084	1 325	1 229	1 580	1 750	2 598	3 134	2 964	2 699	2 747	2 756	50
Portugal	2 217	2 298	2 110	2 201	2 458	3 626	3 941	3 920	3 352	2 801	2 055	53
Türkiye	2 091	1 886	1 662	1 628	1 399	1 808	1 729	1 796	1 678	1 802	1 363	48
Macédoine du Nord	1 586	1 337	1 223	1 272	1 288	1 306	1 554	1 721	1 626	1 706	1 270	50
Serbie	6 859	4 359	3 463	2 562	1 865	1 677	1 568	1 543	1 493	1 364	1 069	52
Espagne	1 120	1 091	1 055	1 054	1 071	1 501	1 564	1 585	1 491	1 280	994	49
Royaume-Uni	298	351	396	328	449	617	665	883	1 006	844	727	48
Bosnie-Herzégovine	1 924	1 628	1 163	1 173	966	1 103	965	972	995	847	566	48
Sri Lanka	..	..	..	..	781	768	761	825	793	657	531	50
Russie	..	361	369	397	397	562	614	589	514	536	485	68
Croatie	1 483	1 273	1 201	1 126	838	904	737	730	649	560	454	58
Brésil	..	..	..	..	455	596	538	618	595	480	350	71
Pologne	148	169	172	202	218	258	248	292	283	313	279	65
Autres pays	12 776	13 387	13 001	12 573	10 775	12 813	13 777	14 193	14 011	12 861	10 293	
<b>Total</b>	<b>39 314</b>	<b>36 757</b>	<b>34 121</b>	<b>34 332</b>	<b>33 325</b>	<b>40 888</b>	<b>41 587</b>	<b>44 515</b>	<b>42 630</b>	<b>40 277</b>	<b>34 062</b>	<b>52</b>

Note : Pour plus de détails sur les définitions et les sources, se référer aux notes à la suite des tableaux.

StatLink  <https://stat.link/x5vpfy>



## Métadonnées relatives aux tableaux A.6. et B.6. Acquisitions de la nationalité

Allemagne	Non compris les naturalisations de citoyens d'origine allemande ( <i>Aussiedler</i> ). Depuis 2018, les chiffres sont arrondis au multiple de 5.	Office fédéral de la statistique.
Australie	Les données de 2007 à 2010 sont basées sur l'ancienne Reporting Assurance Section. Les données à partir de 2011 viennent de Citizenship Programme Management. À partir de 2014, les effectifs inférieurs à cinq individus ne sont pas présentés.	Ministère de l'Immigration et de la protection des frontières.
Autriche	Les données se réfèrent aux personnes qui vivent en Autriche au moment de l'acquisition.	Statistique Autriche et BMI (ministère de l'Intérieur).
Belgique	Les statistiques se rapportent à toutes les obtentions de la nationalité belge intervenant après la naissance, quelle que soit la procédure. Ces statistiques ne prennent en compte que les résidents en Belgique au moment du changement de nationalité.	Direction générale statistique et information économique (DGSIE) et ministère de la Justice.
Canada	Les données portent sur le pays de naissance et non sur le pays d'ancienne nationalité. Les personnes acquérant la nationalité canadienne peuvent aussi être titulaires d'autres nationalités selon la législation des pays concernés.	Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.
Chili	Registre des permis de résidence.	Département des étrangers et des migrations, ministère de l'Intérieur.
Corée		Ministère de la Justice.
Danemark	La baisse en 2013 s'explique en partie par la modification des conditions de naturalisation cette même année.	Statistique Danemark.
Espagne	Seulement les naturalisations obtenues au titre de la résidence en Espagne. Non compris les anciens Espagnols qui avaient perdu leur nationalité. La forte hausse enregistrée en 2013 est due à la mise en place d'un plan de traitement intensif des dossiers (Plan Intensivo de tramitación de expedientes de Nacionalidad) mis en place par le ministère de la Justice.	Ministère de l'Emploi, de la Sécurité sociale sur la base des naturalisations enregistrées par le Ministère de la Justice.
Estonie	Acquisitions de la nationalité par naturalisation.	Bureau de la police et des gardes-frontières.
États-Unis	Les données sont par pays de naissance et couvrent l'année fiscale (octobre à septembre de l'année indiquée).	Ministère de la Sécurité intérieure.
Finlande	Y compris les naturalisations des personnes d'origine finlandaise.	Registre central de la population, Statistique Finlande.
France		Ministère de l'Intérieur et ministère de la Justice.
Grèce	Les données se réfèrent à tous les types d'acquisition de nationalité : par naturalisation, par déclaration (personnes d'origine grecque), adoption par un Grec, etc.	Ministère de l'Intérieur et de la reconstruction administrative.
Hongrie	Naturalisation (personne née étrangère) ou renaturalisation (la nationalité hongroise avait été perdue). Les règles de la naturalisation en Hongrie ont été modifiées par la Loi XLIV de 2010. La Loi met en place une procédure de naturalisation simplifiée à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2011 et rend possible l'obtention de la nationalité sans condition de résidence en Hongrie pour les étrangers ayant des ancêtres hongrois. Ces données se réfèrent uniquement aux personnes qui ont une adresse en Hongrie.	Bureau central de l'administration et des services électroniques publics (registre central de la population), Bureau central de la statistique.
Irlande	Les données comprennent les naturalisations et les acquisitions de la nationalité suite à un mariage.	Ministère de la Justice et de l'Égalité.
Islande	Y compris les enfants qui acquièrent la nationalité islandaise en même temps que leurs parents.	Statistique Islande.
Italie		Ministère de l'Intérieur.
Japon		Ministère de la Justice, Bureau des affaires civiles.
Lettonie	Acquisition de la nationalité par naturalisation. Y compris les enfants qui reçoivent la nationalité lettone en même temps que leurs parents.	Bureau de la Citoyenneté et des affaires migratoires.
Lituanie		Eurostat.
Luxembourg	Non-résidents inclus. Non compris les enfants mineurs qui obtiennent la nationalité en même temps que leurs parents.	Ministère de la Justice.
Mexique		Ministère des Affaires étrangères (SER).
Norvège	Les statistiques sont basées sur les données du registre de la population.	Statistique Norvège.

Nouvelle-Zélande	Avant 2016, le pays d'origine des personnes ayant acquis la nationalité néo-zélandaise correspond au pays de naissance si l'information est disponible (sinon, le pays d'origine correspond au pays de la nationalité mentionnée sur le passeport).	Ministère de l'Intérieur.
Pays-Bas		Bureau central de la statistique (CBS).
Pologne	Les données incluent les naturalisations par mariage et par reconnaissance des personnes d'origine polonaise, en plus des naturalisations par octroi.	Office du rapatriement et des étrangers.
Portugal	Acquisition de la nationalité par des étrangers résidant au Portugal. Jusqu'en 2007, les données ne comprennent pas les acquisitions de nationalité suite à un mariage ou une adoption.	Institut des registres et du notariat, Direction générale de la politique de justice (DGPJ).
République slovaque	Les données correspondent aux personnes vivant en République slovaque au moment de l'acquisition.	Ministère de l'Intérieur.
République tchèque	Acquisitions de la nationalité par déclaration ou par naturalisation.	Ministère de l'Intérieur.
Royaume-Uni	L'augmentation constatée en 2009 est en partie due au traitement de l'arriéré de demandes soumises avant 2009.	Home Office.
Russie	Naturalisations obtenues le plus souvent par procédure simplifiée, bénéficiant par exemple aux participants au Programme de Rapatriement de Compatriotes; aux personnes mariées à des citoyens russes ; à des ressortissants du Bélarus, du Kirghizistan et du Kazakhstan, pays qui ont signé des accords bilatéraux avec la Russie ; sont inclus également quelques personnes dont la nationalité russe a été restituée (moins de mille personnes chaque année). Non compris les naturalisations effectuées par les Consulats.	Service fédéral de la migration.
Slovénie	Tous les motifs permettant d'obtenir la nationalité sont inclus.	Direction des Affaires administratives intérieures, des Migrations et des Naturalisations, Ministère de l'Intérieur.
Suède		Statistique Suède.
Suisse		Office fédéral des migrations.
Türkiye		Direction générale de la population et de la citoyenneté, Ministère de l'Intérieur.

Note : Les données pour la Serbie peuvent inclure d'anciens ressortissants de Serbie et du Monténégro. Certains commentaires peuvent porter sur des nationalités/pays de naissance ne figurant pas dans cette annexe mais disponibles en ligne (<http://stats.OECD.org/>).

# Liste des membres du groupe d'experts sur les migrations de l'OCDE

Allemagne	Jürgen SCHRODER, Ministère du Travail et des Affaires sociales, Berlin
Australie	John NAPIER, Australian Home Affairs, Canberra
Autriche	Gudrun BIFFL et Isabella SKRIVANEK, Université du Danube, Krems
Belgique	Sarah DECLERCQ and Koen DEWULF, Centre fédéral Migration, Bruxelles
Bulgarie	Daniela BOBEVA, Académie bulgare des sciences, Sofia
Canada	Cédric DE CHARDON, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Ottawa
Chili	Alvaro BELLOLIO et Carolina CALVO ASENCIO, Ministère de l'Intérieur, Santiago
Chine	Zhao HAISHAN, National Immigration Administration, Beijing
Corée	Dong-Hoon SEOL, Chonbuk National University, Jeonju
Danemark	Henrik Torp ANDERSEN, Ministère de l'Immigration et de l'Intégration, Copenhague
Espagne	Juan Carlos DOMINGO, Ministère du Travail, des Migrations et de la Sécurité sociale, Madrid
Estonie	Mari NELJAS, Ministère de l'Intérieur, Tallinn
États-Unis	Amanda BARAN, Department of Homeland Security, Washington
Fédération de Russie	Olga CHUDINOVSKIKH, Centre d'Études sur la population, Université d'État Lomonosov de Moscou
Finlande	Pipa TURVANEN, Ministère des Affaires économiques et de l'Emploi, Helsinki
France	Jean-Baptiste HERBET, Ministère de l'Intérieur, Paris
Grèce	Eda GEMI, Université européenne de Tirana
Hongrie	Vető GÁBOR, Ministère de l'Intérieur, Budapest
Irlande	Philip O'CONNELL, The Economic and Social Research Institute, Dublin
Israël	Gilad NATHAN, Ruppin Academic Center, Jerusalem
Italie	Ugo MELCHIONDA, Membre du conseil d'administration de <i>Religions for Peace - Europe</i> , Rome
Japon	Arisa ASANO et Keiichi SHIMIZU, Ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être, Tokyo, Yu KOREKAWA, Institut National de Recherche en Population et Sécurité Sociale, Tokyo
Lettonie	Ilze SILIŅA-OSMANE, Office of Citizenship and Migration Affairs, Riga
Lituanie	Audra SIPAVIČIENE, Organisation internationale pour les migrations, Bureau de Vilnius
Luxembourg	Adolfo Jose SOMMARIBAS ARIAS, Chercheur associé REM Luxembourg, Université du Luxembourg et Pietro LOMBARDINI, Ministère des affaires étrangères, Luxembourg
Mexique	Carlos HEREDIA, Division des études internationales, Centre de recherche et d'enseignement économiques, Mexique
Norvège	Espen THORUD, Ministère de l'Éducation et de la Recherche, Oslo
Nouvelle-Zélande	David PATERSON, Ministry of Business Innovation and Employment, Wellington
Pays-Bas	Arend ODÉ, Jeanine KLAVER, Regioplan Policy Research, Amsterdam
Pologne	Pawel KACZMARCZYK, Université de Varsovie
Portugal	Jorge MALHEIROS, Université de Lisbonne
République slovaque	Martina LUBYOVÁ et Lubica GAJDOŠOVÁ, Centre of Social and Psychological Sciences SAS, Bratislava
République tchèque	Jarmila MAREŠOVÁ, Bureau tchèque des statistiques, Prague
Roumanie	Mihaela MATEI, Bucarest
Royaume-Uni	Bex NEWELL et Jon SIMMONS, Home Office Analysis and Insight, Croydon
Slovénie	Grega MALEC, Ministère du Travail, de la Famille, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances, Ljubljana
Suède	Elin JANSSON, Ministère de la Justice, Stockholm et Binniam KIDANE, Ministère de l'Emploi, Stockholm
Suisse	Clovis VOISARD, Kathrin GAÜMANN et Claire de COULON, Secrétariat d'État aux migrations, Berne
Turkiye	Ahmet ICDUYGU, Université Koç, Istanbul

# Composition de la Division des migrations internationales de l'OCDE

Mona AHMED, Administratrice  
Lisa ANDERSSON, Administratrice  
Dominika ANDRZEJCZAK, Assistante  
Charlotte BAER, Assistante  
Yves BREEM, Administrateur  
Jonathan CHALOFF, Administrateur principal  
Ana DAMAS DE MATOS, Administratrice  
Jean-Christophe DUMONT, Chef de division  
Philippe HERVÉ, Statisticien  
Elisabeth KAMM, Analyste junior  
Ave LAUREN, Administratrice  
Jongmi LEE, Statisticienne  
Thomas LIEBIG, Administrateur principal  
Lauren MATHERNE, Administratrice  
Christopher MCDONALD, Administrateur  
Sara MOUHOUD, Analyste junior  
Nicolas ORTEGA, Statisticien  
Géraldine RENAUDIÈRE, Administratrice  
Gilles SPIELVOGEL, Administrateur  
Cécile THOREAU, Administratrice  
Marcela VALDIVIA, Administratrice  
Alina WINTER, Analyste junior  
Rieke WÖNIG, Analyste junior  
Kristýna BLAHOVÁ, Stagiaire  
Penda-Ba DIALLO, Stagiaire  
Helen EWALD, Stagiaire  
Alžbeta JANECKOVÁ, Stagiaire  
Kowovi HANTO, Stagiaire  
Yukiko NUKINA, Stagiaire

# Perspectives des migrations internationales 2022

L'édition 2022 des *Perspectives des migrations internationales* analyse les évolutions récentes des mouvements migratoires et de l'insertion des immigrés sur le marché du travail dans les pays de l'OCDE. Elle observe également les changements récents en matière de politiques migratoires et d'intégration dans les pays de l'OCDE. Cette édition comprend un chapitre spécial sur les réponses des pays de l'OCDE à l'afflux important de réfugiés en provenance d'Ukraine ainsi qu'une série de trois courts chapitres sur les étudiants internationaux analysant respectivement les tendances récentes, les politiques d'attraction et de rétention ainsi que l'impact économique des étudiants internationaux. Les Perspectives comprennent également des notes par pays et une annexe statistique détaillée.



IMPRIMÉ ISBN 978-92-64-59933-8  
PDF ISBN 978-92-64-72288-0



9 789264 599338